UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/lesantoninsansde02cham

LES ANTONINS

II

IMPRIMERIE L. TOINON ET Ce, A SAINT-GERMAIN

HR
C

LES ANTONINS

— ANS DE J.-C., 69-180 —

PAR

LE C^TE DE CHAMPAGNY

SUITE

Des CÉSARS et de ROME ET LA JUDÉE

TOME DEUXIÈME

OUVRAGE COURONNÉ PAR L'ACADÉMIE FRANÇAISE EN 1865

DEUXIÈME ÉDITION

PARIS
AMBROISE BRAY, LIBRAIRE-ÉDITEUR
20, RUE CASSETTE, 20

1866

Tous droits réservés.

23024
25/5/92

LES

ANTONINS

LIVRE TROISIÈME

HADRIEN

— 117-138 —

CHAPITRE PREMIER

SES DÉBUTS

— 117-120 —

Pour les amateurs de curiosités historiques, ce doit être un regret qu'il nous reste si peu de chose d'Hadrien et de son époque [1]. De ce prince lettré, vivant au

1. P. Ælius Hadrianus, né à Rome le 24 janvier 76, parent de Trajan et son pupille (86) ; épouse (100) Julia Sabina, petite-nièce de Trajan ; questeur en 101 ; tribun du peuple (105) ; préteur (107) ; consul en 109, 118, 119. Adopté par Trajan le 11 août (117) avec le titre d'Auguste et la puissance tribunitienne ; mort à Baïes le 10 juillet 138 ; mentionné parmi les *frères Arvales* en l'an 119 (Marini 49). — Voir Spartien, in *Hadrian.* ; Xiphilin, *ex Dione*, LXIX ; Aurel. Vict., *in Cæsar.*, XIV, *in Epitome*, XIV ; Eutrope, VIII. Parmi les modernes, l'*Histoire de l'empereur Hadrien et de son temps*, par F. Gregorovius, Kœnigsberg, 1851.

milieu d'une cour lettrée, dans un siècle trop lettré, on peut le dire, il ne nous est demeuré qu'une spirituelle missive à un sien allié que plus tard il fit mourir, et une douzaine de vers épigrammatiques [1]. De ses contemporains qui ont écrit l'histoire, il ne nous est resté rien du tout. Des historiens postérieurs qui ont parlé de lui, nous avons une quinzaine de pages de l'abréviateur Xiphilin, moine du XIe siècle, une douzaine de pages de l'abréviateur Spartien, plus des paragraphes et des demi-lignes de quatre ou cinq autres abréviateurs. Les médailles et les inscriptions viennent, il est vrai, à notre secours, et peuvent, à la rigueur, nous apprendre les années des consulats, les dates des naissances et l'ordre des faits, ce qui n'empêche pas la chronologie d'être fort hésitante sur beaucoup de points. Et cependant comme la vie d'un tel prince et le tableau d'un tel règne, vus par le détail, seraient, je ne dirai pas beaux, mais curieux ! Comme le peu que nous en savons nous fait entrevoir une nature singulière, bizarre,

1. Voir ses vers latins cités dans Spartien et ses épigrammes grecques dans l'*Anthologie*, VI, 332, VII, 674, IX, 137, 387, 389, 402, et dans Dion, LXIX, 10. On possède encore : ses réponses (ἀποφάσεις) en matière de droit (Fabricii, *Biblioth. græca*) ; un traité sur la tactique (apocryphe) ; un Dialogue (apocryphe) avec Epictète. — Ouvrages perdus : une *Alexandréide* (Steph. Byzant. *in* Αστραια) ; poëmes appelés *Catacriani*, à l'imitation d'Antimaque (Spartien, 16) ; poëmes érotiques (Apulée in *Apolog.*) ; deux livres de harangues ou déclamations (Photius, 100 ; Aulu-Gelle, XVI, 13) ; des livres historiques qu'il publiait sous le nom de ses affranchis ; ce sont peut-être ceux de Phlégon (Spartien, 16) ; un poëme en l'honneur de Plotine (Dion, LXIX, 10) ; un livre sur la discipline militaire (ἐπιτήδευμα).

Hadrien était médecin et avait inventé un collyre (Fabricius, *Bibl. Gr.*, XIII, 34) ; — musicien (Athénée, VIII, 16) ; — sophiste (rhéteur), Julien, in *Cæsarib.*, et par suite surnommé *Græculus* (Victor, in *Epit.*, 14. Spartien, 15, 17, 20) ; — joueur de flûte (Fronto, *de feriis Alsiensib.*, 3) ; — et enfin gourmet très-distingué, *prandiorum optimorum esorem optimum* (id.).

mais puissante, dans le petit-neveu, soi-disant fils adoptif de Trajan !

Qu'on me permette une comparaison. Figurez-vous un Italien de la Renaissance, né entre 1450 et 1550, à cette époque qui a été, après l'enfance du moyen âge, comme l'adolescence des nations modernes, époque d'élan, d'effervescence, de crise, de péril, d'égarements, de chutes. Figurez-vous un de ces hommes dont l'intelligence, comme subitement éveillée et fraîche de son long sommeil, s'était ouverte à la fois à toute chose, un de ces hommes qui étaient en même temps poëtes, peintres, musiciens, sculpteurs, architectes, ingénieurs, soldats. Il lira les manuscrits de l'antiquité avec le Pogge et Bembo; il sera poëte avec l'Arioste, peintre avec le Pérugin, architecte avec Bramante; il devinera l'Amérique avec Colomb. Il vivra de toute la vie intellectuelle de cet âge si fécond pour l'intelligence. Habile en toutes choses, ce contemporain de Machiavel ne sera pas étranger à l'art de gouverner les hommes, et pour les dominer il saura faire tout, même le bien.

Seulement le bien en lui sera plutôt un calcul de son habileté qu'une impulsion de son cœur ou une inspiration de sa foi. Jeté au milieu d'un monde où bouillonnent toutes les passions aussi bien que toutes les idées; où le paganisme renaissant se mêle aux luttes du christianisme déchiré ; où parfois, idolâtre par les souvenirs, par les admirations, par les mœurs, on n'est plus chrétien que par la controverse : un tel homme, vivant surtout par l'intelligence, vivra peu par la conscience. Ce ne sera pas la noble, idéale, mais exceptionnelle pureté de Michel-Ange ; ce sera bien plutôt l'aventureuse et libertine hardiesse de Cellini. Ses mœurs seront cor-

rompues, comme elles le furent si souvent à cette époque. Il sera capable même de crimes ; l'orgueil blessé de l'artiste mania plus d'une fois le poignard. Enfin, à travers ces grandeurs et ces vices, il aura les petitesses de son temps. les pédantismes, les sophismes, les jeux académiques; au lieu de la foi qui s'éloigne des cœurs souillés, il aura ces superstitions que l'imagination alimente bien plus que le cœur; il s'enfoncera dans le dédale des sciences occultes, il pratiquera la magie, l'astrologie, ces choses si appropriées à la curiosité de l'esprit et à la corruption de l'âme. En cet homme, l'intelligence sera supérieure, la raison puissante, l'amour-propre exalté, la volonté forte, l'action sur autrui efficace; mais la conscience sera muette, l'esprit superstitieux, le cœur gâté. L'homme sera admirable et méprisable.

Maintenant, prenez cet homme et transportez-le dans un autre siècle. Faites-lui trouver en sa propre nature cette excitation vers toutes les connaissances humaines que l'homme du XVIe siècle trouvait dans l'esprit de son temps. Mettez-lui la toge et le laticlave; jetez-lui la pourpre sur les épaules. Donnez-lui l'empire romain agrandi par Trajan, pour y régner, mais aussi pour en jouir; pour satisfaire avec les trésors artistiques et intellectuels de tant de nations l'insatiable curiosité de sa pensée; pour faire, à travers tant de peuples, tant de pays, tant de grandeurs, de magnifiques voyages d'artiste et d'antiquaire, revêtu de la pourpre et menant une légion derrière lui ; pour faire éclore les splendeurs et les monuments sous ses pas, pour embellir le monde en même temps qu'il le régira d'une main forte et le maintiendra un, paisible, prospère, par

la puissance de sa volonté : voilà Hadrien ! Son règne ne fut que la réalisation de cette fantaisie des *Mille et une Nuits*. Sa vie fut un voyage à travers tous les peuples, tous les chefs-d'œuvre, tous les souvenirs, à une époque où tous les peuples étaient un, tous les chefs-d'œuvre debout, toutes les pompes d'une civilisation de vingt siècles encore intactes. Quelle vie splendide, je ne dis pas souhaitable !

Hadrien était merveilleusement propre à cette vie. Il avait d'abord le plus grand et le plus indispensable des dons de l'intelligence, celui qui fait au moins la moitié de tout grand génie, la mémoire. Il lisait un livre une fois et le savait par cœur. Général, il se rappelait le nom de soldats depuis longtemps retirés du service; empereur, il reconnaissait jusqu'au dernier ceux qui venaient le saluer, et soufflait leurs noms au *nomenclateur* chargé de les lui souffler. Il lui arriva parfois, au même moment, d'entendre une lecture, d'écrire, de dicter et de causer avec des amis. Aussi sut-il être l'homme de tous les talents, sinon de toutes les gloires. Au camp et dans la politique, il fut l'élève de Trajan. Sans aimer la guerre, il aima le soldat et sut s'en faire aimer et obéir ; on lui attribue un écrit sur la tactique. Trajan lui avait appris aussi à ne pas mépriser les exercices du corps qui faisaient l'homme, le Romain, le soldat. Il faisait des armes probablement beaucoup mieux que Trajan ; il chassait avec passion comme Trajan ; il trouva moyen de se démettre une épaule et de se casser une jambe à la chasse. Mais, si Trajan lui avait appris la politique, la guerre et la chasse, il avait eu d'autres maîtres encore que le soldat peu lettré, Trajan. A quinze ans, formé par le séjour d'Athènes aux let-

tres et à la corruption hellénique, on l'appelait le Petit Grec. Pas un genre de curiosité ne lui manqua [1]. Il fut poëte, et poëte avec esprit ; il fut peintre, sculpteur, graveur, chanteur, musicien, grammairien ; il fut géomètre, mathématicien, médecin, jurisconsulte, antiquaire et, plus que tout le reste, astrologue. Il y avait de quoi exalter un peu l'orgueil, de se voir tout cela à la fois et empereur romain par-dessus le marché.

Mais il eut une passion, la plus vilaine de toutes et qui cependant est presque toujours celle des hommes de talent. L'envie est la maladie des artistes : M. de Voltaire le remarque, et cette remarque peut faire croire qu'il rentrait parfois en lui-même. Hadrien était envieux de toutes les manières comme il était doué dans tous les genres et ambitieux de toutes les gloires. Dans la politique, il fut jaloux de Trajan et joua le plus de mauvais tours qu'il put à la mémoire de son père adoptif. Dans les lettres, jaloux de tous les génies, il préféra à Homère un certain poëte obscur appelé Antimaque, à Cicéron Caton, à Virgile Ennius ; gloires paradoxales qui ne lui faisaient pas ombrage. Il aimait à voir des savants autour de lui, mais pour les prendre en défaut, et, s'il n'y pouvait réussir, pour les persécuter [2]. Il leur suscitait des rivaux. Il les aimait beaucoup quand ils étaient médiocres, il était capable de les tuer quand ils étaient gens de talent. Entre l'architecte Apollodore et l'architecte Hadrien il y eut ainsi une lutte d'art et de

1. Πάντα τὰ περίεργα πολυπραγμονῶν. Euseb., *Hist. eccl.*, V, 5. — Πολυπραγμονῶν τὰ ἀπόβρητα. Julien, in *Cæsarib* — Curiositatum omnium explorator. (Tertull., *Apolog*, 5.)

2. Ainsi Favorinus et Denys de Milet, rhéteurs illustres auxquels il essaya de retirer leurs élèves et de susciter des rivaux. (Dion Cassius, LXIX, 3 ; Spartien, in *Hadr.*)

critique; mais à ce jeu Apollodore jouait sa tête, et la perdit.

Un envieux est un malade, et il y a en effet dans le génie d'Hadrien quelque chose de maladif et de tourmenté en même temps que de puéril. Son amour-propre est malveillant et bilieux. Il pousse sa fantaisie de gloire à l'excès, et, en l'exagérant, il la déprave. Ce n'est pas assez pour lui de mener par le monde des chasses splendides et hardies, il faut qu'il en éternise la mémoire par des tombeaux érigés à son chien et à son cheval [1]. Ce n'est pas assez de savoir se servir de l'épée, il faut qu'il sache manier même le glaive du gladiateur. Ce n'est pas assez de la curiosité des grandes choses, il lui faut satisfaire celle des petites; il fait espionner ses amis, se fait livrer les correspondances par les messagers, parle malignement aux maris des reproches que leur font leurs femmes [2]. Ce n'est pas assez de la science du possible, il lui faut celle de l'impossible. Il se jette, avec tout son siècle du reste, dans les incantations, les divinations, les oracles, les songes, les sorcelleries; il se fait initier à tous les mystères, se met à l'école de tous les imposteurs. L'astrologie, qu'un de ses oncles lui a enseignée, est pour lui une gloire de famille; il prend sans cesse son thème de nativité et celui de ses amis; il le leur envoie, agréable ou non. Le soir du 31 décembre, il consulte les astres, et, d'après leur avis, met par écrit, jour par jour, les événements

1. Il éleva un tombeau avec une colonne et une épitaphe à son cheval Borysthène. Dion, LXIX, 7, 10. Spartien *in Hadr.*, 20. Un marbre trouvé à Antibes porte ce mot : ΒΟΡΥΣΘΕ. (Millin, *Voyages dans le midi de la France*, ch. XLV, t. II, p. 512). On cite comme trouvée à Apt une épitaphe curieuse et prolixe de ce cheval. (Orelli, 824.) Burmann en suspecte l'authenticité.

2. Spartien, *ibid.*, 11.

de l'année qui va commencer. Seulement, au commencement de la vingt-deuxième année de son règne, il ne dressa son horoscope que jusqu'au 10 juillet, et c'est le 10 juillet qu'il mourut. Ainsi le raconte son historien.

Sa conduite est pleine de bizarreries comme son esprit. Tantôt il pardonne les injures : « Te voilà sauvé! » dit-il, au début de son règne, à un homme qui a été son ennemi : mot plus fin et pensée aussi généreuse que celle de Louis XII. Tantôt, au contraire, il a une implacable mémoire; il se rappellera, au bout de quarante ans, que Servianus a dénoncé ses déréglements à Trajan, et il se vengera par un crime. Il ne pardonne même pas toujours les services qu'on lui a rendus, et les gens qui, honnêtement ou malhonnêtement, ont aidé à sa fortune, finiront par être traités par lui comme des ennemis. Plein de clémence au début de son règne, il est cruel à la fin. Simple dans ses habitudes comme Trajan et comme Auguste, il est cependant le premier empereur qui ait employé dans sa maison, au lieu d'affranchis, des chevaliers romains; les charges du palais n'étaient jusque-là que de simples offices domestiques et la maison du prince une maison privée. Il se refuse le vin à son repas, et il vit dans de monstrueuses débauches. Philosophe et raisonneur, il n'en est pas moins adepte des sciences occultes, grand pontife, « Frère Arvale [1] ». Adorateur longtemps exclusif des dieux romains, il finit par leur associer son dieu Antinoüs, pâtre de Bithynie. Initié aux mystères d'Éleusis,

1. Il est mentionné comme tel en 119. (Marini, *Atti dei frati Arvali*, tab. 49).

où l'âme acquiert, disait-on, la certitude de son bonheur à venir, il meurt en plaisantant sur l'incertitude du sort de son âme. Il a proscrit les sacrifices humains et il a accepté l'immolation d'Antinoüs. Il a rendu justice au christianisme plus que jamais ne le fit empereur païen (Alexandre Sévère excepté), et cependant il en viendra non-seulement à persécuter les chrétiens, mais encore à profaner de parti pris Bethléem et le Calvaire. Affectant, pour blâmer indirectement Trajan, de n'écrire son propre nom sur aucun monument, et donnant son nom à une vingtaine de villes [1] : accordant quand on ne lui demande pas, refusant quand on lui demande ; n'aimant pas, dit-il, qu'on sorte triste de son audience et renvoyant souvent fort tristes les gens qui lui ont parlé; « sévère et joyeux, courtois et maussade, léger et réfléchi, parcimonieux et libéral, divers en toutes choses [2]; » il a tous les dons et toutes les faiblesses, toutes les grandeurs et toutes les puérilités, toutes les ambitions et toutes les hontes.

Je me suis laissé entraîner à cette esquisse du caractère d'Hadrien et je n'ai encore rien dit des événements de son règne. Ce ne sera pas long, du reste, grâce à la singulière discrétion de ses historiens.

J'ai déjà dit et la vie antérieure d'Hadrien, et son

1. Dix-sept villes (dont quinze situées dans l'Asie-Mineure) prennent sur les monnaies les noms ΑΔΡ. ΑΔΡΙΑΝΩΝ. ΑΔΡΙΑΝΟΠ. ΑΕΛ (Elia). Spartien (19) nomme en outre Carthage, deux villes d'Espagne, Andrinople en Thrace (qui a gardé ce nom), Palmyre en Syrie, Murce en Pannonie, une autre en Libye. — Une ville de Mysie, appelée Hadrianothère (chasse d'Hadrien), parce que Hadrien y avait tué un ours. — Jérusalem, appelée Elia Capitolina. — Juvavium (Salzbourg), appelé Hadriana. — Colonies d'Hadrien : quatre villes d'Afrique appelées Elia. (*Insc. Gruter*, p. 363-364), etc. V. Dion, 12; Aristid., *Orat.* 23; Philostrate, etc.

2. « Ad vitia et virtutes quasi arbiter genitus. » Aurel. Victor, *Epit.*

adoption telle quelle par Trajan mourant, et les honneurs funéraires qu'Hadrien, ainsi adopté, devait bien à un tel prédécesseur. A la suite de cette adoption, proclamé empereur par les troupes, il demanda au sénat la confirmation de cette élection irrégulière, mais inévitable, et le sénat n'eut garde de la refuser. Mais, malgré l'installation sans résistance du vivant et les honneurs rendus au mort, on comprenait la gravité de la situation dans laquelle Trajan laissait l'empire. On déifiait Trajan, mais on avait hâte de porter remède aux plaies que ce dieu laissait après lui.

Ce n'est pas que la politique intérieure de Trajan, prudente et salutaire, ne demeurât toujours la règle que, pour le bien de l'empire, ses successeurs suivirent pendant soixante ans. Mais sa politique guerrière, exagérée pendant les trois dernières années, avait mis l'empire en péril. L'Asie, qu'il avait cru conquérir, était en pleine révolte; les Parthes, auxquels il avait imposé d'abord sa domination, et ensuite un roi choisi par lui, ne voulaient ni de l'une ni de l'autre. Le trouble était à tous les bouts de l'empire; l'effroyable révolte des Juifs était à peine éteinte: les peuples d'au delà du Danube avaient franchi ce fleuve et ravageaient la province romaine. L'Égypte, la Bretagne, la Mauritanie étaient ou à peine calmées, ou agitées encore. Et, de plus, les hésitations de Trajan, ses demi-promesses, les espérances qu'il avait données à l'un ou à l'autre, laissaient de par l'empire bon nombre de Césars manqués, toujours prêts à ressaisir la pourpre sur laquelle ils avaient compté une fois.

Hadrien fit face à tout; il renonça, comme il le fallait faire, avec un regret que tempérait sa jalousie pour

Trajan, au rêve d'un empire asiatique. Il rendit, ou aux Parthes, ou à elles-mêmes, la Mésopotamie, l'Assyrie, l'Arménie, un instant provinces romaines. Il rendit aux Parthes leur roi légitime et pourvut le candidat romain d'une royauté vassale dans un autre coin de l'Asie [1]. Les légions repassèrent l'Euphrate, et l'empire rentra modestement dans ses anciennes frontières. Hadrien eût même volontiers abandonné la Dacie, conquête plus utile et mieux affermie [2]. Mais la Dacie, déjà toute romaine, réclama contre cet abandon. Hadrien n'eut que la misérable satisfaction de détruire, sous des prétextes qui me semblent incompréhensibles, le pont jeté sur le Danube.

L'empire ainsi diminué n'en avait pas moins besoin d'être défendu. Martius Turbo fut chargé de cette tâche. Ce général, qui venait d'étouffer la révolte des Juifs, fut envoyé dans la Mauritanie, où le gouverneur, Lusius Quietus, un des candidats volontaires ou non à la succession de Trajan, favorisait l'esprit de révolte. Le départ de Lusius, l'arrivée de son successeur calmèrent la province. Du fond de l'Afrique, Martius Turbo dut courir sur les bords du Danube pour combattre l'invasion des peuples sarmates. Hadrien prit lui-même part à cette guerre, dans laquelle la cavalerie batave, passant hardiment le fleuve à la nage, en face de l'ennemi, le surprit et le dispersa. Hadrien, vainqueur, eut

1. Voy. Xiphilin, LXVIII, 13. Spartien in *Hadrian.*, 4, 5. Rufus Festus, *Breviarium*. Eutrope, VIII.

2. Contre la réalité de ce projet, imputé à Hadrien par les historiens, M. Gregorovius oppose une inscription où la Dacie remercie Hadrien : CVIVS VIRTVTE DACIA IMPERIO ADDITA FELIX EST. (Inscr. de Varhély. Gruter, p. 249.) Cette flatterie d'un dévot à la divinité du prince (DEVOTVS NVMINI EIVS) me paraît peu concluante.

hâte de traiter. Rome régla avec le roi barbare des Roxolans la solde annuelle qu'il s'était plaint de voir diminuée. Les peuples danubiens reconnurent la suzeraineté de Rome en faisant Hadrien arbitre de leurs différends [1]. La paix de l'empire fut rétablie (119), et Hadrien, de tout son règne, n'eut plus à combattre un seul ennemi étranger [2].

Mais cette paix n'était pas une paix désarmée. Ce n'était plus sans doute l'ambitieuse activité du soldat Trajan; ce n'était pas non plus la nonchalance anti-militaire des premiers Césars. Hadrien, soldat aussi, voulait la paix, mais la paix fortement armée. Cette frontière, qu'il consentait à restreindre, il la voulait invincible; il la marquait par de longues lignes de remparts ou de palissades, comme la ligne tracée avant lui en Germanie. Derrière ces lignes il plaçait des légions aguerries, disciplinées, vigilantes. Hadrien aimait à montrer son armée menaçante dans son repos.

Mais, cela fait et l'ennemi tenu en respect, Hadrien eût aimé à le séduire. Il eût aimé, là où quelque demi-civilisation existait, à établir avec ces rois barbares des

1. Cette expédition d'Hadrien sur les bords du Danube est rappelée par les médailles des provinces et des armées de Germanie, Dacie, Rhétie, Norique, Mésie, portant les formules habituelles ADVENTVI AVG.-EXERCITVS-DISCIPLINA. La Mésie y est représentée sous la forme de la Diane Taurique, le diadème sur la tête et le carquois sur les épaules.

2. Voyez, outre les historiens habituels, un fragment de Fronton : *Ad M. Antonin., Principia historiae*, 5, et Pausanias : « Hadrien, sous qui j'écris, est le prince le plus religieux qui fut jamais et le plus occupé du bonheur de ses sujets. Sous lui il n'y a eu aucune guerre, si ce n'est le châtiment des Juifs. » I, 5. Par suite de cette guerre avec les Roxolans, Hadrien fut *imperator* pour la seconde fois en 119. Fronton parle, il est vrai, d'un grand nombre de soldats tués sous le règne d'Hadrien soit par les Juifs, soit par les Bretons (*Ad M. Antonin. de Bello Parthico*). Mais la première de ces guerres était bien pour l'empire une guerre intérieure, et la seconde elle-même a pu être considérée comme telle.

rapports réguliers, pacifiques, amicaux; il se fût défendu de son ennemi en le poliçant. Il ne craignait même pas de l'enrichir et de payer, au besoin, la paix par quelques largesses qui, faites sous le casque et à la tête d'une vaillante armée, ne pouvaient passer pour un tribut. On peut le tenir pour l'inventeur de la diplomatie.

C'était là une politique adroite et intelligente, mais qui pouvait aisément tomber dans l'excès. Il fallait maintenir, sans faire la guerre, la force et la discipline de l'armée; vis-à-vis de l'étranger, être ami sans paraître timide; faire de lui son salarié et ne pas devenir son tributaire. Un temps devait venir où les empereurs trouveraient plus commode de n'inspirer plus aux nations barbares ni respect pour l'armée dont la discipline irait en se relâchant, ni sympathie pour une civilisation qui ne viendrait guère les chercher, ni amitié pour les traditions vite oubliées d'une diplomatie conciliante et digne, mais où tout cela serait remplacé par des lingots. Alors ce qui était jusque-là salaire ou cadeau devint tribut, devint rançon, une rançon toujours croissante et toujours plus insolemment exigée. L'empire fut perdu.

Mais, pendant qu'Hadrien, ou en Orient ou sur le Danube, combattait encore pour rétablir la paix du dehors, il fallait que, du fond de son camp, il assurât la paix du dedans. Ici Hadrien se trouvait entre son bon sens et ses passions. Un historien contemporain [1], malheureusement perdu, affirmait qu'Hadrien était né cruel, qu'il sut seulement contraindre sa nature et se

1. Marius Maximus apud Spartian, 19.

plier, par sagesse politique, à des actes d'humanité. Il est permis de croire en effet que, dans cet homme si dépourvu de sens moral, il y avait un peu de Domitien et de Néron ; mais il y avait, d'un autre côté, une intelligence plus forte et une volonté plus ferme, capables au besoin, l'une du vrai, l'autre du bien. Imparfaitement sans doute, mais dans une certaine mesure, sa sagacité politique put lui tenir lieu de conscience.

Ce n'est pas, du reste, que les sujets d'ombrage ou les conseils de rigueur lui manquassent. Dès le premier instant de son règne, son ancien curateur, Cœlius Tatianus, lui écrit à la hâte et lui conseille trois meurtres. Hadrien s'y refuse. Environ un an après, est révélé un complot, vrai ou faux, formé pour assassiner Hadrien, alors à l'armée de Dacie. Hadrien écrit au sénat ; le sénat délibère, et, à la suite de cette délibération, qui n'était pas un jugement, quatre consulaires tombent frappés de mort en Italie pour ce complot dacique : Cornelius Palma, le vainqueur de l'Arabie, assassiné à Terracine, Publilius Celsus à Baies, Nigrinus à Tarente, Lusius Quietus sur la grande route ; tous les quatre illustres sous Trajan [1]. Il n'y avait eu ni délateur, ni accusation, ni arrêt, ni bourreau ; tout cela était trop décrié. Mais les assassinats prenaient la place de la sentence, et les *bravi* celle des licteurs. Nous avons vu, au XVIe siècle, la plupart des cours de l'Europe, sous l'inspiration de Machiavel, reconnaître au prince le droit de meurtre et lui permettre de faire poi-

1. Sur Palma et Quietus, v. ci-d., t. I, p. 298, 310. 364, 384, 385, 388..... L. Publilius Celsus, consul en 109 et 113. Trajan lui avait fait élever une statue. Dion, LXVIII, 16. — Nigrinus est celui qui avait été tribun du peuple sous Trajan. Pline, *Ep.*, V, 14, VII, 6. Sa fille épousa Ælius Verus, qui fut depuis adopté par Hadrien. — Voir encore Spartian., in *Hadr.*, 4, 7 ; Dion, LXIX, 2.

gnarder au coin de la rue l'homme qu'il n'osait pas faire juger. Rome allait entrer dans cette voie ; la tyrannie de Néron allait recommencer à coups de stylet.

Mais Rome jeta un cri d'horreur. On ne se demanda pas si le complot était réel, si les victimes étaient coupables ; on les jugea d'après leur genre de mort et on les tint pour innocentes. Hadrien dut revenir à la hâte pour repousser la responsabilité de ces meurtres. Il la rejeta plus ou moins ouvertement sur son triste conseiller Tatianus, préfet du prétoire et qui tenait beaucoup à ce système de gouvernement par le poignard. Il se plaignit, non sans quelque raison, du triste sort des princes contre lesquels on ne croit un complot réel que quand ils ont été mis à mort. Mais, tout en se plaignant, il s'humilia. Il jura devant le sénat, avec toutes les imprécations possibles, que jamais sénateur ne serait condamné qu'après une sentence du sénat [1]. Obligé envers Tatianus et forcé à le ménager, il lui prépara de loin une disgrâce honorifique par laquelle il comptait se débarrasser de ce personnage. L'opinion avait du moins remporté cette victoire que le crime ne passât point sans désaveu.

Il y a plus : par suite même de ce crime, Hadrien dut marquer davantage ses pas dans la voie de la clémence politique. On le vit abolir une fois de plus (elles avaient été si souvent abolies, mais toujours pour renaître !) les accusations de lèse-majesté ; user de miséricorde envers les condamnés de tout genre ; ne vouloir pas pour sa caisse personnelle de l'argent des confiscations ; n'en vouloir que pour le trésor de l'État, et cela rare-

1. Spartian., 6. Dion, LXIX, 2. *Excerpta Peiresc.*

ment, jamais contre l'équité, et en laissant toujours une part aux enfants du condamné [1]. On le vit, cuirassé contre l'attrait de l'argent, loin de vouloir être, comme Néron ou Domitien, l'héritier de tout le monde, n'accepter de legs que de ses amis, et encore lorsqu'ils n'avaient pas d'enfants. On le vit enfin, avec ces allures modestes qu'Auguste avaient rendues classiques, plein de respect pour le sénat, ne recevant un sénateur que debout ; jurant au sénat qu'il ne voulait être que l'homme d'affaires de la république et administrer l'État, non comme sa chose propre, mais comme celle du peuple. Ce principe posé, il permettait (chose plus méritoire !) qu'on le lui rappelât. Une femme lui demandant justice : « Je n'ai pas le temps, lui dit-il. — Ne sois donc pas empereur. » Hadrien l'écouta et la satisfit.

Par suite du même principe et de la même imitation, Hadrien fut financier sévère. Pour être artiste, il n'en était pas moins administrateur. « Il ne permettait pas qu'on achetât rien sans nécessité et ne se souciait pas de nourrir des bouches inutiles. » Aux jours de festin, où les convives étaient partagés en plusieurs tables, il se faisait apporter des plats de la dernière table pour s'assurer si on n'avait pas volé aux dépens des moindres invités. Avec son admirable mémoire, « il savait les affaires de l'empire comme un père de famille ne sait pas ses propres affaires. » Et surtout, comme Trajan, il était maître chez lui. Il tenait ses affranchis en respect ; s'ils avaient seulement fait montre d'un crédit qu'ils n'avaient pas, il les châtiait rudement. Tous les

1. Μήτε τινὸς χρήματα ἀδίκως ἀφελέσθαι. Dion, LXIX, 5. Spartian., 7, 18.

torts des précédents empereurs n'avaient été, disait-il, que les torts de leurs affranchis.

Grâce à cette intelligence financière, il pouvait imiter, par un dernier côté, la politique intérieure d'Auguste et de Trajan, et traiter magnifiquement son peuple. Tandis que bien d'autres s'étaient ruinés ou devaient se ruiner en friandises pour leur table, en colifichets pour leurs boudoirs, et surtout en largesses volontaires ou involontaires pour leurs valets, Hadrien, avec les ressources bornées du trésor romain, maintint et récompensa treize armées, visita vingt-deux au moins des quarante provinces de l'empire, soulagea leurs souffrances, dota peut-être cinquante villes de travaux publics et de monuments, remédia, autant que possible, aux épidémies, aux disettes, aux tremblements de terre, augmenta le fonds de bienfaisance établi par Trajan [1]. Mais la canaille de Rome n'était pas négligée pour cela. Exigeante en fait de largesses comme les honnêtes gens en fait de clémence, elle devait être satisfaite. A l'avénement d'Hadrien (117), elle avait reçu trois pièces d'or (75 francs) par tête; un peu plus tard, une distribution double de celle-là ; dans tout le cours de son règne, sept distributions montant à un total de mille deniers (1,000 fr.) par tête : c'était donc une largesse de 300 millions, si nous admettons 300,000 parties prenantes [2]. Le trésor faisait des aumônes

1. Pueris et puellis, quibus etiam Trajanus alimenta detulerat, incrementum liberalitatis adjecit. Spartian, 7.

2. Voyez les monnaies et le *M.-S. Vindob*; Spartian., in *Had.*, 6, Il y a en effet sept types de monnaies rappelant des libéralités. (Eckhel, p. 476, 503.) Elles indiquent les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e *congiaires*. La dernière libéralité, pour l'adoption d'Elius Verus, coûta à Hadrien, selon Spartian., 300 millions de sest. (75 millions de francs). Ce qui, à 150 fr. par tête, supposerait 500,000 parties prenantes.

même hors de Rome. Hadrien remit 900 millions de sesterces (225 millions de francs) de dettes arriérées, ou envers lui-même ou envers l'État. Les titres entassés furent brûlés publiquement dans le Forum de Trajan. Cette libéralité devint presque une règle après lui ; mais Hadrien se vante « d'être le premier et le seul prince qui ait ainsi rassuré, non-seulement la génération présente par un sursis plus ou moins long, mais la génération future par la remise du capital [1]. »

Telle était donc la politique générale d'Hadrien : paix et dignité au dehors, maintenues par l'habileté diplomatique, par d'utiles largesses et par la bonne contenance des armées ; paix et sécurité au dedans, assurées par la douceur du gouvernement, par une économie sévère et par des libéralités bien placées. Hadrien marchait ainsi pleinement dans les voies d'Auguste auquel il ne ressemblait guère et de Trajan qu'il n'aimait pas. C'est une chose singulière que l'ascendant posthume avec lequel l'exemple de Trajan s'imposait à Hadrien. Ce père adoptif dont il était jaloux ; dont il abandonnait les conquêtes comme impossibles à garder ; dont il détruisait les monuments, pour peu qu'il eût un prétexte pour le faire [2] ; dont il persécutait les

1. QVOD VNVS OMNIVM PRINCIPVM ET
SOLVS REMITTENDO SESTERTI
VM NOVIES MILLIES CENTENA
MILLIA. N. DEBITVM FISCI NON
PRAESENTES MODO. SED. ET PO
STEROS SVOS PRAESTITIT HAC
LIBERALITATE SECVROS.

Cette inscription porte *Trib. pot.* II, *Cos.* II (an 118). Gruter, p. 10. — Les monnaies indiquent la même somme. (RELIQVA VETERA HS. NOVIES MILLIES ABOLITA. Un licteur brûle les titres). Voyez Spartian., 7, et Dion, LXIX, 8.

2. Ainsi, outre le pont du Danube, un théâtre à Rome, au regret de toute la ville.

amis; dont il chargeait la mémoire de toutes les mesures impopulaires qu'il pouvait prendre, en exécution, disait-il, de ses volontés; dont il eût voulu, en un mot, détrôner la gloire par une gloire toute différente : ce père adoptif lui imposait cependant d'une manière invincible cette politique de clémence inaugurée par lui, aux applaudissements de l'empire délivré. Trajan avait mis en vogue la vertu; il avait expérimenté la clémence, et la clémence lui avait réussi. Un fou tel que Commode pouvait seul fermer les yeux à cette expérience, et Hadrien n'était pas un fou.

Il y a cependant ici un fait digne d'attention. Tibère n'était pas un fou non plus, lorsque, cent ans auparavant, il s'était trouvé dans la même situation qu'Hadrien, succédant comme lui à un prince dont la mémoire lui était peu agréable, mais dont le gouvernement avait donné une longue paix et laissait un souvenir vénéré. Peu importe; les sympathies populaires ne défendirent pas la politique d'Auguste contre les antipathies personnelles de son successeur, et, après quelques années de dissimulation plutôt que de modération, le mauvais génie reprit le dessus : Tibère dévia de la politique d'Auguste et inaugura le gouvernement du sang. Hadrien, tout au contraire, imita son prédécesseur, quoiqu'il ne l'aimât pas, et fit taire ses propres instincts, peu modérés et peu cléments, pour adopter le gouvernement de la modération et de la clémence. D'où vient dans une situation pareille cette différence de conduite? Est-ce seulement de la différence des caractères? Tibère, sans doute, était plus méfiant et plus avare, Hadrien plus ouvert et plus libéral. Mais, ni les instincts sanguinaires, ni les instincts envieux,

ni l'ambition égoïste ne manquèrent à Hadrien, et je ne sais si, moralement parlant, il valait beaucoup mieux que Tibère. La grande différence est celle des époques. Auguste avait bien pu pratiquer et faire bénir une politique humaine ; il n'avait pas fait entrer dans les consciences le sentiment moral, intime, sérieux de l'humanité ; il avait laissé Rome tout aussi inhumaine qu'il l'avait reçue, parce qu'il l'avait laissée tout aussi idolâtre. Mais Trajan avait rencontré et laissait après lui une Rome tout autre. Dans la Rome de Trajan, où les chrétiens s'étaient multipliés, où l'Évangile avait commencé à purifier l'air, le sens moral avait grandi ; la moyenne des consciences s'était élevée de quelques degrés ; le sentiment de l'humanité s'était affermi. La Rome d'Auguste en face de Tibère n'avait pas eu un autre sentiment que celui de la peur ; mais la Rome de Trajan, en face d'Hadrien, sut exiger le maintien de cette politique clémente dont elle jouissait depuis vingt ans. Si la tradition de Trajan s'imposa à Hadrien avec une puissance morale que la tradition d'Auguste n'avait pas eue pour s'imposer à Tibère, c'est que cette tradition avait déjà, dans une certaine mesure, quoique sans le savoir et surtout sans le vouloir, l'appui de l'Évangile.

CHAPITRE II

HADRIEN. — SES VOYAGES

— 120-130 —

On avait donc la paix ; les barbares se tenaient tranquilles. Les grands personnages du temps de Trajan étaient ou morts, ou intimidés, ou satisfaits. Hadrien s'était délivré, en le reléguant au sénat, de son préfet du prétoire, Tatianus, son mauvais génie ; il l'eût fait mourir, disait-il, si ce n'eût été un meurtre de plus après ceux que Tatianus avait conseillés : au moins alors, on comptait les têtes humaines ! Le sénat se trouvait suffisamment honoré ; le peuple de Rome n'avait plus faim ; les contribuables des provinces ne criaient plus misère. Hadrien put alors commencer cette vie de voyages qui est le trait saillant de son règne, et qui le remplit [1].

Hadrien en cela cédait, sans doute, à la curiosité passionnée qui le dominait. Tout ce que ses livres lui avaient raconté, il voulait le voir de ses yeux, dit un historien ; et c'était, en effet, une magnifique fantaisie que de s'en aller, à travers un monde soumis jusqu'à l'adoration, tout explorer en curieux, tout apprécier en poëte, tout embellir en roi. L'homme qui possédait en maître absolu cette partie du monde, alors et au-

1. On peut voir surtout, sur les voyages d'Hadrien, le Mémoire de l'abbé Greppo. Paris, Debécourt, 1842.

jourd'hui encore la plus civilisée, depuis Carlisle jusqu'à Syène et depuis Fez jusqu'à Panticapée; tant de régions et tant de cités encore belles dans leur déclin ou déjà brillantes dans leur jeunesse; — à l'Occident, Londres naissant, Paris encore obscur, Marseille opulente et lettrée, Cordoue, Cadix, Tarragone, puissantes et riches; Carthage relevée, et toute cette côte africaine, alors à l'apogée de sa civilisation et de son opulence : — de l'autre côté, Alexandrie toujours glorieuse; Memphis, Antioche, Smyrne, Éphèse, Athènes, Corinthe, en décadence peut-être, mais encore entières; l'Orient, en un mot, sans Turcs et sans ruines : — cet homme pouvait bien se donner la satisfaction de faire le tour de ses domaines et l'inventaire de ses richesses.

Mais ces voyages, pour être artistiques et curieux, n'étaient pas pour cela sans une pensée politique. J'ai déjà dit comment le séjour de Rome était funeste aux empereurs. Trajan s'en était préservé par la guerre; Hadrien voulut s'en préserver par les voyages; tous deux assez sages financiers pour être en état de payer les frais de leur absence. De plus, Hadrien pouvait se dire qu'entre les peuples de l'empire, divers comme ils l'étaient, le lien avait besoin d'être raffermi. Il eût été dangereux que Rome et l'empereur s'imposassent éternellement au monde en vertu de leur seul droit de conquête et de souveraineté, sans s'occuper du monde, sans le connaître et sans le voir. Il était temps de ne plus régner de si loin, d'être autre chose que le César des bords du Tibre. Il fallait que le père de la patrie romaine devînt le père de la patrie universelle; qu'il fût pour ses provinces, non pas un chef purement officiel, un chef invisible, aveugle, sourd, mais un

chef réel, visible, voyant, entendant; qu'il prouvât par sa présence qu'il était autre chose qu'un mythe, un fantôme et un dieu. Pour tant de nations qui, livrées à elles-mêmes, pouvaient remonter aux souvenirs de leur antique indépendance, il fallait être l'unité romaine personnifiée, concrète, agissante, bienfaisante s'il se pouvait. Il est bien plus facile aux multitudes de se rattacher à un homme que de se subordonner à une idée ! Combien de souverains modernes, à qui cette sagesse a manqué et qui, « se plaignant de leur grandeur qui les attachait au rivage, » ont dormi du sommeil de Louis XV, au milieu d'un royaume qui ne les connaissait pas et qu'eux-mêmes ne pouvaient connaître! Les grands souverains, César, Charlemagne, saint Louis, Charles-Quint, Henri IV, Napoléon, ont voyagé, beaucoup, il est vrai, pour les nécessités de la guerre, mais aussi pour les intérêts de la paix. Hadrien seul peut-être, en pleine paix et pour les seuls intérêts de la paix, a voyagé quinze ans de suite.

Ces voyages, du reste, magnifiques par les grandes choses que le prince trouvait ou même laissait après lui, ne l'étaient pas par son cortége. A Rome, sa vie ordinaire était simple; elle avait moins d'appareil encore dans les provinces. Hadrien vivait et voyageait en soldat; sobre jusqu'à la frugalité, ne buvant de vin qu'à un seul repas, mangeant au besoin le lard et le fromage du légionnaire; ne portant que l'habit le plus simple, sans or et sans pierres précieuses à son baudrier; marchant, selon l'exemple de Trajan, en avant de ses troupes, à pied ou à cheval, la tête découverte, et faisant ainsi vingt milles, le harnais sur le dos, à la pluie, au soleil, à la bise, sous tous les climats qui peuvent se rencontrer entre les monts Cheviots et le mont Atlas.

C'est ainsi que ses monnaies nous le montrent, en avant des drapeaux, l'habit relevé, avec cet exergue : *Discipline impériale.* (DISCIPLINA AVG [1]).

L'armée et sa discipline étaient, en effet, la première pensée du prince dans ses voyages. Hadrien, à cet égard, nous rappelle Louis XI, ce prince si différent de lui : tous deux sachant la guerre et l'ayant faite, non sans honneur ; tous deux la redoutant comme hommes politiques et achetant parfois la paix à prix d'argent, mais tous deux maintenant par de grands efforts, et comme première condition de la paix, la force, la tactique, la discipline de leurs armées. C'est à Louis XI que la France a été redevable de cette artillerie qui, sous le règne plus guerrier de Charles VIII, porta la terreur en Italie. C'est à Hadrien que la milice romaine a dû les principes stratégiques et la rénovation de sa discipline, qui, maintenue jusqu'à la fin, conservèrent, au milieu de la décadence universelle, un peu de séve dans l'armée. Comme tous les hommes qui connaissent la vie militaire, Hadrien savait que la discipline doit être plus rigide, les austérités de la milice plus strictement observées dans la paix que dans la guerre. Il arrivait dans ces camps inactifs du Rhin et du Danube, surveillant la dangereuse oisiveté de la paix ; coupant court aux faiblesses, aux amollissements, aux dilapidations ; pourvoyant au bien du soldat, mais aussi au bien de l'armée ; visitant les malades, goûtant la nourriture, mais aussi faisant démolir les salles de festin, les portiques, les galeries de verdure [2], les cryptes souter-

1. V. aussi les monnaies représentant Hadrien en face de ses soldats, dans l'attitude de l'allocution, avec : EXERCITVS GERMANICVS, RHAETICVS, DACICVS, PARTHICVS, etc.

2. *Topia*, τοπηία. Spart., in *H.*, 10.

raines qui servaient de refuge contre la chaleur ; inspectant les armes, visitant le sac du soldat pour en faire disparaître les superfluités du luxe. Hadrien, prince pacifique, inspecta ainsi tous les campements de l'empire. Ses monnaies nous le montrent devant le front de treize armées différentes. Ses écrits militaires demeurèrent après lui le code de la discipline.

Mais la seconde pensée du prince voyageur était pour les peuples. Le métier d'empereur avait été réduit par les premiers Césars à quelque chose de fort simple : vivre à Rome ou près de Rome, s'y faire craindre des gens importants et se reposer de tout le reste sur ses affranchis. Une armée de procurateurs et de publicains répondait des provinces à l'empereur, et, pourvu qu'ils lui envoyassent quelque peu de l'argent qu'ils avaient levé, ils pouvaient s'en attribuer le surplus. Les princes même qui surent un peu administrer, faisant de temps en temps un exemple, empêchaient le mal plutôt qu'ils n'opéraient le bien. La fortune de l'empire se dépensait naturellement autour de l'empereur ; elle était absorbée par l'Italie. Hadrien parcourut les provinces, dans cette pensée qu'elles aussi étaient membres vivants de l'empire, et devaient, non-seulement contribuer à sa vie, mais y participer. Il ne se contenta donc pas de châtier les gouverneurs, et cela avec tant de zèle qu'on lui reprocha de trop provoquer les dénonciations [1] ; il ne se contenta pas de scruter les registres des juges avec ce besoin acharné de connaître, qui lui faisait voir clair dans bien des intrigues ; il ne se contenta pas de tenir

1. Rescrit d'Hadrien qui, en vertu de la loi Julia *repetundarum*, interdit au proconsul de laisser son lieutenant (*legatus*) quitter la province avant lui, (pour que ni l'un ni l'autre ne puisse échapper à sa responsabilité). *Digeste* 10. *de officio procos.* (1,16).

en respect, comme rarement prince l'avait fait, la cohorte des procurateurs et des affranchis ; il ne protégea pas seulement les provinces, il les releva. Il tint à honneur de régner au milieu d'elles au même titre qu'il régnait à Rome, comme prince, comme magistrat, comme père. Il ne dédaigna pas d'accepter à titre honorifique les magistratures locales, d'être préteur en Étrurie, dictateur dans le Latium, démarque à Naples, magistrat quinquennal dans le pays de sa famille, Italica, et dans Hadria, son autre patrie ; archonte à Athènes ; citoyen partout, maître et conquérant nulle part. Cette association du César et de la province, ce niveau d'égalité entre Rome et le peuple conquis est figuré sur les monnaies par lesquelles chaque province salue l'arrivée d'Hadrien. La province n'y est plus représentée comme autrefois aux genoux de l'empereur et relevée par lui, mais debout à ses côtés et sacrifiant avec lui.

Par suite, les villes eurent leur part au budget de l'empire. Trajan avait dû courir au plus pressé et avant tout soulager l'Italie. Sous Hadrien, les grands travaux accomplis aux frais du trésor de l'État ou du trésor du prince ne furent plus réservés exclusivement à la péninsule. Hadrien, parcourant le monde, mena à sa suite une légion, divisée en cohortes et en centuries, une légion non de soldats, mais d'architectes, de peintres, de sculpteurs, de maçons, de charpentiers [1]. Les ponts, les aqueducs, les théâtres élevés par lui restèrent après lui comme souvenirs de son passage. Il sembla être partout comme dans sa ville. De cette façon, l'empire ne donna plus seulement aux provinces sécurité et soulagement, mais progrès et splendeur ; et, pour perpé-

1. Aurel. Victor, *Epitome*, 14.

tuer la mémoire de ces nombreux et bienfaisants voyages, Hadrien fut déifié sous les traits et sous le nom de l'Hercule romain [1].

Cette tournée à travers le monde révèle bien ce qu'était la grandeur de cet empire et la puissance d'un César, même pour le bien. Hadrien va d'abord dans les Gaules [2] (120), il y trouve des populations souffrantes, il les soulage. Il passe en Germanie; il réveille ses armées, sentinelles un peu assoupies de la ligne du Rhin; là encore un peuple barbare lui demande un roi qu'Hadrien lui donne. Il franchit la mer, va en Bretagne (121); là il trouve la frontière menacée par les barbares : Trajan eût envahi le pays des Scots; Hadrien, avec son esprit défensif, se contente de se fortifier contre eux [3], et, en arrière de la ligne qu'avait tracée Agricola, il trace ce rempart de quatre-vingt milles [4] de long qui

1. ΗΡΑΚΛΗΣ ΡΩΜΑΙΟΣ.-ΤΩ ΗΡΑΚΛΕΙ ΣΩΤΗΡΙ ΑΥΓ. Nummi Arschotiani, tab. 39.

2. Monnaies : ADVENTVI AVG. GALLIÆ — RESTITVTORI GALLIÆ. (Il y a également des monnaies avec ces deux exergues pour les autres provinces) Le type des monnaies ADVENTVI est un personnage (la province) faisant des libations, le prince à ses côtés et près d'eux un emblème qui caractérise la province (pour la Gaule, un cheval qui se cabre); le type des monnaies RESTITVTORI, est l'ancien type, la province à genoux relevée par l'empereur. Voyez Eckhel.

Sur le séjour d'Hadrien en Gaule, v. aussi l'inscription (année 119-120), des NAUTÆ RHODANICI, près de Tournon. Millin (*Voyage dans le Midi*, ch. XXXIX). — Une autre près de Riez, relative aux routes.

3. Il y eut cependant quelques combats. Voyez le passage de Fronton cité plus haut et l'inscription de T. Pontius Sabinus, tribun *in expeditione Britannica*. Henzen, 5456.

4. Spartien, 11. La distance de Newcastle à Carlisle est de 60 milles anglais, équivalant à 65 milles romains seulement. Mais cette différence peut s'expliquer par des angles saillants ou rentrants de la ligne romaine. Ce rempart allait de l'embouchure de la Tyne dans la mer du Nord, à celle de l Irthing dans la Solway. Il était fortifié par 81 redoutes, dont 23 sont encore connues par leurs noms. Le rempart, qui subsiste encore aujourd'hui, a 12 pieds de haut et 8 pieds d'épaisseur. La frontière d'Agricola était l'isthme de Glascow à Falkirk, 25 lieues plus au nord. Voyez ci-dessus, t. I, p. 43, 100. — Inscription OPVS VALLI, trouvée en Angleterre. Mattei *Mus. Veron.* 456.

joint les deux mers de Newcastle à Carlisle, et dont les restes se voient encore aujourd'hui.

Après un an de séjour dans cette île de Bretagne qui depuis Claude voyait pour la première fois un empereur, l'Espagne appelle Hadrien. En passant de nouveau à travers la Gaule, il fonde à Nîmes une basilique ou un temple en l'honneur de Plotine, sa mère adoptive et sa protectrice auprès de Trajan. Il séjourne l'hiver à Tarragone (122) et y relève le temple d'Auguste, sans vouloir y attacher son nom : Hadrien eut souvent le mérite de ces modestes et précieuses restaurations. Il appelle là toute l'Espagne représentée par ses plaideurs, ses solliciteurs et ses magistrats. Là, pendant qu'il se promenait dans un jardin, un esclave veut le tuer; Hadrien le saisit de sa propre main, le livre à la justice, puis reconnaît qu'il est fou et le remet tranquillement aux médecins pour le traiter. Chez un empereur romain, c'était de la clémence [1].

Hadrien semble avoir parcouru ensuite la côte d'Afrique. Elle avait grand besoin de sa présence. Dans la partie occidentale, la Mauritanie était de nouveau agitée; à l'orient, le pays de Cyrène souffrait encore des désastres de cette révolte judaïque qui avait troublé les dernières années de Trajan. Hadrien apaise les troubles, soulage les plaies, sans parler d'un lion énorme qu'il tue à la chasse [2]. Le sénat lui vote des actions de grâces pour la paix de l'empire, et Hadrien est repré-

1. Monnaies comme ci-dessus. L'Espagne y est caractérisée par une femme tenant un rameau d'olivier; à ses pieds, un lapin. — Inscription milliaire près de Salamanque; Maffei, *Mus. Veron.*, 124. — Aulu-Gelle mentionne une harangue d'Hadrien en faveur de sa ville originaire d'Italica. XVI, 13.

2 Athénée, XV, 21. Inscriptions relatives aux routes, près de Carthage et de Rusicade. Orelli, 3564, et l'abbé Greppo, p. 208. Sur le séjour d'Hadrien en Afrique, voir les monnaies avec les exergues *restitutori* et *adventui aug.*,

senté tendant à la province à genoux une main secourable avec ces mots : Au restaurateur de la province (122-123).

Cependant l'Orient lui donne des inquiétudes, les Parthes menacent. Il faut qu'Hadrien visite cette frontière de l'Euphrate que Trajan a vainement prétendu dépasser. Hadrien, qui, tout en aimant la milice, redoute la guerre, cette fois encore évite la guerre. En une seule entrevue, sa diplomatie intelligente assure le maintien de la paix.

Cette crainte écartée, Hadrien poursuit ses voyages. Les contrées les plus chères à son imagination et à ses souvenirs s'ouvrent maintenant devant lui. Il va entrer dans les pays colonisés, civilisés, habités par la race hellénique. Il visite donc la plaine de Troie, et trouve là des os gigantesques, appelés os d'Ajax, qu'il fait solennellement inhumer [1]. Il parcourt toutes les parties de l'Asie Mineure (124), la province d'Asie, celles de Bithynie, de Cappadoce, de Phrygie, de Cilicie, consacrant par des monuments le souvenir de son séjour et des soulagements qu'il leur apporte [2]. Il y laisse encore d'autres souvenirs : Smyrne et Stratonicée lui doivent des forums et des temples; Nicée et Nicomédie,

applicables aux provinces d'Afrique, Libye, Mauritanie. L'Afrique proprement dite (régence de Tunis) est caractérisée par une corbeille pleine d'épis, la dépouille d'un éléphant, un lion qu'elle a à ses pieds. Ailleurs encore, un scorpion ou une corne d'abondance — La Mauritanie, par un Maure tenant la bride d'un cheval, ou par une femme vêtue en amazone.

Au voyage d'Hadrien en Afrique doit se rapporter une inscription qui rappelait les largesses de l'empereur envers la garnison et citait l'allocution louangeuse que l'empereur avait adressée aux divers corps de troupes. Inscription de Lambæsa. Renier, *Inscript. romaines de l'Algérie*, 5.

1. Philostrat., *Heroic.*, I, 2.

2. Voyez les monnaies des provinces avec les légendes citées ci-dessus, et de plus les nombreuses monnaies des villes. L'*Asie* : une femme tenant le gouvernail d'un navire, Ephèse avec sa Diane, etc. — La *Bithynie* (patrie d'Antinoüs) :

renversées par un tremblement de terre, leur restauration[1]; Cyzique, un temple magnifique et qui passe pour une des merveilles du monde[2]. Cyzique compte Hadrien parmi ses divinités et l'appelle son treizième dieu ; elle eût été plus sincère si elle eût dit son premier dieu.

Enfin Hadrien arrive à Athènes. C'est là sa ville d'affection, sa patrie intellectuelle, sa mère dans la sphère de l'art et du génie. Le *Petit Grec* est demeuré Grec par

têtes de Sabine, d'Hadrien, d'Antinoüs; un temple à huit colonnes, consacré à Rome et à l'empereur. — La *Cappadoce:* un personnage avec un diadème de tours, tenant à sa main le mont Argée. — La *Phrygie*, coiffée du bonnet national et tenant le *pedum*. — La *Cilicie* fournit plus de monnaies du nom d'Hadrien et plus de villes appelées de ce nom que nulle autre province; monnaies et inscriptions appelant Hadrien *Olympius* et *Sauveur du monde*. — La *Mysie*, même titre d'*Olympius*, monnaies nombreuses.

Vers ce temps, doit se placer la visite d'Hadrien aux provinces et aux armées de Thrace et de Macédoine qui se trouvaient intermédiaires entre l'Asie Mineure et la Grèce. Elle n'est rappelée que sur les monnaies qui caractérisent la Thrace par une figure d'homme vêtu d'anaxyride (pantalon large et flottant) et la Macédoine par un personnage coiffé du bonnet et tenant à la main un fouet.

1. Parmi les monnaies des villes, voyez les suivantes : à Éphèse, *Victoire d'Hadrien ; justice d'Hadrien ; jeux d'Hadrien*. — A Smyrne, Jupiter revêtu de la toge; à Smyrne, Laodicée, Amisus, Pergame, des monnaies avec des exergues en latin, ce qui était chez des Grecs un des actes d'adulation les plus marqués. — A Hadrianothère (*chasse d'Adrien*), en Bithynie, le prince tuant un ours. — A Trapezus (Trébizonde), statue d'Hadrien montrant la mer (Arrien). — Sebastopolis appelle Hadrien *bienfaiteur* (Inscript. d'Athènes), — A Magnésie, jeux d'Hadrien. J'ai parlé plus haut des villes qui ont reçu ou pris le nom d'Hadrien.

2. Voyez l'éloge emphatique que fait le rhéteur Aristide du temple de Cyzique (*Ad Cyzicenos*), que les Byzantins comptent, au lieu et place du temple d'Éphèse, parmi les sept merveilles du monde. Les ruines colossales de ce temple ont été reconnues et examinées, mais sans pouvoir être explorées à fond par des voyageurs modernes, MM. Guillaume et Perrot (*Revue archéologique*, 1864, I, p. 350 et suiv.) — Les colonnes, dont ils ont retrouvé des fragments, devaient avoir une hauteur de 21 ou 23 mètres.

D'après Malala (au vi^e siècle), le faîte du temple portait encore, de son temps, un buste d'Hadrien avec ces mots : *Hadrien-dieu*.

La ruine du temple, par un tremblement de terre dont parle Dion (LXXX, 4), sous le règne d'Antonin, n'avait donc pas été si complète qu'il le dit, ou le temple avait été restauré. Ce serait après cette restauration et pour la célébrer qu'aurait été prononcé le discours d'Aristide en l'an 167, sous Marc-Aurèle.

la pensée, par la poésie, par l'amour des arts, malheureusement aussi par les mœurs. A Athènes, Hadrien n'est plus ni Romain, ni homme politique, ni homme de guerre. Il n'est que le disciple de Phidias, de Polygnote et de Sophocle. Il a été jadis archonte d'Athènes; il préside maintenant comme agonothète aux jeux qu'Athènes donne en son honneur ou à ceux que lui-même donne à Athènes. Il agrandit, il embellit, il enrichit Athènes: il lui donne à elle, humble sujette de l'empire romain, la souveraineté de Céphalonie; il remplit ses greniers de blé; il l'augmente d'une ville nouvelle qu'il appelle la ville d'Hadrien[1]; il lui construit, avec une profusion vraiment filiale, des ponts, des aqueducs, des bibliothèques, des temples[2]; il embellit le théâtre de Bacchus, si glorieux aux temps de Sophocle et d'Euripide[3]; il élève ou il achève ce temple de Jupiter Olympien à Athènes auquel des siècles ont travaillé et dont l'enceinte est de quatre stades. Hors d'Athènes, mais dans une île chère à toute la race athénienne, dans l'île de Délos, il construit une ville qu'il

1. Voyez la double inscription qui se lit encore sur la limite des deux villes :

ΑΙ ΔΕΙΣ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΚΟΥΧΙ ΘΗΣΕΩΣ ΠΟΛΙΣ.
ΑΙ ΔΕΙΣ ΑΘΗΝΑΙ ΘΗΣΕΩΣ Η ΠΡΙΝ ΠΟΛΙΣ.

« C'est ici la ville d'Hadrien et non celle de Thésée. — C'est ici Athènes, la ville antique de Thésée. » Gruter, 1078.

2. Temple de Junon. Pausanias. — De Jupiter Panhellénius. Dion. — Achèvement du temple de Jupiter Olympien à Athènes. Spartian, 13; Dion, LXIX, 15; Pausanias, I, 18, V, 12; Philostrate, *Sophist.* — Inscription de l'an 119 mentionnant la construction d'un aqueduc dans la nouvelle Athènes. Gruter, 177. Voy. en général Pausan., I, 3, 18, 24. Hierony., *Chron.*, 123; Dion, 15, 16.

3. Des fouilles entreprises depuis quelques années ont révélé la part prise par Hadrien à l'embellissement de ce théâtre, la construction d'une nouvelle scène et l'érection d'une statue, peut-être même de treize statues de l'empereur, repondant à chacune des treize tribus.

appelle Nouvelle-Athènes. Il n'est plus le législateur de l'empire, mais celui d'Athènes; il lui donne un code de lois, qui renouvelle ceux de Dracon et de Solon. Il demande l'initiation aux mystères d'Eleusis, mystères encore vénérés et demeurés comparativement purs au milieu de la dépravation des cultes helléniques. En un mot, Hadrien participe aux fêtes, aux jeux, aux lois, aux enthousiasmes, aux souvenirs nationaux du peuple athénien réveillé [1].

Ce qu'Hadrien fait à Athènes, il le fait, à un degré moindre, dans toute la Grèce. Il embellit toutes les villes [2], il se fait admettre à tous les mystères, avide à la fois et de gloire et de superstition [3]. On remarque que, confiant à l'égard de ce peuple frère, il entre, sans être accompagné d'un seul homme armé, dans ces sanctuaires où les sacrificateurs, sinon d'autres, avaient des couteaux entre les mains (remarque qui indique assez quel était habituellement le degré de sécurité des empereurs). Aussi la Grèce l'appelle Hadrien le Panhellénique; l'Achaïe le nomme son restaurateur;

1. Hadrien fit plusieurs séjours à Athènes. Probablement, d'abord au temps de son éducation; puis en 112, où il fut archonte. Empereur, il y vint en l'an 6e de son règne (122-123); puis quatre ans après (126-127), époque où il fut initié à Éleusis et reçut les apologies chrétiennes; puis six ans plus tard (132-133), époque où il vint de nouveau à Éleusis, obtint un degré plus élevé d'initiation et célébra des jeux à Athènes. Ces dates sont données par Eusèbe et saint Jérôme dans leurs chroniques, et justifiées par M. l'abbé Greppo. On a trouvé à Éleusis une inscription de la hiérophantide qui lui donna l'initiation.

2. « Celui qui a donné en abondance l'or à toutes les villes, Hadrien, a favorisé surtout l'illustre ville de Cécrops » Inscription; Shaw.

Thermes à Corinthe. Pausanias, II, 2.

Temple d'Apollon, à Mégare. Pausan., I, 42.

Temple d'Apollon Abœus, en Phocide, Paus., X, 35.

Portique, à Hyampolis, en Phocide. *Ibid.*

Addition de la course aux jeux Néméens. Pausan., VI, 16.

Temple de Neptune et temple d'Antinoüs, à Mantinée. Pausan., VIII, 9, 11.

3. Spartien, 13.

Mégare l'appelle son père nourricier (ΤΡΟΦΕΑ); Athènes, son sauveur et son fondateur (ΣΩΤΗΡΑ ΚΑΙ ΚΤΙΣΤΗΝ). Toutes les cités grecques, depuis Argos jusqu'à Tarse, plus flatteuses envers lui et plus flattées par lui que les cités de l'Occident, le nomment, comme Jupiter, *Olympien*. Cyzique reconnaissante le proclame « son très-fortuné empereur » [1]. Une ville de Cilicie l'appelle sauveur du monde (ΤΟΝ ΣΩΤΗΡΑ ΤΟΥ ΚΟΣΜΟΥ) [2].

La Grèce devait en effet à Hadrien une certaine reconnaissance. Son voyage avait été une véritable résurrection de la Grèce, au moins de la Grèce savante. Athènes, où des chaires de rhétorique et de philosophie, fondées par les empereurs, sont entourées d'honneurs et de priviléges nouveaux [3]; Athènes va redevenir la capitale intellectuelle du monde, et ressaisir le sceptre que lui disputent Smyrne, Éphèse, Marseille, Alexandrie. Ce sera plus que jamais le règne des rhéteurs ou, comme on les appelle, des *sophistes*, ces hommes si honorés en leur siècle, si oubliés depuis. Aux uns, le Musée d'Alexandrie sera ouvert comme une glorieuse retraite; aux autres, les préfectures, les consulats, les richesses viendront en abondance. Leurs villes, fières de leur gloire et souvent heureuses de leurs bienfaits, leur dresseront des statues. Lollianus d'Éphèse, le premier titulaire de la chaire d'Athènes [4], et en même

1. ΕΥΤΥΧΕΣΤΑΤΟΝ ΣΕΒ. ΚΥΖΙΚΗΝΩΝ (monnaies). ΑΔΡΙΑΝΗΣ ΝΕΟΧΟΡΟΥ ΦΙΛΟΣΕΒΑΣΤΟΥ (Inscription relative aux jeux en l'honneur d'Hadrien.)

2. Inscription d'Anemurium, en Cilicie. Greppo.

3. La chaire de rhétorique (σοφιστικὸς θρόνος) recevait 10,000 drachmes (Philostrate, II, 2; Lucien; *Eunuch.*, 3.) La chaire de philosophie (πολιτικὸς θρόνος), un talent (6,000 dr. Philostrate, *ibid.*); ou, selon Tatien, 600 pièces d'or (15,000 fr.?). Antonin et Alexandre Sévère firent de nouvelles libéralités aux professeurs.

4. Προυστῆ μὲν τοῦ Ἀθήνῃσι θρόνῳ πρωτός. Philostr., *Sophist.*, I, 23.

temps stratége de cette république, nourrira des bénéfices de sa chaire la ville affamée. Favorin d'Arles, Denys de Milet, Marc de Byzance seront récompensés par Hadrien, « de tous les princes le plus disposé à encourager ce genre de vertu [1] » (la rhétorique). Mais de tous ces rhéteurs le plus honoré et le plus arrogant sera Polémon. Il a été accablé d'honneurs presque dès son enfance ; Trajan l'a dispensé de payer aucun droit de péage quand il est en route ; Hadrien lui a accordé, à lui et à ses descendants, la présidence des jeux d'Olympie : il a pu faire la fortune de deux villes, l'une, sa patrie d'origine, Laodicée, l'autre, sa patrie de choix, le domicile de sa rhétorique, Smyrne. A Smyrne, il a bâti un marché, un temple et un gymnase, le plus beau de l'Asie, tout cela avec les millions que lui a donnés Hadrien et dont il a gardé une bonne part pour lui-même [2]. Magnifique et orgueilleux, il ne marche pas sans une multitude d'esclaves, de chiens, de chevaux dont les mors sont en argent ; il traite, dit-on, les villes, comme ses inférieures, les empereurs comme ses égaux, et les dieux comme les empereurs. Quand il se sent près de mourir, ce parleur infatigable dit à ses amis : « Fermez bien mon tombeau, pour que le soleil ne me voie pas réduit à me taire. »

Tels étaient les succès et les récompenses du grand art de la rhétorique. Et même, quand il s'agissait de

1. Philostrate, *Sophist.*, I, 24.

2. Hadrien lui donna pour Smyrne, d'abord mille myriades (dix millions de francs), qu'il employa à ces constructions : puis 25 myriades (250,000 fr.), qu'il se permit de dépenser pour lui-même. Comme les Smyrnéens se plaignaient, Hadrien leur répondit : « Antonins Polémon m'a rendu ses comptes. » Philostr., *Vit. sophist.*, I, 25; Verus, *ad Fronton.*, II, 3; M. Cæsar, *ad Fronton*, 3. Jugement de Marc-Aurèle sur l'éloquence de Polémon. *ad Verum*, I. 9.

sciences moins frivoles et par suite moins appréciées, le génie hellénique recevait encore de glorieuses récompenses. L'annaliste Philon devenait consul. Hadrien arrachait le Grec de Nicomédie, Arrien, à ses livres et aux entretiens familiers d'Épictète, pour le faire consul, gouverneur de province, général d'armée. Sous les ordres d'Arrien, un autre Grec, nommé Xénophon, était appelé à commander les armées romaines. Ne semble-t-il pas qu'avec ce nom de Xénophon l'ancienne Athènes et l'ancienne Grèce se relèvent et que l'empire romain ne doive plus être bientôt que l'empire hellénique?

Lorsque après cette bienfaisante visite à la Grèce qui terminait six années de voyage, après ce circuit complet de l'empire qui s'acheva par une ascension au mont Etna, Hadrien revint enfin à Rome (126), ce ne fut pas encore le terme de ses voyages. Au bout de deux ans nous le voyons repartir pour l'Afrique (129) : en Afrique, la flatterie se plut à dire qu'Hadrien avait amené avec lui des pluies abondantes après cinq ans de sécheresse. Nous le retrouvons encore deux fois à Athènes (127 et 133), comblant de nouvelles faveurs cette ville privilégiée, présidant comme archonte aux fêtes de Bacchus ; achevant et consacrant le temple de Jupiter Olympien, commencé depuis 560 ans; recevant l'initiation aux grands mystères d'Éleusis dont il n'avait encore franchi que le premier degré. Nous le trouvons en Syrie, en Arabie même, dans cette Arabie romaine (Arabie Pétrée) dont les monnaies l'appellent aussi le restaurateur [1]. Il convoque en Orient un congrès de

1. Monnaies RESTITVTORI et ADVENTVI : l'Arabie tenant un roseau (la cannelle ?); près d'elle un chameau.

rois; rois vassaux, tributaires, alliés, jadis ennemis (130). Quelques-uns méprisent son invitation; il les force à s'en repentir, non par le mal qu'il leur fait, mais par le bien qu'il fait aux autres. Il rend au roi des Parthes Chosroès, sa fille, demeurée, depuis les guerres de Trajan, prisonnière des Romains; il lui promet même de lui rendre, mais il ne lui rend pas, le trône d'or de ses ancêtres, autre trophée des guerres de Trajan [1]. Il donne des rois à quatre peuples du nord et de l'orient de la mer Noire [2]. Il reçoit une ambassade d'un roi de la Bactriane, limitrophe de l'Inde. Tous ces princes, il les renvoie enrichis de ses présents, éblouis de sa munificence, enorgueillis de ses caresses. Si Hadrien eût vécu davantage, Rome se fût fait une clientèle de monarques, plus étendue que la souveraineté armée rêvée par Trajan. Trajan serait peut-être allé en Chine l'épée à la main, Hadrien y serait certainement allé comme diplomate et comme curieux. L'un eût conquis le monde, l'autre l'eût gagné.

Et, pendant ces voyages, l'Italie et le peuple de Rome avaient-ils à se plaindre? L'Italie n'en voyait pas moins ses ports et ses routes magnifiquement construites et réparées [3]. Le peuple de Rome n'y perdait ni un boisseau

1. Spartian. 13.

2. *Malassus*, roi des Lazes (Lazistan); *Rhesmages*, des Abazes (Mingrélie); *Spadages*, des Saniges (Imérétie); *Stachimphax*, des Zuchi (Arrien, *de Ponto*). Autres rois vassaux sur la mer Noire : *Anchialus*, des Machelones et des Hénioques ; *Pharasmane*, des Ibères ; *Julien*, nommé par Trajan roi des Apsiles.

3. Pendant le cinquième tribunat d'Hadrien (121-122) : restauration du Pomérium à Rome (Gruter, 197-198). — Pendant le sixième, réparation d'une route à Suesse (*id.* 151). — Pendant le septième, de la via Cassia de Florence à Clusium (*id.* 156) ; de la via Appia sur une longueur de 15,750 pas, au moyen de 569,000 sesterces donnés par les riverains et de 1,147,000 ajoutés par l'empereur (Henzen, 6659). — Pendant le neuvième, de la via Julia

de blé, ni un pantomime, ni une bête féroce. Sauf les délateurs et les supplices, rien ne lui manquait des magnificences du temps de Néron. Hadrien restaurait ses monuments[1] ; Hadrien absent faisait tuer en un jour cent lions dans l'arène, parsemer de baume et de safran les bancs du théâtre, distribuer au peuple, non-seulement du pain, mais des parfums ; Hadrien, en partant, n'emmenait ni un gladiateur ni un histrion : vous voyez bien que Rome ne souffrait pas de son absence.

Et de plus, quand il revenait, il revenait plus Grec, plus homme d'esprit, plus magnifique, plus amusant que jamais. C'était toujours, sans doute, la simplicité traditionnelle de Trajan et d'Auguste ; leur familiarité au souper, à la chasse, au bain, mais relevées par une certaine pointe d'esprit et une grâce particulière à Hadrien. A ses amis, il envoyait son *tétrapharmaque* [2], son plat favori et dont il était l'inventeur; car il était même cuisinier. Avec son peuple il causait; quand on voulait,

d'Auguste, des bords de la Trébie jusques vers Monaco (*id.*, 5103). — Pendant le onzième, restauration d'un temple à Cupra Maritima (Belli, 1852). — Ostie CONSERVATA ET AVCTA à Hadrien et à Sabine LOCVPLETATORIBVS MVNICIPII (Gruter, 249).

Monnaies *restitutori Italiæ*, etc.

Port à Sybaris (Pausan., VII, 19).

D'après Spartien, Hadrien, selon le projet de César et à l'exemple de Claude, aurait, lui aussi, desséché ou plutôt tenté de dessécher le lac Fucin.

Près de Rome, réparation des jardins de Servilius, situés au-dessus de la vallée de l'Almon (près du bastion de San Gallo). On y trouve des briques avec les dates de 123, 134, 135 (Nibby, t. II, p. 360).

Quant à la villa d'Hadrien à Tivoli, voyez plus bas.

1. Le Panthéon, les *Septa Julia*, la basilique de Neptune, le Forum d'Auguste, les bains d'Agrippa, plusieurs temples, celui de la Bonne Déesse (ou au moins sa statue changée de place). Spartian., 19.

2. *Tétrapharmaque* (quadruple drogue), composé de tétines de truie, de faisan, de jambon et de pâte croquante. D'autres y ajoutent du sanglier et l'appellent *Pentapharmaque*. Spartian., in *Hadr.*, 21, in *Œl. Vero.*

sous prétexte de dignité, lui interdire cette satisfaction, il se plaignait qu'on « le privât des joies communes de l'humanité. » Un jour qu'il se baignait dans les bains publics, il vit un vieux soldat réduit à se frotter le dos contre une colonne : « Que ne te fais-tu frotter le dos par ton esclave? — Je n'en ai pas » (ce qui était pour un Romain une marque d'insigne pauvreté). — Hadrien lui donna des esclaves et de l'argent. Le lendemain, ce ne fut au bain, où le prince se baignait, que soi-disant vieux soldats se frottant le dos contre les colonnes. Hadrien comprit, mais il les engagea tout bonnement à se frictionner les uns les autres. — A un homme qui était venu en cheveux blancs lui demander une faveur, et qui le lendemain reparaissait à son audience, s'étant donné la grâce de faire teindre ses cheveux : « Hier encore, dit-il, j'ai refusé à ton père ce que tu me demandes aujourd'hui. »

Ne demandez pas maintenant si ce César hellénisé oubliait les lettres, ses constantes amours. Il eût été bon de le voir dans quelqu'une de ses haltes à Rome ou à Tibur, au milieu de sa cour de savants, d'artistes, de poëtes, de musiciens, de géomètres, de beaux esprits; les traitant bien et les enrichissant mieux [1], à la condition seulement qu'ils ne fussent ni très-distingués ni très-médiocres, pour n'exciter ni sa jalousie ni son dédain; les questionnant, leur répondant, leur posant un problème pour le résoudre lui-même; leur tenant tête en prose, en vers, en grec, en latin, au repos, à l'improviste; faisant des tragédies, des poëmes, des épigrammes, des mémoires sous le nom de son affran-

1. Omnes professores honorayit et divites fecit. Spartian., 16.

chi Phlégon; se laissant quelque peu critiquer, mais critiquant beaucoup ; raillant et mystifiant un peu trop pour un prince. Dans ce salon, le vieil Épictète continuait au palais des Césars les leçons de morale commencées dans l'exil de Nicopolis [1]. Favorin d'Arles, rhéteur grec né dans la Gaule [2], discutait avec l'empereur, se laissait sagement battre par lui, et comme on lui reprochait d'avoir mal soutenu l'honneur de la grammaire : « Voulez-vous, disait-il, que je me croie plus savant qu'un homme qui a trente légions sous ses ordres? » Ce qui n'empêcha pas, un peu plus tard, Favorin d'exciter la jalousie et d'encourir la disgrâce de l'empereur. Florus [3], poëte et grand buveur, échangeait avec Hadrien des épigrammes dont le prince n'avait pas lieu de se fâcher et dont il fallait bien que le poëte prît son parti. Hadrien, avec l'intelligence des grandes choses, avait la facilité des petites. Il était

1. Selon Suidas, Épictète aurait vécu même jusqu'au temps de Marc Aurèle. Mais cela est inadmissible, Épictète ayant commencé à philosopher sous Néron, c'est-à-dire en l'an 68 au plus tard. Voyez Suidas et Themist., *Orat.*, 5.

2. Sur Favorin d'Arles, voy. Eusèb., in *Chron.*; Lucien, *Eunuchus*, p. 536 D; *Demonax*, p. 549 C D; Philostrat., *Vita soph.*, I, 8; Dion, LXIX, 3; Spartian., 16.

3. L. Annæus Florus, auteur d'un abrégé d'histoire romaine qui nous est resté. On connaît son épigramme :

Ego nolo Cæsar esse,
Ambulare per Britannos,
Scythicas pati pruinas.

Et la réponse d'Hadrien :

Ego nolo Florus esse,
Ambulare per tabernas,
Latitare per popinas,
Culices pati rotundos.

L'épigramme de l'Anthologie, IX, 137, est une assez pauvre raillerie d'Hadrien en réponse à un grammairien affamé.

homme du monde comme les anciens ne le furent guère, d'un extérieur décent et digne, de haute taille, soigné dans sa personne, et, comme François Ier, ayant introduit l'usage de porter sa barbe pour cacher les cicatrices de son visage ; paré d'esprit comme de corps ; fidèle aux bienséances que l'œil saisit, comme à celles que le goût apprécie. Sa personne couronnait dignement cette civilisation romaine où se réunissait toute la civilisation antique. « Nul, dit un ancien, ne connut mieux que lui toutes les élégances de la vie. »

Ne demandez pas non plus, si, en revenant de sa chère Grèce, Hadrien revenait plein d'ardeur pour imiter les chefs-d'œuvre qu'il venait d'admirer. Après tant de cirques bâtis à Rome, un nouveau s'éleva encore [1] ; un temple fut consacré à Trajan ; un autre temple s'éleva dont Hadrien fut lui-même l'architecte, en l'honneur de deux grandes déesses : l'une peut-être la moins négligée de l'Olympe, l'autre la plus puissante sur la terre, Vénus et Rome. Pour faire ce temple, Hadrien reprit sur le palais ruiné de Néron une aire de trois cents pieds sur cinq cents, fit enlever par vingt-quatre éléphants la statue colossale de l'empereur défunt, déjà changée en celle du soleil [2], la fit reporter un peu plus loin ; et, sur cette aire aplanie et relevée de vingt-huit pieds, bâtit en marbre, avec un pavé de marbre à l'entour, son temple, un au dehors, double au dedans, avec deux sanctuaires, où les deux déesses, Vénus

1. On en a trouvé des restes dans la campagne au delà du château Saint-Ange. Voyez Capitolin, *in Anton.*, 5 ; Procope, *de Bello gothico*, II, 1, p. 450. — Il y eut aussi des travaux au mont Palatin, où l'on trouve des briques datées de l'an 123 (Nibby, *Roma antica*, t. II, p. 450), et dans les *Horti Serviliani* où l'on en trouve des années 123, 134, 135, 138 (*ibid.*, p. 358).

2. Voy. *les Césars, Néron*, § 2, t. II, et ci-dessus, t. I, p. 76.

l'heureuse et Rome l'éternelle, se trouvaient dos à dos[1]. Hadrien déifiait ainsi la grandeur, la gloire, la félicité du peuple romain.

Cette gloire ne semble-t-elle pas à son apogée? Depuis onze ans, l'empire n'avait pas eu une escarmouche à soutenir contre les barbares. Depuis neuf ans, Hadrien parcourait le monde sans que ni le loisir, ni la sécurité, ni l'argent manquât à cette impériale pérégrination. Il relevait et embellissait les provinces; on l'appelait, comme Trajan, le restaurateur et l'*enrichisseur* du monde[2] : et quand il revenait, c'était pour glorifier et embellir Rome. Aussi est-ce cette époque que Gibbon, toujours exclusivement occupé du côté matériel des choses, fixe comme l'époque culminante de la grandeur romaine.

Oui, Rome était glorieuse; mais en même temps Rome était de moins en moins romaine. On sait[3] comment, depuis plus de deux cents ans, la soumission de tant de races diverses à la race romaine avait dû modifier cette race elle-même, moralement, politiquement, physiquement. Or, plus les siècles marchaient, plus l'esprit romain perdait de sa prééminence, plus le monde vaincu par Rome commençait à dominer sur elle. Le temps d'Hadrien est une des phases notables de ce mouvement. Ce n'est pas qu'Hadrien cherchât à éteindre

1. V. Spartien, 18, 19; Dion, LXIX, 5; S. Jérôme; Ammien Marcellin, XVI, 10; Athénée, VIII; Aurel. Vict., in *Maxentio*. Les monnaies portent l'image du temple avec la date ANN. DCCCLXIIII NAT. VRB. (21 avril de l'an 874 de Rome, 121 de J.-C.). Mais le temple n'aurait été dédié qu'en 135. (Eusèbe et Cassiodore, *Chron.*). D'autres monnaies portent : VENERIS FELICIS VRBS ROMA ÆTERNA, toujours avec l'image du temple.

2. *Locupletatori orbis terrarum.*

3. Voyez *les Césars. Jules César*, § 1, t. I; *Auguste*, § 2; *Claude*, § 2, t. II, p. 40 et suiv., et ci-dessus, t. I, p. 45, 46.

l'esprit romain; au contraire, il révérait les traditions, il gardait les coutumes, il maintenait le culte[1], il observait l'étiquette de l'ancienne Rome ; il était Romain à Rome comme dans les camps, « maintenant la discipline civile autant que la discipline militaire[2]. » Un jour qu'il vit un de ses esclaves se promener sans façon entre deux sénateurs, il envoya souffleter l'esclave : « Qu'il apprenne, dit-il, à ne pas se familiariser avec ceux dont il peut être l'esclave demain. [3] »

Mais, quoi qu'il pût faire en faveur de Rome, cette vie à travers le monde, cette mise en commun de la personne et des bienfaits de l'empereur, tout cela nivelait entre elles Rome et les provinces. Si le monde devenait un peu plus romain, Rome devenait beaucoup plus cosmopolite; Rome surtout devenait plus grecque. Quand Hadrien lui rapportait les mystères, les cérémonies, les savants de l'Attique; quand il reproduisait dans son sein, sous le nom d'Athénée[4], le musée d'Alexandrie (un palais en l'honneur de Minerve et au profit des savants qu'on y logeait); quand il y établissait le culte d'Éleusis[5] : n'était-ce pas alors, comme au temps des Scipions, une nouvelle invasion grecque achevant d'effacer la tradition romaine? n'était-ce pas une seconde fois la Grèce soumise soumettant son farouche vainqueur[6]? A partir de ce règne, la littérature de l'empire romain est, on

1. Sacra romana diligentissime curavit, peregrina contempsit. Spartien, 22.
2. *Id.* A Rome, il porta toujours la toge, et obligea les sénateurs et les chevaliers à la porter dans les rues, si ce n'est au retour du souper. Lui-même porta toujours au souper la toge et le manteau grec, jamais ces étoffes légères que se permettait la mollesse romaine. *Ibid.*
3. Spartien, 20.
4. Philostrate, II, 10, § 8. Victor, *de Cæsarib.*, 14.
5. Victor, *ibid.*
6. Græcia capta ferum victorem cepit. Horace.

peut le dire, toute hellénique. La langue grecque, malgré le progrès de l'esprit sophistique, a encore des œuvres d'un certain éclat. La langue latine n'en possède plus; après l'époque de Trajan, elle ne compte guère que des écrivains médiocres dont la pensée se rétrécit, dont l'idiome s'altère, provinciaux, barbares même, d'origine et de langage. La littérature latine, fille, mais fille affaiblie de la littérature grecque, devait mourir bien des siècles avant sa mère.

Rome donc s'amoindrit et le monde s'élève. Sans doute, quoique certains anciens aient pu le penser[1], le niveau légal ne s'établit pas encore entre le citoyen de Rome et son sujet, mais il tend à s'établir. Des villes entières reçoivent d'Hadrien, les unes le droit de latinité, les autres le droit de cité. Celles même qui n'obtiennent pas pour leurs citoyens cette faveur sont admises, à titre de personnes civiles, à posséder et à recevoir des legs selon la loi romaine. L'édit de Nerva est, à cet égard, confirmé et développé par Hadrien[2]. Quant aux particuliers, contrairement aux principes de la jurisprudence, le fils légitime d'un Latin et d'une Romaine est déclaré citoyen romain[3].

La loi du monde, la loi de l'équité universelle gagne

1. S. Joan. Chrysost., *in Act. Apost.* xxv, *homil.* 48.
2. V. t. I, p. 283. Ulp., *Reg.*, XXIV, 28.
3. Ulp., *Reg.*, III, 3. Dans la rigueur du droit, comme en ce cas, il y a *connubium*, c'est-à-dire mariage régulier, l'enfant devrait suivre la condition de son père; c'est par faveur que le sénatus-consulte d'Hadrien en décide autrement. Mais, quant aux enfants nés d'un mariage entre Latins et étrangers, comme ici il n'y a pas *connubium*, un autre sénatus-consulte d'Hadrien, décrète conformément aux principes, qu'ils suivront la condition de la mère, quelle qu'elle soit. Voy. Gaïus, I, 30, 80, 81. Un autre sénatus-consulte facilite au Latin l'entrée dans la cité romaine. *Ibid.*, III, 73.

Mais, en revanche, l'étranger qui acquiert le droit de citoyen ne l'acquiert que pour lui et pour ses enfants à naître. L'enfant déjà né ou celui même

du terrain sur la loi nationale et arbitraire de l'ancienne Rome. Hadrien est un législateur important et sérieux; il ne siége pas en conseil sans avoir autour de lui son cercle de jurisconsultes, Juventius Celsus, Salvius Julianus, Nératius Priscus, tous noms qui sont restés dans l'histoire de la jurisprudence. Il est jurisconsulte lui-même, comme il est tout. Sous son règne, commence la grande ère de la jurisprudence. Ce conseil de légistes, formé par le choix du prince et avec l'approbation du sénat[1], deviendra un pouvoir de l'État. Les décisions des jurisconsultes acquièrent une autorité légale[2]. Les édits des préteurs urbains, sorte de code secondaire, promulgué chaque année par le magistrat qui entre en fonctions, sont rassemblés, revus, coordonnés par P. Salvius Julianus (131). Le prince et le sénat donnent ainsi leur sanction à un travail continué pendant des siècles, et qui a commenté, complété, modifié, remplacé de fait la loi des Douze Tables. C'est comme une seconde édition, publiée au bout de six cents ans, de la loi civile de Rome; mais une édition développée, accrue, réformée selon les révolutions du temps et des mœurs. L'équité, qui,

dont sa femme serait enceinte demeurent étrangers, à moins d'une concession formelle du prince. Édit d'Hadrien. *Id.*, 1, 55, 93, 94.

Un changement bien plus important dans la législation résulterait d'un passage de Gaïus d'après lequel, si on le lisait isolément, un sénatus-consulte provoqué par Hadrien aurait reconnu comme fils légitime, et par conséquent citoyen romain, le fils d'un Romain et d'une étrangère entre lesquels le mariage solennel (*connubium*) ne pouvait avoir lieu. (*Institut.*, 1, 77.) Mais, d'après les paragraphes très-mutilés qui précèdent celui-ci, et surtout d'après le § 92, qui vient un peu plus loin, il y a lieu de croire que la décision énoncée ci-dessus était relative à un cas particulier et motivée par une erreur de bonne foi sur l'état des personnes.

1. Quos tamen senatus omnis probâsset, Spartien, 18.

2. Des rescrits d'Hadrien autorisent les sénateurs qui ont exercé la préture (*viri prætorii*), à donner des consultations comme jurisconsultes, et donnent force de loi aux réponses des jurisconsultes lorsqu'ils s'accordent tous entre eux. Gaïus, *Instit.*, 1, 7, et au *Digeste*, 1, § 47 *de origine juris*. (1, 2)

grâce aux jurisconsultes et au préteur, se frayait péniblement un passage détourné à travers les barrières de la loi, l'équité les a enfin vaincues; elle paraît au grand jour, reçoit le droit de bourgeoisie et devient la loi de l'État[1].

Tout ce qui nous reste de ce code, et, en général, de la législation d'Hadrien, confirme ce que nous disions plus haut de la différence qui existe entre les réformes morales des premiers empereurs, toutes pleines d'un esprit de retour vers un passé exclusivement national, et les réformes morales de Trajan et de ses successeurs, toutes au contraire empreintes du sentiment d'une justice absolue, éternelle, universelle. Tout ce qui nous en reste atteste le mouvement du monde vers une loi moins nationale, mais plus juste; la revendication des droits de l'homme contre ceux de la chose publique, contre ceux du citoyen, contre ceux du maître, contre ceux même du père de famille. — La suprématie de l'État abandonne aux enfants du condamné un douzième au moins des biens confisqués, la totalité même, si ces enfants sont nombreux[2]. — La suprématie du fisc renonce à rien prélever sur un trésor trouvé dans le sol; il appartiendra, moitié à l'inventeur, moitié au propriétaire du sol; règle équitable qui n'est pas encore entrée aujourd'hui

1. Hieronym., *Chron.*, 131; Eutrope, VIII, 9; Aurel. Victor, *de Cæsarib.*, 19; *Code Justinien*, 2, § 18, 3, § 18, *de veteri jure enucl.* (I, 17). Voy. encore *Digeste*, 3, *de conjung. cum emanc. liber.* (XXXVII, 9); I, § 1, *commodati vel. c.* (XIII, 6); 1, *Quod metus causa.* (IV, 2). *Cod.*, 5. *de appellationibus* (VII, 62). Gellius, X, 15.

2. Rescrit d'Hadrien. D., 7, § 4, *de bonis damnator.* (XLVIII, 20); Dion, LXIX, 23; Spartien, 18. — « J'aime mieux, dit à ce sujet Hadrien, donner plus de citoyens à mon empire et moins d'écus à mon trésor. » (D., *ibid.*). Contre les spoliations qui s'exerçaient dans les prisons sur les accusés et condamnés, voy. *Dig.*, *ibid.*, 2, 6.

dans tous les esprits[1]. — La suprématie de l'homme sur la femme est obligée de reconnaître à celle-ci le droit de faire un testament[2]. Ce n'est pas tout : Claude avait déjà admis la mère à la succession de son fils, lorsqu'il n'y avait point d'agnats (parents par les mâles); Hadrien[3] met la mère un degré plus haut, et, à défaut de père, d'enfants et de frère consanguin, elle recueillera l'héritage de son fils. On s'étonne de le dire; mais c'était là une infraction énorme aux règles antiques. Aussi ce droit ne fut-il pas accordé à toutes les mères; il fallut pour en jouir avoir ce que la loi appelait le privilége de la triple maternité (*jus trium liberorum*). Ce n'était pas un droit naturel qu'on reconnaissait, c'était une récompense de plus qu'on accordait à la fécondité. Quoi qu'il en soit, l'émancipation légale de la femme, déjà si avancée sous les précédents empereurs, faisait ce jour-là un pas de plus.

La suprématie du père de famille cède au droit de l'humanité. Le pécule du fils de famille soldat est traité avec une faveur croissante[4]. Un père, qui par vengeance a tué à la chasse son fils coupable d'adultère, est déporté « comme ayant agi non en père, mais en brigand[5]. »

1. Spartien. Voyez d'autres rescrits d'Hadrien sur des questions fiscales, presque toujours dans un sens libéral. D., 2, § 1, et 4; 3, § 6 et 9; 13, § 4, 5 et 10; 15, § 2, *de jure fisci* (XLIX, 14). *Cod. Just.*, 4, *ad. Legem Falcidiam* (VI, 50).

2. S. C. sous Hadrien. Gaïus, I, 115. Auparavant, la femme ne pouvait disposer de ses biens qu'au moyen d'une vente fictive (*coemptio*) de sa personne à un homme qui l'affranchissait ensuite, en autorisant la disposition qu'elle faisait de ses biens. Gaïus, I, 115; Cicéron, *Topic.*, 4.

3. S. C. Tertullianum. Ulp., XXVI, 8; Paul, IV, 9; *Institut.* et *Digest.*, *hoc tit.*

4. Marcian., *D.*, 5, *ad legem Pompeiam de parricidiis.*

5. *Instit. Justin.*, II, tit. 12, in pr.; *D.* 13, 16., *de Castr. pecul.* (XLIX, 17). Le droit de pécule *castrense* (voy. ci-dessus, t. I, p. 445) étendu aux vétérans par un rescrit d'Hadrien. *Institut.*, II, tit. XII.

La suprématie du maître sur l'esclave est à son tour amoindrie. Le droit de vie et de mort, dont les empereurs précédents avaient seulement restreint certaines applications, est pour la première fois (et c'est là une des grandes gloires d'Hadrien) denié en principe. Non-seulement, comme autrefois, le temple de Jupiter ou la statue de l'empereur peut offrir à l'esclave maltraité un asile momentané; mais de plus, cet asile appelle l'intervention du juge, et le juge interviendra désormais comme ayant seul droit de condamner à mort[1]. Une matrone est punie de cinq ans d'exil pour sévices envers ses esclaves[2]. La loi de Domitien qui interdit de faire eunuque même un esclave, est encore aggravée; il y a peine de mort contre l'esclave qui y aura consenti, contre le chirurgien qui s'y sera prêté, peine de confiscation contre tout autre[3]. Les lois les plus atroces, mais aussi les plus romaines, contre l'esclave sont modifiées. Il est défendu de vendre un esclave pour la prostitution ou pour l'arène; il est permis, au contraire, en le vendant, d'exiger que l'opprobre de la prostitution lui soit épargné: si l'acheteur manque à cette condition, l'esclave retourne à son ancien maître; si celui-ci ne le réclame pas, l'esclave est libre[4]. La loi atroce, qui, après l'homicide du maître, condamne en masse tous les esclaves à mort, est elle-même quelque peu modifiée[5]. La

1. Servos a dominis occidi vetuit, eosque jussit damnari si digni essent. Spartien, 18.

2. Ulp., *D.*, 2, *de his qui sui* (I, 6).

3. *Dig.*, 4, 5, *ad Leg. Cornel. de sicariis* (XLVIII, 8).

4. Il y eut à cet égard, non-seulement un *rescrit*, mais une *constitution*, c'est-à-dire un acte législatif d'Hadrien. *Code Just.*, I. *Si mancip. ita venerit ut prostit.* (IV, 56), et Spartien, *in Hadr.*, 18.

5. Spartien, 18; *D.*, I, § 28, *de S. C. Silan.*, XXIX, 5.

torture juridique ne sera plus arbitrairement infligée à l'esclave, mais seulement dans le cas où l'accusation aurait quelques présomptions en sa faveur et où nul autre moyen d'investigation ne serait possible[1].

A son tour, la suprématie de la classe libre sur la classe servile est amoindrie par la faveur accordée aux affranchissements et aux affranchis. Hadrien travaille non-seulement à adoucir, mais aussi à diminuer l'esclavage. Non-seulement la personne de l'homme libre est protégée avec plus de vigilance que jamais contre de criminelles tentatives pour le réduire en esclavage. Non-seulement disparaissent ces ateliers où libres et esclaves travaillaient pêle-mêle enchaînés[2]. Non-seulement les réclamations de l'homme libre réduit en esclavage sont écoutées avec plus de faveur que jamais[3]. Non-seulement, même contre les coupables, la prison perpétuelle est interdite[4]. Mais encore l'esclave affranchi par fidéicommis est de nouveau garanti contre les chicanes jalouses qui voudraient entraver son émancipation[5]. Il y a plus, l'esclave affranchi en vertu d'un legs qui a depuis été annulé, ou l'esclave affranchi en vertu d'un codicille qui plus tard a été reconnu faux, demeurera libre, s'il paye le prix de sa personne[6]. L'esclave à qui la liberté est léguée et qui risque de voir

1. *Dig.*, 1, pr., § 1, 2, 5, 22, *de quæstionibus* (XLVIII, 18). Spartien, *ibid.* Autres décisions relatives à la torture des esclaves, 12, 17, § 2, 21, *ibid.*

2. J'entends ainsi les mots *ergastula servorum ac liberorum* (*libertorum?*) *sustulit* (Spartien, 17.) Cette phrase me paraît avoir une certaine analogie, pour le sens, avec le passage qui suit : *Lavacra pro sexibus separavit.*

3. C'est ce qu'on appelait *liberales causæ*, V. *Dig.*, 3, § 9, *de jure fisci* (XLIX, 14), 12, *de quæstionibus* (XLVIII, 18), 43, *de liberali causa* (XL, 12).

4. *Dig.*, 35, *de pœnis* (XLVIII, 19).

5. *Dig.*, 5; 24, § 21 ; *de fideicomm. libertatibus* (XLV, 5).

6. *Cod. Justin.*, 2, *de fideicomm. libertatibus* (VII, 4). D., 23, *de jure patron.* (XXXVIII, 14).

ce legs périr faute d'acceptation de l'hérédité, peut forcer l'héritier à accepter[1]. Hadrien a compris que les hommes libres manquent à son empire, et il pousse tant qu'il peut à la liberté. On contestait au fils d'une citoyenne romaine et d'un esclave son droit à la liberté : conformément aux principes juridiques, Hadrien le lui confirme[2]. Par cette seule porte, plusieurs milliers d'êtres humains purent passer de la servitude à la liberté.

Enfin la suprématie sanguinaire des cultes idolâtriques est combattue. Rome se faisait gloire d'avoir aboli les sacrifices humains; mais il s'en fallait qu'elle les eût complétement abolis. Ils subsistèrent clandestinement dans quelques provinces, et même en certaines occasions officiellement à Rome[3]. Hadrien peut passer pour un des princes qui usèrent à cet égard d'une police plus sévère et surent inspirer pour ces crimes la plus grande horreur. Il est vrai, les combats de gladiateurs qui, sous une forme populaire, étaient de véritables sacrifices humains, ne disparurent pas. Mais les sacrifices humains sous la forme sacerdotale furent partout, sinon abolis de fait, du moins plus sévèrement proscrits. A Rome, les inhumations d'êtres vivants, qui s'étaient faites solennellement à certaines époques, ne semblent

1. *Dig.*, 13. *de tutoribus* (XXVI, 5). Il y eut sous Hadrien un sénatus-consulte en ce sens, V. 3, § 1, *Dig.*, *de vulgari et pupillari substitutione* (XXVIII, 5).

2. Gaïus, I, 84. Pourvu cependant que le maître ait consenti, au moins tacitement, à cette union, sans quoi la femme serait devenue esclave en vertu du S. C. Claudien dont j'ai parlé ailleurs. Voy. les *Césars, Claude*, § 2, tome II. Autre décision favorable à la classe des affranchis latins. Gaïus, III, 73. L'enfant d'une femme condamnée à mort ou à *l'interdiction de l'eau et du feu*, naît libre (sans doute, si la femme était enceinte avant sa condamnation). Elle doit être gardée jusqu'à l'époque de son accouchement. Rescrit d'Hadrien. *Digeste*, 18, *de Statu hominum* (1, 5).

3. Voy. les *Césars, tableau* II, 3, tome III.

pas avoir reparu depuis Domitien[1] Dans les provinces, les sacrifices humains, clandestins et privés, furent plus cachés et plus rares[2]. Le monde s'en crut délivré et fit honneur à Hadrien de cette délivrance. Toutes ces voies de progrès avaient sans doute été parcourues par d'autres; mais dans chacune de ces voies Hadrien fit un pas de plus.

Enfin, n'oublions jamais qu'au fond de tous ces progrès était le christianisme. Lui poussait à eux et eux menaient à lui. Aussi à l'époque où nous sommes arrivés, voyons-nous l'attitude de l'Église changer vis-à-vis du pouvoir.

La persécution de Trajan s'était d'abord continuée sous Hadrien. L'évêque de Rome, Alexandre, emprisonné dans les derniers mois du règne de Trajan, avait souffert le martyre depuis la mort de ce prince. Le passage d'Hadrien dans la haute Italie, au commencement de son règne, avait également été marqué par des supplices. Martien, évêque de Tortone, avait péri; deux frères de Brescia, le prêtre Faustin et le diacre Jovite, avaient souffert les tourments et la mort. Le spectacle de leur courage avait séduit Afra, veuve d'un gouverneur, et Calocer, un des officiers d'Hadrien. L'exemple de Calocer avait entraîné Secundus, noble païen d'Asti, et tous avaient payé la dette de leur sang. C'est ainsi que les martyrs faisaient les chrétiens. Le temps même du premier voyage d'Hadrien à Athènes

1. Sur les derniers faits de ce genre mentionnés dans l'histoire, voy. Plutarque, *Quæst. Rom.*, 83, p. 283, 284; in *Marcello*, p. 299. C D, et ci-dessus, t. I, p. 98.

2. Ainsi, à Laodicée, on immola une biche au lieu d'une vierge. Mais les sacrifices humains subsistèrent d'une manière périodique, quoique plus ou moins latente, en Arcadie pour les Lupercales et à Carthage en l'honneur de Saturne. Porphyr. (*apud* Euseb., *Præpar. evangel.*, IV, 16), *de abstin. carnis*, II, 56.

paraît encore avoir été celui du martyre de Publius, second évêque de cette ville.

Du reste, que fallait-il pour faire un martyr? Quelques clameurs fanatiques parmi le peuple; et chez le proconsul, un peu de zèle pour les idoles, ce qui était assez rare, ou beaucoup de lâcheté et d'indifférence pour la vie des hommes, ce qui était fort commun. L'initiative impériale n'était pas nécessaire pour faire des martyrs. Il eût fallu au contraire toute la puissance impériale pour empêcher les martyres[1].

Ce grand acte du pouvoir, l'Église chrétienne ne jugea pas inutile de le provoquer. Jusque-là, elle s'était tenue à l'écart, se cachant aux époques de persécution furieuse; reprenant, lorsqu'il n'y avait plus qu'un danger ordinaire, ses libres et modestes allures; elle ne s'était approchée du tribunal des Césars que comme proscrite et pour y être condamnée, jamais comme suppliante et pour y demander la liberté. Mais, à la vue de cette politique plus humaine, de cette législation plus équitable, de ce progrès de l'ordre social dont seul le chris-

1. Martyrs au commencement du règne d'Hadrien :

A Rome : S. Alexandre, pape (3 mai); les SS. Quirinus, tribun (30 mars); Balbina, fille de Quirinus (31 mars); Théodora, (sœur de Quirinus (1er avril); vingt prisonniers baptisés par S. Alexandre (10 avril); Hermès, 28 août (tous en 119).

Dans le nord de l'Italie : SS. Marius, prêtre, et Étienne, diacre, à Brescia (16 janvier); Faustin, prêtre, et Jovite, diacre, au même lieu (15 février), Martien, évêque, à Tortone (6 mars); Secundus, à Asti (30 mars); Olive, vierge, à Brescia (5 mars); Calimer, évêque de Milan (31 juillet); Calocer, martyr à Albinga, 18 avril; Afra, martyre à Brescia, 24 mai (120?).

SS. Denys et Publius, évêques d'Athènes, 3 octobre 117, et 21 janvier (125?); Eustache, Théopiste, à Rome, 20 septembre (118?); Getulicus, à Rome, 10 juin (124?); Xyste, pape, 6 août 127.

Voyez les Bollandistes aux dates indiquées. L'ancien calendrier romain publié par Bucher mentionne au 5 des kalendes de septembre (28 août) *Hermetis in Bassillæ, Salaria vetere.*

tianisme avait le mot, elle ne jugea ni indigne d'elle de demander, ni impossible d'obtenir. C'est de l'Église d'Athènes, où saint Paul avait, pour ainsi dire, marqué un trait d'union entre la tradition obscure du genre humain et la lumière renouvelée de l'Évangile; c'est de là que partit ce premier mot de demande, de conciliation et d'espérance. Lorsque Hadrien séjournait encore dans sa chère Athènes (126), les chrétiens de cette ville pensèrent que ce concitoyen, cet archonte, ce philosophe et ce lettré de l'Attique, serait plus exorable que le César de Rome. L'évêque Quadratus, successeur du martyr Publius, présenta à l'empereur une apologie en forme du christianisme, où, entre autres choses, il invoquait le souvenir des miracles opérés par le Sauveur : les morts ressuscités, les malades guéris, que le monde avait vus longtemps après, et dont la génération présente avait connu quelques-uns [1]. Un autre chrétien, Aristide, disciple de Platon, éloquent et savant, présenta au savant, au rhéteur, au disciple des anciens sages une autre apologie du christianisme [2]. On parle d'une troisième apologie présentée à Hadrien par Ariston de Pella [3].

Il est clair que le christianisme, voyant le siècle s'adoucir et s'éclairer, levait la tête. Sous des despotes, il n'avait eu autre chose à faire qu'à souffrir. Sous des

1. Sur Quadratus, voy. Eusèbe (*H. E.*, 1 v., 23, V, 17) qui cite Denys de Corinthe et un écrivain ecclésiastique anonyme; Hieronym., *de viris illustrib.*, 19, 37, *Ep.* 70. L'apologie de Quadratus existait au temps d'Eusèbe et il en cite un passage (Eusèbe, *H. E.*, IV, 3. *Chron. ad ann.* 10 *Hadr.*). Quadratus avait le don de prophétie (Eusèbe, *H. E.*, V, 17).

2. Hieronym. *in Catal.* 20, *Ep.* 83, *ad Magnum.* Usuard et Adon, 31 août et 3 octobre.

3. *Chron. paschale,* je lis avec Fabricius : *Ariston de Pella* au lieu de *Apella et Ariston.*

princes philosophes, il croyait pouvoir discuter. Il y avait pour lui une place et sur les bancs de l'école et au pied de la chaise curule. Il sortait des catacombes pour monter à la tribune.

Cette voix ne se perdit point. Certes, Hadrien, corrompu, superstitieux, politiquement attaché aux dieux de Rome et cherchant à prendre son grand pontificat au sérieux, Hadrien tenait par bien des côtés aux passions anti-chrétiennes. Mais Hadrien, philosophe, esprit ouvert, sagace, élevé parfois, pouvait par moments dominer ces misères de l'homme et ces faux calculs du politique.

Les apologies chrétiennes ne furent pas sans effet sur lui. Sans doute, il n'en sortit pas un édit de tolérance, publique, officielle, absolue, ce que jamais empereur païen n'osa risquer; Hadrien ne déclara pas le christianisme formellement absous : mais il ne se contenta pas non plus de ce terme moyen que Trajan prescrivait à Pline, et qui consistait à fermer les yeux quand nul ne réclamait, à sévir dès qu'il y avait une dénonciation. Il opposa la lettre suivante aux clameurs des multitudes païennes :

« A Minucius Fundanus (proconsul d'Asie). — J'ai reçu la lettre de l'illustre Serenius Granianus, ton prédécesseur. L'affaire dont il s'agit ne me paraît pas devoir rester sans être éclaircie, à moins que l'on ne veuille porter le trouble dans les esprits et fournir aux calomniateurs des occasions de faire le mal. Si, à l'appui de leurs attaques contre les chrétiens, les habitants de la province ont à faire valoir des griefs susceptibles d'être produits en justice, qu'ils portent l'affaire devant le tribunal et qu'ils ne s'en tiennent pas à des dé-

marches tumultueuses au théâtre[1], ou à des cris sur la place publique. Il vaut bien mieux qu'un accusateur se présente et que tu connaisses de l'accusation. S'il y a un accusateur et s'il prouve que les chrétiens font quelque chose contre la loi, statue selon la gravité du délit. Mais aussi, par Hercule ! si l'on n'a cherché qu'une occasion de calomnier, instruis sur ces manœuvres cruelles et prend soin de les punir[2]. » Le christianisme n'était donc plus un crime par lui-même ; on pouvait être chrétien et passer pour tel, sans être pour cela seul condamnable.

Hadrien alla plus loin encore. Il en savait assez en fait de philosophie pour pouvoir soupçonner dans le christianisme une philosophie supérieure. Il marchait de ce côté, sans trop savoir où il allait, comme, dans les ténèbres, nous marchons vers une lumière lointaine sans savoir où elle est, et inquiets par quel chemin nous pourrons la rejoindre. On vit cet homme, qui par moments se montra idolâtre si fanatique, élever des temples sans idoles qu'on ne sut après lui comment nommer et qu'on appela de son nom *Hadrianées*[3]. Il prétendait, selon le dire d'un païen, les consacrer à

1. Ἀξιώσεσιν, petitionibus (in theatro usitatis) (Valesius).

2. Voyez le texte grec dans Eusèbe, *Hist. ecc.*, IV, 9, dans Nicéphore Calliste et à la suite de la première apologie de S. Justin, et le texte latin (peut-être original) dans la version d'Eusèbe par Rufin. Le fait de cette lettre ou au moins celui de la tolérance plus ou moins prolongée d'Hadrien est confirmé par Méliton (voyez plus bas, t. III, l. VI, ch. III); par Eusèbe *in chron., ad ann. Hadr.* 10 ; par Orose, VII, 13, Xiphilin, LXX, 3, Zonaras, etc.

3. Christo templum facere eumque inter deos recipere... Hadrianus cogitasse fertur, qui templa in omnibus civitatibus sine simulacris jusserat fieri, quæ hodie, idcirco quod non habent numina, dicuntur Hadriani, quæ ille ad hoc parasse dicebatur. Lampride *in Alex. Severo*, 45. Saint Épiphane parle d'un de ces *Hadrianeia* à Tibériade (*Hær.*, XXX, 12) et d'un autre à Alexandrie (LXIX, 2).

notre Sauveur. Je n'ai pas trop de peine à l'admettre : Tibère avait eu la même pensée, Alexandre Sévère essaya de la réaliser : tous trois étaient assez intelligents pour entrevoir dans le christianisme une puissance et une lumière ; tous trois assez peu instruits de la vérité chrétienne pour ne pas comprendre que cette lumière et cette puissance ne pouvaient souffrir ni association ni mélange. Ils eussent voulu faire du christianisme une branche nouvelle du paganisme universel. Les prêtres païens furent plus clairvoyants ; ils firent « dire par leurs oracles à Hadrien que, s'il acceptait ainsi le Dieu des chrétiens, il n'y aurait bientôt que des chrétiens au monde, et que ces temples-là feraient déserter les autres temples[1]. » Convaincu ou effrayé, Hadrien s'arrêta.

Il s'arrêta parce que chez lui la conviction de l'intelligence, probablement bien incomplète, ne pouvait suffire à lui faire accepter une telle résolution. Il eût fallu qu'il fût chrétien, c'est-à-dire qu'il eût ouvert non-seulement les portes de son intelligence à la lumière, mais celles de son cœur au repentir. Or, il traînait après lui un poids de misères et de passions qui alourdissait son âme et dont il ne sut pas se dégager. Comme tant d'autres, il aurait pu voir le vrai, s'il avait voulu tolérer le bien. Il se hâta d'étouffer le bruit que la vérité faisait dans son entendement, de peur qu'à cette rumeur sa conscience ne s'éveillât.

Mais du moins les premiers essais de l'apologétique

1. Sed prohibitus est (s'agit-il ici d'Alexandre Sévère ou d'Hadrien ? je crois plutôt d'Hadrien) ab his qui, consulentes sacra, repererant omnes christianos futuros, si id optato evenisset, et templa reliqua deserenda. Lampride, *ibid.* V. le 3e *Mémoire* de l'abbé Greppo, § 2. (*Mémoires relatifs à l'histoire ecclésiastique*. Paris, 1840).

chrétienne n'avaient pas été sans résultat. Le christianisme avait pu se faire entendre même d'un empereur. Cette école obscure, dédaignée, condamnée par avance, jugée indigne d'être écoutée, avait été admise à l'audience impériale, et en était revenue, comme Hadrien aimait qu'on sortît de son audience, le visage plus satisfait. L'empire s'accoutumait à entendre la voix de l'Église. Les chrétiens apprenaient combien pouvaient être utiles ces appels à la raison, à la justice, à la philosophie même, pour peu qu'il y eût sous la pourpre un peu de philosophie ou de justice ou de raison, ou même de bon sens. D'autres apologistes devaient succéder au pied du tribunal des Césars à Quadratus et à Aristide; les requêtes, à la fois dignes et respectueuses, devaient se multiplier sous les Antonins. Après eux, il n'en sera plus question. L'empire, quand il sera retombé entre les mains d'un Élagabal ou d'un Maximin, l'empire rentré dans les voies néroniennes, ne sera plus digne que l'Église sollicite auprès de lui.

CHAPITRE III

HADRIEN EN ÉGYPTE ET EN SYRIE

— 130-135 —

Maintenant il faut montrer le côté misérable de cette âme et de cette intelligence. Hadrien, dans la corruption des mœurs païennes, était des plus corrompus. Les anciens lui reprochent surtout des liaisons adultères. Le christianisme lui reproche et ces désordres et de plus criminels encore. Il était de ces hommes dont parle l'Apôtre, qui, « connaissant Dieu, ne l'ont pas glorifié comme Dieu et ne lui ont pas rendu grâces, mais qui se sont évanouis dans leurs pensées, et dont le cœur insensé s'est rempli de ténèbres... Aussi Dieu les a-t-il livrés aux désirs de leurs cœurs, à l'impureté, et ils ont déshonoré leurs corps... et Dieu les a livrés à leurs passions d'ignominie[1]. »

Cette flétrissure de la vie menait deux conséquences après elle : la superstition et la cruauté. L'intelligence s'émoussait avec la conscience; l'obscurcissement de l'esprit suivait l'aveuglement du cœur[2]; l'âme corrompue et l'esprit affaibli avaient recours, non-seulement au paganisme et à la superstition, mais à ce que

1. *Rom.*, 1, 23, 26,

2. Tenebris obscuratum habentes intellectum... per ignorantiam quæ in illis est, propter cæcitatem cordis ipsorum. *Eph.*, IV, 18.

la superstition et le paganisme avaient de plus mystérieux, de plus caché, de plus honteux. Le ténébreux et l'inconnu étaient, pour ces cœurs désespérés, une espérance; pour ces esprits dégoûtés et rassasiés, une curiosité, un éveil, une émotion. Et, à son tour, la superstition, par les prétendues révélations qu'elle donnait de l'avenir, comme aussi la corruption des mœurs, par les jalousies et les haines qu'elle entraînait, menait au meurtre. Ces âmes énervées s'enorgueillissaient de trouver en elles-mêmes la facile énergie de l'homicide.

Hadrien, même à son début, n'avait pas échappé à ces conséquences de sa vie de débauche. En fait de superstitions, on en rapporte de lui une singulière : une source fatidique lui ayant annoncé l'empire, il la fit boucher de peur qu'elle n'en annonçât autant à un autre[1]. En fait de cruauté, il avait déjà persécuté les chrétiens, et nous l'avons vu prêt à glisser, si la puissance de l'opinion ne l'eût retenu, dans la voie d'une politique sanguinaire. A la fin de sa vie, nous l'y verrons tomber ouvertement. Pendant toute sa vie, ceux qui l'approchaient témoignèrent plus d'une fois de la dureté de son âme. On savait ce qu'il était pour sa femme Sabine : cette petite-nièce de Trajan était le lien entre Hadrien et la famille de son prédécesseur, et ce lien, il se fût gardé de le rompre par le divorce ; mais il lui faisait payer cher au dedans la bienséance obligée qu'il gardait au dehors. Sabine était Auguste, elle figurait avec Hadrien sur les monnaies et sur le seuil des temples ; mais au palais, elle était traitée presque

1. Ammien Marcellin, XXII, p. 215; XXV, p. 294.

comme une esclave, et elle disait tout haut qu'elle n'avait pas voulu être mère pour ne pas faire le malheur du genre humain, en lui donnant un fils d'Hadrien [1].

On savait aussi ce qu'Hadrien avait été pour Apollodore. Ce grand architecte avait eu le malheur, sous le règne de Trajan, de répondre brutalement à Hadrien qui se mêlait de discuter avec lui et l'empereur : « Va peindre tes citrouilles » (Hadrien en ce moment, dans la capricieuse variété de ses goûts, était livré à la peinture de la nature morte). De plus, Apollodore avait eu le tort bien plus grave de faire une critique, et une critique méritée de l'œuvre architecturale d'Hadrien. Dans le temple de Vénus et de Rome les deux déesses étaient assises, et d'une taille colossale. « Une fois debout, avait-il dit, elles ne pourraient sortir du temple. » Apollodore, à l'époque où il parlait ainsi, était déjà exilé; il fut mis à mort. Hadrien avait su à d'autres moments apprécier le mérite de la clémence; mais cette fois la mansuétude politique du prince ne put tenir chez lui contre le dépit de l'artiste.

Telle était donc l'âme d'Hadrien, et les quelques lumières que les apologies chrétiennes avaient pu y jeter devaient agir en lui comme un étrange remords. Plus que Trajan, il était par l'intelligence capable de saisir le vrai; mais plus que Trajan, il était par le cœur enraciné dans le mal. La lutte devait être terrible entre ce cœur et cette intelligence; et dans cette lutte, le cœur, l'intelligence, l'homme tout entier allait succomber.

A l'époque dont nous parlons (130 et 131), Hadrien se

1. Dum servilibus prope injuriis accipitur... quæ palam jactabat quam immane ingenium pertulisset, et elaborasse se ne ex eo ad humani generis perniciem gravidaretur. Aurel. Vict., *Epit.*

trouvait en Égypte [1]. Il avait visité l'Orient, tenu en Syrie un congrès de rois [2], parcouru l'Arabie romaine. L'Égypte malheureusement était faite pour achever de le dépraver. Il trouvait en Égypte tous les éléments du paganisme en dissolution : d'un côté, la vieille superstition pharaonique avec ses animaux déifiés; de l'autre, le raffinement de la corruption hellénique qui dominait à Alexandrie. L'Égypte était le grand sanctuaire de l'idolâtrie, le rendez-vous vénéré des superstitieux, c'est-à-dire de tout le monde. Si Alexandrie envoyait partout ses savants, ses joueurs de flûte et ses bouffons, Memphis et Héliopolis envoyaient partout leurs devins, leurs prêtres et leurs dieux. Isis, Osiris, Apis, Sérapis étaient devenus les grands dieux de Rome. Caligula, Néron et le sage Vespasien lui-même avaient eu la passion de l'Égypte et le culte des dieux égyptiens.

Or, depuis cinquante ou soixante ans surtout, la superstition païenne, comme une flamme que le vent

1. Voir les monnaies alexandrines qui rappellent le voyage d'Hadrien en Égypte, sous la date de la quinzième année d'Hadrien. Selon le compte des Alexandrins, qui commençaient leurs années au premier thôth (29 août), la deuxième année des empereurs commençait le 29 août qui suivait leur avénement. La quinzième année d'Hadrien selon les Alexandrins va donc du 29 août 130 au 29 août 131. Parmi les monnaies alexandrines rappelées ci-dessus, une seule porte une autre date, celle de la quatorzième année (29 août 129 au 29 août 130). Hadrien sera donc arrivé en Égypte vers la fin de la 15e année, et c'est au commencement de son voyage, arrivant par Peluse et remontant le Nil, que sera mort Antinoüs, dont la mort est fixée par S. Jérôme à la treizième année d'Hadrien selon les Romains (c'est-à-dire du 11 août 129 au 11 août 130). Les 24 et 25 athyr de l'an quinze (Alexandrin), date donnée par les inscriptions comme celle de la visite de Sabine à Memnon, répondent au 20 et 21 novembre 130. M. Greppo et après lui M. Gregorovius établissent très-clairement tous ces points. — Tombeau de Pompée à Peluse, relevé par Hadrien; Dion, LXIX, 11; Spartian., 14; Appian, *de Bello civili*, II, 481.

2. Monuments du séjour d'Hadrien en Syrie. Monnaies avec EXERCITVS SYRIACVS.

Inscriptions de Palmyre : ΑΔΡΙΑΝΟϹ ΠΑΛΜΥΡΗΝΟϹ. — Vœux pour Hadrien, datés de l'an 445 des Séleucides (132-133) à Damas : HADRIEN-DIEU.

agite avant de l'éteindre, avait donné à l'Égypte plus d'enthousiasme pour ses dieux et au monde plus de goût pour l'Égypte. Sous Trajan, on avait vu le pays se diviser entre le dieu-ibis et le dieu-chat; il y avait eu, de cité à cité, guerres, massacres, atrocités, anthropophagie [1]. Peu après [2], une autre guerre de croyances avait été suscitée par les Juifs ou contre les Juifs, et des centaines de mille hommes avaient péri. Plus récemment et peu avant l'arrivée d'Hadrien, le bœuf Apis étant mort et sa place demeurée vacante, la découverte de son successeur et le désir exclusif de le posséder avaient amené une guerre, et des villes avaient combattu à main armée à qui fournirait le dieu-bœuf [3]. Ce siècle-là était pourtant un siècle de civilisation, de progrès, de philosophie : tout comme le nôtre.

Du reste, ce peuple d'Égypte, Hadrien lui-même va nous le peindre :

« Hadrien Auguste, à Servianus consul, salut;

» Cette Égypte que tu louais devant moi, cher Servianus, je la sais maintenant tout entière, légère, vacillante, flottante à tous les caprices de l'opinion. Là, ceux qui adorent Sérapis sont chrétiens; ceux qui se disent évêques du Christ sont dévots à Sérapis. Là, il n'y a, à vrai dire, ni chef de synagogue juif, ni Samaritain, ni prêtre chrétien, qui ne soit en même temps astrologue, aruspice, charlatan (*aliptes*). Le patriarche » (des juifs de Palestine?) « lui-même, quand il vient en

1. Juvénal, Sat. XV, 14, 80 et suivants.

2. Voy. ci-dessus, t. I, p. 382 et s.

3. C'est sans doute cette révolte que Hadrien, dit-on, aurait réprimée par une simple lettre, selon Dion, *Fragm.*, apud Mai p. 225. Spartian., *in Hadr.*, 12, dit: Apis..., qui, cum repertus esset post multos annos, turbas inter populos creavit, apud quem deberet locari omnibus studiosè certantibus.

Égypte est contraint par les uns d'adorer Sérapis, par les autres d'adorer le Christ. C'est la race la plus factieuse, la plus vaniteuse, la plus inique. Quant à la ville (Alexandrie), elle est opulente, riche, féconde; personne n'y est désœuvré. Les uns soufflent le verre, les autres fabriquent du papier; tous, quel que soit au surplus ou quel que paraisse être leur état, savent tisser le lin [1]. Les goutteux travaillent, les aveugles travaillent, les manchots eux-mêmes ne sont pas sans rien faire. Tous n'ont qu'un dieu; et ce dieu, également vénéré des chrétiens, des Juifs, des gentils, ce dieu n'est pas un dieu. Que ne sait-elle mieux se gouverner, cette ville, digne par sa grandeur d'être à la tête de toute l'Égypte! Je lui ai tout accordé; je lui ai rendu ses anciens priviléges; je lui en ai ajouté de nouveaux. Aussi, tant que j'ai été là, m'ont-ils rendu grâces. Une fois parti, ils ont médit tant et plus de mon fils Vérus, et tu sais, je crois, ce qu'ils ont dit d'Antinoüs [2]. Tout ce que je leur souhaite, c'est de se nourrir de leurs poulets; j'aurais honte de dire comment ils les font éclore. Je t'envoie des coupes bigarrées et de couleur changeante (*allassontes*); elles m'ont été présentées par le prêtre du temple à l'intention spéciale de ma sœur et de toi (Pauline, femme de Servianus). Mets-les, je te prie, sur ta table les jours de fête. Prends garde seulement que notre ami Africanus n'en use trop largement [3]. »

Cette curieuse lettre nous peint Hadrien et l'Égypte. Il raille, il fait le sceptique, il se plaît surtout à mécon-

1. *Linifiones sunt.*
2. Le texte porte *Antoine* ou *Antonin*; mais la correction semble ici bien ustifiée.
3. Vopiscus, *in vita Saturnini*, 8, d'après Phlégon affranchi d'Hadrien.

naître la gravité de la conscience chrétienne ; et cependant de quoi se préoccupe-t-il, sinon de religion ? Comme elle lui va bien du reste, cette Alexandrie dont il se moque en lui accordant des grâces, de même qu'elle se moque de lui en le courtisant ! Comme ils lui vont bien, ces Égyptiens, savants et insensés, sceptiques et superstitieux, serviles et révoltés, violents et pusillanimes, « révolutionnaires jusqu'aux chansons, dit un ancien, versificateurs, faiseurs d'épigrammes, astrologues, aruspices, médecins, Samaritains au besoin, chrétiens au besoin, par esprit d'opposition et de folle liberté [1] ! » Comme elle lui va, cette nation qui ne croit à rien et qui adore tout, qui verse du sang pour ses dieux et qui fait cependant de sa bourse le premier de ses dieux, où personne n'est franchement, exclusivement ni de sa religion ni de son métier ! Comme il lui va, ce Musée d'Alexandrie, magnifique habitation construite par les Ptolémées pour les savants leurs pensionnaires, agrandie par Claude pour le nombre toujours croissant des hommes de génie, et dans lequel le prince lettré trouvait un choix de sophistes et de poëtes à écouter, à questionner, à embarrasser, à mystifier ! Tout cela allait trop bien à l'esprit curieux, à l'âme agitée, à la philosophie vagabonde d'Hadrien.

Aussi l'Égypte et le prince, tout en médisant l'un de l'autre, s'embrassèrent-ils au moins sur leurs monnaies ; celles qui sont relatives à ce voyage ne représentent que serrements de mains. Hadrien donne la

1. Novarum rerum usque ad cantilenas publicas cupientes, versificatores, epigrammatorii, mathematici, aruspices, medici ; nam et christiani et Samaritæ et quibus præsentia semper tempora cum enormi libertate displiceant. Vopiscus, *in Saturnino*.

main au génie de l'Égypte, à la ville d'Alexandrie. Hadrien et Sabine sont en face d'Osiris et d'Isis; le ménage impérial donne la main au ménage divin [1].

Et de plus, l'Égypte offrait au prince, superstitieux malgré son scepticisme, du surnaturel en abondance. Initié d'Éleusis et de tous les mystères helléniques, Hadrien trouvait là des mystères, pères de tous les autres mystères. Magicien, il rencontrait ces incantateurs d'Égypte dont les aïeux avaient lutté contre Moïse; païen dévot, il allait pieusement entendre les accords que rendait au lever du soleil la statue de Memnon, et de mauvais vers écrits sur la jambe gauche du dieu attestent aujourd'hui encore la visite de « la bien-aimée impératrice Sabine [2]. » Chercheur mystique, il avait des trésors de prétendue science à demander à ces sphinx encore debout, à ces pyramides encore intactes, à ces temples au pied desquels commençait à peine à s'entasser le sable du désert. Tout cela était bien fait pour cet homme, philosophe par la tête, superstitieux par le cœur, esprit fort et très-faible esprit. A cette

1. Voyez en outre sur le séjour d'Hadrien en Égypte et en particulier à Alexandrie, les monnaies : ÆGVPTVS, femme assise avec le sistre et une corbeille. — NILVS, fleuve couché; sphinx, hippopotame, crocodile. — ADVENTVS ALEXAND., une femme avec le sistre ou bien des raisins et des épis. — Ailleurs, l'Empereur dans un quadrige ou sur un navire; Hadrien avec Sérapis; Sabine en Isis, un temple portant sur la façade ΑΔΡΙΑΝΟΥ.

Cartouches d'Hadrien sur des monuments égyptiens, à Dendérah, Esneh, Medmer-Habou, sur l'obélisque du palais Barberini à Rome, et sur celui du Monte-Pincio.

2. On lit sur les débris de la statue de Memnon des inscriptions des 5e, 7e et 10e années d'Hadrien, c'est-à-dire 120-121, 122-123, 124-125, 126-127. V. Letronne, *Recherches*, etc., XX, XVIII, XXII. Mais les vers nombreux qui attestent les visites répétées d'Hadrien et de Sabine, sont de la 15e année d'Hadrien (130-131). Ceux que je rappelle sont de Publius Balbinus et de Balbilla (sa fille?) et ont été écrits le 24 athyr (20 novembre 130). Une inscription, qui semble avoir été tracée par les ordres d'Hadrien, porte simplement : IMPERAT ADRIANOC. Letronne, *Recherches*, etc., XVIII, pag. 149.

vieille école idolâtrique, un César qui commençait à s'enivrer de son propre pouvoir devait devenir bientôt et plus malade d'esprit et plus tourmenté de cœur ; en définitive plus ignorant, plus rempli de sa divinité, plus vide de sa raison ; plus corrompu, plus dur, plus païen, plus César.

Hadrien s'en allait donc naviguant sur le Nil, inquiet, interrogeant toujours sur l'avenir quelque étoile ou quelque dieu. Un beau jour, il lui fut dit qu'il fallait une victime humaine et, ajoute-t-on, une victime volontaire pour sauver sa tête [1]. Il en chercha une et eut grand'peine à la trouver. Enfin Antinoüs, jeune pâtre bithynien qu'Hadrien menait avec lui, s'offrit comme victime et termina une vie honteuse par un suicide insensé. Selon quelques-uns, le sacrifice n'aurait pas été volontaire, et Hadrien, qui ailleurs proscrivait les immolations humaines, aurait choisi et fait immoler sa victime. Selon ce que racontait Hadrien dans ses mémoires, l'événement aurait été moins dramatique, et Antinoüs se serait tout simplement laissé tomber dans le fleuve. Quoi qu'il en soit, noyé ou immolé, victime exigée ou acceptée, Hadrien le pleura, dit son historien, comme une femme. Il n'y eut pas d'assez grands honneurs pour apaiser la victime et consoler le meurtrier. Le tombeau d'Antinoüs devint un temple, devint une ville. Besa, qu'on nomma dès lors Antinoopolis (depuis Antinoé), fut la capitale du nom Antinoïte. Cette ville, embellie par Hadrien, eut à une de ses extrémités le tombeau, à l'autre le temple du dieu, son arc de triomphe, des portiques sans fin, des colonnes, des

1. Voy. Spartien 14, Aurel. Victor., *de Cæs.*

statues, toutes les richesses de l'art grec. La fleur sacrée des Égyptiens, le lotus, couronna les statues d'Antinoüs et fut appelé Antinoïa. La constellation d'Uranie fut certifiée n'être autre chose qu'Antinoüs admis au ciel. Ce valet déshonoré eut ses temples, ses prêtres, ses mystères, ses jeux, ses prophètes, ses nuits sacrées, ses prodiges, ses oracles; quant à ceux-ci, Hadrien les lui rédigeait. Parce qu'Antinoüs était Bithynien, c'en fut assez pour valoir à la Bithynie des honneurs et des bienfaits nombreux [1]. Parce que les Bithyniens passaient pour des colons de Mantinée en Arcadie, c'en fut assez pour que Mantinée à son tour fût honorée, embellie, ornée de temples pour les dieux et de temples pour Antinoüs; pour qu'Antinoüs y fût vingt fois déifié sous le nom de Bacchus; pour qu'il y eût une fête annuelle en l'honneur d'Antinoüs, des jeux tous les cinq ans pour Antinoüs, et qu'on fît grand honneur à Épaminondas en relevant son tombeau à côté du temple du dieu Antinoüs [2]. Avec une servilité honteuse, les villes grecques se précipitèrent dans le culte de cette nouvelle divinité. Elles dressèrent à l'envi des autels à ce dieu noyé dans le Nil; elles mirent sur leurs monnaies le *héros* ou le *dieu* Antinoüs, sous les traits de Bacchus, d'Apollon, du Soleil, de Mercure. L'Égypte le fit entrer dans le chœur de ses grands dieux et le plaça sur leur trône [3]. Les poëtes le chantèrent, et Pancratès pour l'avoir

1. V. ci-dessus, p. 29, 30.
2. Pausanias, VIII, 9, 11.
3. Temple et jeux à Mantinée. Pausan., VIII, 9. Voy. de plus : Tatian. *Adv. gentes*, 10, 26. Spartian., *in Hadr.* 14. Athénagore, *Legat.* 30. Prudence, *contra Symmach.* 1, 271. — Une foule de médailles avec les légendes : ΗΡΩΣ ΑΓΑΘΟΣ, ΘΕΟΣ ΣΥΝΘΡΟΝΟΣ ΤΩΝ ΕΝ ΑΙΓΥΠΤΩ ΘΕΩΝ, ΝΕΩ ΙΑΚΧΩ, ΠΑΝΙ, ΝΕΩ ΠΥΘΙΩ. Ces médailles appartiennent aux villes grecques ou

chanté eut place au musée d'Alexandrie [1]. Ce culte subsista même (chose incroyable !) après la mort d'Hadrien. Au temps de Clément d'Alexandrie, on adorait encore Antinoüs, mort depuis plus d'un demi-siècle ; il y avait des hommes que leur conscience portait à se croire punis et réprimandés par le dieu Antinoüs [2]. Les ruines d'Antinoé sont restées comme le type le plus complet de l'architecture gréco-impériale et en particulier de l'architecture d'Hadrien ; et (on le sait assez) l'image de ce malheureux, plus souvent répétée que nulle autre, est demeurée un des types de la sculpture antique.

Rome cependant et la partie occidentale de l'empire semblent être demeurées à peu près pures de cette honteuse adoration. Il y avait encore là un reste de dignité personnelle ou patriotique, et Hadrien n'osa

gréco-orientales, et celles d'entre elles qui sont datées se réfèrent aux années 17, 18, 19, 20, 21 d'Hadrien (133-137).

On ne trouve en langue latine d'autres traces du culte d'Antinoüs qu'une inscription à sa louange (peut-être gravée de son vivant) à Tivoli (Muratori, p. 24) ; une longue inscription portant règlement d'une confrérie (*collegium*) en l'honneur de Diane et d'Antinoüs (Henzen, 6086). Dans l'inscription hiéroglyphique de l'obélisque placé aujourd'hui au Monte Pincio, Antinoüs figure avec Hadrien et Sabine ; cet obélisque vient de la villa d'Hadrien à Tivoli. Les statues ou bustes d'Antinoüs (quelques-uns déifiés) viennent pour la plupart de la villa. Une statue couronnée de lierre a été trouvée sur le mont Célius, une autre à Palestrine. Une inscription portant ΣΥΝΘΡΟΝΩ, etc., a été, il est vrai, trouvée à Rome ; mais elle est grecque de langage ; elle appartenait au temple d'Isis, et elle est dédiée par *M. Ulpius Apollonius prophète* (ou prêtre d'Isis) ; ce nom indique un Grec admis au droit de cité par Trajan. Voy. Gruter, 86. Tertullien fait allusion à ce terme de συνθρόνῳ ou à quelque autre équivalent : de pædagogiis aulicis nescio quem synodi deum facitis. *Apolog.* 13.

1. Athénée, *Deipnosoph.*, XV. Ménodémès de Crète fut aussi un des poëtes d'Antinoüs.

2. Clem. Alex., *Protrept.*, 4. Athénagore, *Legat.*, 30. Théophile Orig. *C. Cels.* III, 36, 37 ; V, 63. Justin, *Apol.* I, *ad Antolyc.* III, Eusèbe, *H. E.*, IV, 8.

sans doute rien demander en faveur de son favori et de sa victime. Il rencontra même là quelques railleries; on compara malignement cette apothéose d'un esclave aux médiocres honneurs qu'il avait rendus à Pauline, sa sœur, morte récemment. Les Grecs, eux aussi, ne s'étaient pas fait faute de railler tout bas, mais en flattant tout haut. A la race grecque il avait été donné d'ouvrir et il devait être donné de clore les annales de la corruption antique.

Cette honteuse apothéose fut une époque fatale dans la vie d'Hadrien. Elle marqua le dernier degré de sa dépravation morale, le premier pas de son intelligence vers le déclin. Cette souillure amena bientôt une autre souillure.

Il faut que les Juifs et leurs douleurs reviennent périodiquement dans notre récit. Dans un autre ouvrage, j'ai raconté leur révolte sous Néron et leur défaite par Titus. En faisant l'histoire du règne de Trajan, j'ai dit leur seconde insurrection dans les pays de Chypre, d'Égypte et de Cyrène[1]. Le temps d'une troisième lutte approchait; car c'était toujours le même peuple, ni proscrit ni ruiné, mais désespéré; désespéré à la pensée de son temple détruit, de son Messie en vain attendu, et dans son désespoir se rattachant aux plus folles espérances.

Cette fois, ce fut dans la Judée même et autour de Jérusalem que la révolte éclata[2]. Ces contrées étaient

1. Voyez ci-dessus, t. I, p. 382 et s.

2. Sur cette guerre, les traditions talmudiques sont, comme toujours, dépourvues de tout caractère historique. Selon elles, la cause de cette guerre est un cèdre qu'une fille d'Hadrien fait abattre pour réparer son chariot. Un conseiller d'Hadrien qui le dissuade de cette guerre est pour ce seul fait condamné à mort, il se circoncit en allant au supplice.

encore toutes juives; Jamnia, la ville des rabbins, était le centre de la nation et de la doctrine judaïque. Les Juifs vivaient là soumis en apparence et même flatteurs envers le pouvoir romain. Lorsque Hadrien, séjournant en Syrie, eut la curiosité de visiter les ruines de Jérusalem, où quelque population romaine, chrétienne ou juive, s'était reformée; il conçut la pensée de relever cette ville; mais de la relever païenne, en l'appelant de son nom, Elia Capitolina, de mettre un Capitole à la place du temple, d'en faire la ville de Jupiter et de la peupler de colons romains [1].

Les Juifs furent indignés; mais ils se turent tant que le prince et son armée furent près d'eux. A peine Hadrien fut-il parti, laissant derrière lui la profanation commencée, que la révolte éclata. Toute la population juive apparut armée; elle avait pour combattre des armes qui avaient été commandées aux forgerons juifs par les légions romaines, et qu'à dessein ils avaient faites défectueuses afin qu'elles fussent refusées et leur restassent. Les nombreux châteaux forts que Titus avait détruits furent relevés et mis, par des souterrains, en communication les uns avec les autres, pour qu'ils se servissent mutuellement de secours et de retraite.

1. Selon Spartien (in *Hadr.*, 14.) Hadrien aurait voulu empêcher la pratique de la circoncision : moverunt ea tempestate Judæi bellum quia prohibebantur mutilare genitalia. S. Justin, écrivant peu d'années après cette guerre, la rappelle plusieurs fois. *Apol.* 1, 31, 47. *Tryphon.*, 1, 9, 110. — Inscriptions qui la mentionnent : Henzen, 5480, 6500, 6501; Gruter, 493. — Monnaies portant EXERCITVS IVDAICVS : Eckhel, p. 496. — Pour les détails, voyez Eusèbe, *H. E.*, IV, 6-8; Dion, LXIX, 12 et s.; Appian, *Syriac.*; Eutrop., VIII, 3, 6; Hieron. *in Isaiam*, II, 8; Chrysost., *in Jud.*, III. On parle d'une première révolte des Juifs sous Hadrien, en 119 ou 120, contre le gouverneur Tinius Rufus, mais sans aucun détail; Eusèb., *Chron.*; Hieronym., in *Daniel*, 9, in *fine*.

Plus encore que les deux premières, cette révolte eut le caractère d'un fanatisme désespéré. Plus de cent années s'étaient écoulées depuis l'apparition du Christ; cent années au moins, selon les calculs les plus favorables, depuis l'expiration des soixante-dix semaines de Daniel. Les quatre-vingt-cinq jubilés d'Élie, tradition plus ou moins exacte des rabbins, allongés tant qu'on avait pu, touchaient aussi à leur terme. Ce fut alors qu'apparut un certain Cozbad ou Bar-Cozbad (menteur ou fils de menteur) qui changea ce nom trop véridique en celui de Cochab ou Bar-Cochab[1] (étoile ou fils de l'étoile, Barcochébas), et qui prétendit être l'étoile annoncée par Balaam : « Une étoile s'élèvera sur Jacob! Un rejeton (ou un sceptre) naîtra d'Israël... Israël sera vainqueur! De Jacob le libérateur viendra[2]. »

Cet homme eut pour appui le rabbin Akiba, vénéré encore aujourd'hui parmi les Juifs et qu'ils ont appelé le second Moïse. Une flamme sortait, disent-ils, de sa bouche[3]. Au milieu des fables qu'ils racontent de lui plus que d'aucun autre rabbin, ils disent que, ses disciples (il en avait 24,000!) ayant visité l'enceinte ruinée

1. On attribue maintenant à Bar-Cochab (sous le nom de Simon) quelques-unes des médailles qu'on attribuait à Simon fils de Gioras, et qui portent *l'an 1er ou l'an 2me de la liberté* (*V. Rome et la Judée*, chap. 14).

Les talmudistes supposent trois Bar-Cochab ou Coziba qui auraient régné successivement dans Bither et dont le dernier avait été reconnu comme un faux Messie à l'imperfection de son odorat. Mais leur chronologie est inconciliable avec toute autre.

2. Num., XXIV, 17, 19.

3. Hierony., *Apol.*, 2, *adv. Rufin.* Akiba aurait été 40 ans berger, après lesquels il serait devenu un rabbin distingué, afin d'épouser la fille de son maître. Celui-ci ne lui avait pas pardonné ce mariage, même après 12 ans, quand il le vit revenir avec 12,000 disciples, mais il le lui pardonna après 24 ans et à la vue de 24,000 disciples. Ces 24,000 disciples moururent tous le même jour. 40 ans plus tard, c'est-à-dire à 104 ans au moins, Akiba épousa la femme du gouverneur romain Tinius Rufus!

de Jérusalem et aperçu un chacal courant sur la sainte montagne, il avait consolé leur douleur en leur promettant qu'ils verraient un jour le temple se relever. Quand Bar-Cochab parut, Akiba déclara qu'il était le Messie, lui donna l'onction royale, et le plaça sur un cheval dont lui-même tenait l'étrier[1]. Seul en cette occasion le rabbin Jochanan aurait résisté à Akiba : « Akiba, lui aurait-il dit, l'herbe pousserait sur ton menton que le fils de David ne viendrait pas encore. »

Malgré cet avertissement, toute la race juive avait bondi d'espérance. Non-seulement en Palestine, mais dans toutes ces provinces où les Juifs étaient nombreux et avaient déjà versé tant de sang sous Trajan, ils se soulevèrent. Jérusalem fut prise, les Romains chassés de son enceinte, le temple de Jupiter détruit, le massacre porté partout. Seuls, les Juifs convertis au christianisme ne s'armèrent pas; sachant trop bien que le Christ était venu et les prophéties accomplies. Proscrits par les païens, proscrits par les Juifs, ils souffrirent le martyre de la part de leurs compatriotes, pour n'avoir pas voulu prendre les armes contre leurs persécuteurs.

Le danger de l'empire était si grave qu'Hadrien appela en hâte du fond de la Bretagne Julius Severus, le plus habile de ses généraux. Tinius Rufus, commandant de la Judée, ne suffisait plus pour la contenir. Quand Severus arriva, il comprit que cette multitude fanatique et victorieuse ne devait pas être attaquée brusquement; il marcha pas à pas, comme avait fait Vespasien; assié-

1. Selon le Talmud (*apud* Salvador, *de la domination romaine en Judée*), Akiba l'aurait ceint *de l'épée de Jéhova!*

geant un château, puis un autre, surprenant une première bande de rebelles, puis une seconde, resserrant peu à peu l'insurrection, l'investissant à l'aide d'une nombreuse armée, coupant les vivres aux révoltés. Il arriva ainsi lentement à son but. Jérusalem fut reprise, incendiée et rasée de nouveau. La Palestine fut soumise, dévastée, dépeuplée avec une froide et impitoyable rigueur. Cinquante châteaux furent pris et ruinés; 985 bourgs détruits; 580,000 hommes périrent par l'épée, des milliers d'autres par la faim, le feu, les maladies. Selon les Juifs, il y eut des torrents de sang assez abondants pour entraîner des pierres de quatre livres à quatre milles de distance, et pendant sept ans les terres purent rester sans engrais; les cadavres leur suffirent.

La ville forte de Bither, à cinq lieues au nord dans les montagnes de la Samarie[1], tint longtemps encore après Jérusalem, et la garnison finit par y mourir de faim et de soif. Cette guerre dura trois ans et la victoire coûta si cher aux Romains[2], qu'Hadrien, écrivant au sénat, n'osa se servir de la formule habituelle : « Si vous et vos enfants êtes sains et saufs, les dieux en soient loués; moi et mon armée nous sommes bien portants. »

Aussi Hadrien voulut-il faire en sorte que cette terri-

1. C'est peut-être le Béthoron de l'Écriture sainte (I *Reg.*, XIII. 18). Il y avait là, selon les Juifs, 400 colléges dont chacun contenait 400 maîtres, et chaque maître avait 400 écoliers. Ces 64 millions d'écoliers défendirent la ville, n'ayant d'autres armes que les stylets dont ils se servaient pour écrire.

2. Mentions de récompenses accordées pour la guerre judaïque, à M. Statius Priscus, préfet d'une cohorte (Gruter, 490. Henzen, 5480) et C. Nummius Constans, primipilaris (Muratori, 138). — C. Lollius Urbicus, lieutenant d'Hadrien dans cette guerre (Renier. *Insc. de l'Algérie*, 2319). — C. Popilius Carus, alors tribun (Henzen, 6501). — S. Cornelius Dexter, préfet de la flotte de Syrie (Renier, 3518).

ble révolte fût la dernière[1]. Il vendit comme esclave tout ce qui avait échappé à la mort. Une première enchère de têtes humaines se fit au fameux marché de Térébinthe, demeuré dès lors un lieu d'exécration pour les Juifs. L'homme s'y vendit au prix du cheval. Une autre vente fut faite à la foire qu'Hadrien avait établie à Gaza. Ce qui ne trouva pas d'acheteurs en Palestine fut emmené en Égypte, et périt par le naufrage, la faim ou le fer des païens[2].

Ce qui restait de Jérusalem fut détruit[3]; l'emplacement du temple nivelé, labouré à la charrue, semé de sel en signe de malédiction et de stérilité. A la place de la ville sainte s'éleva la ville toute païenne d'Hadrien. Elia Capitolina. Elle eut un théâtre, des thermes, un temple de Jupiter Capitolin, bâti sur l'emplacement même du temple de Dieu, la statue de l'empereur à

1. Avo vestro Hadriano imperante, quantum militum a Judæis, quantum a Britannis cæsum! (Fronton *ad M. Anton. de Bello Parthico.*) Les fragments d'inscription suivants, s'ils sont bien interprétés par Henzen, se réfèrent à la guerre judaïque et attestent son importance :

(*S. P. Q.*) R.
(*imp. Traiani*) PARTHICI F (ilio)
(*Ha*) DRIANO AVG.
(*trib. pot. XV*) III COS III P. P.
(*qvod exorto belli a*) RDORE MISSO
(*exercitv... lab*) ORIBVS MAX (*imis*).
(*remp. ab ho*) STE LIBERAVERIT.
(*Inscr. de Rome*, Henzen, 5456.)

2. Saint Jérôme in *Zachar.*, II. Celse apud Origen. *C. Cels.*, VIII, in fine.

3. Hieronym. in *Chron.* Suidas in *Hadr.* Pausanias parle aussi de Jérusalem comme ayant été entièrement détruite (VIII, 16); et plus haut, de la guerre que fit Hadrien « pour châtier les Hébreux, peuple situé au-dessus des Syriens » (1, 5). Il y a jusqu'au milieu du troisième siècle des monnaies portant COL (*onia*) AEL (*ia*) CAP (*itolina*) avec la figure de Jupiter, Pallas, Astarté ou Sérapis. Le temple de Jupiter était placé sur le lieu du temple de Salomon selon Dion, sur la montagne de Sion selon les Juifs, sur le Calvaire selon Sulpice Sévère.

côté de celle de Jupiter[1]; en un mot tout ce que les Juifs abhorraient. Elle fut fermée aux Juifs; il leur fut défendu, sous peine de mort, d'apercevoir même de loin son enceinte[2]. Un pourceau sculpté sur la porte en fut contre eux le dérisoire et insultant gardien. Un seul jour dans l'année (le neuvième jour du cinquième mois, *âb*), anniversaire de la destruction du temple par Titus, il leur fut permis de s'approcher de la cité de David et de pleurer sur elle. On connaît ce pan de muraille, ancienne assise du temple, que les Juifs aujourd'hui encore viennent couvrir de leurs baisers et de leurs larmes stériles depuis 1726 ans[3]. Et un autre témoin de la désolation des Juifs est leur liturgie, dans laquelle, au jour du jeûne du 18 du mois *âb*, jour anniversaire de la victoire d'Hadrien, ils prient Dieu de punir ce second Nabuchodonosor qui a détruit 480 synagogues.

Il y avait dans ces profanations anti-judaïques autre chose que de la prudence politique, il y avait un sentiment d'impiété polythéiste : la haine du vrai Dieu et de ses adorateurs quels qu'ils fussent. Autrement, comment Hadrien se serait-il attaqué au christianisme qui avait protesté contre la révolte, et à qui la révolte

1. V. Hieronym. *in Matth.*, XXIV, 25, et l'*Itinéraire* du pèlerin de Bordeaux. Celui-ci parle de deux statues d'Hadrien ; mais il est probable que les deux statues qu'il a vues étaient, l'une celle d'Hadrien, l'autre celle d'Antonin; à celle-ci se référerait l'inscription encastrée aujourd'hui dans la maçonnerie moderne : TITO AEL HADRIANO ANTONINO AVG. PIO — P. P. PONTIF. AVGR. — D. D.

2. Eusèbe, *Demonstr.*, II, 38. — Orose, VII, 14. — Justin, *Apol.*, I, 47, *Tryphon*, 16. — Tertull., *Adv. Judæos*, 13, 15, 16. *Apolog.*, 16. — Origène, *C. Cels.*, VIII, in *fine*. — Aristo Pell., *apud Euseb., H. E.*, IV, 6.

3. Saint Jérôme décrit cette scène comme l'ont vue les voyageurs modernes, in *Sophon.*, 1, 16, V. aussi *Itinerarium Burdigal.* Gregor. Nazianz., *Oratio* 12.

avait donné des martyrs? Mais, depuis son séjour en Égypte et son adoration impie d'Antinoüs, Hadrien n'était plus ce même homme qui jadis écoutait les apologistes chrétiens et bâtissait des temples sans idoles. La profanation gratuite des lieux saints de Jérusalem avait provoqué la révolte des Juifs; la profanation des lieux révérés par les chrétiens suivit et déshonora la victoire. Une image de Jupiter fut placée sur la colline de l'Ascension, une statue de Vénus sur la colline de Golgotha, qu'on voulut faire disparaître par des remblais. Bethléem fut dédié à Adonis; un bois sacré y fut planté; la grotte où est né le Sauveur fut vouée à ce demi-dieu impur des Phéniciens. Hadrien, du reste, par ces transformations impies, ne faisait qu'attester la certitude et l'antiquité de la tradition chrétienne. Il se rendait, malgré lui, le garant des souvenirs qu'il voulait effacer [1].

Ainsi, pendant que les Juifs étaient dispersés, vendus, massacrés; les chrétiens, plus ou moins tolérés depuis quelques années, étaient persécutés de nouveau [2]. C'est sans doute à cette époque de réaction contre les chrétiens qu'il faut placer la plupart des

1. Voy. Hieronym., *Ep.* 58 (13) *ad Paulin*, 3.— Eusèbe, *de vita Constant.*, III. — 26. Sozomène, I, 1. — Theodoret. — Saint Paulin, *Ep.* 31 (11) *ad Severum*. — Rufin, *Hist. eccl.*, I, 8. — Sulp. Sev., II, 25, 45. — Ambros. in *Psalm.* 43. Malgré ces profanations, la grotte de Bethléem n'en demeura pas moins connue, et, un siècle après Hadrien, elle était désignée par tous, même par les païens, comme le lieu de naissance du Sauveur. Orig. *C. Cels.*, I, 51.

M. de Vogué, dans son étude si consciencieuse et si sagace des *Églises de la terre sainte*, indique très-bien la nature du travail qu'Hadrien a fait faire pour dissimuler la colline du Calvaire et la grotte du Saint-Sépulcre. (Ch. III, p. 128. Paris, 1860.)

2. Je dois dire qu'Orose parle d'Hadrien comme ayant vengé les chrétiens de la persécution de Bar-Cochébas, et leur ayant permis l'entrée de Jérusalem qu'il refusait aux Juifs, VII, 13. Ce dernier fait est incontestable; mais celui des profanations ne l'est pas moins et atteste chez Hadrien la haine du christianisme.

martyrs que nous savons avoir souffert sous Hadrien : — A Attalia, en Pamphylie, toute une famille d'esclaves. Le maître exigeait qu'ils prissent part à des sacrifices idolâtriques pour la naissance de son fils. « Quoi donc! disent les jeunes esclaves à leur mère, pourquoi obéir à ces impies plutôt qu'au Seigneur? » Et, approchant du maître : « La fortune, lui disent-ils, t'a fait le maître de nos corps ; mais Jésus-Christ est le Seigneur de nos âmes : nous préférons à ton service le service du Christ. » On les suspend, et on les déchire avec des ongles de fer, la mère encourageant ses fils, et disant au maître : « Pourquoi ne nous frappe-t-on pas? Nous ne sentons pas les coups, essaye d'autres tourments. » Tous quatre, Hesper, Zoé sa femme, Cyriaque et Théodule, leurs fils, sont jetés dans un four, où ils meurent en chantant les louanges de Dieu [1]. — A Rome, Sophie meurt avec ses trois filles vierges [2], Séraphie avec sa fille Sabine qui l'a convertie [3].

1. *Menées, Synaxaires des Grecs,* apud Bolland., 2 mai.

2. 1er août ou 3 septembre.

3. 29 août *apud Boll.* Il peut y avoir des doutes sur le lieu et le temps du martyre de sainte Séraphie. Les indications topographiques et historiques ne sont pas toutes satisfaisantes, et on parle dans ses actes de deux empereurs régnant en même temps, ce qui placerait le martyre sous Marc-Aurèle et Verus plutôt que sous Hadrien.

On peut rapporter au même temps sainte Eudoxie, martyre à Héliopolis en Phénicie, 1er mars. — On a cité, mais on tient aujourd'hui pour apocryphe l'épitaphe suivante, qui aurait été trouvée au cimetière de Calliste sous Grégoire XIII : — (V. le cardinal Maï, *Script. Veteres,* t. V, p. 391.)

TEMPORE ADRIANI
IMPERATORIS
MARIVS ADOLESCENS DVX
MILITVM QVI SATIS VIXIT
DVM VITAM PRO CHO CVM SAN
GVINE CONSVNSIT IN PACE TAN
DEM QVIEVIT. BENEMERENTES
CVM LACRIMIS ET METV POSVERVNT

ID. VI.

Chrétiens et juifs étaient donc frappés en même temps, et cependant juifs et chrétiens allaient se séparant de plus en plus. La synagogue et l'Église, en ces jours de douleurs, plus que jamais s'éloignaient l'une de l'autre.

Pourquoi? Il est facile de le dire. D'abord, parce que la haine des Juifs pour le Christianisme ne fut pas éteinte par leurs souffrances sous Hadrien, pas plus qu'elle ne l'avait été par leurs souffrances sous Titus; parce qu'ils ne cessèrent de dénoncer, de poursuivre, d'accuser, qu'ils crurent toujours faire leur paix avec les gentils en leur livrant des chrétiens; parce qu'enfin, pendant cet instant d'indépendance que la révolte leur avait donné, ils avaient été contre les chrétiens de Palestine plus atroces persécuteurs que les païens eux-mêmes.

Ensuite, parce que le dernier lien entre l'Église et la synagogue se trouva brisé. Ce lien ç'avait été la communauté chrétienne de Jérusalem. Cette Église, toute juive d'origine, dont tous les évêques jusqu'à Judas, martyr sous le règne de Bar-Cochébas, avaient été juifs de naissance, cette Église pratiquait la circoncision, les abstinences légales, les rites du judaïsme, en même temps que les observances et les vertus de la foi chrétienne. Elle était de plus, comme la première Église fondée par les Apôtres, comme l'Église des premiers saints et des premiers martyrs, vénérée de toute la chrétienté. On sait avec quelle chaleur saint Paul demande des aumônes pour les saints de Jérusalem. Ainsi, chère aux chrétiens comme mère et comme modèle, elle se recommandait aux Juifs par la communauté d'origine et la parité des observances. Sous Hadrien elle fut dispersée; les chrétiens Juifs d'origine furent,

comme Juifs, expulsés de Jérusalem. L'Église qui s'y reforma fut une Église toute sortie de la gentilité et dont les évêques ne furent plus de race judaïque. On peut dire que le christianisme perdit alors sa capitale juive.

Aussi toute trace de judaïsme tendit-elle à s'effacer parmi les chrétiens. S'il y avait encore çà et là des Églises juives d'origine et composées en majorité de Juifs, ce noyau judaïque acheva bientôt de se perdre dans la multitude des prosélytes païens. Si les disciples de la synagogue avaient jadis été des modèles pour les néophytes sortis du paganisme, aujourd'hui les chrétiens sortis de la gentilité étaient et les plus nombreux et les meilleurs d'entre les chrétiens [1]. Si les pratiques judaïques, la circoncision, l'abstinence des viandes impures, l'observation du sabbat, étaient demeurées et demeuraient encore chez les chrétiens Juifs d'origine, là même elles tendaient à s'effacer. Tout ce qui tenait au rituel du temple était impossible depuis que le temple était détruit; le reste, pour des âmes que le christianisme avait dotées de sa grâce, était trop évidemment inutile. La loi de Moïse, répétait-on plus que jamais après saint Paul, avait été une loi temporaire, locale, nationale; faite sans doute, dans son dogme et dans son esprit, pour le monde entier; mais, dans sa forme visible, limitée à un temps, à un pays, à une race, à une cité, à un sacerdoce, à un temple, et demeurée vide (selon le mot de saint Paul [2]), depuis que ce temps était fini, cette race dispersée, cette cité

1. Ἀληθοτέρους. Justin, *Apol.*, 1, 53.
2. Legem mandatorum decretis evacuans (Christus), *Ephes.*, xi, 15.

détruite, ce sacerdoce éteint, ce temple anéanti. Elle avait été la figure et l'ombre de la loi chrétienne : la figure devait disparaître devant la réalité, l'ombre s'effacer devant la pleine lumière, l'écorce être rejetée dès qu'on avait le fruit. La circoncision de la chair devait disparaître devant la circoncision du cœur ; l'abstinence des viandes devait être remplacée par l'abstinence des vices ; les ablutions judaïques étaient abrogées par la sainte ablution du baptême [1] ; ablutions, sabbats, néoménies devaient être abandonnés comme des signes désormais inutiles de la grande purification et de l'éternelle férie du Christ. « Abraham, Noé, Job, Sara, Isaac, Jacob ont ignoré la plupart de ces pratiques ; faut-il donc les croire réprouvés ? Le deuil de la synagogue ne peut être éternel. La vraie synagogue, c'est l'Église ; le vrai Israël, les vrais fils d'Abraham, le véritable peuple de Dieu, c'est le peuple chrétien. » C'est ce que disait au Juif Tryphon saint Justin, tolérant les pratiques juives chez les chrétiens nés Juifs, ne voulant pas qu'on les imposât aux autres [2]. Devant des raisons si évidentes, le nombre de ces Nazaréens [3], s'il faut leur donner ce nom, de ces chrétiens orthodoxes qui gardaient comme Juifs les pratiques juives, dut toujours diminuer ; un siècle après Hadrien, il n'en est plus guère question [4].

Ainsi se détachait, du côté de l'Église, le nœud qui

1. Chron. Alex., *Stromat.*, III, 12.

2. Voy. saint Justin, *Tryphon*, 10, 11, 12, 16, 45, 46, 47, 119, 123, 124 *et alibi*. On a pensé que le Tryphon qui est dans ce dialogue l'interlocuteur de saint Justin est le même que le rabbin Tarphon, disciple d'Akiba et distributeur de ses aumônes. Mais rien n'établit cette identité.

3. Origène leur donne le nom d'Ebionites, qui est plus généralement donné aux judaïsants hérétiques. Il y en avait encore de son temps. *C. Celsum.*, XI, 1.

4. Sulp. Sévère, II.

avait pu rattacher l'une à l'autre l'Église et la synagogue. Et, de son côté, la synagogue, plus que jamais, travaillait non à le détacher, mais à le rompre. Pour rompre avec le christianisme, elle allait jusqu'à rompre avec son propre passé ; elle s'éloignait de Moïse pour s'éloigner du Christ. La nouvelle catastrophe de Jérusalem amena une phase nouvelle et importante dans la doctrine et l'enseignement judaïques. Un païen, natif de Sinope dans le Pont, nommé Aquila, avait présidé sous Hadrien aux travaux de construction d'Ælia Capitolina. Là il fut témoin des vertus et des miracles qui se produisaient parmi les chrétiens ; il se convertit et reçut le baptême. Le cœur n'était pourtant pas purifié; la superstition païenne, la passion surtout de l'astrologie restait dans l'âme du néophyte. On l'en reprit; il s'irrita; il fut excommunié. Chrétien, il ne voulait plus l'être; païen, il aurait eu honte de le redevenir; il se fit juif. Juif savant, Grec de langage, il fit une version nouvelle de la Bible dans sa langue, et la Bible d'Aquila, adoptée par les Juifs, fut présentée par eux au monde entier. Jusque-là, la version que tous citaient, juifs, chrétiens et même païens, c'était la version des Septante. Écrite par des Juifs, deux cent cinquante ans avant le christianisme, universellement adoptée par leur nation, vénérée par elle presque à titre d'œuvre inspirée, lue dans des centaines de synagogues, portée dans tous les pays de l'empire romain, propagée même chez les païens, les premiers chrétiens l'avaient adoptée à leur tour : et c'était de cette version, œuvre judaïque, que s'étaient servis les Apôtres et les Pères apostoliques pour montrer, dans Moïse et dans les prophètes, la vie du Christ racontée par avance. Mais, aujourd'hui, les

Juifs, que tourmentait cette évidence, arrivèrent à renier ce qu'ils avaient accepté pendant des siècles ; ils proclamèrent les Septante infidèles, et leur version menteuse. Sans le savoir et sans qu'il y eût des chrétiens en leur temps, les Septante avaient fait la Bible chrétienne; c'était le Grec et le ci-devant païen Aquila qui donnait au monde la Bible véritable [1]. Il l'offrait à tous ces milliers de Juifs qui ne savaient lire les livres saints que dans la langue grecque, aux Églises chrétiennes chez qui le grec était toujours la langue dominante, à toute la moitié grecque de l'empire romain, au monde intellectuel qui tout entier parlait grec.

Il y eut dès lors, répandue dans tout le monde romain, une double version, une double interprétation des livres saints : l'une, ancienne, juive d'origine, acceptée longtemps par les Juifs, après eux par les chrétiens, et connue des païens eux-mêmes ; l'autre, nouvelle, tout à coup produite et applaudie par les seuls Juifs. On pense bien qu'Aquila, païen de naissance, chrétien excommunié, juif par dépit, ne s'était pas fait faute de traduire le judaïsme ancien dans le sens du judaïsme moderne, et de corriger ce que Moïse et les prophètes avaient de trop chrétien. De là sont nées ces interprétations néo-judaïques des prophéties, si pénibles, si décousues, si contradictoires. Nous en voyons déjà des traces dans saint Justin discutant contre le Juif Tryphon [2]. Il fait voir aux Juifs comment, dans tel pas-

1. Epiphan., *de Mensuris*, 14, 15. — *Chron. Alex.* — Le Talmud parle d'Aquila et le fait même beau-père d'Hadrien ! Voy. aussi Hieronym. in *Zachar.*, III, 4, *de Quæstion. hebraicis.*

2. Voy. les critiques de Justin contre la nouvelle version judaïque : « Elle fait disparaître une foule de passages relatifs au Christ. » (*Tryphon.*, 71.)

sage ou dans tel autre, leur interprétation contredit celle des Septante, qu'ils ont longtemps acceptée, vénérée, tenue pour divine. Il maintient contre eux l'autorité de leurs pères; il commence cette longue controverse sur le texte des saints livres qui dure encore aujourd'hui, et où le judaïsme est si inconséquent, si puéril, si obstiné.

Mais, qui ne le comprend? par ce nouveau voile jeté sur les saints livres, Israël s'endurcissait dans son erreur; il se rendait plus inaccessible que jamais à la vérité chrétienne. L'Église lui parlait en vain le langage des prophètes de sa race; ce langage, il l'avait désappris. Ariston de Pella lui répétait en vain, dans un dialogue demeuré populaire, l'évidente conformité de ses prophéties avec l'Évangile [1]. La haine s'accroissait dans la même proportion que l'ignorance. Le rabbinisme, déjà si puissant chez les Juifs, se développait de plus en plus. Le temps n'était pas loin où Judas le saint allait rédiger solennellement sa *Mischna* (189), que les rabbins devaient mettre au-dessus de la Bible. Sans croire à tout ce que les fables juives racontent des milliers de disciples et des millions d'écus de leurs rabbins, ils étaient incontestablement très-puissants dans leur nation; leur école de Tibériade, qui avait succédé

« Quelques-uns des passages supprimés sont encore lus dans certaines synagogues ; car ces mutilations sont très-modernes » (72, 73). « Cette suppression a été faite par les chefs du peuple » (73). Ainsi ont été supprimés un passage d'Esdras (72) ; un passage du psaume 95, contenant une prophétie de la croix (73); d'autres différences encore : (124, 131, 137).

1. *Dialogue de Papiscus et de Jason*, cité par Origène *C. Cels.*, IV, 52 ; Hieronym. in *Galat.* II, III, 13; *Quæst. Hebr. in Genes.*; Eusèbe, *Hist.*, IV, 6 ; Maximus scholiastes in Dionys. Areop. *de mystica Theolog.*, 1. Ariston avait aussi écrit une *Histoire d'Orient* (Moïse de Chorène, *Hist. Armen.*, II, 57) et peut-être une apologie (v. ci-d. p. 47.) Des fragments de ses écrits sont rapportés par saint Jérôme, *loc. cit.*

à celle de Jamnia trop voisine de Jérusalem, était florissante et révérée. Un ethnarque ou patriarche gouvernait de là tous les Juifs de l'empire romain. Un autre, appelé aussi *prince de la captivité* (echmalotarque), gouvernait, ou ne tarda pas à gouverner de Babylone ou d'une ville voisine de Babylone, les Juifs qui habitaient au delà de l'Euphrate. Ce partage de la domination spirituelle se révéla plus tard par les deux *Ghémares*, ou commentaires de la *Mischna*, datés, l'un de Jérusalem (an 422), l'autre de Babylone (an 505).

Le rabbinisme était donc puissant parmi les Juifs, et sa puissance s'employait surtout à les éloigner de l'Église chrétienne. Dans les synagogues on prononçait solennellement l'anathème avec des rires insultants contre le Christ [1]. Chaque matin en se levant, puis à midi et le soir, tout Juif devait s'écrier : « Que Dieu maudisse le Nazaréen [2] ! » On maudissait le jour où les Septante avaient traduit les livres saints et un jeûne avait été décrété en expiation de leur faute [3]. Les rabbins brisaient même les rapports personnels entre leurs disciples et les chrétiens : « Vos maîtres, dit Justin à Tryphon, ne vous permettent pas de nous entendre et de vous entretenir avec nous [4]. »

Aussi, comme toujours, mais plus que jamais, la synagogue était-elle l'atelier d'où les calomnies contre les chrétiens allaient se répandre parmi les gentils. Les

1. Justin, in *Tryph.*, 47, 137 ; Origène, in *Jerem.*
2. Saint Épiphane entend ce mot de la secte particulière qui portait ce nom parmi les chrétiens. Mais saint Jérôme, parlant des mêmes malédictions, les applique à tous les chrétiens (in *Isaiam*, 52), et il est certain d'ailleurs que les Juifs appelaient les chrétiens Nazaréens. (Tertull., in *Marcion.*, IV, 8.)
3. *Baba Kama*, folio 82, v. *Sota*. folio 49, 1. Lightfoot, *Horæ Hebr.*
4. *Tryph.*, 112.

Juifs s'étaient faits les espions et les procureurs généraux officieux du fanatisme idolâtrique. Nous les verrons bientôt, malgré le sabbat solennel de la Pâque et l'impureté de l'amphithéâtre païen, venir, en ce jour et en ce lieu, exciter le peuple idolâtre et allumer le bûcher de saint Polycarpe. C'est ainsi que longtemps auparavant ils avaient dénoncé saint Paul, poursuivant le Christ dans ses saints, et furieux de voir renaître dans tous les amphithéâtres et dans la cendre de tous les bûchers leur invincible victime du Calvaire.

A partir de ce moment, on peut donc tenir pour définitive la repture du dernier lien entre l'Église et la synagogue. Quel allait être le sort de l'une et de l'autre?

La nation juive venait d'être cruellement châtiée. Mais la synagogue juive demeurait libre. Sa foi n'était pas proscrite dans l'empire romain, ses lieux de prière restaient debout [1], ses assemblées licites. Le tribut que, depuis Vespasien, le fisc percevait sur chaque tête juive avait été seulement aggravé par Hadrien [2]; mais les femmes juives portaient librement le voile qui les faisait reconnaître pour telles ; des sépultures judéo-romaines nous sont restées avec la palme, le candélabre, les titres de *père* et de *mère de la synagogue*. La circoncision, en admettant même qu'Hadrien eût voulu l'interdire, fut formellement autorisée sous Antonin [3].

1. Judæi palam lectitant ; vectigalis libertas palam aditur sabbatis omnibus. Tertull., *Apol.*, 18.

2. Appian, *Syriac.* — Vectigalis libertas, comme vient de nous dire Tertullien. — Ce tribut était payé encore du temps d'Origène. Orig., *ad Africanum.*

3. Circumcidere Judæis filios suos tantum rescripto Divi Pii permittitur ; in non ejusdem religionis qui hoc fecerit, castrantis pœna irrogatur. *Digeste*, 11, *ad. leg. Corn. de sicariis* (XLVIII, 8). Le jurisconsulte Paul part du même principe et n'interdit la circoncision que sur les non-Juifs, Paul, *Sententiæ*, XXII, 3, 4.

Il la défendit seulement sur les non-Juifs, c'est-à-dire qu'il prétendit empêcher le prosélytisme; et encore les sépultures que nous citions nous donnent la preuve que le prosélytisme juif ne cessa pas tout à fait [1].

Ainsi donc les Juifs étaient libres. Tant de fois révoltés, tant de fois punis et cruellement punis, rebelles encore sous Antonin, sous Marc-Aurèle, sous Septime Sévère, parce que de temps à autre l'espérance du Messie leur reprenait au cœur, on les combattit, on les dispersa, on les chassa de leur terre natale, on en vendit comme esclaves, on en égorgea des milliers; mais ce qui restait trouva la liberté de sa personne et la liberté de sa foi. Leur culte ne fut jamais interdit. Parfois même on eut pour leur croyance des ménagements remarquables [2], à plus forte raison on ne se scandalisa point de leur abomination pour les idoles; on ne les força pas, comme seul Caligula avait voulu le faire, à placer une statue de Jupiter dans leur synagogue; on ne les amena point devant le proconsul pour jurer par le génie de César ou pour brûler de l'encens à Antinoüs. On ne les mit pas à l'épreuve et on ne leur procura pas l'honneur du martyre.

1. Voy. sur tout ceci et comme preuve de la liberté dont jouissaient les Juifs dans le monde romain, la note sur les sépultures juives, et principalement sur les catacombes juives récemment découvertes à Rome (à la fin de l'ouvrage).

2. Ainsi Septime Sévère, en appelant les Juifs aux honneurs municipaux ou en les leur imposant, les dispense de toutes les fonctions qui « blesseraient leur superstition. » 13, § 3, Dig. *de decurionib.* (L. I). — De même pour les tutelles de non-Juifs qui peuvent leur être imposées, le jurisconsulte décide d'après les Constitutions impériales « qu'ils doivent être exemptés de tout ce qui souillerait leur culte » (in iis solis sine molestia esse jubent per quæ cultus inquinari videtur). 15, § 6, Dig. *de excusationib.* (XXVII, 1). Cependant il est à remarquer que les communautés juives dans une ville (*universitas judæorum Antiochensium*), n'étaient pas aptes à recueillir des legs, d'après un rescrit de Caracalla. *Cod. Just. de Judæis.* (I, 9.)

Aux chrétiens seuls, qui ne se révoltèrent jamais, qui, loin de soutenir des luttes armées au nom de leur foi, restèrent paisibles, obéissants, résignés au milieu des luttes politiques de l'empire, l'épreuve et l'honneur du martyre étaient réservés. La proscription des Juifs avait été un acte politique, provoqué par leur soulèvement, limité dans sa durée. La proscription des chrétiens était une persécution purement religieuse, une situation constante, durable, fondamentale, à peine interrompue par quelque heureuse inspiration de tolérance. Le judaïsme eut des révoltés, des fanatiques, des combattants, des proscrits ; le christianisme n'eut que des martyrs et seul il eut des martyrs.

D'où vient cette différence? Pourquoi pardonnait-on si aisément aux Juifs, si difficilement aux chrétiens, leur commun éloignement du culte public, leur commune aversion des idoles? D'abord, parce que les Juifs formaient une nation, exilée et proscrite, mais une nation, et qu'à titre de culte national leur culte était mieux compris et plus respecté ; mais surtout parce que la haine commune contre les chrétiens unissait les païens et les Juifs. Placé entre deux ennemis, le paganisme armait le plus faible contre le plus puissant, le judaïsme dans lequel il voyait la vie s'éteindre et qui l'inquiétait peu, contre le christianisme, dans lequel il voyait la puissance et la vie. Les Juifs étaient de trop utiles espions, des délateurs trop acharnés, de trop subtils dénicheurs de chrétiens, pour que la populace païenne ne leur pardonnât pas de ne point adorer Jupiter et de ne pas manger de cochon. En dénonçant les adorateurs du Christ, ils payaient leur tribut aux dieux de l'empire et achetaient la liberté de leurs synagogues.

Mais, chose singulière! l'Église chrétienne, persécutée, ne cesse de grandir ; la synagogue, bien plus libre, ne cessa de décliner. Je ne parle pas seulement ici du nombre des fidèles. Je parle aussi de ce qui est dignité morale et intellectuelle. Les chrétiens, dans leur situation perpétuellement menacée et perpétuellement hors la loi, les chrétiens grandissaient en vertu, en intelligence, en importance, en renom. Les Juifs, dans leur situation moins menacée, allaient, à cette époque, se dégradant de plus en plus. Israël proscrit ne maniera plus l'épée. Israël exilé ne conduira plus la charrue. La science et les lettres lui seront étrangères; sa vertu et son intelligence se rétréciront dans le creuset du Talmud et sous la domination des rabbins. Il deviendra le juif talmudiste du moyen âge, puéril dans sa foi, captieux dans ses paroles, trompeur dans son trafic, avare au milieu de ses richesses, sordide dans sa vie, tandis que ces autres proscrits, les chrétiens, pour être les fidèles d'une Église persécutée, n'en seront pas moins soldats courageux comme Maurice, laboureurs patients comme les derniers descendants de David, orateurs comme Chrysostome, philosophes comme Augustin. C'est que l'Église est une vérité, et, à ce titre, immortelle, féconde, divine comme la vérité. La synagogue est une nation, et, comme telle, elle subit toutes les vicissitudes de la vie d'une nation.

Aussi est-ce de l'époque dont nous parlons qu'Israël date sa ruine définitive. Titus lui a ravi son temple et sa patrie; Trajan l'a poursuivi le fer à la main dans les lieux de son exil; mais Hadrien l'a dégradé, et ce qui lui reste de force morale ne suffit pas à le relever de cette dégradation. L'arrêt de Titus est demeuré plus

célèbre; celui d'Hadrien fut plus définitif. A partir de ce jour, l'exil d'Israël fut consommé. C'est cette expulsion par Hadrien que les juifs rappellent par un jour consacré au jeûne et à la douleur : « Nabuchodonosor et Titus, disent les rabbins, ont affligé Israël moins qu'Hadrien ne l'a fait. Hadrien, disent-ils encore, a fait périr deux fois plus d'hommes (en état de porter les armes) qu'il n'en était sorti d'Égypte, » ce qui ferait un million deux cent mille. Et, selon les Juifs eux-mêmes, le triste auteur de cette révolte, le rabbin Akiba, mourut, non pas en martyr, confiant dans l'immortalité de sa cause, mais en homme dégoûté de sa propre doctrine, hostile au rabbinisme, et conseillant l'égoïsme à son fils : « C'est qu'en effet, comme dit Bossuet, il ne demeurait plus à Israël qu'un deuil éternel et une lamentation sans bornes [1]. »

En un mot, il advint alors de la synagogue, ou de ce qu'on appelle ainsi, ce qui advient d'une barque qui, au milieu d'une mer orageuse, rattachée par un faible lien à un grand navire, voit ce lien se briser et se sent emportée au loin à la dérive. Le judaïsme, ayant rompu son dernier lien avec la société chrétienne, navigua désormais au hasard. Pendant quelque temps, son école de Tibériade, et le rabbin qu'on appela du nom de patriarche, formèrent encore un centre pour les Juifs de l'empire romain. Mais ce centre bientôt n'exista plus ; et les synagogues juives, sans autre unité que leur commune haine contre le christianisme et leur commune vénération pour leur inextricable Talmud, s'isolèrent les unes des autres et flottèrent à tous les hasards

1. *Expl. de l'Apocalypse.*

des événements et des idées. Sans doute il subsista toujours et un peuple juif et un culte judaïque. Le peuple juif, étonnamment vivace, après avoir perdu deux millions d'hommes sous Titus, deux cent mille sous Trajan, peut-être un million sous Hadrien, bien d'autres victimes encore sous d'autres empereurs et par d'autres révoltes, put, avec une perpétuité qui contredit les lois ordinaires de l'histoire, traverser toutes les tempêtes, toutes les proscriptions, tous les esclavages; mais il demeura un peuple sans patrie, sans métropole, sans vie nationale, sans idiome. Le culte judaïque garda, et sous l'empire romain et même au moyen âge, une mesure relativement assez grande de liberté religieuse, puisque en définitive les synagogues subsistèrent partout, habituellement respectées; mais il demeura un culte divers dans son rite, divers dans sa doctrine, sans unité, sans sacerdoce, sans temple, sans autel. « Fugitif comme Caïn, mais immortel comme lui, marqué comme lui de la main du Tout-Puissant, châtié et en même temps conservé comme jamais peuple ne fut ni châtié ni conservé, Israël vit nomade et proscrit parmi les nations, depuis qu'après avoir donné la mort au Juste, il a appelé son sang sur sa tête et sur celle de ses enfants [1]. »

1. Stolberg, *Gesch. der Kirche J. C.* II, 4, ch. 92, § 23.

CHAPITRE IV

HADRIEN — SES DERNIERS TEMPS

— 135-138 —

Il était temps qu'à son tour, Hadrien, instrument de la justice de Dieu, fût brisé par elle.

Hadrien allait finir comme Trajan. Tous deux étaient de mœurs corrompues; tous deux, pendant quinze ou seize ans, s'étaient imposé une modération politique, tous deux un instant avaient paru reculer devant la persécution antichrétienne; tous deux devaient succomber dans leur vieillesse. L'indice de cette chute fut, pour le premier, sa guerre inique et impitoyable en Orient; pour l'autre, sa honteuse apothéose d'Antinoüs. Dès lors, le mauvais génie, la superstition idolâtrique, l'adoration de leur propre personne, tous les instincts impériaux et, par-dessus tout, l'esprit de persécution l'emportèrent. Le règne de l'un et de l'autre se termina par un long, douloureux, dégradant affaissement et de leur raison et de leur fortune.

Hadrien approchait de l'âge de soixante ans. Sa santé naturellement robuste commençait à s'affaiblir. La bizarrerie de son caractère arrivait à un degré étrange. On le vit accueillir à Rome avec grand honneur le roi des Ibères, Pharasmane, lui faire et recevoir de lui des

présents magnifiques; puis, tournant tout à coup à la raillerie et à l'insulte, revêtir trois cents criminels qu'il envoyait sur l'arène de chlamydes dorées pareilles à celles que lui avait données Pharasmane (135).

De plus, la rage de la divinité avait pris à cet empereur vieux et philosophe, comme aux empereurs jeunes et étourdis. Il n'osa cependant pas être dieu à Rome; l'exemple contraire de Trajan et d'Auguste était trop formel. Mais il accepta la divinité des mains des Grecs, toujours empressés à la prodiguer. Dans son temple de Jupiter Olympien à Athènes, il plaça un autel pour lui-même. Il se bâtit des temples en Asie, il s'en laissa élever un par tous les peuples grecs sous le nom de Panhellénius (135) [1]. Et d'un autre côté (tant se brouillaient ses idées sur la divinité!) il mettait auprès de cet autel d'Athènes (était-ce à titre de collègue?) un *dragon* apporté des Indes, quelque serpent boa ou quelque *cobra capel* bien venimeux et d'autant plus vénéré. Ainsi, avec la défaillance des forces et le progrès de l'orgueil, Hadrien, prince longtemps équivoque entre le bien et le mal, penchait de plus en plus vers le mal. Adorateur d'Antinoüs, profanateur de Jérusalem, persécuteur des chrétiens, blasphémateur du Christ, il touchait à la fois ces deux points extrêmes du paganisme, l'excès de l'orgueil et l'excès de l'abaissement, le culte de soi-même et le culte de la brute.

Son châtiment allait donc commencer. Sa peine en ce monde fut une maladie longue, douloureuse, humi-

1. Des inscriptions l'appellent *Jupiter Olympien :* Inscr. de Karabòghas (Priape) Henzen, 5453. Autel à Dodone : ΑΔΡΙΑΝΩΙ ΒΑϹΙΛΕΙ ΟΛΥΜΠΙΩΙ ΔΙΙ. — Spartien : « Dedicavit... Jovis Olympii ædem et aram sibi, eodemque modo per Asiam iter faciens templa sui nominis dedicavit. 13. » J'ai cité plus haut (p. 29, 54) les inscriptions de Sébastopolis, de Cyzique, de Palmyre.

liante. Des pertes de sang amenèrent une hydropisie sur les suites de laquelle il fut impossible de se faire une illusion. Il fallut songer à désigner son successeur. Était-ce le bon ou le mauvais génie de Rome, l'esprit de Trajan ou l'esprit de Néron, qui allait dicter ce choix à l'équivoque Hadrien? Le bon génie lui parlait de Servianus, son beau-frère, mais celui-ci avait près de quatre-vingt-dix ans. On lui parlait encore d'un Gentianus, aimé du sénat, d'un Pletorius Nepos, son ami familier ; ces trois noms ne furent pas seulement éliminés; ils devaient finir par être inscrits sur une liste de proscription.

Le mauvais génie de Rome avait aussi son candidat. Depuis quelque temps, Hadrien avait auprès de lui, et commençait à traiter comme son fils, un jeune homme appelé Lucius Aurelius Annius Ceionius Commodus Verus [1] (l'usage s'introduisait de multiplier les noms de famille, et de suppléer à cet égard à l'illustration par le nombre). Il était, dit un historien, d'une beauté royale, d'une éloquence facile, lettré et poëte comme Hadrien ; mais c'était bien un Romain de la décadence; c'était un homme qui avait peine à porter un bouclier, qui couchait, inondé de parfums, dans un filet rempli de feuilles de roses et sous une couverture faite avec des lis [2].

1. Né de la famille étrurienne Ceionia, le 13 janvier... (Kalend. apud Marini), adopté par Hadrien en 133, préteur en 135, consul en 136 et 137 ; à partir de son adoption, appelé César et revêtu de la puissance tribunitienne; mort le 1er janvier 138. V. Spartian., in *Vero* ; Dion Cassius, etc. ; les monnaies ; inscription : Henzen, 5461.

2. Lectum eminentibus quatuor anaclinteriis fecerat, minuto reticulo undique inclusum, eumque foliis rosæ quibus demptum esset album replebat... velamine de liliis facto se tegebat, unctus odoribus persicis. Ce lit était ainsi comme une espèce de baignoire où l'on couchait noyé dans les feuilles de roses. — Il avait aussi des tables et des siéges de table (*accubitationes et mensas*) *de rosis ac liliis et quidem purgatis.* Spartian., in *Ælio Vero.*

C'était lui qui, en vrai grand seigneur du XVIIIe siècle, répondait à sa femme qui se plaignait de ses infidélités : « Laissez-moi chercher ma satisfaction ailleurs. Le mariage est affaire de bienséance, non de plaisir[1]. » Il se faisait précéder par des coureurs, ailés comme les Amours et appelés du nom des quatre vents ; il les faisait courir sans cesse et sans pitié pour qu'ils eussent une apparence plus aérienne et ressemblassent mieux à leurs modèles. C'est lui qui aurait inventé le *tétrapharmaque* d'Hadrien, ou peut-être seulement l'aurait perfectionné en y ajoutant de la chair de sanglier. Ses goûts littéraires étaient de même nature : il appelait Martial son Virgile ; l'*Art d'aimer* d'Ovide, le livre le plus décrié, moralement parlant, de la littérature romaine, était toujours sous son chevet. Pourquoi Hadrien, soldat robuste, dur à lui-même, s'était-il pris d'une telle faiblesse pour cet efféminé ? On ne le conçoit guère, ou plutôt on le conçoit trop, et on sait trop de quel marché l'empire fut le prix. Verus se rapprochait d'Hadrien par les mauvais côtés. Sans avoir ni sa volonté ni son intelligence, il avait ses vices. Auprès de ce prince, qui avait du Marc Aurèle et du Néron, il était en sympathie avec le Néron. Rome produisait en abondance de tels hommes, faibles de cœur, faibles d'esprit, faibles de corps, n'ayant de grand que leur égoïsme ; des hommes qui eussent fait de simples mauvais sujets dans la vie privée, qui faisaient des Nérons sous la pourpre.

Tel est l'homme que, malgré tout le monde, Hadrien adopta. Il lui fit ajouter à ses noms déjà si nombreux

1. Uxor est nomen dignitatis non voluptatis. *Ibid.*

ceux d'Élius César (135) ; il l'envoya gouverner la Pannonie, le désigna pour le consulat, lui donna l'état d'un futur Auguste. Des jeux au cirque, des millions de sesterces[1] solennellement distribués satisfirent le peuple et l'armée ; Hadrien jugea qu'il avait pourvu à tous les besoins de l'empire et qu'il n'avait plus à s'occuper que de lui-même.

Il se retira donc à Tibur, essayant, après sa vie de voyages, la vie sédentaire et recluse de Tibère à Caprée, ou de Domitien dans sa maison d'Albe ; après une vie sobre et sévère, se livrant au soin de sa personne, aux magnificences égoïstes, aux longs festins. Seulement, son esprit était encore trop supérieur pour se contenter de ces grossières délices. La retraite de Tibère n'avait été qu'un boudoir et une prison ; la retraite d'Hadrien fut un musée. Il prétendit rassembler autour de lui tout ce qu'il avait admiré dans ses voyages. Il ne vola pas, comme Caligula et comme Néron ; mais il fit copier partout. Ce qu'aujourd'hui, dans le palais de cristal de Sydenham, nous voyons rassemblé en plâtre, à l'étroit, il le rassembla, mais à ciel découvert et dans une enceinte de dix milles de circuit (quatre lieues et demie), mais en pierre, en bronze, en marbre. De sa fenêtre et de son lit de malade, il put voir l'Académie, le Pécile, le Prytanée, toute sa chère Athènes ; dans ses promenades, que l'enthousiasme de l'artiste soutenait encore, il put s'asseoir au Lycée, respirer l'air dans la vallée de Tempé, revoir sa ville égyptienne de Canope ; l'initié d'Éleusis put visiter ces Champs-Élysées dont l'hiérophante lui avait promis le séjour.

1. 300,000,000 sest. (75,000,000 fr.), dit Hadrien lui-même. (Spartian. in *Vero.*) Spartien, dans la vie d'Hadrien, dit 400 millions de sest.

Voulait-il chasser? les cerfs bondissaient autour de lui par troupeaux. Voulait-il se donner le spectacle de la naumachie, imitation souvent sanglante des batailles navales? un immense bassin de marbre jaune se remplissait d'eau et portait les navires. L'Égypte surtout semblait avoir suivi Hadrien dans sa retraite; des statues dans le goût égyptien s'y retrouvaient par centaines; elles ornaient un temple, objet de la grande dévotion d'Hadrien, converti des dieux de Rome aux dieux de Memphis[1]. En un mot, tous les siècles, tous les styles, tous les pays, tous les souvenirs avaient là leur place. Les œuvres d'art s'y étaient accumulées avec une promptitude merveilleuse, grâce à la volonté toujours puissante d'Hadrien, grâce au nombre et à l'habileté de ses artistes. Cela, du moins, était d'un plus grand goût que la maison d'or de Néron avec son parc à l'anglaise, son lac artificiel, ses boudoirs peints et dorés. La villa de Tibur a été comme une mine de chefs-d'œuvre qui a fourni des bronzes, des marbres et des mosaïques à tous les cabinets de l'Europe moderne, et que trois siècles de fouilles n'ont pas encore épuisée.

C'eût été en effet une merveilleuse retraite, si la pensée d'une mort prochaine n'eût toujours plané sur le maître de cette maison. Il ne cherchait même pas à éviter cette pensée. Ce malade, qui traçait dans ses jardins une image du séjour des morts, bâtissait aussi à Rome sa dernière demeure. Le mausolée d'Auguste était rempli; Nerva y avait pris la dernière place. Trajan

1. L'obélisque actuellement au *monte Pincio*, et dont les cartouches hiéroglyphiques portent les noms d'*Hadrien César*, de *Sabine Auguste*, d'*Antinoüs*, aura été sculpté pour ce prince et placé primitivement dans sa villa de Tibur, d'où Élagabale l'aura fait porter à Rome. On l'a trouvé dans les jardins de celui-ci.

avait eu au-dessous de sa colonne une sépulture qui n'appartenait qu'à lui seul. Hadrien voulut préparer aux cendres des Césars futurs un gigantesque palais, et, magnifique jusque dans la mort, embellir Rome par son tombeau. Sur les bords du Tibre, en face du Champ de Mars, non loin du cirque déjà bâti par Hadrien, un pont magnifique, appelé Ælius, du nom de sa famille, conduisit entre deux rangées de statues à ce môle, au faîte duquel l'archange victorieux remplace aujourd'hui le char triomphal d'Hadrien [1]. Des grilles de bronze, surmontées de paons dorés, quatre portes magnifiques, un revêtement de marbre de Paros, une multitude de statues sur le faîte, complétaient cet édifice; et, lorsque, plus tard, il servit de citadelle aux Romains contre les Goths, les assiégés se défendirent à coups de chefs-d'œuvre et écrasèrent leurs ennemis sous des blocs de marbre sculpté. Or ce pont n'était autre chose qu'un fastueux chemin qu'Hadrien préparait pour faire passer le Tibre à sa dépouille : et ce môle, dont la partie centrale, seule debout aujourd'hui, a tour à tour servi de forteresse, de prison et de demeure pontificale; ce môle a été bâti pour la petite urne qui devait contenir, avec une poignée de cendres, quelques fragments d'os d'Hadrien [2].

Mais ni ces funèbres magnificences, ni l'activité d'esprit qu'elles témoignaient encore ne mettaient l'âme d'Hadrien à l'abri des atteintes de la douleur. Son mal s'aggravait, son caractère s'aigrissait, sa sagesse politique défaillait, l'infirmité du malade le précipitait sur

1. Selon les Byzantins (!) un homme aurait pu se loger dans l'orbite de l'œil d'un des chevaux de ce char. Joann. Antioch., Περὶ Ἀρκαιολογίας.

2. Le pont porte la date *Trib. pot.* XVIII, cos. III. (an 134-135).

la pente toujours facile du gouvernement sanguinaire. Le fils adoptif de Trajan, un prince intelligent et sage, un César vieux et hydropique, commençait à s'inquiéter pour l'avenir de son règne et ordonnait des meurtres par précaution. Après une perte de sang qui l'avait mis aux portes de la mort, sa haine éclata contre quiconque aurait eu quelque chance de devenir son successeur. Ceux qui avaient joué un rôle sous Trajan étaient morts ; ceux qui avaient joué un rôle sous Hadrien lui-même, qui avaient contribué à son élévation, que lui-même avait songé à désigner pour lui succéder, devinrent l'objet de ses inquiétudes. Tous ses amis lui semblèrent de futurs empereurs. Martius Turbo, son préfet de prétoire, soldat infatigable et dévoué, fut disgracié et persécuté. Tatianus, qui l'avait fait adopter par Trajan, fut proscrit. D'autres complices de son élévation furent réduits à l'indigence ou même au suicide. Servianus, son beau-frère, âgé de quatre-vingt-dix ans, périt avec son petit-fils, âgé de dix-huit. Le petit-fils, appelé Fuscus, était coupable d'avoir eu quelques soi-disant présages qui lui annonçaient la pourpre; le grand-père, de s'être assis sur un siége réservé à l'empereur et d'avoir fait quelques présents à des esclaves du palais; tous deux, ajoutait-on, avaient été peu satisfaits de l'adoption de Verus. C'était donc, pour la défiance, et pour la cruauté, et pour le culte de la personne impériale, la pratique néronienne qui renaissait tout entière. Avec Hadrien dans le présent, avec Verus dans l'avenir, celui-là dont l'âge avait fait un tyran, celui-ci qui, avec sa nature énervée, ne pouvait pas être autre chose, Rome dut croire fini le beau rêve qu'elle avait fait sous Nerva et sous Trajan.

Mais Dieu voulait prolonger encore le répit qu'il avait accordé au genre humain. Dieu protégea Rome en frappant la famille de ses gouvernants. Le mausolée qu'Hadrien construisait, pour ainsi dire au milieu de son agonie, ce mausolée, inachevé encore, commença à se remplir sous ses yeux. Il y vit porter, sans un bien vif chagrin, il est vrai, sa femme Sabine, lorsque, selon les rumeurs qui coururent, le poison, pris volontairement ou donné par son mari, eut fait enfin disparaître cette petite nièce de Trajan[1]. Du reste, Hadrien acheva de garder envers elle les bienséances : il la fit déesse, « lui important peu, dit le grave Lenain de Tillemont, qu'elle fût au ciel ou en l'enfer, pourvu qu'elle ne fût pas sur la terre. »

Mais bientôt aussi le mausolée impérial s'ouvrait pour le fils adoptif d'Hadrien. Hadrien malade avait adopté un malade, ou, selon son expression, il avait adopté, non pas un fils, mais un dieu. Hadrien était astrologue, et sa science, qui, avant l'adoption, ne l'avait averti de rien, aussitôt après l'adoption, l'avertit que Verus ne vivrait pas. Les crachements de sang de Verus en disaient tout autant et d'une manière plus certaine que l'astrologie[2]. Sa faiblesse était telle qu'après son adoption il fut hors d'état d'adresser un remercîment public à Hadrien. Les regrets anticipés de

1. « Ad mortem voluntariam compulsa est. » Aurel. Victor., in *Epit.* — Tillemont croit Sabine morte après l'adoption d'Antonin, parce que, dans une inscription d'Antonin, celui-ci l'appelle sa mère. Cette preuve n'en est pas une. Il était dans les habitudes romaines qu'un empereur, quelle que fût l'époque de son adoption, appelât sa mère la femme de son père adoptif. — Il y a, du reste, des monnaies de l'année 136 ou 137 au nom de Sabine vivante.

2. Monnaies de Verus. L. ÆLIVS CÆSAR TR. P. COS. III (II ?) Hygie présentant un gâteau à un serpent et le mot SALVS. (Vœux pour sa santé.)

l'empereur se manifestèrent d'une manière étrange. Quelquefois nous les voyons tendres et poétiques ; Hadrien erre dans ses jardins, chantant à demi-voix ces vers de Virgile :

> Le sort veut seulement le montrer à la terre,
> Mais ne l'y laisser pas.....

Et comme un de ses amis ajoutait les vers suivants :

> . . . . . Rome à vos yeux eût semblé trop puissante,
> O dieux, si pareil don eût été pour toujours,

« Non, dit Hadrien, qui sentait trop bien ce qui manquait à son protégé, ces vers-là ne conviennent pas à Verus. » Et il ajouta :

> . . . . . Versez les lis à pleines mains.
> Je veux jeter des fleurs et, de ces dons funèbres,
> Charmer l'ombre d'un fils. Inutiles honneurs
> Qu'au moins je lui rendrai !.....

Quelquefois, au contraire, ses regrets ne sont que ceux d'un homme politique ou même ceux d'un avare : « Nous nous sommes appuyés, dit-il, sur un mur en ruine. Nous avons donné au peuple et aux soldats (pour l'adoption de Verus) trois cents millions en pure perte. » Il pensait même, dit-on à annuler cette malencontreuse adoption, et quelques mots qui lui échappèrent indiquaient qu'il cherchait un successeur à son successeur Verus. Ces inquiétudes du cœur, de la bourse et de la politique ne tardèrent pas à être justifiées. Verus, qui achevait son second consulat, revenait de Pannonie et devait, aux prochaines calendes de janvier (1er janvier 138), paraître devant le sénat. Il avait

apprêté une très-belle harangue pour complimenter Hadrien. Il ne lui manquait que la force pour la prononcer. Il crut se la donner par une potion excitante. Mais la potion était à trop haute dose, et Verus fut trouvé mort dans son lit (décembre 137).

Hadrien retombait donc dans ses perplexités. Il eut quelques semaines d'hésitation. Rome se demanda si elle aurait un prince comme Verus ou un prince comme Trajan? Un jour pourtant, à ce qu'on raconte, Hadrien, étant venu au sénat, y vit entrer Titus Aurelius Antoninus, qui soutenait la marche débile de son beau-père, Annius Verus, ancien préfet de Rome et trois fois consul. Antoninus était un homme de bien, âgé de plus de cinquante ans, qui avait passé avec honneur et dignité par toutes les magistratures, qu'Hadrien appelait souvent à ses conseils et qui inclinait d'ordinaire pour le parti de la clémence. Une pieuse inspiration passa par l'esprit du prince. Le bon génie de Rome l'emporta, et Hadrien donna Antonin à l'empire.

Seulement Hadrien, toujours en proie aux contradictions, crut qu'il devait accorder quelque chose au mauvais génie de l'empire. Antonin n'avait pas de fils, et Hadrien, afin de mieux assurer l'avenir, voulut laisser après lui deux générations de princes. Antonin, adopté par Hadrien, dut adopter à son tour deux fils qui devinrent, par cette triple adoption, les petits-fils de l'empereur. L'un de ceux-ci fut un neveu de sa femme, un Marcus Annius, alors âgé de dix-sept ans, et que l'histoire connaît sous le nom de Marc Aurèle. L'autre fut un fils de Verus, appelé, comme son père, L. Ælius Verus, et âgé de huit ans seulement. En faisant ainsi la part de deux familles,

dont l'une s'imposait à lui par ses vertus, tandis qu'il trouvait l'autre en sympathie avec ses penchants mauvais, Hadrien faisait la part du bien et du mal, de la bonne et de la mauvaise politique, de la bonne et de la mauvaise fortune du genre humain.

A travers ces péripéties, la crise suprême approchait. Hadrien, qui, jusque-là, avait supporté son mal avec courage, voyait s'épuiser les forces de son âme. Sa raison succombait et le délire homicide des empereurs romains s'emparait de lui plus que jamais. Son agonie était, comme celle d'un César, sanguinaire ; comme celle d'un païen, superstitieuse. On n'osait pas lui désobéir, soit que l'ascendant de sa volonté subsistât toujours, soit qu'on fût à ce point plié à l'obéissance. Ce furieux rendait des sentences de mort et elles étaient exécutées. Il condamnait des sénateurs et ces sénateurs périssaient ; jusqu'à des affranchis, jusqu'à de simples soldats eurent leur arrêt de mort prononcé par cet empereur moribond.

A plus forte raison, les chrétiens ne furent-ils pas épargnés [1]. A cette époque de la retraite d'Hadrien malade à Tibur on peut rapporter l'effusion de sang chrétien

1. Martyrs sous le règne d'Hadrien (voir ci-dessus, pages 50 et 75) :
Saints Terentien, évêque, et Flaccus, à Tudertum, 1er septembre.
Saint Eupsychius, à Césarée, en Cappadoce, 7 septembre.
Sainte Ariadne, en Phrygie, 17 septembre.
Saint Philet, en Illyrie, 27 mars.
Saint Judas ou Cyriaque, évêque de Jérusalem, 4 mars.
Saint Priscus et ses compagnons, à Trieste, 10 mars.
Saints Théodore et Pausilype, en Thrace, 15 avril.
Saintes Just, Justine et Hénédine, en Sardaigne, 5 ou 14 mai.
Saint Juventius ou Eventius, à Pavie, 8 février.
Saints Gabinius, Crispulus et Crescentius, en Sardaigne, 30 et 31 mai.
Saint Montanus, soldat, à Terracine, 17 juin.
Sainte Symphorose et ses fils, à Tibur, 18 juillet (136 ?).

qui eut lieu dans cette ville. Une seule famille donna dix martyrs. Quelques années, sans doute, auparavant, Gétulicus, tribun des soldats, frappé de la grâce, avait quitté Tibur, ses biens, sa femme, ses enfants, et, dans un lieu retiré aux environs de Gabies, avait vécu pauvre, occupé néanmoins à secourir, à instruire, à rassembler les chrétiens ou ceux qui voulaient le devenir. Avec lui, était venu habiter son frère Amantius, tribun des soldats comme lui, chrétien comme lui, comme lui pauvre, plein de foi et de courage. Un officier de l'empereur, Céréalis, envoyé pour les interroger, se laissa séduire par leurs vertus, de juge devint disciple, et l'évêque de Rome, Xystus, vint dans une crypte de Gabies lui donner le baptême. Bientôt, sur la dénonciation d'un agent fiscal, Gétulicus, Amantius et Céréalis sont arrêtés, amenés devant le juge auquel ils répondent avec le sourire du triomphe, et ils expirent en prononçant le nom du Seigneur. La persécution ne devait pas s'arrêter là. La femme et les fils que Gétulicus avait quittés pour être plus parfait chrétien, n'étaient pas moins chrétiens que lui. Symphorose, sa veuve, recueillit ses os, les ensevelit et célébrait sur eux les saintes vigiles des martyrs. Or, c'était l'époque où Hadrien, ayant achevé son palais de Tibur, voulait le dédier à ses dieux. Quand il consulta l'oracle, l'oracle répondit : « La veuve Symphorose et ses fils me déchirent chaque jour en invoquant leur Dieu. » Symphorose dut comparaître devant le prince : « Je la forcerai, dit-il, à sacrifier à mes dieux. » — « D'où vient ce bonheur, s'écrie-t-elle, que j'aie pu mériter d'être offerte avec mes fils en victime au Seigneur ? » Et sur une nouvelle menace : « Peux-tu supposer que mon âme éprouve quelque

cramte, lorsque au contraire tout mon désir est d'aller reposer avec mon époux Gétulicus que tu as fait périr pour le nom du Christ ? » Elle meurt, et le lendemain, sept poteaux dressés devant le temple d'Hercule sont le marchepied d'où partent, pour aller rejoindre leurs parents dans le ciel, les sept fils des époux martyrs [1].

Hadrien oubliait ainsi, dans le délire de la vieillesse et de la souffrance, les quelques mouvements de respectueuse tolérance que le christianisme avait rencontrés en lui. Puis, des crimes il passait aux superstitions ; le despote qui venait de rendre une sentence de mort, devenait un condamné tremblant, prosterné devant son juge, le destin. Il demandait secours à la magie qui lui devait bien quelque reconnaissance ; la magie, nous dit-on, par des sortiléges opéra la ponction et pour quelque temps le soulagea ; ne rions pas trop de lui ; n'avons-nous pas nos somnambules et nos magnétiseurs ? Hadrien demandait aussi aux oracles de guérir

1. V. 1° Les actes de saint Getulicus (appelé quelquefois Zoticus) dans les Bollandistes, ou Mombritius, au 10 juin. — Le baptême de Cerealis ayant eu lieu sous le pape saint Xyste, il faudrait le placer entre 119 et 127. V. aussi Adon. — Le lieu de leur martyre et de leur sépulture est indiqué : *in fundo Capreolis in territorium savinensium* (*Sabinorum*) *in civitate Gabiis* ; sur le Tibre et sur la voie Salaria (?), à trente milles (?) environ de Rome.

2° Les actes de sainte Symphorose et de ses fils (18 juillet) dans les mêmes recueils. — Leurs corps reposèrent *in via Tiburtina*, à huit ou neuf milles de Rome dans un lieu que les pontifes païens appelèrent par insulte *ad VII Biothanatos*. (Voy., sur cette expression, ci-dessous, liv. V, chap. 3.) Il existe, en effet, des restes d'une église Tiburtine des *VII Biothanati*. (Aringhi. *Roma subterranea*, IV, 17.) — Le culte d'Hercule est mentionné par les anciens (Strabon, V) comme particulier à la ville de Tibur ; il y avait là un temple d'Hercule que Strabon décrit, et dont on suppose que les colonnes forment aujourd'hui le péristyle de l'église actuelle de Saint-Laurent, à Tivoli. Sous le pape Étienne (lequel ?) les os de sainte Symphorose, de saint Zotique, et de leurs sept fils, furent transférés à Rome dans l'église des Saints-Anges *in Pescheria*. Inscription sur plomb trouvée au seizième siècle. Baronius, in *Martyr. rom.*, p. 148, et le cardinal Maï, *Inscript. vet.*, p. 448.

une folie dont lui-même avait conscience, et les oracles lui conseillaient de mettre son nom à la place du nom de quelque fou célèbre, sur quoi Hadrien, se rappelant Oreste, voulait donner à la ville d'Oresta le nom d'Hadrianopolis [1]. Puis enfin, dégoûté de la magie, des médecins, des oracles, de l'empire, des supplices, Hadrien songea au remède désespéré du suicide.

Antonin cependant ne pouvait rester froid témoin de ce délire. Il ne pouvait laisser son père adoptif accomplir tant de meurtres et son propre meurtre. Il n'osa pourtant pas désobéir en face à Hadrien. Mais, à l'insu de tout le monde, il se risqua à faire cacher quelques-unes des victimes ; Rome et Hadrien les crurent mortes, elles vivaient. Antonin osa aussi résister aux pensées de suicide de l'empereur. Des suicides délibérés, résolus, commandés par le maître, exécutés par ses esclaves, s'étaient vus souvent dans la vie privée. Mais le suicide d'un empereur menaçait trop la responsabilité de ceux qui l'entouraient. Et peut-être aussi un sentiment moral plus élevé chez Antonin lui faisait-il redouter de voir son souverain et son père mourir devant lui de cette sinistre mort. A l'inverse de la morale païenne qui disait : « Celui qui sauve un homme malgré lui est un assassin ; » Antonin déclara que, s'il eût laissé Hadrien se donner la mort, il se serait cru parricide [2].

Antonin essaya donc les larmes, les prières pour fléchir la résolution du mourant. D'autres amis d'Hadrien

1. Lamprid., in *Elagab.*
2. Invitum qui servat, idem facit occidenti.

HORAT.

Parricidam se futurum, si Hadrianum, adoptatus ipse, pateretur occidi.

SPARTIAN., 24.

se joignirent à son fils pour le supplier de se résigner aux volontés du ciel. Quand les larmes furent inutiles, Antonin usa de la force. Il fit garder Hadrien ; il menaça des peines les plus sévères ceux qui l'aideraient dans son funeste dessein. En vain Hadrien, vaincu par la douleur, demandait une épée, du poison ; promettait de l'argent ; croyait pouvoir assurer l'impunité ; priait, suppliait : on se détournait de lui. Il parvint à avoir un poignard : on le lui arracha. Il conjura son médecin de l'empoisonner : le médecin, désespéré, se donna la mort à lui-même plutôt que de la donner à l'empereur. A force de menaces et de promesses, Hadrien avait gagné pourtant un esclave nommé Mastor, un barbare de race sarmatique, un Iazyge, ancien compagnon de ses chasses, vigoureux et hardi ; Hadrien avait oint d'un liniment, pour la rendre plus reconnaissable, la place au-dessous de la mamelle gauche que jadis le médecin Hermogène lui avait indiquée comme de toutes la plus favorable à un prompt homicide ; Mastor allait frapper : mais tout à coup la terreur saisit le Sarmate, et il s'enfuit. Hadrien resta, versant des larmes, poussant des hurlements, et se plaignant qu'on ne lui permît pas de se donner la mort quand on lui permettait de la donner à autrui. Les siècles suivants conservèrent de lui une lettre désespérée sur cette impossibilité de mourir. Dans ces terribles moments, Hadrien dut se rappeler le souhait que lui avait laissé en mourant une de ses dernières victimes. On raconte qu'au moment où, par son ordre, son beau-frère Servianus s'était vu près d'être étranglé, il avait demandé du feu, avait brûlé de l'encens et avait dit : « Dieux immortels, que je prends à témoins de mon innocence, je ne vous demande qu'une

seule chose, c'est qu'Hadrien soit réduit à souhaiter la mort et qu'il ne puisse pas l'obtenir [1] ! » Dieu abhorre de telles prières, mais parfois il les exauce.

Antonin, cependant, dans sa filiale sollicitude, avait recours, pour calmer cette rage de suicide, à de pieuses supercheries. On amena auprès d'Hadrien une femme qui, disait-elle, avait été avertie par un songe d'aller trouver l'empereur et de le détourner du suicide en lui annonçant une guérison prochaine. Une première fois, disait-elle, elle avait reçu cet ordre sans l'exécuter, et elle en avait été punie par la cécité. Sur un nouvel ordre des dieux, elle se décidait à venir. Elle baisa les genoux d'Hadrien ; elle se lava les yeux avec une eau puisée dans l'enceinte d'un temple, et elle recouvra la vue que sans doute elle n'avait jamais perdue. — Un autre jour, ce fut un autre aveugle, un aveugle-né, disait-on, venu de Pannonie. Celui-ci s'approcha du lit d'Hadrien, qui avait un accès de fièvre ; Hadrien le toucha, l'aveugle recouvra la vue et la fièvre d'Hadrien cessa. Excusable comédie qui apportait un peu de soulagement à cette âme superstitieuse et désespérée [2] !

La lutte devait pourtant finir. Hadrien imagina un autre genre de suicide. Il se déchargea sur Antonin du soin de l'empire qu'il n'avait pas encore tout à fait abandonné. Il quitta Tibur, se fit transporter à Baïes, où, plus libre, il secoua le joug de la médecine qui, sans le guérir, prolongeait artificiellement sa vie. Et bientôt, Antonin, appelé en toute hâte, put à peine arriver à Baïes pendant qu'Hadrien se mourait. Ses

1. Dion, LXIX, 17.

2. Marius Maximus, qui au siècle suivant racontait ces faits, n'hésitait pas à y voir une supercherie. (Spartien, 24.)

dernières paroles rappellent la futilité de l'homme de lettres : il se plaignit de ses médecins : « Le roi, dit-il, en citant une phrase proverbiale, le roi est mort de beaucoup de médecins ; » et l'initié d'Éleusis, au lieu de compter sur la félicité future que les mystères lui promettaient, composa des vers latins et grecs sur l'incertitude du sort de son âme :

Animula, vagula, blandula,
Comes hospesque corporis,
Quæ nunc abibis in loca ?
Pallidula, frigida, nudula,
Nec, ut soles, dabis jocos [1].

A sa mort (10 juillet), Rome jeta un cri de délivrance. Tibère et Néron n'avaient guère été plus maltraités après leur mort que ne le fut le fils adoptif de Trajan. Il mourut, dit Spartien, détesté de tous. Antonin n'osa faire ses funérailles à Rome et le fit brûler à Pouzzol, dans la villa de Cicéron. On put même croire un instant que le mausolée qu'il s'était bâti lui serait fermé. Le sénat, décimé par lui, ne lui pardonnait pas la cruauté de ses derniers jours. Le sénat allait condamner sa mémoire, annuler ses actes, proscrire ses ministres ; Hadrien, enfin, courait grand risque de n'être pas même un demi-dieu [2], si Antonin n'eût cru de son honneur filial de prendre sous sa protection la mémoire pater-

1. Ma petite âme, ma pauvrette,
Hôtesse de ce vieux logis,
En quels lieux t'en vas-tu seulette
Pâle, grelottante, inquiète ?
Là, tu n'auras plus, ma doucette,
Joyeux propos et doux souris.

2. Καὶ ὀλίγου διὰ ταῦτα οὐδὲ εἰς τοὺς ἡρώας ἀνεγραφή, Xiphilin, LXIX, et LXX, 1.

nelle. Antonin était populaire ; on le respectait, on espérait en lui : « Si vous cassez les actes d'Hadrien, dit-il au sénat, les larmes aux yeux, vous cassez mon adoption ; je ne suis plus votre prince. » Puis, par une sorte de coup de théâtre, Antonin fit apparaître devant le sénat ces condamnés d'Hadrien que l'on croyait morts et qu'Hadrien, dit-il, avait secrètement ordonné de laisser vivre[1]. Antonin demanda le rappel des bannis, encore, ajouta-t-il, en vertu d'une recommandation d'Hadrien[2]. Ces prières, ces larmes, cette piété envers un père, cette piété envers les proscrits désarmèrent le sénat. Touché de cette vertu modeste qui rejetait le mérite de ses bonnes actions sur celui qu'une fiction légale avait fait son père pendant cinq mois et demi, le sénat accorda à la mémoire d'Hadrien tout ce qu'on demandait pour elle, même l'apothéose. Il fit Hadrien dieu pour satisfaire Antonin ; et, pour se satisfaire lui-même, il donna à Antonin le surnom de *pius* qu'Antonin ne demandait pas et qu'il avait mérité.

Du reste, cette apothéose accordée aux supplications filiales fut purement officielle. Antonin s'intitula bien *fils du dieu Hadrien*, lui fit bâtir un temple à Pouzzol, sur la place de son bûcher, lui donna flamines, prêtres, jeux, tout l'attirail obligé de la divinité[3]. Mais Antonin fut le seul adorateur de son père. Le peuple romain,

1. Lamprid., *Elagab.*
2. Capitolin., *M. Anton.*
3. L'inscription tumulaire trouvée au château Saint-Ange, et consacrée par Antonin à Hadrien et à Sabine, *parentibus suis*, ne déifie que cette dernière (Gruter, 252 ; Henzen, 5459) ; mais elle peut être antérieure à l'apothéose prononcée par le sénat, et dans ses autres inscriptions, Antonin s'intitule DIVI HADRIANI FILIVS DIVI TRAIANI NEPOS.

Il y eut à Pouzzol, tous les quatre ans, des jeux en l'honneur d'Hadrien, appelés *Pialia* ou *Eusebeia*. (Gruter, 214 ; Eckhel, VI, p. 512.)

qui n'était pas obligé aux mêmes scrupules de reconnaissance, ne tint guère compte du dieu Hadrien, et il est peu d'empereurs légalement classés comme dieux dont le culte posthume ait laissé moins de traces.

En voyant la mémoire d'Hadrien ainsi décriée, ne vous semble-t-il pas que Rome était changée ? Ni vingt ans de paix et de prospérité, ni une noble et légitime munificence, ni l'encouragement donné à tous les labeurs intellectuels ; ni tant d'actes de bienfaisance publique, les sacrifices humains presque effacés de la terre romaine, l'esclavage adouci, la législation tout entière réformée dans le sens de l'équité, de l'humanité, de l'égalité ; ni même un gouvernement habituellement ménager du sang de ses sujets : rien de tout cela ne rachetait ces derniers actes d'une folie homicide. Deux années de délire faisaient oublier dix-neuf ans d'un règne en général équitable. Hadrien mourait condamné. L'ambiguïté de son caractère, l'énigme de sa vie étaient interprétées dans le sens de la réprobation. On écrivit que, naturellement cruel, il s'était longtemps contenu par politique et pour ne pas s'exposer au sort de Domitien[1]. On ne lui sut pas même gré de cette contrainte. Et c'était pourtant cette même Rome qui avait pardonné à Auguste des flots de sang versé dans les guerres civiles ; qui avait patienté treize ans sous la tyrannie de Tibère, quatorze ans sous Néron, quinze ans sous Domitien ; qui avait eu et pour Domitien et pour Néron et pour Caligula, certaines affections et certains regrets populaires.

Rome et le monde étaient donc changés : et qui les

1. Marius Maximus apud *Spartian.*, et Eutrope : Non magnam clementiæ gloriam habuit.

avait changés ? A quelle école Rome était-elle devenue si exigeante ? Quelle lumière s'était levée sur le monde ? Quel soleil de justice montait à l'horizon ? Quel flambeau s'était allumé « dans les ténèbres, pour ceux dont le cœur était droit ? » Qui avait si singulièrement haussé la valeur de cette denrée si avilie, l'être humain ? Qui avait inspiré aux princes de s'en faire parfois les gardiens, et les gardiens de l'être humain même le plus méprisé, de l'enfant, de la femme, de l'étranger, de l'esclave ? Qui avait inspiré aux peuples de se faire à leur tour les gardiens de la conscience de leur prince, et de professer, en fait de respect pour la vie humaine, un rigorisme aussi nouveau ? Sans doute, ni les princes, ni les peuples ne s'étaient assis à l'école des Apôtres ; mais l'écho de leur voix, plus ou moins affaibli, était parvenu à tous. Le soleil de la justice ne s'était pas levé dans tous ces cœurs ; mais le crépuscule, du moins, y commençait.

CHAPITRE V

CONCLUSION DE CE RÈGNE. — ADOUCISSEMENT DE L'ESCLAVAGE.

Mais il y avait de ce progrès qui s'accomplissait dans le monde païen un symptôme, le plus visible de tous dans l'ordre extérieur des sociétés, très-notable pendant tout le cours du siècle que nous racontons, très-notable surtout au temps d'Hadrien.

L'économie des sociétés antiques renfermait un fait dominant, fondamental, constitutif, sur lequel tout reposait, et qui était la plus haute expression de ce mépris de l'homme dont nous parlions tout à l'heure. Je veux dire l'esclavage.

Qu'était l'esclavage dans le monde antique?

Qu'advenait-il de l'esclavage à l'époque dont nous parlons?

Et, s'il se modifiait, sous quelle influence se modifiait-il?

On a beaucoup écrit sur ce sujet. Je ne prétends pas être aussi profond que d'autres l'ont été; je voudrais être, s'il se peut, plus précis, et, j'oserais dire, plus technique [1].

1. La question, du reste, est complétement traitée dans le beau travail de M. Wallon, *Histoire de l'esclvaage dans l'antiquité*. Je ne puis assez dire combien je suis redevable à ce livre d'un savant chrétien.

§ I. — DE L'ESCLAVAGE SELON L'ANTIQUITÉ

Qu'était en soi l'esclavage, je ne dis pas dans son origine primordiale, mais dans les principes actuels et actuellement agissants, sur lesquels il reposait?

Il y a deux choses dans l'esclavage : le mépris de l'homme et le mépris du travail. Il existe un être subordonné, inférieur, vil, méprisable ; il existe une fonction fatigante, humiliante, odieuse : on accole l'un à l'autre. On trouve que l'esclave est bon pour le travail et le travail bon pour l'esclave. On hait le travail, parce que c'est la peine infligée de Dieu, et contre laquelle l'orgueil humain se révolte. On méprise l'esclave, parce que c'est le souffre-douleur sur lequel on rejette le fardeau du travail. Réciproquement, l'homme libre va bien à l'oisiveté et l'oisiveté convient à l'homme libre. Dans les pays à esclaves, oisiveté et liberté sont synonymes.

Or, quelles étaient les conséquences de ces principes et pour l'esclave et pour l'homme libre?

Pour l'esclave, d'abord, on a dit mille fois, et moi-même j'ai dit plus d'une fois[1] quelles étaient les rudes conséquences de l'esclavage. Parmi les différentes classes d'esclaves, l'esclave industriel en particulier devait être des moins ménagés. L'esclave domestique pouvait avoir la familiarité du maître, gagner bien ou mal sa faveur, être doucement traité. L'esclave campagnard avait le plein air et parfois la liberté de la campagne (quoique souvent aussi il travaillât enchaîné) ; il était d'ailleurs d'un plus sûr rapport, on estimait en capital un vigneron deux mille francs, et un pêcheur quinze

1. Voy. *les Césars, Tableau*, etc., liv. III, ch. I, § 2.

cents francs[1]. Mais le pauvre ouvrier que le maître ne voyait pas et qui travaillait à la chaîne dans quelque atelier bien sale et bien noir ; qui, réduit à l'état de machine et de mauvaise machine, travaillait mal ; qui occasionnait par sa maladresse, sa sottise, sa mauvaise volonté, son désespoir, bien des déchets à son maître ; et sur lequel le maître se vengeait en diminuant sa ration de pain noir et en augmentant sa ration de coups : cet esclave dont la pauvre peau marbrée dans tous les sens par le fouet, portait l'endos de toutes les crises commerciales et financières du monde romain, celui-là était bien malheureux.

Nous avons dans l'Europe moderne des ateliers bien répugnants pour l'œil et pour le cœur. Mais qu'est-ce que cela auprès de l'atelier souterrain, de l'*ergastule*, de l'usine antique que nous a décrite Apulée dans son style bizarre et recherché, mais pittoresque ? L'âne qui est le héros de son roman est employé dans une boulangerie, « apprentissage d'un abominable métier... Quels pauvres petits brins d'hommes j'ai vus là ! Toute leur peau enluminée de couleurs livides imprimées par le fouet sur leurs dos meurtris ; leurs corps, non pas couverts, mais ombragés par une souquenille en pièces ; leur tunique, ou ce qu'ils avaient de tunique, laissant à travers les morceaux dont elle était faite leur personne se révéler de toutes parts ; leurs fronts lettrés ; » (c'est-à-dire marqués de lettres au moyen d'un fer chaud) « leurs cheveux rasés pour une moitié de la tête ; leurs pieds dans des anneaux de fer ; leurs faces blêmes à faire peur ; leurs paupières rongées par les fumeuses

1. Columelle, III, *de Re rustica*, III, 8. — Juvénal, *Sat.* IV, 15, 26.

ténèbres d'une obscurité chargée de vapeur; leurs yeux à l'avenant; et, à la façon des athlètes qui se saupoudrent de poussière pour combattre, leurs corps tout blanchis de farine mêlée de cendre[1]. »

Telle était cette souffrance corporelle de l'esclave, qui était toujours à craindre et que l'intérêt personnel du maître ne tempérait pas autant qu'on veut bien le croire. Qu'on soit possesseur en même temps d'un bœuf et d'un homme, valant l'un et l'autre la même somme d'argent: on ménagera le bœuf parce qu'on n'a pas de sujet de colère contre lui; mais l'homme, à l'égard duquel la rancune, la jalousie, l'irritation peuvent faire compensation à l'intérêt pécuniaire, l'homme très-probablement sera des deux le moins ménagé.

Mais, surtout, le grand malheur de l'esclave et le grand vice de l'esclavage, c'est la dégradation de l'âme. Les anciens en rendent un témoignage d'autant plus marqué qu'il est chez eux moins réfléchi. Nous, modernes, nous préférons le domestique ou l'ouvrier qui a quelques années d'apprentissage à celui qui est tout à fait novice. Mais, en fait d'esclave, il en était autrement; l'esclave tout neuf (*novitius*) avait une valeur très-supérieure à l'esclave qui avait servi seulement pendant un an (*veterator*)[2]. Un an d'esclavage gâtait un homme.

C'est là, en effet, l'impardonnable tort de l'esclavage. Il ne lui suffit pas que ce corps soit enchaîné, il lui faut encore que cette âme soit dégradée! Il faut que cet homme soit sans Dieu: dans l'esclavage antique, l'esclave est légalement parlant sans aucun dieu; quoi-

1. Apul., *Metamorph.*, IX.
2. *Digeste*, XXI, 16, § 3, *de Public. et vectigal.* (XXXIV, 4), 37, 65, *de Ædilitio edicto* (XXI, 1).

qu'on soit obligé de lui permettre quelques superstitions particulières, il n'entre pour rien ni dans la religion de la cité, ni dans celle de la famille. — Il faut que cet homme soit sans loi morale, car la volonté de son maître doit être sa seule loi ; comme le dit énergiquement Ménandre, « son maître est sa loi, sa cité, sa patrie, le but de sa vie, la règle pour lui du juste et de l'injuste [1]. »

Il faut enfin que cet homme soit sans famille : telle a toujours été la loi de l'esclavage. Pour l'esclave, il n'y a point de mariage, point de paternité, point d'enfants, point de frères. Dans la logique de l'esclavage, les esclaves ne sont proches les uns des autres qu'à titre de bâtards non reconnus : père, mère, frère, sœur, époux, épouses (si tant est qu'on puisse se servir de ce mot) n'ont entre eux aucun lien légal et sont toujours séparables au gré du maître. L'esclave est l'homme animalisé autant que homme peut l'être ; vivant ou dans la continence forcée ou dans une débauche abominable ; tout au mieux, engendrant au profit de son maître, d'une femme qu'il ne reverra point, de petits esclaves qu'il ne connaîtra jamais. Cette interdiction du mariage est le grand stigmate de l'esclavage. Là où elle a été effacée, comme dans le colonat du quatrième siècle, dans le servage du moyen âge, ou même dans cet autre servage que les czars du quinzième siècle ont introduit en Russie, il n'y a plus eu d'esclave : il y a eu un homme plus ou moins dépendant, mais un homme ;

1. Ἐμοί πόλις ἐστιν καὶ καταφυγὴ καὶ νόμος
Καὶ τοῦ δικαίου τοῦτ' ἀδίκου παντὸς κριτής
Ὁ δεσπότης. Πρὸς τοῦτον ἕνα δεῖ ζῆν ἔμε.

Apud Stob., LXII, 34.

par le mariage, il a eu une famille ; ayant une famille, il a eu des droits. Là, au contraire, où l'on a maintenu ce stigmate, comme jadis dans notre Amérique ou, il y a peu d'années, dans l'Amérique anglaise, toutes les abominations de l'esclavage antique sont venues à la suite. En effet, il n'y a pas ici à nous vanter, et l'esclavage des États-Unis, aggravé par la question de la peau, n'était ni plus doux ni plus moral que ne le fut l'esclavage païen.

Voilà donc la situation de l'esclave. Maintenant, en face de la loi de la servitude, quelle était la situation de l'homme libre ?

Pas plus alors qu'aujourd'hui, tout le monde n'avait dix mille sesterces de rente, et il y avait, alors comme aujourd'hui, des hommes libres réduits à gagner leur vie. Il y en avait d'autant plus, à l'époque dont nous parlons, que malgré les barrières posées par Auguste, les affranchissements étaient devenus plus nombreux, et jetaient sur la place une multitude de gens qui, après avoir amassé à force de sueurs un petit pécule, l'avaient donné à leur maître pour se racheter, et s'étaient trouvés un jour hommes libres et citoyens romains, mais sans un sou.

Le travail était donc souvent imposé à l'homme libre. Et cependant le travail était pour l'homme libre une telle déchéance qu'il faisait tout pour y échapper. De là la multiplication à l'infini de ces situations intermédiaires qui ne sont pas le travail et qui ne sont pas la fortune, de ces industries interlopes, peu utiles et par suite peu morales, dont le développement, qui est une plaie pour les sociétés modernes, était pour les sociétés d'alors une plaie bien plus grande encore. On se

faisait histrion, prêtre d'Isis, prêtresse d'Adonis, devin, astrologue, gladiateur, laniste, cocher ou palefrenier du cirque, danseur, danseuse, bouffon ; on se faisait, à des degrés divers, *leno*, *lena*, *hétaire*, *meretrix*, *scortum*, tout cela plutôt que de travailler ; hommes, femmes, enfants, encombraient à l'envi ces carrières, plus lucratives et même plus honorées que le travail. On se faisait même mendiant, quoique la mendicité fût un peu moins honorée et un peu moins lucrative. On se faisait surtout parasite, et le parasitisme était à Rome une profession presque officiellement constituée.

Mais ces industries-là, quelque développées qu'elles fussent, ne pouvaient nourrir tout le monde. De plus, même dans ces nobles métiers, l'homme libre rencontrait la concurrence de l'esclave. Et il fallait bien par compensation que, sur le terrain propre à l'esclavage, c'est-à-dire dans l'industrie manuelle, l'homme libre fît concurrence à l'esclave. Il y avait ainsi, au fond de la société, nombre de malheureux réduits à accepter la honte du travail et qui, libres citoyens de leur ville ou même citoyens de Rome, s'avilissaient au point de faire usage de leurs propres mains [1].

Or, ces ouvriers libres n'étaient guère plus estimés ni guère plus heureux que les esclaves [2].

1. Voyez dans Épictète la misère et les regrets d'un esclave affranchi (apud Arrian, IV, 1, 23, 41). — Il y avait aussi des hommes riches tombés dans la misère. (Philon, *Quia omnis probus liber.*) — Valère Maxime cite P. Rupilius, qui, avant d'être consul, s'était mis aux gages des publicains (VI, IX, 8). — Sur la proportion des ouvriers libres, affranchis ou esclaves, V. le *Code* et le *Digeste* sur l'*action Institoria*, *Dig.* XIV, 3 ; *Cod.* IV, 25, où l'on voit que la plupart des commis et préposés en fait de commerce, banque, etc..., étaient des esclaves ; et le passage de Cicéron où il fait appel à tous les intérêts, même à ceux des esclaves qui tiennent des boutiques. *Catil.*, IV, 8.

2. Sur les mépris des professions industrielles, j'ai cité ailleurs Cicér., *de Rep.*, I, 2 ; *de Leg.*, I, 17, et surtout *de Off.*, I, 42, où il appelle le salaire de

En effet, faire fortune par le travail de ses mains était à peu près impossible alors. Vivre du travail de ses mains était déjà bien difficile. L'homme qui travaillait était trop méprisé pour que personne lui vînt en aide. Un conseil, un encouragement était bien rare pour lui ; une aide pécuniaire, une avance, plus rare encore. Pouvait-il, comme aujourd'hui, s'engrener dans une grande machine industrielle, s'associer librement sous un patron ? Sans doute, alors comme aujourd'hui, quoique en plus petit nombre, il y avait des gens riches, disposés à faire fructifier leurs capitaux par l'industrie. Mais il ne leur fût pas venu à la pensée de faire ce qui se fait aujourd'hui : appeler les bras inoccupés, traiter librement avec des ouvriers libres, leur fournir l'atelier, les matières premières, les outils, le crédit, et profiter de leur labeur en le rétribuant, c'était une idée qui ne venait à personne. Plutôt que ces marchés si complexes, si sujets à discussion et à rupture, avec des messieurs libres comme vous ; plutôt que de faire un prix avec des ouvriers, il semblait aux capitalistes d'alors bien plus simple d'acheter des ouvriers. Ils achetaient 10, 20, 30, 100 esclaves, ils les installaient dans un atelier ; ils les faisaient travailler à coups de

l'ouvrier *auctoramentum servitutis*. — Aristote dit également que le service de l'ouvrier est un esclavage limité. *Polit.*, I, V, 9. — Tous les Grecs, excepté les Corinthiens, méprisent les artisans. Hérodote, II, 167.—Platon les met au dernier rang de sa république. *Rep.*, II. — Aristote veut que les laboureurs soient esclaves, et il exclut les artisans des droits de citoyens. « Ceux qui travaillent sont esclaves par l'âme, et s'ils demeurent libres, » c'est que l'État manque ou d'esclaves pour les remplacer ou de force pour » les réduire en esclavage. » *Polit.*, II, IV, 13, V, 5 ; III, II, 8, III, 2, 3 ; IV (7) VIII, 5 ; V (8), II, 1 ; VI (4) XII, 3 ; VII (6), II, 2. — Voy. les railleries de Plaute sur les hommes qui se vendent eux-mêmes. *Curcul.*, IV, 1490, et *alibi passim*. — La délibération de Lucien sur le choix d'un état et son aversion des professions manuelles, y compris celle même de sculpteur, où excellait son oncle. Lucien, *de Somnio*, p. 2 et s.

fouet ; ils les nourrissaient tant bien que mal et ils ne leur donnaient rien. C'était, sinon plus profitable, du moins plus commode.

Vis-à-vis de ces habitudes, que pouvait faire le travailleur libre? Lutter contre ces ateliers serviles qui, appuyés sur des capitaux et payant leurs ouvriers avec des coups, donnaient facilement de la mauvaise marchandise à bon marché? Ce n'était guère possible. — Entrer lui-même dans ces ateliers, y entrer humblement, sans condition, sans marché fixe, sans autre profit à espérer que le pain de chaque jour, à titre d'esclave ou de demi-esclave? Cela arrivait souvent, mais c'était bien dur [1].

Aurait-il pu s'associer de compte à demi avec d'autres ouvriers libres et suppléer au capital par la puissance de l'association? Hélas! nous le savons, et dans notre siècle même, tout autrement favorable à l'industrie, l'expérience de 1848 l'a assez prouvé, l'association des bras ne se passe point du capital. Il y avait, il est vrai, dans l'empire romain, de nombreuses corporations d'ouvriers, libres ou esclaves. Mais ce n'était pas des associations industrielles ni commerciales. C'étaient un peu des sociétés de secours mutuels ; c'étaient plus encore des confréries amicales et religieuses, dans lesquelles des banquets en commun et quelques deniers assurés pour leurs obsèques, étaient à ces pauvres gens une consolation de leur misère. Ils ne s'associaient pas pour leur industrie, mais plutôt pour se consoler des chagrins de leur industrie.

Cependant un certain genre d'association était pos-

1. Vatinius avait été ainsi *manceps proximæ sutrinæ*. Pline, *Ep.* X, 69. Tacite, *Annal.*, XV, 34.

sible, celui d'un libre et d'un esclave. Les anciens nous parlent quelquefois d'un pauvre (ils l'appellent ainsi) qui a un esclave ou même des esclaves. Cela se comprend, les esclaves n'étaient pas chers ; pour peu qu'il eût un petit capital (4 ou 500 francs), l'ouvrier pouvait acheter un esclave ; cet esclave était son apprenti, un peu plus tard, comme nous disons, son *compagnon ;* le maître était la tête de cette association, l'esclave en était le bras. Cette situation devait encore être une des plus douces et pour le libre et pour l'esclave. Quoi que l'esclave pût souffrir de la brutalité de son maître, le maître de l'indocilité et de la sottise de son esclave, ils avaient besoin l'un de l'autre. Mais ce petit capital destiné à acheter un apprenti, encore fallait-il l'avoir.

Telle devait donc être la situation du travailleur libre : honni, isolé, et parce qu'il était isolé et disgracié, écrasé par la concurrence du travail servile, travaillant sans cœur, travaillant mal et vivant à grand'peine de son travail.

Ainsi, du même coup, le travail libre et le travail servile se trouvaient condamnés. Parce que le travail était méprisé par l'homme libre, il était plus rudement imposé à l'esclave. Et parce qu'il était exercé en grande partie par les esclaves, il devenait humiliant, impraticable, infructueux pour l'homme libre. Le monde païen en face de cet arrêt : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front, » avait jugé commode de députer une classe d'hommes, laquelle payât à elle seule la dette de tous, et travaillât doublement pour que les autres mangeassent leur pain sans travail. Mais, par une juste disposition de la Providence, advenait ce résultat que, parmi ces libres et ces privilégiés, un nombre plus con-

sidérable chaque jour, réduit malgré son privilége à chercher son pain dans le travail, y trouvât la honte et y trouvât à peine le pain.

Est-il nécessaire d'ajouter maintenant que cette défaveur pour l'industrie, libre ou servile, rendait l'industrie peu productive, empêchait le perfectionnement de ses procédés, l'abaissement du prix de ses produits, ne développait guère que les arts de luxe et laissait languir les arts utiles, appauvrissait, en un mot, le genre humain ? Nous aurons plus tard l'occasion d'en parler. Du reste, si précieuse et si digne de soins que puisse être la vie corporelle du genre humain, on hésite à s'en occuper en face de l'injure que l'esclavage infligeait à sa dignité et à sa vie morale.

---

§ II. — DE L'ESCLAVAGE A L'ÉPOQUE ANTONINE

Voilà donc la situation créée par l'esclavage. Mais l'esclavage ne tendait-il pas, à l'époque dont nous parlons, à se modifier ?

Oui, sans doute, et j'ai déjà fait voir, à mesure que l'occasion s'en présentait, comment, et dans les idées, et dans les lois, et dans les faits, l'esclavage tendait à s'adoucir. Rappelons ces souvenirs forcément épars.

Sous Néron, c'est-à-dire au temps qui coïncide à peu près avec le début de la prédication chrétienne à Rome, nous avons trouvé [1] le philosophe Sénèque tenant un langage inouï sur les esclaves. Il les appelle des hom-

1. Voy. *les Césars*, Tableau, livre IV, ch. I, § 2.

mes, des amis malheureux ; il les convie à sa table. Aristote, Platon, Cicéron, que j'ai cités, eussent été scandalisés de voir un philosophe humain à ce point.

Puis, sous Trajan, au temps où saint Clément et saint Ignace souffraient le martyre, voilà Épictète, esclave et philosophe, qui commande presque au maître l'affranchissement. Voilà Dion Chrysostome, philosophe, rhéteur célèbre, ami du prince, qui dénie le droit de l'esclavage [1].

Tel est le langage des penseurs.

Que firent maintenant les princes? Je l'ai dit. Cet empire romain, si tyrannique et si redoutable, semble avoir eu par moments des accès de pitié pour les esclaves. L'empereur, ayant tous les pouvoirs de l'ancienne république, avait aussi les pouvoirs de la censure, et le censeur, avait, quoiqu'il ne l'exerçat guère, une certaine juridiction contre le maître qui maltraitait son esclave. L'empereur était dieu ou peu s'en faut ; la statue de l'empereur devint, avec les statues des dieux, un refuge de plus pour l'esclave maltraité. Auguste le premier avait fait une loi Petronia [2] qui défendait au maître de livrer l'esclave aux bêtes sans la permission

1. Voyez ci-dessus, t. I, p. 447-448. Dans un autre passage que j'aurais dû citer en même temps, Dion réclame pour l'esclave la même protection en fait de mœurs, que la loi doit assurer à l'homme libre, parce que, dit-il, « le genre humain est un, honoré et également honoré sous la loi du Dieu créateur (ὕπο τοῦ φυσοτήτος θεοῦ), ayant les mêmes promesses d'une juste rétribution, ayant par la raison et par l'expérience le même discernement du bien et du mal. » (*Venator*, p. 126, ed. Morel, 1604). Combien Dion est ici supérieur à Aristote !

2. V. sur cette loi, *D.*, 11, § 1 et 2, *ad. leg. Corn. de Sicariis* (XLVIII, 8) ; 42 ; *de Contrah. emptione* (XVIII. 1) ; *Gellius*, V, 14. Cette loi me paraît d'Auguste et non de Néron. Je ne crois pas que, postérieurement à Tibère, aucun acte passé à Rome ait paru sous le nom de *lex*, si ce n'est la loi curiate, ou soi-disant telle, rendue pour la forme pour introniser les empereurs.

des magistrats. Claude avait défendu de jeter dans la rue l'esclave malade. Vespasien et Domitien lui-même, je l'ai dit, avaient quelque peu agi dans le même sens [1].

Avec Trajan (nous avons déjà remarqué ce progrès [2]), la réforme législative de l'esclavage a pris un caractère plus systématique. Hadrien, le plus important de tous ces réformateurs, supprime en principe et d'une manière absolue le droit de vie et de mort sur l'esclave [3]. Antonin marchera dans la même voie et interdira même les mauvais traitements. Marc-Aurèle ira jusqu'à reconnaître un droit pour l'esclave à se racheter et à lui permettre de réclamer la liberté une fois promise. De plus en plus donc la police de la loi se substitue à la police du maître. Et en même temps, pour l'homme libre injustement privé de sa liberté, le droit de la reprendre est plus assuré et plus protégé que jamais. Pour l'homme qui a quelques gouttes de sang libre dans les veines, la transmission de la liberté par le sang est plus que jamais favorisée. Pour l'esclave, même le plus légalement esclave, l'affranchissement qu'Auguste contrariait, devient plus facile. Le doute, toutes les fois qu'il y a doute, se résout en faveur de la liberté.

Et en outre, vers ces temps, sans que nous puissions exactement déterminer l'époque, la jurisprudence, contrairement à toute logique, commence à tenir quelque compte des liens de famille entre les esclaves. Ce n'est certes pas qu'elle reconnaisse la validité de leur ma-

1. V. ci-dessus, t. I, p. 49, 96. Caïus, I, 85, 86 ; — *Dig.*, 6, § 1 et 7, *qui sine manumiss* (XL, 8). — Suet, in *Dom.*, 7. — *D.*, 3, § 4; 4, § 2, et 6, *ad. leg. Corn. de Sic.* (XLVIII, 8) ; Paul, V, 23, § 13.

2. V. ci dessus, t. I, p. 445.

3. Même pour adultère, sauf le cas de flagrant délit. *D.*, 24, *de Accusat.*, (XLVIII, 2).

riage : mais du moins la parenté servile est-elle assimilée à la parenté illégitime, c'est quelque chose. L'esclave peut être censé avoir un père, une mère, un frère, une sœur illégitime ; la preuve en est que, devenus libres par l'affranchissement, il y a prohibition de mariage entre eux et lui [1]. Au sein même et pendant la durée de l'esclavage, ces liens de famille rencontrent parfois quelque respect : la jurisprudence n'interdit pas sans doute au maître de séparer la femme et le mari, le père et les enfants, le frère et la sœur ; mais cette séparation, elle la déclare cruelle ; elle l'empêche quand elle le peut ; c'est à ses yeux, pour me servir de ses propres termes, « un devoir de piété. » Telles sont les premières et faibles traces d'un peu de respect pour ce que les chrétiens seuls osaient appeler la famille de l'esclave [2].

Dans les mœurs enfin, la même révolution s'accomplit. Les hommes commencent à agir comme parlent les philosophes et comme décrètent les législateurs. J'ai montré ce qu'était la douceur de Plutarque et de Pline surtout, envers leurs esclaves ; douceur relative, mais inouïe, si l'on se rappelle les temps qui précédèrent. Ce qui est certain, c'est que Pline se vante de la sienne,

1. Pomponius, 8, et Paul, 14, § 2, 3, *D., de Ritu nuptiarum* (XXIII, 2).

2. Ainsi Ulpien (35, *de Ædil. edicto, D.*, XXI, 1) déclare qu'en cas de restitution par suite de cas rédhibitoire, le frère doit être rendu avec son frère, l'enfant avec ses parents, le *contubernalis* avec sa *contubernalis*, et cela *ob pietatis rationem offensæ*; de même Paul, 39, ibid. De deux dispositions on préfère celle qui donne les fils à leur père affranchi, et cela *ex pietatis intuitu* (Scævol., 41, § 2, *de Legatis, D.*, XXXII, 1). — Non-seulement les esclaves, mais leurs femmes (*uxores*, l'emploi de ce mot est remarquable) et leurs enfants sont censés légués avec la ferme dans laquelle ils sont employés, parce que « le testateur ne doit pas être présumé avoir voulu une séparation » aussi dure. » (Ulp., 12, § 7, *de Instructo vel instr. legat., D.*, XXXIII, 7.)

et qu'autrefois il ne s'en fût pas vanté. Les affranchissements se multiplient ; les témoignages posthumes d'affection mutuelle entre maître et esclave se multiplient également [1]. Ces titres si chers à l'antiquité de nourrice, de père nourricier, de sœurs et de frères de lait s'adressent le plus souvent à des esclaves ou à des affranchis [2]. Les unions sont fréquentes entre le patron et l'affranchi, même entre l'affranchi et sa patronne [3]. Ces parentés serviles que la loi voudrait ne pas reconnaître, les mœurs les admettent : « Nous nous servons, dit le jurisconsulte, des noms de fils, de frères, de pères en parlant de nos esclaves, quoique la loi

1. Les termes affectueux sont fréquents des maîtres aux esclaves et affranchis, et réciproquement :

DELICIAE SVAE.... DESTITVISTI MAMMAM TVAM PLANGENTEM PLORANTEM. — VITILLA MEA..... DESTITVISTI MISERAM MAMMAM TVAM, Gruter, 663.—ALVMNAE, Orelli, 4670. — MAMMVLAE, Orelli, 4671. — CONLACTANEO, Orelli, 4672. — PRAECEPTORI SVO, 4679. (Ici, c'est un esclave qui érige un tombeau aux dépens de son pécule.) — ANCILLAE BENE MERENTI, 4687. — PATRONVS INFELICISSIMVS, 4690. — LIBERTAE SANCTISSIMAE, 4691. — SERVVS BENE MERENTI DOMINO, 4695. LEONTIVS DOMINVS DIGNISSIMAE. (Renier. *Inscr. rom. de l'Algérie*, 1565.) — BENIGNO ET EVSTATIAE SERVIS DE SE BENE MERENTIBVS (*id.*, 393). — PIETATIS CAVSA VERNACLAE SVAE (*id.* 3945). — VERNACULO PIENTISSIMO (*id.*, 3968).

Esclaves ensevelis avec leurs maîtres : P. LARIVS SVCCESSVS VIXIT ANNOS C. LARII SERVA V. A. XXV. (*id.*, 2500.) — ET HI DVO VERNAE SIMVL CVM DOMINO MAESIA P. OBIERVNT (*id.*, 3665). Un affranchi tuteur de son patron : TVTOR ET LIBERTVS (Renier, 1313).

Un homme ayant laissé 2,000 sest. pour sa sépulture, son fils et son affranchie ont ajouté 500 sesterces de leur bourse. — (*Id.*, 503).

2. COLLACTITIO DULCISSIMO, Renier, 509.

3. V. les inscriptions Orelli, 3024, 4633, Muratori, p. 1558, et les textes juridiques : *Dig.* 13, 47, *de ritu nuptiarum* (XXIII, 11) ; 1 pr. de *Concubinis* (XXV, 7). Les chevaliers eux-mêmes avaient été autorisés par Auguste à contracter de telles unions. Dion, l. IV, 16 ; l. VI, 7. — Esclave affranchie par son maître à la condition de l'épouser. 6, § 3. *Dig. de jure patronatus* (XXXVII, 14). Ces mariages n'étaient interdits qu'aux sénateurs ou enfants de sénateurs.

Il y avait cependant des peines contre l'affranchi, *qui affectaverat nuptias patronæ.* Mais ce n'était qu'autant que celle-ci était d'un rang distingué, et

n'admette point ces parentés. » A plus forte raison, sur les tombes que les esclaves s'érigent les uns aux autres, ils s'appellent entre eux époux, épouse, père, mère, enfants, sans s'inquiéter de la loi qui les reconnaît à peine pour des hommes[1]. Le langage des légistes devient presque respectueux par moments pour cet être humain qu'on appelle esclave. « L'esclave, disent-ils, ne doit jamais être qualifié de marchandise, ni celui qui le vend de marchand[2]. L'esclave n'est jamais l'accessoire d'une chose ; la dignité de l'homme ne le permet pas[3]. »

Sans doute les causes extérieures étaient pour quelque chose dans cet adoucissement de l'esclavage. L'esclave était plus ménagé, parce qu'il était plus précieux. Les sources de l'esclavage diminuaient. La guerre, plus rare et plus lointaine, rapportait moins de captifs. La traite du dehors de l'empire au dedans ne pouvait se faire que sur une médiocre échelle. Au dedans de l'empire, le rapt de l'homme libre était plus sévèrement

encore le mariage restait-il valable, à moins que la patronne ne fût une fille de sénateur. Paul, *Sent.* 11, 19.

Il s'agit ici, du reste, du mariage solennel et non de l'union secondaire appelée *concubinatus*. Celles-ci n'étaient pas moins fréquentes, et nous voyons que l'affranchie qui avait eu le rang de *matrone* ne le perdait pas en devenant concubine de son patron. *Dig.* 13, *ad. Leg. Jul. de adulter* (XLVIII, 5).

Mais l'affranchie mariée à son patron ne pourrait, quoique divorcée, se marier à un autre tant que lui la tenait pour sa femme. *Dig.* 11, pr. et § 1, *de divortiis* (XXIII, 2).

1. Conivx, Orelli, 2842, 2843. — Conivgi optimæ.... sibi et svis posterisqve eorvm, ib 2844. — Conivgi svæ (elle est affranchie, quoique le mari soit esclave), et libertis libertatibvsqve eivs et vicaris posterisqve eorum omnivm. Spon., p. 235. — Uxor, Gori, 231. Les *vicarii* sont les esclaves d'un esclave.

2. Mercis appellatione homines non contineri. 207, *Dig.*, *de verbor. signific.* (L, 16).

3. Propter dignitatem hominum, 44, pr. *Dig. de ædilit. edicto.* (XXI, 1.)

puni. La dernière ressource de ce triste commerce, c'étaient donc les enfants exposés ou vendus par leurs parents, que des spéculateurs recueillaient, nourrissaient, conduisaient par troupeaux, misérables créatures sauvées de la mort pour être vouées à la prostitution et à la servitude. Mais déjà et l'affaiblissement de la puissance paternelle, et le système de fondations alimentaires qu'avait pratiqué Trajan et qu'imitèrent ses successeurs, diminuaient ce honteux commerce. De plus, si ces enfants trouvés, réduits en esclavage, venaient à reconnaître leur origine, ils pouvaient toujours réclamer, même contre leurs pères nourriciers, leurs droits d'hommes libres, d'ingénus, au besoin de citoyens romains[1]. Enfin l'élève de l'esclave pour en trafiquer, telle qu'on n'a pas eu honte de la pratiquer aux États-Unis, exigeait bien des frais, une longue et chanceuse attente. L'esclave était donc devenu une denrée assez rare pour qu'on eût quelque ménagement pour elle.

Mais il y avait ici autre chose que ce calcul égoïste. Dans les temps modernes, lorsque les pays à esclaves se sont vu interdire la traite, qu'ont-ils fait? Ils ont eu peut-être quelques ménagements de plus pour la personne de l'esclave. Ils ont pu s'attacher, et ils se sont attachés avec un soin honteux, à produire et à améliorer la race servile, comme, dans les haras, on produit et on améliore la race chevaline. Mais en même temps ils se sont gardés de favoriser les affranchissements. Chaque maître a plus parcimonieusement distribué la liberté à ses serviteurs; il a fait plus difficilement ca-

1. Ces enfants trouvés étaient appelés Θρεπτοί, nourrissons. Voyez les lettres de Pline et de Trajan, X, 71, 72, 77, 78.

deau à son esclave de l'esclave lui-même ; le cadeau était désormais trop coûteux. Et surtout, chaque société à esclaves s'est plus rigoureusement interdit à elle-même les affranchissements. La législation en est venue ou à la défense absolue d'affranchir, ou à des entraves telles que le droit païen de l'antiquité (il faut le dire à son honneur) ne les a jamais connues [1]. Or, dans la Rome des Antonins, il en a été tout autrement. L'esclavage s'y est adouci, mais en même temps les affranchissements s'y sont multipliés. Auguste avait voulu poser quelques entraves ; la jurisprudence, les édits des princes ses successeurs, les mœurs ont concouru à les affaiblir. Disons-le donc : oui, sans doute, depuis le temps de la république romaine, la valeur pécuniaire de l'esclave a augmenté, et, à ce titre, il obtient quelques ménagements de plus. Mais il obtient aussi des ménagements à titre d'homme ; on le ménage, parce qu'on commence à l'aimer. Quoique sa valeur pécuniaire ait augmenté, néanmoins, plus facilement qu'autrefois, on lui fait le cadeau de sa propre personne ; quoique sa liberté représente une perte plus grande, on lui accorde plus facilement la liberté.

Et la preuve de cette multiplicité des affranchissements, nous est donnée par un fait des plus incontes-

1 D'après le code de la Louisiane (1825) et les lois subséquentes (1827, 1842, 1852), les affranchissements étaient devenus de plus en plus difficiles. D'abord nul esclave ne pouvait être affranchi avant trente ans ; le maître qui l'affranchissait s'imposait l'obligation de pourvoir aux besoins de l'affranchi ; bientôt l'affranchissement n'a plus été permis qu'à la condition du transport, aux frais de l'affranchissant, hors des États-Unis. Dans d'autres États, l'affranchissement ne pouvait être autorisé que par le législateur ; ailleurs, amende contre l'héritier qui aura affranchi un esclave en exécution d'un testament. Voyez le précieux et remarquable livre de M. Cochin : *De l'abolition de l'esclavage*.

tables et des plus frappants à cette époque, je veux dire le nombre et l'importance croissante de la population affranchie. On s'en plaignait déjà lorsque Auguste, pour la diminuer, fit ses lois restrictives de l'affranchissement. On s'en plaignait encore, même sous l'empire de ces lois, au temps de Claude et de Néron ; j'ai eu l'occasion de le dire [1]. Depuis que les lois d'Auguste ont été, je ne dirai pas modifiées, mais plutôt compensées par une jurisprudence favorable aux affranchissements, qui ne comprend que le nombre des affranchis a dû augmenter encore? Plus que jamais ç'a été le cas de dire, comme le fait Tacite : Ils envahissent tout. Il y a certaines professions, certaines fonctions même de la religion et de l'État, qui, de tout temps, leur furent dévolues ; ils continuent à les remplir [2]. Il y a d'autres situations dont l'accès leur est ouvert, sans être fermé aux autres citoyens; dans celles-là, le nombre des affranchis excède de beaucoup celui des libres de naissance [3]. Enfin il y a des portes que la loi prétend leur

1. Voy. *les Césars*, CLAUDE, tome II, § 2.

2. Ainsi nous trouvons des affranchis grammairiens, rhéteurs, architectes, médecins, aides du préfet de l'annone, crieurs publics, *viatores* (huissiers), scribes, sages-femmes, *curiones*, VII *viri epulonum*, XV *viri a commentariis*, prêtres de la Mère des dieux, d'Apollon, d'Auguste, du Soleil, etc, etc. Gruter, p. 307 et s., 621 et suiv., 953 et suiv. Dans la maison du prince, ils furent scribes, bibliothécaires, précepteurs, secrétaires grecs et latins, archivistes, comptables, médecins, chirurgiens, oculistes, intendants, maîtres des requêtes, archivistes (*a libellis, a commentariis*), maîtres des cérémonies (*a cura amicorum*), caissiers, payeurs (*dispensator*), etc. — Id. 590 et suiv. Les inscriptions ne peuvent nous parler, du reste, que des plus modestes d'entre les affranchis. Ceux qui s'élevèrent jusqu'au sénat ou à la préture n'ont garde de s'intituler affranchis.

3. Voy. l'inscription contenant les noms des *vici magistri* (magistrats de quartier) à Rome sous Hadrien en 136. — Sur 275 personnages, nommés dans cette inscription, il y a 39 *ingénus*, 20 douteux, 216 affranchis. Gruter, 249-251.

tenir fermées; et celles-là même, ou par la fraude, ou par l'omnipotence de l'argent, ou par l'omnipotence du prince, ils se les font quelquefois ouvrir. Ils se font donner l'anneau d'or des chevaliers romains ; leurs fils porteront un jour la robe prétexte des sénateurs [1]. Il y a certes loin de là aux États, même *anti-esclavagistes*, de l'Amérique du Nord, où un homme se déconsidère en affranchissant ses esclaves, et où les nègres libres sont très-légalement assommés s'ils s'avisent de voter aux élections, de dîner à table d'hôte ou seulement de monter en omnibus. Tout ne tenait donc pas, dans l'empire romain, à la rareté plus ou moins grande de cette denrée qu'on appelait l'esclave. Au changement qui se faisait, les intérêts pouvaient avoir leur part, mais les idées avaient la leur. C'était une révolution économique, mais c'était surtout une révolution morale.

Deux questions seulement : d'abord, — cette révolution, qui l'avait inspirée ?

Ensuite : — l'œuvre de cette révolution, telle qu'elle vient de se montrer à nous, est incomplète. Elle a eu

1. V. l'indignation de Juvénal :

Sed libertinus prior est. . . . . .
Cum pars Niliacæ plebis, cum verna Canopi,
Crispinus. . . . . .
Ventilet æstivum digitis sudantibus aurum.
Sat. I.

Vespasien accorde la dignité de chevalier à ses affranchis Hormus et Étruscus. (Tacite, *Hist.* IV, 39; Stace, *silv.*, III, 3, V, 143). Quelquefois aussi les empereurs donnaient à des affranchis le titre et les droits d'ingénus : ainsi Ménodore sous Auguste.

Les concessions de l'anneau d'or finirent par devenir fréquentes et sont l'objet de plusieurs questions posées par les jurisconsultes. V. *Digeste, de Jure aureorum annulorum* (XL, 6). Hadrien entre autres décide que la concession de l'anneau d'or, faite sauf les droits du patron, n'en confère pas moins l'ingénuité. Loi 6, *ibid.*

pitié de certaines douleurs que l'antiquité tenait en mépris, et elle est venue en aide à ces douleurs. C'est bien, mais ce n'est qu'une action superficielle ; c'est soulager, ce n'est pas guérir ; c'est réagir quelque peu contre le premier principe de l'esclavage, le mépris de l'homme ; ce n'est pas réagir contre le second, le mépris du travail. On ne se préoccupait pas, on ne s'apercevait même pas de la corrélation douloureuse que nous avons indiquée entre la situation du travail servile et celle du travail libre. On ne comprenait pas que, diminuant l'un, il fallait réhabiliter l'autre ; qu'émancipant un peu l'esclave, il fallait relever beaucoup l'ouvrier. Cet autre labeur, nécessaire pour compléter le premier, était-il compris quelque part, et était-il quelque part en voie de s'accomplir ?

Nous allons, pour répondre à ces deux questions, nous transporter sur un autre terrain ; ayant décrit ce qui se passait dans la grande et dominante société païenne, nous allons dire maintenant ce que faisait la petite et obscure Église chrétienne.

---

§ III. — ACTION CHRÉTIENNE SUR L'ESCLAVAGE

Qu'est-ce que le christianisme faisait de l'esclavage ?

Il est certain que le christianisme n'a pas débuté par une déclaration formelle contre le droit du maître sur l'esclave. L'Eglise chrétienne est respectueuse jusqu'au scrupule, partout où elle trouve l'ombre d'un droit acquis ou d'une institution sociale à la rigueur tolérable. Dans la famille, je l'ai dit, elle n'a pas infirmé le mariage païen, si fragile et si vicié qu'il fût. Dans l'or-

dre politique, elle n'a pas attaqué la souveraineté des Césars, à beaucoup d'égards si monstrueuse. Dans l'ordre social, elle a laissé subsister l'esclavage, dont la base est si profondément inique, mais dont le temps avait fait une sorte de droit sur lequel les sociétés reposaient et qui ne fût pas tombé sans que tout tombât avec lui.

Seulement, le christianisme a fait pour la société purement et simplement ce que nous lui avons déjà vu faire pour la famille. Sans invalider le mariage païen et la famille païenne, il a tout simplement institué à côté d'eux, dans le sein de son Église, entre ses fidèles, le mariage chrétien et la famille chrétienne. Dans la cité également, sans proclamer la guerre contre l'esclavage, qui eût été la guerre contre la société, il va tout simplement, au milieu de cette cité fondée sur l'esclavage, constituer dans son Église de petites cités sans esclaves ou pouvant se passer d'esclaves. Ni de part ni d'autre il ne brise l'ordre ancien, inique, mais momentanément nécessaire ; seulement, il jette dans un coin le germe d'un ordre nouveau, il le développe, il le fait grandir, il donne en petit le modèle sur lequel les grandes sociétés doivent se façonner un jour. Une association de cinquante ou soixante fidèles dans un quartier perdu d'une ville païenne est, par sa foi, par sa doctrine, par son culte, et même aussi par ses institutions domestiques et sociales, comme un monde en miniature sur lequel le monde futur doit se modeler. Et, quand le triomphe de la foi se sera accompli dans les consciences, le type de la société chrétienne se trouvera tout préparé pour les nations.

Entrons un peu plus dans le détail :

Les sociétés chrétiennes admettent, je l'ai dit, l'esclavage comme un principe de droit humain ; mais elles placent à côté de lui deux principes de droit divin. Et ces deux principes sont décidément opposés aux deux idées fondamentales de l'esclavage, c'est-à-dire au mépris de l'homme et au mépris du travail.

Le premier de ces deux principes, c'est celui de l'égalité native, essentielle, primordiale de tous les hommes devant Dieu : « Dans le Christ, dans l'homme nouveau, il n'y a plus de Juif ni de Grec, de circoncis ni d'incirconcis, de barbare ni de Scythe, d'esclave ni de libre, d'homme ni de femme ; mais tous sont un, et le Christ en tous[1]... Votre père céleste est un[2] ; » vous n'avez tous qu'un père, un maître, un juge, « le Seigneur qui est au ciel, qui ne fait point acception de personnes, et de qui chacun, esclave ou libre, recevra selon ses œuvres[3]. »

Dans le sein de l'Église, cette égalité se réalise immédiatement. Le christianisme laisse à la cité des hommes les distinctions et les rapports de dépendance sur lesquels elle est fondée ; sur ce terrain, il les maintient et les respecte. Mais la cité de Dieu, l'Église, est indépendante de la cité des hommes, et se construit en dehors des préjugés, nécessaires peut-être, sur lesquels se base la cité humaine. Dans l'Église, comme devant Dieu, il n'y a ni libre ni esclave, ni Grec ni barbare ; le chevalier romain avec son anneau d'or et sa toge blanche ne se fera pas faire place par le pauvre ouvrier en

1. *Gal.*, III, 28. — *Col.*, III, 11. — Voy. aussi I *Cor.*, XII, 13.
2. *Matth.*, XIII, 9.
3. *Ephes.*, VI, 8, 9. — *Act.*, X, 34. — *Rom.*, II, 11. — *Gal.*, II, 6. — *Col.*, III, 25. — I *Petr.*, I, 17.

tunique[1] ; le sénateur, simple fidèle, s'humiliera devant l'esclave qui devient évêque ; la hiérarchie chrétienne ne fait pas la guerre à la hiérarchie civile ; mais elle en est distincte et séparée. Là, pauvres et patriciens, matrones et femmes esclaves, s'agenouillent ensemble, prient ensemble, se donnent mutuellement le baiser de paix, s'appellent frères, s'appellent sœurs, et, confondus sous un même niveau de félicité et de grandeur par l'éminente dignité à laquelle ils sont appelés, tous ensemble reçoivent dans leurs mains et sur leurs lèvres le corps et le sang de leur Dieu[2].

Puis, lorsqu'ils sont sur le point de rentrer dans la vie profane, l'agape les réunit. On n'a pas assez remarqué quelle est l'importance et quelle a dû être, au point de vue de l'égalité chrétienne, l'influence de l'agape. Ce n'est plus un acte religieux, c'est un acte de la vie domestique. C'est le repas fraternel de l'hétairie grecque et de la confrérie romaine. Seulement la phratrie hellénique et le *sodalitium* romain ne réunissaient en général que des gens de même condition[3]. Ici au contraire, voici, en opposition aux usages antiques, un repas fraternel de libres et d'esclaves, d'hommes et de femmes, d'ouvriers et de sénateurs. Le maître y est côte à côte avec l'esclave qu'il a acheté quatre cents francs au marché ; pis que cela, côte à côte avec son affranchi de la veille ; pis que cela encore, côte à côte avec un malheureux artisan qui n'a l'honneur de lui appartenir ni comme

1. Jac., II, 1-3.

2. Omnes pari sorte nascimur, sola virtute distinguimur, dit un Père de l'Église (Minutius Felix, 37), auquel M. de Voltaire a fait l'insigne honneur de le traduire : « *Les mortels sont égaux,* » etc....

3. Les esclaves n'étaient admissibles que dans les corporations les plus infimes (*in tenuioribus*) et avec le consentement de leurs maîtres, *D.*, 3, § 2, de *Colleg.* (XLVII, 22).

affranchi ni comme esclave. Les repas solennels excluaient les femmes ; celui-ci n'admet pas seulement les femmes, mais, dirions-nous, les femmes de chambre et les couturières. Pour ce repas, les riches ont donné le pain dont les pauvres se nourrissent, mais ce don ne serait pas reçu si les riches ne consentaient à le manger en commun avec les pauvres, et si, à l'aumône de leur pain, ils n'ajoutaient l'aumône de leur voisinage. Aussi voyons-nous dans saint Paul[1] que parfois des répugnances s'élevèrent ; qu'on eût voulu faire l'agape chacun à part, que le riche aurait voulu avoir son coin à lui pour manger du faisan, et laisser au pauvre un autre coin et du pain noir. Mais saint Paul ne l'entend pas ainsi ; et il maintient sous la loi d'égalité, de communauté, de fraternité, cette singulière institution de l'agape. Et alors on a pu dire de l'agape comme d'un banquet autrement saint et auguste : « Nous sommes tous un même corps, puisque nous participons à un même pain[2]. »

Maintenant, à côté de ce principe d'égalité, la prédication chrétienne en pose un autre, celui de la réhabilitation du travail. Le travail est une peine, il est vrai ; mais la honte de la peine est de l'avoir méritée, non de la subir. Au contraire, celui qui, de bon cœur, avec repentir, résignation, générosité, courage, accepte la peine imposée ou, à plus forte raison, s'impose la peine méritée, celui-là se relève d'autant plus. Il est comme un failli qui s'acquitte envers ses créanciers et se réhabilite dans la mesure où il s'acquitte. S'il y avait à faire des distinctions de honte ou d'honneur, l'honneur serait pour

1. I *Cor.*, XI, 20, 22.
2. I *Cor.*, X, 17,

celui qui paye sa dette de bon cœur, non pour celui qui la paye en murmurant ; pour celui qui s'impose le travail, non pour celui qui l'évite.

Et d'ailleurs, quel divin exemple relève et ennoblit le travail! Un Dieu fait homme, acceptant tout de l'humanité, la souffrance, l'ignominie, la mort, a également accepté le travail, et il est sorti, pour sauver le monde, de l'atelier d'un charpentier. Il a été annoncé à des pâtres avant de l'être à des rois ; il a eu pour envoyés des bateliers et des pêcheurs; le faiseur de tentes, Paul, a prêché sa loi à ses compagnons de travail, Aquila et Priscile, à l'esclave Onésime, à la teinturière Lydie; Paul a pu dire aux premiers fidèles : « Il n'y a parmi vous ni beaucoup de sages selon la chair, ni beaucoup de puissants, ni beaucoup de nobles[1]. » Qui pourrait mépriser le travail sous la loi d'un Dieu artisan? — « Que ceux qui vivent d'un art mécanique, » dit Bossuet, auquel les instincts démocratiques n'ont pas manqué, que ceux-là « se consolent et se réjouissent ; Jésus-Christ est de leur corps[2]. »

La prédication du travail est donc un des points capitaux de la prédication chrétienne. Sans doute, le préjugé résiste, l'orgueil de l'oisiveté a peine à se rendre ; on quitte volontiers l'atelier pour une vie errante et une agitation stérile. Mais les apôtres n'abandonneront pas la cause du travail : « Que celui qui volait ne vole plus, dit saint Paul ; que, tout au contraire, il travaille afin de pouvoir subvenir aux besoins de l'indigent[3]. » Et après saint Paul, saint Barnabé :

1. I *Cor.*, I, 26.
2. *Élévations sur les mystères*, XX, 8.
3. *Éphes.*, IV, 28.

« Que chacun, dit-il, travaille de ses mains pour l'expiation de ses péchés [1]. » Saint Ignace : « Que nul d'entre vous ne soit oisif [2]. » Les apôtres prêcheront même d'exemple : Paul, au milieu de ses voyages apostoliques, travaille jour et nuit de son métier ; ses compagnons d'apostolat en font autant ; ils veulent d'abord ne pas imposer aux fidèles une charge qui serait cependant bien légitime ; mais ils veulent aussi « donner à leurs frères un modèle qu'ils puissent imiter [3]. »

Les conséquences de ce double principe sont faciles à saisir, et elles ont dû se manifester tout d'abord dans les sociétés chrétiennes. Par suite du principe d'égalité, l'esclavage a dû être adouci. Les rapports du maître au serviteur n'ont plus été les mêmes. Si on a maintenu toujours celui-ci dans la dépendance, on a enseigné à celui-là à ne pas employer la dureté et la menace, « parce qu'ils ont l'un et l'autre un maître commun dans le ciel [4]. » Cet adoucissement des rapports mutuels a été au profit de tous deux. La doctrine chrétienne qui améliorait le gouvernement du maître a amélioré aussi l'obéissance de l'esclave. Il a obéi non plus par contrainte, dans l'exacte mesure de la nécessité et de la peur ; mais il a obéi par conscience, avec respect, avec amour ; il a obéi, non dans la crainte

1. *Ep.* 19.
2. *Ad Tarsenses*, 7. De même les *Constitutions apostoliques*, II, 63 : « Travaillez assidûment, la tache de l'oisif est inguérissable... Dieu hait les oisifs. »
3. *Act.*, XVIII, 3 ; XX, 34, 35. — I *Cor.*, IV, 12 ; IX, 4, 15. — I *Thess.*, II, 9. Voy. aussi *Constitut. Apostol.*, *ibid.* S. Paul faisait des tentes de cuir pour les soldats et les matelots. Origène, *Hom.* XVII. — Chrysost., in *Rom.*, *hom.* II ; in *Matth.* XXXIII, 1, LVI, 2 ; in *Act. Apost.*, VII, 3 ; *ad populum Antioch.*, 19 ; in II *Thess.*, V, 4.
4. *Eph.*, VI, 9. — *Col.*, III, 1.

de l'homme et pour les yeux seulement[1], mais dans la crainte de Dieu et dans la simplicité de son cœur ; il a servi avec bonne volonté, non comme s'il servait un homme, mais comme s'il servait Dieu lui-même. Il a servi de cette manière, non-seulement le maître fidèle, mais le maître idolâtre ; non-seulement le maître bienveillant et juste, mais le maître inique et dur ; parce qu'il ne fallait pas que chez cet infidèle l'indocilité d'un esclave chrétien fît médire du christianisme[2] ; parce qu'il attendait sa récompense, non de cet homme inique et faillible, mais de Dieu infaillible et juste ; parce qu'il tenait pour une grande grâce de supporter en vue de Dieu les afflictions et les injustices. L'esclave chrétien a servi, respecté, aimé son maître à cause de Dieu ; le maître chrétien a protégé, consolé, pardonné, à cause de Dieu ; le maître païen lui-même, gagné par cette fidélité qu'il ne méritait point, a été adouci par la douceur de son esclave.

Ainsi se sont améliorées, toujours dans le petit cercle où l'action du christianisme était encore enfermée, les diverses conditions du commandement et de l'esclavage. L'esclave domestique a été soumis à moins de caprices. L'esclave ouvrier a porté un fardeau moins lourd. L'esclave compagnon d'un ouvrier libre est arrivé plus que jamais, avec son maître pauvre et

1. Ὀφθαλμοδουλεία. Voyez sur tout ceci : *Coloss.*, III, 22, 23. — *Ephes.*, VI, 58. — I *Tim.*, VI, 1, 2. — I *Petr.*, II, 18, 19.

2. « On demande au catéchumène, s'il est esclave ou libre. S'il est esclave d'un chrétien, on reçoit le témoignage de son maître, et si son maître n'en rend pas bon témoignage, on l'exclut du baptême jusqu'à ce que son maître soit satisfait de lui... Si le catéchumène est serviteur d'un païen, on lui enseignera à satisfaire son maître pour ne pas faire mal parler de l'Évangile. » *Const. Apostol.*, VIII, 32.

laborieux comme lui, à un pied voisin de l'égalité ; ce n'a plus été une association de maître et d'esclave, mais bien réellement une association de frère aîné et de frère puîné. L'atelier commun lui-même n'a plus été un bagne comme nous le peint Apulée ; le fouet, les chaînes, les tortures étaient-ils possibles quand le maître était chrétien et devait aller le lendemain s'asseoir à la table du Seigneur et au banquet de l'agape à côté de sa victime de la veille ? Le travail excessif a-t-il pu encore être commandé lorsque la loi de l'Église imposait à toute créature humaine, et même aux animaux domestiques, le repos du jour du Seigneur, c'est-à-dire, sur sept jours, un jour de liberté ? lorsque, allant plus loin encore et judaïsant par charité, elle maintenait pour l'esclave le repos du sabbat, aboli du reste pour quiconque n'était pas né Juif, et lui assurait, par là, sur sept jours deux jours de liberté ? sans parler de la semaine sainte, des jours de fête, des jours des saints martyrs [1]. Les pauvres d'alors ne trouvaient point que les fêtes de l'Église fussent trop nombreuses.

Une seconde conséquence du principe d'égalité, c'est que l'esclave s'est élevé moralement. Le soulagement corporel serait peu de chose si l'homme moral demeurait abaissé. Mais il n'en pouvait être ainsi. L'Évangile a constitué pour l'esclave une dignité morale à laquelle la chaîne qu'il porte ne saurait rien ôter. Esclave, libre, affranchi, que signifient ces mots ? Celui que le christianisme a trouvé libre est devenu par le baptême l'esclave

1. *Constitut. Apostol.* VIII, 33. Outre le samedi et le dimanche, l'esclave se reposait toute la grande semaine et la semaine de Pâques, les jours de l'Ascension (ἀναλήψις), de Noël (τῶν γενεθλίων), de l'Épiphanie, des Apôtres, de S. Etienne et des autres martyrs.

du Christ; celui que le christianisme a trouvé esclave est devenu par le baptême l'affranchi du Seigneur[1]. » Et alors, comment ne se serait pas effacée dès le premier abord, dans les Églises chrétiennes, cette hideuse loi de la cité qui condamnait l'esclave au déshonneur et au désordre? Il n'a pas été besoin que nulle bouche apostolique en prononçât l'abrogation; elle est tombée d'elle-même le jour où un esclave est devenu chrétien. Un esclave a pu être catéchumène, chrétien, peut-être même prêtre et évêque; à plus forte raison a-t-il pu être époux et père de famille. Que la loi civile le rende débiteur envers son maître de son temps, de son labeur, de son pécule; passe. Mais de ses droits et de ses devoirs d'époux, de père, de fils, de frère, il n'est comptable qu'à Dieu. L'Église a repris tout de suite, comme son terrain, le mariage et la famille, qui sont d'institution divine. Elle a repris à César ce que César avait usurpé et elle a rendu à Dieu ce qui est à Dieu.

L'esclave chrétien s'est donc marié. La cité païenne jugera ce qu'elle voudra de son mariage; aux yeux de la cité chrétienne, selon le droit naturel et divin, il s'est marié aussi librement et aussi légitimement que l'homme libre. L'esclave s'est uni à sa compagne d'esclavage; il s'est uni à une affranchie; il s'est uni à une femme libre; l'esclave a épousé celle à laquelle il appartenait; l'affranchi est devenu le mari de sa patronne; la femme affranchie a épousé même un sénateur.

1. I *Cor.*, VII, 22. Il est à remarquer que les désignations d'*esclave* et d'*affranchi*, si fréquentes dans les inscriptions tumulaires païennes, ne se retrouvent jamais ou presque jamais dans les inscriptions chrétiennes. L'Église effaçait ces distinctions. On ne retrouve que la qualification d'*alumnus* qu'on donnait à des enfants trouvés devenus la possession de celui qui les avait recueillis et élevés.

Qu'importent à l'Évangile ces distinctions qui ne sont pas de Dieu, que la hiérarchie de l'Église chrétienne n'admet point, que la loi de la famille chrétienne ne saurait non plus admettre ? Ces mariages inégaux ont été non-seulement fréquents, mais nécessaires dans l'Église. La classe esclave, dans laquelle les femmes étaient beaucoup moins nombreuses que les hommes, donnait plus d'hommes à l'Église ; au contraire, la classe libre et la classe riche, où l'orgueil masculin se défendait plus opiniâtrément contre l'attrait de la propagande chrétienne, donnait plus de femmes à l'Église ; elle lui amenait surtout un grand nombre de femmes sans époux ; car l'égoïsme païen et le goût du célibat multipliaient dans les rangs élevés de la société le nombre de ces délaissées[1]. Un chrétien devait donc le plus souvent, ou vivre dans le célibat, ce que l'Église conseillait à quelques-uns, mais ne commandait pas à tous ; ou contracter un mariage païen, ce que l'Église, sans le défendre absolument, déconseillait de toutes ses forces[2] ; ou enfin se marier hors de sa condition légale. N'oublions pas qu'en dehors de cette condition la parité de mœurs, de sentiments, d'éducation, d'origine, quelquefois même de fortune, pouvait facilement se rencontrer.

L'Église ne craignit donc pas de favoriser de telles

1. Tertullien reproche à certaines femmes chrétiennes de dédaigner la main d'un croyant de classe inférieure, tandis que les femmes païennes, ou par libertinage ou par goût d'indépendance, s'unissent fréquemment à des esclaves. (*Ad Uxorem*, II, 8.)

2. Voy. II *Cor.*, VI, 14. — Tertullien, *ad Uxor.*, II, 3, 5, *de Corona*, 13. S. Cyprien, *de Lapsis*, voit dans la fréquence des mariages païens une des causes qui ont attiré la persécution. Le concile d'Elvire (au IVe siècle, canon 15) porte même une interdiction formelle de faire épouser des vierges chrétiennes par des gentils, comme cela se faisait *propter copiam puellarum*.

unions, et il faut une étrange prévention dans l'hérésiarque du troisième siècle [1] qui fait un crime au pape saint Calixte de les avoir favorisées. En cela, Calixte et toute l'Église ne faisaient qu'appliquer les principes les plus évidents du christianisme, respecter les droits les plus certains de l'humanité, assurer le maintien des mœurs, fonder des familles chrétiennes, multiplier dans l'avenir les enfants de l'Église et les enfants de la liberté.

Cette réhabilitation de l'esclave au sein de l'Église chrétienne a même été si complète qu'on a pu en craindre l'excès. L'esclave chrétien d'un maître chrétien, traité en frère par celui-ci, et pouvant, par les charges de l'Église, devenir son supérieur, l'esclave quelquefois a pu s'oublier. De là les paroles apostoliques qui prémunissent contre les dangers de l'orgueil cette classe d'hommes partout ailleurs si abaissée : « Que les esclaves, dit saint Paul, qui ont des maîtres fidèles, se gardent, parce que leurs maîtres sont leurs frères, de les mépriser : qu'au contraire, ils servent

1. *Philosophumena* .. Voyez dans l'ouvrage de l'abbé Döllinger (*Hippolytus und Callistus*) la justification très-nette et très-concluante qu'il fait de Calixte à cet égard. Je lui emprunte les notions qui précèdent sur la nécessité dans l'Église des mariages entre libres et esclaves.

Je dois dire cependant que deux passages des Constitutions apostoliques semblent contredire ces conclusions et feraient admettre que certaines Églises jugeaient impossible le mariage de l'esclave : « Le chrétien et la chrétienne, esclaves, vivant ensemble dans le désordre, doivent ou se séparer ou être rejetés de l'Église. » (Πιστὸς ἢ πιστὴ δοῦλοι συναφθέντες, ἢ ἀφιστασθῶσαν, ἢ ἀποβαλλεσθῶσαν.) *Const. Apost.*, III, 34. Et celui-ci : « Le fidèle qui a une concubine (παλλακὴ) doit, si elle est esclave, s'en séparer, et se marier légitimement νόμῳ γαμείτω; si elle est libre, l'épouser (VIII, 32). » Mais au même chapitre je lis ce passage tout autrement décisif : « Si l'esclave (qui se présente pour le baptême) a un maître chrétien et si ce maître, sachant que son esclave vit dans le désordre, ne lui donne pas une femme, si de même il ne donne pas un mari à la femme esclave, qu'il soit excommunié. » Un peu plus haut on engage l'esclave à se marier légitimement (γαμεῖν νόμῳ).

d'autant mieux leurs maîtres que ceux-ci sont fidèles, bienveillants et participants aux bienfaits de Dieu [1]. » Et de même saint Ignace : « Que l'esclave et la servante ne deviennent pas orgueilleux, mais qu'ils servent avec plus de zèle pour la gloire de Dieu, et pour obtenir de Dieu une liberté plus haute [2]. » Tel avait été le progrès, que les esclaves avaient besoin de recevoir des leçons de modestie.

Enfin, comme dernière conséquence du principe posé par l'Église, l'esclavage a commencé de diminuer. Je doute fort, il est vrai, que cette diminution ait été prévue ; je doute qu'aucun chrétien de ce temps, apôtre, évêque ou Père de l'Église, ait songé au futur anéantissement de l'esclavage par les affranchissements successifs. Mais la force des choses devait l'amener. L'esclave n'a pu être ainsi relevé, admis au baptême, à l'agape, à la prière, à la table du Seigneur, au mariage, à la paternité, à la prêtrise, à l'épiscopat, appelé en un mot au droit de cité le plus complet dans la cité du Christ, sans que bien souvent, même dans la cité des hommes, l'affranchissement s'ensuivît. L'esclave Onésime s'enfuit de chez son maître et vient à Rome ; il y voit saint Paul ; il est touché des paroles de l'apôtre ; il devient pour lui non-seulement un disciple fidèle, mais un zélé coopérateur et l'un de ceux qui le suppléent pendant qu'il est dans les fers ; selon la tradition des Grecs, il sera bientôt évêque. Cependant son devoir d'esclave serait de retourner à Colosses, d'implorer le pardon et de reprendre le service de son maître Philémon. Heu-

1. I *Tim.*, VI, 2.
2. *Ad Polyc.*, 4.

reusement Philémon est chrétien, et c'est Paul qui lui parlera au nom de l'esclave fugitif : « Paul, l'enchaîné de Jésus-Christ, et Timothée, son frère, à Philémon, notre bien-aimé coopérateur, à Appia, notre sœur, et à Archippus, soldat (du Christ) avec nous, et à l'Église qui est dans ta maison... Je t'implore pour mon fils que j'ai engendré dans mes fers, Onésime, esclave jadis inutile pour toi, utile aujourd'hui pour toi et pour moi. Je te l'envoie, reçois-le comme mes propres entrailles. J'aurais voulu le garder avec moi, afin qu'il m'assistât à ta place dans les fers que je porte pour l'Évangile. Mais je n'ai pas voulu agir sans ton consentement, afin que le bien que je veux te faire ne te soit pas imposé, mais soit volontairement accepté par toi. Peut-être n'a-t-il été séparé de toi, momentanément, que pour que tu le possédasses dans l'éternité, non plus à titre d'esclave, mais, au lieu d'esclave, à titre de frère chéri, très-cher pour moi, à toi plus cher encore en ce monde et dans le Seigneur. Si donc tu meti ens pour ton coopérateur, reçois-le comme tu me recevrais. Et, si en quelque chose il t'a fait tort ou s'il est ton débiteur, impute-moi sa dette. Moi, Paul, je t'écris de ma propre main ; je te rendrai ce qui t'est dû ; car je ne veux pas te dire que tu te dois toi-même à moi. Fais donc, frère, que je jouisse de toi dans le Seigneur ! Console mes entrailles dans le Seigneur ! Confiant en ton obéissance, je t'ai écrit ceci, sachant que tu feras plus encore que je ne te dis[1]. » De pareilles situations, un pareil langage, un semblable succès ont dû être fréquents dans les Églises de ce siècle. Plus d'un Onésime, protégé par

1. *Philém.*, I, II, 10-22.

un Paul, est allé demander à un Philémon ou à une Appia la grâce d'être libre pour le service de Dieu, et a reçu la franchise de citoyen de ceux auxquels il allait donner la bénédiction de l'évêque [1].

Un autre motif qui pousse aux affranchissements, c'est le danger que présente l'esclavage pour les âmes. L'esclavage, sous un maître idolâtre, est plein de périls pour l'esclave. L'esclavage, même quand le maître est chrétien, est plein de périls pour le maître. L'Église en arrive donc à ordonner ou à conseiller le plus souvent tout ce qui doit diminuer le nombre des esclaves ; au pirate qui faisait métier d'enlever des hommes libres, l'abandon, s'il veut être chrétien, de cet abominable brigandage ; au marchand d'esclaves, la renonciation à un trafic que les païens eux-mêmes déclarent infâme ; au soldat, la miséricorde envers l'ennemi vaincu, à qui il épargnera non-seulement la mort, mais la servitude ; à l'homme libre, enfin, la conservation de sa liberté [2]. Voilà déjà toutes les sources de l'esclavage en voie de se tarir. Et, de plus, on conseille au maître l'affranchissement de son esclave ; on le lui conseille pour le salut de son âme et de l'âme de son esclave, pour le bien de l'Église, pour s'approcher davantage du par ait dépouillement. A l'esclave on ne conseille jamais sans doute ni la révolte ni la fuite, mais les moyens légaux de sortir d'esclavage, le travail, l'acquisition d'un pécule, le

1. « Nous ne voulons pas qu'un esclave soit admis dans le clergé sans la permission de son maître... car on porte ainsi le trouble dans les maisons. Mais si un esclave semble digne d'être élevé au rang du clergé, comme l'a été notre Onésime, que cela ne se fasse pas sans que le maître y ait consenti, l'ait émancipé et l'ait laissé sortir de chez lui. » *Canon. Apost.*, 81.

2. Servus vocatus es? Non tibi sit curæ, sed et si potes fieri liber, magis utere. I *Cor*, VII, 21. Je dois dire ici que ces derniers mots (μᾶλλον χρῆσαι)

rachat de sa liberté. Quelquefois la communauté chrétienne, pour son propre bien ou pour le bien d'une âme, rachète avec ses deniers un frère des liens de la servitude[1]. Et enfin, ces unions que l'Église bénit entre une femme libre et un esclave donnent le jour à des enfants qui, d'après la loi civile elle-même, suivent la condition de leur mère, et accroissent d'autant la population libre, diminuent d'autant l'armée de l'esclavage. En tout, l'âme baptisée a acquis une dignité qui ne l'empêche pas sans doute de se résigner aux liens de la servitude, mais qui fait que l'Église souffre de l'y voir : « Vous avez été rachetés d'un grand prix, ne devenez pas les esclaves des hommes[2]. » C'est ce que saint Paul disait aux hommes libres pour les empêcher d'aliéner leur liberté ; mais n'est-ce pas aussi ce qu'a pu se dire l'esclave pour s'exciter à remonter vers la liberté ?

Ainsi, dans chacun de ces petits cercles que forment les communautés chrétiennes, le sort des esclaves s'adoucit, leur honte s'efface, leur nombre diminue. Mais on ne touche pas à une loi comme celle de l'esclavage sans soulever bien des difficultés. Ces esclaves sont émancipés, c'est bien ; mais ces émancipés qu'autrefois leurs maîtres nourrissaient, aujourd'hui comment vont-ils vivre ?

sont entendus par beaucoup d'interprètes dans un sens tout opposé, *utere servitio* au lieu de *libertate*. Le sens grammatical des mots laisse la question pleinement indécise. Elle ne peut se résoudre que par la suite des idées, et à cet égard le verset 23 et le principe supérieur qu'il pose : *Pretio empti estis*, me semble devoir décider la question. C'est du reste, comme le dit le docteur Dœllinger, qui l'interprète dans l'autre sens, un des passages les plus difficiles à interpreter du Nouveau-Testament. *Christenthum und die Kirche*, III, § 131.

1. Ignace, *ad Polyc.* 4.

2. Pretio empti estis, nolite fieri servi hominum. I *Cor.*, VII, 23.

Le problème était ardu. Au premier coup d'œil, le christianisme devait faire bien des pauvres. Non-seulement il émancipait des esclaves, mais à une foule d'hommes libres il ôtait le pain, bien ou mal gagné, qui les faisait vivre. Toutes ces situations intermédiaires entre le capitaliste et l'ouvrier, que j'énumérais tout à l'heure et qui ne sont ni la fortune, ni le commerce, ni l'industrie ; ces inutilités lucratives, proportionnellement plus nombreuses dans la vie de l'antiquité que dans la nôtre, étaient presque toutes, ne fût-ce qu'à titre d'inutilités, impossibles pour un chrétien. J'aurai l'occasion de dire comment les unes, qui tenaient au culte païen et au théâtre, étaient, par leur nature, inconciliables avec la conscience chrétienne ; comment d'autres, qui tenaient au service public, étaient presque toujours entachées de paganisme, par les devoirs spéciaux d'idolâtrie ou d'inhumanité qu'elles imposaient ; comment la plupart des professions libérales étaient difficiles, sinon impraticables pour un chrétien. L'Église avait donc autour d'elle, non-seulement les échappés de l'esclavage, mais les échappés du temple et de la sacristie idolâtrique, les échappés du cirque et du théâtre, les échappés du Forum, des basiliques, de tous les ateliers de la tyrannie et de la fiscalité romaine, les échappés même du brigandage, du vol, de la prostitution ; elle les avait autour d'elle, émancipés, affranchis, relevés, baptisés, honorés, régénérés, mais affamés. Mère de tant de fils auxquels elle avait donné le pain de l'âme, il fallait qu'elle leur assurât de plus le pain du corps.

Or c'est à cela que servait le second principe posé par l'Église, la réhabilitation du travail. Car, pour toute

cette foule de néophytes, il n'y avait guère qu'une ressource temporelle, le travail des mains. Les communautés chrétiennes n'étaient et ne pouvaient être, temporellement parlant, que des sociétés de travailleurs. Dieu nous garde sans doute de ne voir dans les communautés chrétiennes que des ateliers tels que les ont rêvés les tristes utopistes de notre siècle ! Certes, elles vivaient dans une sphère plus haute, et elles respectaient autrement la liberté de leurs membres. Mais, en général, le travail était la vie de la plupart des chrétiens. Après le dernier adieu de l'assemblée et de l'Agape, les fidèles allaient reprendre chacun leur vie ordinaire, dispersés au loin et plus étrangers qu'ils n'eussent voulu les uns aux autres. Mais on se séparait avec un courage nouveau et une résolution nouvelle pour ce travail qui préservait des séductions du paganisme. Que, par malheur en effet, le zèle pour le travail vînt à se ralentir chez le chrétien, quelles tentations pour lui ! Ce n'était pas seulement sa paresse, c'était son orgueil qui se révoltait. Il avait longtemps mis son honneur dans l'oisiveté, et, par moments, ce point d'honneur pouvait se réveiller ; cet homme libre pouvait rougir d'être un artisan, c'est-à-dire un demi-esclave. La vie païenne, dont le souvenir était encore si proche ; ses lucres immondes, les gains faciles du temple et du théâtre, les désordres payés ; l'abandon de la famille, les avortements, les infanticides, les expositions de nouveau-nés, le trafic des esclaves ; toutes ces infamies que le paganisme acceptait, honorait même ; souvent celles-là mêmes que la loi civile proscrivait, le vol, la rapine, le meurtre ; toutes ces habitudes, à peine quittées, étaient à sa porte et sollicitaient l'entrée pour

remplacer la scie trop fatigante et le marteau trop pesant. « Nous apprenons, dit saint Paul, qu'il en est parmi vous qui vont et viennent, sans règle, ne travaillant pas, mais s'agitant. Ceux-là, nous leur mandons et nous les exhortons, au nom du Seigneur Jésus-Christ, qu'ils travaillent en silence et mangent en paix un pain qui soit à eux [1]. » Voilà pourquoi nous trouvons ces exhortations si répétées contre l'oisiveté. Voilà pourquoi, à l'exemple de saint Paul, le clerc, l'évêque lui-même travaillaient de leurs mains. Ils donnaient au travail les loisirs de la prière, et le fruit de leur travail, quand il n'était pas nécessaire à leur vie, servait à nourrir les pauvres. De toutes ces infamies du paganisme que je rappelais tout à l'heure, les fidèles avaient été affranchis par le Christ, mais le travail avait été l'instrument temporel de leur affranchissement.

Maintenant, il est nécessaire d'expliquer, pour bien faire comprendre l'économie de la société chrétienne, que le travail chez le chrétien avait une puissance qu'il ne pouvait avoir chez le païen. L'un était énervé par la débauche, l'autre était épuré par le jeûne et fortifié par la continence. L'un était sous le coup de ce mépris qui, dans la société païenne, pesait sur le travail manuel ; il faisait honteusement, à la dérobée, en rougissant de son abdication, l'œuvre servile à laquelle sa pauvreté le condamnait : l'autre se savait bien condamné au travail comme à une peine, mais condamné avec tout le genre humain : et il sentait que l'honneur revenait et non la honte à qui acceptait courageusement, humblement, gaiement cette nécessité ; des évê-

1. II *Thess.*, III, 8-12.

ques, des saints, des martyrs, des apôtres [1], un Dieu, avaient été ses compagnons et ses devanciers à l'atelier. L'un, par suite de ce mépris qui pesait sur lui, était isolé, ne trouvait nulle part aide, consolation, conseil, avance d'argent : l'autre, relevé au sein de l'Église de ce préjugé méprisant, et à qui l'Église donnait des riches, des savants, des sénateurs pour convives, pour amis, pour frères, pouvait, dans le rapprochement amical de l'Agape, s'entretenir avec eux des besoins de son travail et des souffrances de sa famille, prendre conseil de leur science, être encouragé par leur amitié, être aidé même de leurs deniers. « Ne tourne pas le dos, avait dit l'Évangile, à celui qui veut t'emprunter de l'argent [2]. » A ce frère qui venait de boire avec vous à la coupe de l'Agape, et à qui, dans les saints mystères, on avait donné le baiser de paix, pouvait-on refuser un prêt de quelques sesterces pour réparer un outil brisé et acheter la matière première de son travail? et on le refusait d'autant moins qu'il n'était pas demandé. Le capital et l'industrie, ces deux grands personnages de l'économie politique moderne, l'un avec sa toge, son anneau d'or et ses mains blanches, l'autre en simple tunique et avec ses mains calleuses, se rencontraient donc là, s'embrassaient, mettaient dans l'Agape la main au même plat et contractaient une alliance que l'antiquité avait toujours ignorée. En un mot, l'industrie moderne, avec les mille et fécondes combinaisons par lesquelles elle a su associer le capital

1. *Constitut. Apostol*, II, 67. « Nous-mêmes, disent les apôtres, dans les loisirs que nous laisse l'Évangile, nous ne négligeons pas les œuvres secondaires. Quelques-uns de nous sont pêcheurs, d'autres faiseurs de tentes, d'autres laboureurs; nous ne sommes jamais oisifs. »

2. Matth., v, 42.

et le travail, était tout entière en germe dans l'Agape chrétienne et dans l'atelier chrétien.

Ajoutons que le travail chrétien, dans une proportion de plus en plus grande, se faisait par des mains libres, tandis que le travail païen dans une proportion bien plus forte était toujours aux mains des esclaves. Or, le travail libre, une fois débarrassé des entraves morales qui pesaient sur lui, devait avoir une fécondité que le travail servile n'avait pas. Aux États-Unis, où l'on faisait tant de cas de l'esclavage, on estimait cependant la journée d'un ouvrier libre au double de celle d'un esclave [1]; et de plus, tandis que l'ouvrier libre a dans sa vie quinze, vingt, vingt-cinq ans de travail vraiment fructueux, dans l'antiquité, l'esclave était jugé ne pouvoir donner que six ou sept ans de bénéfices tout à fait sérieux à son maître. Aussi, à Rome, était-ce là le terme ou le maître intelligent affranchissait l'esclave en s'appropriant son pécule [2]. Tout ceci explique comment, de ces esclaves affranchis, de ces hommes libres détournés de professions illicites ou abandonnant des professions impossibles pour un chrétien, de ces riches devenus artisans par esprit de pauvreté, le christianisme a pu faire des milliers d'ouvriers, et comment ces milliers d'ouvriers ont pu vivre; comment en un mot, le christianisme, qui n'était fait que pour peupler le ciel, a en même temps fécondé la terre; comment « la piété s'est montrée utile en toutes choses, ayant les

1. En Russie, le travail agricole par des serfs émancipés a produit en certains cas le triple de ce qu'il produisait avant leur affranchissement.

2 Cicéron. *Philipp.*, VIII, 11. Voyez l'épitaphe d'un pauvre coureur qui a couru six ans et quatre mois et qui est mort le jour même où on l'affranchissait. Muratori, 2406.

promesses de la vie présente et celles de la vie future [1]. »

Seulement, l'ordre social de la cité chrétienne ne pouvait être complet sans un troisième principe dont nous n'avons pas encore parlé. Le travail, quoi qu'on veuille bien dire aujourd'hui, ne suffit pas à tout. Si actif, si énergique, si prévoyant qu'il puisse être, il y aura toujours une lacune qu'il ne remplira pas. Il y aura toujours et dans toute société, non-seulement des riches vivant de leur patrimoine et des ouvriers vivant de leur travail, mais aussi des pauvres proprement dits, vivant du patrimoine d'autrui ou du travail d'autrui. On aura aboli la pauvreté, ou, comme ils disent, le paupérisme, lorsqu'on aura aboli le désordre, la maladie, l'infirmité, la vieillesse, le veuvage, la paternité, l'enfance : pas avant. Jusque-là, toute société contiendra un résidu d'invalides, d'infirmes, de vieillards, de veuves, d'enfants, de pères chargés de nombreuses familles, pour lesquels le travail sera ou impossible, ou insuffisant. Il faut rendre à l'esclavage cette justice, que jusqu'à un certain point il remédiait à ce mal. Le maître nourrissait parfois, sinon toujours, les infirmes et les vieillards (il avait pourtant fallu un édit de Claude pour interdire de jeter l'esclave malade dans l'île du Tibre, afin qu'Esculape le guérît). Le maître nourrissait parfois les enfants ; il aimait à avoir quelques-uns de ces *vernæ*, de ces petits esclaves nés dans la maison et familiers avec les enfants de la maison. L'esclavage d'une main bien avare, et dans une limite bien restreinte, répondait donc à quelques-unes de ces

1. I. Tim , iv, 8.

misères. Mais, dans une société qui abolissait l'esclavage, et qui, surtout, prétendait mieux faire que l'esclavage, il fallait, et il faudra toujours la charité.

La charité, remarquez-le, est autre chose que la compassion et la bienfaisance. Quoique les païens fussent durs, il ne faudrait pas croire que l'homme n'eût jamais pitié de l'homme. Bien des philosophes l'eussent souhaité ainsi, mais ils n'avaient pas perverti l'humanité à ce point. Il y avait des mendiants et en grand nombre, et ces mendiants recueillaient quelques aumônes. Il y avait donc même alors des mains prêtes à s'ouvrir pour soulager les misères réelles ou feintes de leurs semblables. Des naufragés, de vrais ou de faux naufragés, allaient de village en village, avec un tableau qui représentait leur naufrage, et rapportaient ainsi quelques deniers. Tout le monde, même dans le paganisme, n'était pas comme le sage de Virgile, qui « n'a jamais eu de pitié pour le pauvre, pas plus qu'il n'a eu d'envie pour le riche [1]. »

Mais la pitié n'est pas la bienfaisance, de même que la bienfaisance elle-même n'est pas la charité. La pitié trop souvent se soulage elle-même plus qu'elle ne soulage son prochain ; elle se hâte de mettre fin au triste spectacle de la misère, vraie ou simulée, qui lui serre le cœur, lui mouille les yeux, lui crispe les nerfs. Elle songe à cela plus qu'au bien de son frère, plus qu'à rechercher exactement quels sont ses maux et quels en sont les remèdes. Elle n'est pas assez intelligente parce qu'elle n'est pas assez désintéressée. — La bienfaisance, au contraire, touchée comme elle de la souffrance

1. ...Nec ille Aut doluit miserans inopem aut invidit habenti. *Georg.*, II, 497.

d'autrui, mais moins désireuse d'en éviter pour elle-même le spectacle que d'en abréger pour autrui la durée, la bienfaisance s'inquiète, s'informe, réfléchit, cherche à guérir les misères les plus réelles et les plus graves par les remèdes les plus puissants et les plus praticables. C'est la compassion intelligente parce qu'elle est désintéressée. — Et enfin, ce que fait la bienfaisance par une sympathie purement humaine et pour se procurer la noble joie d'avoir éteint une souffrance, la charité le fait par une sympathie prise de plus haut et pour gagner en outre la paix de son âme, la prière reconnaissante d'un frère, et la reconnaissance de Dieu même caché dans la personne de ce frère. C'est le plus haut degré de la vertu qui soulage ; c'est la compassion exercée, non-seulement avec désintéressement, non-seulement avec intelligence, mais avec amour et avec un amour qui est l'amour même de Dieu[1].

Or, c'était là l'élément nouveau que la société chrétienne apportait au monde, l'élément par lequel elle comblait les lacunes du travail et suppléait d'avance à la future disparition de l'esclavage. Ici encore nous retrouvons l'Agape, qu'on peut appeler la grande institution civile du christianisme primitif. L'Agape avait d'abord pour but de confirmer la fraternité chrétienne et d'établir en dehors même de l'Église un lien de famille entre ceux qui s'étaient réunis dans l'Église. En outre, l'Agape fondait, nous l'avons dit, le principe de l'égalité chrétienne ; en faisant asseoir à la même table, hommes et femmes, riches et pauvres, libres et esclaves, elle réalisait sur la terre l'égalité des hommes devant

1. Sur le précepte de l'aumône, V. II *Cor.*, VIII, 1-5; IX, 14-4; XI, 29. I *Petr.*, IV, 8. — Polycarp., *ad Philipp.*, 6.

Dieu. L'Agape aidait enfin à la liberté chrétienne en facilitant l'émancipation de l'esclave et l'industrie de l'homme libre. Mais, ce que nous n'avons pas dit encore, c'est que l'Agape était le grand moteur extérieur de la charité chrétienne, ou plutôt, comme le mot l'indique (ἀγάπη), c'était la charité chrétienne elle-même, vivante, agissante, effective. L'Agape dérivait de cette communauté de biens qui s'était formée à Jérusalem entre les premiers fidèles. Elle en était restée le signe, le souvenir, et comme un précieux débris [1]. L'Agape était une aumône, car le banquet formé des oblations présentées par tous, était offert à tous et fourni par tous; or, dans cette communauté, le riche comme de juste, apportait plus et le pauvre recevait plus. L'aumône même qui se faisait au dehors n'était qu'une agape continuée ; c'étaient les oblations faites à l'Église que l'on envoyait aux malades, aux infirmes, aux prisonniers, aux veuves, aux absents, aux voyageurs. S'il fallait y ajouter de l'argent, la collecte de la semaine, fondée jadis pour les saints de Jérusalem [2], se continuait pour les saints du monde entier, depuis qu'il n'y avait plus d'Église de Jérusalem. Chaque dimanche, chacun déposait dans le tronc ce qu'il avait prélevé sur les gains de la semaine, le pauvre peu, le riche davantage, mais tous avec la joie et la bénédiction du cœur, parce que « Dieu aime celui qui donne avec joie [3]. »

Rien du reste ne se faisait au hasard [4]. Ce n'était pas

1. Voy. *Act.* II, 44, 45 ; IV, 32-35; V. I.-II Tertull., *Apol.*, 39
2. *Act.*, XI, 29. — *Rom.*, XV, 25. — I *Cor.*, XVI, 2. — II *Cor.*, XIII, 9. — *Galat.*, II, 9.
3. Hilarem datorem diligit Deus. II *Cor.*, IX, 7.
4. Hermas dit cependant : « Omnibus inopibus da simpliciter, nihil dubitans cui des... Qui accipiunt reddent rationem Deo... » *Mandat.*, II.

l'indiscrétion de la pitié, c'était l'intelligente économie de la charité. Dès les premiers jours du christianisme, les diacres avaient été institués pour présider, sous la direction de l'évêque, à la distribution des aumônes ou, comme le disent les saints livres, au soin des tables, tant l'aumône se confondait avec l'Agape ! L'évêque et le diacre réglaient l'ordre des distributions. Ils indiquaient à cette femme riche, belle, élevée dans toutes les mollesses de la vie païenne, le jour où elle devait aller panser les plaies et baiser les fers d'un martyr, la nuit où elle devait se glisser dans une pauvre cabane pour veiller un frère malade. Ils avaient soin de ne donner l'aumône que dans la mesure de l'impossibilité ou de l'insuffisance du travail. Ils recevaient dans le vestibule de l'église les mendiants attentivement choisis de la charité chrétienne, et leur distribuaient la parole en même temps que le pain.

Chaque église avait donc sa liste de pauvres. En tête de cette liste figurait l'évêque lui-même, ensuite les prêtres, puis les clercs d'ordre inférieur ; puis les veuves, les orphelins, les infirmes, les vieillards. Ainsi la liste du clergé était aussi celle des pauvres, parce que le clergé ne craignait pas de descendre au rang des indigents et que les indigents montaient presque au rang du clergé ; ceux-là recevaient, dirions-nous, leurs honoraires à titre d'aumône et ceux-ci leurs aumônes à titre d'honneur.

Maintenant, il est aisé de comprendre combien la loi de l'aumône et la loi du travail s'aidaient l'une l'autre. Par cela même que l'Église avait son trésor destiné à suppléer à l'impossibilité ou à l'insuffisance du travail, le travail, dans la mesure où les forces corporelles le

permettaient, devenait plus strictement obligatoire. Il y avait devoir de conscience pour chaque fidèle à épargner le plus possible, sinon à augmenter, ce fonds sacré de la charité. On ne devait demander à y puiser qu'après avoir atteint la dernière limite de ses forces. C'était un devoir et un honneur de ne pas grever inutilement le fonds de l'Église, et de ne point le disputer, si on était plus robuste et moins pauvre, aux plus pauvres et aux plus infirmes. « Vous le savez, dit saint Paul aux Thessaloniciens, nulle part nous n'avons mangé notre pain gratuitement ; mais nous l'avons mangé au prix de nos peines et de nos fatigues afin de ne grever aucun de vous. Non que nous n'eussions droit de le faire, mais parce que nous voulions vous servir de modèles et être imités par vous, » et il ajoute ce mot, applicable surtout à l'emploi des fonds de l'Église : « Quand nous étions au milieu de vous, nous vous le disions sans cesse : Que celui qui ne veut pas travailler, ne mange pas [1]. » Un ou deux siècles après, l'auteur des *Constitutions apostoliques* tiendra le même langage : « Vous tous qui êtes jeunes dans l'Église (on entend par la jeunesse de l'Église le clergé inférieur, opposé aux anciens, qui sont les évêques et les prêtres), vous qui êtes jeunes, travaillez en toute sainteté aux œuvres qui vous occupent afin de pouvoir suffire à tous les besoins et ne pas grever l'Église de Dieu [2]. » Et, conformément à cette parole, en déposant dans le tombeau la dépouille de quelque veuve indigente et laborieuse, on ajoute ce mot d'éloge : *Elle n'a pas grevé l'Église* [3]. Se suffire, ne rien

1. II *Thess.*, III, 8-12.
2. II, 63.
3. NON GRAVAVIT ECCLESIAM. Autres épitaphes : ΕΡΓΟΠΟΙΩ — AMATRIX

demander à autrui, ne pas se faire pauvre quand à la rigueur on pourrait se faire pauvre, compter les misères d'autrui autant et même plus que les siennes; cela vous semble peut-être une petite vertu. En ce siècle d'oisiveté et de mendicité, c'en était une grande.

Mais le travail pouvait être appelé à un honneur plus grand encore. Après avoir, en travaillant pour soi, épargné le fonds de la charité, on pouvait encore travailler pour autrui et augmenter le fonds de la charité. Saint Paul ici peut encore se donner comme exemple : « Ces mains, dit-il aux chrétiens de Milet, m'ont procuré tout ce qui m'était nécessaire, et je vous ai montré qu'il faut travailler ainsi afin de venir en aide à ceux qui souffrent, et se rappeler cette parole du Seigneur : Il est plus heureux de donner que de recevoir [1]. » Les conversions dans l'Église chrétienne étaient si complètes, que saint Paul n'hésite pas à proposer à des hommes qui ont vécu par le vol le travail entrepris dans le but de l'aumône : « Que celui qui volait, ne vole plus, mais bien plutôt qu'il travaille, vivant honnêtement du travail de ses mains et se procurant de quoi subvenir aux nécessités de ceux qui souffrent [2]. » C'est aussi au nom de la charité que les *Constitutions apostoliques* recommandent aux clercs le travail manuel, « afin de soulager les indigents [3]. » Le travail servait ainsi doublement la charité en diminuant le nombre

PAUPERVM ET OPERARIA — LABORVM AVTRIX CASTIS SOCIA — (M. de Rossi, *Bulletin d'archéologie chrétienne*, juillet 1865.) Voyez l'interprétation de la parabole de la vigne, considérée comme une exhortation au travail, d'après les SS. Pères. (M. Leblant, *Revue archéologique*, juin 1865.)

1. *Act.*, xx, 34, 35.
2. *Ep.*, iv, 28.
3. II, 67.

de ses pensionnaires et en augmentant son trésor.

De cette façon, le trop plein du riche s'écoulait vers le pauvre, ou, pour mieux dire, l'excédant du salaire de l'ouvrier valide profitait à l'infirme. Saint Paul le disait aux riches de cette sorte : « Il ne s'agit pas de faire qu'il y ait satisfaction pour les autres, dénûment pour vous, mais que tout soit égal ; qu'à l'heure présente votre abondance supplée à leur pauvreté, pour qu'un jour leur abondance (de biens spirituels) supplée à votre pauvreté, afin que l'égalité se fasse ainsi qu'il est écrit : « Celui qui a eu beaucoup, n'a pas surabondé ; celui » qui a eu peu n'a pas été dans le dénûment [1]. »

L'égalité était d'autant plus complète que ce don était un échange et que chacun des deux avait à donner, chacun à recevoir : « Tu vois, dit Hermas, cette vigne et cet ormeau. La vigne porte des fruits ; l'ormeau n'en porte pas. Mais, si la vigne ne s'appuie sur l'ormeau, son fruit ne pourra se former. Si, au contraire, l'ormeau lui sert d'appui, elle donnera des fruits et pour elle et pour l'ormeau... Il en est ainsi du riche et du pauvre. Le riche a les biens de ce monde, mais il est pauvre devant Dieu. Distrait par ses richesses, sa prière a peu de puissance. Le pauvre, au contraire, est opulent par la prière et son oraison est puissante auprès de Dieu. Que le riche donc donne au pauvre les fruits de

1. Non enim ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate. — In præsenti tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat ut et illorum abundantia vestræ inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est : — Qui multum, non abundavit ; et qui modicum, non minoravit, II. *Cor*, VIII, 13-15. *Exod.*, XVI, 18.

« Que le fort ne méprise pas le faible et que le faible respecte le fort. Que le riche donne au pauvre et que le pauvre rende grâce à Dieu qui lui a donné (un frère) par qui son indigence est secourue. Clément, I *ad Corinth.*, 38.

son opulence, que le pauvre donne au riche l'appui de sa prière. De même que, l'ormeau étant associé à la vigne, la vigne donne doublement des fruits et pour elle et pour lui : de même aussi le pauvre, priant le Seigneur pour le riche, le riche donnant sa richesse pour le pauvre, tous deux sont agréables à Dieu. Riche et pauvre participent aux bonnes œuvres l'un de l'autre [1]. »

L'échange même était si complet, le niveau établi par la charité approchait tellement de l'égalité parfaite, qu'il semblait quelquefois qu'on fût encore au temps de l'Église de Jérusalem et que la communauté des biens régnât parmi les chrétiens : « Les chrétiens, dit l'auteur de la lettre à Diognète, partagent tout avec leurs frères. » Et Tertullien parlant aux païens : « L'argent qui vous divise nous réunit. Unis par l'âme et par le cœur, nous n'hésitons pas à mettre nos bourses en commun. Tout est commun entre nous, les femmes exceptées ; les femmes exceptées, rien n'est commun entre vous [2]. » Et Lucien, panégyriste involontaire, raille les chrétiens de leur charité comme il les raille de leur courage : « Ils ont, dit-il, un égal mépris pour tous les biens de la terre, ils les tiennent pour communs, et chacun en apporte sa part dans la communauté [3]. » Cette communauté chrétienne s'était formée par la voie directement opposée à celle que le commu-

1. *Similit.*, II. Voyez aussi *Visio.*, III, 9.
2. *Apol* 39. Voyez aussi *Ep. Barnabæ*, 19. — Justin, *Apol.*, I, 6, 7.
3. *In Peregrino.* — « Les Juifs ne donnaient que la dîme de leurs biens. Les chrétiens donnent tout comme la veuve qui met dans le tronc tout ce qu'elle a. » *Irénée*, IV, 18. — S. Cyprien se plaint de ce que de son temps il n'en était plus ainsi (*De unitate Ecclesiæ*). Il demande que chaque propriétaire partage son revenu avec la communauté. *De opere et eleemosyna.*

nisme moderne a prétendu et prétend encore suivre : c'était la volontaire union des cœurs au lieu d'être la fusion obligée des fortunes.

En résumé, il est facile de comprendre le plan de ce qu'il faut bien appeler l'économie politique du christianisme. Le christianisme trouvait le monde rempli par l'esclavage. L'esclavage était l'opprobre et la plaie du monde, mais il était en même temps la forme invétérée de son travail et le pain dont il vivait. Sous l'esclavage comme sous la liberté, le pauvre travaille pour le riche et le riche nourrit le pauvre ; seulement sous l'esclavage cet échange a lieu dans la dégradation et dans la haine. Il fallait effacer la dégradation, éteindre la haine, mais il ne fallait pas non plus que le travail s'arrêtât ni que le pain vînt à manquer. Or, d'un côté, par ses principes de mansuétude, de respect mutuel, d'affranchissement, la prédication adoucissait, relevait, devait un jour anéantir l'esclavage ; et d'un autre côté, pour que, ce jour-là venu, le labeur ne s'arrêtât point, la prédication chrétienne s'étudiait à l'avance à substituer au travail servile le travail libre, plus honoré, plus actif, plus fécond ; en un mot, elle instituait l'industrie. Et enfin, parce que le travail libre, si actif qu'il soit, ne peut répondre aux besoins de tous, elle avait soin, pour que le pain ne manquât à personne, de mettre à côté du travail libre l'aumône, son complément nécessaire ; elle instituait la charité. Que l'esclave émancipé ne se prît donc pas à regretter le pain de son maître, comme les Hébreux regrettaient les oignons de l'Égypte ; s'il avait été jadis nourri par l'esclavage, ç'avait été aux dépens de son honneur, de sa conscience, de sa dignité ; aujourd'hui, au contraire, membre de

l'Église, s'il était valide, l'Église par le travail libre le nourrissait sans l'avilir; s'il n'était point valide, l'Église par la charité le nourrissait en l'honorant. L'esclavage n'était pas seulement aboli, il était remplacé; et, s'il faut ici emprunter aux économistes leur langage peu correct et peu délicat, le genre humain, pour être délivré de la honte de l'esclavage, ne devait ni moins consommer, ni moins produire.

En un mot, ces trois termes : la liberté, le travail, la charité, inaugurés tous trois par le christianisme, s'aident et se correspondent mutuellement. Pour que la liberté soit possible, il faut le travail encouragé et honoré; pour compléter l'œuvre du travail, il faut la charité; et à son tour la charité, qui comble les lacunes du travail, est, au moins en partie, alimentée par lui. Triple faisceau que les sociétés païennes ne parvinrent jamais à lier, que les sociétés modernes ne délieront que pour leur malheur!

Voilà donc l'exemple que l'Église chrétienne offrait au monde et le système nouveau d'économie politique (puisque j'ai déjà employé ce mot) qu'elle lui présentait, Cet exemple aux yeux d'un païen venait sans doute de bien bas. Et quelquefois, cependant, cet exemple pouvait le tenter. Le christianisme faisait bien autre chose que de bons ouvriers; mais enfin il faisait de bons ouvriers, et souvent, ces hommes que l'on raillait et que l'on calomniait comme chrétiens, comme artisans on les estimait, on les recherchait, on les imitait. Ces chrétiens libres, ou esclaves d'un maître chrétien, c'est-à-dire à demi-libres, ces ouvriersqui travaillaient si courageusement, si honnêtement et si bien, sans porter de fers et sans recevoir un coup de fouet; ces ateliers commandités

par l'aumône, encouragés par la foi, vivifiés par la prière, où, maîtres, compagnons et apprentis, tous se traitaient de frères et n'en travaillaient que mieux : tout cela devait finir par dégoûter des ateliers serviles, de ces sales et souterrains ergastules, où, malgré une pluie de coups et de cruelles économies sur sa nourriture, l'ouvrier coûtait plus cher et produisait moins. Je serais bien étonné que quelque économiste de ce temps-là, passant par la voie Suburrane, ne fût pas entré dans une forge chrétienne et ne fût pas resté confondu en voyant cet atelier dans lequel il n'y avait pas le moindre petit dieu pénate ni ces deux serpents qui se retrouvent dans toutes les cuisines de Pompéii, mais partout le symbole inconnu pour lui du poisson et des pains tracé en couleurs grossières sur la muraille; et dans cet atelier, des forgerons qui n'avaient ni marque au front, ni anneaux au pied, ni la moindre trace des lanières sur leurs épaules, qui battaient leur fer en chantant des cantiques et le trempaient en faisant le signe de la croix, et dont cependant le fer n'était pour cela ni plus mal trempé, ni plus mal battu, ni plus cher : et que le susdit économiste, grave et profond comme tous ses pareils, ne fût pas sorti en se disant : « Il y a là un problème social sur lequel je présenterai un mémoire à la prochaine séance de l'Athénée d'Hadrien. Se pourrait-il par hasard que la liberté de l'ouvrier fût favorable à la qualité des produits et à l'abaissement du prix de revient? »

Ou peut-être encore : quelqu'un de ces philosophes parasites qui allaient de maison en maison, débitant des maximes de vertu et gagnant un souper, las de cette triste vie, ayant mangé assez de pain bis et bu assez de

piquette à une table inférieure, ayant subi assez de brocards de la part du maître et des convives qui, à la grande table, se grisaient de vin de Falerne, étant de là rentré dans son grenier, pour y retrouver le dénûment, la misère, la solitude et les signes avant-coureurs de la vieillesse, était-il amené le lendemain par un ami inconnu sur le seuil d'une Agape chrétienne. Il ne voyait là ni amphitryon, ni parasite; tout le monde assis au même rang, vivant de pain noir peut-être et de vin médiocre, mais tous du même pain et du même vin; femmes, enfants, esclaves, ouvriers, sénateurs, non pas gais, mais heureux, chantant, mais chantant des hymnes, s'aimant, mais s'aimant d'une pure et réciproque amitié. Là il avait vu la contribution du riche répartie entre les pauvres; la part faite pour la veuve, pour l'orphelin, pour le vieillard, pour le malade. Là il avait trouvé la famille de celui qui n'a pas de famille, la richesse de celui qui n'a pas de richesse. Là, il avait entrevu la consolation de ses affronts, le soulagement de sa misère, la fin de sa solitude, l'abri de ses vieux jours, l'apaisement de son âme. Il avait compris surtout que Zénon, Platon, Épictète, lui avaient peut-être bien donné la sagesse en principe et en théorie, mais qu'ici il trouvait le sagesse pratiquée, et que, fût-il le dernier pauvre inscrit sur la liste de la dernière Église chrétienne, il serait plus haut placé que n'était le plus profond philosophe gagnant ses dix mille drachmes à disserter aux festins de l'empereur. L'égalité chrétienne, la liberté chrétienne, le travail chrétien, la fraternité chrétienne, la charité chrétienne, c'étaient là des faits présents et des maximes vivantes, par lesquels bien des âmes devaient se laisser prendre; les

plus résolues, pour se convertir; les plus timides elles-mêmes, pour essayer une faible et lointaine imitation.

Somme toute, il y avait un changement; le monde païen s'y laissait aller lentement, avec peine, sans conscience de ce qu'il faisait. Mais on en avait conscience ailleurs. Le christianisme marchait en avant, et entraînait le monde après lui. Saint Paul avait parlé avant Senèque et Dion Chrysostome; la douceur envers l'esclave avait été prêchée dans le cénacle chrétien avant d'être commandée du haut de la maison Palatine; les affranchissements, si redoutés d'Auguste, avaient trouvé faveur auprès de la loi évangélique avant d'être pris en faveur par la loi impériale. Le travail libre avait été entrepris, encouragé, mené à bien, par des bouches et des mains chrétiennes, non-seulement à une époque où le monde païen le honnissait (quand a-t il cessé de le honnir?), mais à une époque où la multiplication des affranchissements et la diminution de la classe servile n'y avaient pas poussé encore comme vers une nécessité. L'Agape, l'aumône, la mise en commun de la richesse pour venir au secours de la pauvreté, tout cela avait commencé à Jérusalem, avec saint Etienne et les premiers diacres, soixante ans avant les fondations alimentaires de Trajan et les vaniteuses munificences de Pline le Jeune.

Et quoi qu'on en dise aujourd'hui, c'est toujours au christianisme que demeure l'honneur d'avoir inventé ces trois choses, la liberté, l'industrie, et celle qui vaut bien plus que les deux autres, la charité!

LIVRE QUATRIÈME

ANTONIN

— 138-131 —

CHAPITRE PREMIER

APOGÉE DE L'EMPIRE ROMAIN — SA PUISSANCE

Il faut toujours que nous commencions par la même plainte. Le nom d'Antonin est resté, dans l'antiquité romaine, merveilleusement populaire; son époque était une époque lettrée et qui a dû laisser des monuments. Et cependant, de ce siècle si savant et de ce prince si honoré il nous reste fort peu de chose. Parmi les règnes qui ont quelque importance, c'est peut-être le plus imparfaitement connu de la postérité. Quand est venue la grande conflagration du cinquième siècle, on a choisi à la hâte, parmi les richesses du génie humain, celles qu'on essayerait de conserver; le loisir, la liberté d'esprit, le parchemin étaient rares; pour un manuscrit qu'on a recopié, on en a laissé moisir vingt; les classiques du temps des Antonins, moins célèbres, ont été sacrifiés aux classiques du siècle d'Auguste; les longs écrits ont été sacrifiés aux abrégés, les originaux aux

extraits. Les abréviateurs sont demeurés maîtres du terrain.

Dans ce naufrage, la mémoire d'Antonin a été des plus malheureuses. L'abréviateur Capitolin, qui réduit Hadrien à une douzaine de pages, réduit Antonin à cinq ou six. Les abréviateurs plus sommaires, Eutrope, Aurélius Victor, qui réduisent les autres Césars à une page, réduisent Antonin à quatre lignes. Dion Cassius, qui a sauvé tant de parties de l'histoire romaine, nous manquait déjà pour Trajan et pour Hadrien; mais nous avions son abréviateur, Xiphilin. Pour Antonin, Dion Cassius, perdu dès le XIe siècle, a manqué à Xiphilin lui-même, et nous n'avons ici ni l'original, ni l'abrégé. Tous ces chroniqueurs sont unanimes pour faire l'apothéose d'Antonin et pour écourter son histoire. Jamais prince n'eut aussi bon renom et ne fut, dans le détail, aussi peu connu.

C'est qu'en effet cette histoire n'est pas de celles qui restent dans la mémoire des hommes. Antonin ne fit pas la guerre; il n'y eut sous son règne ni conquête au dehors, ni agression étrangère, ni lutte civile, ni révolution, ni sédition; à peine un complot étouffé dès sa naissance et puni avec douceur; à peine un tremblement de terre et une disette. Il n'y eut pas de ces désastres qu'il n'est point au pouvoir des hommes d'oublier. Le genre humain fut trop heureux pour se souvenir. En général, la reconnaissance n'est point bavarde.

> Ainsi passez, passez, monarques débonnaires,
> Apôtres de l'humanité!.....

A vrai dire, l'histoire d'Antonin n'existe pas. La

série des événements nous est inconnue ; ce que nous pouvons faire, ce n'est qu'un tableau, une esquisse, pour mieux dire. Heureux, a-t-on dit, les peuples dont l'histoire ennuie ; plus heureux encore les peuples dont l'histoire a pu s'oublier !

Titus Aurelius Fulvus Boionius Arrius Antoninus [1], qui, depuis son adoption par Hadrien, avait ajouté à ces noms ceux d'Ælius Hadrianus Cæsar, était né, comme Trajan, d'une famille jadis établie hors d'Italie ; ses aïeux avaient habité la ville puissante de Nîmes, dans la Gaule. Sa famille s'était depuis transportée dans la péninsule et y avait continué la vie simple, rustique, parcimonieuse des colons provinciaux. Elle avait grandi néanmoins ; son père et son aïeul avaient été consuls ; son aïeul maternel, Arrius Antoninus avait été en outre proconsul d'Asie et y avait laissé un certain renom.

Antonin lui-même avait suivi comme ses aïeux la carrière des honneurs. Il avait été questeur, préteur, consul ; chargé, comme consulaire, du gouvernement d'une partie de l'Italie ; puis proconsul en Asie, où il avait retrouvé et dépassé la bonne renommée de son grand-père ; puis, à son retour à Rome, il y avait été retenu par Hadrien, qui l'appelait souvent à son conseil.

1. Né à Lanuvium le 17 septembre 85, fils d'Aurelius Fulvus, consulaire, originaire de Nîmes, et d'Arria Fadilla. Questeur... ; préteur... ; consul en 120, 139, 140, 145, proconsul d'Asie... (V. *Digeste*, 6, *de custodia reor.* XLVIII, 3). — Adopté par Hadrien en 138. — Revêtu de la puissance tribunitienne à partir de janvier 138. — Auguste le 10 juillet 138. — Surnommé *Pius*, à cette époque. — Mentionné comme frère Arvale en 139 (Marini, *tab.* 50). — Meurt le 7 mars 161. Voy. Xiphilin, LXXI ; Capitolin, *ibid.* Il y avait de lui des discours qui sont perdus. Il nous reste des lettres adressées à Fronton.

Malgré ces honneurs, il avait échappé au faste et au dévergondage de la Rome impériale. On nous le peint comme un bonhomme, un homme simple, un campagnard, ayant peine à quitter pour les pompes de Rome sa villa de Lorium, en Étrurie (près de Palo), où il était né et où il devait mourir ; s'y amusant à la chasse, à la pêche, faisant ses foins et ses vendanges, à la manière des anciens Romains, qui aimaient beaucoup la campagne pour l'agrément, mais plus encore pour le profit. Cette vie patriarcale, en effet, avait enrichi Antonin ; de plus, son tendre dévouement envers sa famille l'avait enrichi d'une autre façon : il avait recueilli l'héritage de son beau-père, de son cousin, d'autres parents. C'est une manière de faire fortune qui, en ce temps où le célibat était fréquent, la paternité rare, la succession directe souvent en défaut, est plus d'une fois mentionnée par les historiens.

C'était donc un gentilhomme fermier qui arrivait à l'empire ; un homme riche, honoré, mais sans éclat et sans bruit, ayant plus de bonne renommée que de gloire. Ce fut là le trait distinctif de sa vie et de son règne ; il n'eut, d'aucune de ses vertus, ni l'orgueil, ni l'ostentation, ni l'excès. Dans la vie privée, il était secourable, mais sans fracas. Il prêtait à ceux qu'il voulait aider de l'argent à 3 p. 100, taux inférieur au moins de moitié au taux ordinaire, évitant ainsi la tache de l'usure, qui est souvent la tentation de ces existences sobres, campagnardes et retirées. Dans la vie publique et dans les conseils d'Hadrien, il avait toujours incliné pour le parti de la clémence, mais de cette clémence il faisait honneur à Hadrien. Il avait de la richesse sans en abuser, de la beauté sans en être

orgueilleux, des lettres sans être pédant, de l'esprit sans s'y laisser entraîner, de la simplicité sans affectation, au besoin du luxe mais non du faste. Hadrien, en l'adoptant, dit qu'il le choisissait comme l'homme le moins ambitieux, ou, selon l'expression vulgaire, le moins *faiseur*[1] qu'il connût. C'était bien là l'homme qui devait gouverner le monde et le rendre heureux, en laissant aussi peu de bruit que possible dans l'histoire.

Du reste, lorsque Antonin monta sur le trône, le sénat lui décerna un titre qui devint dans le langage historique comme son nom propre et qui le peint bien : le sénat l'appela *Pius*. Ce mot impliquait le fidèle, tendre, modeste accomplissement de tous les devoirs. On ne disait pas seulement la *piété* envers les dieux, mais la *piété* envers le prince, la *piété* envers la patrie, la *piété* envers les parents ; on disait même la *piété* envers les frères, envers les enfants, envers les amis, la *piété* envers les malheureux, la *piété* envers les hommes.

Lorsque les sentiments de clémence, d'humanité, de bienfaisance entraient dans une âme païenne, c'était presque toujours à titre religieux et sous ce nom de *pietas*, dont notre langue a fait *piété* quand il s'agit de Dieu, *pitié* quand il s'agit des hommes. Epargner un ennemi vaincu, faire grâce à un proscrit, sauver un innocent, c'était acte de *piété*. L'homme *pieux*, c'était donc le païen épuré et élevé autant qu'un païen pouvait l'être, religieux envers les dieux, secourable envers les hommes, doux, calme, modeste, aimant ;

1. Ἀπραγμονεστάτον, Xiphilin, LXIX.

c'était l'homme officieux sans intérêt et vertueux sans orgueil, autant qu'il pouvait se rencontrer dans le monde antique.

Or c'était bien là Antonin. Les historiens hésitent à juger quel fait particulier lui fit décerner ce titre de *Pius*, inusité avant lui. Il me paraît assez clair que ce fut sa conduite envers Hadrien. On a vu comment il avait pieusement gardé le chevet où s'agitait l'agonie de ce prince; comment il l'avait protégé, avec un sentiment presque chrétien, contre la frénésie du suicide; comment il avait pieusement adouci, trompé, consolé son désespoir; comment, Hadrien mort, il avait pris soin de cette mémoire si poursuivie, avec la tendresse d'un véritable fils, aux frais de sa popularité et de sa réputation de clémence. C'est alors certainement que le sénat lui donna ce surnom de *Pius*, la plus touchante épithète des langues antiques.

Toute la vie d'Antonin n'est que le développement de ce mot. Marc-Aurèle le peint bien : doux, mais cependant inébranlable; cédant à propos, mais sachant résister; ne donnant pas trop à ses amis et par suite ne les perdant pas; mettant ordre à tout et ne faisant bruit de rien; causeur aimable sans être bavard ou médisant; honorant les vrais philosophes, laissant en paix les faux, sans être leur dupe; récompensant les artistes sans en être jaloux comme Hadrien; encourageant les lettrés sans ambitionner la gloire littéraire; imitant les mœurs antiques sans les calquer servilement; vis-à-vis des dieux sans superstition, vis-à-vis des hommes sans flatterie; accueillant tout le monde, ne caressant personne, n'adulant pas et ne se laissant pas aduler; rien de singulier, rien de messéant, l'esprit toujours serein,

le visage toujours paisible, mais la contenance toujours ferme[1].

L'homme nous apparaît d'abord, préparé par sa vie de fermier toscan à cette simplicité qui était l'article premier de la charte d'Auguste. Faire comme ses derniers prédécesseurs; refuser les titres fastueux, refuser de donner son nom à un des mois de l'année (niaise flatterie qu'Auguste lui-même avait soufferte[2]); n'avoir ni gardes autour de lui, ni flambeaux sur son passage, ni statue en son honneur; traiter ses amis en amis et ne pas même se fâcher quand ils refusaient ses invitations : cela ne lui était pas difficile[3]. Il n'avait pas eu et il ne prit même pas le luxe d'un particulier; il resta avec son vêtement commun, sa nourriture frugale, sa vie laborieuse; le seul adoucissement qu'il finit par s'accorder dans sa vieillesse, ce fut un morceau de pain avant son audience du matin; après cela il travaillait des heures entières. La santé de son âme faisait celle de son corps; il se traitait par la vie réglée, par la sobriété, par la paix de l'esprit, non par les soins qui, en amollissant l'homme, appellent le médecin, mais par les soins qui, en fortifiant l'homme, écartent le médecin.

Voilà ce qu'il est à Rome. Mais où il faut le voir, c'est à la campagne, sous son toit paternel de Lorium, son seul caprice. Tout le luxe d'Antonin est d'embellir cette demeure, et de laisser dans sa famille, au lieu d'une villa qu'il a reçue de ses aïeux, quelque chose comme

1. *Pensées de Marc Aurèle*, I, 16.
2. Septembrem Antoninum et Octobrem Faustinianum vocari recusavit. Capitolin, 10.
3. Marc Aurèle, I, 16, 17.

un palais, unique legs de son empire. Là seulement Antonin est chez lui. César y redevient fermier. Là, il quitte la pourpre ; sauf le jour où il va à *Tusculum*, il ne met pas la chlamyde impériale ; sa robe ordinaire est d'une étoffe simple, fabriquée à Lanuvium et achetée au prochain village [1]. Là, il vit de son bien, non du bien de l'empire ; c'est la pêche de ses esclaves, la chasse de ses veneurs, le butin de ses oiseleurs qui alimentent sa table ; sa liste civile n'a pas un sou à lui payer. Point de bâtiments somptueux, point de mets recherchés, point d'esclaves trop beaux, point de ces bains fastueux, étranges, à des heures inusitées, comme il est de mode de les pratiquer. On vit là familièrement et à son aise ; on se promène le matin en pantoufles devant sa porte ; on met, pour aller saluer l'empereur, non la toge et l'habit de cérémonie, mais le sagum, l'habit court du soldat et du chasseur. On monte à cheval pour chasser, on revient ayant pris un sanglier ou n'en ayant pas pris, mais riant toujours. Les chants des vendangeurs, le hallali de la chasse, troublent la savante retraite où étudie Marc Aurèle. On va à la vendange, criant, s'agitant, riant des joyeux propos des villageois, soupant dans le pressoir ; on dîne avec du pain et des sardines. César pêche à la ligne, César va à la palestre, César s'amuse des plaisanteries des bouffons, avec tout le monde, comme tout le monde, et plus que tout le monde [2].

On cause même. Marc Aurèle, alors César et empereur futur, après avoir étudié la nuit et chassé le jour, vient s'accouder auprès du lit où sa mère fait la sieste.

1. Marc Aurèle, I, 16, 17.
2. V. en général Fronton. Ses lettres, *passim* ; *de Feriis Alsiensib.*, ep. 3.

Ils causent de leurs amis : « Que fait à cette heure Fronton, mon cher maître ? » dit le César. « Que fait sa femme, ma bonne Gratia ? » dit la mère de César, « Que fait, réplique César, la petite Gratia, ma douce fauvette ? » Et Marc Aurèle écrit tout cela à Fronton, dans ces lettres dont le goût littéraire n'est pas parfait, mais où l'amitié est si vive, si tendre, si réciproque, si bien établie sur le pied d'égalité entre le précepteur qui n'est qu'un rhéteur africain, et son élève héritier des Césars.

Là, en effet, on s'aime. On aime ses amis, ses enfants, sa mère, sa femme même comme le dernier bourgeois de la voie Suburrane. On parle, entre philosophes, de sa petite Gratia et de sa petite Faustine, ces doux enfants, « notre salut, notre jour de fête, notre espérance, notre prochain espoir, notre vœu accompli, notre pleine joie, notre plus belle gloire ; » voilà comme on les appelle. Le vieux rhéteur Fronton envoie par lettres ses tendresses à la petite Faustine, fille de Marc Aurèle, dont il « baise les mains blanches et les pieds potelés. » Une autre Faustine, femme d'Antonin, a bien donné quelques soucis à son mari, non, si je ne me trompe, par le désordre de ses mœurs, mais par l'indiscrétion de sa langue et le laisser aller de ses manières [1]. Antonin l'aime pourtant, non-seulement il la fera déesse après sa mort (141), cérémonial poli qu'il n'aurait pu décemment lui refuser [2]; mais, elle vivante, il remercie du fond du cœur Fronton, qui a fait au sénat l'éloge de Faustine avec le sien, et il ajoute : « J'aimerais mieux

1. Ob nimiam libertatem facilitatemque vivendi. (Capitolin.)

2. De nombreuses monnaies constatent l'apothéose de Faustine : DIVA FAVSTINA — AEDEI DIVAE FAVSTINAE — AETERNITAS — PVELLAE FAVSTINIANAE, etc.

vivre avec elle sur le rocher de Gyare que sans elle dans le palais [1].

Là, enfin, on est libre. Antonin souffre la plaisanterie, et plus même que la plaisanterie. Il visite un certain Valerius Homulus, langue maligne et hardie. « D'où te viennent, lui dit-il ces belles colonnes de porphyre? — Quand on est chez autrui, dit Homulus, on doit être sourd et muet. » Et Antonin se tait. — Antonin fait venir d'Orient, pour l'éducation de Marc Aurèle, un stoïcien nommé Apollonius. Apollonius arrivé à Rome, Antonin le mande au palais. « C'est au disciple à venir chez son maître, » répond impertinemment le philosophe. « En vérité, dit Antonin, Apollonius est singulier d'avoir bien voulu venir de Chalcis à Rome et de ne pas vouloir venir de chez lui au palais. » Ce fut là toute sa vengeance, et Marc Aurèle alla chez Apollonius. — Une certaine année, à Smyrne, le rhéteur Polémon a brutalement fermé sa porte à Antonin qui lui demandait l'hospitalité. Polémon vient à Rome, et Antonin, devenu empereur, ne l'en accueille pas moins avec mille égards, puis, se tournant vers ses esclaves : « Donnez, dit-il, un logement à Polémon, et que personne ne s'avise de lui en fermer la porte. » Cette patience était de bon goût chez un successeur de Néron et de Domitien.

Et, ce qui n'arrive pas toujours, la simplicité d'Antonin était sans affectation. Antonin, était, comme on disait au dernier siècle, *simplement simple*. Quand il trou-

1. Monnaie : *Concordiæ*. Antonin et Faustine, plus bas Marc Aurèle et Faustine la Jeune se donnant la main (du troisième consulat. 140-144). Sur l'apothéose de Faustine, voyez grand nombre de monnaies, et son temple sur la voie Sacrée encore debout aujourd'hui, où le nom d'Antonin a été ajouté au sien après coup.

vait sur son chemin l'aisance et le luxe, il les prenait sans plus de façon qu'il n'en mettait à s'en passer quand il ne les avait pas ; « sachant également se priver et jouir, tandis que la plupart des hommes ne savent ni se priver sans tristesse, ni jouir sans excès [1]. » A plus forte raison, quand la pompe et la magnificence lui étaient commandées, aux jours de fêtes, de jeux publics, de spectacles, il les acceptait, « non pour s'en faire honneur, mais parce qu'il le fallait. » Ce n'était pas un Romain de la décadence, avec sa robe de soie et son coussin de feuilles de rose ; ce n'était pas non plus un cynique, avec sa besace et son bâton.

Non, ce n'était rien d'extraordinaire, c'était seulement un empereur qui consentait à être homme. Après la mort d'un de ses précepteurs, Marc Aurèle pleurait, et quelques-uns de ces fidèles comme il s'en trouve parfois dans les palais, courtisans de la royauté encore plus que des rois, trouvaient cet acte de piété contraire à l'étiquette impériale : « Laissez-le être homme, dit Antonin ; ni la pourpre ni la philosophie n'ôtent les affections de notre cœur. »

Laissez-le être homme. C'était là le besoin des peuples et le besoin des empereurs. On avait assez de l'existence surhumaine et inhumaine d'un Domitien et d'un Néron. Grâce à Dieu, ils étaient loin, eux et leurs Tigellin, leurs Poppée, leurs Calliste, leurs monstruosités de luxe, de cruauté et de débauche, leurs gigantesques orgies, leur vie incroyable, leur abdication de la condition humaine et des sentiments humains. C'était un bonheur pour le monde de voir un empereur vivre, par-

1 Marc Aurèle, I, 16.

ler, penser, aimer ; que dis-je ! causer, saluer, marcher, chasser, pêcher, vendanger comme un simple mortel. On jouissait de voir cette royauté en *sagum* et en pantoufles ; on en jouissait jusqu'à la puérilité, mais une puérilité qui se comprend. Il fallait avoir vécu sous le régime néronien pour connaître tout le prix de cette simplicité qui sauvait des têtes. Et le pouvoir, à son tour, se sentait avec délices redevenir homme et savourait cette condition ordinaire de la vie que l'on ne dépasse pas sans payer cher son orgueil. Il jouissait d'effacer les abominables souvenirs de son ancienne apothéose ; il se donnait à cœur joie du plaisir de n'être qu'un homme. Il lui était même permis d'être plus dépouillé en fait d'étiquette, moins susceptible sur sa dignité personnelle, moins pompeux, plus abordable qu'il ne serait permis de l'être à une royauté moderne. Les empereurs romains n'étaient pas des rois ; quand ce n'étaient pas d'abominables tyrans, c'étaient de simples présidents de république viagers et absolus. Et d'ailleurs les premiers Césars étaient allés si loin en fait d'étiquette, qu'après eux on pouvait s'en passer.

La simplicité de l'homme faisait la force du prince. — Antonin était de ces caractères lents et mûrs qui avancent peu, mais ne reculent guère. Tout se faisait chez lui, comme dit Marc Aurèle, sans tragédie (ἀτράγωδως); mais tout se faisait sûrement. Où il s'était fixé, il demeurait ; il n'entreprenait même pas un court voyage sans motif et sans réflexion. Il n'avait pas désiré l'empire ; maître de l'empire, il le tenait fermement.

Ainsi, il se libéra tout de suite du joug des courtisans, et surtout des affranchis, de tous les courtisans les plus

prépondérants à Rome. Le prince consultant, délibérant comme un simple mortel, il n'y eut plus de décision emportée d'assaut par un favori. La décision une fois prise étant inébranlable, il n'y eut plus de revirement à espérer par l'intrigue. Le prince n'ayant pas de secrets ou n'en ayant guère, il n'y eut plus à espérer faire fortune en vendant les secrets du prince. Le prince travaillant beaucoup et faisant tout par lui-même, il n'y eut plus à se poser en intermédiaire et à trafiquer de l'insouciance du prince. Les affranchis du palais furent au désespoir [1] ; leur désespoir et leur déchéance étaient le meilleur de tous les symptômes en fait de gouvernement.

Aussi, sous lui, l'administration de l'empire prit-elle un caractère de stabilité qui était une véritable révolution. Antonin choisissait ses conseillers avec lenteur ; une fois choisis, il n'écoutait rien contre eux. Il nommait avec une attention scrupuleuse ses délégués dans les provinces ; une fois nommés, il les maintenait indéfiniment. Il ne remplaça aucun des préfets qu'Hadrien avait nommés ; « il ne donna jamais un successeur à un juge homme de bien. » Les anciennes républiques n'aimaient pas la perpétuité des pouvoirs ; la vieille Rome n'avait que des magistrats annuels ; sous l'empire, les proconsuls n'étaient guère en fonction que trois ans. Antonin, au contraire, laissa les mêmes proconsuls sept et neuf ans dans leurs provinces : il garda vingt ans le même préfet du prétoire [2]. C'était un gou-

1. Imperatorum fastigium ad summam civilitatem deduxit, unde plus crevit; recusantibus aulicis ministris, qui, illo nihil per internuncios agente, nec terrere poterant homines aliquando, nec ea quæ occulta non erant, vendere. (Capitolin, 6, 11, et Marc Aurèle, I, 16, VI, 30.)

2. Capitolin.

vernement où tout se faisait doucement, mais sérieusement et pour durer.

Quand on en était là, et que l'on gouvernait avec cette simplicité, cette fermeté, cette régularité, on y gagnait trois choses : d'être riche, d'être magnifique et d'être humain. On vendait les somptuosités inutiles de son prédécesseur ; on supprimait les pensions imméritées qu'il avait faites ; on supprimait les voyages impériaux, utiles au temps d'Hadrien, moins nécessaires après lui, et toujours coûteux ; car « le passage d'un empereur même économe, disait Antonin, est toujours une lourde charge pour son peuple. » On tenait compte des moindres dépenses, même de celles des provinces ; on « eût coupé en deux un grain de cumin [1], » disaient les affranchis mauvaises langues. Voilà pour l'économie et la richesse.

Mais maintenant, économe du bien public, on était prodigue du sien. Parvenu riche à l'empire, on avait tout d'abord dit à sa femme : « Notre bien n'est plus à nous. » On faisait au peuple, aux soldats, à d'autres encore, des largesses de ses deniers privés. En mariant sa fille, on lui transmettait le capital de sa fortune, s'en réservant le revenu pour le consacrer aux dépenses de l'État ; en mourant, enfin, on devait laisser sa famille pauvre et le trésor riche [2]. Grâce à cette libéralité de l'homme envers le prince, l'argent ne manquait pas à celui-ci pour les magnificences obligées de sa position, pour donner en spectacle au peuple des antilopes et des hyènes [3], pour renouveler neuf fois pendant son

1. Xiphilin, LXX, 1.
2. Eutrope, VIII, 4 ; Suidas ; Capitolin.
3. Capitolin, 10. *Strepsicerotas* (des antilopes). Voy. Pline, VIII, 79 (53), *corocottas*, métis de l'hyène et de la lionne d'Éthiopie. Pline, *ibid.*, 45 (30).

règne ces inévitables distributions d'argent qui se montèrent, en totalité, à huit cents deniers par tête [1] ; pour renoncer au moins en partie à ce don de *joyeux avénement* [2] qui rend les avénements si peu joyeux pour les pauvres peuples. Voilà pour la magnificence et la libéralité.

Enfin on était humain, Ce mot de notre langue n'avait guère d'équivalent parfaitement juste chez les Romains. Les Grecs disaient *philanthrope*, mot dont les modernes ont abusé, mais qui a son mérite : saint Paul s'en est bien servi et s'en est servi en parlant de Notre-Seigneur [3]. A Rome, c'est encore le mot de *pius* qui eût le mieux rendu notre mot *humain* ; l'humanité était contenue dans la *piété*. C'est à titre d'empereur *pieux* et grâce à sa prévoyance d'empereur économe qu'Antonin, comme son dernier prédécesseur, put retrancher de son budget deux chapitres de recettes, les testaments commandés et les confiscations politiques ; n'acceptant d'hérédité de personne dès qu'il y avait un fils ; confisquant moins que jamais prince ne l'avait fait ; anéantissant la race des délateurs, si bien qu'il y en eut une catégorie tout entière qui passa pour éteinte [4]. Quoiqu'il y ait eu des complots sous son règne et en assez

1. Pour trois cent mille copartageants, deux cent quarante millions de deniers ou de francs. Les monnaies portent : *Liberalitas*, VI (en 149), VIII (158), IX (161).

2. *Or coronaire*. Antonin en dispensa les provinces pour moitié, l'Italie pour le tout.

3. Ὅτε δὲ ἡ χρηστότης καὶ ἡ φιλανθρωπία ἐπεφάνη τοῦ Σωτῆρος ἡμῶν Θεοῦ. Tit. III, 4 Cum autem benignitas et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei, dit la Vulgate, traduisant le mot φιλανθρωπία par *humanitas*, qui est pris ici dans son sens moderne.

4. Quadruplatores exstincti sunt; publicatio bonorum rarior quam unquam fuit (Capitol.)

grand nombre, à ce qu'il paraît, la postérité le lave de toute effusion de sang [1]. Un seul conspirateur fut condamné : Antonin défendit de rechercher ses complices, et donna toujours assistance à un fils qu'avait laissé le condamné. Un autre conspirateur, découvert, se donna la mort : Antonin arrêta encore toutes les recherches ; il ne voulait pas, disait-il au sénat, faire voir qu'il y avait dans l'empire tant de gens dont il n'était pas aimé. Enfin les sénateurs, si menacés sous les mauvais princes, furent, sous son règne, tellement privilégiés qu'il ne voulut pas même faire exécuter un sénateur condamné pour parricide; il le fit jeter dans une île déserte pour y vivre, s'il le pouvait. Voilà pour l'humanité et la clémence.

En un mot, tous les actes qui nous sont connus du règne d'Antonin, ce surnom de *Pius* qui, chez les écrivains de l'antiquité, est devenu son nom propre, les résume et les caractérise. C'était un acte de sa *piété* et de la *piété* habituelle des empereurs que de soulager ceux qui souffraient, hommes et villes ; sénateurs pauvres ; préfets émérites; cités incendiées, inondées, affamées, ravagées par les tremblements de terre [2]. Après un incendie qui dévora trois cent quarante maisons à Rome, il distribua aux nécessiteux le blé, le vin, l'huile pour rien. Le peuple ingrat ne s'en révolta pas moins; Antonin calma la révolte plus qu'il ne la réprima [3].

1. Marc Aurèle dit : « Non Augustum, non Trajanum, non Hadrianum, non parentem suum Pium a rebellibus potuisse superari cum et multi fuerint et ipsis vel insciis, vel invitis exstincti. » Voyez Vulcatius Gallicanus *in Avid. Cassio*. Un de ces chefs de complot s'appelait Celsus. (Voy. ibid., *infra*.)

2. Pour les tremblements de terre, Rhodes et d'autres (voyez Pausanias, VIII, 43). Narbonne, Antioche, Carthage pour les incendies. Rome eut la disette, l'incendie et l'inondation.

3. Aurelius Victor, in *Epitome*. Capitolin.

Il était de la *piété* impériale de marcher dans la voie que Trajan avait ouverte à la bienfaisance du prince et d'accroître ces fondations alimentaires qu'on pourrait appeler la *bonne œuvre* de ce siècle-là. Antonin en établit de nouvelles en mémoire de Faustine, sa femme, et ses monnaies représentent une femme entourée de jeunes enfants avec cet exergue : *Piété du prince*[1].

C'était encore acte de *piété* envers ses devanciers que de relever leurs monuments, acte de piété envers les peuples que de les doter de travaux utiles. Antonin, dans ses constructions, eut toujours en vue l'un ou l'autre de ces deux buts, le renom d'autrui, le bien des peuples, non sa propre gloire ; sa truelle fut toujours pieuse. C'est le tombeau d'Hadrien, c'est son temple de Vénus et de Rome, qu'il termine; ce sont les monuments de Vespasien et d'Agrippa qu'il restaure; le vieux pont d'Ancus Martius qu'il rétablit. La seule œuvre qui lui soit propre c'est le temple d'Hadrien, son père, devenu dieu grâce au crédit de son fils. D'un autre côté, c'est un port fondé à Gaëte, un autre rétabli à Terracine, un autre à Pouzzoles[2], promesse du père adoptif accomplie par le fils; c'est un phare à Ostie, un aqueduc à Antium. Les provinces qu'il ne visite pas sont traitées comme Rome qu'il habite. La Gaule, sa patrie d'origine, reçoit de lui des libéralités nombreuses ; Nar-

1. *Pietati aug. cos. IIII.* Une femme debout, un globe dans la main droite, un enfant sur le bras gauche, deux enfants auprès d'elle. Cette monnaie est de l'an 160; autres de 151, 160, 161. Voy. aussi Capitolin, 8, et plusieurs inscriptions de 149, 150. (Gruter, 1022 ; Muratori.)

2. Sur Pouzzoles : OPVS PILARVM VI MARIS CONLAPSVM A DIVO PATRE SVO PROMISSVM RESTITVIT. (Inscription de l'an 140 Orelli, 841.) Sur Gaëte, voyez Marc Aurèle, I, 13. Sur le reste, Capitolin. — Inscription : *Restauration de la via Æmilia* (an 143). Henzen, 5119. — Autre, du pont de Cyperanum, en 141 (Gruter, 161).

bonne, incendiée, commence à sortir de ses cendres; il relève ses portiques, ses thermes, ses basiliques[1]. Simple sénateur, il a déjà embelli ce qu'on appelle le bois d'Esculape à Épidaure; à cette vaste enceinte où se trouvaient dès avant lui des temples, des portiques, un théâtre, Antonin a ajouté des bains; et il a placé à portée une maison où l'on peut naître et mourir; car ni l'un ni l'autre n'était permis dans le bois d'Esculape et l'on en chassait impitoyablement les moribonds et les femmes près d'accoucher[2]. La Grèce, l'Ionie, la Syrie, l'Afrique même et surtout Carthage lui doivent, non pas un monument nouveau, mais beaucoup de monuments relevés par lui ou avec son aide; labeur obscur et anonyme, sollicitude de père plus que de prince, amour du bien sans amour du bruit, œuvre de *piété* et non de gloire[3].

C'était enfin œuvre de *piété* envers le nom romain que de maintenir la paix et la dignité de l'empire au dedans, sa paix et sa dignité au dehors. Pour ce qui

1. Inscription de Narbonne (Gruter, 171). — Colonnes milliaires d'Antonin, dans les environs de Viviers, datées des sixième et septième tribunats (ans 144 et 145). — Un sarcophage représentant Romulus et Rémus, trouvé à Marseille, est attribué au règne de ce prince, mais uniquement à cause de son goût pour les antiquités romaines. Enfin on lui attribue, mais sans preuves, le pont du Gard et l'amphithéâtre de Nîmes. Voy. Millin, *Voyage dans le Midi*, t. II, p. 108, III, p. 157, 210, 226.

2. Pausanias, II, 27.

3. Travaux d'eaux et de routes en Afrique (Renier., 19, 1413, 2300-4360. Henzen, 6622.)

Aqueduc à Athènes (Inscr. Gruter, 177.); à Odessa (Henzen, 5290).

Médailles des provinces en l'honneur d'Antonin, pour l'Afrique, l'Asie, la Bretagne, la Cappadoce, la Dacie, l'Espagne, la Mauritanie, la Parthie (quid?), la Phénicie, la Scythie, la Sicile, la Syrie et la ville d'Alexandrie. (*Mémoire* de l'abbé Greppo, cité plus haut.) La Parthie est figurée par un guerrier avec l'arc et les flèches; la Phénicie, par une femme avec une corbeille et le palmier; la Scythie, par une figure tenant un bâton; la Sicile, par une femme couronnée d'épis; Alexandrie, par la corne d'abondance et l'ibis.

touche le dehors, Antonin marcha après Hadrien dans la voie des relations amicales et diplomatiques avec les peuples voisins ; n'y avait-il donc au delà de la frontière romaine rien autre chose que d'intraitables barbares avec lesquels une trêve était tout au plus possible, une paix jamais sûre? Sans doute il eût été facile d'augmenter encore l'empire augmenté par Trajan ; mais à quoi bon? Antonin répétait ce mot de Scipion, qu'il valait mieux sauver un citoyen que de faire périr mille ennemis. Assez de pays pauvres, assez de plaines incultes, assez de peuplades barbares étaient déjà l'improductif apanage du peuple romain. Loin de rechercher les conquêtes, Antonin refusait les soumissions ; Appien vit des députés d'un peuple barbare solliciter son annexion à l'empire et ne pas l'obtenir.

Antonin eut cependant, mais de loin, et par ses généraux, quelques luttes à soutenir : — d'abord, contre les Brigantes, au nord de la Bretagne[1] ; à cette occasion, la ligne tracée par la muraille d'Hadrien fut portée beaucoup plus au nord, et un rempart de gazon coupa l'île de Bretagne, de Falkirk à Dumbarton ; — puis, en Afrique, contre cette race maure, antérieure aux Carthaginois, et que l'on reconnaît dans les Kabyles d'aujourd'hui ; ils furent rejetés jusqu'au pied de l'Atlas[2] ; — vers la Chersonèse et vers le Caucase,

1. V. Pausanias, VIII, 43 ; Capitolin.... Eumenius, *Paneg. Constant.*, 14. Les médailles, dans Eckhel, des années 140-144. Fronto, *de Bello Parthico*. Fronton a fait de cette guerre l'objet d'un panégyrique d'Antonin. *Antonini Epistola ad Front.* Voy. les monnaies qui portent *Britannia*, avec une Victoire, datées des trois consulats d'Antonin (ans 140-144). Il y a encore quelques faibles traces de la muraille élevée par Antonin, ainsi qu'une borne milliaire près de Polwarth, et le nom de Falkirk que l'on traduit, CHURCH ON THE PALE, *ecclesia ad murum*.

2. Monnaies. Victoire en Afrique, du 23e tribunat (160).

contre les Alains, qui sous Hadrien avaient déjà inquiété la frontière et devaient la dévaster trois siècles plus tard; — sur le Danube, contre les Germains et les Daces; — au dedans, contre des révoltes bientôt étouffées, dans l'Achaïe en général paisible, et dans l'Égypte toujours remuante[1]. Les Juifs, soulevés une fois de plus, subirent un nouveau, mais non un dernier désastre[2]. Combats partiels, escarmouches lointaines et ignorées qui ne troublaient pas la paix du dedans, qui n'appelèrent pas une seule fois le prince hors d'Italie, et qui n'empêchent pas l'historien de dire que, presque seul parmi tous les princes, Antonin n'a par lui-même versé ni le sang d'un citoyen ni celui d'un ennemi[3] !

Cette paix, du reste, était pleine de dignité. La politique pacifique d'Hadrien était relevée par la vénération qui s'attachait à la personne de son successeur. Pour tous ces rois vassaux de l'empire, Antonin était moins un maître qu'un patron et un père[4]. Le roi d'Arménie, Achéménide, demandait à Antonin de mettre le diadème sur sa tête; et, comme le roi Parthe, Vologèse, s'offensait de cette préférence et était prêt à se jeter sur l'Arménie, une lettre d'Antonin suffisait pour l'arrêter[5].

1. Marc Aurèle dit : Non Augustum..., non parentem suum Pium potuisse a rebellibus superari cum et multi fuerint et ipsis vel invitis vel insciis exstincti. (Vulcatius Gallicanus, *in Cassio*.)

2. Germanos et Dacos..., et Judæos rebellantes contudit per præsides et legatos. (Capitolin.) Un fragment de Fronton (*de Bello Parthico*) semblerait donner une certaine importance aux guerres d'Antonin.

3. Solus omnium prope principum sine sanguine civili neque hostili quantum ad se ipsum pertinet vixit. (Capitolin.)

4. Ut parentem seu patronum magis quam dominum imperatoremque reputarent. (Aurel. Victor, *Epit.*)

5. Monnaies : Rex Armenis datvs, avec la date cos III (140-144), et l'explication de Vaillant d'après Capitolin, 9; un passage de Jamblique.

De même pour un roi d'Édesse : Abgarum ex Orientis partibus sola auctoritate deduxit. (Capitolin.)

Ces potentats de l'Asie déposaient leur armes et faisaient juges de leurs querelles un fermier toscan. Les peuples de la mer Noire, les peuples du Danube recevaient des rois de sa main[1]. Le roi d'Ibérie, Pharasmane, venait à Rome, comme il l'avait fait sous Hadrien, et s'y montrait plus respectueux encore. Un orphelin, fils d'un roi de Bosphore, était rétabli, par les armes romaines, sur le trône usurpé par son tuteur. L'antique république grecque d'Olbia (aujourd'hui Cherson) implorait contre les Scythes le secours de Rome, et les aigles la défendaient sur les rives du Don. Rome recevait des ambassades des points du monde les plus en dehors de sa puissance, de l'Hyrcanie, de la Bactriane, de l'Inde: conquérante d'une moitié du monde, elle était arbitre de l'autre. Elle avait pour se faire redouter une armée qui n'était plus, sans doute, celle de Scipion ou de César, mais qui était encore celle de Trajan: deux cent mille fantassins, quarante mille cavaliers, deux mille chariots de guerre, trois cents éléphants de combat, deux mille bâtiments légers, quinze cents navires à plusieurs rangs de rameurs, trois mille agrès, quatre-vingts galères impériales, trois cent mille pièces d'armement dans ses arsenaux, et dans ses coffres une réserve de quatre cent soixante-dix mille talents égyptiens (environ quatre cents millions)[2] : chiffres considérables pour l'antiquité. Et elle avait, pour se faire aimer et respecter, la diplomatie la plus digne, la plus accueillante, la plus amie de la paix que le monde eût encore vue ; elle régnait par son équité là où son sceptre n'atteignait pas.

1. Rex Qvadis datvs. Du troisième consulat (140-144).
2. Appien, in *Proœm.*

La paix et la dignité du dedans étaient comparables à celles du dehors. Ce n'était plus, sans doute, l'antique Rome ; à bien des égards, ce n'était même plus celle d'Auguste. On pouvait cependant se faire illusion sur sa décadence. Antonin était, autant qu'on pouvait l'être en son siècle, un vrai Romain. Il avait le culte des souvenirs, des origines, des cérémonies nationales, des usages. Il gardait, comme Trajan, un respect bienséant pour les institutions républicaines. Lui et ses fils adoptifs, quand il jugea à propos qu'ils fussent consuls, demandèrent le consulat dans la forme accoutumée, comme de simples citoyens. Il popularisait, en les gravant sur ses monnaies, les souvenirs et les types romains : Énée portant son père, Mars et Rhéa, la louve et les jumeaux, la truie de Lavinium, le figuier ruminal, Horatius Coclès, l'augure Névius et son rasoir, le serpent Esculape apporté à Rome. L'art monétaire, en multipliant de telles images et en les associant à la continuelle circulation du trafic, faisait, jusqu'à un certain point, pour les sociétés anciennes, l'office de la presse. Antonin allait chercher en Arcadie l'obscure bourgade de Pallantium, d'où, selon Virgile, Évandre serait parti pour bâtir au bord du Tibre la première ébauche de la ville de Rome ; il l'agrandissait, il la dotait, il la privilégiait, il en faisait une ville, une ville libre, exempte d'impôts[1]. Il confirmait les priviléges de la cité d'Ilion, cette autre mère, disait-on, de la cité romaine[2]. Enfin, la religion, ou, pour mieux dire, le cérémonial romain, trouvait en lui un exact observa-

1. Pausanias, VIII, 43.
2. *Dig.*, 17, § 1, *de excusationib.* (XXVII, 1.)

teur[1]. Il accomplissait lui-même les sacrifices et ne se fit jamais remplacer si ce n'est en cas de maladie : acte de nationalité plutôt que de religion, d'empereur plus que de dévot. Il prétendait ainsi maintenir le nom, la race, la république, la tradition romaine.

C'est, du reste, une chose remarquable que tous ces princes, depuis Nerva, ont eu, avec le désir du progrès moral, l'esprit de conservation politique. Marchant vers l'avenir comme philosophes, ils tiennent au passé comme Romains. Les tyrans, au contraire, qui ne sont ni romains ni philosophes, avilissent le passé et compromettent l'avenir.

Aussi nous avons ici à constater, non-seulement la conservation, mais le progrès. Après avoir vu l'empire affermi, maintenu, glorifié dans les voies de l'esprit romain par Antonin, nous devons dire ce que faisait Antonin ou ce qui se faisait sous son règne, dans le sens des tendances cosmopolites, philosophiques, libérales, progressives du siècle.

1. OPTIMO MAXIMOQ PRINCIPI ET CVM SVMMA
BENIGNITATE IVSTISSIMO OB INSIGNEM ERGA
CERIMONIAS PVBLICAS CVRAM ET RELIGIONEM

(Inscription de l'an 143, à Rome. Orelli, 841).

CHAPITRE II

LES LIBERTÉS DE L'EMPIRE ROMAIN

Comment en eût-il été autrement et comment quelque progrès ne se fût-il pas accompli ? Vers la fin du règne d'Antonin, on comptait, depuis Nerva, soixante-cinq ans de gouvernement à peu près raisonnable, soixante-cinq ans sans tyrannie violente, soixante-cinq ans sans une guerre vraiment menaçante, et, depuis Hadrien, quarante ans d'une paix extérieure à peu près complète. La plus longue période de paix qu'ait eue l'Europe, de 1815 à 1854, n'a été que de trente-neuf ans ; et l'Europe a eu les révolutions de plus. Ces haltes dans l'histoire du monde sont rares, et le genre humain serait bien malheureux s'il n'en tirait pas quelque profit.

Ce progrès qui, sous Antonin, était arrivé à son apogée, et qui, après lui, ne fit que décroître, peut être signalé dans la politique, — dans les idées, — dans les mœurs.

Dans la politique d'abord : — Quoiqu'on abuse du mot de liberté, il est difficile qu'en politique le véritable progrès n'implique au moins un peu de liberté. Il est peut-être fort nécessaire que je sois enchaîné, mais vous me permettrez de ne pas appeler cela un

progrès. Le progrès serait que, sans inconvénient, je pusse être libre.

Or quelle était pour le sujet romain d'alors la mesure de la liberté? Jusqu'à quel point, avec ou sans inconvénient, lui était-il possible d'être libre?

Je ne voudrais pas offusquer les nations modernes (je ne dis pas les nations chrétiennes) : elles sont par moment libres, très-libres. Elles ont la presse, effrénée jusqu'à la licence quand elle n'est pas entravée jusqu'à la servitude ; et l'antiquité ne l'avait pas. Elles ont le vote universel et régulier ; et l'antiquité, quand elle l'avait, l'avait partiel, irrégulier, tumultueux. Elles ont la tribune, et le monde romain ne l'avait plus. Elles ont des chartes, des constitutions, des *habeas corpus*, des libertés sans fin consignées sur le papier ; l'antiquité n'avait rien de tout cela.

Et cependant l'Europe du dix-neuvième siècle est-elle, partout, constamment et en toutes choses, beaucoup plus libre que n'était l'antiquité, même l'antiquité romaine et impériale (les esclaves mis à part bien entendu)?

A certains moments sans doute, l'Europe du dix-neuvième siècle est légalement et politiquement très-libre. Pour peu que notre pays soit dans une de ses veines constitutionnelles et parlementaires, nous votons, nous écrivons, nous imprimons, nous pérorons avec une parfaite licence, sans l'attache du pouvoir, sans sa permission, à son insu, contre son gré, contre ce qu'il a de plus cher, contre ses ministres, contre lui-même, à son grand désespoir et à son grand détriment. Nous faisons ou nous avons fait en ce genre des choses extraordinaires dont la seule pensée eût fait frissonner de la tête aux

pieds un sujet de l'empire romain. Mais, d'un autre côté, même en nos jours de la plus grande liberté, les actes les plus ordinaires, les plus journaliers, les plus élémentaires de notre vie sont dans la dépendance de ce pouvoir souverain, et non-seulement de lui, mais de ses ministres, de ses préfets, de ses adjoints et de ses gardes champêtres. Nous, citoyens si fiers d'une monarchie parlementaire et représentative, qui nous révoltions quand on s'avisait de nous appeler *sujets*, nous étions cependant et nous sommes sujets, à toutes les heures et par tous les coins de notre vie. Nous ne pouvions et nous ne pouvons ni aller de Paris à Neuilly, ni dîner ensemble vingt et une personnes, ni avoir dans notre malle trois exemplaires de la même brochure, ni prêter un livre à un ami, ni ajouter une poignée de plâtre à une maison située sur la rue, ni tuer une perdrix, ni planter un arbre sur le bord d'un chemin, ni prendre du charbon dans notre propre terrain, ni enseigner à lire à trois ou quatre enfants, ni réunir des voisins pour une prière, ni avoir chez nous un oratoire (qu'est-ce qui constitue un oratoire?), ni saigner un malade, ni lui vendre un remède, ni (en certains pays) nous marier, ni faire mille autres choses dont l'énumération remplit des volumes et n'est complète nulle part, sans l'autorisation du gouvernement, laquelle (on a soin de nous en avertir) est toujours essentiellement révocable. Les trois quarts du temps, il est vrai, le gouvernement n'autorise ni n'interdit ; il tolère : nous vivons par tolérance, nous naissons, nous avons une demeure, une famille, nous élevons des enfants, nous avons un Dieu, nous avons une religion, grâce à l'indulgente et miséricordieuse, mais toujours révocable, tolérance du

pouvoir. Il n'y a qu'une seule des actions humaines sur laquelle le gouvernement n'ait pas autorité; nous n'avons pas besoin de sa permission pour mourir; encore en avons-nous besoin pour nous faire enterrer. Souverains à certaines époques, dans les grandes choses et dans les choses publiques, nous sommes et nous sommes toujours sujets, plus que sujets, dans les petites choses et dans les choses privées. Malheureusement c'est des petites choses que la vie est faite, et ce sont les choses privées qui sont les choses importantes de la vie.

Voilà donc nos servitudes et nos libertés. Disons maintenant ce qu'étaient les libertés et les servitudes de l'empire romain.

L'empire romain n'avait pas de charte constitutionnelle, ou plutôt il en avait une; c'était le sénatus-consulte renouvelé à chaque règne qui ne stipulait rien pour le peuple, et donnait au prince tout. L'empire romain n'avait aucune assemblée délibérante à la moderne; le sénat, quoique inamovible de droit et héréditaire de fait, ou peu s'en fallait, le sénat n'avait ni indépendance, ni publicité, ni prérogative bien déterminée. Il était, constitutionnellement parlant, le vrai souverain de l'empire, comme le daïri du Japon en est le souverain; mais, comme celui-ci, il s'était donné un lieutenant qui pouvait tout, même contre lui. L'empire romain n'avait pas une seule loi protectrice de sa liberté. Non, je ne sache pas dans l'empire une loi, si petite qu'elle soit, qui puisse passer pour une restriction de la puissance impériale. Voilà quelles étaient les servitudes de l'empire romain. Quelles étaient ses libertés?

Ses libertés, je viens de le dire, n'étaient point des lois; c'était plus ou moins que des lois; c'étaient des

faits. Et ces faits peuvent se résumer en un seul : l'art du gouvernement était moins perfectionné alors qu'il ne l'est aujourd'hui. On était plus libre parce qu'on était moins civilisé.

Ainsi l'empire romain avait sa liberté individuelle. Le mot peut paraître étrange sous les Césars, et je conviendrai même que les lois Porcia et Sempronia qui, sous la république, avaient été une espèce d'acte d'*habeas corpus*, avaient perdu de leur puissance sous les empereurs [1]. Mais observez que César (outre qu'il n'avait point de télégraphe ni de chemins de fer) n'avait pas même (première lacune) d'administration constituée ; il n'avait pas une hiérarchie de fonctionnaires dépendant les uns des autres, sujets à être avancés ou destitués les uns par les autres et tous par le maître commun. Les proconsuls eux-mêmes et les propréteurs, mutuellement indépendants, à demi électifs, nommés pour trois ans environ, et, au bout de ce temps, accusables par leurs administrés, étaient demeurés jusqu'à un certain point dans les conditions de liberté et de responsabilité personnelle des magistrats de la république. — Par suite (seconde lacune), César n'avait point et ne pouvait point avoir de police, il n'avait que ces espions volontaires, nommés délateurs, instruments mal commodes et même dangereux, qu'il fallait exciter, encourager, récompenser, avec lesquels il fallait compter, marchander, débattre. Le cœur eût bondi de joie à Tibère à l'idée d'un grand système de

1. Voyez cependant, sous Néron, saint Paul s'appuyer énergiquement et avec succès sur son titre de citoyen romain, c'est-à-dire sur les privilèges que les lois de la république avaient attachés à ce titre. *Act.*, XVI, 35, 39 ; XXII, 23, 30 ; XXIII, 27.

délation et d'espionnage administratif, constitué d'en haut et rayonnant jusque tout en bas, tel que nous le devons, je crois, à M. de Sartines. — Le cœur lui eût bondi, mais la bourse lui eût fait défaut : car (troisième lacune César n'avait pas de budget ; l'art fiscal était dans son enfance. Ces vastes contrées, en moyenne aussi riches qu'elles le sont aujourd'hui, et qui, sans trop crier, donnent un budget total de cinq milliards au moins à leurs souverains actuels, ne donnaient pas à César 400 millions, et[1] comme les contributions qui produisaient ces 400 millions étaient préalablement tamisées par les mains d'une cinquantaine de mille publicains ou agents fiscaux, les contribuables, payant peut-être le double de ce que recevait l'empereur, criaient épouvantablement. — Enfin, si César, voulant trop forcer la main à son peuple, eût amené un soulèvement un peu sérieux, il eût été impuissant à le réprimer ; car (quatrième lacune) César, n'ayant pas de budget, n'avait point d'armée. Ces contrées, qui ne lèvent pas aujourd'hui moins de 3 millions de soldats, alors, sans être beaucoup moins peuplées qu'elles ne le sont, ne fournissaient pas plus de 400,000 hommes, et ces 400,000 hommes étaient absorbés par la garde des frontières. Il y avait des provinces entières sans un soldat. — Cet empire sans administration, sans police, sans budget, sans armée, ferait, par sa pauvreté militaire, fiscale, administrative, hausser les épaules au dernier commis de la préfecture de police, de la préfecture de la Seine, du ministère de la guerre ou du ministère des finances ; je le sais. Mais qu'eussent pensé

1. Voir plus haut sur les finances romaines, t. I, p. 25 et s.

de nos monarchies si bien constituées, si vigilantes, si riches, si fortement armées, je ne dirai pas les commis, mais les sujets de l'empire romain ! N'eussent-ils pas un peu béni cette impuissance et cette indigence du pouvoir romain qui était pour eux le plus sûr des *habeas corpus* et la meilleure garantie de la liberté individuelle ?

Avec la liberté individuelle, l'empire romain avait encore, par suite de cette indigence et de cette impuissance du pouvoir, la liberté de la propriété. Le droit de propriété était plus absolu, je le crois, qu'il ne l'est dans les cités modernes. Auguste avait trouvé le droit de propriété ébranlé par la perturbation des guerres civiles ; il s'était fait honneur de le respecter et de le relever. Il se vante d'avoir fondé des colonies de vétérans, et de les avoir fondées en grand nombre, non, comme il s'était fait sans cesse depuis Sylla, sur un sol usurpé par la force, mais sur un sol acheté de ses deniers ; il est le premier[1], dit-il, qui ait agi avec ce scrupule. Il se vante aussi d'avoir acheté à des particuliers le terrain où devait s'élever son forum et son temple de Mars Vengeur ; il est certain, en effet, et par le témoignage des historiens et par la forme tourmentée que présente encore l'enceinte ruinée de ce forum, qu'Auguste avait restreint et modifié le plan de ses architectes pour ne pas faire violence aux entêtements

1. Sestertium sexgensim .. quod pro agris provincialibus solvi unus et solus omnium qui deduxerunt colonias militum in provincias ad memoriam ætatis meæ. *Lapis Ancyr.*, III. J'ai dit aussi (ci-dessus, t. I, p. 40) comment Vespasien exécuta ses travaux *intactis cultoribus* (Aurel. Victor, in *Cæsarib.*). Plus tard, Aurélien ne veut donner à dessécher les terrains incultes de l'Italie qu'en payant ces terrains de gré à gré, *statuerat dominis locorum incultorum qui tamen vellent pretia dare*. Vopiscus.

de la propriété [1] : Auguste nous a laissé là son moulin de Sans-Souci. Il ne faut pas même s'imaginer qu'après lui, sous les tyrans, le principe de la propriété ait péri. Si le droit d'expropriation eût été tenu pour absolu, on ne se fût donné la peine ni de dénoncer les riches pour arriver à la confiscation de leurs biens, ni de supposer ou d'extorquer des testaments pour s'emparer des patrimoines, ni de brûler Rome pour la rebâtir plus belle. On eût pris ce qu'on voulait prendre en vertu du droit inaliénable et imprescriptible de la royauté. Faire condamner le propriétaire à mort afin de pouvoir prendre son bien à titre de confiscation, c'est au moins rendre hommage à son droit de propriétaire. A plus forte raison, sous les princes équitables et dans la vie régulière de l'empire romain, le droit de propriété fut-il respecté. Nous le trouvons même susceptible et jaloux à un degré que les sociétés modernes n'atteignent pas. Ces droits de mutation de huit ou dix pour cent, qui, tous les quinze ou vingt ans, frappent toutes les familles, pèsent sur tous les héritiers, déciment le capital de toutes les fortunes, même des moindres, sont acceptés par la société moderne sans trop de difficulté. A Rome, il fallut tout l'art et toute la popularité d'Auguste, appuyé même de l'autorité posthume de César, pour faire tolérer, non sans regrets et sans murmures,

1. Privato solo comparato Martis Ultoris templum forumque Augustum exstruxi sed et templum Apollinis in solo magnam partem etiam a privatis empto. — (*Lapis Ancyr.*, I...) Forum angustius fecit, non ausus extorquere possessoribus proximas domos. Suet., in *Aug.*, 56. Quant à l'état actuel, voyez l'*Histoire romaine à Rome* de M. Ampère, qui retrouve avec sa sagacité ordinaire la trace du fait énoncé par Suétone. J'ai peine à comprendre cependant comment il fait de ce respect pour la propriété un sujet de critique contre Auguste.

un modeste droit de succession de cinq pour cent en ligne indirecte seulement, et seulement sur les riches héritages.

L'empire romain, par suite, avait sa liberté municipale. Comme il n'y avait pas de hiérarchie administrative pour gouverner la cité, il fallait bien qu'elle se gouvernât ; comme il n'y avait pas de trésor pour venir d'en haut à son aide, il fallait qu'elle eût son trésor ; comme il n'y avait pas de milice pour la garder, il fallait qu'elle eût, sinon sa milice, au moins ses esclaves pour faire un service analogue. Le droit de guerre au dehors, le droit de vie et de mort au dedans, voilà ce qu'en temps ordinaire le gouvernement romain lui ôtait : il lui laissait tout le reste. J'ai dit ailleurs [1] combien cette liberté municipale était large, et, lorsqu'on la compare aux proportions mesquines de la liberté moderne, étonnante sous un pouvoir aussi absolu. Chez nous, la cité est esclave même quand l'État est libre ; chez eux l'État était esclave, même durement esclave, sans que la cité cessât d'être libre. En France, il n'y a de vivant que Paris ; dans l'empire romain, Rome était, en un certain sens, la moins vivante de toutes les villes, car c'était la moins libre.

Avec cette liberté de la cité, comment l'empire n'eût-il pas eu la liberté des associations ? Elle était cependant, il faut le dire, soumise à une loi fort restrictive. Les associations de métier, dans Rome républicaine, comme autrefois les *hétairies* dans Athènes, avaient été souvent envahies par la démagogie et étaient devenues de véritables clubs. De là une loi de la république, soi-

1. Voy. ci-dessus, tome I, pages 268-286.

gneusement gardée et renouvelée par l'empire, assez semblable à l'article 291 des siècles modernes, mais moins arbitraire et moins arbitrairement exécutée, et qui, en respectant les corporations anciennes et approuvées, supprimait ou prohibait les autres. Trajan lui-même, le libéral Trajan avait ces sociétés en grande défiance [1]. Elles existaient pourtant, elles existaient partout et publiquement sous le nom de *colléges* ou de confréries (*collegia, sodalitates*) dans l'Occident : d'hétairies ou de phratries (ou encore σωμάτια, θίασοι, ἔρανοι) dans les pays grecs ; elles étaient nombreuses, riches quelquefois, composées d'hommes libres, parfois d'esclaves. C'étaient pour la plupart des corporations d'ouvriers ou des associations en l'honneur de quelque dieu : le soin des morts y tenait une grande place, comme dans les confréries pieuses que nous a léguées le moyen âge. Ces corporations avaient leurs chefs élus, souvent leur patron ou leur protecteur en dehors d'elles, leurs cotisations mensuelles, leurs banquets et leurs sacrifices périodiques, leurs caisses, leurs trésoriers ; le devoir d'assistance obligée aux réunions et surtout aux funérailles. Il vint même un temps où, l'industrie tombant en décadence, le pouvoir finit par la mettre tout entière, je ne dirai pas dans les mains de ces corporations comme un profit, mais sur leurs épaules comme un fardeau : puisque le pouvoir s'adressait à elles, c'est qu'elles étaient vivantes et multipliées encore. De plus, elles avaient leurs biens, leurs affaires, leurs droits, la possibilité d'hériter ; tout cela valide selon la loi de leur province, valide même selon le droit romain le

1. Pline, *Ep.*, X, 2, 43.

plus pur, quand elles étaient autorisées par le sénat ou par le prince. On peut lire ces droits dans les écrits des jurisconsultes : on peut les trouver plus lisibles encore sur la pierre ; les inscriptions nous donnent les noms, quelquefois les règlements d'une foule de ces *hétairies*; les lieux de réunion de ces corporations (*scholæ*) ont été quelquefois des monuments dont les restes sont encore debout. Trouvera-t-on dans quinze siècles d'ici, sur la pierre, sur le bronze, ou même sur le papier, les noms, les règlements ou les comptes des libres *hétairies* de l'empire français[1] ?

La liberté de l'association entraîne après elle la liberté du culte. Ce n'est certes pas que le principe philosophique de la liberté de conscience fût proclamé ; mais, en fait, tous les cultes se pratiquaient librement, même le culte juif ; et c'est par une exception profondément inique, explicable par les seules causes d'ordre surnaturel, que le christianisme a été persécuté. Les sacerdoces des différents cultes, ou, pour parler la langue païenne, des différents dieux, n'étaient nullement organisés par l'État : ils étaient parce qu'ils étaient. L'empereur, comme grand Pontife, avait un certain pouvoir, dont il usait peu, sur les choses et les ministres de la religion romaine. Mais les religions nationales, quoique répandues et à Rome et partout, avaient leurs rites, leurs prêtres, leurs temples, leurs revenus, leurs domaines, leurs trésors, leurs priviléges, leurs droits d'asile, qui n'émanaient en rien du pouvoir

1. Voy., dans le *Digeste*, les titres *Quod cujuscumque universitatis* (III, 4). *De collegiis et corporibus* (XLVII, 22), et la loi 5, § 12, *De jure immunitatis* (XL, 6). A la fin de l'ouvrage on trouvera un extrait des inscriptions relatives à ces associations.

et auxquels le pouvoir ne touchait qu'avec une extrême prudence [1]. Aujourd'hui, où les associations en général sont peu libres, les associations religieuses le sont un peu moins que les autres. A Rome, c'était le contraire : l'association en général était libre de fait plutôt que de droit ; l'association religieuse (les chrétiens exceptés) était libre de fait et de droit : « En règle, dit le jurisconsulte, les associations non approuvées ne peuvent se réunir ; mais, quand il s'agit de religion, on peut toujours se réunir [2]. »

Mais maintenant, avec ces libertés extérieures et publiques de la corporation et du temple, comment n'eût-on pas eu les libertés intérieures, domestiques, plus naturellement inviolables ; la liberté de l'éducation par exemple ? Nulle charte, il est vrai, n'avait promis aux sujets d'Auguste la liberté d'enseignement. Mais ou la sagesse, ou l'oubli, ou l'impuissance des gouvernants, la force des choses en un mot, l'avait donnée, c'est-à-dire l'avait maintenue. Quoiqu'on ait voulu dire le contraire, ni empereur, ni république romaine ne s'occupèrent des écoles, si ce n'est le sénat une fois, pour fermer celle des philosophes ; César, pour accorder certaines immunités à certains professeurs ; Vespasien et quelques autres, pour fonder deux ou trois chaires de rhétorique ou de philosophie, quelque chose non pas comme un collége, mais comme le Collége de France.

1. J'ai analysé, d'après Tacite, la discussion qui eut lieu au sénat, au sujet des droits d'asile dans les cités grecques. V. *les Césars, Tableau,* etc., t. III, p. 47, liv. II, ch. II, § I.

2. SED RELIGIONIS CAUSA COIRE NON PROHIBENTUR; il ajoute, DUM TAMEN PER HOC NON FIAT CONTRA SENATUSCONSULTUM QUO ILLICITA COLLEGIA ARCENTUR ; C'est-à-dire pourvu que ces réunions ne servent pas à en cacher d'autres dont le caractère serait différent. — Marcianus, I, § 1, *de Collegiis* (D. XLVII, 22.)

L'idée ne vint à aucun César, ni au plus érudit, Claude, ni au plus despote, Tibère, d'un vaste système d'enseignement *gratuit, commun et obligatoire,* qui eût fait découler l'instruction en tout genre de la cervelle plus ou moins savante du souverain, et aurait fait fouetter le dernier enfant du dernier village par un fonctionnaire impérial. Les parents étaient, sans charte et plus qu'on ne l'est par aucune charte, libres d'envoyer leurs enfants à telle ou telle école et même de ne les envoyer à aucune. Ce mode d'éducation ou de non-éducation avait produit les Scipions, les Fabius, les Catons, les Virgile même et les Cicéron, et je crois qu'on faisait bien de s'y tenir.

Et enfin l'empire romain possédait à plus forte raison une liberté plus intime encore que celle-là, la liberté de la pensée ; je dirais presque la liberté de la presse. Il ne faut pas croire que tout soit profit dans la multiplication presque à l'infini des œuvres de la pensée humaine. L'homme qui voyage à pied ou à cheval voyage lentement, mais librement : l'homme qui voyage par un chemin de fer voyage plus vite ; mais s'arrêter, se détourner, aller à droite et à gauche lui est désormais interdit ; ses allures ne lui appartiennent plus. Il en est un peu de même des voyages de la pensée. — Supposons une société où la parole seule serait en usage : quel gendarme saisira la parole, cette invisible, impalpable, insaisissable messagère de la pensée ? — Supposez maintenant que l'écriture s'introduise dans cette société : la pensée sans doute se répandra plus au loin ; mais déjà, incorporée au papier, elle deviendra plus saisissable, et avec deux lignes de la main d'un homme, comme le disait un ministre de la police du dix-sep-

tième siècle, on aura le secret de le faire pendre. — Qu'à son tour la presse s'y introduise : voilà la pensée bien plus promptement et plus abondamment propagée, et cette parole multipliée aura un ascendant que nulle parole n'avait jusque-là ; la presse seule désormais exprimera et formera l'opinion. Mais, d'un autre côté, il faudra à la presse des engins, un atelier, des ouvriers nombreux ; et, grâce à cet attirail, la pensée sera moins libre et plus saisissable. Un gendarme à la porte de cet atelier, les scellés sur cette machine, la main sur le collet de cet ouvrier ; et immédiatement cette manufacture de la pensée humaine s'arrête. — Supposons un pas de plus, le journal ; voilà certes une puissance nouvelle et une forme de la pensée qui annihile ou peu s'en faut toutes les autres ! Mais c'est aussi une servitude nouvelle ; et la pensée devenue journal, ayant un domicile apparent, de vastes ateliers, de nombreux agents, des capitaux énormes placés sur sa tête, tombe d'autant plus, par son importance politique et financière, sous la main de ceux qui gouvernent. — Enfin supposons un dernier progrès, la presse mécanique, la presse à bon marché, et en même temps, ce qui motive et justifie ce progrès, l'instruction primaire donnée à tous. Cela est beau sans doute : des millions de convives vont s'asseoir au banquet de la pensée. Mais aussi le banquet sera mieux surveillé que jamais. Jadis le public, peu nombreux, était riche et pouvait payer cher le fruit défendu ; aujourd'hui le public, nombreux, sera pauvre, et il faudra bien qu'il s'abatte sur l'aliment breveté que le gouvernement lui servira à deux sous de rabais. Le gouvernement sera donc le docteur de l'île de Barataria, contrôlant exactement la

table et faisant emporter au plus vite le plat qu'il juge malsain. Il ne faut pas se faire illusion : la diffusion de la pensée est, en notre siècle, chaque jour plus prompte, mais en revanche la liberté de la pensée est en notre siècle moins grande chaque jour.

Or l'empire romain était bien loin de là. La pensée écrite, n'ayant pas l'aide de la presse, n'avait alors qu'une importance très-secondaire ; la pensée parlée était tout. Et la pensée parlée avait un développement dont nous ne nous doutons pas. Même à Rome, où les assemblées politiques étaient supprimées, la vie du Forum, la vie en plein air, la rencontre aux portes des temples ou dans les boutiques des barbiers, les réunions fréquentes des confréries, des corporations, des colléges sacerdotaux, la continuelle intimité du cirque, du théâtre, des boutiques, du marché, des thermes surtout, rapprochaient les uns des autres les citoyens d'une même ville. Le seul rendez-vous commun, le seul Forum de Paris, c'est la Bourse, lieu spécial pour certaines affaires, étroite enceinte, ouverte seulement trois heures par jour et où, il y a quelques années, on n'entrait qu'en payant. Le Forum Romain (ou plutôt les Forum) étaient une Bourse gratuite, à ciel ouvert, de quatre à cinq arpents d'étendue, accessible tout le jour, pleine de monde du lever du soleil jusqu'à midi, et où tout le monde venait causer de toutes les affaires. L'échange des nouvelles, des idées, des opinions, des rumeurs, se faisait là, et elles partaient de là pour circuler dans toute la ville. Il y avait là un genre de publicité que ne connaissent pas nos mœurs septentrionales, sédentaires et abritées; une publicité qui sans doute s'évanouissait à distance, qui ne gagnait que lentement la province,

mais qui, dans l'intérieur de la cité, était singulièrement active. Je ne doute pas que Rome ne fût jour par jour et heure par heure, plus au courant de ses propres affaires et de ses propres sentiments que Paris ne l'est aujourd'hui, avec son journal timbré, contrôlé, averti, qu'il lit le soir à la hâte ou sur lequel il bâille le matin. Le journal parlé de la ville éternelle échappait au timbre, à la censure, à la police, à l'avertissement, à la saisie. Vitellius, à la veille de sa chute, voulut faire la police des conversations; il y gagna de voir débiter, en fait de nouvelles et de propos d'opposition, dix fois pis que s'il ne se fût mêlé de rien. Il n'y avait de ressource contre cette puissance du bavardage public que l'action de la terreur; qu'un système de délation incessante et universelle, censée présente partout et partout redoutée, intimidant toutes les causeries, empoisonnant tous les liens de famille et d'amitié, infectant l'atmosphère d'une frayeur épidémique : et cette ressource, périlleuse du reste pour celui qui l'employait, on savait bien qu'un Trajan ou un Antonin ne l'emploierait pas. Voilà pourquoi, sous un Antonin ou sous un Trajan, on se sentait si libre. Voilà pourquoi, par cela seul qu'on n'avait plus de délateur devant les yeux ou dans l'imagination, la pensée devenait si singulièrement active : « Rare félicité! s'écriait-on alors, on peut penser tout ce qu'on veut et on peut dire tout ce qu'on pense[1]. » Cette liberté de la langue était la liberté de tout le monde : la liberté de la presse est-elle autre chose que la liberté de deux cents journalistes?

1. Rara temporum felicitate ubi sentire quæ velis, et quæ sentias liceat dicere. Tac., *Hist.*, I, 1.

Telles étaient donc ces libertés de l'empire romain, libertés que n'ont pas toujours eues les monarchies modernes, et qui même ne semblent pas de nos jours en grand progrès. Sans doute ces libertés, toutes de fait, n'avaient été ni exigées, ni octroyées, ni signées, ni décrétées, elles étaient dues beaucoup moins à la bonne volonté des gouvernants qu'à leur impuissance, beaucoup plus à la force des choses qu'au mérite des hommes. Vaut-il mieux compter sur l'impuissance des gouvernants que sur leur parole? Je ne résous pas cette question.

Cependant il faut rendre justice à qui elle est due. La liberté municipale dont j'ai parlé était voulue, maintenue, respectée volontairement par tous les empereurs un peu sages. Un Mécène n'avait pas manqué auprès d'Auguste pour lui conseiller la sublime théorie du nivellement universel et de l'asservissement universel; d'autres Mécènes ne manquaient pas auprès des autres princes, Pline par exemple auprès de Trajan, pour lui conseiller de gagner peu à peu du terrain sur la liberté des cités, et d'absorber dans la grande vie régulière, systématique, commode, uniforme de l'empire, cette vie des cités, partielle, irrégulière, désordonnée, incommode, diverse. Ces gens-là devaient finir un jour par l'emporter; je dirai comment et avec quel fruit. Mais les princes de bon sens, Trajan, Hadrien, Antonin résistèrent, et, grâce à eux, les peuples restèrent vivants.

Il est vrai, toutes ces libertés trouvaient un triste contre-poids dans la tyrannie tant de fois éprouvée et toujours possible du César. C'étaient des libertés sujettes à être, les unes brisées, les autres contre-balan-

cées par un gigantesque abus de la puissance humaine. Qu'il vînt un Néron ou un Commode; et Rome, toujours la moins libre des cités de l'empire, était livrée la première à la merci d'un fou ou d'un enfant sanguinaire ; et dans les provinces même, la liberté municipale était brisée à plaisir par le premier proconsul qui voulait, en pressurant ses administrés, faire sa cour à César et faire sa propre fortune. La liberté d'association, contre laquelle il y avait toujours une loi écrite, devenait alors plus que jamais un objet d'horreur et de défiance. La liberté du culte et la liberté d'éducation subsistaient à peu près, parce qu'elles étaient ou inattaquables ou inoffensives; mais la liberté individuelle et la liberté de la parole disparaissaient sous la terreur. C'était un état violent, mais qui pourtant, entre le siècle d'Auguste et celui de Constantin, revint souvent et parfois dura longtemps.

Seulement, cette crise terminée et un prince de bon sens venu à l'empire, tout reprenait. Les libertés étouffées ou brisées n'avaient pas besoin d'un décret pour renaître. Comme il n'y avait pas eu de loi en leur faveur, il n'y avait pas non plus de loi contre elles. Tandis que chez nous, le régime le plus libéral reçoit en héritage du régime absolu qui l'a précédé une foule de lois prohibitives qu'il n'a garde de détruire ; à Rome, le régime le plus despotique héritait de cette liberté de fait qu'il pouvait tout au plus interrompre, qu'il ne pouvait tuer. En d'autres termes, la liberté municipale maintenue par Auguste subsista sous Tibère, tandis que chez nous les codes plus ou moins tyranniques de la Convention, du Directoire et de l'Empire ont traversé intacts les époques les plus éminemment constitution-

nelles. Un Nerva succédant à un Domitien n'avait qu'à chasser les délateurs pour que d'un bout à l'autre du monde chacun respirât et dit : Nous sommes libres.

A plus forte raison, lorsque après Nerva et ses trois successeurs, tous trois marchant dans sa voie, était venu Antonin, le plus pacifique, le plus doux, le plus paternel de tous, le plus exempt de passions personnelles, ajoutez aussi le plus heureux; ne croyez-vous pas qu'elles étaient réelles, les libertés de l'empire romain? Voilà l'avantage des libertés de fait, c'est qu'elles grandissent par la durée, tandis que les libertés écrites restent au plus telles qu'elles sont écrites, et rien davantage. Les inscriptions qui attestent la vie municipale sont nombreuses sous Antonin[1]. Boville date de lui l'époque de ses premiers comices, c'est-à-dire de son existence municipale. Céré lui rend grâce de son immunité perpétuelle. On continue librement à employer sa fortune à orner sa ville natale, on lui donne des temples, des théâtres, de l'argent, du vin, des festins. Les cités et les familles font des alliances; on devient le citoyen, l'ami, l'hôte perpétuel, le patron d'une cité à laquelle on n'appartenait pas, et ce privilége passe à toute votre postérité. On reçoit de sa ville l'hom-

1. Inscriptions de Boville en 158 (Orelli, 3701), — de Céré, rendant grâce pour la concession d'une immunité perpétuelle (*id.* 3692), — de Lyon (Henzen, 7009), — d'Uselli, en Sardaigne en 158, contrat d'*hospitium*. (Henzen, 6443.) — « A l'empereur..., bienfaiteur et conservateur de la ville d'Hadriana (ou Mopsueste en Cilicie), ville sainte, libre, inviolée, autonome, amie et associée au peuple romain, parce que l'empereur, par la divine clémence qui préside à ses jugements, a confirmé et ratifié les anciens priviléges de cette cité. » (Inscription grecque de l'an 140, trouvée à Rome. Onuphre, p. 225.) — « A l'empereur..., le sénat et le peuple de Laurentum, parce qu'il a non-seulement maintenu, mais augmenté leurs priviléges. » (Rome. Gruter, 256).

mage d'une statue et le plus souvent on le refuse modestement; mais la ville reconnaissante élève la statue sans vous en avertir, et aux frais personnels de ses magistrats. Vous avez plaidé la cause d'une ville devant le sénat ou devant l'empereur, vous avez mis votre éloquence et votre éloquence gratuite au service de votre patrie, vous avez relevé son enceinte, vous l'avez enrichie, vous avez fait parvenir son premier magistrat à la cité romaine; tous voudraient aller au-devant de vous, vous rendre grâces. Mais votre modestie en souffrirait; on vous rend grâces en allant honorer votre père et le féliciter solennellement d'avoir un tel fils[1]. Tout cela n'est pas d'un empire où le patriotisme de clocher soit tout à fait éteint, et quel autre patriotisme y a-t-il au monde que le patriotisme de clocher?

C'est ainsi qu'on était libre sous un Antonin, et c'est ainsi que l'empire vivait; car, encore une fois, on ne vit que de liberté. Il faut même en convenir, à bien des égards, le phénomène pouvait sembler merveilleux :

1. Inscriptions, de Falérie : don d'une statue et distributions au peuple (Henzen, 5128). — de Fossombrone (*Forum Sempronii*) : statue refusée et élevée malgré le titulaire (Gruter, 417, Orelli, 4039) : — de Tuficum : remise d'impôt et droit de péage obtenue (Henzen, 7084) : — d'Eclana : trois milles de route pavés par une mère en souvenir de son fils (*id.*, 7082) : — de Gabies, portique restauré et spectacle donné par une femme élue à un sacerdoce (*Monum. Gab.*, p. 148) : — de Limosa : repas donné aux décurions et aux augustaux, avec distribution au peuple (Orelli, 842) : — de Pérouse : refus d'une statue et distribution d'argent (Orelli, 4038) : — de Trieste : hommage à l'orateur qui a plaidé la cause de la ville (Orelli, 4040) : — de Sétif : don de 6000 sesterces pour l'ornement de la ville, outre ce qui était dû légalement, pour l'obtention de l'édilité (Renier, 3268) : — de Thamugas, en Numidie : don de 5000 sesterces pour ériger une statue à l'empereur, outre la somme due par l'obtention d'une charge (*id.*, 1492) : — décisions d'Antonin au sujet des largesses promises par un citoyen à une ville. *Digest.*, 9, 15, *de Pollicitationibus* (L, 12); 5, *de Operibus publicis* (L, 10); sur un legs fait à la ville pour des travaux publics. (*Dig.*, 7, *ibid.*)

Rome donnait la paix et n'ôtait pas toute liberté. Le peuple romain avait laissé à chaque nation cela même qui la séparait de lui, sa terre, ses mœurs, ses lois. Et de plus, Rome lui apportait une sécurité jusqu'alors inouïe; la guerre, rejetée presque dans le domaine de la fable, vers des frontières lointaines et désertes, se faisait là à de rares intervalles, sans péril pour les peuples et presque à leur insu. Cent vingt millions d'hommes, tout ce magnifique littoral de la Méditerranée, étaient associés dans cette communauté qui décuplait, en les faisant passer de l'un à l'autre, les richesses matérielles, intellectuelles, morales; masse commune de propriété et de lumières où tous apportaient quelque chose pour l'accroître, où tous puisaient sans la diminuer. Tant de biens ne valaient-ils pas, disait-on, le sacrifice d'un peu de liberté politique, de gloriole historique ou même d'indépendance nationale? Athènes n'était plus une petite république indépendante, il est vrai; mais elle était la maîtresse intellectuelle du monde; et des peuples dont, au temps de sa gloire, elle ignorait même le nom, venaient s'instruire à son école. La Gaule n'avait plus sa sauvage liberté; mais elle était riche, civilisée, savante, et c'était elle qui initiait la Bretagne, sa sœur cadette, à la politesse et aux lumières. Alexandrie n'était plus le siége d'une dynastie de rois dégénérés et de reines incestueuses: mais elle était le centre de tout le commerce, l'école de la philosophie la plus élevée, la reine de l'Orient. En vérité, lorsque cette étonnante unité marchait sans secousse et sans violence, n'était-ce pas merveille que de se sentir vivre à cette lumière, et de naviguer, pour peu qu'un vent propice soufflât dans les voiles, sur ce magnifique navire qui

portait en lui la paix, la civilisation, les destinées du monde?

A cause de cela, cette époque d'Antonin et de son successeur, malgré bien des malheurs et bien des taches, est restée dans le souvenir des nations comme un âge d'or. A cause de cela, il est arrivé que la domination romaine, imposée par la force et par la ruse, est devenue, les premiers temps passés, populaire, aimée, satisfaisante en général. Quand l'empereur était mauvais, on haïssait l'empereur, et on essayait d'en faire un autre. Mais on aimait l'empire et on n'eût pas voulu l'ébranler. On aima l'empire tant que l'empire donna ou laissa un peu de liberté.

J'ai dit ailleurs toutes les horreurs de l'empire romain. Je ne veux pas qu'on se récrie ni qu'on me mette en contradiction avec moi-même. L'empire romain de Néron était un grand mal; d'autant plus que Néron succédait à Tibère, à Caligula et à Claude et que la tyrannie avait eu le temps de mûrir. L'empire romain sous Antonin était un bien, un bien réel quoique relatif, d'autant plus qu'Antonin succédait à Hadrien, à Trajan et à Nerva, et que la liberté avait eu le temps de mûrir. Parce que je regrette ce qu'il y avait de libre en ce temps-là et ce qu'il y a d'asservi dans le nôtre, je ne dénie point pour cela la supériorité des siècles modernes; mais je veux préciser en quoi elle consiste. La compensation, la triste et effroyable compensation du bien-être et de la liberté de l'empire romain, c'était la possibilité, on peut dire la probabilité d'un Commode après un Marc Aurèle. Pourquoi, dans les temps modernes, un Commode ou un Néron est-il tenu pour impossible? Pourquoi un tyran, quelle que soit sa mesure de tyrannie, est-il chose rare?

Pourquoi? parce que nous avons été chrétiens et que nous le sommes encore. Nous avons fait une fois l'essai de l'antichristianisme en fait de gouvernement et en fait de mœurs; et alors, du premier bond nous avons eu pis que Néron, Robespierre. Faisons encore le même essai, et nous verrons.

CHAPITRE III

LES IDÉES

Dans les choses de l'intelligence, Rome pouvait également, sinon à juste titre, du moins avec un orgueil assez pardonnable, ce semble, se vanter de son progrès.

L'empire romain donnait aux lettres et aux arts la paix, et ce que je viens d'appeler la liberté. Je ne suis pas de ceux qui pensent que les lettres et les arts ont un besoin absolu de la liberté politique. Ni Rome au temps d'Auguste, ni l'Italie au seizième siècle, ni la France au dix-septième n'ont été ce qu'on appelle des pays libres. Et c'est étrangement circonscrire l'horizon de l'esprit humain, que de lui donner comme le *nec plus ultra* de son ambition ces questions de gouvernement, moins grandes qu'elles ne sont bruyantes et qui ne sont bien souvent que le pauvre voile de pauvres passions personnelles. Il y a hors de là quelque chose de plus fécond, l'imagination; quelque chose de plus vrai, le cœur; quelque chose de plus élevé, la foi. La liberté de l'esprit, les ambitions désintéressées de l'intelligence, les joies idéales de la poésie, de même que la dignité de l'homme et la conscience du croyant, me paraissent parfaitement indépendantes de la question de savoir s'il y aura dans un pays une chambre, deux chambres ou pas du tout de chambres.

Mais ce qu'il faut au travail de l'intelligence, c'est la vie et c'est la paix. La vie, elle la trouvait dans cette liberté de fait de la personne, du municipe, de la corporation, de la famille, de la parole, que l'empire romain, sous un bon prince, je ne dirai pas lui donnait, mais se trouvait impuissant à lui ôter. La paix lui était assurée par l'ordre intérieur et la sécurité extérieure de l'empire. Les écoles étaient plus bruyantes par cela même que les camps et le Forum l'étaient moins.

L'époque des Antonins n'est pas sans doute l'époque des plus grands génies de l'antiquité (les nations antiques n'avaient point de seconde jeunesse et ne pouvaient remonter à leur apogée une fois perdu) ; mais c'est l'époque où la culture des lettres se montre, sinon la plus savante, du moins la plus universelle ; l'activité de l'esprit, sinon la plus heureusement féconde, du moins la plus générale ; la science, sinon la plus profonde, du moins la plus populaire. Pline, je le suppose, ne se fût plus étonné qu'il y eût des libraires à Lyon ; Juvénal n'aurait plus parlé si ironiquement du rhéteur que l'école de Thulé voulait faire venir, il eût cru davantage à cette multitude de nouvelles Athènes qui surgissaient par tout le monde [1]. Le progrès dont Pline et Juvénal s'émerveillaient déjà avait marché encore depuis leur temps. Quoique ce ne fût pas l'époque des grands génies, la science avait Ptolémée, fondateur de l'astronomie sérieuse et de la géographie mathématique, dont le nom est resté célèbre jusqu'à nos jours. La philosophie cite par vingtaines des noms un moment

1. Nunc omnis Graias nostrasque habet orbis Athenas ;
Gallia causidicos docuit facunda Britannos ;
De conducendo loquitur jam rhetore Thule. JUVÉNAL.

illustres, mais dont les titres de gloire ont péri dans le grand naufrage du cinquième siècle, un Sextus, petit-fils de Plutarque, un Démonax, maître de Lucien. L'éloquence cite Fronton, rhéteur consulaire, précepteur, ami, correspondant de Marc Aurèle. Ceux qu'on appelait sophistes, rhéteurs, grammairiens (dénominations qui se confondent) sont innombrables; tous, du reste, bien plus souvent grecs que latins; car j'ai dit comment la littérature romaine vieillissait plus vite que la littérature grecque, sa mère. La science de l'histoire est riche à cette époque, et ce siècle, qui a laissé de si rares monuments de sa propre vie, nous a laissé de nombreux travaux sur la vie des siècles qui le précédèrent. L'annaliste Phlégon; Philon de Byblos, traducteur des annales phéniciennes; Arrien, l'historien d'Alexandre; Suétone, le biographe des Césars; Florus, l'abréviateur éloquent de l'histoire romaine; Appien d'Alexandrie, l'historien des guerres de Rome; peut-être aussi l'abréviateur Justin (car l'ère des abréviateurs commençait) écrivirent sous Hadrien et sous Antonin.

Tous ces talents florissaient sous l'aile impériale. Antonin, il est vrai, n'avait pas, comme Hadrien, des prétentions de savant et d'artiste; on faisait moins d'esprit dans son salon, et les rhéteurs avaient peut-être, sous son règne, quelque consulat ou quelque statue de moins à espérer. Mais, en revanche, savants et artistes n'avaient plus à craindre ni la disgrâce, ni l'exil, ni le bourreau. Si Antonin n'avait pas vis-à-vis d'eux les condescendances d'un confrère, il n'avait pas non plus la jalousie [1].

1. Sa faveur pour les grammairiens, rhéteurs, philosophes, médecins. Il en pourvut presque toutes les villes. Capitolin; Marc Aurèle, *Pensées*, I, 16. Il

Et de plus, il leur donnait une noble tâche à remplir. S'ils étaient au palais un peu moins à titre de courtisans, d'amis ou d'amuseurs du prince, ils y étaient davantage à titre d'instituteurs. Les deux fils adoptifs d'Antonin, Marc Aurèle et Verus, étaient élevés dans la plus pure lumière de la philosophie et de la science, comme les précieux gages de la prospérité de l'empire. La jeunesse de l'un et l'enfance de l'autre étaient confiées à tout ce que le monde romain avait de plus illustre et de plus sage. Hérode Atticus, célèbre déclamateur que la rhétorique avait rendu consul et, qui plus est, millionnaire, leur enseignait l'éloquence grecque; Fronton, l'éloquence latine. Apollonius avait été appelé tout exprès de Chalcis pour les instruire dans les maximes hautaines du Portique. Je ne sais combien d'autres philosophes: le péripatéticien Séverus; le platonicien Maxime, dont Marc Aurèle pleura amèrement la mort; Junius Rusticus, petit-fils d'un illustre proscrit de Domitien, héritier de cette philosophie patricienne et politique qui avait courageusement résisté aux tyrans de Rome [1];

les déclara exempts des tutelles et des charges municipales jusqu'à concurrence de cinq médecins, trois sophistes (rhéteurs), trois grammairiens dans les petites villes; sept médecins et quatre de chacune des deux autres professions, dans les grandes villes, c'est-à-dire dans les villes qui ont juridiction : dix médecins, cinq rhéteurs, cinq grammairiens dans les très-grandes villes, c'est-à-dire dans les métropoles (*metropoles gentium*). Modestin, au *Digeste*, 6, § 2, *de excusat* (XXVII, tit. 1.)

1. Sur Junius Rusticus, fils de celui dont nous avons parlé plus haut, t. I, p. 56, voy. Marc Aurèle, 1, 7; Capitol., *in M. Anton.*, 3; Dion, LXXI, 35; Themist., *Orat.*, 13 et 17; Rescrit adressé par Marc Aurèle et Vérus *ad Junium Rustic., præfectum Urbis, amicum nostrum; Dig.*, 1, *de appellat* (XLIX). Il fut consul ordinaire en 162, préfet de Rome en 167 et 168 (en cette qualité, il présida au martyre de saint Justin). Son buste barbu avec cette inscription : *L. Jun. Rustici, philosophi stoici,* érigé par un de ses affranchis. (Visconti, *Icon. rom.*) Inscriptions ; Gruter, p. 221. Orelli, 4345.

Sextus de Chéronée [1], le petit-fils de Plutarque, que Marc Aurèle empereur allait encore entendre dans son école, furent les nombreux précepteurs des jeunes Césars. Ce concours de toutes les philosophies, ou du moins de toutes les philosophies honnêtes, cette éducation éclectique, ce multiple enseignement faisait l'espérance de Rome et lui préparait Marc Aurèle.

Et même, lorsqu'on entrait plus avant et qu'on se demandait ce qu'étaient cette philosophie et cet enseignement, on pouvait là aussi reconnaître quelque progrès. J'ai montré, vers le temps de Trajan, la philosophie partagée entre deux influences auxquelles, faute d'autres noms, j'ai attaché ceux d'Épictète et de Plutarque; le stoïcisme et le pythagoréisme; l'un, dirais-je volontiers, plus religieux, l'autre plus païen : celui-là s'inquiétant peu de laisser tomber le paganisme en ruines, pourvu qu'au-dessus de ces ruines la pensée de Dieu grandît : celui-ci voulant sauver le paganisme, mais cherchant à le sauver et à le vivifier en y faisant entrer la pensée de Dieu. Mais, par l'un comme par l'autre, par ceux qui voulaient sauver cette ruine païenne comme par ceux qui l'abandonnaient, la croyance au Dieu un devenait la foi du siècle.

Sous Antonin, il en est de même : les deux tendances subsistent, l'une négative, l'autre croyante; toutes deux, dans une certaine mesure, servant de loin la cause de la vérité. La tendance négative, c'est un Enomaüs, qui, sous Hadrien, attaque en face les oracles, prend à partie

1. Sur Sextus de Béotie ou de Chéronée, Dion, LXXI, 1; Capitol., 3; Philostr., *Sophist*, II, 1, § 9; Eusèbe, *Chron.*; Eutrope, VIII, 6, 5. Il fut le grand-père d'Apulée.

l'Apollon de Delphes par qui il a été trompé et par qui tant d'autres ont été trompés, lui reproche ses mensonges, ses puérilités, ses ambages, les meurtres qu'il a commandés, les vices qu'il a encouragés, et se demande si c'est là l'oracle d'un dieu. — C'est encore Démonax, disciple d'Épictète et de Démétrius, mais choisissant librement sa doctrine, et très-libre surtout avec les dieux. Athènes aurait bien voulu broyer pour lui la ciguë de Socrate, ou du moins renouveler l'exil de Diagoras; mais ces temps-là étaient passés. On l'accusa à peu près comme on avait accusé Socrate, parce qu'il ne sacrifiait jamais en public, et que seul, dans Athènes, il n'était pas initié aux mystères d'Éleusis. Il se présenta devant l'assemblée des juges, la tête couronnée de fleurs et vêtu d'une tunique blanche au lieu du deuil et des haillons que prenaient d'ordinaire les accusés : « Athéniens, dit-il, vous me voyez déjà couronné; sacrifiez-moi. » Puis, répondant à ses accusateurs : « C'est vrai, je n'ai jamais offert des sacrifices à Athênê (Minerve) : je ne me doutais pas qu'elle eût besoin de mes sacrifices. C'est vrai encore, je suis pas initié à Éleusis : que voulez-vous? Si j'eusse été initié à Éleusis, et que ce culte m'eût semblé mauvais, par conscience, j'en eusse détourné tout le monde; s'il m'eût semblé bon, par philanthropie, j'en eusse fait part à tout le monde; en aucun cas, je n'en aurais su garder le secret. » Cette façon cavalière d'agir avec les dieux ne déplut pas aux Athéniens, qui avaient déjà les pierres à la main pour lapider le coupable. Ils le renvoyèrent non-seulement absous, mais honoré, et Démonax demeura parmi eux jusqu'à l'âge de près de cent ans. Vénéré et se laissant vénérer avec une certaine bonhomie

qui était peu dans les habitudes de l'antiquité; n'ayant point d'ennemis et n'ayant jamais mis personne en accusation (chose dont Athènes dégénérée lui faisait honneur); le peuple le consultait, les magistrats se levaient devant lui, une émeute était calmée par sa seule présence. Une sorte de respect superstitieux entourait cet ennemi de la superstition; les enfants le suivaient dans les rues pour lui présenter des fruits, les boulangères pour lui présenter leur pain, croyant que cela leur porterait bonheur; et lorsque le vieux Démonax, qui n'avait point de famille, allait se faire ouvrir la maison et s'asseoir à la table du premier venu, son hôte se réjouissait comme si quelque dieu ou quelque bon génie l'eût visité [1].

Quant à la philosophie croyante, nous en avons un type remarquable dans Maxime de Tyr, l'un des précepteurs de Marc Aurèle. C'est à beaucoup d'égards un successeur de Plutarque. Comme lui il défend le paganisme et veut maintenir la religion de la Grèce. Seulement cet autre défenseur du paganisme va nous faire voir combien, depuis le temps de Plutarque, le paganisme, dans la pensée des esprits élevés, avait encore perdu de son crédit. Arrêtons-nous donc un instant sur cet écrivain.

Maxime de Tyr est, comme Plutarque, platonicien, ou plutôt, si je puis inventer ce mot, homéricien ; il ne voudrait pas abandonner la tradition poétique et religieuse de la Grèce, sa mère. Il me représenterait assez bien le Démodocus de M. de Chateaubriand dans *les Martyrs*, autant que ce Démodocus a jamais pu exister.

1. Lucien, *Démonax*.

Mais, d'un esprit plus large que Plutarque, il ne tient pas comme lui aux minuties de la tradition et aux puérilités du rituel. Il admet que la tradition homérique est vraie, divine, inspirée ; mais vraie d'une vérité cachée : « Homère et les poëtes étaient de grands philosophes, plus grands que ceux qui enseignent dans les écoles ; leur poésie est une philosophie plus antique quant à l'âge, plus harmonieuse quant à la forme, mais plus cachée quant à la pensée, tandis que la philosophie des modernes est une poésie d'un âge plus récent, d'une forme plus dégagée, d'un sens plus ouvert. Non! Homère n'a pas cru les dieux occupés à boire de l'ambroisie dans d'éternels festins, pas plus que Platon, en nous peignant Jupiter sur son char, n'a cru au char de Jupiter. Tout est plein d'énigmes et chez les poëtes et chez les philosophes, et je préfère encore le respect qui, chez les premiers, voile la vérité, à la hardiesse qui, chez les autres, la montre à nu. Dans les choses que la faiblesse humaine ne permet pas de comprendre clairement, le mythe est le plus souhaitable interprète... L'âme humaine est hardie et familière ; ce qu'elle a à sa portée, elle s'accoutume à l'estimer peu ; ce qui est hors de sa portée, elle le vénère. » Voilà plus que jamais le paganisme littéral rejeté dans l'ombre et livré tout entier aux commodes interprétations de l'allégorie.

Or, cette interprétation, que nous enseigne-t-elle? Ce voile poétique, que nous cachait-il? Maxime le dira comme Plutarque : ce qu'il nous cachait, c'est le Dieu un, suprême, personnel, intelligent : « Au milieu de ces dissidences et de ce combat sans fin qui existe entre les hommes sur la nature des dieux, la pensée unanime de tous les peuples et la voix de toute la terre dit qu'il

y a un Dieu, père et roi de toutes choses ; au-dessous de lui, des dieux multiples, enfants de ce Dieu, coopérant avec lui. Ainsi parle le Grec, ainsi le barbare, et l'habitant des continents et celui des îles, et l'ignorant et le sage... Et si, parmi tous les peuples, il en existe deux ou trois qui le nient, races d'athées et d'insensés dont les yeux ne voient point, dont les oreilles ne savent pas entendre, dont les âmes sont fermées ; de pareils êtres sont ce que serait dans la nature un lion sans courage, un taureau sans cornes, un oiseau sans ailes... Dieu est donc le père et l'auteur de toutes choses, le monarque du ciel, le guide de la lune et du soleil, le coryphée des révolutions célestes, le modérateur des saisons, le maître des vents, l'auteur de la mer, l'architecte de la terre, le conducteur des fleuves, la pensée immuable et indivisible qui arrive à tous les êtres avec la vitesse instantanée du regard, qui illumine tout ce qu'elle touche de même que les rayons du soleil, descendant sur la terre, pénètrent partout et éclairent tout... Dieu est supérieur au temps et à l'éternité ; c'est le législateur inconnu, la voix inarticulée, l'œil invisible qui gouverne toutes les natures périssables. » Plutarque, quelque beau que fût déjà son langage, ne se rapprochait pas autant de la pensée et du style chrétiens.

« Et maintenant, Dieu, comme un grand roi, est assis au milieu de ses sujets ; les limites de son empire ne sont pas l'Halys ni l'Euphrate, c'est le ciel au-dessus, et la terre au-dessous. » Mais, du ciel à la terre, l'espace est rempli par des dieux inférieurs, associés au gouvernement du grand Dieu : « Dans toute la nature comme dans la musique, il y a une certaine harmonie, une gradation établie depuis l'être le plus élevé jusqu'au

plus bas, depuis la note la plus aiguë jusqu'à la plus grave. Ainsi il y a un Dieu impassible et immortel; il y a des *démons* immortels, mais passibles; il y a des hommes à la fois mortels et passibles; il y a des animaux pourvus de sens, mais dépourvus de raison; il y a enfin des plantes qui vivent, mais qui ne sentent pas. Le *démon* se rattache à Dieu par l'immortalité, l'homme au démon par la passibilité, l'animal à l'homme par la sensibilité, la plante à l'animal par la vie qu'elle possède. Il y a ainsi entre Dieu et le dernier des êtres des milliers d'intermédiaires. Certains *démons* admis au vestibule de la majesté divine sont des rois parents et commensaux du roi suprême. D'autres sont les serviteurs de ceux-ci et ont à leur tour des inférieurs. Et la chaîne se forme sans interruption et sans brusque passage, depuis le ciel, séjour de royauté et de puissance, jusqu'à la terre, cette prison des corps, séjour de punition et de douleur [1]. »

Ce sont bien ici les *démons* de Plutarque, mais se rapprochant davantage des anges du christianisme. Maxime de Tyr les appelle comme les anges des *messagers* (εἰσαγγελούς). Les démons de Plutarque sont sujets à la souffrance, à la maladie, à la mort ; les *démons* de Maxime ne sont susceptibles ni de déchirement, ni de mort. Loin que le *démon* puisse mourir, la gloire de l'âme humaine, cette âme immortelle, sera après la mort de devenir *démon* [2].

1. *Dissertation* I, in *fine*, p. 16; XVII, 5, ed. Davis.
2. *Dissertation* XXXVI, p. 280. V. aussi XVII, 12; XIV, 18; XV, 7; XVI, 3-9. La théorie des démons se trouve encore dans Apulée, *de Deo Socratis*, seulement se rapprochant davantage du paganisme vulgaire. C'est celle de toute l'école platonicienne.

Mais, comment expliquer les fables, les rites, les cérémonies ? Est-il possible de maintenir, comme le veut Plutarque, par respect pour certains démons aveugles et passionnés, tant de pratiques puériles, ignobles, stupides, obscènes, cruelles ? Maxime de Tyr ne s'explique pas à cet égard ; mais il est clair qu'il se sent réduit à faire de l'allégorie un plus grand usage que jamais, à chercher partout un sens caché et honnête, au lieu du sens visible et révoltant. Il est clair que la mythologie s'en va de plus en plus ; et, si Homère, comme le prétend Maxime, est un grand sage, c'est à condition d'être entendu tout autrement qu'on ne l'a entendu jusqu'ici [1]. Maxime gémit, il est vrai, sur cette apparition du sens mystérieux que la sagesse des anciens avait caché, sur cette nudité de la philosophie livrée sans voile au regard de tous, sur la disparition de cette philosophie suave et poétique (μουσικής δὲ καὶ πραοτέρας) qui contait des fables aux peuples pour les gouverner à son gré, comme les nourrices content des fables aux enfants pour les bercer. Il en gémit ; mais il faut qu'il s'y résigne et qu'il aborde avec tout son siècle la vérité nue, sans voile, sans faux éclat, lumineuse de sa propre lumière.

Et les idoles, ne faut-il pas aussi les sacrifier ? Que le dieu soit dans l'idole, que l'idole soit le dieu, comme le prêchait l'antiquité et comme le croient encore les masses populaires ; Maxime ne le soutient plus. Il justifie l'idole à titre de symbole, ou plutôt il abandonne

1. « Apollon, Minerve, etc., sont simplement des démons comme celui de Socrate... Personne ne se les figure comme les a peints Polygnote ou sculptés Phidias ;... autrement il faut rejeter Homère et abandonner Socrate. » — *Dissert.* XXVI, p. 271.

l'idole et il ne conserve que l'image : « Les dieux, dit-il, n'ont pas besoin d'image, pas plus que l'alphabet n'est nécessaire à la pensée ; mais c'est la faiblesse humaine qui a besoin de ces signes visibles pour remédier à l'aveuglement de notre âme et secourir la défaillance de notre mémoire. L'homme faible, éloigné de Dieu comme le ciel l'est de la terre, a inventé ces symboles qui lui rappellent les noms et les attributs des dieux. Ils ne sont pas nécessaires aux esprits qui, avec une mémoire plus ferme, un cœur plus élevé, peuvent monter à la hauteur du ciel : mais de tels esprits sont rares... Il faut que le législateur accorde au peuple ce secours dont il a besoin, comme le grammairien trace en lignes déliées les lettres sur le papier, afin que les enfants les suivent et s'habituent aux formes des signes alphabétiques... Ces images de la divinité sont diverses, parce que Dieu dépasse notre sens et que nous sommes obligés de demander secours à toute la nature pour nous élever jusqu'à lui... Mais, quelle que soit cette diversité des images, que l'Être divin demeure toujours un dans notre esprit... Que les Grecs soient éveillés à la connaissance de Dieu par les chefs-d'œuvre de Phidias, les Égyptiens par leur vénération pour certains animaux, d'autres par leur culte pour les fleuves ou pour le feu, je ne condamne pas cette variété ; pourvu que tous comprennent un Dieu unique, interrogent un Dieu unique, se rappellent un Dieu unique[1]. » Je n'ai pas besoin de dire combien ici Maxime laisse derrière lui le paganisme antique et populaire.

1. Θεόν εἰς γνώμην ἐστῶ μόνον.... ἱστώσαν μόνον, ἐρωτώσαν μόνον, μνημονευκτώσαν μόνον.

Il laisse derrière lui également la philosophie des siècles passés. Jadis, les âmes même les plus élevées, telles que Cicéron, n'admettaient pas que la prière pût demander autre chose que les biens de la terre. Demander aux dieux la vertu qui vient de nous et non pas d'eux, c'est, disaient-ils, une folie. Mais Démonax a une philosophie plus humble et plus vraie : « Il est de l'homme de se tromper, dit-il ; il est d'un dieu ou d'un homme semblable aux dieux de remettre dans la voie droite celui qui s'est trompé [1]. » Et Maxime de Tyr, à son tour, déclare inutile de demander au ciel les biens de ce monde : il ne faut lui demander que les biens de l'âme : « Le monde extérieur, dit-il, est régi par une loi immuable que la prière ne saurait changer. Il n'en est pas ainsi du monde intérieur. La prière du philosophe ne sera donc pas une demande inquiète des biens qu'il n'a pas ; ce sera plutôt un entretien avec les dieux sur les biens qu'ils nous ont donnés... Crois-tu que Socrate dans sa prière demandât des richesses ? Ce qu'il demandait aux dieux, c'est ce que, grâce à eux, il trouvait déjà en lui-même, la vertu de son âme, le calme de son cœur, une vie irréprochable et une bonne espérance dans la mort [2], don merveilleux des immortels. »

Une bonne espérance dans la mort ! Voilà encore qui n'est guère païen. Maxime nous a déjà dit que les âmes des morts deviennent ce qu'il appelle des *démons*. Il va développer cette pensée : « Une telle âme (l'âme d'un sage), déifiée avant la mort, nourrisson du ciel, quitte

1. Lucien, *Démonax*, p. 548, A.

2. Θάνατον εὔελπιν. Ailleurs, il dit : « La philosophie est la seule chose en nous qui sache prier. »

la terre, comme une demeure étrangère, pour retourner dans sa patrie, comme on quitte le sol barbare pour rentrer chez les Hellènes, comme on quitterait une cité pleine de désordre, de tyrannie et de factions pour une cité qui a son roi, ses lois, sa paix... Le ciel en effet est un séjour de paix, d'hymmes joyeux, de chœurs divins. La terre est troublée par la multiplicité des œuvres, la discordance des voix, le dissentiment des âmes. Mais, dès qu'une fois l'âme a quitté ce monde, s'est affranchie du corps et l'a laissé à la terre où il se dissout; au même moment, et par la même loi, d'homme elle devient *démon*; et pour contempler le spectacle des choses divines, elle a désormais un œil pur, que la chair n'enveloppe point de ses ténèbres, que le monde corporel n'entoure point de ses épouvantes, que ne trouble pas la diversité des images, dont la densité de l'air n'intercepte pas le regard. De ses propres yeux et sans intermédiaire, elle voit la suprême beauté [1], elle s'en réjouit; elle plaint sa vie passée; elle bénit sa vie présente; elle plaint les âmes sœurs qui habitent encore sur la terre, et, par amour pour elles, elle voudrait aller les trouver et soutenir leurs pas chancelants [2]... Aussi Dieu lui ordonne-t-il de visiter la terre, de se mêler à toutes les races, à toutes les fortunes, à toutes les pensées humaines, de porter secours aux bons, de venger les opprimés, de prononcer la sentence contre les oppresseurs [3]. »

1. Αὐτὸ κάλλος αὐτοῖς ὀφθαλμοῖς ὁρῶσα. Sénèque, de son côté : « Tunc in tenebris vixisse dices, cum totam lucem totus aspexeris (*Ep.* CII). Et la source : « Videmus nunc per speculum in ænigmate. Tunc autem facie ad faciem. » I *Cor.*, XIII, 12.
2. *Dissert.*, XXVI, p. 280.
3. *Dissert.*, XXVII, p. 282.

Ainsi, — la tradition mythologique anéantie dans son sens littéral et réduite à une allégorie où chacun peut lire ce qu'il veut : — l'unité du Dieu suprême, proclamée en termes plus magnifiques que nul païen ne l'a fait encore : — les *démons* de la tradition hellénique rapprochés des anges du christianisme ; — les fables abandonnées ; — les idoles réduites au rôle de simples images ; — la prière consacrée surtout aux besoins spirituels de l'homme ; — l'âme immortelle, et appelée à titre de récompense au service de Dieu et à la contemplation des choses divines : — qu'eussent dit de tout cela Cicéron, Platon, Socrate ? N'eussent-ils pas reconnu chez leur humble disciple, Maxime, l'action plus ou moins voisine de ce Dieu attendu par eux sur la terre et enfin manifesté aux hommes ?

Il est vrai, cette part d'inspiration que Maxime pouvait avoir reçue, il ne croyait pas possible de la communiquer à tous les hommes. « La part de la sagesse est bien petite, dit-il, dans le genre humain[1]. » La moisson est abondante, mais les ouvriers sont rares, dit-il encore d'après l'Évangile.

A l'homme qui parlait ainsi, quel prétexte pouvait rester pour condamner ceux qui, plus hardis et plus généreux que lui, ne se contentaient pas de garder précieusement dans le sein de leur intelligence ce souffle vital de la sagesse, mais voulaient en faire part à tous les hommes ? Quel motif restait au philosophe pour condamner les chrétiens, si ce n'est une misérable routine politique qui prétendait soutenir, sans y croire, l'échafaudage d'une religion officielle, ou, pour parler

1. Τὸ γὰρ καλὸν ἐν ἀνθρωπίνῃ φύσει, οὐ πολύ.

plus simplement, si ce n'est la peur, la peur d'irriter ce peuple païen que le philosophe ne se risquait point à prêcher, dont il méprisait l'ignorance, mais dont il redoutait le fanatisme?

Quoi qu'il en soit, voilà comment s'exprimait dans un langage qui chez Marc Aurèle lui-même n'a point son équivalent, le précepteur de Marc Aurèle. Je me suis arrêté sur ce philosophe comme je l'ai fait ailleurs sur Dion Chrysostome, parce que l'un et l'autre sont aujourd'hui trop oubliés, parce que l'un et l'autre portent la marque de leur temps, que Maxime de Tyr surtout fait corps dans la grande école platonicienne de ce siècle, qu'il est même plus pur que ce qui l'a précédé et que ce qui l'a suivi; parce que l'un et l'autre, sans être chrétiens le moins du monde et sans dire un mot du christianisme, ont reçu de leur siècle le reflet du christianisme; parce qu'enfin, et dans cette philosophie négative qui s'éloignait du paganisme, et dans cette philosophie croyante qui aurait voulu le réformer, toutes deux aboutissant à la croyance de l'unité divine, nous voyons bien clairement quelles pensées agitaient les âmes supérieures, tandis que la foule du peuple, il faut bien le dire, gardait son paganisme aussi superstitieux, aussi grossier, aussi brutal qu'il l'avait jamais été.

CHAPITRE IV

LES LOIS ET LES MŒURS

Cette sagesse d'un petit nombre portait néanmoins quelques fruits. Ces sages et ces philosophes étaient les amis du pouvoir, et ce que le pouvoir peut faire (c'est bien peu quelquefois) dans le sens de l'équité, de l'humanité, de l'honnêteté, du moins il l'essayait. On a beau, en notre temps, penser le contraire; les idées qui rapprochent l'homme de Dieu sont aussi celles qui rendent l'homme meilleur pour l'homme.

Il était, du reste, de la *piété* d'Antonin de ne pas moins faire en ce genre que n'avait fait Nerva, malgré la brièveté de son règne; Trajan, malgré son ambition; Hadrien, malgré ses vices. Il avait et plus de loisir, et plus de calme, et plus de vertu. Il opéra, dit son historien, de grandes réformes dans la jurisprudence. Un conseil de jurisconsultes siégeait auprès de lui, dont quelques-uns sont demeurés classiques dans leur science [1]. Il ne nous reste que des débris de leurs travaux, assez pour juger de la pensée qui les dirigeait.

Du reste, cette pensée est la même qui avait inspiré les empereurs précédents. — C'est cette même modération dans la défense de leur pouvoir. Sous les princes tyranniques, on abusait de la terreur qu'inspirait leur nom et du culte exigé pour leurs images. Armé de l'i-

1. Ummidius Verus, Salvius Valens, Volusius Montanus, Ulpius Marcellus, Javolenus.

mage du prince, on osait tout, on insultait, on maltraitait et nul n'osait résister. Antonin condamne à la prison ces prétendus vengeurs de la majesté impériale [1]. — C'est cette même libéralité envers les races sujettes : on appelle Antonin *ampliator civium;* Pausanias le nomme le père des hommes; les villes lui rendent grâce pour avoir respecté et accru leurs priviléges, les libertés locales le bénissent [2]. — C'est cette même équité judiciaire : Antonin, plus libéral que la plupart des législateurs modernes, n'inflige la prison qu'aux accusés des crimes les plus graves, et pour tous les autres, accepte une caution [3]; il ne permet pas au magistrat supérieur de condamner, sur le simple rapport du magistrat inférieur, mais exige de celui-ci une enquête détaillée, de celui-là un examen sérieux [4]; et enfin il confirme cette règle, établie en tous les temps et violée en tous les temps, que nul ne doit être jugé deux fois pour le même fait [5]. — C'est cette même tendance à réprimer les envahissements de l'esprit fiscal et de ses auxiliaires les délateurs [6]: le délateur est menacé de la prison, et non-seulement le délateur, mais encore l'homme qui l'a poussé en se cachant derrière lui.

1. Eum qui imaginem Cæsaris in invidiam alterius prætulit, in vincula publica coerceri D. Pius rescripsit. *Dig.*, 28, § 7, *de pœnis* (XLVIII, 19).

2. V. les médailles, les inscriptions des villes : Mopsueste (Gruter, 253), Laurentinum (*id.*, 256), — Tergeste (408).

3. D. *de Custod. reor.* (XLVIII, 3.)

4. D. *ibid.*

5. Capitolin et *Dig.*, 7, *de Accusationib.* (XLVIII, 2). De même pour la règle qui veut que le partage soit interprété en faveur de l'accusé. D. 38, *de Re judicata.* (XLII, 1.) Permission de libérer les condamnés âgés ou infirmes. 22, D. *de pœnis* (XLVIII, 19).

6. D. 2, § 5, *de Jure fisc.* (XLIX, — 14.) Prescription contre la dénonciation des biens vacants. *Ibid.*, 1, § 2. — Permission de rétracter les déclarations faites au fisc. 15, § 9. — Refus de certaines donations faites à l'État. 22, § 2.

C'est aussi cette même compassion pour les esclaves. — Le temple des dieux, la statue du prince était depuis longtemps un refuge pour l'esclave maltraité. Antonin maintient et fortifie ce droit d'asile : « A Elius Martianus, proconsul de Bétique. — La puissance des maîtres sur leurs esclaves doit demeurer intacte, et nul homme ne doit être frustré de son droit; mais il importe aux maîtres eux-mêmes, qu'en face des tourments de la faim ou d'une oppression intolérable, l'esclave qui se plaint justement ne reste pas sans secours. Recherche donc quels sont les griefs de ceux des esclaves de Julius Sabinus qui se sont réfugiés au pied de la statue (impériale); et, si tu reconnais qu'ils ont été châtiés avec un excès de rigueur, ou soumis à des traitements ignominieux, fais-les vendre, à la condition qu'ils ne puissent rentrer en la possession de leur ancien maître. Si quelqu'un enfreint la présente constitution, qu'il sache que je punirai son méfait [1]. » Ainsi la puissance publique s'interpose de plus en plus entre le maître et l'esclave. Les jurisconsultes reconnaissent « qu'il n'est plus permis aux citoyens romains ni aux autres sujets de l'empire de sévir sur les esclaves sans raison et sans mesure. » Hadrien a sauvegardé la vie de l'esclave; Antonin protége son corps contre les mauvais traitements, sa pudeur contre l'infamie [2].

— Restrictions au droit de confiscation, 3, § 1 et 8, *de Bonis eor.* (XLVIII, 20.) — V. aussi, sur les confiscations, 7, 6, § 4, *de Bonis damnat.* (XLVIII. 21.) — Sur les fidéicommis dévolus au fisc, 3, § 4; 13, § 7, *de jure fisci.* — Sur les biens acquis par les condamnés, 12, *ibid.*

1. *Institut.* 2. *de iis qui sui vel alien. juris sunt.*

2. *Institut. ibid.*, et *Digest.*, 2, *de iis qui sui vel alieni* (1, 6); Gaius, I, 53. Le droit de torturer l'esclave à titre d'enquête judiciaire est soumis à quelques restrictions : *D.*, 9 pr. et § 1, *de quæstionibus* (XLVIII, 18).

C'est encore la même faveur pour les affranchissements, la même protection pour l'homme qui réclame sa liberté. — Le partage des juges doit s'interpréter, dans les affaires criminelles pour l'acquittement, dans les questions d'état pour la liberté [1]. L'affranchissement, une fois prononcé devant le juge, ne peut plus être rétracté, même pour une erreur de fait. L'affranchissement sous une condition éventuelle, met toujours provisoirement l'homme dans l'état de liberté [2]. L'affranchissement légué par fidéicommis est toujours acquis à l'esclave; que le fidéicommissaire soit récalcitrant, qu'il soit mineur, enfant, incapable, la loi n'en trouve pas moins le moyen d'obéir au testateur et de faire un homme libre de plus [3]. L'affranchissement ainsi légué serait-il retardé jusqu'à la mort de l'esclave, il profitera encore à ses enfants [4].

C'est cette même protection pour la femme [5]. — Un rescrit d'Antonin (ou de Marc Aurèle) cité par saint Augustin et digne d'être cité par lui, plus équitable que les législations des peuples modernes, assimile l'adultère du mari à celui de la femme : changement immense dans les mœurs de l'antiquité! « Ta femme Eupasia... sera condamnée pour adultère..., pourvu..., toutefois,

1. Constitution d'Antonin, D. 38, *de Re judicata* (XLII, 1). 9, § 1. *De manumiss. vindict.* (XL, 2.) Et aussi : 8, *statu hominum* (I, 5).

2. On appelait ces esclaves *statu liberi*, 9, § 16. D. *de Pœnis* (XLVIII, 19).

3. Antonin ne fait que confirmer Trajan. D. 12, § 2; 24, § 6. *de Fideic. libertatib.* (XL, 5), 30; *ib.*, § 3, 6, 7, 50, § 9.

4. Ainsi, si une femme esclave, qui devait être affranchie par fidéicommis ne l'a pas été, les enfants nés d'elle depuis la mort de son maître ne seront pas seulement libres, mais *ingénus*, c'est-à-dire fils de libre. *Ibid.* 26, § 2. Liberté stipulée dans l'acte de vente après la mort de l'acquéreur. 10, *de servis exportandis* (D. XVIII, 7).

5. Rescrits d'Antonin relatifs au sénatus-consulte velléien qui annule la caution donnée par une femme. 2, § 3; 4 pr.; *ad s. c. velleian* (D. XVI, 1.)

qu'il soit établi que, par une vie pure, tu lui donnais l'exemple de la fidélité. Il serait injuste que le mari exigeât une chasteté que lui-même ne garde pas. Ce double adultère, s'il était établi, serait tenu, non pour une mutuelle compensation et pour une cause d'acquittement, mais pour le motif d'une double condamnation [1]. »

C'est enfin, dans la famille, ce même retour à l'équité, cette même protestation du droit naturel contre le droit historique. — Le mariage du fils ne peut être rompu par la seule volonté du père [2]. Antonin admet, en certains cas, *une possession de biens* qui peut être donnée en vertu d'un testament irrégulier, relevant ainsi le testateur de certaines inobservations de forme [3]. On admet aussi, par extension des lois antérieures, pour l'héritier *ab intestat* chargé de fidéicommis qui épuisent la succession, un droit de prélèvement sur ces fidéicommis, revendiquant ici contre le testateur les justes droits de l'héritier [4]. A son tour, l'enfant donné en adoption recueillera dans sa famille naturelle un quart de son droit d'héritage ; l'enfant étranger d'un citoyen romain (car le droit de cité donné au père ne profitait pas au fils né antérieurement), l'enfant étranger succède à son père, comme s'il eût été Romain [5]. Telles furent, sous le règne du pieux Antonin, ces pieuses conquêtes de l'esprit de justice et de l'esprit de famille.

Faut-il y ajouter des restrictions aux combats de gla-

1. Augustin, *de Adult. conjug.*, II, 8 (in *Codice Gregoriano*).
2. Paul, V. *Sent.*, VI, 15.
3. Gaius, *Instit.*, 11, 120, 121, 151. Décision analogue en matière de testament militaire. Dig. 15, § 2, *de testamilit* (XXIX).
4. Paul, 18, *pr. Dig. Ad leg. Falcid.* (XXXV, 2).
5. Pausanias, VIII, 43.

diateurs? Antonin, nous dit-on, en modéra la dépense[1]. Y eût-il là dedans une pure pensée d'économie ou une pensée de miséricorde? Ce qui est certain, c'est que, sous Antonin, on ne cite point, comme sous Trajan, des milliers de couples produits sur l'arène. On ne cite en fait de combattants que des lions et des éléphants. Je souhaite que sa *piété* ait reculé devant ces boucheries d'hommes; nous verrons cependant qu'il laissa, sous ce rapport, quelque chose à faire à son successeur.

Faut-il y ajouter enfin un effort pour purifier les mœurs de son siècle? Antonin cependant avait eu le malheur de faiblir; mais, nous dit Marc Aurèle, il sut se relever et demeura affranchi de ce joug honteux. Il travailla à préserver la jeunesse de Marc Aurèle; il ne la préserva peut-être pas complétement. Mais chez tous deux survécurent la haine du mal, la honte après la faute et l'horreur d'y retomber. Leur ami, Maxime de Tyr, eût voulu substituer une amitié sainte à un amour honteux, le penchant des âmes aux passions de la chair; c'était une chimère. Mais enfin, ces conseils, ces précautions, ces actions de grâce, ces avertissements, ne sentent déjà plus le paganisme. Quelle que soit leur chimère, ces âmes honteuses de leur abaissement s'en saisissent avec joie; c'est une lueur de vertu qui leur est apparue dans les ténèbres; c'est une route qu'ils suivent dans l'espoir de retrouver le jour. Marc Aurèle même, non-seulement abjure ouvertement les vices de l'antiquité, mais il veut purifier jusqu'à la pensée: « Rejette, dit-il, dans un langage chrétien, rejette toute

1. « Sumptum gladiatoriis muneribus instituit. » Capitolin.

imagination voluptueuse : l'homme, quand il agit ainsi, se donne à lui-même une consécration véritable ; un dieu habite en lui, dont il est et le prêtre et le temple[1]. »

Ainsi marchait le monde romain à cette époque que j'ai cru pouvoir indiquer comme le point culminant de l'ère impériale. Il marchait puissant, paisible, prospère, digne ; pouvant se dire libre, pouvant se croire éclairé, ayant un peu le droit de se dire meilleur. Pour les Romains et ceux qui aimaient le passé, il y avait une noble vigilance à conserver les souvenirs de la Rome républicaine et la politique de la Rome augustale ; pour les philosophes et ceux qui appelaient le progrès, il y avait, dans le sens honnête et moral du mot, un certain progrès vers l'humanité, vers l'égalité, vers la liberté, vers la lumière, vers la vertu.

Aussi ce fut un grand jour lorsque, le 11 des kalendes de mai, sous le consulat de Largus et de Messalinus (21 avril 147), Rome célébra le 900e anniversaire de sa fondation.

On sait que, depuis l'empire, cette fête séculaire avait déjà été célébrée trois fois : d'abord par Auguste (l'an 16 avant l'ère vulgaire) ; puis par Claude, soixante ans après, sous prétexte d'une erreur de chronologie

1. Marc Aurèle, III, 4. Sur la jeunesse de Marc Aurèle et les exemples d'Antonin, voy. *ibid.*, I, 16, 17. — Julien, *de Cæsarib.* — Fronton loue la chasteté d'Antonin (*de Feriis Alsiens.*, 3) et il appelle Marc Aurèle *decus morum* (*Ep. ad M. Cæsar*, I, 8) ; mais cela prouve peu de chose.

La lettre grecque (éd. Maï, p. 380) de Fronton à Marc Aurèle (?) pourrait n'avoir bien été qu'un exercice de rhétorique, comme celles qu'il aurait écrites en sens contraire, à l'imitation de Lysias (V. *ad Marc Cæs.*, I, 10, et l'avertissement du cardinal Maï, p. 378). — Dans la lettre anonyme (*ibid. Epist. græcæ*, p. 420), Fronton, si c'est lui, me paraît démentir assez crûment les conseils vertueux qu'il donne dans la première. — Voy. enfin Maxime de Tyr, *Diss*, 8, 11. Περὶ τῆς Σωκράτους ἐρωτικῆς. Les mêmes idées dans Apulée. (*Apolog.*)

qu'Auguste aurait commise; puis, vingt et un ans après Claude, par Domitien, qui reprit le calcul d'Auguste comme Antonin à son tour reprit le calcul de Claude. Rome avait ainsi sa fête séculaire deux fois par siècle.

Ne parlons ici ni du jubilé de Claude, ni de celui de Domitien, placés à propos ou non pour la chronologie, fort mal à propos pour la gloire de l'empire, sous le règne d'un imbécille et sous le règne d'un monstre. Mais la fête d'Auguste elle-même valait-elle celle d'Antonin? Et depuis ces cent soixante-trois ans écoulés, Rome ne pouvait-elle pas, sans honte, regarder en arrière?

La fête d'Auguste avait eu lieu sept ans seulement après la bataille d'Actium, entre la république à peine éteinte et la monarchie à peine née; entre le regret des uns, l'inquiétude des autres, l'épuisement de tous,

> Et la triste Italie encor toute fumante
> Des feux que ralluma sa liberté mourante.

La fête d'Antonin, au contraire, se célébrait au milieu d'une paix plus profonde, en face d'un empire plus vaste, plus un, plus paisible, plus respecté que jamais. La domination romaine dans toutes les provinces, la Dacie exceptée, datait d'un siècle au moins; les peuples n'étaient pas seulement subjugués, mais associés. Les soulèvements inspirés par l'esprit d'indépendance nationale avaient été rares, devenaient plus rares chaque jour. Cette aggrégation de peuples, ne s'identifiant pas sans doute, mais se rapprochant, arrivait à n'être qu'une seule nation sous un seul maître. Cette nation avait, pour la garder au dehors, une force militaire dont le prestige n'était pas éteint; pour la maintenir une et réglée au dedans, une ligne politique pleinement expé-

rimentée, par conséquent facile pour tout homme doué de sens et d'honnêteté. Les deux règnes de Trajan et d'Hadrien avaient complété ce résultat ; le premier, par le réveil de l'esprit militaire, le second, par la sage pratique d'une paix armée, tous deux par la modération de leur gouvernement intérieur, avaient commencé à faire produire à cette puissance colossale de Rome ce qu'elle pouvait produire de bien. Après le douloureux labeur de la conquête achevé par Trajan ; après cette préparation plus douloureuse encore parce qu'elle était humiliante pour les âmes, qu'avait fait subir au monde pendant un siècle la tyrannie des premiers Césars ; la puissance romaine portait ses fruits. Le torrent de la tyrannie passé, le monde relevait la tête comme après le déluge. Le genre humain, après un long travail, pouvait se croire en pleine moisson et recueillir les épis arrosés par les larmes, les sueurs et le sang de ses aïeux. Cette génération qui depuis cinquante et un ans n'avait pas vu de tyran, qui depuis trente-six ans n'avait pas vu de grande guerre, ne pouvait-elle pas se croire plus heureuse, plus pure, plus libre même que la génération contemporaine d'Auguste, née pendant les guerres civiles et morte sous Tibère ?

Le monde se réjouissait donc. Il avait, non-seulement la paix du présent, mais la sécurité de l'avenir. En d'autres termes, il avait Marc-Aurèle auprès d'Antonin. Marc-Aurèle, alors âgé de vingt-six ans, fils adoptif et gendre de l'empereur, devenu père pour la première fois, venait d'être investi de la puissance tribunitienne et consulaire, c'est-à-dire plus clairement que jamais désigné à être le successeur du prince régnant [1]. Déjà, il

1. Capitolin *in M. Anton.*, 6.

était mêlé à toutes les affaires de l'État, et le monde avait confiance en sa jeunesse déjà mûre comme en la vieillesse encore virile d'Antonin. Aussi les témoignages de la joie publique abondent-ils à cette époque. Les monnaies des villes, les inscriptions des provinces rendent hommage à Antonin, « conquérant » pacifique « du monde [1], » à « celui qui a accru le bien-être et le nombre des citoyens, au bienfaiteur et au conservateur de la cité, à l'excellent prince. » Des médailles rappellent « la munificence impériale, la félicité des temps, la piété du prince, la concorde de sa famille. » Pour la première fois dans la quatorzième année d'Antonin (151) apparaît sur les monnaies romaines cette inscription : *La Joie*, avec des figures de femmes qui ramassent des épis, qui cueillent des fruits ou qui portent des enfants dans leurs bras. Ces riantes images qui se substituent aux images guerrières témoignent de la prospérité des peuples et de la politique adoucie des gouvernants. C'est, on peut le dire, la période heureuse de la puissance romaine.

Car, d'un autre côté, cent ans plus tard [2], quand la fête séculaire de Rome fut célébrée pour la dernière fois [3], tout se trouva bien changé. L'empire suivait

1. SVBIVGATORI ORBIS TERRARVM (Orelli, 838)... AMPLIATORI CIVIVM... BENEFICO ET SERVATORI... OPTIMO PRINCIPI... LIBERALITAS... MVNIFICENTIA AVG... FELICITAS TEMPORVM... CONCORDIA... LAETITIA. (Monnaies des années 149, 151.) — FORTVNA OBSEQVENS (Monnaie de 158.) C'est sous Antonin que l'on rencontre pour la première fois la mention sur les monnaies des vœux qui se faisaient pour les empereurs après dix ans de règne : VOTA SVSCEPTA X, en 148 et 159.

2. Il y eut des jeux séculaires sous Sévère en 205 (par suite sans doute des divergences de calculs que j'ai signalées). Zozime II. Hérodien III. Censorinus, *de Die natali*. 17. *Fasti consulares*. Médailles de Septime Sévère. (C'est à l'occasion de ces jeux que Tertullien écrivit son traité *de Spectaculis*)

3. Ce fut le millième anniversaire de Rome que célébra l'Arabe Philippe. Cette fête n'eut plus lieu après lui : « Et quoniam nomen admonuit, nostra

alors sa marche vers une rapide décadence ; les institutions politiques, la vie militaire avaient dégénéré ; la sécurité au dehors, l'unité au dedans commençait à défaillir. L'empire était à peine romain ; la pourpre était sur les épaules d'un Arabe. Et cette fête triomphale, pour ce qui restait de cœurs romains éclairés par les sinistres annonces de l'avenir, dut ressembler à une fête lugubre.

Entre ces deux solennités séculaires, l'une qui, sous Auguste, inaugura le début de l'empire, l'autre qui, sous Philippe, en précéda le déclin ; celle d'Antonin se place donc, aussi glorieuse que la première, plus heureuse que toutes deux. Elle marque l'époque la plus plus civilisée, la plus pacifique, la plus reposée du monde romain ; elle signale une des haltes les plus complètes que le genre humain ait faites dans sa marche ; et le vœu qu'au milieu des jeux séculaires d'Auguste, Horace avait exprimé, n'avait plus besoin alors d'être répété, car il pouvait passer pour accompli : « Divin soleil ! puisses-tu ne jamais voir rien de plus grand que Rome ! »

Cette paix et ce bien, au moins extérieur, durèrent tant que dura la vie d'Antonin le Pieux. Sous son règne il semble que tout ait respiré la mansuétude et le calme. A l'aspect de ce beau vieillard, d'une taille haute et encore droite [1], d'une figure noble et sereine, et dont

quoque ætate, post mille centesimus, consule Philippo (an 348, sous l'empereur Constance) excessit ; nullis uti solet solemnitatibus frequentatus : adeo in dies cura minima Romanæ urbis ! dit Aurelius Victor, *de Cæsarib.*, 29.

1. Il maintenait sa taille droite au moyen de planchettes de tilleul assujetties par des bandages. Aurel. Victor, *Ep.* ; Capitolin, *in fine*. Voyez son buste, avec le costume des frères Arvales, un voile épais sur la tête et au-dessus du voile une couronne d'épis de blé. Il y a eu évidemment dans la pensée de l'artiste une réminiscence de Numa.

la voix était toujours agréable et sonore, il semblait que tous, barbares, conspirateurs, ennemis du dehors et du dedans s'entendissent pour ne pas troubler l'empire tant que vivrait Antonin. Sa fin semble avoir été paisible comme sa vie. Il avait soixante-seize ans, et sa santé était encore entière sans être robuste. Un peu de fromage des Alpes qu'il mangea trop avidement amena chez lui des vomissements et de la fièvre. Au bout de trois jours il se sentit en danger ; fit venir Marc Aurèle, qui était son gendre et son fils adoptif ; en présence de ses deux préfets de prétoire, il lui recommanda sa fille, pour laquelle Marc Aurèle n'eut, au reste, que trop de sollicitude, et la chose publique, pour laquelle il ne pouvait trop en avoir. Afin d'assurer l'hérédité toujours incertaine de l'empire, Antonin fit porter dans la chambre de Marc Aurèle une petite statue d'or de la Fortune, que les princes gardaient d'ordinaire auprès d'eux : cette image de l'aveugle destinée était le principal emblème de la puissance des Césars. Bientôt il ne lui resta plus de la souveraineté que les rêveries de sa fièvre, pendant laquelle il parlait des affaires publiques et s'irritait contre l'indocilité des rois ses vassaux. Au dernier moment, un tribun vint encore lui demander le mot d'ordre. Il dit : *Égalité d'âme* (*æquanimitas*) ; et, fidèle à ce mot, il se tourna comme pour dormir et mourut dans cette villa de Lorium où ses ancêtres avaient vécu, où il était né, où s'était passée une bonne partie de son règne.

Il laissait son patrimoine à sa fille, des legs nombreux à ses amis. Il mourut vieux, dit un historien, mais regretté comme un jeune homme. Le sénat combla d'honneurs cette chère mémoire, lui vota la divi-

nité, un flamine, des jeux en son honneur, un temple, un collége de prêtres, tous les priviléges imaginables. Remontant aux souvenirs mythologiques, Rome le compara à Numa, le monarque heureux, l'homme de la religion et de la paix, comme elle comparait Trajan à Romulus, l'homme de la guerre [1].

La mémoire d'Antonin est longtemps restée populaire. Elle a même rencontré un genre de popularité auquel, certes, il ne s'était pas attendu. Quoiqu'il ait eu, lui aussi, à combattre une révolte des Juifs, il est resté en faveur auprès des Juifs. Peut-être moins de rigueur dans la victoire que n'en eurent Trajan, Hadrien et Marc Aurèle, peut-être un rescrit que nous avons cité et qui permet la circoncision, lui ont-ils mérité cette faveur. Toujours est-il que les rabbins parlent de lui comme d'un prosélyte caché, qui se serait lui-même circoncis pour pouvoir manger l'agneau pascal ; qui visitait les rabbins en secret, faisant garder la porte par deux sentinelles, et au retour tuant ces deux soldats afin de ne pas être trahi par eux, en telle sorte que chacune de ces pieuses visites coûtait la vie à deux hommes. Laissons aux rabbins du moyen âge ces singulières rêveries, et les entretiens d'Antonin le Pieux avec le rabbin Judas le saint, qui naquit quarante ans après lui et qui cependant aurait été changé avec lui en nourrice.

Le nom d'Antonin garda dans l'empire de Rome une popularité plus sérieuse. Les empereurs qui le suivirent pendant près d'un siècle ajoutèrent à l'envi son nom au leur. Marc Aurèle et Commode portèrent ce

1. Capitolin, 12, 13.

nom comme celui de leur famille. Après eux, des monarques d'un jour, promus au pouvoir par le caprice militaire, crurent s'affermir et se légitimer en prenant avec la pourpre le nom d'Antonin. Septime Sévère le donna à ses deux fils, estimant « qu'aucun nom ne saurait être plus heureux que celui qui avait successivement passé par quatre princes, » dont Antonin le Pieux et Marc Aurèle [1]. Puis Macrin, devenu César par la mort de ces deux nouveaux Antonins, n'en donna pas moins à son fils Diadumenus ce nom trop populaire dans l'armée pour que la famille régnante ne tînt pas à le porter : « Je sais, dit-il aux soldats, que vous voulez garder au milieu de vous le nom d'Antonin [2]. » Le parricide Bassianus avait été aimé des peuples parce qu'il s'appelait Antonin [3]. Elagabale devint empereur parce qu'il s'appelait Marcus Aurelius Antoninus [4]. Alexandre Sévère, seul digne de porter ce nom, seul, malgré les instances du sénat, ne voulut pas le prendre, par la crainte de n'en être pas assez digne [5]. Septime Sévère eût même voulu que le nom d'Antonin comme celui d'Auguste devînt une désignation officielle de la puis-

1. Quod nemo videretur felicior ad commodandum nomen eo principe cujus proprium nomen jam per quatuor principes cucurrisset. Spartianus in *Geta*.

2. Lampride in *Diadumen.* in princ., et la lettre de Macrin à sa femme à ce sujet. Tantum desiderium hujus nominis fuisse, ut nisi populus et milites Antonini nomen audirent, imperium non putarent. Capitol. in *Macrino*.

Et fuit tam amabile in temporibus illis nomen Antoninorum ut, qui eo nomine non niteretur, mereri non videretur imperium. Lamprid., in *Diadumen*.

3. Id. in *Heliogab.*, in princ.

4. In M. Aurelium Antoninum caritate nominis inclinavit exercitus. (Lamprid., in *Diadum.* in fine). Ita nomen Antoninorum inoleverat, ut velli ex animis hominum non posset, quod omnium pectora velut Augusti nomen obsederat. Spartian., in *Antonino Caracalla*.

5. Voy. les acclamations du sénat et la réponse d'Alexandre. Lamprid., in *Alexandro*.

sance impériale [1]. Ces deux noms en effet rappelaient la même politique, fondée par le fils adoptif de César, amenée par le fils adoptif d'Hadrien à son plein developpement.

Mais, puisque nous avons maintenant conduit la puissance et la civilisation de la Rome impériale à son point le plus haut, n'est-il pas temps de montrer à côté d'elle une puissance et une civilisation qui ne fait que de naître, mais dont le progrès est à la fois et plus rapide, et plus durable, et plus fécond ? Puisque, dans cette étude sur l'apogée de la grandeur romaine, nous avons eu la consolation d'y trouver autre chose que de la force, de la grandeur et de la prospérité matérielle, que nous y avons vu poindre des lueurs de vérité, d'équité, d'humanité, d'honnêteté, n'est-il pas temps de considérer ces principes salutaires là où était leur source et leur plénitude ? Ayant mis en regard l'empire romain à son point culminant et l'Église chrétienne dans sa jeunesse déjà puissante, nous pourrons juger par quels côtés ils se touchaient, ce qu'était leur action mutuelle et ce qu'elle aurait pu devenir.

1. Spartianus in *Geta*. Sévère était reconnaissant envers Antonin, qui avait favorisé sa carrière, et, de plus, il disait avoir vécu avec Marc Aurèle comme avec un frère.

Capitolin compte huit empereurs qui ont porté le nom d'Antonin, c'est-à-dire, en dehors de la famille d'Antonin le Pieux : Caracalla, Géta, Diadumenus et Elagabale. Une prophétesse, à Carthage, avait prédit ce règne de huit empereurs. In *Macrino*.

Lampride (in *Diadum.*) explique pourquoi ce nom fut donné à chacun de ces princes. Il ajoute que plusieurs donnaient ce nom par courtoisie à Sévère, à Pertinax, à Didius Julianus, aux deux Gordiens.

LIVRE CINQUIÈME

L'ÉGLISE

CHAPITRE PREMIER

L'UNITÉ DE L'ÉGLISE

En effet, à quoi bon cette prospérité du monde romain, ce temps de repos entre la tyrannie de Domitien et la tyrannie de Commode? cette halte inouïe dans la série des révolutions et des guerres, cette halte de près d'un siècle, pendant laquelle les mêmes institutions et la même politique assurèrent au monde civilisé tout entier la même paix et la même puissance de progrès? A quoi bon, dans les vues de la Providence, ce phénomène extraordinaire, si ce n'est parce que Dieu voulait donner au monde le loisir de se recueillir et de contempler la vérité? Le christianisme avait souffert sous Domitien et sous Néron, ces tyrans communs de l'humanité; lorsque le monde respirait sous de meilleurs princes, n'était-il pas juste que le christianisme eût comparativement un peu de répit, bien troublé encore; qu'il pût se recueillir dans la méditation et dans l'étude,

et qu'après avoir donné au monde opprimé l'exemple du martyre, il donnât au monde délivré et au monde philosophe les leçons de la philosophie divine.

Le christianisme en face de l'empire romain était un autre empire. Il s'était établi dans le sein de l'empire romain, appuyé sur cette liberté de fait que la politique romaine, moins savante que les politiques modernes, ne savait pas ôter aux nations. Qu'était-il ? En quoi se modelait-il sur l'empire romain ou s'éloignait-il de lui ? En quoi lui était-il hostile ou ami [1] ?

L'empire chrétien s'était établi comme l'empire romain par la conquête, par une conquête toute pacifique, et cependant bien autrement rapide. Le christianisme était né en Asie, mais sur les bords de la grande mer européenne ; au sein de l'empire de Rome, mais non loin de l'empire parthique. L'Asie et l'Europe, l'empire parthique et l'empire romain s'ouvraient tous deux devant lui.

Nous connaissons peu les détails de son progrès vers l'Orient et dans l'empire de Ctésiphon. Nous savons seu-

1. Sur tout ceci, voyez les Pères apostoliques, saint Clément, saint Ignace, Hermas, saint Barnabé, principalement dans les éditions de Hefele (Tubingue, 1853) et de Dressel (Leipzig, 1857). — Saint Justin, Athénagore, Tatien, Tertullien, Minutius Félix.

Pour les apocryphes : *Clementines*, etc., éd. Dressel (Götingue, 1853, et Leipzig, 1859) *Evangelia et Acta apocrypha*, éd. Tischendorf (Leipzig, 1843, 1851, 1853). Je ne parle pas des publications plus anciennes, Fabricius, Thilo, etc.

Parmi les travaux modernes, après Baronius, Tillemont, Mamachi, Stolberg, etc... Tzchirner, *Fall des Heidenthums* (Leipzig, 1829). — Tholück et Neander, *Denkwürdigkeiten* (Berlin, 1820). — Gfrörer, *Allgemeine Kirch Geschichte*, et les ouvrages de l'abbé Döllinger, *Heidenthum und Judenthum* (Ratisbonne, 1857). *Christenthum und die Kirche*, 1860. *Hippolytus und Kallistus*, 1853.

J'ajoute les excellentes leçons faites en Sorbonne par M. l'abbé Freppel (Paris, Bray, 1859, 1860).

lement quelle aide il trouva dans sa marche. Dans les conquêtes de la parole les armes sont les idiomes. Le christianisme eut pour premier instrument la langue syro-chaldaïque, que parlaient alors les Juifs de Palestine, et qui, plus ou moins parente des autres langues de l'Asie occidentale, ouvrait au christianisme son chemin au delà de l'Euphrate. Avec elle, aidé du trafic juif qui se faisait vers l'Orient, il put forcer la barrière de l'empire parthique et pénétrer dans la Perse, dépassant ainsi du premier bond le vol des aigles romaines. Les Indes s'ouvrirent ainsi à lui, et la langue syro-chaldaïque fut son introductrice vers l'Orient et au dehors de l'empire romain.

A l'occident et dans l'intérieur de l'empire, il eut un autre auxiliaire. Le prosélytisme et la colonisation juive lui avaient déjà quelque peu frayé le chemin. Il put se répandre dans la Syrie, l'Asie Mineure, la Grèce, pleines de colonies judaïques. Ses missionnaires s'assirent comme Juifs dans les chaires des synagogues, interprétant à leurs frères en Israël les livres de Moïse : « Aux Juifs d'abord, aux Grecs ensuite [1], » a dit saint Paul. Dans cette première station du christianisme, il eut encore la langue des Juifs pour principal instrument, comme il avait encore pour centre Jérusalem. Jérusalem et la langue de Jérusalem lui donnèrent entrée dans les synagogues de la Palestine, de la Syrie, de l'Orient romain. Mais bientôt les synagogues, dans leur aveuglement, repoussèrent le christianisme ; les Apôtres secouèrent alors leurs vêtements, et, comme saint Paul à Corinthe : « Que votre sang, dirent-ils, soit sur votre tête,

1. Rom., 11, 9, 10.

nous en sommes purs, dès ce jour nous allons aux gentils[1]. » Le christianisme passa de la synagogue à l'Agora.

Là, pour la conquête de la gentilité gréco-romaine, un autre idiome, à la place de l'idiome syro-chaldaïque, s'offrait au service de la foi. Le grec était devenu pour les Juifs dispersés dans les provinces romaines leur véritable langue maternelle; il fallait même que dans les synagogues on leur traduisit en grec l'hébreu des livres saints. Le grec était également, pour toute la partie orientale de l'empire romain[2], la langue de la civilisation et des affaires depuis Alexandre. Enfin le grec était pour les Romains eux-mêmes la langue de la politesse et de la science. Cette langue était donc le grand lien entre l'Occident et l'Orient, entre Rome et ses provinces asiatiques, entre la gentilité et le judaïsme; c'était sans contredit l'idiome le plus répandu de l'empire. Au lieu de la langue judaïque, ce fut donc le grec qui devint la langue chrétienne; au lieu de Jérusalem, Antioche fut un instant le centre du christianisme. A cette époque donc, la langue hellénique devient le grand véhicule de la foi. Les Septante, en la pliant à l'expression du dogme mosaïque, l'avaient préparée à l'expression du dogme chrétien, Tout le vocabulaire chrétien, tous les mots techniques de la hiérarchie et du culte appartiennent à la langue grecque.

Cette seconde station du christianisme est marquée

1. *Actes*, XVIII, 6. A Antioche de Pisidie, de même : Vobis oportebat primùm loqui verbum Dei; sed quoniam repellitis illud, et indignos vos judicatis æternæ vitæ, ecce convertimur ad gentes. *Act.*, XIII, 46.

2. Et même bien au delà de l'empire romain. On connaît l'existence du royaume grec de la Bactriane, sur les frontières de l'Inde dont les actes étaient rédigés en grec, les monnaies marquées de légendes grecques, et où la langue et la littérature grecques étaient très-répandues. V. M. Reinaud, *Relations politiques*, etc., § 2, p. 163, 164.

par la résidence de saint Pierre à Antioche, devenue son refuge après que la persécution l'eut chassé de Jérusalem. C'est à Antioche, cette Église première née de la gentilité, que le nom de chrétien commença à être en usage et servit aux disciples de la foi nouvelle pour se mieux distinguer des Juifs [1]. Antioche, cette capitale gréco-orientale du monde romain, ouvrait au christianisme l'Asie Mineure, la Grèce, l'Italie. Partant d'Antioche et parlant la seule langue hellénique, le christianisme pouvait bientôt arriver, et, avant sa dixième année, arriva dans Rome. La chrétienté de Rome fut orientale d'origine et hellénique de langage. Pendant un siècle et demi, l'Église de Rome, composée surtout de Grecs, de Juifs et d'Orientaux, parla le grec de préférence à toute autre langue [2].

De cette manière, toute la moitié orientale de l'empire romain avait été rapidement traversée. Mais, arrivée au centre, commençait pour la foi nouvelle une tout autre série de conquêtes. Ce qui lui restait à envahir, c'était la moitié occidentale de l'empire, pays barbare, il y avait peu d'années encore; pays que Rome avait conquis pour sa gloire, pour la civilisation, aimait-elle à dire, et, ce qu'elle ne savait point, pour la foi. Pour la conquête de l'Occident, il fallait que Rome devînt le

1. Actes, XI, 26.

2. Saint Paul écrit en grec son *Épître aux Romains;* saint Pierre et saint Clément, écrivant au nom de l'Église de Rome, se servent aussi du grec. Parmi les chrétiens de Rome que nomme saint Paul (*Rom.*, XVI, 7-15, 21-23; *Coloss.*, V, 10-12; II *Tim.*, IV, 21-23), vingt-trois ont des noms grecs, deux des noms juifs, seize des noms romains. Le pape Victor (193-202) est cité comme le premier qui, dans l'Église de Rome, ait composé des ouvrages en latin. Les inscriptions chrétiennes de Rome sont fréquemment en grec, ou mêlées de grec, ou latines, mais écrites en caractères grecs. Voy. encore Döllinger, *Christenthum und Kirche*, II, § 7.

point de départ de la prédication chrétienne, et que la langue romaine, acceptée par l'Occident comme la langue de la science, de la civilisation et du pouvoir, devînt le grand instrument de la prédication chrétienne.

Le monde devait ainsi être converti, et par trois langues et en même temps par trois cités. Le christianisme, voyageant, comme le soleil, d'Orient en Occident, rencontra successivement les trois villes, qui furent successivement et la résidence de saint Pierre et la capitale de l'Église naissante : Jérusalem, Antioche, Rome. Et, à ces trois villes, correspondent les trois langues qui furent les grands instruments de la prédication chrétienne : à Jérusalem, l'hébreu, ou pour mieux dire le syro-chaldaïque, qui fut la langue du christianisme dans ses voyages vers l'Orient ; à Antioche, le grec, la langue civilisée, qui conduisit le christianisme jusque dans Rome ; à Rome, enfin, le latin, qui était dans tout l'empire la langue souveraine et qui, de Rome jusqu'à l'Océan, était la langue savante. Ces trois langues sont celles qui avaient été inscrites sur l'arbre de la croix, et qui sont restées principalement, sinon exclusivement, les trois langues liturgiques de l'Église chrétienne.

Seulement, cette conquête que le christianisme, placé à Rome comme dans son centre, avait à faire de l'Occident, c'est-à-dire de la Gaule, de la Bretagne, de l'Espagne et de l'Afrique, devait être, plus que les autres, lente et difficile. La Grèce a pu y avoir sa part ; mais elle était surtout réservée à la souveraine maternité de l'Église romaine. Elle se fit lentement, obscurément, à travers des peuples et des idiomes souvent encore à demi-barbares, par des évêques envoyés de l'évêque de Rome. C'est de Rome qu'un rameau vint fleurir à Alexan-

drie, et se propagea rapidement dans toute l'Égypte. C'est Rome qui commençait peut-être, au temps dont nous parlons, à implanter la foi en Afrique. C'est elle qui l'avait donnée ou devait la donner un jour au Nord et à l'Ouest de la Gaule; c'est elle seule qui pouvait l'envoyer à la Bretagne.

Il y a plus, et la prédication romaine commençait déjà à dépasser les frontières septentrionale et méridionale de l'empire, grâce aux marchands et aux armées, grâce à la langue latine, qui sur le Rhin, sur le Danube, sur l'Atlas, était peu à peu connue des barbares comme la langue ou de leurs vainqueurs ou de leurs patrons ou même de leurs ennemis. Des peuples en hostilité avec Rome, tels que les Gétules en Afrique et les Daces sur le Danube, commençaient à recevoir de Rome le don de la foi; la foi s'abritait, vers le Nil, sous les tentes des Scénites; elle montait, dans les plaines de la Grande-Tartarie, sur les chariots errants des Hamaxobiens. Il y avait déjà au monde mille peuplades inconnues et étrangères à la civilisation, chez lesquelles « on rendait grâce au nom de Jésus crucifié. » Au bout de cent vingt ans, le christianisme s'étendait de l'Océan à l'Indus. Il avait dépassé les limites où Rome s'était arrêtée, celles qu'Alexandre n'avait pas franchies; et, quelques années plus tard, se sentant universel par son essence, il ne craignait pas de dire que, « si pour les plus grands conquérants il y avait eu des frontières, pour lui il n'y en avait pas [1]. »

Telle avait été la marche de la propagande chrétienne.

1. Tertull., *Adv. Jud.*, 7, V, aussi *Apol.*, 1, 5, 37, 42; *ad Nationes*, I, 1; *ad Scapulam*, 2; Bardesane, *de Fato apud Euseb.*, *Præpar. evang.*, VI, 8; Justin, *Dial. cum Tryphon.*, 117; Irénée, I, 3; Origène, *C. Cels.*, I, 7, 26, 27, II, 13, III, 9, VIII, 68; Minutius Félix, 9.

Maintenant, cet empire fondé ainsi à côté, au dedans, au delà de l'empire romain, comment était-il gouverné ?

A certains égards, il semblait être fait sur modèle de l'empire romain; il était hiérarchique et discipliné comme lui. Dans chaque ville, l'Église, l'assemblée chrétienne, pareille au municipe romain, avait sa *plebs*, son peuple (λαός), les laïques; ses chefs (*præpositi*, ἡγουμένοι); ses ministres inférieurs, les diacres (διακόνοι); son sénat de prêtres ou d'anciens (πρεσβυτέροι); son magistrat ou surveillant suprême (ἐπισκόπος), l'évêque, ou, comme on disait, l'*ange* de l'Église. On pouvait même dire que les cathécumènes séparés des fidèles, formaient une classe inférieure, non encore émancipée par le baptême, et occupaient momentanément, dans la société chrétienne, la place qui, dans la société profane, était celle des esclaves. C'était donc le municipe romain; mais c'était aussi l'assemblée juive, la synagogue avec son chef de synagogue et son conseil de dix anciens. C'était encore le sacerdoce mosaïque, avec son grand pontife représenté par l'évêque, son sacerdoce par le presbytère chrétien, ses lévites par les diacres, son peuple par les fidèles, ses prosélytes par les catéchumènes[1]. Mais surtout, dans un ordre d'idées plus élevé, l'évêque représentait Jésus-Christ; le conseil des prêtres, que l'on instituait volontiers au nombre de douze, représentait les Apôtres, les diacres représentaient les soixante-douze disciples[2].

1. Sur ces distinctions, et en particulier celle des laïques et du clergé, voir encore Tertullien, *de Baptismo*, 17, *de Exhortatione castitatis*, 6. L'expression κλῆρος, *clergé* (sort, partage, etc.) est appliquée dans l'antiquité grecque aux colléges de prêtres et à la réunion des dignitaires des confréries religieuses appelées θιάσοι ou ἔρανοι. Voyez les inscriptions.

2. Selon les livres apocryphes, saint Pierre aurait institué à Tripoli et à Césarée un collége de douze prêtres. *Recognit. Clem.*, III, 2, VI, 15; *Clem.*,

Ces distinctions hiérarchiques nous apparaissent dès le premier jour, et surtout dans les écrits de saint Paul, clairement définies, fortement recommandées à l'obéissance et au respect. L'épiscopat n'est que l'apostolat transmis et multiplié. L'évêque est institué par un apôtre, il est consacré par d'autres évêques, il est « placé par l'Esprit-Saint pour gouverner l'Église de Dieu [1], » et saint Paul trace les règles qui doivent présider au choix de l'évêque [2]. — Le prêtre à son tour a reçu de l'évêque l'imposition des mains comme l'évêque l'a reçu de l'apôtre; saint Paul parle plusieurs fois de telles ordinations, et là aussi donne des règles pour ne faire que de dignes choix [3]. — Enfin le diaconat a été fondé par les apôtres, presque au sortir du cénacle, et un grand nombre d'églises conservent le nombre de sept diacres en souvenir des sept qui furent alors choisis [4]. Comme pour l'épiscopat et pour la prêtrise, saint Paul prescrit des règles pour le choix des diacres, et pour celui de ces saintes veuves, qui, avec le titre de diaconesses, remplissaient pour leur sexe des fonctions analogues [5]. En consacrant toute cette hiérarchie, saint Paul exige envers elle l'obéissance : « Obéissez à vos chefs (ἡγουμένοις) et soyez-leur soumis, car ils veillent comme devant rendre compte de vos âmes [6].

Homil., III, 36; *de Gestis Petri*, 39. Saint Marc également aurait institué douze prêtres à Alexandrie (Eutychius Alex.); mais d'autres disent trois seulement.

1. I *Tim.*, IV, 14. *Act.*, XX, 28.
2. I *Tim.*, III, 1-7; *Tit.*, I, 7, 9.
3. I *Tit.*, I, 5, 6; I *Tim.*, V, 22; *Act.*, XIV, 22.
4. *Act.*, VI, VII, VIII.
5. I *Tim.*, III, 8-13; V, 9-13. V. la colère de Tertullien de ce qu'on a choisi pour diaconesse une vierge qui n'avait pas encore vingt ans. *De Virg. velandis*, 9.
6. *Hebr.*, XIII, 17.

Un peu plus tard, saint Clément, parlant comme saint Paul, son maître, nous montre cette hiérarchie debout et cette discipline puissante : « Vous avez été soumis à vos chefs, vous avez honoré vos prêtres [1]. » Présentant la hiérarchie mosaïque comme l'image de la hiérarchie chrétienne, il veut que celle-ci soit réglée, respectée, maintenue dans tous ses droits et à chacun de ses degrés, comme était l'autre : « Admis à une doctrine plus élevée, nous courons, si nous y manquons, plus de périls... Le Christ, dit-il plus loin, a été envoyé de Dieu, les apôtres par le Christ... Prêchant par les provinces et par les villes, ils ont fait des premiers croyants les évêques et les diacres des croyants futurs. » Et ceci n'était pas une institution nouvelle ; car il y a bien des siècles, l'Écriture a parlé des évêques et des diacres : « J'établirai, dit-elle, leurs évêques dans la justice et leurs diacres dans la foi [2]. » Et, de même que Moïse avait prévu que des querelles s'élèveraient au sujet du sacerdoce, « de même nos apôtres ont connu par Jésus-Christ, notre Seigneur, qu'il y aurait des contentions pour l'épiscopat. C'est pour cela que, dans leur parfaite prévoyance, après avoir établi les premiers évêques, ils ont établi un ordre de succession (ἐπινομήν δεδώκασι) pour que, ceux-ci morts, des hommes éprouvés comme eux fussent les héritiers de leur ministère. Ceux qui ont été établis par les apôtres d'abord, puis après eux par d'autres avec le consentement de l'Église, et qui ont conduit le troupeau du Christ d'une manière humble, paisible, irréprochable... ne peuvent être,

1. I *Cor.*, 1.
2. Isaïe, LX, 17.

sans iniquité, écartés de leur office. » Et, pour remettre dans la voie droite les fidèles de Corinthe qui ont arbitrairement dépouillé de leur office des prêtres irréprochables, Clément ordonne « que ceux qui ont soulevé la sédition rentrent dans l'obéissance, qu'ils acceptent la pénitence qui leur sera imposée, qu'ils fléchissent le genou de leur cœur; qu'ils s'éloignent, s'il le faut, qu'ils aillent où il leur sera ordonné; que le troupeau du Christ reste en paix avec ceux qui en ont été constitués les gardiens [1]. »

Voulez-vous entendre saint Ignace? Saint Ignace est le dernier survivant parmi ceux qui ont vu la face du Christ. Il tient d'autant plus à laisser puissante et respectée la hiérarchie que le Seigneur a fondée : « Je criais, dit-il, lorsque j'étais au milieu de vous, et je crie encore de toute ma voix : Obéissez à l'évêque, et au presbytère, et aux diacres; obéissez à l'évêque comme à Jésus-Christ, Fils du Père céleste; au presbytère comme au sénat de Dieu et au conseil des apôtres; respectez les diacres comme les ministres de Jésus-Christ. »

Et cette obéissance n'est pas seulement extérieure et restreinte. C'est l'obéissance en toutes choses de la conscience et du cœur : « N'approuvez rien de ce qui se fait à part... Qui agit sans l'évêque, sans le presbytère et sans les diacres, n'a pas une conscience pure... Que rien de ce qui regarde l'Église ne se fasse en dehors de l'évêque; que l'Eucharistie ne soit approuvée qu'autant qu'elle est célébrée par l'évêque ou par celui

1. Clem., *ad Corinth.*, 40, 41, 42, 44, 54, 57. — Voyez encore, 3, 19, 20, 21, 38.

à qui il en aura donné mission ; qu'on ne se permette, sans l'évêque, ni de baptiser, ni de célébrer l'agape. Là où est l'évêque, que là soit le peuple ; comme là où est Jésus-Christ, là est l'Église universelle... Qui honore l'évêque est honoré de Dieu ; qui agit en se cachant de l'évêque, est adorateur du démon. »

Et la hiérarchie, ainsi respectée, produit l'admirable et féconde unité de l'Église : « Si la prière d'un ou deux fidèles a une si grande puissance, combien plus la prière de l'évêque et de toute l'Église ? Qui ne vient pas dans l'assemblée de l'Église est un orgueilleux qui se juge et se sépare lui-même... Soyez donc réunis comme en un même temple de Dieu, comme autour d'un même autel, auprès de Jésus-Christ qui est un, qui est sorti d'un seul, rentré en un seul et qui subsiste en un seul... Que l'action de grâces soit une. Une est la chair de Notre-Seigneur Christ; un est ce pain qui est pour nous le remède de l'immortalité ; un est le calice par lequel son sang se fait un avec nous ; il n'y a qu'un autel comme il n'y a qu'un évêque... Que tous donc, évêque, prêtres, fidèles, concourent en une même pensée. Que le presbytère soit en harmonie avec l'évêque comme sont entre elles les cordes de la cithare. Que votre charité unie et concordante soit un hymne perpétuel à Jésus-Christ, afin que le Père céleste vous écoute et vous reconnaisse pour les membres de son Fils [1]. »

N'allons pas plus loin. Ces témoignages du premier siècle chrétien suffisent, et ceux des siècles suivants ne feraient que les confirmer.

1. *Ad Ephes.*, 4, 6, 20. — *Magnes.*, 2, 3, 4, 7. — *Trallens.*, 2, 7, 13. — *Philad.*, 2, 3, 4, 7, 8 (et le titre). — *Smyrn.*, 8, 9. — *Polycarpum*, 14, 6. — V. aussi Polycarpe, *ad Philipp.*, 5 (et le titre).

Mais ce n'était pas assez que la hiérarchie et la discipline existassent dans le sein de chaque église ; il fallait qu'elles existassent d'église à église. De même que les cités libres de l'empire romain ressortissaient d'une métropole, de même les églises chrétiennes, quoique distinctes et vivant chacune de sa propre vie, ne tardèrent pas à se rattacher à des églises mères. Ou la métropole romaine, devenue la métropole chrétienne, ou une église fondée par un des apôtres, dépositaire plus immédiate de la foi, conserva sur les églises ses filles ou ses sœurs puînées une maternelle prééminence.

Mais, surtout, dans la hiérarchie chrétienne, comme dans la hiérarchie politique, il fallait que tout aboutît à son centre. Dès les premières années de la rédemption, nous l'avons dit, la ville des Césars était devenue la ville des apôtres. De même que la Rome profane avait fait redouter son nom par toute la terre, de même la Rome chrétienne « fit, comme dit saint Paul, connaître par toute la terre son obéissance et sa foi [1]. » La Rome politique avait été fondée par deux frères armés l'un contre l'autre, et le sang fraternel versé par une main coupable avait cimenté ses remparts ; la Rome religieuse était aussi l'œuvre de deux princes, comme l'antiquité canonique les appelle, frères, non par la chair, mais par la foi, et qui avait cimenté la cité naissante par leur sang, mais par le sang versé en commun dans le martyre. L'une était reine par le droit de la guerre ; l'autre était, selon l'expression de saint Ignace,

1. Vestra obedientia in omnem locum divulgata est. (XVI, 19.) Fides vestra annuntiatur in universo mundo. *Rom.*, I, 8.

la présidente de la charité [1]. La tradition de la puissance subsistait chez l'une avec ce sceptre qui gouvernait les vaincus et qui brisait les superbes, et tous les peuples allaient à elle pour connaître la loi qui devait les régir; l'autre, selon saint Irénée [2], « avait reçu des apôtres le sceptre de la tradition pour confondre ceux qui jamais se sépareraient d'elle, et elle était le centre auquel le monde chrétien tout entier allait demander la foi qui le faisait vivre. » Comme l'une avait son sénat, l'autre avait son assemblée, élevée au-dessus de toutes les autres assemblées chrétiennes; un corps de prêtres dont la suprématie était reconnue partout. Comme l'une avait son magistrat suprême, pontife, tribun, proconsul; l'autre avait son *épiscopos* suprême, évêque des évêques, surveillant de tous les surveillants. L'Église, comme l'empire, avait, au-dessus des cités sujettes, sa cité reine; au-dessus de ses curies municipales, son sénat souverain; au-dessus de ses magistrats provinciaux, son César [3]. »

L'Église chrétienne formait ainsi, comme l'empire de Rome, un ordre complet; c'était une cité à qui ne manquait ni un de ses édifices ni un de ses remparts : « Jérusalem, dit le Psalmiste, qui se bâtit comme une cité et qui ne fait tout entière qu'un seul corps [4]. » C'était, pour me servir d'une expression qui fait fris-

1. Προκαθημένη τῆς ἀγάπης, et il ajoute : « Digne de Dieu, digne d'honneur, digne de béatitude, digne de louange, digne de l'accomplissement de ses vœux, digne de tout par sa pureté (ἀξιαγνός). » Ignat., *ad Rom. in Proœm.*

2. Irénée, III, 3.

3. Tertullien, même devenu hérétique, rend encore hommage à cette suprématie de l'Église romaine, quand il appelle l'évêque de Rome *Pontifex maximus, episcopus episcoporum.* (*De Pudicitia*, I.)

4. *Ps.* CXXI, 3.

sonner, je ne sais pourquoi, les légistes d'aujourd'hui, un État dans l'État, un État spirituel, divin et pur, dans un État temporel, humain et dépravé. Sauf ce dernier mot, c'est ce qui sera tant qu'il y aura un État et tant qu'il y aura une Église.

Jusqu'ici donc, le rapprochement peut se faire entre l'État romain et l'Église chrétienne. Mais nous arrivons au point où ils diffèrent forcément l'un de l'autre.

Une société temporelle, à défaut d'autre principe, est et se perpétue par la force qui la maintient une. Une société religieuse, chez qui la force manque, n'est une et ne dure que par sa foi. C'est l'identité de sa foi qui fait sa vie et son être. Si la religion du Christ n'eût pas été une ; si elle n'eût été qu'une idée vague, livrée aux commentaires infinis et contradictoires de l'intelligence humaine ; s'il n'y avait eu au monde qu'un christianisme variable, divers, inconsistant, indéfini ; si ce nom de christianisme n'eût pas impliqué l'idée d'une doctrine nettement arrêtée et immuablement conservée ; s'il n'y avait pas toujours eu quelque part une société d'hommes s'appelant chrétiens et s'entendant invariablement, à travers l'espace et à travers les siècles, sur un certain nombre de points de doctrine clairement accusés : il ne faut pas craindre de le dire, il n'y aurait eu dans tout cela qu'erreur ou déception. Jésus-Christ ne serait ni Dieu ni Fils de Dieu ; le christianisme ne serait ni divin ni vrai.

Aussi, dès cette époque, quand on demandait, au milieu de tant de sectes, où est la vérité chrétienne ? la réponse était simple : Là où est l'unité. La vérité produit l'unité et l'unité prouve la vérité. Où chercher

la vérité chrétienne, sinon là où se trouve le christianisme tout entier ; le christianisme de tous les temps, le christianisme de tous les lieux ; le christianisme d'aujourd'hui et celui d'hier, celui de l'an passé, du siècle passé, des siècles passés ; le christianisme de l'Europe et celui de l'Asie ; le christianisme écrit et le christianisme parlé ? Là où ils concourent ensemble, là est la vérité.

Le christianisme écrit, en effet, ne saurait suffire. Pendant longtemps, la base écrite de la foi chrétienne n'exista même pas. Vingt ans au moins de christianisme se passèrent avant qu'un seul des livres du Nouveau Testament fût écrit. Soixante-trois ans de christianisme se passèrent avant que le Nouveau Testament, tel que nous le possédons, fût complet. Si la vérité chrétienne ne doit exister que sur le papier, où était pendant ce temps la vérité chrétienne ? — En outre, les Écritures n'existent point pour qui ne les lit pas : et, dans le monde romain, bien des illettrés [1] ; en dehors du monde romain, « des milliers de barbares, des nations entières, étrangères aux lettres et aux langues helléniques, sans le secours de l'encre et du papier, croyaient au Sauveur et pratiquaient l'Évangile en vertu de la seule foi écrite dans leurs cœurs [2]. » Pour eux, où était la vérité chrétienne ? — Et enfin pour ceux-là mêmes qui possédaient et lisaient tous les livres que nous reconnaissons inspirés, que de difficultés encore ! Quelles Écritures fallait-il tenir pour sacrées ? quelles

1. Clément d'Alex. revient deux fois sur cette idée, que sachant ou ne sachant pas lire, l'homme est également capable de la philosophie chrétienne, comme il l'appelle. *Strom.*, IV, 8. *Pædagog.*, III, 11.

2. Irénée, III, 4.

pour apocryphes ? Il y avait de faux Évangiles, de faux Actes des Apôtres, de fausses Épîtres, de fausses Apocalypses ; les unes étaient forgées par les hérétiques ; comment les reconnaître ? Les autres, écrites par des mains orthodoxes, étaient souvent lues dans les églises à côté des livres les plus certainement inspirés ; comment les distinguer ? — Le triage ne commença à se faire que vers le milieu du second siècle et par un acte d'autorité de l'Église qui fixa pour la première fois le canon du Nouveau Testament ; est-ce qu'avant cette époque, chacun à part pouvait faire et faisait ce triage ? — Ce n'est pas assez : les livres les plus authentiques étaient sans cesse altérés, mutilés, interpolés par les hérétiques [1]. Pour en fixer le texte, nous avons, nous, la presse ; nous avons un travail profond accompli pendant des siècles par toute la science chrétienne ! N'ayant ni la science ni la presse, est-ce que chacun à part était à même de fixer ce texte ? — Ce n'est pas encore assez : ces livres étaient souvent obscurs ; écrits par des Juifs pleins des souvenirs de l'ancienne loi, empreints des habitudes de la pensée judaïque, si différente de la pensée grecque ou romaine ; incompréhensibles en un mot à des prosélytes sortis de la gentilité. Pour les protestants modernes, les Écritures, à ce qu'il paraît, sont claires comme le jour ; mais elles ne l'étaient pas pour saint Pierre, qui avoue modestement que dans les lettres de son « très-cher frère Paul... il y a certaines choses difficiles à comprendre, que les indoctes et les inconstants corrompent comme ils corrompent les autres Écritures pour leur perte [2]. » Comment se démêler dans

1. Tertullien, *de Præscript.*, 38.
2. II Petr., III, 6.

ces ténèbres, et, si la vérité chrétienne ne peut être que sur le papier, où eût été alors la vérité chrétienne? — Il faut le dire, la thèse de la foi par les seules Écritures n'était pas soutenable au premier siècle et elle ne fut pas soutenue.

Même, lorsqu'un peu plus tard les gnostiques commencèrent, non à établir cette thèse d'une manière absolue, mais seulement à se servir çà et là de l'Écriture interprétée à leur façon contre la doctrine de l'Église, il se trouva bien vite un Irénée et un Tertullien pour répondre: « A quoi bon disputer sur les Écritures? Il y a des écritures que telle hérésie admet, que telle autre rejette ou n'admet pas entières ; d'autres qu'elle interprète et qu'elle mutile pour les besoins de sa doctrine ; d'autres qu'elle altère par des interprétations. La vérité souffre du commentaire qui fausse le texte autant que du grattoir qui l'efface. L'erreur se soumettra-t-elle jamais au passage qui la condamne? Abandonnera-t-elle jamais le passage qu'elle a supposé ou le passage qu'elle a pris à faux [1]? » Pour Irénée et pour Tertullien, l'arbitrage par l'Écriture est un arbitrage qui ne conclut pas.

Il fallait donc en venir au christianisme parlé : « Ce que tu as reçu de nous devant de nombreux témoins, disait saint Paul à Timothée, transmets-le à des hommes fidèles qui soient capables à leur tour d'en instruire d'autres [2]. »

Il établissait ainsi le grand moyen de propagation et de certitude du christianisme, la tradition. Mais fallait-il appeler du nom de tradition tout ce qui est rumeur

1. Irénée, III, 4 ; Tertull., *de Præscript.*, 15-18, 38.
2. *Tim.*, II, 2.

populaire, tout dire de l'un ou de l'autre, l'opinion de telle cité, de telle communauté, de telle école, de telle coterie ? A ce compte la tradition eût été singulièrement variable, contradictoire, erronée. Il ne manquait pas de prétendus disciples, des disciples immédiats des apôtres, qui rapportaient, d'après les apôtres, disaient-ils, d'étranges choses. Carpocrate citait une parole secrètement confiée, selon lui, aux apôtres par notre Sauveur. L'hérétique Basilide se faisait disciple d'un Glaucias, compagnon de saint Pierre [1]. Valentin prétendait tenir son hérésie de Theudas, disciple de saint Paul. Un mot attribué au diacre Nicolas, l'un des sept premiers diacres, mal répété ou mal interprété, avait suffi pour produire une secte détestable. Si l'on se fût mis à croire sur parole tout ce qui se donnait pour tradition ou même pour tradition apostolique, on se serait perdu.

Mais ce que l'Église appelait sa tradition était autrement sérieux et authentique. Sa tradition, elle savait d'où elle lui venait, par quelles mains elle lui venait : « Lorsque le Christ Jésus, notre Seigneur, était sur la terre, il enseignait de sa propre bouche ou le peuple tout entier ou ses apôtres à part... Puis, lorsque après sa résurrection il monta vers son Père, il ordonna à ses onze apôtres d'aller et d'enseigner toutes les nations... Ceux-ci, dispersés dans le monde, promulguèrent pour tous les peuples le même enseignement d'une même foi. Dans chaque ville, ils fondèrent des églises qui transmirent et transmettent tous les jours à d'autres églises la tradition de la foi et le germe de la

1. Clem. Alex., *Strom.*, VII, 17.

doctrine. C'est en recevant cette foi qu'elles deviennent églises et qu'elles deviennent apostoliques... Toutes ne sont autre chose que la première et apostolique Église d'où elles sont toutes sorties. Elles sont la première Église, et elles sont apostoliques, pourvu que toutes elles certifient leur mutuelle unité, pourvu qu'elles maintiennent entre elles la communion de la paix, l'appellation fraternelle, les gages mutuels d'hospitalité ; tous ces droits qui n'ont d'autre base que la tradition une des mêmes croyances. Puis donc que le Seigneur Jésus-Christ a envoyé des apôtres pour nous prêcher, ne recevons pas une autre prédication que celle de ces apôtres... et, quand il s'agit de savoir ce qu'ils ont prêché et ce que le Christ leur a révélé, vérifions notre croyance par la croyance de ces églises mêmes que les apôtres ont fondées... Toute doctrine qui s'accorde avec ces églises apostoliques, mères et origines de la foi, il faut la tenir pour vérité, parce que ces églises l'ont reçue des apôtres, les apôtres du Christ, le Christ de Dieu ; toute autre doctrine, il faut, sans autre examen, la rejeter comme menteuse dès qu'elle est en désaccord avec la vérité des églises, des apôtres, du Christ, de Dieu [1]. »

1. Tertull., *Præscr.*, 20, 21. Voir aussi 14, 22, 28, 29, 30, 31, 32. Et dans l'*Apologétique* (47) : « A ceux qui veulent falsifier notre doctrine (*adulteris nostris*), nous répondons en un seul mot, que la règle de vérité est celle qui nous est venue du Christ, qui nous a été transmise par ses compagnons, plus anciens, il est facile de le prouver, qu'aucun de ceux qui ont voulu depuis refaire cette règle selon les caprices divers de leur pensée. Tout ce qu'on a voulu édifier contre la vérité l'a été avec des débris empruntés à la vérité elle-même ; l'esprit d'erreur a contrefait la vérité. » Voy. encore Clem. Alex. (*Strom.*, VII, 17) qui, après avoir comparé la nouveauté des hérésies à l'antiquité de l'Église, ajoute : « Par là il devient manifeste qu'il n'y a qu'une seule véritable Église, celle qui est véritablement ancienne, dans laquelle sont inscrits les vrais justes. De même qu'il n'y a qu'un Dieu et un Seigneur, de

La tradition chrétienne, ce n'était donc pas la vague et incertaine tradition populaire, c'était la tradition authentique et expresse, certifiée par la hiérarchie. « Quand il serait vrai, dit saint Irénée, que les apôtres ont su quelque mystère plus profond qu'ils n'ont pas voulu dire à tous, mais seulement aux plus parfaits d'entre leurs auditeurs, ils en ont confié le secret, s'ils l'ont confié à quelqu'un, à ceux à qui ils confiaient le gouvernement des églises?... Ne cherchons donc pas chez d'autres la vérité que nous pouvons demander à l'Église : les apôtres ont remis là, comme dans un riche dépôt, tous les trésors de la vérité ; qui le veut, peut

même aussi c'est le privilége de tout ce qui est vénérable au monde, d'être unique, et de représenter par son unité, l'unité du principe suprême. C'est ainsi le privilége de l'Eglise d'être unique, malgre les hérésies qui s'efforcent de la diviser en plusieurs églises. Par son essence donc, par son principe, par sa souveraineté, par la raison, nous disons donc qu'il n'y a qu'une seule Église, l'antique et catholique Église... Les faux docteurs... n'ont pas la clef de la porte sainte, ils n'ont qu'une fausse clef, à l'aide de laquelle ils ne sauraient soulever le rideau comme la tradition du Seigneur nous permet de le faire ; mais ils brisent la porte ; ils percent en se cachant la muraille de l'Église ; ils foulent aux pieds la vérité ; ils deviennent les mystagogues des âmes impies. Il n'est pas difficile de prouver que leurs conciliabules humains ne se sont produits que postérieurement à l'Église catholique. (Suivent les indications chronologiques)... Puisqu'il en est ainsi, il est clair que c'est du sein de notre Église, plus ancienne et plus vraie que toute autre, que sont sorties, avec le stigmate de la nouveauté et de la contrefaçon, ces hérésies que je viens de nommer et celles qui leur sont encore postérieures. Il n'y a donc qu'une seule et véritable Église, véritablement ancienne et qui compte dans ses rangs quiconque veut être juste. Il n'y a qu'un Dieu et un Seigneur ; car celui qui est souverainement adorable doit posséder la gloire de l'unité.... mais à cette gloire de l'unité est aussi appelée l'Église , l'Église une, que l'on s'efforce de briser en un grand nombre d'hérésies. Et par son essence, et par sa doctrine, et par son principe, et par son excellence, nous disons donc qu'elle est une, notre antique et catholique Église, établie dans l'unité de la foi par les Testaments ou plutôt par le Testament, unique malgré la diversité des temps, par lequel la volonté d'un seul Dieu, par la puissance d'un seul Seigneur, a réuni les justes prédestinés. Et l'excellence de l'Église, comme aussi le principe sur lequel elle est édifiée, c'est l'unité par lequel elle surpasse tout et n'aura jamais rien de semblable ni d'égal. » Clem. Alex. (*Stromat.*, VII, 17.)

y puiser le breuvage de la vie éternelle ; c'est la porte de la vie ; il n'y a que fourbes et larrons au dehors [1]. »

Et de cette façon se maintient l'unité de l'Église. « Disséminée dans le monde entier, l'Église l'habite comme une seule maison, elle y vit d'une seule âme et d'un seul cœur, elle enseigne la même parole comme si elle n'avait qu'une seule bouche. Les idiomes diffèrent ; la valeur de la tradition est la même partout. Les églises qui sont en Germanie ne croient pas et n'enseignent pas autre chose que celles d'Espagne, d'Orient, d'Égypte, d'Afrique. De même que le soleil, créé de Dieu, est seul et unique en ce monde ; ainsi un même enseignement de la vérité éclaire quiconque veut connaître la vérité. Parmi les chefs de l'Église, le plus éloquent n'ajoute rien à la tradition, et la parole du plus simple ne lui ôte rien [2]. » La même pensée se produit

1. Irénée, III, 3, 4, à voir en entier.

2. Irénée, I, 3. (Voir le texte grec dans S. Épiphane. *Hær.*, 31) : « Dieu, dit saint Paul, a d'abord mis dans son Église des apôtres, puis des prophètes, « enfin des docteurs. » Là donc où sont les dons de Dieu, c'est là qu'il faut chercher la vérité, c'est-à-dire chez ceux en qui subsiste la succession de l'Église apostolique, et qui gardent, avec l'irréprochable discipline des mœurs, le dépôt inaltéré de la doctrine. Ce sont eux qui sont les gardiens de notre foi au Dieu un et créateur, qui augmentent notre amour envers le Fils de Dieu, auteur de tant de bienfaits pour nous. Ce sont eux enfin qui, sans péril d'erreur, nous expliquent les Écritures. » Irénée, IV, 15.

» La vraie *gnose* (*agnitio*) est la doctrine des apôtres et la tradition ancienne de l'Église (*antiquus Ecclesiæ status*) dans le monde entier ; c'est le corps du Christ, représenté par la succession des évêques auxquels en chaque lieu les apôtres ont confié l'Église. C'est par eux qu'elle est arrivée jusqu'à nous, conservée sans aucune fausseté, gardant l'intégrité des Écritures (*Scripturarum tractatione plenissima*) n'ayant souffert ni retranchement ni addition. Avec elle, nous est arrivée la connaissance vraie, la légitime et attentive interprétation des Écritures, sans péril et sans blasphème. Avec elle, nous est arrivé aussi le don de la charité, plus précieux que celui de la science, plus glorieux que celui de la prophétie, ce don supérieur à tous les autres dons. » IV, 63.

» Les hérétiques sont réduits à errer au hasard... Mais ceux qui sont dans

chez Hégésippe : né juif, il a longtemps cherché la vérité, et parmi les Juifs ses frères, et chez les chrétiens vers lesquels de bonne heure son âme le portait, et chez les hérétiques si souvent mêlés aux chrétiens. Mais il sentait que la vérité devait être où était l'unité. Il est donc allé d'église en église, d'évêque en évêque, demandant ce qu'on pensait, et rapprochant ces confessions de foi les unes des autres. Il est allé à Corinthe ; et là, la pensée de l'évêque Primus lui est apparue conforme à la lettre que le pape Clément écrivait jadis aux Corinthiens. Il est allé à Rome ; et là, la pensée de Soter, d'Anicet, d'Éleuthère, qu'il a vus se succéder pendant dix ans sur le siége pontifical, lui est apparue conforme à la pensée de Primus. Il a compris en un mot que tous ces évêques et toutes ces églises n'avaient qu'un même esprit et une même voix. Dans chaque église il a dressé la liste des évêques, et cette succession épiscopale l'a toujours ramené à la même source, à l'Église primitive des Apôtres et du Sauveur. Et alors il a écrit ses cinq livres intitulés *Déclaration de la Foi*, où il rend hommage à l'universelle identité du christianisme avec lui-même, et dans cette unanimité, reconnaît la vérité [1].

l'Église marchent par un chemin sûr, ayant la ferme tradition des apôtres, et reconnaissant partout et chez tous une seule et même foi..... L'Église enseigne partout la vérité; elle est le candélabre à sept branches, portant la lumière du Christ. Ceux qui abandonnent l'enseignement de l'Église, ne craignent pas d'accuser les saints prêtres d'ignorance, ne sachant pas combien un homme illettré et pieux vaut mieux qu'un sophiste impudent et blasphémateur. » V. 20. Voy. encore, sur la tradition non écrite, sa valeur et bien des points sur lesquels elle était déjà nécessaire pour justifier la croyance ou la pratique des fidèles, Tertull., *de Corona*, 23.

1. Eusèbe, IV, 22. Sur Hégésippe, qui vivait sous Marc Aurèle, voy. plus bas, tome III, livre VI, ch. VI.

Demanderons-nous maintenant à Hégésippe et à Tertullien quelles sont ces églises mères de la doctrine et qu'il faut surtout consulter? quelles sont ces filles immédiates des apôtres, qui gardent et auxquelles il faut principalement demander le dépôt de la vérité? Ces églises « qui conservent encore au milieu d'elles les chaires des apôtres, qui lisent leurs lettres authentiques, et, en les lisant, croient entendre le son de leur voix et reconnaître les traits de leur visage; ces églises sont faciles à reconnaître. L'Achaïe est-elle voisine de toi? Tu as Corinthe. Si tu n'es pas loin de la Macédoine, tu as Philippes et Thessalonique. Si tu peux faire voile vers l'Asie, tu as Éphèse [1]. »

Mais surtout, « si tu es près de l'Italie, tu as Rome, Rome qui sur nous autres Africains, dit Tertullien, exerce immédiatement l'autorité de l'Église [2]. » Et le Gaulois, parlant ici comme l'Africain : « Est-il besoin, dit Irénée, d'énumérer la succession de toutes les églises, quand nous possédons la tradition de la plus grande, de la plus antique, de celle que tous connaissent, de celle qui a été fondée et constituée à Rome par les deux glorieux apôtres Pierre et Paul; cette tradition qu'elle a reçue des apôtres, directement d'abord, puis jusqu'à notre temps, par la succession de ses évêques? C'en est assez pour confondre ceux qui, par une complaisance mauvaise envers eux-mêmes, ou par vaine gloire, ou par erreur et par aveuglement, forment des assemblées illégitimes. Car, dans le sein de cette Église, à cause de sa suprématie dominante, doivent se réunir toutes les églises, c'est-à-dire les fidèles de toutes les

1. Tertull., *Præscr.*, 36.
2. Roma... unde nobis auctoritas præsto est. *Præscr.*, 36.

parties du monde ; parce que dans son sein plus pleinement que dans toute autre partie du monde, la tradition des apôtres s'est conservée[1].» — « Heureuse Église, reprend Tertullien, à laquelle ces deux apôtres ont donné toute leur doctrine et tout leur sang ; où Pierre a été jugé digne de souffrir comme son Seigneur ; où Paul a été couronné comme l'a été Jean-Baptiste ; où Jean l'apôtre, après avoir été plongé dans l'huile bouillante sans rien souffrir, a été condamné à la rélégation dans une île ! Sachons ce qu'elle a appris, sachons ce qu'elle enseigne et quels symboles elle a échangés avec nos églises africaines. Elle croit (contre les gnostiques) à un seul Dieu créateur du monde, à Jésus-Christ, fils du Dieu créateur, né de la Vierge Marie, à la résurrection de la chair. Chez elle, la loi et les prophètes s'unissent aux Évangiles et aux lettres apostoliques, et c'est là qu'elle puise le breuvage de la foi. Cette foi, elle la marque avec l'eau du baptême, elle la rêvet du Saint-Esprit, elle la nourrit de l'Eucharistie, elle l'anime à affronter le martyre ; et elle ne reçoit personne

1. Sed quoniam valde longum est... omnium enumerare ecclesiarum successiones, maximæ et antiquissimæ et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutæ Ecclesiæ, eam quam habet ab Apostolis traditionem et annuntiatam hominibus fidem, per successiones episcoporum pervenientem, usque ad nos, indicantes, confundimus omnes eos qui quoquo modo, vel per suî placentiam malam, vel vanam gloriam, vel per cœcitatem [et ?] malam sententiam, præterquam oportet colligunt. Ad hanc enim Ecclesiam propter potiorem principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua semper ab his [qui sunt undique ?] conservata est ea quæ est ab Apostolis traditio. Iren., III, 3.

Nous n'avons ici qu'une traduction. Le texte grec de saint Irénée est perdu. Les mots *præterquam oportet colligunt* sont probablement une traduction mal comprise du mot grec παρασυνάγωσιν, *præterquam oportet congregantur, perperam conveniunt.*

qui ne soit formé à cette croyance. Elle n'a pas seulement prédit les hérésies ; elle les a vues sortir de son sein [1]. »

Et, disons-le en passant, afin que Rome soit plus facilement reconnue pour le centre de la foi, Dieu a voulu qu'elle fût aussi le centre de la charité, la plus palpable des vertus chrétiennes. Non-seulement c'est à Rome que les hérétiques eux-mêmes, poussés comme malgré eux, vont se faire démasquer et condamner ; non-seulement c'est à Rome que les philosophes païens, partout ailleurs luttant contre la vérité, viennent se convertir : mais, de plus, ces communications d'église à église, qui sont la vie de l'amour et de la fraternité chrétienne, ont à Rome leur centre et leur foyer. C'est à Rome que l'Église se sait une par la foi, mais c'est aussi à Rome qu'elle se sent une par l'amour. C'est de là que rayonne, ainsi que le dira bientôt Denys de Corinthe, la lumière pour les incertains, l'instruction pour les fidèles, le soulagement pour les pauvres : « Chez vous, dit-il aux Romains, la coutume s'est établie d'assister les frères affligés et d'envoyer des secours à toutes les églises. Vous aidez les indigents, vous soulagez les frères condamnés aux mines... Telle est la coutume romaine ; et votre évêque Soter, non-seulement la garde fidèlement, mais y ajoute encore par le zèle de sa charité ; il envoie ses richesses pour soutenir les saints dans leurs souffrances, il traite les frères qui viennent à lui comme un père plein d'indulgence traite ses enfants, il les conduit par la sagesse de ses paroles dans les routes de la vertu [2]. » C'est donc Rome qui maintient

1. Tertull., *Præscr.*, 36.
2. *Apud* Euseb., *H. E.*, IV, 22.

et par sa doctrine et par sa charité la merveilleuse unanimité et la merveilleuse fraternité des églises chrétiennes.

Ainsi le principe était posé alors exactement comme il l'est aujourd'hui : la foi comme fondement et lien de toute société spirituelle, une pour que cette société soit une, universelle pour que cette société s'étende partout, perpétuelle pour que cette société soit permanente; l'unité, l'universalité, la perpétuité de la foi assurées par la tradition ; et la tradition constatée par la hiérarchie.

A beaucoup d'égards sans doute, l'Église catholique d'alors (car déjà elle s'appelait ainsi) [1] ne présentait pas dans les apparences extérieures le même aspect qu'elle peut présenter aujourd'hui. Elle était à sa naissance, elle est aujourd'hui vieille de près de dix-neuf siècles ; elle était persécutée, elle a une certaine mesure de liberté ; elle était pauvre, elle a une mesure grande ou petite de richesse et de puissance temporelle. De plus, bien que le symbole de la foi doive être et soit éternellement le même, le travail dix fois séculaire par lequel l'Église, aidée de l'inspiration divine et du labeur de tant d'illustres intelligences, a écrit en termes formels et didactiques chacun des dogmes que l'Esprit-Saint lui avait confiés, et a, si je puis me servir de cette expression vulgaire, étiqueté les richesses de vérité que contenait son trésor, ce travail, dis-je, était à peine ébauché. La théologie n'avait point encore sa langue, cette langue qui s'est formée avec les siècles, et pour laquelle les Pères et les conciles ont dû inven-

1. Saint Ignace, *Smyrn.*, 8; Tertull., *de Præscript.*, 30 ; de *Monog.*, 2 ; Clem. Alex., *Strom.*, VII, 18.

ter des mots que les langues païennes ne connaissaient pas. La théologie des premiers siècles ne parlait encore que des idiomes tout imprégnés de paganisme; ses docteurs, pour la plupart, avaient eux-mêmes reçu l'éducation païenne; les intelligences n'avaient eu d'autre préparation humaine que le formalisme judaïque ou les philosophies vagues et discordantes de la Grèce. La hiérarchie, elle aussi, était la même sans aucun doute; mais, sous le règne des persécutions, la hiérarchie se trouvait plus loin de chaque fidèle; elle était plus difficile à consulter; son action était moins prompte et moins quotidienne, sa présence moins effectivement sentie qu'elle ne le fut dès le IVe siècle et sous les empereurs chrétiens. Il faut donc ne pas s'étonner si avec le même symbole, la même hiérarchie pour le commenter, la même autorité divine entre les mains de cette hiérarchie, le langage de la théologie à cette époque a parfois moins de précision; si ses interprétations de l'Ancien Testament sont moins sûres, ses hésitations philosophiques plus fréquentes, ses dissidences un peu plus marquées. Le champ où la théologie se mouvait alors était aussi exactement, mais moins étroitement circonscrit. Beaucoup de questions qui ont été tranchées plus tard étaient indécises encore [1], et la dissidence pouvait aller plus loin qu'elle ne va aujourd'hui sans entraîner pour cela la rupture. Qu'importe, du reste? Le capital de la foi, si je puis ainsi parler, son trésor était le même. Que l'Église eût enseigné plus

1. Ainsi la question du millénarisme. Saint Justin, *Tryph.*, 80, 81; celle de la Pâque, Euseb., *H. E.*, IV, 26, V, 23, 24; celle des pratiques juives, Justin, *ibid.* Les chrétiens se partageaient également sur la valeur des oracles sibyllins. Orig., *C. Cels.*, VII, 61.

ou moins, elle n'avait pas enseigné autre chose, et ce qu'elle avait enseigné était également tenu pour sacré. Ces chrétiens-là savaient peut-être moins que nous, mais ils croyaient autant que nous, puisque comme nous ils croyaient explicitement ou implicitement à tout ce que sait l'Église. « Ne rien savoir contre la règle, c'est tout savoir, disait admirablement Tertullien [1]. »

Il n'en est pas moins vrai que certains Allemands de nos jours, très-savants et cherchant à dire quelque chose qui n'eût pas été dit avant eux, ont pris sous leur bonnet de docteur une théorie qui partage le christianisme d'alors en deux moitiés hostiles et inconciliables. Selon eux, non-seulement il y avait alors, comme chacun le sait, des hérétiques; mais ceux que nous appelons orthodoxes, ceux qui formaient la masse de l'Église et la pépinière des martyrs, ceux-là mêmes se partageaient entre deux tendances opposées. Ou ils étaient disciples exclusifs de Pierre, de Jacques et de Clément, et, comme les ébionites, penchaient vers la loi mosaïque; ou, au contraire, disciples exclusifs de Paul, ils étaient, comme les hérétiques gnostiques, ennemis de la loi de Moïse. — Ceux-là n'admettant que le seul Évangile de saint Matthieu, ceux-ci, que les seules épîtres de saint Paul et le seul Évangile de saint Luc; — ceux-là imposant les pratiques judaïques comme un devoir, ceux-ci les réprouvant comme une superstition; — ceux-là mettant le salut au prix des œuvres sans la foi, ceux-ci le mettant au prix de la foi sans les œuvres; — ceux-là élevant le mariage au-dessus de la

1. Adversus regulam nil scire, omnia scire est. Tert., *Præsc.*, 14.

virginité, ceux-ci honorant la virginité au point de honnir et de rejeter le mariage ; — les uns pétriniens, les autres pauliniens (la critique de Tubingue a inventé ces mots nouveaux pour des sectes qu'elle dit anciennes) : telle aurait été l'Église d'alors. Saint Pierre d'un côté, pour ne pas dire Ébion; saint Paul de l'autre, pour ne pas dire Simon le magicien ; des chrétiens de celui-ci, des chrétiens de celui-là, et rien au milieu. Comme on est heureux d'être Allemand, puisqu'on est en droit d'avancer de pareilles choses sans que personne ose vous demander pourquoi !

Cela se trouve, en effet, dans les livres de quelques Allemands de nos jours ; mais il faut ajouter que cela ne se trouve nulle part ailleurs. Essayez de prendre les monuments de l'antiquité chrétienne, et cherchez à reconnaître comment ils se partagent entre les deux versants du judaïsme et du paganisme. — Saint Clément, d'abord, est-il pétrinien ou paulinien ? Il est successeur de saint Pierre, mais il est disciple de saint Paul. Il honore le mariage, mais il loue la virginité. Les ébionites ont prétendu se l'approprier ; mais à chaque ligne de son épître aux Corinthiens, il cite et il rappelle saint Paul ; il loue en même temps le martyre simultané des deux apôtres [1]. Il faut bien reconnaître qu'il n'admet pas entre eux d'opposition, et qu'il n'est ni pétrinien ni paulinien. — Voulez-vous Hermas, son contemporain et son disciple ? Il loue la continence comme saint Paul ; mais en même temps, il croit fort au salut par les œuvres et par la pénitence, comme le

1. V. 21, 24, 27, 29, 30, 35, 36. Ses citations de l'Ancien Testament, 28, 29, 31, 32, 33, 34.

fait l'épître de saint Jacques et toute l'école pétrinienne. Il faut encore le laisser entre deux. — Voulez-vous toute l'Église romaine de cette époque? Elle est hiérarchique, on lui reproche de l'être, et on le lui reproche comme un emprunt fait au judaïsme; elle serait donc judaïsante et pétrinienne. Mais, d'un autre côté, elle honore beaucoup la virginité, c'est un autre reproche qu'on lui fait; elle serait donc anti-judaïque et paulinienne. Tout entière il faut la laisser entre deux. — Saint Ignace, asiatique, et de la fin du premier siècle, se laissera-t-il mieux classer? Il tonne à chaque instant contre le judaïsme, comme s'il était paulinien tout pur. Mais à chaque instant aussi il rappelle l'Ancien Testament; il assimile la hiérarchie chrétienne au sacerdoce mosaïque, comme s'il était pétrinien. — Saint Justin se dessinera-t-il davantage? Il argumente beaucoup contre les Juifs, mais il s'appuie toujours sur leur loi. Il ne pratique pas les observances judaïques, mais il tolère qu'on les pratique. Il ne médit ni de saint Paul et de la virginité, ni de saint Pierre et du mariage. Qu'en faire donc? — J'en dis autant de Tatien et d'Athénagore. — Quant à saint Irénée, à Tertullien, à Clément d'Alexandrie, à Origène, ceux-là, leurs ouvrages sont nombreux et on doit bien connaître leur doctrine. Comment les classe-t-on? On ne les classe pas. Saint Pierre et saint Paul dans le culte respectueux que l'Église leur rend à tous deux; le mariage et la virginité dans la liberté que l'Église reconnait pour l'un ou pour l'autre; la foi et les œuvres dans le blâme qu'adresse l'Église à ceux qui suppriment l'une ou l'autre; les judaïsants et les gnostiques, dans les assauts qui leur sont livrés au nom de l'Église, mar-

chent du même pas dans les écrits de ces docteurs chrétiens [1].

En résumé, voilà une masse de monuments chrétiens; disons mieux, voilà la totalité des monuments authentiques du christianisme aux deux premiers siècles qui ne sont pas plus pauliniens que pétriniens; et, pour me servir du mot de l'Apôtre, qui ne sont ni avec Apollon ni avec Paul, mais avec Dieu. Ce milieu, dont on conteste l'existence entre les disciples exclusifs de saint Pierre et les disciples exclusifs de saint Paul, se trouve occupé non-seulement par la majorité, mais par la totalité des docteurs chrétiens qui nous sont restés. Il n'y a trace de paulinianisme ni de pétrinianisme que dans la science, ou plutôt dans l'imagination allemande.

En résumé donc, passant à travers toutes les hérésies opposées et toutes les influences contradictoires, il y avait une grande école chrétienne, une grande société religieuse qui ralliait à elle la masse des chrétiens; et entre autres tous les écrivains chrétiens dans les œuvres qui nous sont demeurées. Elle n'était, elle, ni paulinienne ni pétrinienne, ni ébionite ni gnostique; elle laissait aux sectes diverses leur nom personnel ou national; elle se nommait tout simplement universelle, et tout simplement chrétienne. C'était elle seule qui ne craignait pas de s'appeler la grande réunion, le corps des fidèles, la chrétienté. C'était elle, et elle seule, qui comptait, dans tous les grands siéges apostoliques, la succession de ses évêques; à Jérusalem, à Antioche, à Rome, depuis saint Pierre; à Corinthe et dans toute la Grèce,

1 Voy. comment ils s'expliquent sur les reproches adressés par saint Paul à saint Pierre. Tertull., *Præscr.*, 23. Irénée.

depuis saint Paul ; à Ephèse et dans toute l'Asie, depuis saint Jean ; à Alexandrie et dans toute l'Égypte, depuis saint Marc[1] ; toutes ces descendances épiscopales lui appartenaient exclusivement. C'était elle, et elle seule, qui tranchait les questions nécessaires, et qui sur les autres autorisait la liberté par son silence. C'est cette hiérarchie qui déjà, par des arrêts solennels, avait condamné au concile de Pergame (152) la secte de Colorbaze ; qui allait condamner, au concile d'Hiérapolis (173), la secte de Montan. Du haut de la chaire de Rome, elle avait tranché en juge les débats de l'Église de Corinthe, par la bouche de ce pontife Clément, « qui avait connu les apôtres, qui avait encore leur tradition devant ses yeux, et comme le son de leur voix dans ses oreilles[2]. » Du haut de cette chaire, elle démasquait Valentin. Malgré leurs ruses et leurs rétractations mensongères, elle condamnait, ou, comme on disait, elle *séparait* Cerdon et Marcion. Les païens n'avaient garde de s'y tromper, et ce fut toujours à cette branche du christianisme que la persécution fit l'honneur de la choïsir ; sauf quelques Marcionites peut-être, le catalogue des martyrs lui appartient tout entier ; les hérétiques se gardaient assez prudemment de ce genre d'héroïsme. Même les Carpocratiens, dont les désordres purent servir de prétexte aux persécutions, ne furent jamais persécutés, tandis que les catholiques l'étaient toujours. Ainsi, ni les néophytes sincères, ni les bourreaux ne s'y trompaient ; ils savaient bien où trouver,

1. Tertull., *Præscr.*, 32 ; Irénée, III, 2, 3.

2. Irénée, III, et toute l'épître 1re de saint Clément : « Nous vous envoyons Claude, Éphèbe, Valérien, Viton et Fortunat, renvoyez-les-nous bientôt dans la paix et dans la joie, nous rapporter la nouvelle de votre accord. » 59.

ceux-là les vrais apôtres, ceux-ci les vrais martyrs.

Cette société n'avait pas besoin de soutenir, comme bien des hérétiques, que les apôtres n'avaient pas tout su ou n'avaient pas tout dit [1]. Les apôtres, selon elle, avaient tout dit et elle savait tout ; elle gardait leur tradition entière et sans mélange, sans rien de plus, sans rien de moins. Cette foi pouvait être vérifiée chaque jour, la foi de chaque fidèle par celle de son évêque et de son église, celle de son église par celle des autres églises, la foi de chaque pays par celle des autres contrées, la foi de chaque temps par celle des temps antérieurs, la foi de tous par celle de l'Église, une, apostolique, universelle, dont la tête est à Rome et dont les membres sont partout. Par cette règle de foi l'Église avait l'unité, et par l'unité, elle avait l'ordre, la paix, l'universalité. Elle avait l'ordre et la paix : « Voyez ces hérétiques, dit Tertullien, qui alors n'était pas encore hérétique, quelle vie futile, terrestre, humaine, sans gravité, sans autorité, sans discipline, semblable à leur foi ! Qui chez eux est catéchumène ? qui est fidèle ? on ne le sait pas. Tous pénètrent dans l'assemblée, écoutent les exhortations, prient pêle-mêle. Des païens viendraient qu'on ne craindrait pas de jeter le Saint aux chiens et la perle aux pourceaux. Le renversement de la discipline, ils l'appellent simplicité ; le soin de la discipline, charlatanisme. Leur paix, ils la donnent à tous ; que les doctrines soient différentes, peu leur importe, pourvu que tous s'unissent ensemble pour combattre la vérité... L'orgueil est chez tous, chez tous la prétention de la science. Leurs catéchumènes n'ont

1. Tertull., *Præscr.*, 22.

pas commencé de s'instruire que déjà ils sont parfaits. Chez leurs femmes, quelle hardiesse! Elles enseignent, disputent, exorcisent, promettent des guérisons, peut-être même baptisent. Leurs ordinations se font au hasard, légèrement et ne durent guère. Ils ordonnent des néophytes, des hommes encore attachés au siècle, des apostats qui nous ont à peine quittés; et cela, parce qu'ils veulent les tenir par les liens de l'ambition au lieu des liens de la vérité. On avance rapidement dans cette armée; car c'est déjà un grand mérite que d'en faire partie. Aujourd'hui tel sera leur évêque, demain tel autre; de celui-là on fait un diacre qui demain sera lecteur; celui-là devient prêtre qui demain sera laïque [1]. »

Et de plus, l'Église avait l'universalité. Les hérésies étaient forcément exclusives. Elles furent presque toujours nationales, comme celle d'Ebion que gouvernaient les préjugés ou les regrets du peuple juif, comme celle de Valentin que dominait la théogonie égyptienne, comme celle de Marcion qu'avait marquée de son sceau le dualisme asiatique. Parfois elles furent philosophiques, penchant celle-ci vers le pythagoréisme, celle-là vers le platonisme ou le stoïcisme. Parfois elles furent politiques, en ce sens que, selon le génie de leur fondateur ou de leurs adhérents, elles appelèrent ou elles repoussèrent certains hommes, certaines conditions, certaines classes. Mais, au contraire, au sein de la grande société chrétienne, plusieurs millions d'hommes, divers de race, d'idiomes, de mœurs, de climats, de conditions [2],

1. Tertull., *Præsc.*, 41.
2. Non gentes nationesque distinguimus; Deo una domus est, mundus hic totus. Minut. Felix, 27.

s'unissaient dans la plus parfaite indépendance de toutes les influences locales, nationales, sociales, philosophiques, politiques. Dès le lendemain de sa naissance, dès le jour où le christianisme fut prêché à Jérusalem dans toutes les langues et à des hommes de toutes les classes, cette religion de quelques milliers d'hommes était en principe une religion universelle.

C'était même une des choses qui frappaient le plus le monde païen et un des caractères que les apologistes relèvent le plus. « Les pauvres sont évangélisés, » avait dit le Sauveur, comme un des grands signes de sa mission, et en effet les pauvres, les exclus, les proscrits de tout genre, pauvres de la fortune, pauvres de la science, pauvres de la cité, pauvres de la famille, pauvres même de la vertu et de l'honneur, pourvu qu'ils cherchassent à regagner ce qu'ils avaient perdu, étaient initiés, comme les riches et comme les privilégiés, au bienfait de la Bonne Nouvelle. — Les cités mondaines excluaient plus ou moins sévèrement les esclaves, les affranchis, les étrangers, les nouveaux venus, les prolétaires, les femmes ; ç'avait été même une des préoccupations des législateurs hellènes de tenir fermées les portes de leurs républiques ; ils ne voulaient pas qu'une immigration du dehors, ou même au dedans une propagation trop nombreuse de la race, disséminât sur un trop grand nombre de têtes les priviléges de la cité. Mais la cité chrétienne, elle, ne connaissait ni métèque, ni étranger, ni colon, ni barbare, ni esclave ; la cité chrétienne était le royaume de Dieu, « où il n'y a ni Grec, ni Juif, ni barbare, ni libre, ni esclave, ni homme, ni femme : » cité assez large pour contenir son peuple, si nombreux qu'il pût être, et dont les priviléges, in-

finis de leur nature, ne pouvaient diminuer de prix en se partageant. — L'école des philosophes ne s'adressait guère qu'à un petit nombre de lettrés. Malgré l'exemple d'Épictète, elle faisait peu de cas des esclaves; malgré celui de Théano, peu de cas des femmes; pour les barbares, elle ne savait point leur langue [1]; pour les artisans, elle ne prenait pas la peine de leur parler; pour les enfants, elle laissait leurs nourrices leur chanter d'insipides nénies. Au contraire, l'école chrétienne était ouverte à tous ; elle parlait toutes les langues, et elle écrivait dans tous les styles. Si elle savait écrire et philosopher pour les philosophes, elle savait aussi parler pour ceux qui ne lisent point, s'accommoder à la simplicité de l'artisan, relever l'humiliation de l'esclave, toucher le cœur de la femme, articuler l'idiome du barbare, sanctifier les bégayements de l'enfant. Ce que Socrate n'avait osé dire que tout bas, de simples ouvriers le répétaient tout haut; ce que Platon n'avait pas pu comprendre ou n'avait pas su expliquer, de pauvres jeunes filles, leurs fuseaux à la main, l'expliquaient dans la rustique simplicité de leur langage. « Ces choses avaient été cachées aux philosophes et aux superbes, elles étaient révélées aux ignorants et aux petits. » Le chrétien était donc citoyen de la seule et universelle république à laquelle de droit le monde appartînt; il était disciple de la seule école dont les portes fussent ouvertes à tous; il respirait dans la lumière de la doctrine de toutes la plus ouverte, dans la liberté de la cité de toutes la moins exclusive, en un mot, dans

1. Apollonius dit même : « Il faut éviter les barbares et ne participer en rien avec eux. Par cela seul qu'ils sont barbares, il n'est pas juste de leur faire du bien. » *Lettre à Scopelianus, dans Philostrate.*

la plus compréhensive unité qui fut jamais[1]. La société dans laquelle il vivait était plus qu'une école, plus qu'une cité, plus qu'une nation, plus qu'un empire, plus même qu'une église. C'était l'Église. Oui, certes, cet arbre sous lequel s'abritaient tant de races, tant de conditions, tant de fortunes diverses, n'était pas seulement une branche secondaire, ni même la branche principale du christianisme ; c'en était le tronc, le tronc qui montait droit vers le ciel, tandis que certaines branches flétries se courbaient vers la terre. Il faut que ce tronc existe et soit vivant, sans quoi l'arbre ne vivrait pas ; il faut que cette foi une et identique à elle-même existe, sans quoi le christianisme ne serait ni un, ni vrai, ni divin, ni vivant.

Tel était ce gouvernement un de l'Église, tel est le principe vital de cet autre empire universel qui s'élevait en face de l'empire soi-disant universel de Rome. Quel était maintenant le mouvement de sa vie et de la vie morale de chacun de ses membres ? Comment devenait-on chrétien et que faisait-on étant chrétien ?

1. Voy. Justin., *Apol.*, I, 4, 8, 12, 39; II, 10, 11, 12, 13; *Cohortatio ad Græcos*, 4. — « L'homme qui veut philosopher avec nous n'a pas même besoin de savoir lire ; barbare, grec, vieillard, enfant, femme, esclave, tous sont de même nature, tous sont également appelés à la vertu. » Clem. Alex., *Strom.*, IV, 8; voyez aussi *Protrepti*, 3. — Tertull., *Apol.*, 46 : Unam omnium rempublicam agnoscimus, mundum. — Origène, *C. Cels.*, I, 18, III, 54, 73, VI, 1, 4, VII, 60. — Tatien, 27, 32, 33. — Athénagore, *Legat.*, 11. — Minutius Felix, 16. — Lactance, *Div. Inst.*, III, 25. — Vous semblez craindre, dit saint Justin aux philosophes, que, si le monde devient chrétien, tous ne soient vos égaux. *Apol.*, I, 12.

CHAPITRE II

LA RENAISSANCE

Je suppose quelque Grec ou quelque Romain, quelqu'une de ces âmes inquiètes comme il y en avait beaucoup alors. Il a longtemps erré de côté et d'autre, entre des plaisirs qui ne le rassasiaient point et des anxiétés dont il ne pouvait se délivrer, se demandant ce que durerait sa vie et ce qu'il serait après cette vie ; s'il avait une âme et ce que deviendrait son âme. Il est allé aux écoles des philosophes, et il n'a trouvé là que des doctrines contradictoires, variables, démenties le lendemain par la bouche qui les avait proférées. Il est allé jusqu'à essayer de la vertu, et à tâcher de vivre comme s'il avait une âme, sans savoir s'il en avait une; mais comment soutenir l'effort persévérant, le sacrifice, le travail de la vertu, sur la foi d'une simple hypothèse? Il serait même allé aux hiérophantes de l'Égypte, pour leur demander d'évoquer un mort afin d'apprendre les secrets de l'autre vie, si on ne l'eût arrêté en lui faisant comprendre que, par cette tentative à la fois illicite et impie, il irritait les juges et il offensait les dieux, pour ne rien apprendre peut-être [1].

Mais alors, je ne sais qui ; peut-être un de ces chrétiens zélés qui allaient de village en village et de bourgade

1. C'est ici l'histoire prétendue de saint Clément telle qu'elle est racontée dans les *homélies* qui lui sont attribuées (*Hom.* 1). On ne saurait donner à ce récit un caractère historique ; mais il peut être tenu pour vrai comme peinture du temps.

en bourgade, au risque de leur vie, jeter par le monde la semence de l'Évangile [1] ; peut-être un pauvre artisan, venu chez ce païen pour son travail et devant qui il aurait trahi l'anxiété de son âme ; peut-être sa propre compagne, chrétienne sans qu'il le sût, et à qui le trouble de son visage et l'inquiétude de son sommeil avaient révélé les agitations de son esprit, lui a dit tout simplement : « Ce que tu veux savoir, je le sais ; ce que tu cherches, je le possède. Un Dieu est venu sur la terre pour me l'apprendre et me le donner, pour te le donner et te l'apprendre. »

Le païen a donc frappé à la demeure de l'évêque, et, sous le nom d'auditeur ou de catéchumène, il a subi le noviciat de l'Évangile. Pendant bien des jours, il est demeuré sur le seuil de l'assemblée chrétienne ; car, les premières prières une fois achevées, le diacre exclut les catéchumènes de l'assemblée. Pendant bien des jours, il est demeuré sur le seuil de la doctrine ; il a ignoré ces mystères de l'Église que l'on cache aux profanes. Il a su seulement que Jésus, fils de Dieu, est né d'une Vierge, a vécu, a enseigné, a été crucifié, est ressuscité ; qu'il viendra un jour juger le monde ressuscité [2], et rendre à chacun selon ses œuvres ; en un mot, il a connu le Symbole des Apôtres, qui est comme le programme public du christianisme ; il a peut-être lu les prophètes et Moïse, que les païens eux-mêmes connaissaient ; mais les Évangiles, les écrits apostoliques, toutes les profondeurs du dogme chrétien, le mystère de la sainte Trinité, et par-dessus tout le mystère du

1. Origène, *C. Cels.*, III, 55.
2. Sur le catéchuménat, voy. Tertull., *de Præscr.*, 6; *ad Uxorem*. II. 5.

dogme eucharistique, sont réservés aux seuls baptisés[1].

Cette épreuve du catéchuménat est longue parfois[2]; souvent ceux qui paraissent trop jeunes sont remis à un âge plus mûr. Quelquefois aussi ceux qui ne sont pas décidés encore entre la virginité et le mariage sont renvoyés au jour où ils pourront se décider, afin que le baptême les trouve ou capables de l'une ou engagés par l'autre[3]. Le catéchumène a donc attendu, sollicité, prié longtemps ; il a été instruit, examiné, dirigé, conduit peu à peu d'une vie pure à une vie plus parfaite encore. Car, s'il se fût trouvé encore entaché de quelques habitudes vicieuses, le chrétien chargé de l'examen des cathécumènes l'aurait exclu[4].

Mais enfin approche l'heure de *la réconciliation, de l'illumination, de l'initiation*[5]. Le catéchumène a enfin été trouvé mûr, et, comme on dit, *compétent*[6]. Le lait de l'enfance ne lui suffisait plus, l'aliment des forts lui a

1. Sur la doctrine du secret dans l'Église, voy. Minutius Felix, 9, 19 ; Origène, *contra Cels.*, III, 52, 53, 61 ; Justin, in *Tryphon*, 117 (la manière obscure dont il parle ici de la sainte Eucharistie) ; Clem. Alex., *Strom.*, V, 10. Parmi les modernes, Schelstrate, *de Disciplina arcani ex dissertatione apologetica contra Tentzel*, Rome, 1683 (*et apud Thesaurum historiæ ecclesiasticæ*, Rome, 1842) ; le cardinal Wiseman, *Conférences sur le protestantisme* ; Palma, *Prælectiones hist. eccles.*, p. I, ch. xv, Rome, 1838. M. l'abbé Gerbet (*Esquisses de la Rome chrétienne*) fait très-bien remarquer les rapports qui existent entre cette doctrine et le symbolisme chrétien, t. II, ch. VIII, p 107.

2. Selon les *Constitutions apostoliques*, le catéchuménat est de trois ans, mais il peut être abrégé, VIII, 32.

3. Tertull., *de Baptismo*, 18. Il applique même cette règle aux veufs.

4. Origène, *C. Cels.*, III, 31. Une part de l'instruction des catéchumènes était souvent confiée aux laïques, hommes ou femmes, *Const. apost.*, ibid., mais l'instruction proprement dite était réservée aux diacres et diaconesses. *Ibid.*, III, 15.

5. Le baptême s'appelle grâce, illumination, initiation, bain, cachet : pour quelles raisons ? Voyez Clem. Alex., *Pædagog.*, I, 6.

6. Competens est qui... per traditam sibi doctrinam... et mysterium Symboli et traditionem orationis Dominicæ petit... ut possit consequi mysteria sui

été donné, c'est-à-dire les doctrines spirituelles que l'homme charnel ne peut comprendre[1]. Les mystères lui ont été dévoilés ; le dogme de la sainte Trinité, celui de l'Incarnation, celui de la divinité du Verbe lui ont été révélés. Il a su enfin ce qu'est cette nourriture mystérieuse que le chrétien reçoit avant toute autre nourriture, et dont la connaissance est cachée sous le voile du secret comme le « Saint qui ne doit pas être jeté aux chiens, » comme « la perle qu'il ne faut pas livrer aux pourceaux. » Les champs des Écritures lui ont été ouverts, la prière du Seigneur lui a été enseignée. En un mot, il a eu la clef de cette vie nouvelle dans laquelle il va entrer. A l'exemple du jeûne de Jésus-Christ[2], des jeûnes multipliés, des veilles, des génuflexions, des prières faites par lui et pour lui par tous les frères, l'aveu de ses fautes, public quelquefois, ont achevé de le préparer. On n'a plus à attendre qu'une époque digne d'une telle fête ; telle la nuit sainte que le Christ passa dans le tombeau, tel le jour de la Pentecôte dans lequel l'Esprit-Saint descendit sur les apôtres pour les enflammer et les éclairer.

Ce jour est enfin venu. Le catéchumène est conduit au milieu des frères ; interrogé par l'évêque ou par celui qui remplace l'évêque, il renonce solennellement « au démon, à sa pompe, à ses anges. » Ensuite, après une première onction d'huile sainte sur le front, assisté des diacres (les diaconesses rendent aux femmes le

baptismatis, *Anonym. MS. a Schelstrate laudatus in Dissert. contra Teutzel.* Faut-il conclure de là que le Symbole des Apôtres n'était enseigné qu'aux *compétents?* Il paraît bien qu'il était défendu de l'écrire. Augustin, *Sermo* 212 ; Cyrill., *Catech.*; Hieronym., *ep.* 61.

1. I *Cor.*, II, 6-16, III, 1, 2; *Hebr.*, V, 12, 14, VI, 1. V. aussi I *Cor.*, X, 16.
2. *Constit. apost.*, VII, 23.

même service), il est plongé par trois fois dans l'eau, et là encore il répond par des formules consacrées à celui qui le baptise au nom du Père, du Fils et de l'Esprit-Saint. (Pour les enfants se présentent des répondants, *sponsores*, qui engagent leur avenir [1].) On lui impose les mains; on l'oint du saint chrême. L'onction d'huile, nous disent les *Constitutions apostoliques*, est un signe de « participation à l'Esprit-Saint; » l'immersion dans l'eau est le « symbole de la mort » de l'homme et de la mort du Christ dans laquelle nous sommes régénérés; l'onction du saint chrême est « le sceau de l'engagement » qui vient d'être pris [2].

Le baptême achevé, on lui donne à manger, comme aux enfants [3], du miel mêlé de lait; on le revêt d'une robe blanche. Pendant huit jours, il gardera ce vêtement de son innocence reconquise; il ne jeûnera pas (car le jeûne ne convient pas à cette semaine de joie), mais il s'abstiendra du bain pour qu'une eau profane ne passe point trop tôt sur l'eau sacrée du baptême [4]. Il priera, chantera, écoutera, se réjouira, rendra grâces avec tous; car il n'est pas dans l'assemblée chrétienne comme un simple postulant pour assister seulement à quelques prières, mais comme un frère au milieu des frères pour participer jusqu'au bout à l'accomplissement des mystères sacrés.

1 Tertull., *de Baptismo*, 18.

2. *Const. apost.*, VII, 23.

3. Le chrétien nouvellement baptisé est souvent assimilé à l'enfant. Cette pensée développée, Clem. Alex., *Pædagog.*, I, 2, 5, 6.

4. V. Tertullien, *de Spect.*, 4; *de Corona*, 3; *de Baptismo*, et en particulier 7, 8, 17-20. Tout en attribuant principalement à l'évêque le droit de conférer le baptême, il ne le refuse cependant ni aux prêtres, ni aux diacres, ni même aux laïques. Il le dénie aux femmes. (*De Bapt.*, 17, et son écrit montaniste, *de Exhortatione castitatis*, 6.)

En effet, immédiatement après son baptême, il est introduit dans l'assemblée. Autant que possible, c'est auprès du tombeau d'un martyr, place déjà marquée par un humble monument (*memoria*, *martyrium*, *confessio*), que l'assemblée se réunit ; parfois aussi, c'est dans la demeure de quelque fidèle, au cénacle, l'étage des esclaves ; parfois, chez un riche qui ouvre à la prière ses vastes thermes jadis consacrés à la volupté. On se réunit là le jour du Seigneur, ou aux grands anniversaires de la vie du Christ [1], ou encore en ces jours de la semaine appelés *stations*. Là, dès avant le jour, à la clarté des lampes, les fidèles arrivent et de la ville et des campagnes voisines [2]. Tout y est paisible, tout y est ordonné ; l'évêque assis et présidant l'assemblée, les prêtres placés à ses côtés, les diacres debout pour maintenir l'ordre, occupent seuls une place d'honneur. Le riche n'est pas séparé du pauvre : la toge blanche et l'anneau d'or de l'un ne lui valent pas une place plus élevée ; les haillons de l'autre ne le relèguent pas sur un escabeau [3]. Il n'y a de privilége que pour l'âge, et la jeunesse des deux sexes cède, quand il le faut, sa place et reste debout. D'un côté, reçues par les diaconesses à une porte différente de celle des hommes, sont les femmes, voilées et silencieuses (les vierges seules, dans la plupart des églises, ne portaient pas de voile) [4] ; leur

1. Sur l'observation du dimanche en ces temps, voy. *Act.*, xx, 7, 8 ; I *Cor.*, xvi, 2; *Apoc.*, i, 10; Ignace, *Ephes.*, 8; Barnabé, 15 ; Tertull., *de Corona*, 3 ; *de Idol.*, 14; *ad Nationes*, I, 23; *de Oratione*, 13 ; Origène, *contrà Celsum*, VIII, 22 ; Justin, *Tryphon.*, 41 ; *Apol.*, I, 67 ; Pline, *Epist.* X, 97. Ce choix du huitième jour (comme on disait) au lieu du septième, justifié vis-à-vis des Juifs par saint Justin, *Tryphon.*, 24, 41.

2. *Act.*, xx, 7 ; Justin, *Apol.*, I, 67.

3. Jac., ii, 23.

4. I *Cor.*, xi, 3, 15, xiv, 34, 35 ; I *Tim.*, ii, 9 ; Tertullien, *de Virginibus velandis*, 1, 2, et *alibi passim*, *de Oratione*, 21, 22.

vêtement est décent, orné, mais modeste; nulle ne porte d'or, ni de perles, ni d'étoffes précieuses, ni de coiffure trop artistement tressée. D'un autre côté, sous la surveillance des diacres, sont les hommes, avec leur tête découverte, leur chevelure peu abondante; ils eussent cru rougir de leur foi s'ils eussent caché leurs visages faits à l'image et à la gloire de Dieu [1]. Tous prient le plus souvent debout, tournés vers l'Orient, les bras étendus et les mains ouvertes comme Jésus sur la croix; mais souvent aussi, lorsque leur prière rappelle la tristesse, l'humiliation, la pénitence, agenouillés et même prosternés [2].

Quelle était leur prière? Elle ne saurait nous être tout à fait inconnue. La tradition s'en conservait dans l'Église depuis les apôtres et depuis le Sauveur lui-même [3]. Elle se conservait sans être écrite; car c'était encore une des choses qui demeuraient sous le voile du secret [4]. Les siècles suivants ont pu y ajouter quelque chose, mais n'ont dû rien en retrancher. Une fidélité minutieuse et jalouse a veillé sur la conservation de ce trésor. Sans doute, lorsque le christianisme a été affranchi, il a, dans le premier essor de sa liberté, donné à ses hymnes d'actions de grâces un plus magnifique retentissement, agrandi l'étroite enceinte de son église, accru la pompe de ses cérémonies, prolongé pendant

1. I *Cor.*, II, 4, XI, 4, 7; I *Tim.*, II, 8.
2. *Volutantur.* Tertull., *ad Uxor.*, II, 9; *contra Marcion.*, III.... ; *de Pudicitia...*; *Apol...* — Sur l'attitude de la prière, voy. I *Tim.*. II, 8; Clem. I *Cor.*, 29; Minut. Felix, 12, 29; Tertull., *de Orat.*, 12, 13, 17; Origène, *de Orat.* : *Constit. apost.*, II, 57, et les figures des peintures chrétiennes connues sous le nom d'*Orants* ou *Orantes*; Tertull., *Apolog.*, 16, 30; *ad Nationes*, I, 13.
3. I *Cor.*, XI, 34.
4. Basil., *de Spiritu sancto*, 27.

des journées entières ces prières et ces chants si longtemps comprimés au fond des poitrines, entouré d'une solennité toute nouvelle cette divine et mystérieuse Agape qu'il avait fallu si longtemps voiler. Alors les peuples, devenus en masse chrétiens, ont apporté à l'envi au culte du Christ le tribut de leurs richesses, l'hommage de leur poésie, l'accent particulier de leur prière. Ç'a été comme un magnifique concert en des langues et par des voix différentes, mais harmonieux dans sa diversité par la similitude de la foi et de l'amour, qui s'élevait jusqu'aux nues après être demeuré trois siècles caché au fond des cœurs. Mais, sous ces ornements ajoutés aux liturgies par les inspirations diverses du génie national et par l'épanchement d'une piété plus libre, il est aisé de reconnaître le fond primitif et commun qui, au temps des persécutions, sous une forme nécessairement plus brève, avec des cérémonies plus simples et un culte extérieur forcément plus pauvre, avait été fidèlement gardé. En rapprochant les unes des autres ces nombreuses liturgies de l'Orient et de l'Occident, des églises orthodoxes et des églises schismatiques, dont un grand nombre datent au plus tard du IVe et du Ve siècle, il est aisé de mettre à part ce qui est divers, national, moderne ; et, recueillant ce qui est le même partout, de retrouver dans ses traits principaux, la liturgie apostolique, modèle, source et mère de toutes les autres [1].

Comme je l'ai déjà dit, l'assemblée chrétienne s'ouvre, les catéchumènes, quelquefois même les juifs, les

1. Il faut aussi rapprocher ces liturgies des témoignages des premiers siècles, et surtout de Justin, *Apol.*, I, 67 ; Tertul., *Apol.*, 39 ; *Const. ap.*, II, 57.

hérétiques, les païens étant présents. On chante des psaumes, des hymnes, des cantiques déjà connus au temps des apôtres, et dans lesquels est célébrée la divinité du Christ [1] ; on prie pour ceux qui ont reçu le baptême, pour ceux qui doivent le recevoir, pour les princes, leurs magistrats et leurs ministres, pour le bien de l'État (*pro statu seculi*), pour la paix du monde (*pro rerum quiete*), pour le retardement de la fin (*pro mora finis*) [2]. On lit dans les saintes Écritures les passages les plus adaptés au temps de l'année et aux besoins présents de l'Église [3]. On lit surtout les livres des prophètes où la venue du Christ est prédite, les livres des évangélistes où elle est racontée, les épîtres que les apôtres ont écrites à certaines églises et qui sont devenues le patrimoine de toutes [4], quelquefois d'autres épîtres écrites par d'autres évêques [5]. Quand le lecteur a fini, le président de l'assemblée (ὁ προεστὼς) évêque ou prêtre, prenant occasion de cette lecture, adresse aux fidèles des paroles d'instruction, d'exhortation, de consolation, de reproche, au besoin de censure et de condamnation ; « il nourrit la foi, il relève l'espoir, il affermit la confiance au Seigneur [6]. »

Cependant le sacrifice va commencer ; il est temps que les profanes soient éloignés. Le diacre ordonne aux païens, aux excommuniés, aux catéchumènes de se retirer. Il fait fermer et garder les portes. Il ordonne ensuite

1. I. *Cor.*, XIX, 26; *Ephes.*. V, 19; *Col.*, III, 16; *Jac.*, V, 13; Pline, *Ep.*, X, 97.
2. Tertull., *Apol.*, 39.
3. Cogimur ad litterarum divinarum commemorationem, si qua præsentium temporum qualitas aut præmonere cogit aut recognoscere. Tertullien, *ibid.*
4. *Thess.*. V, 27 ; *Col.*, IV, 16 ; Justin, *ibid.*, 67.
5. Ce n'est qu'en 397 que les conciles de Carthage et de Laodicée défendirent de lire autre chose que des morceaux des livres saints.
6. Justin et Tertull., *loc. cit.*

au peuple de se lever[1]; et les prières recommencent, ou dites à haute voix par le diacre, à voix basse par le peuple, ou alternativement par l'un et par l'autre, et enfin résumées dans cette prière universelle que l'évêque prononce seul, par laquelle il réunit et offre au Seigneur les prières de tout son peuple[2].

Mais, avant d'aller plus loin, on se rappelle que le Seigneur a dit : « Si tu fais ton offrande et si tu te souviens que ton frère a quelque chose contre toi, laisse ton offrande devant l'autel et va d'abord te réconcilier avec ton frère[3]. » — « Que personne, dit le diacre, n'ait rien contre personne[4]. » Et pour témoigner qu'il en est ainsi, on se donne le baiser de paix[5], l'évêque à ses prêtres, le prêtre aux diacres, le diacre à l'un des fidèles, celui-ci à un autre, les hommes aux hommes, les femmes aux femmes.

L'oblation vient ensuite. On apporte au président de l'assemblée les dons des fidèles, le pain, le vin et l'eau[6] qui doivent se changer au corps et au sang de Jésus-Christ. En face de ces dons, l'évêque commence ce qui s'appelle proprement la liturgie, l'action, l'oblation[7],

1. Stemus decenter, στῶμεν καλῶς (dit le diacre dans les liturgies de l'Orient).

2. En latin *collecta;* en grec καθολική, παραθέσις.

3. Matth., v, 23, 24.

4. Μή τις κάτα τίνος, μή τις ἐν ὑποκρίσει. *Constit. apostol.*, II, 57.

5. « Alors nous nous levons tous et nous prions. Après avoir prié, nous nous donnons le saint baiser » Justin, 65, 67. V. aussi *Constit. apost.*, VIII, 2; *Concil. Laodic.*, 19. Le baiser de paix s'appelle φίλημα ἀγαπῆς, ἅγιον, ἀσπασμός. Salutate fratres omnes in osculo sancto. I *Thess.*, v, 26; de même I *Rom.*, xvi, 16; I *Cor.*, xvi, 20. — V. encore Tertull., *de Oratione*, 18, sur la nécessité de ce signe de réconciliation et de paix, que certains fidèles prétendaient supprimer les jours de jeûne : Quæ devotio cum divortio sancti osculi integra?... quale sacrificium è quo sine pace receditur?

6. Justin, *ibid.*

7. Ἀναφόρα, προσφορά, *immolatio, missa* (*Missale Gothic. et Gallican.*) *Illatio* (Isidor., I, 15.)

et présente à Dieu les offrandes déposées sur l'autel. Puis, il entame avec le peuple ce dialogue solennel qui s'est uniformément conservé dans toutes les églises, chez tous les peuples, dans toutes les langues chrétiennes :

« — Le Seigneur soit avec vous.

— Et avec ton esprit.

— Élevons nos cœurs.

— Nous les tenons élevés vers Dieu.

— Rendons grâces à Dieu.

— Cela est vraiment juste et digne[1].

— Oui, répond l'évêque, cela est vraiment juste et digne[2] : » et alors suit cette belle et solennelle prière qu'on appelle Préface[3], parce qu'elle est le dernier prélude du sacrifice; commencée par le prêtre, elle se continue par la voix du peuple, dans cette solennelle exclamation que la synagogue a chantée, qui s'est redite de siècle en siècle et d'église en église, que les séraphins chantent au ciel :

« Saint, saint, saint, êtes-vous, ô Seigneur Dieu des armées, les cieux et la terre sont pleins de votre gloire et de votre majesté... Béni soit celui qui vient au

1. Sur l'emploi de cette formule, Cyrille Hierosol., *Catech.*, 5; *Mystag.*; Chrysost., *hom.* 2 et 18 ad II *Cor.* et *alibi passim*; Augustin, *de Bono vident*, 16, *de Vera relig.*, 3, in *Psalm.* LXXXV, *Ep. ad Dardanum et Probam de bono persev.*, 13, § 25. Cette formule est la même, non-seulement dans les liturgies grecques et syriaques orthodoxes, mais dans les liturgies hérétiques. Renaudot cite trois nestoriennes, trois jacobites au moins, trois coptes, trois du rite alexandrin, dix éthiopiennes, une arménienne. Les coptes, quoiqu'ils fassent l'office dans leur langue, laissent ces paroles en grec.

2. Ὁ Κύριος μετὰ πάντων ὑμῶν. — Καὶ μετὰ τοῦ πνεύματος σοῦ. — Ἄνω ἡμῶν τὰς καρδίας. — Ἔχομεν πρὸς τὸν Κύριον. — Εὐχαριστόμεν τὸν Κύριον. — Ἄξιον καὶ δίκαιον.

3. *Præfatio, contestatio.* Cette partie de la liturgie est partout rappelée.

nom du Seigneur. Gloire au plus haut des cieux [1] ! »

C'est maintenant l'heure du sacrifice, l'heure solennelle : « Soyons debout dans le tremblement et dans la crainte; que ce moment est terrible! cette heure redoutable! » s'écrie le diacre dans les liturgies d'Orient [2]. C'est alors que par un rite et avec des paroles qui diffèrent à peine dans les liturgies de toutes les églises, le prêtre, comme dit saint Justin, « ayant reçu le pain et le vin, rend gloire et honneur au Père de toutes choses, au nom du Fils et du Saint-Esprit, et récite longuement l'Eucharistie ou action de grâces pour les dons que nous avons reçus de lui [3]. »

Mais surtout, il rappelle ce qui s'est passé la veille de la mission de Jésus-Christ et en cette nuit où il allait être livré conformément à ces paroles du Seigneur : « Toutes les fois que vous ferez ceci, vous le ferez en mémoire de moi ; » et à celles de l'apôtre : « Toutes les fois que vous mangerez ce pain et que vous boirez ce calice, vous annoncerez la mort du Sauveur jusqu'à ce qu'il vienne [4]. » Et, à mesure que le sacrifice s'accomplit, le peuple, intervenant à son tour par des paroles d'adhésion et de prière, dit : « Amen, nous le croyons. — Louez Dieu. — Seigneur, ayez pitié de nous [5]. »

1. Τρισάγιος τῶν Σεραφὶμ ὕμνος· Ἡ τῶν Σεραφὶμ θεολογία. C'est ainsi que les anciens appellent cet hymne qui venait des Juifs. Cyrille Hierosol., *Myst.* 5. La liturgie de saint Jacques, après *qui venit*, ajoute *et venturus est*. La liturgie copte dit tout simplement *sanctus*, *sanctus*, *sanctus Dominus*. Celle de saint Marc et celle de Nestorius n'ont pas le *Hosanna in excelsis*.

2. Stemus cum timore et tremore. Quam terribilis locus iste. Adstate viri cum tremore. *Litur. Coptica sancti Bas.*, *Lit. Jacob.*, *Lit. Nestor.*

3. Justin, I, 65.

4. I *Cor.*, XI, 16.

5. « Après que celui qui préside a fini les prières et l'action de grâces, le peuple s'écrie : *Amen.* » Justin, *ibid.* — Sur le mot *alleluia*, Tertull., *de Oratione*, 27.

C'est là ce qu'entend et ce que répète le nouveau chrétien, tremblant et ravi, se recueillant pour le moment sacré où le sacrifice offert pour tous va lui être personnellement appliqué, et où il participera à cette chair et à ce sang dont le mystère lui est maintenant révélé. « Les choses saintes sont pour les saints, » s'écrie le diacre, lorsque le moment est venu ; et alors, s'humiliant une dernière fois, faisant une dernière fois entendre des paroles de repentir, de déprécation et de crainte, les prêtres d'abord, les diacres, puis le peuple, hommes, femmes et enfants, chacun, pourvu qu'il soit à jeun[1] et avec une conscience pure, vient prendre sa part du sacrifice accompli pour tous. « Ceci est le corps du Christ, » dit le prêtre ou le diacre. — « Il en est ainsi, répond le fidèle[2]; » et alors il boit au calice et

1. Tertull., *de Corona*, 3, *ad Uxorem*, II, 5; saint Augustin, *ad Januarium*, *ep.* II, 8, fait remonter cet usage aux règlements de saint Paul (V. I *Cor.*, XI, 34).

2. Ces confessions de foi sont quelquefois très-développées dans les liturgies orientales. « Le corps saint et le sang précieux, pur, vrai, de Jésus-Christ, Fils de notre Dieu. Amen. — Le corps et le sang d'Emmanuel notre Dieu, en toute réalité. Amen. — Je crois et je confesse jusqu'au dernier souffle de ma vie, que ceci est le corps vivifiant de votre Fils unique, notre Seigneur, notre Dieu et notre Sauveur Jésus-Christ. Il l'a reçu de notre Dame à tous, la Mère de Dieu, la sainte Marie... » *Lit. copt*, *S. Basil.*, et de même dans la plupart des autres. Ces attestations de la présence réelle sont plusieurs fois répétées.

En dehors des liturgies, lisez saint Justin : « Les aliments sur lesquels l'action de grâces a été dite par une prière contenant les paroles mêmes du Christ, sont, nous le savons, la chair et le sang de Jésus incarné. » I, 66. — Saint Irénée : « C'est le véritable sacrifice dont le sacrifice juif est la figure. » IV, 12, § 2, 45. — Tertullien : « Ton mari (païen) ne saura pas quel est l'aliment que tu goûtes en secret avant toute autre nourriture, et s'il sait que c'est du pain, croira-t-il ce qu'on lui dira ? » (*Ad Uxor.*, II, 5.) « Le Christ est notre pain... » (*De Orat.*, 7.) Origène : « Le Christ a été immolé et nous mangeons la chair du Verbe. » (*C. Cels.*, VIII, 22 ; voy. encore VIII, 57.) Saint Irénée : « Comment sauront-ils (les hérétiques) que ce pain est le corps du Seigneur et ce calice son sang ? » (IV, 18, § 4, 7.) « Le Seigneur confessait

reçoit le pain dans ses mains[1]. Une part du pain consacré était mise en réserve pour être portée par les diacres aux malades et aux absents[2]. — C'est ainsi que celui qui avait été païen la veille devenait, pour parler comme les saints Pères, un autre Christ.

Ensuite, après l'action de grâces du peuple et la bénédiction de l'évêque[3], l'un et l'autre confessant une fois de plus la présence de Dieu sous les apparences du pain, une collecte avait lieu[4]. Chacun donnait librement, s'il voulait, quand il voulait, ce qu'il voulait; et ces aumônes, réunies dans les mains de l'évêque, étaient distribuées aux veuves, aux orphelins, aux malades, aux vieillards, aux voyageurs, aux naufragés, à ceux surtout qui, dans les prisons ou dans les mines, souffraient pour la cause de Dieu. Le riche donnait, le pauvre recevait, l'égalité s'opérait entre eux[5]. Il ne fallait pas, en effet, que ces âmes, venues de si loin et si longtemps étrangères les unes aux autres et à Dieu, après s'être réunies dans la communion au corps et au sang de Jésus-Christ, fussent séparées par l'amour des biens de la terre. Il ne fallait pas que ce corps, un dans la personne du Christ, fût divisé par Mammon,

que ce pain est son corps et ce calice son sang. » (IV, 23, § 2.) Saint Justin, *Tryphon.*, 117, et bien d'autres passages que l'on trouvera aisément réunis dans les admirables travaux des apologistes catholiques.

1. I *Cor.*, XI, 26, 29 ; Justin, *ibid.* : « Ensuite ceux qu'on appelle diacres distribuent le pain, le vin et l'eau. »

2. Justin, *ibid.* ; Tertull., *ad Uxor.*, I, 5 ; Cyprien, *de Lapsis.*

3. V toutes les liturgies.

4. « Ceux qui le peuvent et le veulent donnent la somme qui leur convient, et cette somme est déposée entre les mains de celui qui préside, lequel secourt les orphelins, les veuves, etc. » Saint Justin, 67. Voy., sur ces collectes, *Act.*, XXIV, 1, *Cor.*, XVI, 1, 2 ; II *Cor.*, VIII, 1. 15.

5. I *Cor.*, XVI, 1, 2 ; Tertull., *Apol.*, 39 ; Justin, 67 ; Tertull., *ad Martyr.*; 1, 2 ; Irénée, IV, 18.

mais qu'il demeurât uni par le double lien de l'amour de Dieu et de l'amour mutuel.

Et cependant, un moment encore, et ces hommes si intimement unis par le Christ et par la charité allaient se séparer, sans avoir peut-être échangé entre eux une parole, peut-être sans savoir les noms les uns des autres. Perdus dans la multitude païenne, dans des familles, des ateliers, des maisons, des palais où Dieu était méconnu, ils allaient être isolés, inconnus, inutiles les uns aux autres. En dedans de cette porte, c'était la fraternité, l'égalité, l'amour; mais au dehors, toutes les inégalités, toutes les hostilités de la vie païenne les attendaient pour les ressaisir. Un lien divin les unissait au cénacle. Nul lien humain ne subsisterait-il entre eux?

Le néophyte pouvait se le demander un instant, mais avant que la journée fût finie, il retrouvait ses frères au festin de l'Agape [1]. J'ai déja dit ce qu'était l'Agape comme principe d'égalité, comme moyen de charité, comme aide pour l'esclave, comme encouragement pour le travail. Mais ce qu'elle était surtout, c'était le symbole et l'instrument de la fraternité chrétienne. Pour que ces fidèles, si admirablement un en Jésus-Christ, ne fussent pas dans la vie terrestre étrangers les uns aux autres, pour que leurs noms, leurs visages, leurs voix, leur fussent mutuellement familiers, l'Eglise avait institué la douce habitude d'un banquet fraternel où

1. L'heure de l'assemblée était le matin avant le jour, celle de l'Agape était l'heure ordinaire du souper, c'est-à-dire vers le coucher du soleil. Dans l'intervalle les fidèles retournaient chez eux. C'est ce qui résulte clairement de Tertullien et des autres écrivains chrétiens, et surtout de la lettre de Pline (X, 97) : Quod essent soliti stato die ante lucem convenire... quibus peractis, morem sibi discedendi fuisse rursusque coeundi ad capiendum cibum.

ces cœurs rassasiés de l'amour divin pouvaient s'épancher les uns dans les autres [1]. C'était, du reste, la coutume de l'antiquité; tout ce qui s'appelait famille, communauté, association, corporation avait pour rendez-vous un repas amical. Mais le festin chrétien ne ressemblait pas à ces repas des phratries et des hétairies païennes, à ces orgies soi-disant fraternelles, municipales, officielles, sacerdotales, de Rome et de la Grèce. Le repas chrétien s'appelait Agape, c'est-à-dire amour, charité. Les riches, ou du moins ceux qui avaient quelques deniers, y contribuaient de leurs deniers; les pauvres y étaient conviés. Là, contrairement à la coutume païenne, hommes et femmes, pauvres et riches, patrons et affranchis, esclaves et libres, s'accoudaient à la même table. L'évêque et les prêtres y présidaient. Le repas commençait par la prière. « On s'y nourrit, disait Tertullien, autant que la faim l'exige; on y boit avec assez de modération pour que la chasteté n'en puisse souffrir. Les convives se rassasient, mais sans oublier qu'ils ont à adorer Dieu pendant la nuit; ils conversent, mais en hommes qui savent toujours écouter intérieurement le Seigneur. Après le repas, lorsqu'on a apporté l'eau et allumé les lampes, chacun est engagé à chanter en l'honneur de Dieu ce qu'il sait

1. Sur les Agapes, voy. I *Cor.*, XI, 20, 21, 22, 33, 34; Tertull., *Apol.*, 39, *de Jejun.*, 27, *ad Martyr.*, 2; Cyprien, *ad Donatum*, in fine; saint Jean Chrysostome, *Homélie* 27, in I *Cor.*; Clem. Alexand., *Pædag.*, II, 1, 7; Pline, *loc. cit.*; Ignat., *ad Polycarpum*, 4, *ad Smyrn.*, 8; Théodoret, VIII, *de græcis affectib.*, *Hist. Ec.*, III, 15; Origène, *C. Cels.*, I. 1; *Constit. apost.*, II, 18; Aug., *ad Joan.*, 54 (98). On faisait des Agapes les jours anniversaires des martyrs. Théod., *loc. cit.*; Evagre, *Hist. eccl.*, II, 3; pour les funérailles, etc. Elles avaient lieu, ce semble, dans les églises mêmes. *Idem. ibid.*, saint Paulin, *Ep. ad Pammach.*, 13 (37). *Commentaires anonymes sur Job*, III.— Abus des Agapes. Cyprien, *Testim. ad Quirin.*, III; Greg. Nazian., *Carmen*, 218-220. Elles finirent par être éloignées des églises, puis supprimées.

des saintes Ecritures ou ce que sa propre inspiration lui fournit ; s'il avait bu avec intempérance, son chant le trahirait. La prière ensuite termine le repas. Et on se retire, non pour aller dans les rues, courir, crier, frapper, se livrer aux éclats d'une folle joie, mais pour continuer ailleurs ces habitudes de chasteté et de modestie, comme des hommes dont le festin lui-même a été une école de sagesse (*ut qui non tam cœnam cœnaverint quam disciplinam*). » Et Tertullien ajoute ces paroles, que pourraient redire à la lettre ces associations chrétiennes tant de fois dénoncées de nos jours : « Telle est cette assemblée des chrétiens, illicite, je consentirai à le dire, si elle ressemble à rien de ce qui est illicite, si personne au monde peut l'accuser au nom des lois qui punissent les complots. Pour le malheur de qui nous sommes-nous jamais réunis ? Ce que nous sommes isolés, réunis nous le sommes également ; ce qu'est chacun de nous, tous le sont, ne nuisant à personne, ne contristant personne. Qu'on se réunisse entre gens de bien, entre bons citoyens, entre hommes pieux et chastes ; ce ne sera jamais là un conciliabule, ni une faction, ce sera un sénat (*non est factio dicenda, sed curia*) [1]. »

Et maintenant ceux dont la fraternité mystique avait été ainsi humainement consommée, ceux qu'avaient ainsi réunis la prière, l'aumône et l'Agape, pouvaient se séparer. Partout où ils se rencontraient, ils étaient sûrs de se reconnaître, de s'entr'aider et de s'entr'aimer. « Voyez comme ils s'aiment ! » disaient avec envie ces païens si haineux les uns contre les autres. « Voyez

1. *Apol.*, 39.

comme ils sont prêts à mourir l'un pour l'autre ! » disaient ces idôlâtres si souvent poursuivis par des passions homicides. S'ils allaient au loin, ils savaient d'avance qu'ils trouveraient des frères partout. Un voyageur, un inconnu frappait à la porte d'une maison chrétienne ; il se faisait reconnaître comme fidèle [1]. Et la porte s'ouvrait pour lui tout entière, et le bassin était rempli dans lequel l'hôte lui lavait les pieds, l'aiguière pleine, la table mise ; dès la première heure, il conversait, il chantait, il priait avec cette famille devenue la sienne ; puis on le menait dans l'assemblée des frères, et là il racontait comment il avait vu sous un autre climat lever le germe de la foi ; souvent il apportait des lettres de son évêque (*formatæ*), passe-port mystérieux dont la forme était connue des seuls chrétiens, et ces lettres étaient lues dans l'assemblée [2]. Ainsi, d'un bout du monde à l'autre, en dépit de la haine des peuples et de la police des magistrats, les évêques se parlaient en frères, les communautés chrétiennes se donnaient la main, l'Eglise, en un mot, communiquait avec elle-même ; et les pensées de la foi, de la fraternité et de l'amour, cachées au fond de quelque conscience de matelot, de soldat, de marchand ou d'esclave, partaient avec toutes les caravanes, faisaient étape avec toutes les légions, faisaient cortége à tous les proconsuls, naviguaient sur tous les navires [3].

1. L'existence de signes de reconnaissance mystérieux est reprochée par les païens, mais niée par les chrétiens. Minutius Felix, 9, 31.

2. Voir plus haut, t. I, p. 210 et s. les citations de saint Clément, *de Virginibus*.

3. Voy. en particulier (ci-dessous, t. III, l. VI, ch. VI) les correspondances de saint Denys, évêque de Corinthe, avec les églises de Lacédomone, d'Athènes, de Nicomédie, du Pont, de la Crète et de Rome.

C'est ainsi que le néophyte entrait dans la vie chrétienne. Mais cette vie était une vie de combat, et cette fraternité, si touchante au dedans, imposait au dehors de rudes devoirs et de grands périls.

CHAPITRE III

LES COMBATS

Pour le bien comprendre il faut nous défaire, je ne dirai pas seulement des idées, mais des habitudes d'esprit et de langage de notre siècle. Le rationalisme d'aujourd'hui n'existait pas alors; il n'y avait personne, païen ou chrétien, qui s'imaginât que le monde marche tout seul, sans être dirigé par aucune force supérieure; personne qui jugeât le système universel traversé jusqu'au bout par l'intelligence humaine et qui se chargeât de l'expliquer tout entier, sauf à nier ou du moins à taire ce qu'il ne pourrait pas expliquer. Il n'y avait pas alors un salon païen ou chrétien, pas une académie philosophique ou savante qui eût rayé de la langue des peuples le mot *surnaturel.*

Au contraire, on vivait, quand on était païen, dans l'abondance et même dans l'excès du surnaturel, vrai ou faux. On ne savait sans doute, en ce genre, rien expliquer ni rien définir (mais est-ce que les philosophes d'aujourd'hui expliquent ou définissent quelque chose?). Mais on avait du moins la bonne foi d'avouer sa subordination et sa faiblesse, et de ne pas nier l'air qu'on respirait. Cet air, pour parler comme parlaient païens et chrétiens, cet « air était plein de démons. » Le surnaturel était partout, ou du moins on croyait le voir, le

sentir, le respirer partout. On vivait en contact perpétuel avec lui, ne comprenant rien à sa puissance ni à sa nature, mais se heurtant sans cesse à lui, trafiquant, se brouillant ou se réconciliant avec lui.

Il faut convenir que cela faisait vivre les gens dans une étrange anxiété. Si on eût su ce qu'était ce surnaturel et ce qu'il voulait, on se serait arrangé pour vivre en paix avec lui. Mais il était incompris, indéfini, multiple, divisé, contradictoire, exigeant, insatiable [1]. Y avait-il un Dieu suprême, ou plusieurs dieux, ou point de dieux? Y avait-il des *démons?* Et de tous, dieux ou *démons*, quel était le pouvoir, la nature, la volonté? On n'en savait rien; et dans le doute on prenait, tous ou presque tous, le parti de croire à peu de chose, mais d'avoir peur de tout; de ne révérer rien, mais de s'incliner devant tout. On vivait ainsi dans les bras et sous l'haleine d'une puissance inconnue qui pouvait à chaque instant vous briser.

Les chrétiens, à leur tour, tout en se révoltant contre cette tyrannie et en la brisant, n'en déniaient pas le caractère surnaturel. Bien des fois, sans doute, il en fut d'eux comme de Daniel, quand il dévoila la fourberie des prêtres de Bel, et un bon sens plus rassis que celui des païens, les aida à reconnaître la main de l'homme dans ce qu'on appelait une manifestation du dieu. Ils n'avaient pas une assez haute idée de la probité des

1. Lisez, comme un résumé de ces croyances, le *Philopseudes* de Lucien, où cet esprit fort ose cependant à peine contester les allégations des superstitieux; les incantations qui guérissent les maladies, p. 828, 834; — la magie, p. 831 et suiv.; — les possessions et les exorcismes, p. 833, B.; — les apparitions, p. 836, 838; — morts ressuscités, p. 838, C.; — revenants, p. 840 C et suiv. — V. ailleurs les miracles de la déesse Syrienne, *de Dea Syra*, p. 1069 D, 1071 A, 1072 B.

devins et des hiérophantes pour les croire incapables d'une fraude, ni une assez haute estime des intelligences païennes pour les juger au-dessus de tout soupçon d'hallucination. Mais tout dénier, tout réduire à des causes physiques ou à des supercheries humaines, oracle, magie, extase, songes, incantations, guérisons : ils n'étaient pour cela ni assez savants ni assez aveugles.

Seulement cette puissance surnaturelle qu'ils ne contestaient pas, ils l'expliquaient et ils la combattaient : « Il y avait, disaient-ils, des esprits supérieurs, invisibles au moins pour la plupart des hommes (car l'homme perfectionné dans la vie spirituelle a pu parfois les voir), des créatures intelligentes et élevées au-dessus de l'homme, et qui avaient jadis dévié de l'obéissance due au souverain maître. Il y avait un prince de ce monde, l'esprit de la matière (comme certains Pères l'appellent), qui s'était fait le chef de cette révolte contre Dieu. Dans leurs criminels égarements, disaient quelques-uns, ces esprits supérieurs s'étaient approchés de la nature humaine, et la race des démons était sortie de ces coupables embrassements [1]. Remplissant l'air de leur multitude, volant à travers les espaces, allant en quelques instants d'un bout à l'autre de l'immensité, ayant, en une certaine mesure, pouvoir sur les éléments, ils avaient eu longtemps une libre action pour séduire l'homme, et, en le perdant, venger leur propre perte. Ils avaient fait dévier les adorations liu-

1. On reconnaît ici une interprétation erronée du chap. VI, 1, 2, de la *Genèse*. Voir, sur l'origine, la nature et la puissance des démons, Minutius Felix, in *Oct.*, 26, 27 ; Tertull., *Apol.*, 22, 23 ; *de Anima*, 57 ; Justin, *Apol.*, I, 5, 9, 14, 54, 64 ; II, 5 ; Tatien, 12, 15, 18 ; Athénagore, 24, 27 ; Théophile, *ad Autolyc.*, II, 8 ; Irénée, V, 21, 24.

maines; sous le nom de certains morts illustres et redoutés, ou sous la forme séduisante des œuvres de l'art, ils avaient reçu l'encens et les sacrifices. Ils avaient offert à la pusillanimité humaine, d'un côté des calamités, fausses ou véritables, qui jetaient l'épouvante dans les âmes; de l'autre, des remèdes coupables et mensongers, par lesquels ils les décevaient : envoyant les maladies et prétendant les guérir [1]; soulevant les tempêtes et promettant de les apaiser; effrayant par des songes et se faisant payer cette terreur par des sacrifices; enseignant la magie et préservant de la magie [2]; jetant dans l'esprit la peur de l'avenir et prétendant lui donner la science de l'avenir. Ils menaient ainsi le monde; et tout ce que le monde adorait, aimait, redoutait, pratiquait, tout s'expliquait par eux : par leurs prétentions à la divinité, les idoles; par leurs appétits sensuels, les sacrifices; par leurs passions sanguinaires, les guerres et les immolations humaines; par leur inspiration menteuse, les oracles; par leur infernal savoir, la magie; par leurs prestiges, les visions; par leur domination sur l'esprit de l'homme, l'hallucination et la folie; par leur présence dans son corps, la maladie; par leur départ, la guérison. Les institutions mêmes sorties de la volonté du Créateur,

1. Les saints Pères nient la réalité ou au moins le caractère surnaturel de ces guérisons opérées par les démons : « Ils ne guérissent pas, ils subjuguent. Ils se glissent dans les corps, y occasionnent des maladies, puis en se retirant ils sont censés les guérir. » Tatien, 17, 17. « Ils ne savent que nuire, mais non guérir ; quelquefois seulement, ils guérissent par des moyens naturels. » Saint Jean Chrysost., *Orat. in Judæos* ; de même Origène, *C. Cels.*, VIII, 60; Athénagore, *Legat.*, 23, 28. Il en est de même de plusieurs autres faits surnaturels allégués par les païens. (Tatien, 16) Sur les visions, Tertull., *Apol.*, 21 ; saint Cyprien, *de Idol. vanitate*; Eusèbe, *Præp.*, 1, 4.

2. Tertull., *de Cultu fœmin.*, 1, 2.

la famille, la société, l'État, pures à leur origine, avaient été corrompues par eux. Jusqu'à des vertus, des œuvres pures et vénérables étaient quelquefois imitées ou plutôt contrefaites par Satan, ce singe de Dieu, comme Tertullien l'appelle [1]. Son esprit était partout, et autant qu'il était en lui, corrompait tout. »

Et maintenant, ajoutaient les chrétiens, à l'encontre et bien au-dessus de ce surnaturel menteur et corrompu, de cet empire du mal, de cette cité perverse, un surnaturel pur, droit, suprême, un empire du bien, une cité bénie, venait de se manifester. C'était la puissance, l'empire, la cité de Dieu même, du Dieu unique, infini, créateur; toujours présent, et ne s'étant jamais laissé sans témoignage; mais, dans ces derniers jours, manifesté par son divin Fils, et par lui demeurant, vivant, dominant, triomphant même au cœur de ses fragiles créatures et au milieu de ce monde corrompu. Lui aussi avait ses ministres qui dirigeaient le monde sous ses ordres et remplissaient l'immensité [2]. Il avait ses rites bénis, ses autels, ses mystères. Il avait ses saintes influences, ses manifestations, mais calmes, dignes, simples, pacifiques; au lieu d'oracles, des prophètes; au lieu de songes, des révélations faites à la clarté du jour; au lieu de maladies équivoques et de guérisons incertaines, la guérison certaine, palpable, instantanée des maladies causées par la nature ou opérées par les démons; au lieu de vertus factices et mensongères, des

1. Tertull., *de Baptismo*, 5; *de Corona*, 7, 15; *de Cultu fœminarum*, 1, 8; *ad Uxorem*, 1, 6. (Sur les vierges et les veuves dans les religions païennes.) De même dans son traité hérétique *de Exhortatione castitatis*, 13, et surtout *de Præscript.*, 40.

2. Voy., entre autres, Origène, *C. Cels.*, VIII, 27, 31, 32, 57.

vertus incontestables, éclatantes quoique modestes, et persévérantes jusqu'à la mort. Ainsi épurait-il tout ce qui avait été corrompu; il purifiait, en les consacrant à de saints usages, les éléments de la nature inanimée que l'esprit du mal, en les employant au mal, s'était efforcé de vicier; il ramenait à la sainteté de leur origine les institutions de Dieu que l'esprit du mal avait souillées, le mariage, la paternité, la famille, la société; en un mot, en face et au-dessus de cet empire surnaturel, mais visible, du mal, il élevait l'empire surnaturel, mais visible, du bien : l'Église faite à l'image de Dieu, l'Église qui est le royaume, la fiancée, l'épouse, la chair même du Fils de Dieu.

Telles étaient ces deux puissances et ces deux cités. Entre elles le divorce était complet, la séparation absolue. Les citoyens de l'une ne pouvaient vivre en paix au milieu de l'autre ; et dans la pensée et dans le fait, et dans la vie religieuse et dans la vie civile, il y avait tout un système à admettre , tout un système à rejeter.

Le premier devoir du nouveau chrétien était donc, ou de cœur ou même de fait, une solennelle et complète rupture. Elle allait souvent jusqu'aux moindres détails de la vie. Le démon en effet était le prince de ce monde. La vie humaine tout entière pour ainsi dire lui appartenait. La société politique, civile, domestique, quoique formée par Dieu, avait été pour ainsi dire *reformée* par lui et il lui avait soufflé son venin. Les œuvres les plus innocentes en elles-mêmes avaient été vouées à l'idolâtrie et infectées de l'esprit idolâtrique. Au foyer domestique, c'étaient les Lares qu'on adorait; à la table, c'étaient des libations en l'honneur des

dieux [1]; à chaque coin de la maison, des emblèmes sacrés; dans la rue, des Hermès servant de bornes ou des serpents peints sur les murs; sur le Forum, des repas populaires, toujours en l'honneur des dieux; au cirque et au théâtre des représentations, toujours à la gloire des dieux; au Sénat, un autel; dans la moindre curie, dans la moindre boutique, taverne, atelier, un autel, de petits dieux de trois ou quatre pouces de long, de l'encens et du vin; sur le front des morts, sur leur bûcher, sur leur tombeau, des couronnes, des emblèmes, des superstitions idolâtriques. Les symboles du paganisme et plus encore l'esprit du paganisme étaient partout. Partout il y avait lieu à résistance, à protestation, à rupture.

N'exagérons rien cependant comme les chrétiens savaient ne rien exagérer. Le propre du christianisme est la mesure. Les chrétiens ne se séparaient point pour le plaisir de se séparer; ils ne rompaient point pour le plaisir de rompre. Ils poussaient volontiers la tolérance jusqu'à la limite au delà de laquelle elle fût devenue apostasie. Même envers les dieux et les idoles du paganisme, ils s'interdisaient l'insulte, l'injure, la provocation inutile, la violence : Polyeucte fut inspiré de Dieu quand il brisa les idoles, mais il enfreignit la loi ordinaire de l'Église [2]. Les chrétiens ne brisaient pas inutilement les liens de famille : même le rigide Tertullien leur permet d'assister aux fêtes de famille, aux mariages, à l'imposition de la toge virile, bien que les dieux eussent souvent leur place dans ces cérémonies; mais

1. Tertull., *ad Uxor*, II, 6. Totum seculum, dit-il ailleurs, Satanas et angeli ejus repleverunt. *De Spectac.*, 8.
2. Origène, *C. Cels.*, VIII, 38.

le sacrifice des dieux n'était là qu'un accessoire ; l'objet principal était licite [1]. Les chrétiens ne brisaient pas avec les sciences païennes : quelques chrétiens avaient bien cette prétention et au nom de Dieu prêchaient l'ignorance ; mais Tertullien et Origène sentent que ce serait abaisser et désarmer le christianisme, et, s'ils ne permettent pas au chrétien de tenir une école publique, ils lui permettent au moins de la fréquenter [2] : « Ne répudions pas, disent-ils, les études séculières sans lesquelles les études divines elles-mêmes sont impossibles. Que l'enfant, dès qu'il est en âge de connaître, apprenne et goûte d'abord ce qui est de Dieu et de la foi ; en vain l'école lui parlera-t elle ensuite de ses dieux et de ses fables, il les rejettera, comme un homme, averti d'avance, si on lui remet une coupe empoisonnée, se garde d'y porter ses lèvres. »

Mais enfin, lorsque l'idolâtrie se rencontrait face à face avec le chrétien, lorsque la participation eût été une apostasie, il fallait rompre. Il fallait souvent s'abstenir de choses en elles-mêmes licites, parce qu'une pensée idolâtrique s'y attachait. Dans les festins, il ne fallait pas se couronner de fleurs parce que les païens le faisaient en l'honneur des dieux ; il fallait veiller à ce que nulle viande immolée ne se glissât sur une table chrétienne ; il fallait prendre garde aussi, parce que les Apôtres, par respect pour la tradition judaïque, l'avaient défendu, à ne pas faire entrer dans sa nourriture le sang des animaux [3]. A plus forte raison, il fallait

1. Tertull., *de Idol.*, 16.

2 Origène, *C. Cels.*, IV, 44 ; Tertull., *Idol.*, 10. Quomodo repudiamus secularia studia, sine quibus divina esse non possunt ?

3. Sur l'usage des couronnes, voy. Tertull., *de Corona*, 5, 10, 13 ; Minutius Félix, 12 ; Clem. Alex., *Pæd.*, II, 8 ; Justin, *Apol.*, I, 24. — Sur la

fuir les spectacles, non-seulement parce qu'ils étaient sanguinaires comme l'amphithéâtre, infâmes comme le théâtre, pleins de violences et de folie comme le cirque ; mais surtout parce que chacune de ces voluptés était un acte de la religion des idoles, s'accomplissant en face des idoles et en l'honneur des idoles [1]. Il fallait éviter de s'asseoir à ces repas publics, pleins de débauche et de superstition, qui se célébraient sur les places au jour natal des empereurs. Il ne fallait même pas ce jour-là illuminer sa porte et la couronner de feuillage, parce que c'était aux dieux tutélaires de la porte que ces hommages étaient adressés [2]. Le paganisme était de tous les instants. La vie du chrétien devait être une protestation, intérieure ou manifestée, mais une protestation de tous les instants.

On le comprend : la vie du chrétien était pleine de difficultés ; elle devait l'être, n'y eut-il eu que la difficulté du serment ! Chez les païens l'habitude du serment était continuelle, il se mêlait non-seulement à la vie politique et judiciaire, mais à la vie familière, intime, domestique. On prodiguait les serments d'autant plus que le serment inspirait moins de confiance. On

manducation des viandes immolées ou idolothytes, voy *Act*, xv, 29; Justin *Tryph.*, 34, 35; Tertull., *de Spectac.*, 13, et saint Paul (I *Cor.*, x, 14-30), qui recommande de n'y pas porter trop de scrupule. — Sur l'interdiction du sang et des viandes étouffées, *Act.*, xv, 29; Tertull., *Apol.*, 9 ; Minut. Félix, 30; Clem. Alex., *Pædagog.*, III, 3, ad fin. ; Origène, *C. Cels.*, VIII, 30 ; Leo imperator, in *Constit.*, 58; la réponse des martyrs de Lyon, que nous citerons plus bas, liv. VI, ch. VIII. — Augustin, *contra Faustum*, XXXII, 13, atteste que, de son temps, en Occident, cette loi avait cessé d'être pratiquée.

1. Minutius Félix, 12; Tertull., *Apol.*, 35; *ad Martyr.*, 2 ; *de Idol.*, 5, 13; *de Spectac.*, en entier. « Une femme chrétienne, s'étant laissée conduire au théâtre, en revient possédée du démon. On veut l'exorciser, le démon répond : Elle m'appartient à bon droit, je l'ai saisie sur mon domaine, *eam in meo inveni.* » Tert., *de Spectac.*, 26.

2. Minut., 26; Tert., *de Idol.*, 13 ; *Apolog.*, 35.

cherchait à se lier mutuellement par quelque dieu que l'on vénérât, par quelque influence superstitieuse dont on eût peur. Le plus souvent on faisait jurer par le génie, la fortune ou le salut de l'empereur, parce qu'alors le parjure devenait crime de lèse-majesté [1]. Entre chrétiens cela n'était pas nécessaire; comme le conseillait saint Jacques [2], on répondait oui ou non; ce oui et ce non suffisaient à la foi confiante d'un frère. Mais vis-à-vis des païens, que devait-on faire? On avait appris à ne pas attester légèrement le nom de Dieu, à plus forte raison, à ne pas attester une divinité qui n'existe pas, une idole, un démon, un César [3]. Ne pas demander de serment au païen, c'était possible à la rigueur. Mais ne pas accepter son serment et ne pas le lui rendre, c'eût été rompre tous les liens, ceux mêmes de la vie domestique. Accepter le serment du païen! mais quel serment? Jurer vis-à-vis du païen! mais par quel Dieu? Quelle divinité, révérée également du païen et du chrétien, pouvait être leur mutuel garant [4]?

Bien des affaires donc, bien des professions devenaient impossibles au chrétien, comme d'autres lui étaient

1. Voy. Horace, II *Ep.*, 1, 15; Suét. in *Claud.*, 11; in *Cal.*, 27; Tacite, *Annal.*, I, in fine; Tertull., *Apolog.*, 35; *ad Scapul.*, 2; Minutius, 28.

2. Jac., v, 12.

3. Matth., v, 34, 38; Justin, *Apol.*, 1, 16. Clem. Alex. *Pædagog.*, III, 2 (éd. Paris, p. 255).

4. Les chrétiens n'admettaient pas le serment par le génie ou la fortune de l'empereur, lequel supposait une divinité particulière protectrice de l'empereur, mais bien le serment par le salut de l'empereur, lequel n'était qu'une marque d'attachement à sa personne. Tertull., *ad Nation.*, I, 17; *Apol.*, 32; saint Polycarpe dans Eusèbe, IV, 15; Athanase, *ad Constantin.* Nous dirons plus tard, comment pour résoudre cette difficulté du serment, qui était un des grands obstacles à la vie amicale entre païens et chrétiens, l'auteur du dialogue *Philopatris* propose le serment par le *Dieu inconnu d'Athènes.*

interdites [1]. Les professions païennes par excellence, celles de fabricant d'idoles, d'astrologue, de devin, de prophète, d'interprète des songes, de comédien, de gladiateur, de bestiaire, de cocher du cirque, tout ce service de la superstition et de la volupté qui nourrissait, dans le monde païen, tant de milliers d'hommes, lui était nécessairement interdit. Il fallait même que l'ouvrier chrétien veillât à ne pas contribuer indirectement à un travail dont le but aurait été le temple ou l'autel des démons [2].

De plus, l'enseignement de la jeunesse païenne était à peu près impossible au chrétien; le grammairien, l'instituteur de l'enfance, n'était guère alors qu'un professeur de mythologie, astreint à mille usages ou cérémonies païennes, donnant à Minerve les prémices de son gain, couronnant son école à la fête de la déesse Flora [3]. Le commerce lui-même avait ses difficultés : sans parler des tentations si fréquentes de gain illicite, de tromperie, de parjure, on n'empruntait pas, on ne se rendait pas caution sans prendre les dieux à témoins; le style même du notaire, comme nous dirions, était entaché d'idolâtrie [4].

1. « On refuse le baptême, à moins qu'ils ne renoncent à leur métier, au fabricant d'idoles, à l'acteur ou à l'actrice scénique, au cocher (du cirque), au gladiateur, au coureur dans le stade, au ministre des jeux et en particulier des jeux olympiques, au joueur de flûte, de cithare ou de lyre, au danseur, au cabaretier, aux *lenones, meretrices, cinœdi,* aux aliénés, aux diverses sortes de devins, magiciens, augures, fabricants d'amulettes ; tous ceux-là, même s'ils déclarent renoncer à leur métier, doivent être éprouvés pendant quelque temps. A ceux qui ont eu la manie du théâtre, des chasses, hippodromes, combats, on recommande de changer de vie. » (*Const. apost.*, VIII, 32.) Le soldat est averti, comme l'avait averti saint Jean-Baptiste, de se contenter de sa solde. (*Ibid.*)

2. Tertull., *de Idol.*, 4, 9.

3. *Ibid.*, 10.

4. *Ibid.*, 11, 23.

La milice était-elle permise? La plupart des chrétiens, s'appuyant sur la parole de saint Jean-Baptiste et sur l'exemple du centurion Corneille [1], consentaient sinon à rechercher, du moins à subir la milice; et l'Église n'a jamais désapprouvé cette conduite. Quelques-uns pourtant, plus rigides, voyaient dans ces aigles, dans ces drapeaux, dans ces couronnes de lauriers qu'il fallait porter à certains jours, des signes d'idolâtrie. D'autres enfin, plus excessifs encore dans leur rigueur, blâmaient l'usage des armes chez le chrétien qui ne doit pas rendre injure pour injure [2]; le christianisme leur semblait un sacerdoce que l'effusion du sang aurait souillé, et ils nourrissaient le rêve d'une société et d'un monde tout entier chrétien, où la paix s'établirait par l'unité des cœurs en Jésus-Christ, et où, faute d'ennemis, la milice serait inutile.

Les magistratures étaient-elles permises? Si elles étaient licites, du moins étaient-elles rarement possibles [3]. Les ambitionner, sinon les occuper, ne conve-

1. Luc, III, 14; *Act.*, X, 1.

2. Voy. Tertull, *de Idol.*, 19 (quoique dans cet écrit il soit encore catholique); à plus forte raison dans l'écrit montaniste, *de Corona militis*, 11; Origène, *contra Cels.*, V, 33; VII, 26; VIII, 73-75; Tertullien convient néanmoins que les chrétiens sont nombreux dans l'armée (*de Corona*, 1); et même dans ses Apologies il s'appuie sur ce fait. (*Apolog.*, 37, 42, *ad Scapulum*, 4.) V. encore *Ep. ad Diognet.*, 5; Eusèbe, *Demonst. evang.*, 1, 7, Grand nombre de soldats chrétiens ou martyrs : la légion Fulminante sous Marc Aurèle, la légion Thébéenne sous Dioclétien, composées tout entières de chrétiens, etc. Clem. Alex., *Pædagog.*, III, 11, admet bien que les chrétiens peuvent être soldats.

3. Origène, *C. Cels.*, VIII, 15, 74, 75; Tertull., *Apol.*, 38, 46; *de Pallio*, 5, *de Pœnit.*, 11, *de Spect.*, 22, *de Idol.*, 17, 18, 67; Minut. Fél., 12; Cyprien, *Ep* 8, *ad Donatum*. Clem. Alex., *Pædagog.*, III, 11 (éd. Paris, p. 255): « Il est permis d'entendre la parole de Dieu et de s'occuper des affaires publiques. » Plus tard, les fonctionnaires chrétiens furent déchargés par les empereurs des spectacles et autres obligations païennes. Eus., *Hist.*, VIII, 1 et un rescrit de Septime Sévère que je citerai plus loin.

nait pas à la modestie du chrétien : même les dignités ecclésiastiques ne devaient pas être recherchées, et on les donnait de préférence à celui qui les repoussait. De plus, aux yeux de beaucoup de fidèles, condamner un homme, le frapper de verges, le faire mettre en prison, pouvait être nécessaire à la société; mais n'était pas l'œuvre d'un chrétien : excès de douceur peut-être, mais naturel en face des excès de la dureté antique. Pour tous les fidèles, mille cérémonies idolâtriques imposées à la plupart des fonctionnaires de l'État, les sacrifices obligés, les jeux qu'il fallait donner ou auxquels il fallait présider, les soins à prendre du culte des dieux, les serments à prêter, la pourpre qui était un insigne commun avec les dieux, et comme « le costume du démon, le magistrat de ce siècle, » les faisceaux, signe du droit de mort que le chrétien ne voulait pas exercer, tout cela formait un obstacle à peu près insurmontable à l'acceptation de la plupart des charges publiques.

Ce que nous appelons les professions libérales, était au moins très-difficile. Il y eut, sans doute, des peintres et des sculpteurs chrétiens; nous le savons par les catacombes et nous en voyons assez pour savoir qu'ils n'avaient pas dédaigné de s'instruire à l'école de l'art hellénique; mais on comprend que l'art chrétien était pour eux autre chose qu'une profession, encore moins une source de fortune. Il y eut des chrétiens au barreau, nous le savons; mais là, que de coutumes païennes à repousser, que de singularités chrétiennes à laisser voir et à soutenir! Il y eut des médecins chrétiens; mais là encore que de scrupules le chrétien rencontrait sur sa voie! La nuance à cette époque était si peu marquée entre l'incantation et la médecine, entre l'amulette et

le remède, entre le prêtre d'Esculape et le disciple de Galien[1].

Il ne restait donc guère au chrétien que deux des occupations de la vie civile (car le commerce lui-même, quoique permis, avait ses difficultés et ses périls)[2] : pour le pauvre, le travail des mains, et j'ai déjà dit jusqu'à quel point, par le seul fait de la renonciation à tant d'autres professions, le travail manuel était relevé, aidé, constitué, honoré[3] : pour le riche et le lettré, le travail des mains encore, s'il était assez humble pour se faire honneur de descendre jusque là ; sinon, et si l'activité de son intelligence réclamait un emploi, son emploi, ou pour mieux dire son titre le plus habituel était celui de philosophe. Nous avons déjà fait voir et nous montrerons plus intime encore cette alliance de la philosophie et du christianisme. Il est remarquable que de tous les titres profanes, le titre de philosophe est le seul que des chrétiens se soient fait honneur de porter. Le christianisme s'est appelé une philosophie, ses docteurs des philosophes, ses assemblées des écoles. Le christianisme touchait donc à la fois à ce que les hommes estimaient le moins et à ce qu'ils estimaient le plus, le travail manuel et la philosophie ; les deux professions les plus libres qui fussent alors, dont l'une

1. Tertullien, *Idol.*, 17, 18. — Pline (*H. N.*, XXVIII, 2-4) confond sans cesse les deux choses, et le chrétien Tatien (18, 20) n'est pas loin de les confondre. Arnobe (II, 44) parle de « beaucoup d'orateurs, grammairiens, rhéteurs, médecins, savants, qui, méprisant tout ce qui, dans le passé, les avait occupés, n'ont plus ambitionné que l'honneur d'enseigner le christianisme. »

2. Clem. d'Alex. (*Pædagog.*, III, 11,) permet le commerce, mais à la condition qu'on ne prononcera jamais un serment (ce qui était continuel chez les païens), et qu'on dira tout de suite son dernier mot, soit en achetant, soit en vendant.

3. Voy. ci-dessus, p. 147 et s.

pouvait se rendre, et dont l'autre s'était parfois rendue indépendante des dieux. De cette façon, non pas ennemi de la société politique, mais bien souvent repoussé par elle, le chrétien quittait le Forum; il cessait de porter la toge, l'habit du citoyen; il se réduisait à la tunique, l'habit de l'ouvrier, à moins qu'il ne mit par-dessus le manteau noir du stoïcien [1]. La société chrétienne pouvait passer pour une société de pauvres et d'artisans dirigée par quelques philosophes [2].

Ainsi la rupture était profonde. Quoique Tertullien exagère toujours un peu dans le sens du rigorisme, on peut admettre ses paroles comme à peu près vraies : « Chez nous, dit-il, toute ambition et tout désir de gloire est refroidi. Nous ne renonçons pas seulement à vos spectacles, superstitieux par leur origine, condamnables par leur objet. Nous n'avons même pas besoin de vos assemblées. Nulle chose ne nous est plus étrangère que la chose publique. Il n'y a pour nous qu'une seule république, c'est le monde [3]. »

Jusque dans la mort, enfin, se continuait cette séparation et cette rupture entre le chrétien et le païen. Le païen mort était couronné de fleurs; ce genre d'apothéose était épargné au chrétien. La dépouille du païen,

1. Sur l'usage de la toge et du pallium, voy. Tertull., *de Pallio*, et surtout, 5, 6.

2. Sur ce rapprochement entre le christianisme et la philosophie, lisez Clément d'Alexandrie : « Mais, dis-tu, nous ne sommes pas tous philosophes. — Quoi donc ? Est-ce que nous n'avons pas tous la volonté de bien vivre ? Comment es-tu donc devenu croyant ? Peux-tu aimer Dieu et ton prochain, sans être philosophe ? Comment t'aimes-tu toi-même, si tu n'as l'amour de la véritable vie ? Tu ne sais pas lire, dis-tu; mais tu peux entendre et tes oreilles ont pu t'instruire. » *Pædagog.*, III, 11 (éd. Paris, p. 255).

3. Nec ulla res nobis magis aliena quam publica. Unam tantum rempublicam agnoscimus, mundum. *Apol.*, 38.

objet pour les siens d'une répugnance craintive et superstitieuse, était jetée à la hâte sur un bûcher, livrée aux flammes, et le peu qui en restait caché dans une petite urne ; la dépouille du chrétien, au contraire, plus aimée et plus vénérée, parce qu'on la savait prédestinée à la résurrection et à la gloire, était conservée avec respect, entourée d'aromates et pieusement déposée au sein de la terre qui devait la rendre un jour[1].

Mais maintenant, ayant, par cette héroïque séparation purifié sa vie de tout paganisme, il fallait la remplir de la vérité. Il fallait vivre de plus en plus dans la cité chrétienne et en Celui qui le gouverne. Au lieu de cette influence mauvaise qui envahissait tout, il fallait que l'œuvre du Christ, à son tour, envahît tout. Les plus grandes choses et les plus petits détails de la vie devaient porter un autre cachet et passer de la loi des idoles à la loi de Dieu. La maison du chrétien n'était plus la même. Celui dont le front avait été marqué au signe de son maître, devait autour de lui marquer tout du même sceau. Sur les instruments de son travail, sur la bague qu'il portait à son doigt, sur les vases qui garnissaient sa table ; l'image du bon Pasteur, celle de Moïse frappant le rocher, celle des deux apôtres, Pierre et Paul, remplaçaient le feu de Vesta, la louve de Romulus et de Rémus, la char ailé de Vénus, le caducée de Mercure[2]. Jamais l'image d'un des faux dieux,

1. Minutius Félix, 11, 34 ; Tertullien, *Apol.*, 42 ; Lactance, *Institut. div.*, VI, 12 ; Origène, *C. Cels.*, VIII, 30 ; Augustin, *de Civ. Dei*, I, 13 ; Justin, *Apol.*, 1, 10.

2 Sur la fréquence des images de saint Pierre et de saint Paul, voy. Eusèbe, *H. Ecl.*, VII, 18 ; Augustin, *de Consensu evangel.*, I, 10. L'auteur païen du traité *Philopatris* nous décrit les traits de saint Paul. V. de plus les monuments.

jamais un emblème guerrier ; le chrétien était trop ami de la paix. Jamais la coupe, souvenir des orgies païennes; jamais, à plus forte raison, le souvenir d'impudiques amours. Non, l'art chrétien tenait un autre langage. Comme l'Égypte païenne avait ses hiéroglyphes, les chrétiens s'étaient fait une langue emblématique cachée aux païens et avec laquelle ils écrivaient leurs pensées sur le verre, le bronze ou la pierre. Une ancre désignait l'espérance [1]; une branche d'olivier, la paix; le paon ou le phénix, l'immortalité [2]; un pêcheur, le baptême [3]; la colombe, le Saint-Esprit; le poisson (ΙΧΘΥΣ) [4] désignait le Poisson divin qui a traversé pour nous les eaux de la tribulation et nous a régénérés par les eaux baptismales; le cerf était l'âme

1. Fondé sur saint Paul, *Heb.*, VI, 19 ; Clem., Alex., *Pædag.*, III, 11.
2. S. Clement, I *Cor*, xv.
3. Clem. Alex., *Pædag.*, III, 11.
4 Tertull., *de Bapt.*, I ; Hieron., *Ep.* 7. Sur cet emblème, si fréquent dans les monuments chrétiens, voy. la dissertation de M. de Rossi, *de Christianis monum. ἰχθῦν exhibentibus* dans le *Spicilège* de Solesme, t. III, p. 545. On en sait l'origine : Ἰησοῦς Χριστός Θεοῦ Υἱός Σωτήρ (Jésus-Christ, Fils de Dieu Sauveur). Par suite, le poisson est devenu un symbole de la sainte Eucharistie. La preuve la plus saillante est la belle et célèbre inscription trouvée près d'Autun en 1839, « la plus remarquable de tout le trésor des inscriptions chrétiennes, » où on lit :

Σωτῆρος δ'ἁγίων μέλιηδέα λάμβανε βρῶσιν,
Εσθιε, πῖν' ἄδην, ΙΧΘΥΝ ἔχων παλάμαις.

« Reçois la douce nourriture que t'envoie le Sauveur des saints; mange, bois, rassasie-toi, puisque tu as le poisson dans les mains. »

Voyez le *Spicilège* de Solesme de D. Pitra (tome I, p. 554 et s.) où ce précieux monument est si dignement expliqué.

Aussi le poisson figure-t-il habituellement à côté du pain et quelquefois du vin dans les tableaux qui représentent ou la multiplication des pains, ou la cène, ou un repas entre des chrétiens.

M. de Rossi, dans une dissertation sur laquelle nous allons revenir, relative à la Catacombe d'Alexandrie (*Bulletin*, octobre 1865), établit que le rapprochement du pain et du poisson est proprement le signe allégorique qui désigne l'Eucharistie. — Il est remarquable de trouver cette identité de signes symboliques à Rome et à Alexandrie.

altérée qui s'abreuve à la fontaine d'eau vive[1]; la brebis, l'âme fidèle; le bouc, le pécheur; un navire voguant vers le ciel était l'Église ou l'âme chrétienne[2]; un phare rappelait la sainte lumière de la foi; un pain ou une coupe de vin, quelquefois aussi le blé ou la vigne, la moisson ou la vendange, désignaient la sainte Eucharistie.

Souvent aussi les scènes de l'Ancien Testament, connues même des païens, étaient le voile sous lequel l'œil du chrétien savait deviner les mystères de la loi nouvelle. Ce qui avait été une prophétie des faits à venir devenait un symbole des faits accomplis. La création de l'homme rappelait sa rédemption[3]; le sommeil d'Adam, la mort du Christ[4]; l'arbre du paradis terrestre, l'arbre de la croix; l'arche de Noé, avec la colombe et le rameau, désignaient l'Église dans ses tempêtes et dans ses divines espérances; Moïse était saint Pierre; Abel[5], Isaac, Joseph, Jonas surtout représentaient le Christ dans ses souffrances, dans sa mort, dans sa sépulture, dans sa résurrection, dans son éternel repos; l'arche des Hébreux contenant la manne figurait le trésor de sa doctrine; le chandelier à sept branches rappelait l'éclat de sa lumière[6]. Les trois Hébreux dans la fournaise et Daniel au milieu des lions célébraient le courage des martyrs et la protection de Dieu sur ses saints.

1. Voy. psaume XLI.
2. Clem. Alex., *ibid.*
3. V. Theoph. Antioch., II, 25; Justin, *Tryph.* 88.
4. Tertull., *de Anima*, 43. Jésus-Christ appelé le nouvel Adam. I *Cor*, xv, 45.
5. Voy. Clem., I *Cor.*, IV; Theoph. Antioch., II, 29; Prudentius, in *Præfat. amart.*; Tertull., *ad Judæos*, 5.
6 Clem. Alex., *Strom.*, V, 6.

Les souvenirs mêmes de la Grèce mythologique n'étaient pas toujours rejetés. Orphée, dont on avait fait le chantre de l'unité divine, Orphée avec sa lyre apprivoisant les bêtes féroces, représentait le Fils de Dieu, domptant les vices, et adoucissant la barbarie des païens [1]. Dans tout cela les idolâtres pouvaient ne voir qu'une capricieuse ornementation; ils respectaient par indifférence. Le Christ lui-même, sous la figure du bon Pasteur, sa brebis sur ses épaules, jeune, sans barbe et avec la courte tunique, pouvait simplement leur paraître une scène rustique comme l'art funéraire aimait à les multiplier. Le chrétien seul pénétrait le sens caché sous ces emblèmes et remerciait le discret pinceau ou le ciseau ingénieux de l'artiste pour les douces vérités qu'il avait rappelées à son âme [2].

Par un semblable motif de prudence et de respect, la

1. V. les peintures chrétiennes, et, à l'appui, Clem. Alex., *Protreptik*, 1.

2. Un monument qui appartient, au moins par sa construction et par sa décoration première à la plus ancienne époque chrétienne, est la catacombe dernièrement explorée auprès d'Alexandrie par M. Carl Wescher. Le style architectural, le caractère d'une partie des peintures, malheureusement bien effacées, la forme des inscriptions grecques nombreuses mais très-mutilées, témoignent de son antiquité. Là on n'a pas craint d'aborder les scènes tirées du Nouveau Testament. Ainsi : la Résurrection, la Multiplication des pains, très-évidemment reconnaissables; les Noces de Cana (d'après la conjecture de M. de Rossi), et une scène placée auprès de la Multiplication des pains, représentant des personnages assis pour un repas (*accumbentes*) avec cette inscription très-lisible ΤΑϹ ΕΥΛΟΓΙΑϹ ΤΟ...$\overline{\text{XX}}$ ΕϹΘΙΟΝΤΕϹ (mangeant les Eulogies du Christ). M. de Rossi ne doute pas qu'il n'y ait ici une allusion à la sainte Eucharistie.

Enfin ce monument renferme un des souvenirs les plus anciens et les plus authentiques du culte de Marie, s'il faut, avec M. Wescher, reconnaître la sainte Vierge dans une figure foulant aux pieds deux serpents, avec ces deux inscriptions ΕΠΙ ΑϹΠΙΔΑ ΚΑΙ ΒΑϹΙΛΙϹΚΟΝ ΕΠΙΒΗϹΗ (Tu marcheras sur l'aspic et le basilic) et [χριστι] ΑΝΩΝ ΕΛΠΙϹ (espérance des chrétiens).

Voyez la lettre de M. Wescher et les commentaires de M. de Rossi dans le *Bulletin d'archéologie chrétienne* (août et octobre 1865).

croix n'apparaît guère parmi les emblèmes chrétiens de cette époque [1]. Cette croix « folie pour les païens et scandale pour les Juifs, » eût été reconnue et profanée. Mais la croix, présente aux yeux de la pensée, sinon aux yeux du corps, n'en était pas moins, dès cette époque, le symbole dominant du christianisme. Si le chrétien ne la traçait pas sur le marbre avec le ciseau ou avec le pinceau sur la pierre, sans cesse son doigt la traçait sur son propre corps. Au lever, au coucher, à la sortie, à la rentrée, avant le bain, avant le repas, à l'heure où il prenait ses vêtements, à l'heure où il allumait sa lampe, il marquait du signe de la croix ou son front, ou ses habits, ou son siége, ou son lit. Il l'écrivait sur le front de ses enfants pour que ses enfants fussent bénis [2]. Il appelait la croix le bois sauveur, le trophée, le signe, le cachet sacré [3]. Les païens et les Juifs lui reprochaient de l'adorer, et, non pas seulement d'adorer la croix du Sauveur, mais de saluer jus-

1. Il y a cependant des figures de croix dans quelques-uns des monuments des premiers siècles. Le vêtement du fossoyeur Diogène (Aringhi, VI, 23) est chargé d'un grand nombre de croix. Un grand nombre de briques des thermes de Dioclétien sont marquées de croix. La croix sur des lampes sépulcrales (Bartoli, VI, 12). Dans un étage inférieur du cimetière de Saint-Calixte sont deux tombes portant en belles lettres grecques, ΡΟΥΦΙΝΑ. — ΕϹΠΕΡΟϹ Sous le premier nom est une croix grecque, sous le second une ancre. D'après la forme des lettres, M. de Rossi attribue ces inscriptions à l'époque la plus ancienne, et suppose qu'on se sera hasardé à y tracer la croix, à cause de la situation de cette crypte plus cachée que les autres. Je ne parle pas des temps postérieurs à Constantin, où la croix abonde.

2. Tertull., *de Corona*, 3; *ad Uxorem*, II, 5; Cyrill., *Catech.*, 4; Basil. Magnus, *de S. Spiritu*, 27; Hieronym., *ad Eustochium*, 18; *ad Demetr.*, 97.

3. Σωτήριον ξύλον, Cyrill Alex., *contra Julian.*, VI; Cyrill. Hierosol., *Ep. ad Constantin.*, Σωτήριον σημεῖον. Eusèbe, in *Vita Constantini*, I, 31. Τρόπαιον *ibid.* Σφραγίς, σφραγὶς ἐπίσημα. C'est ce *cachet* dont parle Origène, *C. Cels.*, VI, 27; Epiphan., *Hier.*, 19. Les vers sybillins emploient aussi cette expression de *cachet*, VIII, 244.

qu'à la croix où était attaché le dernier des criminels [1]. Tout en repoussant cette attaque, le chrétien aimait à montrer à ses ennemis l'image de la croix écrite partout de la main du Créateur ou de la main des hommes. « Elle est, disait-il aux païens, au-dessus de vos navires; c'est le mât avec sa vergue. Elle marche à la tête de vos armées; le *vexillum*, l'enseigne de la cavalerie, n'est que la croix dorée et ornée. Elle est dans les monuments de vos victoires; le trophée est une croix, et l'armure qu'on y suspend figure le crucifié. Plusieurs de vos dieux ne sont autre chose qu'un poteau comme la croix. Tous vos dieux, moulés avec l'argile, ont été moulés sur une croix. » Il disait encore aux Juifs : « La croix est partout dans vos livres saints. La verge de Jacob, faite d'un bois qui répand quand on le brûle une suave odeur est le royal emblème de ce bois qui doit sauver le monde [2]. Le Tau (T) qui fut tracé comme un signe de salut sur la maison des Hébreux n'est autre chose qu'une croix; le serpent d'airain était attaché à une croix; l'agneau pascal que la loi vous ordonne de faire rôtir est mis devant le feu sur une croix. Moïse, priant les bras étendus pour la victoire des Hébreux, Moïse figurait la croix. » Il disait enfin à tous : « L'oiseau qui vole, l'homme qui nage figure la croix; et surtout l'homme dans l'attitude de la prière, debout, la tête levée vers le ciel, les bras étendus, cet homme

1. Minut. Fel., 9, 12, 29; Orig., *C. Cels.*, II.

2. « Joseph faisait paître les brebis de Laban, ayant en main un emblème royal, cette verge de styrax, dont le bois devait reformer la nature humaine. » Clem. Alex., *Pædag.*, III, 10. On lit dans les *Septante* ῥάβδον συραχίνην tandis que la Vulgate traduit *virgas populeas*. (*Genèse*, XXX, 37.) Le bois de styrax était employé comme donnant, quand on le brûlait, une odeur qui purifiait l'atmosphère. Pline, *H. N.* XII, 17, 25.

représente la croix [1]. » Ainsi retrouvait-il partout cet emblème douloureux et chéri.

C'est ainsi que le symbolisme chrétien se multipliait et avait besoin de se multiplier en face du symbolisme païen, si abondant et si divers. Car alors, personne, païen ou chrétien, ne se fût avisé de dire que plus un sentiment est sincère et ardent, plus on le cache ; que le dogme puissant sur l'âme est celui qui est privé de toute manifestation extérieure ; que le genre humain doit se vouer exclusivement au culte de l'idée abstraite. Il y avait des symboles pour tous ; et pour le chrétien, ces symboles étaient des étendards qu'il eût rougi de ne pas lever en face des étendards de l'ennemi.

C'était en effet un étendard et une milice ; le chrétien était un soldat. Son baptême l'avait fait enfant par la pureté, la docilité, la simplicité, et, dans le langage des Pères, le néophyte est souvent désigné sous le nom et sous les traits d'un enfant. Mais en même temps, par le courage, par la constance, par la fidélité, son baptême l'avait fait soldat ; nulle comparaison n'est plus fréquente dans les monuments chrétiens que celle du christianisme et de la milice. La dévotion païenne était basse et servile en même temps qu'orgueilleuse ; elle n'était qu'un marché entre les vices et la peur. La dévotion du chrétien était autrement virile et généreuse. Par les promesses de son baptême il avait reçu le

1. V. sur tout ceci, Justin, *Apol.*, I, 55; *Tryphon.*, 40, 90, 91 ; Celse, dans Origène, in *Cels.*, VI, 27, 31 ; Minut. Fel., 9, 29 ; Tertull., *Apol.*, 12, 16; *ad Nation.*, I, 11, 12 ; *ad Judæos.*, 2, 10, 12 ; *ad Marcion*, III, 18, 22. — Sur la forme de la croix, voy. en outre, Irénée, II, 42; *Poëmes sybillins*, V, 256, VI, 26, 27, et l'acrostiche sur le mot Σταυρός ; Hieron., *Ep. ad Heliod.*

sceau [1] et il avait prêté le serment de la milice chrétienne [2]. Par la profession de foi qui lui avait été dictée, il avait reçu le mot d'ordre [3], et de là est venu le nom de *symbole* donné à cette profession de foi. Il avait été marqué du signe de la croix, comme le soldat qui porte écrit sur son bouclier ou sur sa main le nom de son général. « Il avait revêtu l'armure de Dieu afin de pouvoir résister aux embûches du démon ; ses reins avaient été ceints de la vérité, sa poitrine couverte de la cuirasse de la justice : ses pieds étaient chaussés pour marcher dans l'Évangile de la paix; » il avait reçu « le bouclier de la foi pour se défendre contre les traits de feu de l'ennemi ; » il portait « le casque du salut et le glaive spirituel qui est la parole de Dieu [4]. » S'il vient à faiblir,

1. Le nom de *cachet* (σφραγίς) donné aussi au baptême, comme on lui donnait les noms de *bain* et d'*illumination*. Ainsi Clém. d'Alex. : « Celui qui a péché après le *bain* et le *cachet* (μετὰ τὴν σφραγῖδα καὶ τὴν λυτρωσίν) » (*Quis dives salvetur*, 39). — « Il reçoit comme un parfait phylactère le *cachet* du Seigneur. » *ibid.*, 42, — et un peu plus haut, pour dire : *il a baptisé*, il emploie le mot ἐφωτίσε, *illuminavit*.

2. Sacramentum militiæ christianæ. Augustin, *Sermo* 352, in *Ep.* 1 ; Joan. 3, *Tractatus* V, *in Evang. Joan.*, 1, VI, 3. Vocati sumus ad Ecclesiam Dei, jam tunc cum in sacramenti verba respondimus. Tertull , *ad Martyres*, 3.

3. Tessera militiæ christianæ, symbolum.—Il est assez remarquable que les chrétiens aient donné aux idolâtres le nom de païens (*pagani*), qui est celui, que, dans le monde romain, les militaires donnaient aux *bourgeois*. Ne semble-t-il pas que Tertullien joue sur ce double sens du mot *paganus* dans ce passage : « Apud Deum tam miles est paganus fidelis quam paganus est miles infidelis. » (*De Corona*, 11)? Mais, de son temps, le mot *paganus* paraît bien n'avoir eu que sa signification primitive, telle que l'indiquent Cicéron, Tacite, Juvénal.

4. V. *Ephes.*, VI, 11, 17 ; 1 *Thess.*, V, 8; voir aussi *Sap.*, VI, 18, 21. Et encore : Labora sicut bonus miles Christi. Nemo militans Deo, negotiis se implicat secularibus. II *Tim.*, 3, 4. Ut milites in illis bonam militiam. I *Tim.*, I, 18. Quis militat stipendiis suis unquam ? I *Cor.*, IX, 7. Arma militia nostræ, II *Cor.*, X, 3, 4. « Tâchez de satisfaire celui au service duquel vous combattez. Que nul d'entre vous ne soit *déserteur* (δεσέρτωρ) » (et ce qui suit). Ignat., *ad Polyc.*, 6. V. aussi saint Aug., *loc. cit.*, et encore in *Evang. Joan.*, 21, *Tractatus* 123; Synesius, *ep.* 125. Tertullien, *ad Martyr.*, *loc. cit.* ; *de Corona*, 11; *de Exhort. cast.*, 12.

saint Ignace (en se servant du mot romain et militaire) l'appellera *déserteur*.

En effet, ce n'était pas tout de se séparer de son ennemi, il fallait le combattre. La puissance contre laquelle on avait à lutter n'était pas seulement une puissance invisible, agissant sur le cœur et par les passions de l'homme. Mais c'était de plus une puissance visible, ayant partout ses drapeaux, les idoles; ses corps de garde, les temples; ses soldats, les prêtres; ses actes d'hostilité, les mille cérémonies du culte idolâtrique; ayant en un mot toute une armée visible derrière laquelle son armée invisible se rangeait, plus puissante et plus redoutable encore. Le chrétien se heurtait partout à elle, à sa force humaine et à sa force surnaturelle, brisé par celle-là s'il persistait dans la foi, subjugué par l'autre si son cœur venait à faiblir. Au foyer domestique, c'étaient des luttes à soutenir, à moins que sa famille tout entière, père, mère, enfants, mari, femme, maître, esclaves, ne fût chrétienne ; des luttes contre eux, si sa foi leur était connue, contre lui-même, si elle ne l'était pas : s'il dissimulait, quelle contrainte et quel péril de faillir ! s'il avouait, que de reproches, d'insultes, de tortures, de dénonciations menaçantes de la part de ces païens « sans bonne foi, sans miséricorde, sans affection [1], » plus redoutables encore lorsqu'il y avait par hasard de l'affection dans leur cœur ! Au dehors, dans cette vie de la place publique qui était toute la vie des anciens, ce n'était pas seulement la renonciation presque toujours obligée à l'ambition politique, à l'importance

1. *Rom.*, I, 31.

municipale, à la considération publique, aux droits du citoyen, à la toge; mais c'étaient des idoles à chaque coin de rue; à chaque coin de rue des murmures, ou contre lui-même si on le connaissait pour chrétien, ou contre les chrétiens ses frères; c'étaient ces noms qui leur étaient prodigués de vendeurs de Christ (*christempori*), d'athées, de blasphémateurs, de sorciers, d'ennemis de la lumière. Le mystère dont il avait bien fallu que le christianisme s'enveloppât, puisqu'il était persécuté, devenait lui-même un motif de persécution; on forçait le christianisme à se cacher et on lui faisait un crime de se cacher; le secret lui était reproché par ceux qui lui avaient rendu le secret nécessaire. Ce n'est pas qu'il n'y eût dans le monde romain des sociétés secrètes, autres que la société chrétienne, bien plus secrètes et bien plus notoirement condamnables. N'eût-ce été que les mystères du paganisme, ceux de Mithra, par exemple, qui semblent en partie calqués sur le culte chrétien; n'eût-ce été que les mystères des carpocratiens et d'autres gnostiques qui dépassent toutes les abominations connues; les sociétés secrètes abondaient dans l'empire romain. Mais la passion populaire voit tout ce qu'elle veut voir et ne voit rien de ce qu'elle ne veut pas voir; tout comme aujourd'hui, l'opinion révolutionnaire ne voit pas de danger dans la société secrète des francs-maçons, et voit le plus éminent danger dans la société non secrète de Saint-Vincent de Paul. « Quoi donc, une association mystérieuse! une doctrine cachée! des signes au moyen desquels on s'entend sans parler! des assemblées nocturnes sur lesquelles on garde le silence! Que peut-il donc se passer là[1]? » Les

1. Celse, *apud Orig.*, VIII, 17.

plus modérés disaient : « On y adore un homme à tête d'âne [1]. » C'est ce qu'on avait déjà dit des Juifs. Mais les autres, c'est-à-dire tout le monde, disaient bien pis. Selon tout le monde, sauf les gens de bon sens, c'est-à-dire selon presque tout le monde, l'infanticide, l'anthropophagie, l'inceste, toutes les abominations réunies d'Œdipe et de Thyeste, étaient le secret de ces nuits ténébreuses et toute la religion de ces hommes-là [2].

1. Tertull., *Apol.*, 7, 16; *ad Nat.*, I, 7, 11, 14; Minut. Fel., 9. Tout le monde a entendu parler de la découverte faite, il y a quelques années, d'une caricature antichrétienne grossièrement tracée sur les murs du *pædagogium* (habitation des pages ou jeunes esclaves) du palais des Césars au mont Palatin. Elle représente un homme onocéphale attaché à une croix, et un personnage qui l'adore en portant sa main à sa bouche à la manière des païens; puis ces mots : ΑΛΕΞΑΜΕΝΟϹ ϹΕΒΕΤΕ ΘΕΟΝ, *Alexamène adore Dieu*. V. sur cette découverte le P. Garucci et sur la désignation de *pædagogium* M. de Rossi, *Bulletin* septembre 1863. Cette caricature rappelle celle que décrit Tertull., *loc. cit.* Sur cette fable répandue chez les païens du culte de l'âne par les Juifs, voy. Tacite, *Hist.*, V, 3; Plutarque, *Sympos.* IV; Démocrite, *apud Suidam*, V.

2. Il m'est impossible de ne pas reproduire ici en entier le passage de Lucien dont j'ai cité ailleurs quelques fragments, et qui est un merveilleux témoignage de l'étonnement inintelligent que le christianisme causait aux païens, et de la distance qui existait de lui à eux.

Après avoir raconté les aventures de son Pérégrin et comment il apprit « cette merveilleuse sagesse des chrétiens en vivant avec leurs prêtres et leurs scribes en Palestine; » comment « il fut parmi eux prophète, chef d'assemblée, prince de la synagogue, tout à lui tout seul; » comment « il expliqua plusieurs de leurs livres et en fit écrire d'autres; » Lucien ajoute : « ils faisaient de lui comme un dieu; il était leur législateur et leur président (προστάτης, leur évêque). C'est ainsi qu'aujourd'hui encore ils adorent ce grand Homme, qui a été crucifié en Palestine, parce que c'est lui qui a introduit dans le monde cette nouvelle initiation. » Il raconte ensuite la captivité de Pérégrin et les soins que les chrétiens avaient de lui. « Car, dit-il, ils se sont persuadé, les *malheureux* (κακοδαίμονες), qu'ils seront immortels et vivront pendant toute l'éternité. Aussi méprisent-ils la mort, et bien souvent s'offrent-ils volontairement au supplice. Ensuite leur premier Législateur *leur a persuadé qu'ils sont frères*. Dès qu'ils se sont séparés de nous, ils renient constamment les dieux de la Grèce; ils adorent leur Sage crucifié (τον ἀνεσκολοπίσμενον ἐκείνον Σοφίστην ἄυτων) et ils vivent selon sa loi. Ils méprisent également tous les biens, et ils les mettent en commun, sans rechercher avec exactitude s'ils reçoivent d'autrui autant qu'ils lui donnent. Aussi, lorsque au milieu d'eux arrive

Les Juifs les premiers avaient répandu ces calomnies [1]. Elles s'étaient accrues par une indigne confusion entre les mystères du christianisme [2] et ceux de quelques sectes hérétiques. Les princes persécuteurs s'étaient plu à les accréditer [3]. A force de tortures on avait arraché à des esclaves des dénonciations de ce genre contre des maîtres chrétiens. C'est ainsi qu'on arrivait à travestir et l'agape, ce chaste, sobre et fraternel banquet des fidèles, et l'assemblée où Pline déclare qu'on n'enseignait que la vertu, et le souper du Seigneur où ceux qui étaient purs avaient seuls le bonheur de s'asseoir! Voilà ce qu'un chrétien avait la douleur d'entendre chaque jour, et voilà ce qui était entré si profondément dans l'âme de certains hommes qu'ils n'eussent seulement pas voulu parler à un chrétien [4].

Et enfin le peuple adorateur des idoles passait volontiers des paroles aux faits. Ces gens sinistres, ces manteaux noirs, ces faces pâles, ces oiseaux de nuit (*sciapodes* [5]), ces jeûneurs, ces désespérés (*desperati, parabolani*), gibier du bourreau, butin de l'amphithéâtre, aliment du

quelque imposteur, quelque aventurier doué d'un peu de savoir-faire, il ne tarde pas à devenir riche, grâce à la simplicité de ces bonnes gens. » Lucien, in *Peregrino*, p. 996, 997.

1. Justin, *Tryph.*, 17; Tertull., *ad Nation.*, I, 4; in *Marcion.*, III, 23; Orig., *C. Cels.*, VI, 27; Eusèbe, *H. E.*, IV, 18. Voy. les réponses de saint Justin, *Apol.*, II, 12; *Tryphon.*, 10; de Tertull., *Apol.*, 8; de Minut. Fél., 28, 30, 31.

2. Eusèbe, *H. E.*, III, 26, IV, 7; Irénée, I, 25; Clém. Alex., *Strom.*, III, 1, 2; Orig. in *Epist. Paul.*; Epiphane, in *Carpocrat.*

3. Méliton, in *Apol. apud Euseb.*, IV, 26. Ces calomnies ne cessèrent qu'au temps de Constantin. Lact., *Inst. div.*, VII, 26; Eusèbe, *H. E.*, IV, 7.

4. Origène, in *Epist. Pauli*, VI, 27.

5. Lucifugax et latebrosa natio, dit Cæcilius dans Minutius Fel., 8. De subterranea antipodes (Tertull., *Apol.*, 8). Cynopennæ (*ibid.* et *Ad nationes*, I, 7), la même chose probablement que *Cynocephali*, hommes à tête de chiens; Tertium genus (*ad Nat.* I, 7), troisième espèce humaine, les esclaves formant

bûcher, pâture de la mort (*semaxii, bestiarii, sarmentitii, biothanati*), n'étaient-ils pas coupables de toutes les calamités publiques? Si le Tibre monte ou si le Nil ne monte pas; s'il pleut trop ou s'il ne pleut pas assez; s'il y a peste, famine, tremblement de terre, la faute en est aux chrétiens : « Les chrétiens au lion! » Et quand le proconsul, plus humain ou plus sensé, ne se hâte point de sévir, le peuple s'arme de pierres et de torches, et marche contre les chrétiens. Il va brûler leurs maisons, lapider leurs enfants et leurs femmes, jusque dans les cimetières déterrer leurs morts pour jeter au vent ce qui n'a déjà plus forme humaine [1].

Voilà donc ce qu'était la vie d'un chrétien! Et cela dans ses jours les plus doux, lorsque la persécution ne sévissait pas ouvertement; lorsqu'il n'était question, pour le moment, ni du *nervus* (les entraves), ni de l'*equuleus* (le chevalet), ni des *plumbatæ* (fouets armés de plomb), ni des lampes (torches allumées que l'on promenait sur la peau pour la griller), ni des sarments, ni des bêtes, ni du glaive; quand chômait, par hasard, tout ce mobilier du bourreau, inventé en grande partie exprès contre les chrétiens! C'était contre cette puissance à cent têtes, invisible ou visible, surnaturelle ou humaine, domestique, populaire, politique, que le chrétien entrait en lutte, « placé toujours entre le danger de la mort et le danger de la chute, naviguant avec l'aviron de la foi au milieu de ces écueils et de ces bas-fonds de l'idolâtrie [2]. »

la seconde.) Sur l'expression de Biothanati (mori coacti? morti viventes?) V. Tertull., *de Anima*, 57; Lamprid., in *Elagab.* Saint Paul dit de même: « Tanquam morti destinatos. » 1 *Cor.*, IV, 9.

1. V. Tertull., *Apol.*, 37, 40.

2. Tertull., *de Idol.*, 24.

« Mais, dit le Psalmiste, si un camp est dressé contre moi, mon cœur sera sans crainte; si le combat est préparé contre moi, ce me sera un sujet d'espérer[1]. » Contre cette force ennemie, le chrétien avait ses armes. Contre l'égoïsme et l'humanité païenne, il avait l'aumône. Contre l'impureté païenne, il avait la chasteté conjugale, la sainteté virginale, parfois la continence dans le mariage. J'ai déjà dit[2] quelle était, chez les chrétiens, la pratique de ces vertus. De plus, contre l'impiété et la superstition païenne, il avait la prière. La vie du chrétien n'était qu'une grande et continuelle prière[3]. Mais, outre cette prière intérieure de la pensée, le chrétien priait le matin, le soir[4], et, de plus, trois fois dans la journée, aux trois heures qui divisaient le jour, et qui, dans l'usage romain, étaient proclamées par la trompette ou par le crieur public, c'est-à-dire à la troisième heure (9 heures du matin environ), celle où le Saint-Esprit est descendu sur les disciples; à la sixième (midi), celle où le Sauveur a été mis en croix; à la neuvième (3 heures du soir), l'heure de sa mort[5].

1. *Psalm.*, XXVI, 5.

2. V. ci-dessus, t. I, p. 196 et s.

3 Μία συναπτομένη μεγάλη εὐχή. Origène, *de Orat.*, 12; Clem. Alex., *Strom.*, VII, 7, après avoir dit que le gnostique (le parfait chrétien), ne priera avec le chrétien nouvellement converti à la foi qu'en bornant sa prière aux idées dont il peut l'entretenir, ajoute : « Toute sa vie est une sainte panégyrie. Ses sacrifices à lui, ce sont les prières et les paroles de louanges, ce sont les lectures des Livres saints avant le repas; ce sont les psaumes et les hymnes pendant le repas et avant le sommeil ; puis, durant la nuit, de nouvelles prières. Grâce à elles, il s'unit au chœur divin par un acte continuel de sa pensée; il s'est enrôlé sous la loi d'une perpétuelle contemplation. »

4. La prière du matin et celle du soir se faisaient toujours à genoux. Tertull., *de Orat.*, 23, 25, 26. Voy. *Const. apost.*, VIII, 32.

5. Tertull., *de Jejun.*, 10; *de Orat.*, 25 ; Hieronym., *Ep.* 7, *ad Lætam.*; 8, *ad Demetriad.* et 22, 27 ; Basil., *Reg. fusius tractatæ*, 37; Cyprian., *de Orat. dominic.* Les *Constitutions apostoliques* comptent six différentes heures pour

La nuit, il avait encore des heures où il se relevait pour prier[1]. En outre, le repas, le bain, les visites fraternelles étaient précédés ou accompagnés par la prière, par le chant des hymnes ou la lecture des livres saints[2].

Contre la sensualité païenne, le chrétien avait le jeûne[3]. Les jours de jeûne se multipliaient plus encore par le zèle des chrétiens que par la loi de l'Église. Il y avait, et des jeûnes librement imposés au chrétien par lui-même, et des jeûnes ordonnés par l'évêque dans les jours d'épreuve[4]; il y avait un jeûne qui précédait le baptême[5], un jeûne qui préparait à la persécu-

la prière : le matin, en mémoire de la lumière donnée aux hommes ; — la troisième heure, en mémoire de l'arrêt prononcé par Pilate; — la sixième, du crucifiement; — la neuvième, de la mort de Notre-Seigneur; — le soir, pour rendre grâces du repos qu'on va prendre; — l'heure du chant du coq, pour remercier du jour qui va naître. — Ces prières se font souvent en commun, à l'église, ou, si la crainte des païens empêche d'aller si souvent à l'église, dans une maison sous la présidence de l'évêque. Si on ne peut se réunir tous, on se réunit deux ou trois pour chanter ensemble. Mais on ne doit prier ni avec le catéchumène ni avec l'hérétique (VIII, 34). On chante, le matin, le psaume LXXII, et, le soir, le psaume CXL, surtout le samedi et le dimanche (II, 58, VIII, 34).— Formules de prières et d'actions de grâces après l'Eucharistie et le saint Chrême (VII, 24, 27, 28). — Prières pour les morts (VIII, 42, 43). Les troisième et sixième heures sont encore mentionnées dans les *Actes des Apôtres*, comme étant les heures de la prière des Juifs, conservées par les Apôtres, II, 15; III, 1 ; X, 9. Et enfin Clément d'Alexandrie : « Quelques-uns ont des heures marquées pour la prière, la troisième, la sixième et la neuvième ; mais le gnostique prie pendant toute sa vie.... » Cette division de la journée en trois séries de trois heures chacune se rapporte aussi à la sainte Trinité, *idem*, *loc. cit.*, Cyprian., *de Orat. Domin.*

1. Tertull., *ad Uxorem.*, II, 5; *Apolog.*, 39; Hieron., *ad Demetri.*

2. J'ai parlé tout à l'heure de l'attitude usitée pour la prière. — Usages divers : quitter sa *pænula* pour prier; se laver les mains avant la prière (en souvenir de la Passion) ; s'asseoir pour méditer après avoir prié. Voy. Hermas, II, *proœm.*) Tertullien blâme comme superstitieux l'attachement à ces usages, *de Orat.*, 12, 13, 15, 16.

3. Sur l'antiquité du jeûne, voy. Matth., IV, 2, IX, 15 ; Luc, V, 33-35; *Act.*, XIII, 7, XIV, 22 ; I *Cor.*, VII, 5; II *Cor.*, XI, 23 ; Hieronym., in *Matth.*, IX; Hermas, *Similit.*, V, 1 ; Origène, *Homélie* X, *In divit.*

4. Tertull., *de Jejunio*, 14, 16 ; Irénée, II, 31.

5. Justin, *Apol.*, I, 61; Tertull., *de Bapt.*, 22.

tion[1]; il y avait enfin des jours marqués pour être des anniversaires de mortification et de deuil. Les quarante jours de jeûne avant la Pâque[2] en souvenir du jeûne de Jésus-Christ au désert, étaient célébrés dans toute l'Église. Plus solennel et plus rigide encore était le jeûne des trois grandes journées, alors que l'Église avait été veuve et que son Époux était demeuré dans le tombeau[3]. Ce qui s'appelait jeûne en ce siècle, ce n'était pas la seule abstinence du vin et de la viande que beaucoup de chrétiens s'imposaient pour toute la vie[4]; c'était en outre le repas retardé jusqu'après le coucher du soleil; c'était, pour les plus rigides, et dans les jours saints pour tous, la Xérophagie[5], la manducation des choses sèches, en d'autres termes, le jeûne à l'eau, au pain et au sel; le vendredi saint, c'était, s'il se pouvait, le jeûne absolu, jusqu'à l'heure où le coq chantait; le samedi saint, où on passait la nuit réunis dans l'église, c'était le jeûne absolu jusqu'à l'heure du chant matinal[6]. C'est ainsi qu'on jeûnait au siècle des martyrs.

Telles étaient donc les armes de la milice chrétienne. Mais comme le soldat a ses jours de garde (*stationes*) où il est plus spécialement appelé à veiller, et, s'il en est

1. Cypr., *Ep.* 11.

2. Sur le jeûne du carême, Irénée, *apud Euseb.*, *H. E.*, V, 24; Hieronym., *Ep.* 27 (54) *ad Marcellam.* « Le jeûne de sept semaines avant Pâques » fut institué par le pape saint Télesphore (127-139), selon le *Liber pontificalis*, et Eusèbe, in *Chron.* — V. *Constitut. apost.*, V, 12.

3. V. surtout Tertull., *ad Orat.*, 18, 19; *de Jejunio* (écrit montaniste), 1, 2, 15. (Die Paschæ quo communis et quasi publica religio jejunii est.) De la seconde féerie à la sixième, disent les *Constitutions apostoliques*, V, 12.

4. Tertull., *de Cultu femin.*, II, 9; Prudence, *Cathemer.*, Eusèbe., V, 3.

5. Tertull., *Apol.*, 40; *de Jejun*, 1. 13; *de Pœnit.*, 9, 13; *de Patient.*, 13 Le Noury, *in Stromata*, II, 11, § 7, p. 1167.

6. V. *Constit. apost.*, I, 18.

besoin, à combattre; le chrétien avait aussi ses *stations*[1]. Elles avaient lieu à des jours marqués; et ces jours, à Rome et dans plusieurs églises d'Occident, étaient le 4e et le 6e jour de la semaine, l'un où la mort du Christ avait été résolue, l'autre où elle s'était accomplie; l'un que les païens appelaient le jour de Mercure et où l'on avait à combattre l'avarice, l'autre, jour de Vénus, où l'on veillait contre la volupté[2]. Quelquefois aussi la station avait lieu au jour *natal* d'un martyr, c'est-à-dire au jour de sa mort. Dans tous ces jours, on se rassemblait pour prier, pour accomplir le saint sacrifice, pour participer aux saints mystères. Et les prières ainsi prolongées duraient jusqu'à la 9e heure (trois heures du soir), où pour la première fois de cette journée on prenait quelque nourriture. Le jour de la station était un jour de combat et de bénédiction. Ce jour-là le chrétien était armé de toutes ses armes : de la prière, par ces longues heures passées au pied de l'autel; de l'aumône, par la collecte qui terminait l'assemblée; de la chasteté, par cette purification de l'âme en un jour tout consacré à Dieu; du jeûne, par cette longue abstinence. Le jour de la station était celui où le Christ passait en revue son armée et la voyait couverte, comme dit saint Paul, « de la panoplie de Dieu[3].

1. Statio de militari exemplo nomen accepit, nam militia Dei sumus. Voy. Tertull., *de Orat.*, 19, et ce qui suit. Voy. encore, sur les stations, *de Corona*, 11; *de Orat.*, 14; *de Jejun.*, 10, 12, 13; *de Anima*, 48, Epiphan., *Hær.*, 75, *Expos. fidei*; August., *Ep.* 6, *ad Casulan.*, et bien des écrivains des temps postérieurs. Cyprien, *Ep.* 41, 44. Première mention des stations : Hermas, *Similitud.*, V, 1.

2. Clem. Alex., *Stromat.*, VII, 12.

3. *Ephes.*, VI, 13; Tertul., *de Jejun.*, 10, *de Orat.*, 19. Sur l'association du jeûne et de l'aumône, Orig., *Hom.* 10, in *Levit.*; *Constit. apost.*, V, 1, et ult.; Ambrosius, *Sermo* 26, *de Tempore*; Augustin, *Serm.* 63, 78; saint Justin, *Apol.* 1, *in fine*, etc.

Mais il en est de la milice du Christ comme de toute autre milice; elle a ses juges et ses châtiments. Si le soldat est lâche ou rebelle, le capitaine le chasse du camp, lui retire ses armes, l'envoie au supplice. Si le chrétien marqué de la croix et purifié par le baptême est infidèle à son baptême, l'évêque et l'assemblée rejettent son offrande, et par là lui refusent la participation aux saints mystères, le séparent de l'Église, le livrent à Satan. C'est ce droit de jugement que saint Paul avait exercé parmi les chrétiens de Corinthe et que l'évêque exerçait dans l'assemblée des fidèles : pour ces hommes, « sûrs de paraître un jour devant Dieu, c'était comme une anticipation de la sentence divine[1]. »

Mais le droit de justice suppose le droit de grâce. Saint Paul avait pardonné à l'incestueux de Corinthe en présence de son repentir et des supplications des fidèles[2]. L'Église pouvait aussi pardonner au déserteur qu'elle avait chassé de son sein et lui rouvrir les rangs de sa milice. Mais si la grâce du baptême était gratuite et obtenue sans labeur de la clémence divine, la grâce de l'absolution ne pouvait l'être. Il fallait subir le baptême laborieux de la pénitence. Si le crime n'était connu que de la conscience du coupable, il fallait qu'il prévînt la sentence, qu'il s'exclût lui-même de l'assemblée et des mystères chrétiens, qu'il s'abaissât afin que l'Église le relevât. Si le crime était public et déjà flétri par un jugement de l'Église, il fallait que le coupable reconnût la justice de son juge, qu'il s'humiliât devant

1. Castigationes et censura divina. Nam judicatur magno cum pondere, ut apud certos de Dei conspectu, summumque futuri judicii præjudicium. Tertull., *Apol.*, 29. Voy. sur ce droit de jugement, Matth., XVIII, 15, 18; I *Cor.*, V, 3; I *Tim.*, I, 20.

2. II *Cor.*, II, 9, 11.

la puissance qui l'avait frappé. En tout cas, il fallait que ce lépreux vînt montrer au prêtre sa plaie, armé d'un humble aveu de sa faute (*exomologesis*), se reconnaissant exclu de l'Église ou par sa conscience ou par une sentence méritée, et demandant le moyen d'y rentrer. Peut-être la faute secrète, si elle n'est point trop grave, pourra-t-elle demeurer secrète, et la pénitence, comme le pardon, s'opérer dans le silence[1]. Mais peut-être aussi faudra-t-il que la faute demeurée inconnue, soit révélée à tous par la bouche même du coupable. Et, à plus forte raison, si la faute est très-grave, s'il y a eu une sentence prononcée, il faudra pour racheter le pécheur un long temps de séparation et de pénitence; il lui faudra se vêtir pauvrement, coucher sur la cendre, jeûner au pain et à l'eau, pleurer, gémir, mugir, dit Tertullien, implorer la pitié des fidèles, se coucher à leurs pieds[2], pour que tous, suppléant par leurs prières à l'insuffisance de son repentir, intercèdent auprès de l'Église et auprès de Dieu. Alors seulement, et après une longue attente, l'exclu sera enfin ramené, le déserteur admis sous le drapeau, la porte de l'assemblée rouverte au pécheur, son oblation reçue, le baiser de paix imprimé à ses lèvres, ses mains ouvertes de nouveau à la réception du Saint des Saints, son âme marquée de nouveau du signe de la croix. Mais le soldat déserteur, rentré au camp et pardonné, ne peut être

1. Sur la confession, voy. Jac., V, 16; Barnabé, 19; *Constit. apost.*, VII, 14. Sur la nécessité de la confession secrète, voy. Origène, in *Psalm.* XXXVII *hom.*; Cyprien, *de Lapsis.* Tertull. (*de Baptismo*, 20) : nobis gratulandum est, si non publice confitemur iniquitates et turpitudines nostras. Les mots ἐξομολόγησις, ἐξομολογέω sont traduits dans les Livres saints par le latin *confessio, confiteor.* V. *Ps.* XXVII, 17, XXIX, 10, XXXII, 1; Matth., III, 6; *Act.*, XIX, 18; *Rom.*, XX, 10; I *Joan.*, I, 9; *Jac.*, V, 16; *Prov.*, XXVIII, 13.

2. Tertull., *Apol.*, 40; *de Pœnit.*, 9, 11; Cyprien, *de Lapsis*, in fine.

appelé à commander l'armée, et de même le chrétien infidèle, reçu dans la grâce de l'Église, ne pourra jamais être appelé à une part dans le gouvernement de l'Église[1].

Telle était cette rigide discipline des camps du Seigneur; cette loi de la pénitence, si sévère et pourtant si douce, si rude à la nature humaine et de la part de Dieu si miséricordieuse. Jusqu'où devait-elle aller? Quels coupables devait-elle amnistier? Combien de fois pouvait-elle se renouveler? Devait-elle même jamais se renouveler? Comme il n'y avait qu'un seul effacement des péchés par le baptême, devait-il y en avoir plus d'un par la pénitence? Certaines âmes austères disaient : non. Hermas, ou celui qui a écrit le livre du Pasteur, n'admet à la pénitence ni les blasphémateurs, ni ceux qui ont livré les serviteurs de Dieu, ni ceux qui ont apostasié et ne sont pas revenus immédiatement au sein de l'Église; ni lui, ni Tertullien n'admettent personne à une seconde pénitence. L'Église fut moins sévère, et la sentence la plus douce fut celle qui triompha[2].

Et enfin, on n'est pas soldat pour mourir de vieillesse. Ce n'était pas non plus à ce genre de mort que s'attendait le chrétien. Dans ces assemblées, dans ces humbles demeures, dans ces ateliers des ouvriers chrétiens, on s'entretenait de la pensée du martyre. Au second siècle, qui semble le moins persécuteur des trois siècles de l'empire; sous Antonin, qui semble être

1. Origène, *C. Cels.*

2. Tertull., *de Pœnit.*, 7; Hermas, III, 9, § 14, 19. Autres endroits d'Hermas sur la pénitence, *Mandata*, IV, 1, 3, IX (texte grec *ex doctrina ad Antioch.*, 9) *Similit.*, IX, 19.

le prince le moins persécuteur de ce siècle, saint Justin a sans cesse présente la pensée de la persécution; il parle du martyre comme d'une habitude de l'Église chrétienne [1]. Tous se sentaient sous le coup de « cette nécessité des temps présents, » comme saint Paul l'appelle, qui veut qu'on ne s'attache pas à une vie fragile pour tous, plus fragile pour le chrétien, que « ceux qui ont des biens soient comme s'ils n'en avaient pas, ceux qui sont mariés comme s'ils n'avaient pas d'épouses, parce que les temps sont courts [2]. » « Jeûnez, dit Tertullien, dans un accès de son zèle montaniste, parce que le jeûne prépare vos corps au martyre; votre peau amaigrie sera fortifiée contre les ongles de fer; votre sang déjà épuisé ne coulera pas si abondamment sous le fouet [3]. Craignez, dit-il aux femmes, même le mariage et la maternité. Que vous serviront ces enfants qu'il faudra quitter pour aller au bourreau, et dont le souhait, comme le vôtre, au milieu des angoisses de ce temps, devra être que Dieu les reprenne au plus tôt [4]? Gardez-vous de vous parer, leur dit-il encore. N'habituez pas vos mains aux bracelets, si vous voulez que l'anneau de la chaîne ne les étonne point. Préparez vos jambes aux entraves plutôt qu'à ces anneaux d'or dont vous les revêtez. Sur ce cou chargé d'un filet de perles et d'émeraudes, laissez une place pour le glaive du licteur. Le siècle des chrétiens d'aujourd'hui n'est pas un siècle d'or. Les robes que les anges vous apportent sont les robes du martyre [5]. » La vie était ainsi gouvernée

1. Saint Justin, *Tryph.*, 9, 11, 34, 46, 121.
2. I *Cor.*, VII, 29, 31.
3. *De Jejuniis*, 12.
4. *Ad Uxorem*, I, 5.
5. *De Cultu feminar.*, II, 13.

par la pensée de la persécution possible, imminente, presque souhaitée. On vivait dans l'attente du bourreau [1].

Telle était donc cette milice chrétienne, ses armes, ses étendards, sa discipline, son héroïsme. Malgré nous, il faut que nous revenions toujours à ces mots héroïques de milice et de soldat pour exprimer ce qu'il y eut au monde de plus héroïque. Ces hommes acceptaient d'abord comme leur ennemi « le monde et tout ce qui est dans le monde, » le prince du monde, Satan, ses ministres invisibles qui remplissaient l'air, ses ministres visibles dont la terre était remplie, le peuple par qui Satan était adoré, les cités et les nations qui faisaient de lui leur dieu, le pouvoir qui s'appuyait sur lui, la famille qui l'invoquait. Ces hommes par suite se condamnaient à sacrifier, s'il en était besoin, toutes les habitudes, les affections, les intérêts de la vie commune, et leur propre vie; à renoncer aux plaisirs en eux-mêmes les plus innocents, aux attachements les plus permis, aux affaires les plus nécessaires, aux professions les plus licites, dès qu'elles étaient ou dès qu'elles pouvaient être entachées d'idolâtrie. Ils désertaient ou ils étaient prêts à déserter, s'il le fallait, non-seulement le temple, le théâtre, la chaise curule, l'école, le forum, mais la rue, mais l'atelier, mais le toit de la famille. Et pour soutenir la lutte contre le monde dont ils s'étaient si énergiquement séparés, ils n'avaient ni le fer dont ils ne voulaient pas se servir, ni l'or qu'ils eussent dédaigné d'employer pour leur défense, ni l'éloquence de la place

1. « Le gnostique (le parfait chrétien) sera martyr (ou témoin) de jour, martyr de nuit, martyr dans ses paroles, dans sa vie, dans ses mœurs. » Clem. Alex., *Stromat.*, II, 20.

publique qui leur était fermée, ni l'éloquence écrite qui n'avait qu'une faible puissance alors : ils n'avaient qu'une seule force dont le monde n'avait jamais entendu parler, la force de la conscience ; qu'un seul pouvoir, le pouvoir de quitter, de se détacher, de renoncer, de mourir. Ce pouvoir s'appelait la chasteté ; et, se séparant, grâce à elle, de mille attaches honteuses et tyranniques, ils en étaient d'autant plus forts contre leur ennemi. Ce pouvoir s'appelait l'aumône ; et se dépouillant par l'aumône des biens de la terre, ils étaient plus libres et par conséquent plus en état de combattre. Ce pouvoir s'appelait le jeûne ; et le jeûne plus abondamment et plus régulièrement pratiqué qu'il ne s'était jamais vu, brisait encore un lien et donnait une force de plus. Ce pouvoir s'appelait la prière ; et la prière, remplissant la vie de ces hommes comme elle n'avait jamais remplie la vie d'aucun homme, les émancipait et les fortifiait à son tour. Ce pouvoir s'appelait le martyre ; et la possibilité, la probabilité, l'attente, l'espérance, le désir même du martyre, les arrangements pour le martyre, devenus pour ces hommes une occupation et une pensée habituelles, quotidiennes, familières, amenaient avec eux la liberté la plus absolue et la force la plus invincible. Telle était cette rude vie chrétienne, si austère et si haute, que loin de la savoir imiter, nous pouvons à peine y croire.

CHAPITRE IV

LA LIBERTÉ

Voilà le chrétien dans le combat. Mais il faut le montrer aussi dans sa victoire; et cette victoire peut s'exprimer par un mot, la liberté. La vie chrétienne était une vie dure, mais c'était une vie libre.

Quiconque avait vécu païen, avait vécu et s'était senti vivre sous un multiple esclavage. Il avait été presque toujours l'esclave du vice. — Sa superstition même l'y poussait. Et le vice l'avait jeté dans le dégoût et dans la tristesse, dans cette « tristesse du siècle qui donne la mort[1]. » Et la tristesse à son tour le jetait dans une corruption nouvelle : « Dans leur désespoir, dit saint Paul, ils se sont livrés à l'impureté [2]. »

Il avait été l'esclave de la mort. Quoi qu'il fît, la perspective de ce terme suprême le laissait inconsolable. Quant à ce qui devait suivre la mort, peu de gens sans doute croyaient d'une manière assurée que tout finit avec cette vie; mais nul n'avait l'idée de ce qui peut se passer dans l'autre. Platon avait pu ressusciter son Arménien Her, et Plutarque son Thespesius; mais Plutarque et Platon, comme des poëtes, avaient rêvé ce qu'il leur plaisait. Le meilleur, pensait-on, était de n'y pas regarder, et de se borner à la vie présente. Aussi, tout

1. II *Cor.*, VII, 10.
2. *Ephes.*, IV, 19.

en gémissant des maux de cette vie, on tremblait de la perdre ; jusque dans les débauches et à cause même des débauches, on était, comme Horace et Anacréon, poursuivi par l'idée de cette fin suprême de toute affaire et de toute débauche. Voyant la mort partout, et ne voyant en elle rien que de sinistre, on ne pouvait ni l'oublier ni s'accoutumer à elle.

Par suite, le païen avait été l'esclave du pouvoir. — Cette « peur de la mort, comme dit saint Paul, le rendait sujet à toute servitude [1]. » Celui qui était si mal résigné soit à s'abstenir, soit à mourir, pouvait-il refuser quelque chose à César, à l'homme qui avait tout pouvoir pour le satisfaire et tout pouvoir pour le tuer? Les traditions patriotiques étant éteintes ; la foi, même vague, à un Dieu vengeur et rémunérateur étant fort affaiblie ; comment César n'eût-il pas tout exigé et tout obtenu, crainte, servitude, flatterie, génuflexion, baisers, prostitution, apothéose? Si tout ne lui était pas toujours donné, c'était modération du pouvoir à exiger, ce n'était pas hardiesse du sujet à refuser.

Enfin le païen avait été, ce qui résumait tout, l'esclave du démon. — Sous la forme d'idoles, d'oracles, de divination, de sortiléges, d'astrologie, le démon gouvernait toutes ces âmes, y compris les plus hautes, les plus orgueilleuses, celles même des athées. Il les menait comme un troupeau servile et muet [2]. J'ai signalé par plusieurs traits la servitude des plus rares intelligences. Nous ne saurions assez nous dire combien ce

1. Eos qui timore mortis per totam vitam obnoxii erant servituti. *Heb.*, XI, 15.

2. Cum gentes essetis, ad simulacra muta prout ducebamini euntes. I *Cor.*, XII, 1. — A diaboli laqueis a quo captivi tenentur ad ipsius voluntatem II *Tim.*, II, 25, 26.

quadruple esclavage pesait lourdement sur les âmes, combien ce monde gémissait, combien il se sentait dans les ténèbres, combien il était triste ; et les derniers et indicibles excès de sa débauche n'étaient-ils pas, à vrai dire, la plus manifeste preuve de sa tristesse?

Tout cela nous apparaît aujourd'hui dans le vague lointain de l'histoire. Mais, pour les hommes d'alors, c'était une servitude présente, réelle, positive, active, sentie, avouée même sous le nom que nous lui donnons ici. L'homme en avait, sinon l'intelligence, du moins la conscience. Tout le temps donc de sa vie antérieure, c'est-à-dire pendant vingt ans, trente ans, soixante ans peut-être, le néophyte avait gémi, souffert, porté le joug, traîné la chaîne.

Et maintenant il était libre ! — Un beau jour, on était venu lui dire : « Tout peut changer pour toi. Dieu n'est pas éternellement irrité. Tu peux être affranchi de la servitude de tes vices et vivre par la grâce de Dieu d'une vie pure et sereine. Tu peux en venir à regarder la mort, non-seulement avec résignation, mais avec espérance et avec joie. Tu peux être libre, même vis-à-vis de César. Tu peux t'affranchir du culte de tes dieux, de ces dévotions craintives, de ces remèdes de la peur qui ne font qu'augmenter la peur. Il y a dans ce monde un secret, non-seulement pour purifier et délivrer ton avenir, mais pour absoudre et anéantir ton passé. D'autres l'ont connu, ont relevé leur âme, rasséréné leur cœur, reconquis leur intelligence, purifié même leur corps. Au milieu d'eux, tu trouveras ce que tu n'as jamais connu, un but à poursuivre, des devoirs et par conséquent des droits, une vraie famille, de vrais amis, une fraternité inconnue avec les hommes, une alliance bien autrement

inconnue avec ton Dieu, en un mot, comme un océan d'affections où ton cœur va se purifier et se rafraîchir. »

Et il avait entendu, compris, accepté, accompli ces paroles. Et maintenant il était libre. Il était affranchi de la domination de ses vices. — On le savait assez; quiconque se faisait chrétien, si dépravée qu'eût été sa vie, trouvait la force de la changer. Quand un homme s'était converti, il n'était pas besoin qu'il changeât rien à ses vêtements, à sa démarche, aux actes extérieurs de sa vie; la modestie de son langage, la régularité de ses mœurs, la douceur et l'équité qu'on trouvait en lui, suffisaient à le faire reconnaître. « Qu'est ceci? disait-on. Quel changement s'est fait chez celui-là, chez celle-là? Il faut qu'ils se soient faits chrétiens[1]. » On savait que, dans ces prisons qui regorgeaient de criminels et que la justice des proconsuls ne suffisait pas à vider, il n'y avait de chrétiens que ceux qui y étaient comme chrétiens[2]. On savait les fruits qu'avait portés le christianisme : tant de courtisanes qu'il avait rendues pures, tant d'unions souillées qu'il avait remises dans la voie du bien, tant de familles maudites qui étaient maintenant bénies, tant de chastes mariages, tant de viduités gardées fidèlement, tant de virginités conservées dès l'enfance et jusqu'à la vieillesse, tant de femmes vierges, d'hommes vierges, d'époux vierges. On le savait, on s'en

1. Tertull., *ad Scapulam*, 2; *Apolog.*, 3.

2. De vestris exæstuat carcer, disent aux païens Tertullien (*Apolog.*, 44) et Minutius Félix (28, 35, 38). — Nul chrétien n'a été jugé et convaincu d'un autre crime que de christianisme (Athénag., *Légat.*, 2, 34). — Pureté de mœurs chez les chrétiens : Minut. Felix, 35; Orig., *C. Cels.*, IV, 27; Tertull., *Apol.*, 39, 45. — Et ce cri d'admiration que la vertu des femmes chrétiennes arrache à Libanius : Βαβαὶ! οἷαι παρὰ χριστιανοῖς γυναῖκες εἰσίν! « Mon Dieu! quelles femmes il y a chez les chrétiens! » *Ad viduam.*

raillait, on s'en indignait même comme d'un scandale. La multitude, en effet, devait en sourire ou s'en irriter. Mais il ne laissait pas que d'y avoir dans le paganisme des âmes plus élevées qui sentaient leur esclavage et en gémissaient du moins, si elles ne pouvaient le secouer; comme Sophocle, par exemple, se réjouissant, dans son vieil âge, « d'avoir enfin échappé à la tyrannie de l'amour, ce maître dur et perfide » qui avait opprimé sa jeunesse. Combien de telles âmes, lorsque, avant la vieillesse, avant l'âge mûr, peut-être même avant d'avoir porté le joug, elles se voyaient délivrées de ce tyran, devaient bénir la main qui les avait délivrées! « Affranchir, éloigner, séparer des voluptés de ce monde : voilà ce que veut dire la croix[1]. »

Affranchi de ce joug, le néophyte était par suite affranchi de la crainte de la mort. — La mort n'était plus pour lui une énigme sans mot, ni une sentence irrémissible et fatale, ni un objet d'inconsolable épouvante. Son intelligence éclairée, sa conscience désormais pure lui apprenaient non pas seulement à braver, mais à aimer la mort. On pouvait déjà s'en apercevoir en comparant les soldats chrétiens qui commençaient à se multiplier dans les armées romaines, à la milice dégénérée au milieu de laquelle ils combattaient. On pouvait surtout s'en apercevoir à ces confesseurs que l'Église avait besoin de modérer autant au moins que d'exciter; à ces chrétientés qui venaient en masse se dénoncer au proconsul; à ces néophytes auxquels il fallait que leurs évêques défendissent d'aller, en brisant les idoles ou en insultant les temples, irriter les païens et solliciter la

1. Ἀπολῦσαι καὶ ἀποστῆσαι καὶ ἀφορίσαι (τουτο γὰρ ὁ σταυρός σημαίνει). Clem. Alex., *Stromat.*, 11, 20.

mort; à tous ces amants du martyre auxquels il fallait prêcher, non pas le combat, mais la fuite, non la témérité qui provoque l'épreuve, mais l'humilité qui, prête à soutenir l'épreuve, l'évite pourtant si elle le peut. Cette facilité des chrétiens à souffrir et à mourir était passée en proverbe : « Ne soyons pas comme ces Galiléens; ne nous précipitons pas indiscrètement vers la mort, » disent Épictète et Marc Aurèle. Épictète et Marc Aurèle, en effet, n'avaient garde d'agir ainsi.

Un autre signe de ce courage et de cette confiance est encore la manière dont les chrétiens parlent de la mort. « Madame, dit Bossuet, fut douce envers la mort. » Les chrétiens étaient même courtois envers elle. Ils l'appelaient passage (*transitus*), changement (*mutatio*), sommeil (*dormitio*); l'inhumation s'appelait *dépôt* (*depositio*); le lieu de la sépulture s'appelait *dortoir* (κοιμητήριον, cimetière[1]). « Au sujet de ceux qui dorment, disait doucement saint Paul, ne vous attristez pas comme les autres » (comme les païens). Les chrétiens ainsi réconciliés avec la mort la traitaient comme une sœur. « Ces malheureux, » dit un de leurs ennemis avec une compassion singulièrement placée, « ces malheureux (κακοδαίμονες) se sont persuadés que tout leur être sera immortel et qu'ils vivront éternellement. Ainsi ils méprisent la mort, et il en est beaucoup parmi eux qui s'offrent volontairement au supplice[2] ! »

1. Ut sit transitus vester cum sanctis angelis. (Hermas, *Visio* 1, 2.) — Pour les justes, il n'y a pas mort, il y a passage. (S. Athanase, *de virginitate.*) — De même dans Eusèbe, *de vita Constantini*, III, 46; Chrysostome, *Ad viduam juniorem*. « Ce que tu crois une mort est un départ. » (Tertull., *De patientia*, 9.) Intelliges illum non emori, sed emigrare. S. Jérôme, 3, *de morte Nepotiani*. Ep. IV, 49. *Adv. Jovinian.*, 1, 14. — La mort un sommeil, *Id.*, *Ep.* 34 *ad Julian. contra Vigilant.*, 3, *ad Matth.*, 25.

2. Lucien, in *Peregr.*, p. 996.

Quant à César, — libre du lien de la corruption, libre des terreurs de la mort, le chrétien était bien libre vis-à-vis de César. Les moyens manquaient et pour le séduire et pour l'effrayer, habitué qu'il était à mépriser ce que César pouvait lui donner, à estimer ce que César ne pouvait lui ravir. La liberté de conscience, cette idée inconnue au paganisme qui reconnaissait une conscience et une foi, aux nations tout au plus, mais jamais aux hommes, la liberté de conscience était entrée dans le monde. Ces grandes paroles : « Rendez à César ce qui » est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » — « Il vaut » mieux obéir à Dieu qu'aux hommes, » — et celle-ci encore : « Nous ne pouvons pas; » — et celle-ci : « Ne » craignez pas ceux qui peuvent tuer le corps, mais ne » sauraient ensuite rien faire davantage;... mais craignez » celui qui, après avoir tué, a encore la puissance de » précipiter dans l'abîme[1]; » ces grandes paroles du Sauveur et des apôtres avaient soulevé dans le monde une puissance nouvelle et dressé autour de la conscience humaine un rempart qui ne sera jamais brisé. Alors, pour la première fois, l'acte religieux était apparu comme étant surtout un acte spontané de l'homme qui ne tire sa valeur que de sa liberté, et qu'il est inutile d'interdire comme d'imposer[2]. Peu importait que ce droit de

1. *Luc*, xx, 25. — *Act.*, v, 29. — *Act.*, iv, 26. — Luc, xii, 4, 5. « Rends à César l'image de César qui est empreinte sur sa monnaie; rends à Dieu l'image de Dieu qui est empreinte dans la personne de l'homme. Rends à César l'argent, à Dieu toi-même. Sans quoi, si tout appartient à César, que restera-t-il pour Dieu? » Tertull., *de Idololat.*, 15.

2. L'idée de la liberté de conscience est bien nettement exprimée par Tertullien, *Apolog.*, 24, 28; *ad Scapulam*, 2, 5; *de Idololat.*, 15. Inter licitas functiones sectam istam deputari oportebat, a qua nihil committitur, qualia de illicitis factionibus timeri solent. *Apol.*, 38. Tantum humani juris et naturalis potestatis est unicuique quod putaverit colere, nec alii obest et prodest

la conscience fût constaté ou non par des proclamations officielles, souvent inefficaces, souvent perfides; il était gravé ailleurs en lettres que ne sut effacer, même sous le despotisme déjà très-perfectionné de Dioclétien, ni la hache des licteurs, ni le grattoir des chefs de bureau. Les licteurs et les chefs de bureau de l'avenir n'en viendront pas non plus à bout.

Dès lors aussi, grâce à cette ligne tracée par la conscience religieuse, la notion du despotisme absolu était anéantie, toute tyrannie trouvait un écueil, toute omnipotence une limite; nul roi n'était dieu. Le chrétien se regardait comme comptable envers Dieu avant de l'être envers l'État, comme obligé envers Dieu plus qu'envers le prince, comme citoyen de la patrie céleste plus que de la patrie de ce monde. Il obéissait à César; il lui obéissait, au besoin, jusqu'au dévouement et jusqu'à la mort : mais n'obéissant qu'en une mesure déterminée et en dedans des bornes légitimes, il ne soumettait ni toute sa conscience, ni tout son être au caprice d'un homme ou d'un État déifié[1]. Il obéissait, comme dit saint Pierre, en homme libre[2]. Il obéissait, comme dit encore saint Paul, « non à cause de la colère, mais à cause de la conscience » (*non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam*[3]); par crainte, non de la peine, mais du remords; dans la mesure, non de sa peur, mais de

alterius religio. Sed nec religionis est cogere religionem, quæ sponte suscipi debeat, non vi, etc. *Ad Scapulam*, 1. V. encore *de Corona*, 13.

1. Voy., à ce sujet, *Christenth. und Kirche*, l. II, § 142, une belle page de l'abbé Döllinger.

2. « Soumettez-vous à la toute-puissance humaine à cause du Seigneur,... en hommes libres, non en hommes qui font de leur liberté le voile de leur iniquité, mais comme serviteurs de Dieu. » I *Petr.*, II, 13-16.

3. *Rom.*, XIII, 5.

son devoir; se souciant beaucoup de sa conscience et se souciant peu du châtiment; par conséquent prêt à résister, sans crainte du châtiment, le jour où sa conscience lui ordonnerait de résister.

Le chrétien vénérait donc le pouvoir de César; mais il le vénérait parce que César avait mission de Dieu et qu'en gouvernant les choses humaines, il agissait comme délégué du souverain Maître[1]. Le chrétien donnait à César les titres d'*Imperator* ou de *Basileus* comme les titres augustes de la délégation divine que César avait reçue. Mais par cela même, il ne lui donnait pas un autre titre. Il ne lui donnait pas ces titres surhumains de seigneur et de dieu, que les premiers Césars eux-mêmes avaient eu la sagesse de refuser. Il ne faisait pas plus de l'empereur un second dieu qu'il n'eût voulu faire du proconsul un second empereur. Il tenait l'empereur pour son chef, non pour son maître; il n'avait d'autre maître que Dieu. De plus, son obéissance, plus simplement et plus sincèrement dévouée que celle du païen, plus désintéressée et plus limitée, était en même temps plus digne. Son devoir de sujet ne lui ordonnait pas l'adulation, et son devoir d'homme sincère la lui défendait. Il s'inclinait, il ne se prosternait pas[2]. Peu importent ici les institutions sociales et politiques qui ont la préten-

1. Noster est magis Cæsar ut a Deo nostro constitutus, 33. — Magnus est Cæsar quia cœlo minor. Tertull., *Apol.*, 30. — Quem imperatorem necesse est suscipiamus ut eum quem Dominus noster elegerit. 33. — Satis habet appellari imperator; grande et hoc nomen ut quod a Deo traditur. 33. — Magistrum neminem habemus nisi Deum solum. Tertull., *ad Scap.*, 5. — Negat illum imperatorem qui Deum dicit. *Apol.*, 33. — Sur le nom de *Dominus*, ibid., 34.

2. V. surtout Origène, *C. Cels.*, VIII, 65, 67. « Nous méprisons la faveur des hommes s'il faut l'acquérir par le meurtre, par la turpitude, par l'impiété envers Dieu, par un abaissement servile et une basse adulation. Rien n'est

tion de limiter le despotisme, et qui, bien souvent, ne font que le déplacer : même en l'absence de telles institutions et sous le régime, légalement parlant, le plus despotique, par la seule prédication du principe chrétien, le despotisme perdait les appuis auxquels il tient le plus : l'indépendance qu'il prétend se donner contre Dieu; l'obéissance illimitée qu'il croit s'assurer par la peur; et cette dégradation des âmes que l'adulation lui procure et qu'il estime la seule garantie de la soumission.

Or, ce que le despotisme perdait, l'homme le gagnait en dignité humble, en pureté personnelle, en bien-être de la conscience. C'était une grande chose, croyez-le, pour des hommes qui autrefois peut-être avaient fléchi le genou devant un Domitien, et chez qui l'âme était demeurée malade de cette flétrissure, de s'en trouver tout à coup relevés, de se sentir placés au-dessus des tyrans et au-dessus d'eux-mêmes, de connaître un bien que nulle tyrannie ne pouvait leur ravir, une dignité qui rendait l'adulation impossible, un préservatif contre toutes les bassesses. Si l'existence d'un tel bien eût pu être révélée tout à coup à Thraséa mourant, il aurait pleuré de ne pas l'avoir plus tôt connu et de mourir sans l'avoir possédé. C'est ainsi que les chrétiens et les martyrs savaient « relever en face des rois et des princes leur liberté » et la liberté du genre humain[1].

Enfin le néophyte était affranchi de la puissance du

plus indigne d'hommes généreux qui ajoutent, comme la première vertu, le courage à toutes les vertus. » Et tout ce qui suit sur le pouvoir des rois et sur le serment... : « Nous ne sommes pas de ceux qui disent que tout ce qui est sur la terre a été donné au roi, et que nous tenons tout de lui. » Il ajourne la question de l'obéissance aux tyrans.

1. Libertatem suam adversus reges et principes erigere. Minut. Felix, 37.

démon. — Ce pouvoir surnaturel et fatal au milieu duquel le monde se sentait vivre, et qui inspirait aux païens tant d'effroi, aux chrétiens tant d'horreur, il le savait vaincu. Une vertu surnaturelle aussi, mais celle-là souveraine, toute miséricordieuse et toute-puissante, s'était abaissée vers le monde. Le Christ avait vaincu par sa mort, et, laissant après lui sur la terre la vertu divine qu'il y avait apportée, il avait donné à ses apôtres le pouvoir de faire des miracles plus grands encore que ceux qu'il avait faits [1]. L'Église était une école de thaumaturgie divine, opposée à la théurgie démoniaque des sanctuaires païens. L'imposition des mains faisait descendre sur la tête des fidèles, non-seulement les dons invisibles du Saint-Esprit, la foi, la sagesse, la science, mais souvent aussi ces dons visibles dont saint Paul nous parle, je dirais volontiers, comme d'une habitude journalière de la vie chrétienne [2]. Sans doute ces dons d'enseignement, de prophétie, d'usage et d'intelligence des langues, de miracles, de guérisons, devaient diminuer, sans jamais disparaître, à mesure que le christianisme établi se rendait témoignage à lui-même et avait moins besoin de tels secours. Mais, à l'époque dont nous parlons, les grâces de ce genre étaient encore fréquentes. Le don de prophétie s'était continué, à Antioche par Agabus, Judas et Silas, contemporains des apôtres ; à Césarée, par les quatre filles

1. Marc, xvi, 17, 18.

2. I *Cor.*, ii, 5; iii, 10; xii, 3, 7, 11; xiii, 8; xiv, 1, 5, 6, 12, 18, 19, 22, 26, 33. — I *Thess.*, v, 19, 21. — I *Joan.*, iv, 1. — *Ephes.*, i, 17. — *Galat.*, iii, 5. — Don des langues, *Act.*, ii, 4-11; x, 46; xix. 6. Il est prédit. *Matth.*, iii, 11; *Marc*, i, 8; *Luc*, iii, 16; *Joan.*, vii, 39. — Don de prophétie. *Act.*, xi, 27, 28; xv, 32; xix, 6; xxi, 9, 10. — Sur la continuation de ces dons dans l'Église, saint Justin, *Tryphon.*, 87, 88; Orig., *C. Cels.*, I, 2, 46; II, 8; saint Cyprien, *Ep.* 69; Lactance, *Div. Inst.*, II, 5.

vierges du diacre Philippe ; à Philadelphie, par la prophétesse Ammias ; à Athènes, sous le règne d'Hadrien, par l'évêque Quadratus ; par d'autres encore [1]. Le don des langues n'était pas rare non plus. Origène et saint Irénée nous parlent de guérisons opérées de leur temps par l'imposition des mains des fidèles [2]. Tout cela se faisait sans agitation, sans convulsion, sans enthousiasme involontaire et extatique ; « l'esprit du prophète était soumis au prophète. [3]. » Tout cela se faisait sans invocation étrange, sans formule magique, sans rien de ce cérémonial ténébreux que pratiquaient si inutilement les incantateurs païens. Tout cela se faisait par la seule invocation du nom de Jésus crucifié sous Pilate. Des morts même avaient été rendus à la vie. Papias, sous Trajan, racontait une de ces résurrections. Saint Irénée atteste que souvent une communauté chrétienne avait, à force de jeûnes et de prières, obtenu de Dieu le retour au milieu d'elle d'un frère enlevé par la mort [4]. Les païens d'aujourd'hui peuvent douter de ces miracles ; les païens d'alors n'en doutaient pas. Ils les tenaient pour œuvre de magie, et les chrétiens pour des sorciers supérieurement habiles [5] : libre à eux ; ils n'en attestaient pas moins la réalité du fait.

1. Voy. les *Actes des apôtres, locis citatis* ; Papias, apud *Euseb.*, III, 29 ; Anonyme, apud *Euseb.*, *Hist.*, V, 17, Eusèbe, *Hist.*, III, 31.

2. Irénée, II, 8 (31), 57, 58 ; V, 6 (8), cité par Eusèbe, *Hist.*, V, 7 ; Origène, *C. Cels.*, I, 46 ; III, 24 ; VII, 4-9 ; Justin, *Tryphon.*, 16.

3. I[e] *Cor.*, XIV, 32.

4. Papias, *apud* Irénée, II, 31, 57, et Eusèbe, *Hist.*, III, 39 (33), V, 7.

5. Suétone, in *Nerone*, 16 ; Celse *apud* Origène, *contra Cels.*, I, 6, 28, 38, 67, 68, 71 ; II, 48 ; VIII, 9 ; Lucien *Philopatris* ; Hiéroclès, dans Eusèbe, *contra Hierocl.* ; Julien, *apud Cyrill.*, III, 10, VI,..., VII,... ; Augustin, *de Consensu Evang.*, I, 9, 10, 14 ; *de Civit. Dei*, XVIII, 53 ; Justin, *Apol.*, I, 30 ; Eusèbe, *Demonstr. evang.*, VIII, 3.

Il y avait surtout un ordre de faits plus fréquents et en même temps un genre de victoire plus directe sur le démon. Païens, chrétiens, juifs, tous croyaient alors à la possession possible et même fréquente d'un corps et d'une âme humaine par un *démon* mauvais (pour parler comme les païens), qui lui ôtait jusqu'à la conscience de ses actes. Aux époques qui suivirent la venue du Sauveur sur la terre, ces phénomènes semblent avoir été plus nombreux que jamais. On appelait ces malheureux démoniaques, enthousiastes, énergumènes, lunatiques, possédés. Bien des incantateurs se présentaient pour les guérir ; les uns, païens avec leur sorcellerie et leurs prestiges, invoquant Belzébuth contre Belzébuth, et ne réussissant pas à l'expulser ; les autres, Juifs, parlant au nom du vrai Dieu, mais armés aussi du prétendu anneau de Salomon, réussissant quelquefois à ce qu'il semble, grâce à cette part de vérité qui était en eux [1]. Les exorcistes chrétiens, arrivant à leur tour, n'employaient, eux, ni herbe, ni anneau, ni paroles étranges et barbares ; mais, au nom de Jésus-Christ, Fils de Dieu, né d'une Vierge et crucifié sous Pontius Pilatus, ils ordonnaient au démon de confesser qui il était, et il confessait qu'il était un esprit réprouvé ; de

1. N'est-ce pas d'un exorciste juif qu'il s'agit dans ce passage de Lucien ? « Que me diras-tu de ceux qui guérissent les démoniaques ?... Tout le monde connaît ce Syrien de la Palestine, savant en toutes ces sciences ; combien il a guéri de ces hommes qui, à la vue de la lune, tombent pâmés, les yeux renversés et la bouche écumante. Il les renvoie guéris, et reçoit d'eux une grosse somme pour leur délivrance. Quand il leur adresse la parole au milieu de leur crise et leur demande comment le démon est entré dans leur corps, ce n'est pas eux qui répondent, c'est le démon qui répond en langue grecque ou barbare, suivant le pays auquel appartient le patient. Le démon explique d'où et comment il est entré en cet homme. L'autre cependant l'adjure, le menace, et finit par le chasser. J'ai vu moi-même une fois le démon sortir, noir comme de la fumée, » dit l'interlocuteur de Lucien. *Philopseudes*, p. 833, B.

se taire, et il se taisait ; de sortir, et il sortait, et le possédé était affranchi. Que maintenant on traite ces phénomènes de maladie, de manie, d'hallucination, de folie, de catalepsie, de tout ce qu'on voudra, je le permets : ce qui est certain, c'est que le phénomène cessait ; si c'était maladie, elle était guérie ; si c'était hallucination, elle était dissipée ; si c'était un démon, il était expulsé [1].

1. « Par tout le monde, et en particulier dans votre ville, beaucoup d'hommes agités par les démons, et que tous les autres exorcistes, incantateurs, magiciens, n'avaient pu guérir, ont été guéris par quelques-uns de nos chrétiens qui les ont exorcisés par le nom de Jésus-Christ, crucifié sous Ponce Pilate. Aujourd'hui encore de telles guérisons s'opèrent par la défaite et l'expulsion des démons qui possédaient des corps humains. » Justin, *Apol.*, II, 6. V. aussi II, 8.

La même déclaration *ad Tryph.*, 30 : « Nous qui croyons en Jésus-Christ, Notre-Seigneur, crucifié sous Ponce Pilate, nous soumettons à notre pouvoir tous les démons et les mauvais esprits. » 76 ; de même, 85, 121.

A cette quadruple déclaration de saint Justin, se joignent celles des autres Pères : « Non-seulement nous repoussons, mais nous enchaînons les démons, et chaque jour, tout le monde le sait, nous les expulsons des hommes qu'ils possèdent. » Tertull., *ad Scap.*, 2.

Sur la pratique des exorcismes, voy. *Idem, de Spectac.*, 26.

« Vous le savez presque tous, les démons avouent eux-mêmes ce qu'ils sont, toutes les fois que la torture de nos paroles et le fouet de notre prière les expulse des corps humains. Votre Saturne, votre Sérapis, votre Jupiter, tout ce que vous adorez de démons, vaincus par la douleur, se reconnaissent pour tels, et, même en présence de bien des vôtres, n'osent couvrir leur honte par un mensonge. Adjurés au nom du vrai et unique Dieu, ils sortent malgré eux de ces corps qu'ils affligeaient ; ils sortent d'un bond ou ils s'évanouissent peu à peu, selon le degré de foi du possédé et la grâce qu'a reçue l'exorciste. De loin ils vous excitent à attaquer les chrétiens, et de près ils ont peur des chrétiens. Ils nous haïssent parce qu'ils nous craignent. » etc. Minut. Felix, 27.

« Les démons s'attaquent parfois à nos corps ; mais, frappés par la parole de la puissance divine, ils se retirent effrayés et le malade guérit. » Tatien, 16.

« Celse ne sait pas combien d'hommes cette parole « Au nom de Jésus, » prononcée par de vrais fidèles, a délivrés des maladies, des obsessions démoniaques et d'autres maux. » Origène, *contra Cels.*, VIII, 58 et 146, III, 36, VII, 3.

Celse même convenait du fait de ces guérisons, I, 6. Voy. encore Théophile d'Antioche, II, 8.

Les affirmations, à cet égard, sont continuelles et ne peuvent s'expliquer ni par une illusion qui serait impossible, ni par un mensonge qui serait trop impudent. Elles prennent même la forme d'un défi. Non-seulement Tertullien rappelle au proconsul Scapula combien, parmi ses officiers et les notables qui l'entourent, ont été, eux, leurs serviteurs, leurs enfants, guéris ou délivrés par les chrétiens [1] ; mais il ajoute : « Faites paraître devant vos tribunaux un de ces hommes que l'on sait possédés du démon (les malades de ce genre ne manquaient guère). Qu'un chrétien, quel qu'il soit, lui enjoigne de parler, et le démon qui est en lui se confessera démon, comme ailleurs il se proclame dieu... Faites paraître également un de ceux que vous tenez pour inspirés des dieux, un de ceux qui, en respirant la fumée des autels, croient se remplir de l'esprit du dieu..., dont les sanglots et les hoquets passent pour des oracles. Et, par la bouche de cet homme, la Vierge Céleste qui vous promet la pluie, Esculape qui vous enseigne les remèdes..., mis en face d'un chrétien, lui répondront, sans oser mentir, qu'ils ne sont que des démons. S'il en est autrement, versez le sang de ce téméraire chrétien [2]. » Voilà certes un étrange défi et une singulière confiance! Quand on voit de semblables déclarations, si souvent et si hautement répétées, quand on voit cette certitude du miracle, d'un miracle constant, habituel, quotidien, ces paris où l'on met sa tête en jeu; on est forcé d'avouer qu'il y avait en ce temps-là de bien singuliers et de bien inexplicables phénomènes.

1. *Ad Scapul.*, 4.
2. *Apol.*, 23. Voy. encore Tertull., *de Spectac.*, 26; *Apol.*, 37, 13 ; *ad Scap.*, 3, 4 ; *de Testimonio animæ*, 3.

Le chrétien pouvait donc marcher avec confiance. Il avait sa raison pour le préserver des fraudes humaines, la pureté de son cœur pour le garantir de l'égarement des sens, la foi pour le défendre contre les démons. S'il y avait eu en ce siècle une effusion surabondante de surnaturel mauvais et impie, il y avait eu aussi une surabondante effusion du surnaturel vrai et divin. Le chrétien était gardé par celui-ci contre l'autre, par le Maître contre l'esclave rebelle, par les anges fidèles contre les anges déchus [1] : il se savait bien gardé. A travers cette atmosphère toute empreinte des miasmes de la superstition, à travers ces puissances invisibles et méchantes qui peuplaient les airs [2], à travers ces fantômes que le païen craignait de rencontrer, ces *larves* et ces *lémures* devant lesquels pâlissaient les épicuriens eux-mêmes, à travers toute cette fantasmagorie des démons et des prêtres, le chrétien allait sans agitation et sans effroi, sachant bien que « ni la chair, ni le sang, ni les mauvais esprits, ni aucune créature ne le séparerait de la charité du Christ [3] ». Il n'avait besoin ni de talisman ni de paroles soi-disant préservatrices. S'il passait, ce qui lui arrivait à chaque instant, devant une idole; une cérémonie, un sortilége païen, il se contentait de marquer son front du signe de la croix, ou seulement de repousser le démon par un souffle de sa bouche [4], et le démon, à ce signe, reconnaissant son

1. Origène, *C. Cels.*, VIII, 27, 34, 36

2. Spiritualia nequitiæ in cœlestibus, *Eph.*, VI, 11, 12. V. Origène, *C. Cels.*, VIII, 34. Sur le mépris que les chrétiens faisaient du démon, voy. Hermas, *Mandat.*, VII (*Græca ex Antiocho*, ed. Dressel); XII, 4, 6.

3. *Rom.*, VIII, 35.

4. Latebisne... cum aliquid immundum flatu exspuis? Tertull., *ad Uxorem*, II, 5. Quant au signe de la croix, je rapporte ailleurs (v. ci-d., p. 321

maître, s'humiliait devant ce passant. Ses enfants, sa maison, toute sa vie, consacrés par ce signe, pouvaient défier toutes les sorcières de Thessalie et le laissaient plus tranquille que ne l'étaient, après toutes leurs momeries isiaques ou leurs consécrations augurales, les éternels trembleurs du paganisme. Encore moins craignait-il la magie; la magie qui avait vaincu et subjugué des philosophes, Origène la met au défi de rien tenter contre un véritable chrétien[1]. — Et cet homme, si ferme et si libre aujourd'hui, c'était le même qui jadis, étant païen, en face de ces manifestations soi-disant divines, avait eu tant de trouble, d'inquiétude, de vains respects, de vaines espérances; qui avait vénéré un tyran dans le moindre dieu lare placé au-dessus d'une porte; qui, tant de fois, avec de tels battements de cœur et si inutilement, avait brûlé l'encens, versé le vin, immolé chèvres et génisses, quêté les initiations, consulté les oracles, interrogé les devins, épié les présages, écouté les songes! — Maintenant il était libre, ne connaissant plus qu'un seul Maître, et un Maître plein de bonté; une seule initiation, l'initiation du baptême, pleine de certitude et de lumière; un seul sacrifice et un sacrifice rempli de célestes assurances; un seul présage, l'infaillible présage de la croix; une seule promesse d'avenir et d'un avenir immortel.

Ainsi affranchi du vice, de la mort, de César, du démon, le chrétien de ce temps laisse voir dans tout son langage le sentiment de la délivrance. C'est l'homme

et s.) de nombreux passages. Sacrifices païens troublés par la présence d'un chrétien faisant le signe de la croix. Lactance, *Div. inst.*, IV, 27; Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 17.

1. *Contra Cels.*, VI, 41.

qui respire enfin déchargé d'un fardeau. Le chrétien est « l'affranchi du Seigneur. » Être païen, c'est être esclave, être captif [1] ; se convertir, c'est sortir des filets de Satan; pécher, apostasier, c'est retomber dans les filets du démon; excommunier, c'est livrer à Satan [2]. Le baptême et la confirmation, c'est la solennelle manumission où le bonnet de la liberté a été mis sur la tête du néophyte, où il a reçu le soufflet, signe de la liberté, l'onction, signe de la royauté et du sacerdoce. C'est sous le nom de liberté que le christianisme lui est apparu : « Si vous demeurez fidèles à mes paroles, vous serez véritablement mes disciples, et vous connaîtrez la Vérité, et la Vérité vous délivrera [3]... Quand le Fils vous aura délivrés, alors vous serez véritablement libres... Là où est l'Esprit du Seigneur, là est la liberté... » Et le christianisme est appelé « la loi parfaite de liberté [4] : » tant le christianisme apostolique redoutait peu ce mot de liberté, si odieux aux écoles rigoristes des deux derniers siècles [5] !

1. Libertus Domini, I *Cor.*, VII, 22. Tu nullius servus, in quantum servus Christi qui te etiam captivitate diabolica liberavit, ex forma dominica agere debebis. Tertull., *de Idol.*, 18.
2. I *Tim.*, I, 20; I *Cor.*, V, 3.
3. *Joan.*, VIII, 31, 32, 36.
4. *Jac.*, I, 25.
5. « On aura beau faire pour l'empêcher, le maître et le mari auront beau multiplier les menaces ; l'esclave et la femme continueront à suivre la philosophie (chrétienne). Le citoyen libre qu'un tyran menace de mort, envoie aux juges, condamne aux plus cruels supplices..., n'abandonnera pas pour cela le culte du vrai Dieu. La femme aura beau vivre sous la puissance d'un époux injuste, le fils sous celle d'un mauvais père, l'esclave sous celle d'un mauvais maître ; ils ne cesseront pas de pratiquer généreusement la vertu. Si l'homme se fait gloire de mourir pour la vertu, pour la liberté, pour son propre honneur, il n'en est pas autrement de la femme.... Jeunes et vieux, femmes et esclaves, sauront vivre selon les commandements, et, s'il le faut, mourir pour eux; car mourir de cette façon, c'est se rendre vivant par la mort. Nous savons que bien des enfants, des femmes, des esclaves, malgré les

Et cette liberté n'était pas seulement liberté. Elle était lumière. Le captif dont les chaînes sont brisées, l'esclave qui sort de l'ergastule ne sont pas de suffisantes images de la délivrance opérée par la foi. Il y avait de plus, dans le chrétien, comme cette aspiration de la poitrine et cet éblouissement des yeux de l'homme longtemps enseveli, qui sort enfin de ses ténèbres ; la joie d'une aurore appelée pendant une longue nuit d'angoisse ; le bonheur de l'aveugle dont le regard s'ouvre enfin au jour [1]. Le Christ l'avait délivré, le Christ « du fond des ténèbres l'avait appelé à son admirable lumière [2]. »

Sa liberté était plus encore. Elle était parenté avec Dieu ; elle était adoption ; elle était richesse ; elle était gloire. D'esclave, l'homme ne devenait pas seulement libre, il devenait fils. Le Christ n'était que le fils aîné d'une grande famille [3] ; racheté du Christ, l'homme était frère du Christ. Dieu ne lui donnait pas seulement affranchissement, mais héritage : « héritier de Dieu, cohéritier du Christ [4], » il avait « reçu cet esprit d'adoption dans lequel nous pouvons crier à Dieu : Abba, c'est-à-dire Père [5] ! » — « L'esclave ne demeure pas éternellement dans la maison. Mais la demeure du Fils y est éternelle [6]. »

pères, les maris, les maîtres, sont arrivés à la plus haute vertu. Ne perdons donc rien de notre promptitude et de notre courage, lorsque les hommes veulent arrêter notre course vers le bien ; combattons au contraire avec une force plus grande encore. » *Strom.*, IV, 8.

1. Aperire oculos ut convertantur de potestate Satanæ ad Deum. *Act.*, XXVI, 18.
2. I *Petr.*, XI, 9.
3. Primogenitus in multis fratribus. *Rom.*, VIII, 29.
4. *Rom.*, VIII, 16, 17.
5. *Rom.*, VIII, 15.
6. *Joan.*, VIII, 35.

Il y a plus, sa liberté était victoire. Ce délivré était un victorieux, digne de porter non-seulement le bonnet de l'affranchi, mais la couronne du triomphateur : « Je vous écris, adolescents, parce que vous avez vaincu le mauvais esprit. Je vous écris, enfants, parce que vous avez connu votre Père. Je vous écris, jeunes gens, parce que vous êtes forts, et que la parole de Dieu demeure en vous et que vous avez vaincu le mauvais. Vous êtes de Dieu, mes enfants, et vous avez vaincu l'Antechrist, parce que celui qui règne en vous est plus grand que celui qui règne dans le monde... Tout ce qui est né de Dieu triomphe du monde, et la victoire par laquelle le monde est vaincu, c'est notre foi [1]. » La vie du chrétien était une victoire présente, quotidienne, continuelle.

Cette vie donc, quoiqu'elle se passât en face de la mort, n'était pas lugubre. Les païens qui ne la regardaient que du dehors, qui remarquaient l'habit modeste, la pauvreté et les souffrances du chrétien, ne cessaient de s'indigner contre cette vie sans plaisir et sans joie dans laquelle il n'y avait pas une minute pour voir tuer des hommes à l'amphithéâtre. Mais le chrétien, après s'être entendu ainsi outrager au nom des voluptés publiques, rentrait chez lui et, en y rentrant, souriait de joie. N'y eût-il trouvé que les affections de la famille sanctifiées par la pensée de Dieu, il y eût trouvé une satisfaction profondément inconnue à ces âmes « sans miséricorde et sans affection » qui vivaient dans le paganisme. Quel homme dans le monde païen se doutait de sentiments pareils à ceux que Tertullien exprime dans un passage célèbre, mais digne toujours d'être cité : « Pouvons-

1. I *Joan.*, II, 13, 14 ; IV, 4 ; V, 4.

nous assez dire la félicité de ce mariage que l'Église a formé, que l'oblation a confirmé, que la bénédiction a sanctionné, que les anges ont annoncé au ciel, que le Père céleste a ratifié? Car, même sur la terre, les fils ne se marient pas légitimement sans le consentement de leur père. Comme il est doux ce joug qui unit deux fidèles dans la même espérance, sous la même loi, au service du même Dieu! Enfants du même Père, serviteurs du même Maître, ils ne sont séparés ni par la chair ni par l'esprit... Ils prient ensemble, ils se prosternent ensemble devant les autels; ils jeûnent ensemble; ils s'instruisent, s'exhortent, s'encouragent l'un l'autre; ils sont ensemble dans l'église, ensemble au banquet de Dieu, ensemble dans les angoisses, dans les persécutions, dans la paix. L'un n'a rien à cacher à l'autre, rien à craindre de l'autre, nulle gêne à imposer à l'autre. Ils sont libres de visiter les malades, de secourir les indigents; leur aumône ne rencontre pas d'obstacles, leur offrande pas d'objection, leur piété quotidienne pas d'empêchement. Le signe de la croix n'a pas besoin d'être furtif, ni l'action de grâce précipitée, ni la bénédiction silencieuse. Leurs voix s'unissent pour les hymnes et les psaumes, et ils s'invitent mutuellement à qui chantera le mieux les louanges de Dieu. Une telle union réjouit les regards et les oreilles du Christ, et il leur envoie sa paix. Où sont deux fidèles, là est le Christ. Où est le Christ, l'esprit mauvais ne peut être[1]. »

Ou mieux encore, le chrétien, outragé et raillé par les païens, venait à l'assemblée des fidèles et il trouvait

1. Tertull., *ad Uxor.*, II, 9.

là une bien autre joie : son Dieu présent au milieu de ses frères réunis. Sans doute le culte du Seigneur était pauvre et ce peuple persécuté ne pouvait élever de splendides autels à la majesté de son Roi. Mais, cependant, comme le font toujours ceux qui aiment, il cherchait à multiplier les manifestations sensibles et les emblèmes de son amour. L'homme sur la terre n'est pas un pur esprit; il prie, il aime, il rend grâce, non-seulement par son âme, mais aussi par ses sens extérieurs; et, chez la plupart des hommes du moins, l'âme n'éprouve pas un sentiment profond sans chercher à y associer tout son être et à manifester, pour ainsi dire, sa pensée par toutes les issues. Dans leur simplicité donc, dans leur pauvreté, dans leurs inquiétudes de persécutés et de fugitifs, les chrétiens avaient toujours des chants de joie et de prière; ils avaient des emblèmes pieux. Des peintures d'une main souvent grossière, mais où le sentiment chrétien transparaissait, reproduisaient dans leurs lieux de réunion ces scènes que nous avons déjà vues sous le toit domestique; le bon Pasteur portant sa brebis, les mages au pied du Dieu-enfant, la résurrection de Lazare, la multiplication des pains, Moïse frappant le rocher. Et remarquez que c'étaient toujours les sujets consolants, les images de régénération et de salut que multipliait le pinceau chrétien. Le Christ, dont la figure ne pouvait guère, à cause de l'aversion des Juifs pour la peinture, être historiquement connue, le Christ leur apparaissait jeune, sans barbe, avec l'habit du pasteur. Le crucifiement et le Calvaire n'étaient point retracés parmi eux. Quand ils se hasardèrent à peindre une des scènes de la Passion, ce fut la figure de Pilate lavant ses mains qui

longtemps servit seule à rappeler les souffrances du Christ. Il pouvait y avoir là sans doute une concession courtoise ou prudente aux habitudes de l'art hellénique qui n'aimait pas les scènes de sang et de souffrance et en face duquel de pareilles scènes eussent trop évidemment trahi une main chrétienne. Mais de plus il faut dire que ces âmes pures, persécutées et confiantes, trop voisines du ciel, n'avaient de regard que pour en contempler les joies; l'espérance et presque la certitude du salut, bien plus que la crainte de la réprobation, remplissaient toutes les pensées.

Au milieu de cette joie fraternelle de l'assemblée chrétienne, pouvait-on regretter les fêtes du temple païen? L'Église, elle aussi, avait ses fêtes. Et chacune de ses fêtes était un jour de joie. Si, aux jours de station, de jeûne, de pénitence, la prière était humiliée, agenouillée, prosternée, c'était pour se relever bientôt. Dès que venait ce jour que les païens appelaient le jour du soleil, qui était en effet le jour du Soleil de justice, le premier jour de la création du monde et le jour de la résurrection du Sauveur, ce jour-là, on se sentait pardonné et plein de confiance; on ne priait que debout[1]. Il y avait encore d'autres jours de fête, ou plutôt « la vie du chrétien parfait était, comme dit Clément d'Alexandrie, une sainte et perpétuelle panégyrie[2], » ou, comme parle Origène, « une fête et un dimanche perpétuel, une éternelle *Parascève* par la constante préparation à la Pâque céleste, une Pâque de tous les jours par la manducation quotidienne de la chair du Verbe, une

1. Quelques-uns même croyaient devoir s'abstenir de la génuflexion dès le samedi, mais ce n'était pas l'usage général. Tertull., *de Orat.*, 23.

2. Ἅπας δὲ ὁ βίος αὐτοῦ πανήγυρις ἁγία. *Strom.*, VII, 7.

Pentecôte permanente par la perpétuelle habitation dans le Cénacle et le perpétuel entretien avec l'Esprit saint[1]. » Mais chez la plupart des hommes et même des chrétiens, cette fête perpétuelle et abstraite de l'âme se fût émoussée par l'habitude, et perdue dans la dissipation extérieure. Origène leur accorde donc et des signes sensibles de leur culte envers Dieu et des jours marqués pour les grands souvenirs de la foi. Ces jours sacrés sont pour lui et selon le mot de saint Paul interprété par lui, *une partie de la fête* permanente, une fête dans la fête éternelle du chrétien[2]. Sans doute, aux jours de la Parascève, dans les deux jours de la trahison et de la mort, le jeûne, l'abstention du bain, la prière à genoux, la suppression du baiser de paix marquaient la tristesse des âmes. Mais, au matin de la résurrection, après cette nuit que les fidèles avaient passée en commun, l'allégresse revenait au cœur du chrétien, le baiser fraternel sur ses lèvres, la joie à sa table, le bain pour ses membres fatigués. Pendant les cinquante jours suivants, jusqu'à la fête de la Pentecôte[3], les larmes et le jeûne restaient interdits; la prière ne gémissait plus; elle était debout, confiante, reconnaissante, joyeuse[4]. « Vous

1. Origène, *Contrà Cels.*, VIII, 22.

2. *Col.*, II, 16, Origène, *Contrà Cels.*, VIII, 23. Nobis qui in Christum credimus resurgentem jugis et æterna festivas est, nec putare debemus alios festos, alios non festos. Hieronym., *Ep.* 151.

3. Sur la fête de la Pentecôte, voy. *Act.*, XVIII, 21 ; XX, 6, 16.

4. Sur ces jours de fête. Orig., *loc. cit.*; Tertull., *de Oratione*, II, 23 ; *de Jej.*, 14.

On célébrait aussi Noël (τὸν γενέθλιον) le 25 du neuvième mois ; l'Épiphanie le 6 du dixième mois, selon les *Constitutions apostoliques*, qui, rédigées en Asie, se servent du calendrier syro-macédonien. Ainsi elles placent le dimanche de Pâques entre le 14 et le 21 de la lune qui suit l'équinoxe du printemps, laquelle a lieu le 22 du douzième mois, Dystros. Dystros étant le douzième mois et répondant à mars, le neuvième est Apellæos (décembre), et le dixième Audinæos (janvier). *Const. apost.*, V, 12, 16.

parlez, dit Tertullien aux fidèles, des jours de fête des païens; vous en avez plus qu'eux. Leurs jours de joie reviennent une fois chaque année, le nôtre revient chaque semaine. Mettez ensemble toutes les féries du paganisme; elles sont moins nombreuses que les jours de notre Pentecôte[1]. »

Pouvait-on regretter les fêtes du cirque et du théâtre? « Quelle ingratitude, dit-il encore, que de méconnaître et de trouver insuffisantes tant de satisfactions que Dieu nous procure! Quelle plus grande douceur que Dieu notre Seigneur et notre Père réconcilié avec nous, que la vérité révélée, l'erreur reconnue, tant de crimes pardonnés! Quel plus grand plaisir que le dédain des plaisirs, le mépris du siècle, la vraie liberté, la conscience pure, la vie abondante de l'âme, la crainte de la mort anéantie; que de fouler aux pieds les dieux des nations, de chasser les démons, de guérir les malades, de demander les révélations d'en haut, de vivre avec Dieu! Voilà les voluptés et les spectacles des chrétiens, saints, perpétuels, gratuits. Voilà pour toi, chrétien, les jeux du cirque : vois courir le char du siècle, le temps s'écouler, l'espace s'amoindrir, le but final près d'être atteint; prends parti pour la *faction* de l'Église; éveille-toi au signal donné de Dieu; élance-toi au son de la trompette de l'ange; cours vers la palme du martyre[2]. Aimes-tu mieux les jeux de la scène? Est-ce qu'il n'y a point parmi nous assez de littérature, assez de poésie, assez de sentences, assez de chants, assez de chœurs? Seule-

1. Tertull., *de Idol.*, 14.

2. Cursus seculi intuere, tempora labentia, spatia dinumera, metas consummationis exspecta, societates ecclesiarum defende, ad signum Dei suscitare. (*De Spectaculis*, 29.) — Toutes ces expressions sont des allusions aux jeux et aux factions du cirque.

ment, au lieu de la fable, ce qui se chante, c'est la vérité ; au lieu des faussetés et des fourberies de la scène, c'est la simplicité du génie chrétien[1]. Veux-tu le pugilat et la lutte? Voici des luttes multipliées, l'impudicité terrassée par la chasteté, la perfidie frappée par la foi, la cruauté écrasée par la miséricorde, la présomption vaincue par la modestie. Voilà nos combats et des combats dans lesquels nous sommes couronnés. Veux-tu enfin un peu de sang? Tu as le sang du Christ[2]. »

Ceci, je l'avoue, c'est du Tertullien austère, déclamatoire et emphatique, si l'on veut. Mais voici le pasteur Hermas qui peut nous donner une idée de ce qu'est la fraîcheur des pensées chrétiennes. Austère de mœurs et de doctrine, Hermas a l'âme douce et l'imagination riante. Ses fictions, si on veut les appeler ainsi, peuvent nous faire voir le côté poétique et reposé de l'Église de son temps[3].

Hermas est cependant le docteur de la pénitence. Lorsque, après avoir prié dans sa maison et s'être assis sur son lit, il voit entrer un pasteur vêtu d'un manteau blanc, avec la besace et le bâton, ce pâtre que Dieu envoie vers lui, n'est pas un berger jeune et riant qui se plaît à voir bondir ses troupeaux sur de gras pâturages ; c'est un homme d'aspect vénérable, un pâtre

1. *Non strophæ sed simplicitates.* Tertullien joue sur le mot *stropha*, qui signifie non-seulement la strophe des chœurs antiques, mais veut dire aussi détour, fraude, fourberie.

2. *De Spectac.*, 29.

3. Je veux parler du livre du *Pasteur*, si populaire dans des Églises de langue grecque ou, si l'on veut, de la seconde partie de ce livre, qui contient les *préceptes* et les *similitudes*, et qui me paraît devoir être séparée de la première et attribuée au prêtre Hermas ou Pastor, frère du pape Pie I, au temps de l'empereur Antonin. V. ci-dessus, t. I, p. 144 et s.

austère qui pousse ses brebis dans des ravins épineux et ne leur donne à brouter que des ronces. C'est l'ange de la pénitence commis à la garde du juste, mais aussi au châtiment du pécheur [1].

Seulement la pénitence, si austère qu'elle soit, est décrite avec une fraîcheur d'images qui atteste la sérénité de l'âme. C'est bien le chrétien d'alors souriant au sein de la mortification et des épreuves. Sur ces lèvres austères abondent des allégories douces et champêtres qui rappellent les paraboles de l'Évangile. Pour lui, la vigne qui s'appuie sur l'ormeau, c'est le riche qui, portant en abondance les fruits de la terre, a besoin d'être soutenu contre le vent de la colère de Dieu; il s'appuie sur le pauvre auquel il donne ses fruits et qui lui prête le secours de ses prières. — L'arbre mort et l'arbre vivant, difficiles à distinguer pendant l'hiver, mais facilement reconnaissables pendant l'été, figurent l'impie et le juste, qu'en cette vie on peut prendre facilement l'un pour l'autre, mais qu'un jour on reconnaîtra, l'un à l'absence, l'autre à l'abondance des fruits de la vie éternelle.

Irons-nous plus loin? Répéterons-nous ici le colloque naïf d'Hermas avec les vierges sacrées? Ces vierges représentent les vertus, la foi, l'abstinence, la force, la patience; mais ce n'en sont pas moins de douces, riantes, candides jeunes filles. Le pasteur qui conduit Hermas dans le cercle de ces visions, après lui avoir montré la tour qu'il édifie et qui représente l'Église, laisse Hermas seul avec cette troupe virginale. « Le pasteur, me dirent-elles, ne doit pas revenir aujourd'hui. — Que

1. V. *Mandata, in proœm. et Similit.*, VI, 2.

ferais-je donc? leur répondis-je — Reste avec nous jusqu'à ce qu'il vienne. — J'attendrai jusqu'au soir; s'il ne vient pas, je retournerai dans ma demeure. — Non, me dirent-elles, tu nous as été confié; tu ne peux t'éloigner de nous. — Mais où demeurerai-je? — Tu demeureras avec nous, non comme un époux, mais comme un frère. — Et comme j'étais confus de la pensée de demeurer avec elles, celle qui semblait de toutes la première m'embrassa et me donna un baiser. Les autres à leur tour m'embrassèrent fraternellement, et, me conduisant autour de l'édifice qu'elles élevaient, elles jouaient amicalement avec moi. Quelques-unes chantaient des psaumes, d'autres formaient des chœurs de danse, et moi je marchais après elles, silencieux et comme rajeuni par la joie. Quand le soir vint et que je voulus partir, elles me retinrent. Je restai donc cette nuit avec elles. Elles étendirent à terre leurs tuniques de lin, me placèrent au milieu d'elles, et ne cessèrent de prier. Comme elles, je priais sans interruption, et leur joie était grande de me voir prier ainsi. Le jour venu, quand nous eûmes adoré le Seigneur, le pasteur vint et leur dit : « Vous ne l'avez point maltraité? » Elles répondirent : « Interrogez-le lui-même. — Seigneur, dis-je à mon tour, j'ai été très-heureux de demeurer avec les vierges. — De quoi as-tu soupé? — Seigneur, répondis-je, j'ai soupé toute la nuit des paroles du Seigneur. — Ainsi, dit-il, elles t'ont bien traité [1]. »

Je ne sais si je me fais illusion, mais il me semble que cette allégorie naïve peint bien ce qu'était la vertu aux yeux des chrétiens de ce temps. A ces hommes qui

1. *Similit.*, IX, 11.

menaient dans la famille la vie du cloître; qui priaient quatre fois le jour et deux fois la nuit; qui, deux fois au moins par semaine, jeûnaient d'un jeûne plus rigoureux que notre jeûne du vendredi saint; qui, pauvres et vivant de leur travail, trouvaient cependant à épargner sur leur travail de quoi donner aux pauvres et à l'Église; qui, de plus, avaient toujours en face d'eux l'espérance, sans doute, mais aussi (car ils étaient hommes) la crainte de la torture et du supplice, du supplice pour eux, pour leurs amis, pour leurs proches, pour leurs femmes, pour leurs enfants; à ces hommes, dis-je, malgré tout cela ou plutôt à cause de tout cela, la vertu apparaissait sous cette figure douce, souriante, joyeuse. Cette vertu qui les faisait marcher ainsi sur les ronces de la pénitence et du martyre, ne leur semblait pourtant pas épineuse; c'était pour eux une gracieuse jeune fille qui souriait, chantait, dansait auprès d'eux. La prière leur semblait comme une veille riante et comme un festin joyeux. Il paraît que rien ne se fait aimer comme l'austérité.

Cette joie confiante du chrétien, qui se trahit si naïvement chez Hermas, il en donne ainsi le précepte: « Pourquoi le chrétien aurait-il les peines et les tristesses du paganisme? Crains le Seigneur, mais ne crains pas le démon, lui dit-il, le démon est sans force, et, avec la crainte du Seigneur, tu le vaincras[1]... Éloigne de toi la tristesse. La tristesse est sœur du doute (διψυχίας) et de la colère. La tristesse est la plus mauvaise de toutes les passions, la plus redoutable aux

1. Id., *Mandata*, VII, et le texte grec dans Clem. Alex., *Strom.*, II, 12, et dans Antiochus, *Hom.* 127.

serviteurs de Dieu; elle anéantit l'homme, elle torture l'Esprit-Saint. Revêts-toi de cette hilarité qui trouve toujours grâce devant Dieu. L'homme joyeux fait le bien, il pense le bien. L'homme triste s'aigrit, s'irrite et opère le mal; il ne se rencontre pas avec Dieu, il ne lui rend pas d'actions de grâce [1], il n'obtient rien de ce qu'il lui demande... Quand la pensée d'un homme est mêlée de la tristesse du monde, elle ne monte pas pure vers l'autel de Dieu. Elle est comme un vin mêlé de vinaigre et qui a perdu toute sa douceur... Purifie-toi de cette mauvaise tristesse, et tu vivras en Dieu [2]. »

Et, en vérité, quand nous songeons quelle triste vie était la vie païenne, corrompue, tremblante, perdue dans de telles ténèbres, soumise à deux maîtres si durs: l'un visible, César; l'autre invisible, Satan, mais que l'on sentait bien réel et bien tyrannique : nous en venons à comprendre quelque chose, misérables chrétiens que nous sommes, à cette joie des premiers chrétiens, au milieu des austérités, des tribulations, des supplices; vivant, eux, dans la lumière, dans la paix de la conscience, dans la sécurité d'une âme courageuse; libres vis-à-vis de César par l'acceptation du martyre, libres vis-à-vis de Satan par la connaissance, la protection, la sainte amitié du Juge, du Maître et du Père céleste.

Aujourd'hui, hélas! la question a changé. Par malheur, il n'y a plus de païens. Il y a bien autre chose que des païens et une erreur bien plus radicale que le paganisme. Les idolâtres d'alors seraient confondus et

1. Μὴ ἐντυγχάνων, μὴ ἐξομολογούμενος.

2. Id., *Mandat.*, X, 1, s., (grec *ex Doct. ad Antiochum* ibid., 11, et *Pseudo-Athanasio* et *Antiochi homel.*, 25).

effrayés, s'ils revenaient au monde et voyaient des populations qui ne reconnaissent, n'adorent, ne révèrent, ne prient qui que ce soit, ni Dieu, ni idole, ni génie, ni destin, ni puissance surnaturelle quelconque. Ils se demanderaient si ces gens-là croient que le monde marche tout seul, ou s'ils ont trouvé le secret de diriger sa vie, de faire mouvoir les astres, les vents, les tempêtes, sans que nulle puissance supérieure ait besoin de s'en mêler. Eux qui appelaient les chrétiens athées parce que les chrétiens n'avaient pas d'idoles, comment appelleraient-ils des hommes qui vont de la naissance à la mort sans avoir une seule fois prié, vénéré, adoré, supplié, expié? Aujourd'hui, sans doute, grâce à la faiblesse des uns, à la courtoisie des autres, grâce surtout aux notions morales que le christianisme a répandues chez ceux-là même qui ne sont pas chrétiens, les rapports mutuels sont plus faciles et les procédés extérieurs moins violents qu'ils n'étaient alors. Il n'en est pas moins vrai que la séparation dogmatique est plus absolue que jamais entre ceux qui croient et ceux qui ne croient pas. Moins corrompu que le paganisme, à cause de ce qui lui reste de vie chrétienne, notre siècle n'a pas le droit cependant de médire du paganisme. Il est moins croyant; car le paganisme croyait à quelque chose. Il est moins religieux, car le paganisme priait ses dieux et même priait Dieu. Il a moins de sens et de logique : car le paganisme cherchait à ce qui existe un principe et une cause; tandis que notre siècle, tout en contemplant ce monde, s'interdit d'en rechercher le principe, de peur qu'en face de ce principe, son orgueil ne soit contraint de s'humilier et d'adorer.

CHAPITRE V

LES ESPÉRANCES

Mais quel était l'avenir, quelles étaient les espérances surnaturelles de cette vie chrétienne? Quels étaient ses encouragements au martyre?

L'Église sans doute avait des honneurs réservés à ceux qui souffraient pour sa cause. A peine étaient-ils dans les fers que toute la chrétienté s'empressait autour d'eux; des diacres étaient désignés pour aller porter le rafraîchissement à leurs corps, la consolation à leurs âmes; des femmes riches, nobles, délicates, à prix d'or et au risque de leur vie, pénétraient dans la prison pour aller panser leurs plaies et baiser leurs chaînes; des députations des Églises éloignées venaient les féliciter de leurs souffrances [1]. Laïques et captifs, ils exerçaient du fond de leur cachot une sorte de juridiction dans l'Église. La puissante intercession des

1. Lucien peint ironiquement, mais avec vérité, cet empressement des chrétiens : « Dès que Pérégrin fut mis en prison, ce fut pour lui une grande source de gloire... Il n'était rien que les chrétiens n'essayassent pour le faire évader. Ne pouvant y réussir, ils ne négligeaient aucun des services qu'ils pouvaient lui rendre. Dès le matin, on voyait aux portes de la prison des veuves âgées et des enfants orphelins. Quelques-uns même, en corrompant les gardiens, obtenaient de passer la nuit dans la prison. On apportait au captif des aliments de toute espèce. Ils l'entretenaient de leurs paroles sacrées. Cet excellent Pérégrin était appelé parmi eux le nouveau Socrate. Bien des villes de l'Asie lui envoyaient des députés aux frais de la communauté chrétienne, pour l'assister, l'entretenir, le consoler. Il est incroyable comme, dès la première nouvelle, ils se portent à cet office avec zèle et avec promptitude. On envoyait à Pérégrin beaucoup d'argent et, sous le prétexte de sa captivité, il s'enrichit fort. » *Peregrin*, p. 996, et ce qui suit que j'ai cité ailleurs.

confesseurs, un message écrit dans les prisons, amenait le pardon d'un pécheur, la fin des épreuves d'un pénitent, la solution d'un doute, l'apaisement d'une querelle. Et quand le martyr avait consommé son sacrifice, sous le feu même de la persécution, ses reliques étaient recueillies, enveloppées dans la soie et l'or, placées sous un autel; le jour de sa mort et le lieu consacré par sa mémoire étaient indiqués dans le calendrier déjà bien rempli de l'Église, pour être l'objet d'une perpétuelle vénération. On ne priait point pour lui comme pour les autres morts [1], mais on le priait; sur ce tombeau béni, on ne pleurait ni ne s'inquiétait; on rendait grâces [2].

Mais ces honneurs eussent été dérisoires, ces souffrances sans but, ce courage insensé, cette vertu impossible, sans l'espérance de la vie future. Il faut montrer ici comment ce sentiment, énergique et confiant à un degré que nous ne comprenons pas assez, éclairait et animait toute l'existence du chrétien.

D'abord l'immortalité était pour lui positive et définie comme elle ne l'était pour nul autre. Ce n'était pas une thèse de savant, un rêve de philosophe, une contemplation de quelques heures : « il savait à qui il avait cru et il était certain [3]. » Ce n'était pas le rêve d'une

1. Sur la prière pour les morts, voyez entre autres Tertullien, *de Corona*, 3 (Oblationes pro defunctis pro natalitiis annua die facimus); S. Cyprien, *Ep.* 66. *Constitut. apostol.*, VIII, 41-43, etc.

2. Selon le savant Gregorovius, « il n'est pas douteux qu'en ce temps on ne commençât à honorer les martyrs. C'est un sentiment naturel de piété qui portait à recueillir les os des héros de la foi, à conserver le souvenir du jour de leur mort, à prononcer ce jour-là des discours en leur mémoire, à échauffer le zèle des croyants par ces glorieux souvenirs. Ce n'est pas cependant là le culte des reliques, » ajoute ce savant protestant. Cela y ressemble au moins beaucoup. Voy. *Geschichte des Hadrians*, ch. VIII, p. 275.

3. II *Tim.*, I, 12.

félicité abstraite et métaphysique, grâce à laquelle le moi se perdrait dans l'infini et l'homme individuel serait absorbé par l'âme universelle. Son immortalité future était si complétement individuelle que c'était l'immortalité, non-seulement de son âme, mais même de sa chair. Il ne niait point la félicité de l'âme séparée du corps, mais la félicité qu'il envisageait surtout était celle de l'homme tout entier. Ces intelligences, que leur éducation première, juive ou païenne, n'avait pas autrement préparées aux abstractions, se fussent difficilement accommodées (et qui s'en accommoderait?) d'une immortalité toute philosophique et toute spirituelle, insaisissable à leur imagination; il fallait que leurs espérances pussent avoir un corps, que le bonheur attendu fût comme eux de chair et d'os. Aussi est-ce sous la forme et avec la notion de la résurrection des corps que la prédication chrétienne, et, avant elle, la prédication pharisaïque, avaient annoncé la vie future. Par suite, ce dogme de la résurrection qui précisait et incarnait pour ainsi dire les idées d'immortalité, vagues et inconsistantes jusque-là, était-il tenu pour capital dans le christianisme. Sur nul point, les objections désespérées des païens ne furent plus fréquentes; sur nul point les réponses de l'Église ne furent plus multipliées. « Quelle puissance, disaient les païens en se raillant, rassemblera ces parcelles dispersées à tous les vents du monde, brûlées, dissoutes, corrompues, consommées, anéanties? Vous avez beau épargner à vos morts la flamme du bûcher, les confier à la terre, les entourer d'aromates; le ver du sépulcre en aura bientôt raison et mêlera cette poussière sans nom à la poussière du monde. » — « Dieu, répondaient les chré-

tiens, saura bien les démêler. Si nous épargnons le bûcher à nos frères, c'est par respect, non par nécessité ; c'est pour conserver autant qu'il est en nous ce que Dieu doit retrouver un jour ; ce n'est pas crainte qu'il ne sache pas, en quelque lieu et sous quelque forme que ce soit, le retrouver. Le miracle que Dieu fera lorsqu'il rétablira en forme de corps humain la poussière dispersée du sépulcre, est-il donc plus difficile et plus grand que le miracle qu'il a opéré lorsqu'il a formé ce corps pour la première fois et d'un germe invisible a fait un homme tout entier? » Chacun le sentait: c'était là le dogme qui faisait les martyrs. Les philosophes idolâtres, en combattant chez le chrétien la foi à l'immortalité de la chair, prétendaient lui ôter le courage du martyre. Les apologistes chrétiens, en maintenant cette foi, savaient qu'ils fortifiaient son courage; ils tenaient à enseigner à ce mourant l'immortalité et la gloire future de cette même chair qu'il livrait au bourreau [1].

Ensuite, cette double immortalité du corps et de l'âme, pour un grand nombre de chrétiens, n'était pas seulement assurée, elle était prochaine. Par une disposition mystérieuse de la Providence, la venue de l'antechrist, la chute du monde, la résurrection des morts, l'avénement du Fils de Dieu, le jugement dernier avaient été annoncés plusieurs fois et d'une ma-

1. Sur la doctrine de la résurrection des corps, voy. Clément, I *Cor.*, 24, 26; Tertull., *Apol.*, 48 et tout le livre *de Resurrectione carnis*; *de Anima*, 17 ; *de Testimonio animæ*, 4 ; Justin, *Apol.*, 1, 8; Athénagore, *de Resurrectione mortuorum*, et en particulier le chap. 25; *de Legat.*, 36 ; fragments du livre de saint Justin, *de Resurrectione*, voy. en particulier le chap. VIII ; Minutius Felix, 11, 34; Irénée, V, 1 et s.; Tatien, *ad Græc.*, 25; Théophile, *ad Autolycum*, I, 7, 8, 13 ; II, 7, 8.

nière précise [1]. Mais la date en était demeurée cachée sous un impénétrable mystère. Les anges ne le savent pas, avait répondu le Christ aux interrogations de ses apôtres, le Fils ne le sait pas; le Père seul le sait [2]. C'était dire que, sur cette date mystérieuse, l'homme n'avait, ni du Christ, ni des Livres saints, ni de l'Église, aucune lumière à attendre. Et la conclusion à tirer de ce redoutable silence, c'est qu'il fallait, toujours et dès le premier instant, veiller, prier, être sobres [3]; c'est que le Seigneur était toujours debout à la porte, et prêt à frapper ; c'est que le filet était toujours suspendu et prêt à tomber sur notre tête; c'est que le voleur était toujours prêt à faire irruption dans la maison du père de famille; c'est que le temps était toujours court, le moment toujours proche; c'est que toujours était en marche et toujours approchait cette heure qui devait surprendre l'homme au moment où il y penserait le moins.

Aussi les apôtres ne font-ils pas difficulté de parler de l'heure où ils vivent comme de la dernière ; du second avénement comme prêt à s'accomplir; de la génération présente comme si elle devait être témoin des derniers jours du monde. Mais ils réservent toujours implicitement le mystère si solennellement indiqué dans l'Évangile et contre lequel il n'y a rien à conclure de leurs paroles; il est bien entendu que, sur cette date suprême, ni eux, ni l'Église, ni le genre humain ne peuvent rien savoir, puisque le Verbe in-

1. Prophétie du second avénement. *Mat.*, XXI, 41, 43; XXVI, 64; *Luc*, XXI, 24.
2. *Matth.*, XXII, 32; XXIV, 36; *Actes*, I, 7.
3. *Matth.*, XXIV, 38, 51; XXV, 1, 30; *Marc.*, XII et s.; I *Thess.*, V, 2, 4; II *Petr.*, III, 10; XVI, 15.

carné lui-même, en tant qu'homme, ne savait rien. Et aussi, quand des impatients qui ont pris leurs paroles trop à la lettre, murmurent de voir se passer les semaines, les mois, les années, et de ne point entendre les pas du Fils de Dieu ; lorsque d'autres prétendent le savoir tout près, et annoncent sa venue pour le lendemain; les apôtres savent bien dire qu'il ne nous « appartient pas de connaître les temps et les moments que le Père garde en sa puissance [1] ; » que « mille ans sont pour lui comme un jour ; [2] » qu'en un mot, s'il faut être prêt pour le lendemain, il ne faut pas s'étonner d'attendre des siècles [3]. Ils ajoutent même que ce retard dont on murmure est un bienfait de la clémence divine ; que Dieu donne des jours pour sauver des âmes ; que Dieu attend afin d'exercer une miséricorde plus large et de gagner plus de pécheurs ; qu'il laisse vivre le monde afin que le monde lui donne une plus abondante moisson d'élus [4].

Deux tendances différentes se partagent donc ces âmes héroïques pour qui la vie présente était remplie par la préoccupation de la vie future. Les uns écoutent peut-être leur cœur plus qu'ils n'écoutent et ne pèsent les paroles des apôtres. Le dernier jour sera la fin de leurs maux, la rétribution de leurs labeurs, le triomphe de leur foi, le châtiment de leurs ennemis ;

1. *Act.*, I, 7.
2. II *Petr.*, III, 8.
3. *Hebr.*, I, 2; X, 25, 37; I *Cor.*, IV, 5; X, 11; XI, 26; I *Petr.*, IV, 7; *Phil.*, III, 10; *Jac.*, V, 8, 9; I *Joan.*, II, 18, 22; I *Thess.*, IV, 15, 17; I *Tim.*, VI, 14. Du reste, beaucoup de ces passages s'appliquent à la chute alors imminente de Jérusalem.
4. II *Petr.*, III, 8, 9, 10; II *Thess.*, II, 3, 11; I *Cor.*, XV, 12. — « Dès le temps de saint Paul, dit Origène, on remuait ces questions, et on se demandait si la fin du monde était ou non prochaine. » Origène, *Contrà Cels.*, III, 11.

ils ne croient pouvoir ni trop le désirer, ni l'envisager comme trop prochain. De plus, sujets de Rome, irrités contre sa domination, Orientaux, Juifs d'origine, ils n'ont pas, même après leur baptême, oublié leur race exilée, leur cité détruite, leur temple profané; et, comme la chute de Rome (saint Jean le leur a dit) doit précéder le second avénement, ils appellent de leurs vœux et la chute de Rome et le second avénement. Ceux-là prient pour que le jour du Seigneur se manifeste; ils l'épient, ils l'entendent venir, ils chantent d'avance sa redoutable splendeur.

D'autres, au contraire, plus timides, si l'on veut, peut-être aussi plus tendres et plus miséricordieux, redoutent le dernier jour comme le terme définitif où la liste des élus sera fermée et où Dieu n'y inscrira plus un seul nom [1]. De plus, ils sont Romains de naissance ou d'affection, et ils ne peuvent souhaiter de voir périr cet empire de Rome, cette grande unité des peuples, ce grand promoteur de la paix universelle, ce grand, bien qu'involontaire, instrument de la rédemption. Ils n'ont point hâte, quels que soient les crimes de cette Babylone, que l'ange laisse tomber la meule qu'il tient suspendue au-dessus d'elle. Et comme, d'accord en cela avec le monde entier, ils voient dans la fin de Rome la fin du genre humain; comme, sans l'empire de Rome, ils ne comprennent ni civilisation, ni société, ils prient pour la durée de Rome et pour la durée du monde. L'Église, dans sa liturgie, incline vers cette pensée; elle est du parti de la miséricorde; elle supplie Dieu de patienter

1. In sæculo libertate remissa et maxima Dei patientia, cujus, quanto judicium tardum, tanto magis justum est. Minut. Fel., 24, et saint Justin, *Apol.*, I, 45; II, 7.

encore et lui rend grâces pour chaque jour de répit qu'il accorde au monde; elle prie pour le retardement de la fin et pour la durée de l'empire de Rome[1].

Mais, pour les uns comme pour les autres, ce second avénement, souhaité ou redouté, appelé ou éloigné, est une préoccupation fréquente, la méditation de bien des veilles, le rêve de bien des nuits. Leur immortalité leur est à chaque moment présente, le jugement de Dieu est l'entretien journalier de ces grandes âmes.

Cette pensée ressort de la littérature et de la poésie chrétienne des premiers siècles. Toute doctrine et toute société a sa partie imaginative. Quoi qu'on en puisse dire, les sens d'un côté, la raison de l'autre ne font pas tout l'homme; l'imagination a sa place entre deux, ne serait-ce qu'à titre de lien. Elle est aussi réelle et aussi nécessaire que l'un et l'autre. Le christianisme n'eut donc pas seulement ses écrits de controverse, ses travaux philosophiques et savants; il eut aussi sa littérature, il eut sa poésie, ses rêves, ses fantaisies, ses fictions. Seulement, chez ce peuple de martyrs, la poésie ne pouvait célébrer que le martyre; chez ces âmes dégoûtées du monde, l'imagination ne savait s'éprendre que de l'infini. Le paganisme avait sa poésie et sa mythologie sur la terre et dans le passé; le christianisme eut sa poésie, je peux même dire sa mythologie, hors

1. *Pro mora finis, pro statu sæculi.* V. Irénée, V, 30; Tertull., *Apol.*, 32, 39, *de Orat.*, 5. — V. aussi Lactance, *Div. Inst.*, VII, 15, 16, 25; Hieronym., *Proœm.*, in VIII, *Ezech.*; *Ep. ad Augustin.* 12 *ad Gaudent.*, 11 *ad Ageruch.*; in *Daniel*, VII, XI, XII, cités par Bossuet, *Préface de l'Apocalypse*, 22. Saint Jérôme disait : « Quid salvum si Roma perit? » Et Tertullien (*ad Scap.*, 2) : « Deum precamur, ut imperatorem salvum velit cum romano imperio, quamdiu sæculum stabit, *tamdiu enim stabit.* » V. aussi Optat. de Milève, *contra Donatistas*, 11; Aug., *de Civ. Dei*, II, 11.

de la terre et dans l'avenir. La poésie païenne était l'amusement des voluptueux, la poésie chrétienne fut l'encouragement des martyrs. Cette vie en face du supplice, ce besoin de s'y préparer; cette immortalité promise; cet avénement du Christ, retardé selon les uns par la miséricorde, hâté par l'impatience des autres; la peine des persécuteurs et de Rome la grande persécutrice; la gloire des martyrs et de la nouvelle Jérusalem : voilà quelles pensées remplissaient les âmes et par suite ont rempli la poésie des chrétiens.

Nous rencontrons ici le livre qu'on peut appeler le grand inspirateur de cette poésie. Lorsque saint Jean, exilé par Domitien et ruisselant encore de l'huile bouillante dans laquelle il a été plongé à Rome, est visité de l'esprit de Dieu dans l'île de Pathmos, que découvre-t-il dans le ciel? Il « voit sous l'autel ceux qui ont donné leur vie pour la parole divine et il entend leur cri : « Seigneur, qui êtes saint et véritable, jusques à quand » différerez-vous de faire justice et de venger notre sang » sur ceux qui habitent la terre[1]? » Et qu'est-ce que sa vision tout entière, sinon une sublime réponse aux martyrs qui demandent vengeance, aux persécutés qui demandent délivrance, aux Juifs qui demandent la restauration de Jérusalem, aux chrétiens impatients qui demandent à Dieu de se hâter?

Aux souffrants d'abord et aux proscrits : Oui, répond-il, Rome votre persécutrice sera punie. Cette Babylone, ennemie commune de la synagogue et de l'Église, cette « grande prostituée assise sur les grandes eaux, mère des abominations et des fornications de la

1. *Apocal.*, VI, 9, 10.

terre..., boira deux fois autant dans le même calice où elle a donné à boire aux saints. Elle sera brûlée par le feu, et les rois de la terre qui se sont corrompus avec elle, se tenant loin d'elle dans la crainte de ses tourments, s'écrieront : Malheur! malheur!... Et les marchands de la terre qui s'enrichissaient avec elle s'éloigneront d'elle dans la crainte de ses tourments, et diront : Malheur! malheur!... Et tous ceux qui naviguent sur mer... s'arrêtant loin d'elle et voyant le lieu de son embrasement, s'écrieront : Quelle ville a jamais égalé cette grande ville!... » Ainsi sera traitée la ville « dans laquelle on a trouvé le sang des prophètes et des martyrs[1]. » Et alors « on entendit dans le ciel comme le bruit d'une grande foule qui disait : « Alleluia! salut, » gloire et puissance à notre Dieu, parce que ses juge- » ments sont véritables et justes, parce qu'il a con- » damné la grande prostituée... et qu'il a vengé le sang » de ses serviteurs[2]! »

Aux Juifs maintenant qui demandent si Jérusalem ne sera pas relevée, le prophète répond qu'elle le sera. Pour régner à la place de cette Babylone, pour servir de sanctuaire à la place de la première Jérusalem infidèle et profanée, il a vu descendre du ciel une Jérusalem nouvelle, parée comme l'est une épouse pour son époux, la grande et sainte cité placée sur une haute montagne, bâtie sur le jaspe et le saphir. Seulement cette Jérusalem ne sera pas comme l'ancienne, une cité terrestre; elle sera sous un ciel nouveau et sur une terre nouvelle; le soleil ni la lune ne l'éclaireront point parce que la gloire de Dieu suffira à l'éclairer. Elle

1. *Apocal.*, XVII, 1 et s.; XVIII.
2. *Ibid.*, XIX.

n'aura pas de temple comme l'ancienne Jérusalem, parce que le Seigneur lui-même et l'Agneau en sera le temple[1]. Le Juif baptisé apprend ici à dépouiller ce qu'avait de trop terrestre son amour pour le temple et pour la loi.

Aux martyrs maintenant qui attendent leur récompense, ou à ceux qui hésiteraient devant le martyre, ou à ceux qui pleureraient encore un martyr bien-aimé, Jean annonce la consolation et la gloire. Il a vu « des trônes, et, assises sur ces trônes avec la puissance du juge, les âmes de ceux qui ont été frappés de la hache pour avoir témoigné (διὰ τὴν μαρτυρίαν) de Jésus... Ce sont ceux qui ont lavé leurs vêtements dans le sang de l'Agneau. Dieu essuiera toutes les larmes de leurs yeux; il n'y aura plus ni mort, ni cri, ni douleur; Dieu demeurera avec eux, ils seront son peuple et Dieu avec eux sera leur Dieu[2]. »

Et enfin, aux impatients, à ceux qui demandaient pourquoi le jugement se faisait ainsi attendre, saint Jean répond : Oui, « il faut que tout cela se fasse bientôt[3]. » Mais ce *bientôt* doit s'entendre selon Dieu et à la mesure de l'éternité. Car selon l'homme et à la mesure du temps, la série d'événements qui se développe dans la révélation de Pathmos doit remplir des siècles entiers. Jean ne démentira donc pas la parole de Pierre. Aussi, à ce premier cri de justice et de vengeance qu'ont jeté les saints placés sous l'autel, est-il répondu par une exhortation à la patience et à l'attente. « On leur donna à chacun une robe, et il leur fut dit qu'ils attendissent

1. *Apocal.*, XXI et XXII.
2. *Ibid.*, XX, 4; XXI, 34.
3. *Ibid.*, I, 2, 3; XXII, 10.

en repos encore un peu de temps jusqu'à ce que fût accompli le nombre de ceux qui devaient servir Dieu comme eux, et le nombre de leurs frères qui devaient comme eux souffrir la mort[1]. » C'est toujours ici la pensée de saint Pierre, l'agonie du monde prolongée afin qu'elle enfante de nouveaux élus.

Oui, ce livre est bien le poëme d'un peuple de martyrs; c'est appuyé sur de telles espérances et armé de telles menaces qu'on affrontait les bourreaux et qu'on épouvantait les persécuteurs. Aussi l'Apocalypse est-elle devenue le livre type de la poésie chrétienne du premier siècle. Cette grande prophétie, qui d'âge en âge et jusqu'au jour où elle sera pleinement accomplie, sera l'aliment, le rêve, parfois même, grâce à de diverses et étranges interprétations, la chimère de tant d'imaginations chrétiennes, cette prophétie a eu, dès le premier jour, des interprètes, des commentateurs, des imitateurs en abondance.

On le pense bien : dans cette littérature que je peux appeler apocalyptique, se retrouve la divergence que nous avons remarquée entre les miséricordieux et les impatients, entre les Romains et les Juifs. Hermas, par exemple, dont j'ai déjà signalé les poétiques visions, Hermas qui appartient à l'Église de Rome, nous représente la pensée de la miséricorde. A ses yeux, la catastrophe du dernier jour est moins encore le châtiment des tyrans que l'épreuve destinée à compléter la gloire des saints. La persécution imminente lui apparaît sous la forme d'un dragon monstrueux qui de loin l'épouvante, mais qui ensuite, terrassé par la prière, passe

1. *Apocal.*, VI, 11.

auprès de lui, sans lui nuire, se roulant à terre et léchant la poussière à ses pieds. La tête du dragon est couleur de feu pour marquer le châtiment du siècle, dorée pour marquer l'épreuve des saints dans le creuset de la persécution, blanche pour marquer la gloire immaculée de leur triomphe[1]. Et lorsque, en face de la tour qui figure l'Église, Hermas demande si elle ne sera pas bientôt achevée, et si la consommation ne doit pas venir : « Homme insensé, lui est-il répondu, ne vois-tu pas que la tour se bâtit encore? Ne m'interroge donc pas davantage; qu'à toi et tous les saints suffise cet avertissement, et (ce qui doit en être le fruit) le renouvellement de vos esprits[2]. »

Mais ce mystère de la miséricorde divine ne saurait convenir à l'impatience de quelques chrétiens et au patriotisme irrité de quelques Israélites. Dans la littérature dont nous parlons, c'est le sentiment de ceux-ci qui domine. Les poëtes du dernier jour devaient être naturellement ceux qui l'appelaient de leurs vœux, plutôt que ceux qui le retardaient par leurs prières. La littérature apocalyptique a dû être surtout l'œuvre des chrétiens impatients et des Juifs irrités.

Ainsi, au même temps où parle Hermas, un autre chrétien, mais un chrétien juif d'origine, laisse-t-il tout autrement échapper l'expression de sa colère. Sous

1. *Visio*, IV. Voy. encore, sur le triomphe des martyrs et des confesseurs, *Visio*, II, 1; III, 1, 2; *Similit.*, VIII, 3.

2. *Visio*, III, 8 (texte donné par Dressel, *Opp. patr. Apost.*). Dans le livre des *Similitudes*, on lit de même (X, 4, in fine) : « Faites donc de bonnes œuvres, vous tous qui avez reçu les dons du Seigneur, de peur que, si vous tardez, la construction de la tour ne s'achève; car c'est à cause de vous que son édification a été interrompue. Si vous ne vous hâtez de faire le bien, la tour s'achèvera et vous en serez exclus. »

Trajan, au milieu des désastres du peuple juif, ce chrétien israélite emprunte le personnage vénéré d'Esdras et le langage des prophètes. Jérusalem est détruite, son peuple est captif depuis trente ans. Esdras est exilé dans Babylone (Rome ?); couché sur son lit, les pensées débordent de son cœur; en comparant à la solitude de Sion les multitudes qui habitent Babylone, il ose demander au Seigneur de peser les iniquités de Sion et les iniquités de Babylone, et, si Jérusalem est la moins coupable, de ne pas la livrer à la tyrannie de son ennemie. L'ange Uriel lui répond : « Tu veux connaître les voies de Dieu. Pèse donc le feu, mesure le vent, ou rappelle le jour qui est passé... Et, si tu ne peux le faire, si tu ne peux connaître les éléments qui vivent autour de toi, comment le vase fragile de ton intelligence pourra-t-il connaître les voies du Très-Haut ? » Mais cependant, après qu'Esdras a jeûné sept jours dans les hurlements et dans les larmes, il arrive à connaître que « ce siècle a hâte de finir. » Cet aigle, qui déjà dans les visions de Daniel figurait le quatrième et dernier empire de l'antiquité ; cet « aigle dont les ailes couvrent toute la terre.., a comblé la mesure de ses crimes ; il va disparaître, afin que toute la terre délivrée de sa violence soit enfin rafraîchie et espère en la justice de la miséricorde de celui qui l'a créée [1]. »

Mais surtout, ces tendances diverses et principale-

1. Voy. les chap. III, IV, XI du prétendu quatrième livre d'*Esdras*. — Le livre ainsi désigné est ajouté comme apocryphe dans la plupart des éditions de l'Ancien Testament. Il est évidemment l'ouvrage d'un Juif converti au christianisme, mais d'une orthodoxie assez incomplète. Il a probablement été écrit en hébreu ou en syriaque; mais il ne nous en reste qu'une version latine (plus une version éthiopienne qui a été publiée à Londres en 1820). Cette double version prouve que ce livre a eu une certaine popularité parmi les

ment ces ressentiments judaïques se font remarquer dans la collection de ces fragments poétiques que l'antiquité chrétienne a réunis et a tant de fois cités sous le nom d'oracles sibyllins. Quelle est l'origine de ces écrits? quelle en est la pensée?

D'abord, quant à leur origine, il n'est pas douteux que l'esprit de fiction judaïque a ici la grande part. Les Juifs étaient coutumiers de telles suppositions; les Juifs d'Alexandrie surtout ne s'étaient pas fait faute de mettre les lettres helléniques au service de la religion du vrai Dieu. Non-seulement ils avaient traduit la Bible; non-seulement ils avaient, comme Philon, tenté de concilier l'un avec l'autre Moïse et Platon, et d'amener le monde grec à la religion par la philosophie : mais encore ils avaient répandu, sous les noms mythologiques d'Orphée, de Linus, de Musée, des vers d'un hellénisme parfait et souvent d'une grande beauté, où était exprimée la foi au Dieu un et la détestation de l'idolâtrie [1]. Enfin, dans les derniers siècles avant Jésus-Christ, ces siècles d'attente et qui avaient soif de pro-

chrétiens. Saint Irénée (III, 25), Clément d'Alexandrie, *Strom.*, I, 25, Tertull. *de Cultu feminar.*, I, 3, paraissent y faire allusion.

Cet écrit, ou la vision d'Esdras qu'il raconte, est daté de la trentième année de la Captivité. Nous pouvons donc, avec une grande probabilité, fixer sa date véritable à la trentième année après la destruction du temple, c'est-à-dire à l'an 100 de l'ère vulgaire, sous Trajan.

L'origine judaïque de l'auteur est prouvée par les hébraïsmes du style, l'imitation du langage des prophètes, et des traces d'idées rabbiniques. Ainsi le récit de la création; Hénoch et Léviathan (VI, 39, 52; la mer ne formerait que la septième partie du globe); l'idée rabbinique d'une doctrine secrète révélée à Moïse et transmise par lui à des disciples choisis (XIV, 6, 26.) — Son christianisme est prouvé par un grand nombre de réminiscences évangéliques: I, 30, 32; II, 13, 27; fin de la loi judaïque, IV, 23; vocation des gentils, I, 24, 32, 40.

1. V. les vers orphiques cités par saint Justin, *Cohortat.*, 15; *de Monarchia*, 2; Clém. Alex., *Protrept.*, 7, § 14; *Stromat.*, V, 12.

phéties, ils avaient fait parler les sibylles. La vierge de Cumes et celle de Chaldée avaient annoncé la délivrance prochaine du peuple d'Israël, la punition de ses persécuteurs, le rétablissement de son empire [1]. Ces Juifs eussent aimé à se persuader et à persuader à la Grèce qu'elle avait toujours connu et honoré le vrai Dieu, et qu'un pas seulement la séparait de la synagogue.

Or, quand de tels Juifs devinrent chrétiens, leurs œuvres de prosélytisme judaïque entrèrent avec eux dans l'Église, et passèrent au service du prosélytisme chrétien. Et lorsque ensuite, au sein de l'Église, de nouvelles douleurs vinrent émouvoir leurs imaginations et troubler leurs cœurs, leurs plumes habituées à ces fictions pieuses (il serait injuste de dire à ces fraudes) en enfantèrent de nouvelles. Ces hommes, par leur baptême, étaient frères de ces martyrs dont le sang réclamait vengeance, gloire, consolation; par leur naissance, ils étaient fils de cette Jérusalem dont ils réprouvaient le crime, mais dont ils déploraient le malheur et dont ils détestaient les meurtriers. A ce double titre, ils avaient besoin d'entendre la voix des prophètes. De même que leurs aïeux, opprimés par Antiochus, ne se contentant pas de lire Isaïe et Daniel, avaient eu besoin de trouver chez les sibylles la condamnation d'Antiochus; eux aussi, opprimés par les Romains, non contents de lire l'Évangile et l'Apocalypse, voulurent entendre des sibylles qui leur annonçassent la condamnation de Rome. A chacune des péripéties de l'agonie de Jérusalem, se rattacha donc une nouvelle efflorescence de ces chants fatidiques qui

1. V. le livre III des *Oracles sibyllins*, contemporain, selon M. Alexandre, de Ptolémée Philométor et des Machabées.

furent pour ces siècles comme l'épopée judæo-chrétienne de l'avenir [1].

Ainsi avouons-le : dans toute cette littérature chrétienne, dans ces fragments poétiques tant de fois cités par les Pères de l'Église, dans ces oracles attribués aux sibylles, dans ces maximes semi-chrétiennes attribuées à Orphée ou à Simonide, dans ces prophéties attribuées à Esdras, dans ces hardis et poétiques suppléments de l'Apocalypse, l'esprit judaïque converti ou non converti, l'habitude judaïque des fictions pieuses et des compositions apocryphes ont pu avoir une grande part. Mais cependant dirons-nous que tout soit juif, que tout soit apocryphe?

Il est clair d'abord que dans les fragments sibyllins qui nous restent, le christianisme pur, le christianisme le plus orthodoxe et le plus dépouillé des réminiscences nationales d'Israël, a sa place. Après Hadrien surtout, à cette époque où, comme nous l'avons remarqué, se consomma la rupture entre l'Église et la synagogue ; à cette époque où les traces de judaïsme dans l'Église allaient être bientôt insignifiantes ; des voix s'élèvent au milieu du concert sibyllin qui, elles, ne pleurent plus Jérusalem, si jamais elles l'ont pleuré. Jérusalem a mérité son sort, et le chrétien peut se livrer aux espérances et aux grandeurs de l'avenir sans être troublé désormais par les regrets et les ressentiments judaïques.

Et, dans la suite, longtemps après le dernier désastre de Jérusalem, nous voyons les sources apocalyptiques couler encore, quoique la pensée judæo-chré-

1. Sur les diverses parties des livres sibyllins et leurs dates probables, voy. es notes à la fin de l'ouvrage.

tienne ne soit plus là pour les alimenter. Pendant le troisième siècle de l'Église, comme pendant les deux premiers, les chants sibyllins continuent à être reproduits, renouvelés, augmentés, composés et recomposés d'âge en âge. Chaque génération y ajoute ses souvenirs, ses plaintes, ses espérances, et des espérances toujours prochaines [1]; et cependant toute trace de judaïsme est effacée de ces poëmes comme de l'Église.

Mais, en outre, dans ces citations soi-disant païennes de poëtes ou de sibylles, n'y a-t-il donc rien que de chrétien ou de juif? N'y a-t-il rien d'authentique, d'antique et de païen? Je ne sais pourquoi on dénierait, non pas sans doute à Orphée et à Linus, mais à l'antiquité hellénique, mais à Sophocle, mais à Phocylide, mais à Euripide, la plupart des citations que leur attribuent saint Justin et d'autres Pères de l'Église. Les vers sont beaux et les idées qu'ils expriment ne dépassent guère la mesure de vérité qu'une intelligence païenne pouvait ou concevoir ou avoir reçue. Je ne sais non plus pourquoi on dénierait aux sibylles païennes ou du moins au paganisme la totalité des fragments sibyllins que rapportent en si grand nombre saint Justin, Tatien, Athénagore, Théophile d'Antioche, Clément d'Alexandrie, Lactance. Le paganisme croyait aux sibylles; leurs oracles couraient le monde; quatre-vingts ans avant le Christ, quand les vieux volumes achetés par Tarquin eurent péri dans l'incendie du Capitole, Rome envoya

1. Sur la popularité des sibylles et des écrits sibyllins parmi les chrétiens, voy. Origène. *Contrà Cels.*, V, 61, VII, 56; Clém. Alex., *Strom.*, VI, 5 (Prenez les sibylles, lisez Hystaspe, fait-il dire à saint Paul); Tertull. *Ad nation.*, II, 12 (Illa Sybilla vera veri vates); Hermas, *Visio*, I, 4. — Il y eut cependant beaucoup de chrétiens qui n'admirent pas l'authenticité de ces oracles. Orig., *ibid.*; Eusèbe, *de Vita Constant.*; Lactance, *de Morte persecut.*, 2.

par tous les pays des députés à la recherche de nouveaux livres sibyllins [1]. Un peu plus tard, comme la soif de prophéties allait croissant par le monde, parce que l'attente du Rédempteur était aussi croissante, Auguste finit par trouver qu'il y en avait trop. Au lieu de les rechercher, il leur fit la guerre et en fit brûler des milliers [2]; la justice impériale, prodigue de supplices, alla jusqu'à menacer de mort, probablement sous prétexte de lèse-majesté, les possesseurs de pareils livres [3]. Disons donc que les Juifs ont pu beaucoup inventer; que les chrétiens ont pu, comme eux, se plaire à ce genre de fictions; que les huit livres qui nous restent proviennent pour la plus grande partie de cette double origine; mais qu'il n'en est pas moins certain qu'en dehors des chrétiens et bien avant eux, en dehors même des Juifs, il y avait une immense circulation d'écrits sibyllins, païens d'origine. Pourquoi les Pères n'auraient-ils pas puisé aussi à cette source? Virgile y avait bien puisé. Virgile, qui vivait en plein paganisme, protégé par la police d'Auguste contre les prophéties apocryphes; Virgile ayant à Rome, à Cumes et ailleurs toutes les sources officielles et païennes à sa disposition; Virgile s'en sert pour écrire sa quatrième églogue, qui est tout aussi juive et même tout aussi

1. An 671 et 678 de Rome. Denys d'Halicarnasse, IV. Lactance, *de Ira Dei*, 22, *de Falsa Religione*, I, 6 (d'après Varron et Fenestella). Au temps de César, une foule d'oracles sibyllins couraient dans Rome. Suét., *in Cæs.*, 69; Appien, *de B. C.*, 24; Plutarque, *in Cæs.*; Dion, XLI, 14, XLIV, 15 (sur les années 703 et 710.) — Oracle sibyllin qui, au moment de la naissance d'Auguste (en 691) annonça *naturam populo romano regem parturire* (Suétone, in *Aug.*, 94.) La sibylle, disait-on, avait prophétisé l'éruption du Vésuve sous Titus (Plutarq., *de Sera Numinis vindicta*). L'antre de la sibylle à Cumes avait été visité par S. Justin, *Cohortat.*, 36.

2. En 741 de Rome. Suét. in *Aug.*, 31; Tacite, *Annal.*, VI, 12.

3. Justin, *Apol.*, I, 44.

chrétienne qu'une bonne partie des fragments cités par les Pères de l'Église.

Du reste, au sujet de la part qu'ont eue dans ces compositions les souvenirs et les regrets israélites, il est une remarque que j'ai faite ailleurs [1] et qui reparaît ici avec une nouvelle force.

Voilà des Israélites baptisés, Israélites par le sang et même par le cœur, qui, au sein de l'Église, ont encore, pour la cité et le temple de leurs pères, une larme filiale et une douleur qui n'est pas sans éloquence. Le faux Esdras est imitateur souvent heureux, quelquefois très-élevé, du style des prophètes. La poésie sibylline, inspirée d'Hésiode et d'Homère, malgré les inévitables faiblesses d'un art en décadence, a parfois, avec l'harmonie poétique de ses modèles, un sentiment heureux de la grandeur des idées chrétiennes. On peut dire qu'au sein de l'Église, Jérusalem a été dignement pleurée !

Mais comment l'a-t-elle été au sein de la synagogue? Comment se fait-il, hélas ! que, chez les Juifs restés Juifs, il ne soit demeuré, en souvenir de cette grande ruine, que quelques légendes sottes, sèches, puériles, dignes de l'imagination racornie des rabbins ? La voix de Jérémie n'a pas tout à fait manqué à la ruine suprême de Jérusalem ; mais c'est dans l'Église chrétienne qu'il faut aller entendre la voix de Jérémie.

Et maintenant, quelles sont les pensées qui animent cette littérature et quels sont les faits qu'elle prophétise au genre humain ?

Ses diverses parties sont entre elles assez d'ac-

1. *Rome et la Judée*, ch. XVII.

cord; les poëtes sibyllins ne se font pas faute de se copier les uns les autres, et même le prétendu Esdras, si différent quant à la forme, est au fond dans le même ordre de pensées. Cette pensée, je l'ai dit, c'est celle de l'Apocalypse de saint Jean, interprétée, commentée, hâtée, anticipée. C'est d'abord la ruine future de toutes les contrées qu'a infectées l'idolâtrie et qu'a ensanglantées la persécution contre les Juifs ou contre les chrétiens. Antioche, si hostile aux Juifs; Chypre, qui au temps de Trajan avait été le théâtre de leur révolte et de leur extermination; Délos, sanctuaire de la mythologie grecque; les villes d'Asie pleines de chrétiens et par suite pleines de martyrs; toutes ces contrées subiront par le feu, par le fer, par la faim, par la peste, par les commotions souterraines, par les débordements de la mer, le poids de la vengeance divine. Ces écrits, dont Alexandrie paraît avoir été le principal foyer, insistent principalement sur le châtiment de l'Égypte, si cruelle envers les Juifs sous Caligula, sous Vespasien, sous Trajan. Mais Rome par-dessus toutes, Rome qui a envoyé ses soldats contre Jérusalem et inondé ses amphithéâtres de sang chrétien, Rome portera un lourd fardeau [1]. Rome, est-il dit par une pensée bien juive, rendra à l'Asie (et surtout aux communautés juives de l'Asie) trois fois le capital que ses publicains ont arraché à l'Asie. Mais ces représailles pécuniaires seraient trop peu de chose. Pour accabler Rome de tous les maux à la fois, Dieu lui tient en réserve son Néron. Néron n'est pas mort (plus de cent ans après la fin de ce prince, c'était encore la rumeur populaire,

1. Sur cette chute de Rome, voy. le livre V, 160 et suiv., bien empreint de la colère judaïque.

même chez les païens). Néron est caché au delà de l'Euphrate ; il reviendra à la tête d'une armée immense. Il coupera l'isthme de Corinthe, cette entreprise semi-fabuleuse dans laquelle il a jadis échoué. Dès lors plus rien ne lui résistera. Rome retombera en son pouvoir. Néron, « le plus prudent des hommes, » reparaissant à titre d'antechrist, aura toute puissance et contre Rome et contre le monde, et contre Jérusalem, et contre les saints, jusqu'au jour prochain où le Christ doit venir [1].

Car la fin de tout ceci, c'est toujours le jugement de Dieu, la Jérusalem nouvelle, le triomphe des martyrs. « Je ne serais pas aussi irrité contre toi, dit le Seigneur à Babylone dans le prétendu livre d'Esdras, si en tout temps tu n'avais égorgé mes élus... et chanté des hymnes de triomphe sur leur mort. » L'ange montre à Esdras une foule immense qu'il ne peut compter et qui chante la gloire du Seigneur ; au milieu d'eux, un jeune homme dont la taille les domine tous met une couronne sur la tête de chacun d'eux. Ce sont ceux qui, pour confesser le Fils de Dieu, ont dépouillé la tunique mortelle et reçoivent de lui une splendide tunique [2]. Et la

1. Sur Néron, voy. *Livres sibyllins*, IV, 116 et suiv., V, 34 et s., 100 et s., 136 et s., 362 et s., VIII, 139 et s., 156 et s., 176 et s. J'ai parlé ailleurs (*les Césars, Néron*, § IV, t. II, p. 119) de cette opinion, qui pouvait avoir pour point de départ le passage de saint Paul, II *Thess.*, II, 3, 11. Cette opinion existait encore au quatrième siècle, ainsi que l'attestent Commodianus (*Spicileg. Solesm.*, t. I, p. 43), Lactance (*de Morte persec.*, 2), Sulpice Sévère (*Hist. Eccl.*, I, 2). Selon quelques-uns, Néron était mort, mais devait ressusciter (August., *C. D.*, XX, 19). Je ne puis admettre, avec l'abbé Döllinger, que les passages des livres sibyllins où il est ainsi question de Néron soient émanés de mains purement juives. Le quatrième livre, par exemple, semble bien chrétien (Voy. les vers 24, 29, 160, 174, 184). L'auteur du livre de l'*Ascension d'Isaïe* attend aussi Néron comme une espèce d'incarnation de Bélial, qui persécutera l'Église et se fera offrir des sacrifices, IV, 2-24.

2. Esdras, III, 27, 31, 38, 48. Voy. aussi XV, 52, 53. Sur la restauration de Jérusalem et du peuple juif, selon les sibyllistes judaïsants, V, 255, 267.

nouvelle Sion, qu'elle se relève sur la terre comme les judaïsants voudraient l'espérer, ou qu'elle ne se relève, comme l'annonce saint Jean, que dans les cieux, sera surtout le splendide séjour où sera adorée la chair ressuscitée du Christ, ou sera glorifiée la chair ressuscitée des martyrs.

En effet, sur les caractères de la nouvelle Sion et de la future royauté du Christ, les poëtes sibyllins n'étaient point d'accord. Cette gloire et cette royauté de Jérusalem, si magnifiquement décrite dans les prophètes, devait-elle s'entendre dans un sens purement allégorique et se traduire par la gloire et la royauté toute spirituelle de l'Église? Ou bien encore s'entendre dans un sens mystique et ne se réaliser que dans les cieux? Bien des chrétiens, surtout des chrétiens juifs, n'acceptaient ni l'une ni l'autre de ces interprétations; chez eux, le besoin était si grand de donner à la félicité future quelque chose de corporel et de saisissable, qu'ils ne pouvaient se résoudre à ne pas la voir commencer sur la terre. Il y en eut même un jour qui crurent l'avoir vue, et Tertullien raconte que de son temps, en Judée, la cité céleste était apparue au milieu des nuages chaque matin pendant quarante jours [1]. Tel était leur besoin de voir et de toucher le triomphe de leur foi. Pour concilier la doctrine de l'Évangile et les espérances de la synagogue, pour ne renoncer ni au royaume céleste du Christ, ni au royaume terrestre d'Israël, ils appelèrent de leurs vœux ce qu'on a nommé le règne de mille ans, le règne visible de Jésus-Christ sur la terre, au milieu des saints ressuscités.

1. Pendant la guerre de Sévère en Orient (197, 198) et le fait fut attesté par des témoins païens. *Adv. Marcionem*, III, 24.

L'hérésiarque Cérinthe avait émis ou accepté cette pensée [1]. Les autres judaïsants la partagèrent [2]. Le prétendu Esdras ne la rejette point. Selon lui, la catastrophe finale n'embrassera pas le genre humain tout entier : « Dix dans une ville, deux dans un champ parviendront à se cacher dans l'épaisseur des bois et dans les fentes des rochers ; de même que, sur l'olivier dont on a cueilli les fruits, quelques olives demeurent ; de même que, dans la vigne qui a été vendangée, quelques grappes échappent à l'œil scrutateur du maître ; ainsi, en ce jour, trois ou quatre pourront-ils échapper à ceux qui fouilleront les maisons le glaive à la main [3]. Et alors la fiancée apparaîtra, et une terre nouvelle, invisible aujourd'hui, se fera voir aux regards de ceux qui auront survécu. Car mon Fils Jésus se révélera à ceux qui habiteront la terre, et les demeurants du genre humain se réjouiront, pendant quatre cents années, » jusqu'au jour où la mort, universelle cette fois, viendra ressaisir et le Christ lui-même, et le genre humain tout entier, qui, après sept jours de sommeil et de silence, ressuscitera pour comparaître au jugement de Dieu [4].

Mais, surtout dans les Églises de l'Asie Mineure fondées par saint Jean, et au milieu desquelles le sang juif pouvait tenir une grande place, la doctrine du règne de mille ans se développa davantage. Saint Papias, évêque d'Hiérapolis, disciple immédiat de saint Jean, selon quelques-uns [5] ; saint Irénée, sorti aussi de cette

1. Eusèbe, III, 28.
2. Hieronym., in *Isaiam*, LIV, 7, LVI, 20.
3. XVI, 29, 32.
4. VII, 26, 33.
5. Saint Papias, selon saint Irénée, était disciple de saint Jean et commen-

école de l'Asie Mineure ; saint Justin, Samaritain d'origine, et qui pouvait avoir rapporté de Palestine une certaine affinité avec les espérances juives et les traditions rabbiniques ; tous trois admettent, en se fondant sur un passage diversement interprété de l'Apocalypse[1], mille années de félicité terrestre avant la félicité du ciel. Après la chute de Rome, la venue de l'Antechrist, les quarante-deux mois de règne accordés à celui-ci, lorsque l'Antechrist aura été précipité dans l'abîme et Babylone détruite, on verra les martyrs, les saints et les patriarches ressuscités régner avec le Christ dans Jéru-

sal de saint Polycarpe. Il était évêque d'Hiérapolis, en Phrygie. Il avait écrit cinq livres, où il rapportait les paroles de Notre Seigneur et de saint Jean (Irénée, V, 33). Selon Eusèbe, qui rapporte ce témoignage de saint Irénée, Papias était un homme d'un faible génie, qui avait mal compris les paraboles dont se servaient les apôtres (III, 36-39). Il déclarait, du reste, selon Eusèbe, qu'il n'avait ni vu ni entendu les apôtres, mais recueilli leurs paroles de la bouche des anciens. (*Ibid.*). Voyez encore sur Papias, Eusèb., in *chron.* ad ann. 2115. — Hieronym., *Ep.* 71, 76 ; *De vir. illustrib.*, 18.

Fragments de ses écrits, apud Migne, *Patrologie*, t. V, p. 1253 et s.

Sur la croyance des millénaires au deuxième siècle, voy. saint Justin, *Tryphon.*, 80, 81 ; saint Irénée, V, 31, 33, 36, où il cite Papias et d'autres anciens. Tertullien, dans son livre *de Spe fidelium*, aujourd'hui perdu, abondait en ce sens. (V. Tertull., *Adv. Marc.*, III, 24 ; IV, 29 ; Hieronym., *in Ezech.*, 36, *Præf. ad Isai.*, 18 ; *catal. script. eccles.*) Saint Justin, du reste, reconnaît très-bien que « plusieurs qui appartiennent à la doctrine pieuse et sainte des chrétiens, ne partagent pas sa croyance. » Ce sont ceux qui, comme dit saint Irénée, expliquent allégoriquement les prophéties. Saint Jérôme considère les millénaires comme des judaïsants.

C'est surtout au troisième siècle que nous voyons le système millénaire combattu par le prêtre de Rome Caïus (*apud* Euseb., *Hist. eccl.*, III, 28), par Origène (Περὶ ἀρχῶν, II, 11), et par saint Denys d'Alexandrie (*apud* Euseb., *H. eccl.*, VII, 24.

Il y a aussi, quoique rarement, chez les sibyllistes, des traces de l'opinion millénaire. Ainsi cette idée qu'après le jugement les justes habiteront la terre, tandis que les méchants rentreront sous terre. Livre IV, 42 et s., 179 (écrit sous Domitien ou Titus).

1. XX, 3, 7. La fixation du terme de mille ans s'appuyait encore sur le psaume LXXXIX, 4, et l'épître de saint Pierre, II *Petr.*, VIII, 8, 9. Voy. I *Thess.*, IV, 16, 17 ; II *cor.*, V, I, 2 ; *Philipp.*, I, 23.

salem miraculeusement relevée. La création du monde a duré six jours, après lesquels est venu le jour du Seigneur, le jour du repos : la durée du monde doit être également de six jours, mais de ces jours du Seigneur qui sont de mille années[1]; et après ces six jours doit venir le septième jour, le septième millénaire, le repos des saints, le règne du Christ visible sur la terre régénérée. Cette période de mille ans doit précéder la résurrection universelle et le jugement dernier, après lequel « il y aura un ciel nouveau, une terre nouvelle, et dans ce monde renouvelé un homme nouveau persévérant éternellement dans son entretien toujours nouveau avec Dieu. Alors, selon le mérite plus ou moins grand de chacun des élus, ceux qui seront dignes des cieux passeront aux cieux; d'autres jouiront des délices du paradis; d'autres habiteront la Terre sainte et la splendeur de la nouvelle Jérusalem. Car, comme a dit le Seigneur, il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père; mais tous, et partout, verront le Sauveur[1]. »

Telle est cette doctrine de quelques chrétiens du premier âge, qui n'a disparu qu'au ve siècle. On sait comment, au XVIe siècle et depuis, plusieurs sectes protestantes la relevèrent en lui donnant un caractère de fanatisme politique qui ne rappelle guère ni saint Papias ni saint Justin.

Mais ce n'était pas assez de connaître la forme de

1. Irénée, V, 28, 29, 30. Sur cette durée de six mille ans attribuée au monde et l'idée d'un septième millénaire correspondant au jour du sabbat, voy. l'*Epître de saint Barnabé*, 1, 5, et les rabbins cités dans *Rome et la Judée*, ch. I. Saint Hippolyte, dans son *Explication de Daniel*, admet cette pensée. Seulement, comme il croit que le Christ a paru en l'an du monde 5500, il attend dans trois siècles (c'est-à-dire au ve siècle après J.-C.) le règne des saints avec le Christ, ce règne dont le sabbat était la figure.

cette grande manifestation divine. On prétendait en savoir l'heure. Quand aura-t-elle lieu? — Demain, répond chaque âge et chaque prophète. « Le siècle, dit le faux Esdras, a hâte de finir[1]. La terre est comme une mère dont la jeunesse est passée et qui ne met plus au monde que des enfants débiles. Les hommes d'aujourd'hui sont plus faibles que leurs pères; les hommes de demain seront plus petits et plus faibles encore..... » « Le monde, dit-on aussi, est comme une femme enceinte qui est arrivée à son neuvième mois. Bientôt elle sentira les douleurs l'environner; au bout d'une heure, de deux, de trois, elle mettra un homme au monde[2]... » « Le siècle, dit encore l'ange à Esdras, est divisé en douze parties, dix et demie sont écoulées. Il n'est donc pas loin celui qui doit venir à la fin des temps[3]. »

Les oracles sibyllins sont plus affirmatifs encore. Ce n'est pas que la divergence habituelle ne se retrouve ici, ni que la pensée d'ajournement et de miséricorde soit toujours absente de ces anticipations de l'avenir. Chose remarquable, l'instrument et l'ambassadrice de cette miséricorde est déjà celle que, depuis, tous les siècles de l'Église catholique ont implorée comme la protectrice des hommes auprès de Dieu: « Sept âges

1. Festinans festinat sæculum pertransire. *Esdras*, IV, 26.
2. *Esdras*, XVI, 38, 40.
3. *Esdras*, XIV, 10, 12; III, 34. Le temps du véritable Esdras correspondant à l'an 3500 du monde, à ce compte, le monde aurait dû finir en l'an 4000. Si au contraire on compte d'après le temps où vivait l'auteur du livre (100 après J.-C., 4100 du monde) la fin du monde serait fixée vers l'an 540 après J.-C. Mais M. Alexandre cite une version éthiopienne du quatrième livre d'Esdras, d'après laquelle il faudrait lire ce passage ainsi : « Le siècle est divisé en dix parties; nous sommes dans la dixième, et la moitié en est écoulée. » Cette division est conforme à celle des livres sibyllins qui partagent la durée du monde en dix âges (γένεας), et croient le dixième commencé depuis Alexandre le Grand.

(sept années ou sept siècles?) de répit et de pénitence ont été, disent certaines sibylles, accordés de Dieu au genre humain, *par les mains de la Vierge pure*[1] » Remarquable et bien ancien témoignage de foi à l'intercession de Marie! — Mais il y a aussi des sibylles d'esprit plus rigide, juives ou judaïsantes, qui ne veulent pas croire à ce délai. Elles invectivent contre les faux docteurs, comme elles les appellent, « loups revêtus de la peau de brebis, faux Juifs qui prophétisent pour de l'argent et promettent une prolongation de jours[2]. » D'après elles, le délai expire ou est près d'expirer. La durée du monde est de dix âges, et le dixième est près de finir. Une de ces sibylles a prédit tous les empires et tous les empereurs; elle a prédit l'antiquité, Rome, les Césars; elle a désigné chacun de ceux-ci par des caractères faciles à reconnaître, auxquels elle ajoute, pour plus de

1. Ἑπτὰ γὰρ ἀίωνων μετανοίας ἥματ' ἐδωκεν
Ἀνδράσι πλαζομένοις, διὰ χειρῶν Παρθένου ἁγνής.

Sibyll., VII, 357 (écrit au temps de Trajan?) et II, 312 (au temps de Dèce). M. Alexandre veut que ce passage, deux fois répété, soit au moins une fois interpolé. Quelle raison de le supposer? Un protestant en aurait une qui serait de dire, d'un côté, que l'intercession de la sainte Vierge n'a pas de fondement, parce qu'elle ne s'appuie que sur ce passage; de l'autre, que ce passage est apocryphe, parce qu'il admet l'intercession de la sainte Vierge : pétition de principe qui fait tout le fond de l'argumentation protestante en fait d'antiquité ecclésiastique. Mais cette raison, j'aime à le dire, n'est pas à l'usage du savant chrétien dont nous parlons; au contraire, il est plein d'une touchante vénération pour celle à qui l'Église de notre siècle a si solennellement confirmé le titre d'ἁγνή (immaculée). Nous traversons maintenant de douloureuses et de bien humiliantes épreuves; mais nous les traverserons, j'en ai la confiance, gardés et préservés, διὰ χειρῶν Παρθένου ἁγνής.

2. Καίνον χρόνον ἀλδαινοντες, V, 123. L'auteur de ce fragment serait un chrétien judaïsant ou un juif christianisant en Égypte au temps d'Antonin. (M. Alexandre.)

certitude, la première lettre de leur nom[1]; mais, arrivée à la triple descendance (adoptive) d'Hadrien, c'est-à-dire à Antonin, Lucius Vérus et Marc Aurèle, elle s'arrête et elle annonce la fin des temps : ce qui veut dire que le poëte, contemporain de ces princes, n'attend pour eux de successeurs que l'Antechrist. Pour une autre sibylle, le nom même de Rome, interprété par l'arithmétique, confirme cette attente; il représente le nombre neuf cent quarante-huit[2]; Rome périra donc dans sa neuf cent quarante-huitième année, c'est-à-dire cinquante-sept ans seulement après l'avénement d'Antonin. Frivoles jeux d'esprit, j'en conviens; mais qui, dans une œuvre aussi populaire parmi les chrétiens, indiquent où allait leur pensée.

Telles étaient ces rêveries, puériles en certaines choses, mais au fond ces nobles rêveries, des âmes chrétiennes. Leur imagination n'habitait point ce monde. La chimère des plus charnels d'entre eux, était de vivre sur cette terre dans les délices de la Jérusalem renouvelée, sous le regard et à la splendeur du Christ. Ils pouvaient s'affliger du déclin des choses humaines, « des calamités physiques plus multipliées chaque jour, de l'abaissement soudain de ce

1. Voy. ces séries d'empereurs, V, 10, 50; XII, 15, *ad fin.*
2. *Sibyll.*, VIII, 48.

P —	100
Ω —	800
M —	40
H —	8
	948

Il circula aussi, du temps de Tibère, parmi les païens, de prétendus vers sibyllins qui annonçaient de grands troubles pour la neuf centième année (de Rome). Cela se rapportait à notre temps, dit Dion Cassius, qui écrivait comme on le sait, vers l'an 220 (973 de Rome).

qui était grand, de l'élévation imméritée de ce qui était vil, de voir la justice plus rare, l'iniquité plus fréquente, les traditions honnêtes abandonnées, l'ordre des saisons lui-même se troubler et la nature produire des monstres[1]. » Mais tout cela avait été écrit de la main de la Providence, et à beaucoup d'entre eux, tout cela annonçait la fin prochaine des choses humaines. « Nous sommes venus, disaient-ils, à la fin des temps... Les temps courent vers leur terme. Il est aux portes, celui qui doit blasphémer le Très-Haut et faire mourir les Saints[2]. » Et Tertullien, avec sa rude éloquence, développant le *Væ prægnantibus !* de l'Évangile, gourmande les femmes qui ambitionnent encore les soucis de la maternité : « Pourquoi Dieu a-t-il ainsi parlé, si ce n'est pour vous faire comprendre combien, au jour du suprême départ, les enfants seront pour vous un bagage incommode? Tant pis alors pour qui se sera mariée ; celle qui sera demeurée libre s'élancera, au premier son de la trompette, prête à supporter toutes les persécutions et toutes les souffrances, ne sentant ni dans son sein ni dans ses mamelles le douloureux fardeau du mariage[3]. »

1. Tertull , *Apol.*, 20.

2. Tertull., *de Cultu fœmin.*, II. 9 : « Nos sumus in quos decurrerunt fines sæculorum. » Saint Ignace, *ad Ephesios*, 11 : Ἔσχατοι καιροί λοιπόν εἰσιν. Hermas, *Visio*, III, 8, IV, 1 et s. *Similit.*, X ; Justin, *Tryph.*, 28, 32, 33 ; *Cohort.*, 3 ; Clem. Alex., *Strom.*, V ; Minutius Felix, 10. Un peu plus tard, saint Cyprien, *ad Demetrianum* et *de Mortalitate*. Plus tard encore, Lactance (*Div. instit.*, VII, 25) attend la fin du monde dans deux cents ans.

3. « Nulla in utero, nulla in uberibus æstuante sarcina nuptiarum, » *ad Uxorem*, 1, 5. Tertullien, devenu hérétique, reprend la même pensée avec une énergie autrement brutale : « Ce *væ !* prononcé contre celles qui sont enceintes et celles qui allaitent sera bien plus redoutable au jour de la destruction du monde entier, qu'il ne le fut au jour où fut ravagé seulement un coin du monde, la Judée. Jugez avec quel merveilleux à-propos ces veuves se prépa-

Sans doute, en face des douleurs qui devaient accompagner ce dernier jour, il était permis de demander de ne pas le voir. Il était surtout permis de demander à Dieu d'accorder encore au monde un répit et de ne pas fermer sitôt la liste des élus. Mais, d'un autre côté, qu'il devait être beau ce jour de la délivrance! On ne doutait guère (et en un certain sens on avait raison) que la persécution ne dût se prolonger jusqu'à ce jour là[1]: Néron avait été le premier des persécuteurs; Néron, reparaissant sous la forme de l'Antechrist, devait en être le dernier et clore la série des tyrans. Quel jour glorieux que le jour de sa chute! La pensée de la fin du monde était autre chose alors qu'une pure pensée de terreur. Il y avait alors des chrétiens qui aimaient, comme dit saint Paul, l'avénement de Dieu. Il y en avait qui disaient avec la confiance du Psalmiste: « Terre, réjouis-toi; chantez et bondissez, et faites ré-

rent, par des mariages multipliés, à affronter l'épreuve du dernier jour, avec le gonflement de leurs mamelles, le soulèvement de leur cœur et le *piaillement* de leurs enfants (*uteros nauseantes et infantes pipiantes*)! Elles préparent ainsi à l'Antechrist de quoi satisfaire les caprices de ses cruautés; il leur donnera ses bourreaux pour sages-femmes. » *De Monogam.*, 16. Voy. aussi *de Exhortatione castitatis*, 6.

Le faux Esdras, lui aussi, poussait à l'excès ce sentiment (exprimé par saint Paul, I *Cor.*, VII, 29, 31): « Écoutez la parole, ô mon peuple, préparez-vous au combat et soyez comme des étrangers sur la terre. Que celui qui vend le fasse comme pour se disposer à fuir; celui qui achète, comme pour perdre; celui qui commerce, comme pour n'en recueillir aucun fruit; celui qui bâtit, comme pour ne point habiter; celui qui sème, comme pour ne pas recueillir; celui qui ébranche sa vigne, comme pour ne pas vendanger; ceux qui se marient, comme pour ne pas avoir de fils; que ceux qui ne se marient point vivent comme dans le veuvage. Car ceux qui travaillent se trouveront avoir travaillé sans but, l'étranger récoltera leurs fruits, ravagera leur patrimoine, renversera leur demeure, réduira leurs fils en captivité, parce qu'ils ont engendré leurs fils pour la captivité et pour la faim. » (XVI, 41, 47.)

1. Justin, in *Tryph.*, 39.

sonner la cithare... Les fleuves applaudiront et les montagnes seront transportées de joie à la vue du Seigneur, parce qu'il vient juger la terre. Il jugera la terre dans sa justice et les peuples dans son équité[1]. » Il y en avait qui disaient du fond du cœur cette parole que nous ne disons guère que du bout des lèvres: « Père, que votre règne arrive! Votre règne sera le jour où finira le siècle, où les martyrs seront vengés. Qu'il vienne donc, qu'il vienne au plutôt! Votre règne est le vœu du chrétien, le cantique des nations, l'exsultation des anges; c'est pour lui que nous combattons, et c'est pour lui que nous prions[2]. » Et un des auteurs des chants sibyllins, après avoir peint à l'avance les calamités du dernier jour et les terreurs du dernier jugement, n'en aspire pas moins à le voir, et termine par ce vers qui s'est répété après lui et qui est devenu classique dans les chants pareils au sien;

Ω μακαριστὸς ἐκεῖνον ὅς ἐς χρόνον ἔσσεται ἀνήρ !
Bien heureux qui vivra pour contempler ce jour[3] !

Après tout, cette croyance à une menace imminente était-elle si erronée? Leur erreur de fait sur une date que Dieu a voulu rendre profondément impénétrable avait-elle pour conséquence de bien graves erreurs dans la conduite ou dans la foi? Elle les amenait à veiller, à prier, à être sobres, à être chastes, à avoir d'autant plus présente à l'esprit la foi aux promesses que l'accomplissement des promesses leur semblait

1. Ps. XCVII.
2. Tertull., *de Orat.*, 5
3. *Sibyll.*, IV, *vers. ult*

plus proche. Au fond, ils ne se trompaient pas, le Seigneur était proche, il était à la porte, et il frappait. Avant peu de jours il allait venir, sinon pour tous ensemble, du moins pour chacun en particulier; l'heure de son jugement n'était pas loin, d'un jugement moins solennel que celui que révèle l'Apocalypse, mais, pour chacun, plus décisif et plus redoutable. Pour les saints, la première résurrection, comme l'appelle saint Jean, la résurrection de l'âme était près de se faire; pour eux, dans quelques années tout au plus, le *millenium* éternel, le septième des jours du Seigneur, le jour du vrai repos et du sabbat incommutable, allait commencer, dans la céleste Jérusalem et sous la royauté du Christ. Leurs espérances ou leurs craintes, malgré les chimères que des poëtes y avaient pu ajouter, ne les trompaient donc pas. Le père de famille allait bien véritablement rentrer dans sa maison; l'époux allait venir dans la demeure nuptiale, il fallait que les serviteurs fussent prêts et que l'huile ne manquât pas dans les lampes des vierges.

Ce qui est certain encore, c'est que cette attente, ces espérances, ces révélations apocalyptiques, peut-être même ces chimères des écrits sibyllins et ces imaginations des millénaires, contribuaient à produire dans la société chrétienne un degré d'héroïsme, de détachement, d'élévation du cœur qui, ailleurs, a pu se voir chez des hommes isolés ou dans des sociétés restreintes, mais bien rarement dans une société dont les membres se comptaient par millions.

Pour le comprendre, il faut redire ici ce qu'était alors un chrétien et ce qu'il avait à supporter. Nous, que le moindre respect humain trouble et arrête, nous ne

savons guère ce qu'était le respect humain d'alors, appuyé par les tortures domestiques, les menaces populaires, le glaive du *spiculator* et les sarments du bûcher. Un chrétien, c'était un homme que le respect humain, si on peut l'appeler ainsi, poursuivait partout, et au foyer, et dans la rue, et dans l'atelier, et aux champs, et sur les chemins; le respect humain armé d'injures, de calomnies, de malédictions, de violences, de spoliations, de blessures, de bourreaux. Un chrétien, c'était le bouc émissaire sur lequel tombaient toutes les colères, toutes les insultes, tous les crachats, tous les coups de pierre et tous les coups de hache de cette société aigrie, maladive, fiévreuse, dissolue.

A ces tortures qu'opposait-on? Je n'irai pas jusqu'à nier que nulle amertume se glissât dans ces fortes âmes, si cruellement et si constamment torturées. Par moments, au lieu d'être des Christs, selon l'expression d'Origène[1], ce furent des hommes; par moments, la faiblesse humaine leur arracha un cri de satisfaction à la pensée des futurs châtiments de leurs persécuteurs. Le *dur Africain* ne résiste pas à cette tentation : « Tu veux des spectacles, dit-il au fidèle qui regrette les spectacles des gentils, pense à ceux que te montrera l'avenir. Quel plus beau spectacle que l'arrivée, maintenant prochaine, en tout cas indubitable, superbe, triomphante, du Seigneur!... que ce jour de l'éternel jugement, méconnu, raillé des nations!... Quelle grandeur dans ce spectacle! que de sujets d'admiration, de sourire, de joie!... Quand je verrai tous ces rois, dont on avait fêté

1. Orig., *contrà Cels.*, VI, 79.

l'admission dans l'Olympe, gémissant dans les ténèbres avec leur Jupiter et avec les témoins menteurs de leur apothéose! ces proconsuls, nos persécuteurs, dévorés par des flammes plus cruelles que celles dont ils ont brûlé les chrétiens! ces sages et ces philosophes confondus en face de leurs disciples auxquels ils affirmaient que Dieu ne s'occupe de rien, qu'il n'y a point d'âmes ou que les âmes ne rentreront pas dans leur corps! ces poëtes frissonnant de terreur, non devant le tribunal de Minos ou de Rhadamanthe, mais devant le tribunal inespéré du Christ! ces tragédiens dont les hurlements seront autrement dramatiques qu'ils n'étaient sur la scène! ces histrions si souples et qui s'assoupliront encore dans les flammes!... Quel est le préteur, ou le consul, ou le questeur, ou le prêtre des idoles qui, dans sa largesse, te procurera un semblable spectacle[1]! »

Voilà, je crois, les paroles les plus amères qu'un chrétien de ce temps ait prononcées; voilà le point culminant, blâmable et blâmé, de la vengeance chrétienne. Mais là même, d'une vengeance actuelle et humaine, pas un mot. Elle n'eût pourtant pas été impossible. Les chrétiens étaient nombreux, beaucoup plus nombreux que les Juifs, qui, eux, se soulevaient sans cesse et dont le nombre, à cette époque, pouvait monter à quatre ou cinq millions. Il y avait des chrétiens dans toutes les villes, il commençait à s'en former bon nombre dans les villages; dans certaines cités, ils étaient en majorité. Il y avait des chrétiens de tous les états. Après les plébéiens, après les esclaves et les

1. *De Spectac.*, 30.

pauvres, les riches, les nobles, les décurions, les sénateurs arrivaient au baptême[1]. Il n'était pas de proconsul qui déjà ne se sentît gêné par le voisinage des chrétiens qu'il découvrait autour de lui, dans sa maison, dans sa famille, dans son conseil[2]. Le paganisme était coudoyé partout par ce nouveau venu qu'il avait cru pouvoir écraser sans peine et qu'il voyait grandir au point d'en être lui-même écrasé. « Les chrétiens d'une seule province, dit Tertullien aux empereurs, sont plus nombreux que toutes vos armées réunies[3]. » Et, pendant tout le siècle qui va suivre, l'attitude des empereurs, tantôt persécuteurs systématiques et acharnés, tantôt arrivant à une tolérance presque amicale, prouvera bien qu'ils se sentent en face d'une puissance redoutable; que le progrès de cette puissance les irrite et les effraye tour à tour; que, de temps à autre, ils essayent de la briser par un grand effort, et qu'ensuite, lorsque cet effort est demeuré inutile, ils essayent de vivre avec elle et de faire vivre avec elle le paganisme.

En outre, le courage et l'énergie ne manquaient pas à ces hommes plus que le nombre. Quand ils étaient soldats, c'étaient les meilleurs soldats de l'empire. Cette population dont les femmes et les enfants allaient au bûcher sans hésiter, n'aurait pas eu de peine à trouver dans son sein des hommes capables de mourir l'épée à la main ; le courage du soldat est plus facile que celui

1. Orig., *contrà Cels.*, III, 9.
2. Tertull., *ad Scapulam*, 5.
3. L'armée romaine pouvait monter alors à trois cent mille hommes, et il y avait alors trente-quatre provinces. En généralisant l'appréciation de Tertullien, on compterait environ neuf millions de chrétiens. Il est probable qu'il a dit peu en croyant dire beaucoup. Voy. encore Tertull., *ad Nation.*, I, 1. *Apologet.*, 37, 42, *ad Scapulam*, 2, 5; Orig., *ibid.*, VIII, 68, Minutius Felix, 9; Pline, X, *Ep.* 97.

du martyr. Chez ces nations dégénérées de l'empire romain, où les légions se recrutaient plus difficilement chaque jour, où le sang des corps et la séve des âmes s'épuisaient en des débauches indicibles, les enfants des mariages chrétiens auraient aisément fourni une tribu de guerriers devant laquelle les conscrits du cirque et des boudoirs eussent pâli et eussent pris la fuite. Même dans les temps modernes, on a vu, en Chine, au Tongking, à Siam, au Japon, entre gens de même race, ce que c'est au milieu d'une population idolâtre que des soldats chrétiens.

Eh bien ! cette résistance, que provoquaient tant de tortures et pour laquelle ne manquaient ni le nombre ni le courage; cette résistance n'a jamais été essayée. Pour mieux constater la divinité de son œuvre, le Sauveur a voulu que l'obéissance envers le prince, l'horreur du sang versé, l'éloignement pour l'usage des armes, la résignation passive aux mauvais traitements et aux injures, fussent plus fortements gravés dans l'esprit des chrétiens en ces siècles qu'en nul autre siècle. On pourrait dire qu'à cet égard, ce qui est seulement conseil dans l'Évangile était alors considéré comme précepte[1]. L'Église faisait aux siens un devoir de ne pas résister par la force comme elle leur faisait un devoir de résister par la foi. Elle voulait qu'ils poussassent la modération jusqu'au scrupule en même temps qu'ils poussaient la fidélité jusqu'à l'héroïsme. Insulter un

1. On peut le voir principalement dans Origène (*contrà Cels.*, VII, 26, VIII, 83, 85). Selon lui, la loi de Moïse, destinée à être la loi d'une nation et d'une nation indépendante et guerrière, pouvait autoriser la milice, la guerre, le supplice des criminels ; mais il n'en est pas de même de la loi chrétienne, providentiellement réservée à une société d'hommes de toutes les nations, vivant en paix sous la domination romaine.

temple, briser une idole, refuser l'impôt à César, ne pas saluer un proconsul, étaient choses interdites aussi bien que s'incliner devant une idole, que payer un seul denier pour les temples, que jurer par le génie de César. L'Église refusait également à ses enfants et la ressource des armes que tous les sectaires ont si promptement employées, et la ressource de la dissimulation, comme la pratiquaient à cette époque les gnostiques, comme la pratiquèrent les Juifs du moyen âge; il n'y avait pas chez elle, comme chez eux, des abjurations hypocrites, autorisées et pardonnées à l'avance. Elle n'eût absous qu'à grand'peine le chrétien qui aurait donné le signal de la guerre civile; elle n'admettait l'apostat dans son sein qu'après une longue, humiliante, douloureuse pénitence. Elle ne laissait donc qu'une voie ouverte : persévérer, souffrir, et se laisser tuer. Et l'Église était écoutée, et cette voie était suivie. On ne cite jamais ni une apostasie calculée, ni un acte de révolte[1]. La société chrétienne, par principe et par une libre résolution de sa conscience, marcha pendant trois siècles dans cette ligne si ardue, ne provoquant jamais et ne cédant jamais, ne se révoltant jamais et ne faiblissant jamais.

Certes, dans une situation pareille, quelques amertumes de parole sont bien excusables. N'en appeler

1. A moins que l'on ne veuille qualifier tel le fait (unique, je crois) de la population de plusieurs villages chrétiens en Égypte qui, sachant leur évêque arrêté, s'attroupèrent autour du lieu où il était enfermé. Les soldats qui le gardaient, effrayés du nombre, s'enfuirent sans être attaqués, et laissèrent leur prisonnier libre. C'est ce que raconte l'évêque lui-même, saint Denis d'Alexandrie, dans Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 40 (au temps de la persécution de Dèce).

Ceci prouve combien la masse des chrétiens eût facilement vaincu la très-petite force militaire de l'empire romain.

qu'à la vengeance divine et ne jamais s'en remettre à soi-même du soin d'une vengeance aussi tentante et parfois aussi facile ; accepter pour toute consolation les représailles de la vie future ; ne se dédommager que par l'attente d'un événement mystique, surnaturel, extra-humain, prochain, disaient quelques-uns, mais dont, à vrai dire, le temps était profondément inconnu ; et, en attendant, ne pas se donner la joie de briser un seul dieu lare, ni de bâtonner un seul valet du proconsul ; ayant pour soi le nombre, la force et le courage, étant soldat, étant officier, jeter son épée et son baudrier, ajourner simplement son ennemi au jugement dernier et se laisser égorger : — c'était certes de la clémence, une rare et méritoire clémence.

Ce fait-là est un des faits saillants du christianisme primitif, un fait unique dans l'histoire. On dit quelquefois, sous forme de lieu commun, que toutes les doctrines qui sont persécutées, trouvent dans la persécution une force, et que le sang des martyrs leur donne des fidèles. Rien n'est moins vrai. Bon nombre de doctrines, vraies ou fausses, bonnes ou mauvaises, ont succombé sous la persécution, et, en général, quand la persécution est devenue funeste à son auteur, c'est parce qu'elle a engendré la révolte et que les confesseurs se sont faits soldats. Ainsi le mahométisme, à peine un instant persécuté, a été, dès le premier jour, armé, conquérant, persécuteur lui-même. Ainsi le protestantisme a eu le double tort de provoquer la persécution par l'outrage, de répondre à la persécution par la guerre civile et par la persécution. En 1517, Luther commençait à prêcher ; en 1520, le protestantisme était en armes à Smalkalde ; trois ans à peine après sa nais-

sance, il franchissait cette ligne de la résistance sans provocation et sans révolte où le christianisme s'est tenu pendant trois siècles.

Même dans le christianisme orthodoxe des temps modernes, l'appel aux armes n'a pas toujours été rejeté. Par des motifs que je ne blâme point, et dans des pays où, le christianisme ayant été légalement accepté, la liberté du citoyen avait ses droits à faire valoir à côté de la foi du chrétien, les paysans anglais contre Henri VIII, l'Irlande contre l'Angleterre, la Vendée en 1793, les cantons catholiques de la Suisse à plusieurs époques, l'Espagne en 1808, les chrétiens du Japon au XVIIe siècle ont combattu pour la foi. L'Église primitive aurait eu peut-être le même droit, je ne l'examine point; ce qui est certain, c'est qu'elle n'en a pas usé; et quand Dioclétien, rassemblant toutes les forces de la tyrannie pour une dernière lutte, a tout simplement entrepris l'extermination d'un tiers peut-être de son empire, Dioclétien, attaquant ces chrétiens chez qui il y avait tant de soldats, n'a pas rencontré une seule épée tirée en face de lui.

Voilà, je le répète, la mesure de cet héroïsme chrétien. Les autres nations se croient héroïques lorsqu'elles s'arment pour leur liberté et meurent en frappant. La nation chrétienne a su trouver le courage de mourir sans avoir la consolation de frapper.

Et ce courage, où le trouvait-on, sinon dans ces espérances d'un ordre surhumain, dans ces promesses qui étaient l'entretien habituel de la pensée et la faisaient vivre dans une sphère supérieure? De là sortait aussi une vertu supérieure à tous les niveaux ordinaires de la vertu humaine. Je sais parfaitement que

cette société chrétienne avait ses taches; que, comme toute autre, elle avait ses désordres, ses vicieux, ses hypocrites, ses ambitieux. Il s'est trouvé de tout cela dès le premier jour, comme il s'est trouvé un Ananie et une Sapphire parmi les chrétiens de Jérusalem, comme il s'est trouvé un Judas parmi les Apôtres. Je sais encore que, plus tard, dans certaines communautés rigoureusement séparées du monde, un ascétisme plus parfait, une vie plus purement contemplative a pu se rencontrer. Mais il s'agit ici d'une société qui a compté peut-être jusqu'à trente ou quarante millions de fidèles, d'une société composée d'esclaves, d'artisans, de gens mariés, de gens de tout sexe et de tout état, ayant à pourvoir à tous les besoins de la famille, de l'industrie, du trafic. C'est dans cette société, vivant de la vie commune et séculière, que se pratiquaient, au degré que nous avons dit, le jeûne, le jeûne volontaire ou obligé, mais austère et multiplié; la prière, la prière fréquente, la prière nocturne et la prière continuelle; le travail, le travail libre, si méprisé et si peu rétribué dans le monde païen; l'aumône, l'aumône abondante malgré la pauvreté, l'aumône qui donne ses deniers, qui donne son temps, qui donne sa personne, qui donne sa vie. C'est là que régnait surtout, et dans les actes et dans les paroles et dans la pensée, la préoccupation habituelle des choses surnaturelles, telle qu'elle ne s'est depuis retrouvée que dans les cloîtres; c'est là que s'accomplissait le martyre continuel des calomnies, des injures, des malédictions, des coups; joint au martyre, toujours attendu, toujours possible, souvent probable, du prétoire, du chevalet ou du bûcher, au martyre attendu pour soi, pour autrui,

pour ses amis, pour ses parents, pour sa femme, pour ses enfants; et vis-à-vis du martyre nulle résistance, nul recours à l'épée, nulle représaille; la patience, l'égalité d'âme; bien mieux le contentement, la joie, le bonheur : voilà tout ce qu'était la vie, non pas de tous sans doute, mais du grand nombre. Je serais tenté d'en douter, mais je ne puis. Si nous ne jugions les chrétiens que d'après leurs préceptes de morale, nous pourrions dire : « Ces préceptes, ils ne les suivaient que de loin. » Si nous n'avions à citer que des écrits apologétiques, nous pourrions dire : « Ces chrétiens se drapaient. Devant leurs juges, ils parlaient d'or, se faisaient saints et patients à plaisir. Reste à savoir ce qu'ils se disaient entre eux. » Mais nous avons autre chose que de purs préceptes, nous avons autre chose que des apologies. Ce que les chrétiens se disaient entre eux, nous le savons. Nous avons des écrits pour ainsi dire intimes, de chrétien à chrétiens, nous savons quels reproches on leur faisait et ce que trouvait à reprendre en eux la censure domestique de l'Église. La plupart des écrits de Tertullien ont ce caractère. Il est certes rigide, sévère, exagéré, même avant que son rigorisme le menât à l'hérésie. De tels prédicateurs sont rarement contents de leur auditoire. Eh bien, on peut dire que Tertullien n'est pas mécontent du sien. Il attaque certaines fautes; il ne les présente pas comme générales. La société chrétienne prise en masse ne lui semble pas au-dessous de l'austérité de ses préceptes. Son rigorisme, si grand qu'il soit, paraît assez satisfait.

Quand je vois tout cela, et en particulier ce fait incontestable de la résistance à un pouvoir homicide prolongée pendant deux cent soixante-dix-neuf ans,

sans défaillance et sans révolte, je ne puis me refuser à cette évidence que des dons surnaturels tout à fait singuliers furent accordés à ces premières générations chrétiennes, et que leur existence non moins que celle du christianisme fut un miracle.

CHAPITRE VI

HÉRÉSIES JUDAÏQUES

Voilà donc ce qu'était l'empire païen d'un côté, l'Église de l'autre. Mais le coup d'œil que nous jetons sur cette époque ne serait pas complet, si, entre l'empire et l'Église, entre le paganisme et la foi chrétienne, nous ne signalions un état intermédiaire : la foi chrétienne amoindrie et détournée par l'hérésie. L'histoire de la religion et l'histoire de l'esprit humain ne peuvent ni méconnaître ce fait ni le négliger.

Chaque époque a eu ses erreurs; chaque époque chrétienne a eu ses hérésies. Dans tous les siècles, la vérité dans sa marche a toujours laissé quelques traînards derrière elle. « Il faut qu'il y ait des hérésies, » a dit l'Esprit saint[1].

Il y en a eu, pour ainsi dire, dès le lendemain de la Pentecôte. Les Juifs ont murmuré contre les Grecs; ç'a été une première dissidence. Simon le Magicien s'est séparé de saint Pierre; ç'a été une première rupture.

J'ai dit ailleurs[2] le double courant qui, à cette époque, entraînait hors de la foi orthodoxe certains esprits pervertis : les uns, Juifs, remontant vers le judaïsme et

1. I *Cor.*, XI, 19.
2. Voy. *Rome et la Judée*, ch. III.

ne pouvant se consoler de la perte de la synagogue; les autres, païens et, par des voies plus ou moins détournées, retournant aux adorations et aux abominations païennes.

Dès les premiers temps les Apôtres luttent contre cette double erreur. Au concile de Jérusalem, et contrairement à l'esprit judaïque, ils affranchissent les païens convertis du joug de la loi de Moïse; et peu auparavant Pierre a rejeté et condamné Simon le Magicien, le Samaritain idolâtre, le père de tous les gnostiques. Saint Paul combat les faux docteurs qui veulent introduire dans le christianisme le judaïsme formaliste et scrupuleux des rabbins; et il s'élève aussi contre ces hérétiques, précurseurs de l'Antechrist, qui nient la résurrection des corps et qui interdisent le mariage. Saint Jean à son tour n'a écrit son Évangile que pour répondre aux uns et aux autres, pour attester contre ceux qui niaient l'une ou l'autre, la divinité et l'humanité du Christ. Il voit près de lui ces docteurs de mensonge: « Mes petits enfants, dit-il... vous avez ouï dire que l'Antechrist approche; et voilà maintenant qu'il s'est fait beaucoup d'Antechrists... Ils sont sortis du milieu de nous, mais ils n'étaient pas de nous[1]... Beaucoup de faux prophètes ont paru dans le monde. Beaucoup d'imposteurs se sont répandus qui ne reconnaissent pas que Jésus-Christ est venu dans la chair; celui qui parle ainsi est un imposteur et un Antechrist... Si quelqu'un vient à vous et ne vous apporte pas cette doctrine (de l'humanité de Jésus-Christ), ne le recevez point dans votre maison et ne lui dites pas: Je te sa-

1. I *Joan.*, I, 18, 19, IV, 1.

lue[1]. » Dans l'Apocalypse, lorsque l'Esprit Saint rencontre dans certaines Églises ces sectaires attardés du judaïsme : « Je sais, dit-il à l'ange (l'évêque) de Smyrne, que tu es outragé par ces hommes qui se prétendent Juifs et qui ne le sont même pas, mais qui sont la synagogue de Satan[2]. » Quand il rencontre ailleurs quelqu'une de ces sectes analogues au gnosticisme et chez qui l'impureté de la vie avait enfanté la dépravation de la foi : « Tu as auprès de toi, dit-il à l'ange de Pergame, ceux qui tiennent la doctrine de Balaam, quand il poussait Balac à jeter le scandale parmi les fils d'Israël, à leur enseigner l'intempérance et l'impureté. Tu as auprès de toi des hommes qui tiennent la doctrine des nicolaïtes[3]. » Et à l'ange d'Ephèse : « Tu as cela pour toi que tu détestes la vie des nicolaïtes, que je déteste également[4]. »

Autre n'est pas le langage de saint Ignace au milieu des assauts de l'hérésie. Ce héros de l'Église au temps de Trajan, allant au martyre et sous le poids de ses chaînes, est, à la vue de cette double insurrection du mensonge, plein d'inquiétude et de douleur : « Ne vous laissez pas séduire aux doctrines étrangères, ni à de vieilles et inutiles rêveries[5].... Je vous en supplie, non pas moi, mais la charité de Jésus-Christ, n'usez que de l'aliment chrétien, abstenez-vous de l'herbe étrangère, c'est-à-dire de l'hérésie. Ces hommes qui vous parlent mêlent Jésus-Christ à leur venin.... comme ceux qui donnent dans un vin miellé un breuvage empoisonné,

1. I, *Joan.*, II, 7, 10.
2. *Apoc.*, II, 9.
3. *Apoc.*, VI, 14, 15.
4. *Apoc.*, II, 6.
5. *Ad Magnes.*, 8.

et trompent leur victime par l'attrait d'une volupté homicide[1].... Ces hommes parlent du Christ; oui, ils en parlent comme les colonnes et les monuments funéraires parlent du mort dont le nom est inscrit sur leur marbre, mais dont l'âme n'est point avec eux.... Je ne veux pas écrire leurs noms, ce sont les noms des infidèles[2];.... mais je vous prémunis contre ces chiens enragés qui mordent en secret; ne les accueillez pas, ne les entretenez ni en public, ni en particulier; s'il se peut, ne les rencontrez même pas; priez seulement pour eux, afin que, s'il est possible, ils fassent pénitence[3]. » Dans chacune de ces lettres, à chaque étape de son suprême voyage, le martyr se retourne en arrière et jette à l'Église qui lui survit un nouvel avertissement contre l'hérésie.

Or, ces erreurs offraient toujours le même contraste. C'était, d'un côté, le mouvement de retour de certains esprits faux et obstinés vers le judaïsme: « Si nous vivons selon la loi du judaïsme, nous avouons donc que nous n'avons pas reçu la grâce. Les plus saints prophètes ont vécu en Jésus-Christ; c'est à cause de lui qu'ils ont souffert la persécution, inspirés par sa grâce pour convertir les incrédules;.... c'est à cause de lui que des hommes qui avaient vécu sous l'ancienne loi ont embrassé une espérance nouvelle, et, au lieu d'honorer le sabbat, ont honoré le jour du Seigneur, le jour où celui qui est notre vie est sorti de la mort. Comment donc pourrons-nous vivre sans lui que les prophètes, ses disciples en esprit, attendaient comme

1. *Ad Trall.*, 6, 7, 9, 11.
2. *Ad Philipp.*, 2, 3, 6.
3. *Ad Smyrn.*, 4, 7 ; *ad Ephes.*, 7, 9.

leur maître?.... Soyons ses disciples, et vivons selon le christianisme. Une doctrine qui s'appelle d'un autre nom que celui-là, une telle doctrine n'est pas de Dieu. Rejetez le mauvais levain, le levain acide et vieilli, et transmutez-vous au levain nouveau qui est Jésus-Christ. Soyez imprégnés de ce sel divin, afin que nul d'entre vous ne se corrompe et ne se trahisse par l'odeur de la corruption. Il est absurde d'appeler Jésus le Christ et de judaïser. Ce n'est pas le christianisme qui doit se faire juif; c'est le judaïsme qui a dû se faire chrétien[1]. »

Et, d'un autre côté, c'était ce qu'on a appelé depuis le Docétisme, cette erreur commune à une foule de sectes gnostiques, qui ne voulaient voir qu'un fantôme dans le corps du Christ et niaient la réalité de sa chair. Cette erreur s'était produite presque au lendemain de l'Ascension et lorsque la chair de l'Homme-Dieu venait à peine de quitter la terre. Saint Jean l'avait combattue par ces paroles[2] : « Nous vous annonçons ce que nous avons vu et entendu, ce que nos mains ont palpé et touché, au sujet du Verbe de vie;... tout esprit qui confesse que Jésus-Christ est venu dans la chair, est de Dieu, et tout esprit qui délie (*solvit*, λύει, décompose) Jésus-Christ, n'est pas de Dieu, c'est l'Antechrist[3]. » Et à son tour le disciple parle comme le maître, l'évêque comme l'apôtre : « N'écoutez pas ceux qui vous parlent, s'ils ne vous parlent de Jésus-Christ, descendu de David, fils de Marie, qui n'est point émané, comme ils disent, du sein de l'éternel Silence[4], mais qui est

1. *Magn.*, 8, 10; *Philad.*, 6.
2. Hieron., *Adv. Lucifer.*, 8.
3. I *Joan.*, I, 1, IV, 2, 3, V, 6, 8.
4. οὐκ ἀπὸ Σιγῆς προελθών, *ad Magnes.*, 8. Je ne doute pas que le mot de

né, qui a vécu, qui a bu et mangé véritablement, et qui a véritablement souffert sous Ponce Pilate, qui a véritablement été crucifié et mis à mort à la vue des puissances célestes, terrestres et souterraines, qui est véritablement ressuscité des morts. S'il n'a souffert qu'en apparence, c'est donc en apparence que je suis enchaîné. Pourquoi me suis-je livré à la mort, au fer, au glaive, aux bêtes? Pourquoi est-ce que je veux combattre contre les lions? Je meurs en vain! Que m'importe d'être loué si on blasphème mon maître en niant qu'il ait pris la chair? » Et, signalant ensuite l'immoralité commune à la plupart des écoles gnostiques: « S'ils étaient, dit-il, la plantation du Père, ils porteraient les fruits incorruptibles de la croix; mais au contraire, la charité ne leur est point à cœur, ni le soin de la veuve, de l'orphelin, de l'opprimé, du captif, de l'affamé. Ils s'abstiennent de l'Eucharistie et de la prière, ne pouvant confesser que l'Eucharistie est la chair de Jésus-Christ, qui a souffert pour nos péchés et que le Père a ressuscité.... Ils contredisent le don de Dieu. »

Examinons ces deux tendances. Je les ai déjà décrites[1] telles qu'elles se produisaient vers le temps de la chute de Jérusalem. Que devinrent-elles depuis? Et comment figuraient-elles à côté du progrès de l'Église, tel que nous l'avons montré sous Trajan, sous Hadrien, sous Antonin?

Les destinées de l'une et de l'autre de ces doctrines devaient être bien différentes. Les tendances judaïques

Σιγῇ ne soit une allusion au système de Simon, qui faisait tout dériver d'un dieu suprême appelé *Silence*. Voy. les *Philosophoumènes*, IV, 51, VI. 7, 20. Sans cela, le passage de saint Ignace n'aurait pas de sens. Bunsen et Hefele l'entendent ainsi.

1. *Rome et la Judée*, ch. III, LVIII.

dans le christianisme n'étaient qu'une affaire de race. On était judaïsant, nazaréen, ébionite, surtout parce qu'on était né Juif. Les tendances païennes, au contraire, tenaient au fond même de la nature humaine, aux faiblesses les plus radicales de notre cœur, aux erreurs les plus aimées de notre esprit. Les unes n'étaient qu un instinct et un souvenir national; ce n'était que de l'histoire. Les autres étaient un des travers essentiels et un des égarements radicaux de l'âme humaine; c'était de la philosophie, de cette invincible philosophie du mal. Les premières devaient promptement disparaître. Les autres, au moyen-âge, n'étaient pas encore déracinées.

Parlons d'abord des tendances judaïsantes. Au temps où mourait saint Ignace, elles semblent avoir été à leur apogée. L'Église chrétienne de Jérusalem, qui longtemps était restée inattaquée par l'hérésie et qu'on appelait la Vierge, venait de voir finir, par le martyre de saint Siméon, la génération qui avait vu la face du Seigneur. Les hérésiarques, cachés dans l'ombre jusque-là, levèrent la tête au milieu d'elle. Le premier fut un Théobulis, ambitieux auquel l'épiscopat avait été refusé; puis Simon, Cléobule, Dosithée, Coïtheus, Marbothée, sept docteurs différents et sept écoles différentes surgirent, toutes juives par leur origine et leurs sentiments. Ailleurs, d'autres sectes, ou les mêmes sectes sous d'autres noms, osséens, minéens, nazaréens, ébionites, surgirent également avec le même esprit de regret et de retour vers la synagogue éteinte [1].

Classer ces écoles dans l'ordre des temps ou des idées

1. Hégésippe, *apud* Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 26.

serait une tâche ingrate; et, avec le peu de documents qui nous restent, impossible. Le nom de Nazaréen semble s'être appliqué à la plus modérée d'entre ces écoles, aux Juifs chrétiens et même chrétiens orthodoxes, qui demeuraient fidèles aux pratiques de la loi mosaïque, mais ne les imposaient pas aux Gentils [1]. Par la force des choses, et à mesure que le christianisme se recrutait davantage parmi les Gentils, l'importance de cette école diminuait chaque jour. Une trace resta pourtant et resta longtemps dans l'Église de cette persévérance de l'esprit judaïque; ce fut la dissidence sur l'observation de la pâque. Longtemps, on le sait, les Églises d'Asie célébrèrent la pâque au jour fixé par la loi juive, et cette dissidence fut, à certaines époques, la cause de violents débats [2].

Le nom de Minéens, et selon saint Jérôme, celui de Nazaréens dans la bouche du vulgaire, auraient été donnés à des sectaires un peu plus éloignés de la foi chrétienne, quoique bien loin encore du judaïsme. « Ceux-là, dit-il, croient, de même que nous, au Christ Fils de Dieu; mais, pour vouloir être juifs et chrétiens à la fois, ils ne sont ni juifs ni chrétiens. L'Église les repousse et le pharisaïsme les condamne [3]. »

Enfin, le nom d'Ébionite [4], que ce soit une épithète

1. Hieron., in *Isaiam*.

2, Sur cette secte des quarto-décimans (ainsi appelés, parce que, avec les Juifs, ils célébraient la pâque le quatorzième jour du mois de Nisan, que ce fût ou non un dimanche) et les querelles qu'elle suscita sous le pape Anicet (157-168) et le pape Victor (193-202). V. les *Philosophoumènes*, VIII, 18. Eusèbe, *H. E.*, V. 15, 23, 24, *de vita Constant.* III, 19.

3. *Ep. ad Augustin.*, 75.

4. Tertullien parle d'Hébion (*sic*), successeur de Cérinthe et fondateur de cette secte: d'après lui, Hébion soutient que le monde a été créé, non de de Dieu, mais par les anges. Il tomberait par là dans le gnosticisme. *De*

hébraïque, caractérisant la secte et la pauvreté de son dogme, que ce soit le nom de son fondateur, contemporain, dit-on, de la chute de Jérusalem, est resté à la plus absolue de toutes ces tendances.

L'ébionitisme a eu des racines profondes. Nous en avons fait voir des traces dans les fragments sibyllins si populaires parmi les chrétiens des premiers siècles. Dans son sein, se conservait cet *Évangile des Hébreux* que nous ne possédons plus, mais que les Pères citent souvent, et qui n'était autre chose qu'une version plus ou moins fidèle de l'Évangile de saint Matthieu, le seul qu'admissent ces sectaires. L'ébionitisme enfin a dicté les livres apocryphes attribués à saint Clément[1], qui, eux aussi, ont été longtemps populaires et que l'orthodoxe Rufin n'a pas dédaigné de traduire. La doctrine ébionite nous sera donc facilement connue.

Mais ici encore, nous sommes loin de rencontrer une école une et homogène. On supposerait au premier coup-d'œil que la plupart des ébionites, s'ils étaient chrétiens hétérodoxes, étaient au moins de bons Juifs, qu'ils révéraient Moïse, qu'ils acceptaient l'Ancien Testament tout entier. Des hommes qui, baptisés, s'étaient révoltés

Præscr., 48. — Saint Justin peut aussi faire allusion aux Ébionites, quand il parle de ces chrétiens qui tiennent le Christ pour un homme né des hommes. *Tryph.*, 48. Voy., de plus, sur les Ébionites et sur le livre ébionite des *Récognitions*, Épiph., XXX, 15, XXVI, 16; Origène, *Philocal.*, I, 17; Eusèb., *Hist. E.*, III, 27.

1. *Recognitiones* (Ἀναγνώσεις) *Clementis; Circuitus* (Περίοδος) *Petri* ou encore Κήρυγμα Πετροῦ ou Πράξεις Πετροῦ ou Πρὸς τὸν Σιμωνα διάλεξεις. *Les vingt homélies de saint Clément.* Ce ne sont guère que des versions différentes d'un même livre à la fois romanesque et théologique. Voy. Rufin, *Praef. in lib. Recognit.*; Eusèbe, *Hist.*, III, 38, VI, 14; Photius, 112, 113; Lactance, IV, 21; Hieronym., *de Vir. illust.*, 1. Une dernière édition des homélies a été donnée par Dressel. Gottingue, 1853.

Le texte du Κήρυγμα cité sans blâme par Clém. Alex. *Stromat.*, VI, 5, 6.

contre saint Paul et contre l'Église, par amour de la circoncision et du sabbat, devaient au moins être des pharisiens exacts et des Juifs soumis à la lettre du Pentateuque. Et cependant, derrière ce judaïsme ostensible, biblique et littéral, il y avait un judaïsme allégorique, secret, anti-mosaïque, anti-biblique. Tant il est vrai que l'esprit humain est toujours et partout capable de tous les égarements, et qu'il ne se fait jamais faute d'une erreur nouvelle, même quand elle contredit son erreur première !

Nous en avons la preuve dans ces prétendus livres de saint Clément. Le compagnon de saint Paul, le disciple et le successeur de saint Pierre ne joue ici, on le pense bien, qu'un rôle supposé. Saint Clément, tel qu'il apparaît dans ce livre, n'a pas connu saint Paul; il ne le nomme jamais; il n'est disciple, il n'est ami que de saint Pierre. Saint Pierre mourant lui a laissé une doctrine secrète, et, cette doctrine, Clément l'envoie mystérieusement à saint Jacques, premier évêque de Jérusalem. Saint Jacques ne la communiquera qu'à son clergé et son clergé jurera de n'en rien révéler. Nulle confidence n'en sera faite à personne, si ce n'est à des chrétiens circoncis, par conséquent Juifs d'origine, et après six années entières d'attente et d'épreuve. Ils jureront un profond secret, au nom du ciel, de la terre et de l'eau ; ils se soumettront, si jamais ils trahissent ce serment, à toute la colère de Dieu, et même, ajoutent-ils, « pour le cas où ils viendraient à connaître un autre Dieu, à la colère de cet autre Dieu, qu'il soit ou non. »

Nous sommes avertis, par ce début, de l'étrangeté antichrétienne et même antimosaïque du cercle de doctrines dans lequel nous allons entrer. Ce sont bien là des

hommes comme ceux dont parle saint Jérôme, qui, se portant pour chrétiens et pour Juifs, ne sont ni Juifs ni chrétiens. Ce sont bien encore ceux que flétrit l'Apocalypse, « gens qui se donnent pour Juifs et ne sont pas même Juifs, mais qui sont la synagogue de Satan[1]. »

Aussi, non-seulement la doctrine de saint Paul et de l'Église sur l'inutilité des œuvres judaïques sera-t-elle blasphémée; non-seulement saint Paul, sans être nommé nulle part, sera-t-il représenté sous le personnage de l'hérésiarque Simon, discutant contre saint Pierre et confondu par lui[2]; non-seulement la doctrine catholique et *paulinienne* de la suprématie de l'état virginal sur le mariage sera-t-elle repoussée, et le mariage exalté avec tout le zèle du pharisaïsme le plus pur: mais vous verrez de plus comment on traite la sainte Écriture : « L'Écriture, disent-ils, au moins telle qu'on la lit, est pleine de mensonges et de blasphèmes; les rabbins ou d'autres l'ont corrompue. Le Peutateuque a été falsifié; les prophètes ont moins d'autorité encore que le Pentateuque. Adam n'a point péché. Abraham n'a pas vécu dans la bigamie. Seulement, il faut se garder de révéler cela au peuple; il faut lui citer l'Écriture, telle qu'elle est, et garder les *errata* pour soi. » Aussi saint Pierre, disputant contre Simon, cite-t-il les livres saints dans le sens et avec la portée vulgaires.

Et quel est le grand secret que cette falsification des Écritures a servi à cacher et qu'on ne révèle qu'avec tant de précaution? Ce secret, c'est celui de l'universel

1. II, 9.
2. Ainsi l'auteur a soin de mettre dans la bouche de Simon les expressions des épîtres de saint Paul.

antagonisme. Dieu a sa main droite et sa main gauche. De l'une et de l'autre sont sortis, en opposition mutuelle, le jour et la nuit, le soleil et la lune, le chaud et le froid, la vie et la mort, le bien et le mal, l'ordre supérieur et l'ordre inférieur du monde. Du côté droit est sorti le premier Adam, l'être viril et parfait; du côté gauche est sortie après lui, Ève, l'être féminin et imparfait. Adam est resté pur, prophète, père de la prophétie légitime que Dieu bénit. Ève a péché et a été la mère de la prophétie illégitime, maudite de Dieu. De la prophétie d'Adam et du côté viril de l'humanité est sorti Abel et par lui le peuple hébreu. De la prophétie d'Ève et du côté féminin de l'humanité sont sorties, par Caïn, toutes les nations païennes. D'un côté, tout ce qui est pur et vrai, le dogme de l'unité divine, la haine des sacrifices sanglants, le mariage, la chasteté, la paix; de l'autre, tout ce qui est mensonge, idolâtrie, polythéisme, souillure, guerre.

Mais, par malheur, les filles d'Ève ont corrompu les fils d'Adam. C'est le côté féminin de l'humanité qui l'a emporté. Le peuple hébreu lui-même a été souillé. En vain Dieu a-t-il envoyé successivement ses prophètes, Hénoch, Noé, Abraham, Moïse. En vain Moïse a-t-il laissé à la synagogue sa tradition. Cette tradition, d'abord transmise de bouche en bouche, on a eu le tort de l'écrire, et, en l'écrivant, on l'a corrompue. On a corrompu le peuple hébreu lui-même; on lui a enseigné les sacrifices sanglants. Et, à la fin des temps, il a fallu que l'Adam primitif, qui s'était déjà manifesté en Moïse, se manifestât de nouveau en Jésus, et qu'ainsi fût assurée la victoire du bien sur le mal, du côté droit sur le côté gauche, de la prophétie virile sur la prophétie féminine.

Car (et c'est ici le fond de la doctrine) Adam, Hénoch, Noé, Abraham, Moïse, Jésus, disent-ils, ne sont qu'un seul et même être. C'est la *Sophia*, la sagesse de Dieu, l'Esprit saint, la puissance créatrice, l'âme de Dieu, qui s'est successivement unie à chacun de ces hommes et l'a fait prophète. Son union avec Jésus n'est point d'une autre nature que son union avec les autres, elle est seulement plus complète et elle sera éternelle. Jusqu'à la fin des temps, la divine *Sophia* reposera en Jésus[1].

Quelle est l'origine de ces doctrines? Faut-il les faire remonter aux Juifs esséniens qui eux-mêmes tiendraient quelque chose des pythagoriciens et entre autres le rejet des sacrifices sanglants? Je ne sais; mais ce qui est évident, c'est leur but. Il s'agissait pour ces Juifs d'exalter le judaïsme et la tradition antérieure à la venue du Christ; il s'agissait d'amoindrir l'œuvre de la Rédemption et la personne du Christ, en la mettant à peine au-dessus d'Adam et de Moïse; il s'agissait de mettre plus bas que jamais le paganisme et les races païennes; il s'agissait d'humilier et de réprouver les gnostiques, qui, eux, combattant en un sens opposé l'orthodoxie chrétienne, réprouvaient l'Ancien Testament, avilissaient le peuple juif, blasphémaient Moïse.

Mais, ô misère de l'esprit humain! Cette haine des gnostiques n'empêche pas que l'on ne tombe dans le gnosticisme. Cet antagonisme perpétuel, cette lutte à armes égales du bien et du mal, cette prophétie divine et cette prophétie diabolique, n'est-ce pas le dualisme de l'Asie? N'est-ce pas le sabéisme de la Perse, tel que

1. Épiphane, *Hær.*; Clém., *Hom.*, III, 61.

nous le retrouverons chez Simon le Magicien, tel que nous le retrouverons chez les gnostiques ses fils, chez les marcionites et chez les manichéens?

Nouvelle contradiction! Par haine de saint Paul qui loue la virginité et des gnostiques qui allèrent jusqu'à condamner le mariage, on exalte le mariage. On ordonne aux prêtres de veiller à ce que les fidèles abandonnent de bonne heure le célibat. On veut donner au mariage une sorte de sainteté mystique; c'est l'image de l'alliance de Dieu avec l'âme humaine, alliance qui sera d'autant plus parfaite que le mariage sera gardé plus pur. Et cependant qu'est-ce que le mariage, sinon l'union d'Adam avec Ève, par conséquent du bien avec le mal, du principe parfait avec le principe vicieux, de la prophétie légitime avec la prophétie illégitime? Chose étrange, on déteste la femme et on recommande le mariage.

Au delà de ces contradictions, il n'y avait plus que la folie, et la folie ne tarde pas à apparaître. La secte d'Elxaï, sous Trajan, déclara que son Christ (comprenne qui pourra) était une vertu longue de vingt-quatre *schœnes*, large de six *schœnes*. Le Saint-Esprit (en hébreu, *rovach*, au féminin) était un être féminin pareil au Christ, « comme une statue placée au-dessus des nuages entre deux montagnes. » Comme les ébionites, Elxaï interdisait la virginité; mais en même temps, comme les gnostiques, il dispensait du martyre. Il permettait d'adorer de la bouche et de la main toutes les idoles possibles, pourvu que la foi restât au cœur. Les plus abominables crimes pouvaient être remis par un second baptême dans lequel on invoquait sept témoins : le ciel, l'eau, les esprits, les anges, l'huile, le

sel, la terre. Cette secte d'insensés se perpétua longtemps : deux cents ans plus tard, au temps de saint Épiphane, deux femmes descendantes d'Elxaï[1], Marthus et Marthana étaient toujours en vénération parmi ces sectaires qui recueillaient la salive de leurs lèvres et la poussière de leurs pas pour en oindre leurs malades.

Tout cela c'est le Juif, le Juif orgueilleux et inconsolable, effaçant autant qu'il est en lui la trace de son baptême et retournant à la synagogue, à la synagogue pervertie et réprouvée : Juif par le sang bien plus que par la foi, sacrifiant au besoin la Bible à sa race et Moïse à Barcochébas, pas plus Juif orthodoxe qu'il n'est chrétien orthodoxe. Je l'ai dit, cette doctrine, qui ne voulait être que celle d'une nation, cette théologie ou cette philosophie qui ne pouvait être acceptée qu'à titre héréditaire et qui n'était pas même fidèle à l'hérédité, ne pouvait être de longue durée. C'est un des divins caractères du christianisme d'être de toutes les races comme de tous les temps. L'idée d'un christianisme juif était un non-sens comme l'eût été l'idée d'un christianisme syrien ou cappadocien, comme l'est de nos jours l'idée d'un christianisme russe ou anglais. La vérité n'est ni russe, ni anglaise, ni grecque, ni juive; elle est universelle. En fait de religion, qui dit nationalité dit fausseté; culte national, culte sans foi. Se faire locale, de la part d'une religion, c'est abdiquer.

La crise des hérésies judaïques ne devait donc pas troubler longtemps la marche de l'Église. L'Église datait d'un siècle et demi ; elle avait été fortifiée par la

1. Elxaï, Elchasaï, Elcesaï. Ses sectaires s'appelèrent helcéséens. Épiphan., I, 19, 30, 53; *Philosoph.*, IV, 13, 17. Le *schœne* était une mesure égyptienne valant environ 60 stades grecs.

persécution, glorifiée par ses martyrs, grandie par sa constance. Elle pouvait laisser en arrière, non sans un amer regret pour les âmes égarées, mais sans péril pour sa propre grandeur, Ébion et ses homélies apocryphes, Elxaï et son Christ de trente-deux lieues de long.

CHAPITRE VII

HÉRÉSIES GNOSTIQUES

Venons-en maintenant aux hérésies d'un ordre opposé, à celles qui faisaient retour vers le paganisme, vers l'Orient, vers les écoles profanes des philosophes grecs ou plutôt des illuminés de l'Asie.

Ici nous rencontrons une tout autre puissance, une tout autre affinité avec les instincts éternels de la nature humaine, un tout autre appui emprunté aux erreurs familières à l'esprit humain. Ici un problème philosophique est du moins soulevé ; mais soulevé témérairement pour retomber sur les intelligences qui le soulèvent, et pour les écraser.

Dieu existe, ont dit ces penseurs, Dieu existe, mais le monde existe ; Dieu, être pur et absolument spirituel ; le monde formé de la matière. Comment l'un a-t-il pu sortir de l'autre ?

Dieu existe, mais le mal existe ; le mal à côté du Dieu infiniment bon. Comment le mal a-t-il pu sortir du bien infini ?

Le christianisme et, avant lui, le judaïsme répondaient à ces questions par deux notions qui sont devenues aujourd'hui presque vulgaires et que les intelligences acceptent sans beaucoup de peine. La réponse à la première question est l'idée de la création par la-

quelle Dieu a donné l'être à ce qui n'était ni en lui ni hors de lui, à ce qui n'était pas; par laquelle il a, non pas enfanté, ce qui supposerait une similitude de substance, non pas façonné, ce qui supposerait une matière préexistante, mais suscité à l'être et à la vie, ce qui n'avait ni l'un ni l'autre, les intelligences, la matière, le monde. La réponse à la seconde question est l'idée du libre arbitre par lequel l'être intelligent créé de Dieu, mais créé libre, c'est-à-dire capable de bien et capable de mal, a pu produire le mal qui n'était ni en lui, ni en Dieu, ni dans la matière, ni dans le monde.

Ces réponses n'étaient pas à l'usage du paganisme. L'idée du libre arbitre était pour lui profondément obscurcie. L'idée de la création, il ne sut jamais l'atteindre[1] (ce fut là sa faiblesse capitale). Le paganisme en était donc ré luit au vague des idées, à la confusion des mythes, à l'absence de dogme. Tantôt dualiste et supposant, avec la plupart des philosophes, l'éternité de la matière; tantôt panthéiste et supposant, avec les premiers mythologues, la divinité de la matière; nommant souvent le Dieu suprême, mais le discernant mal; ne le séparant exactement ni du monde, ni de la matière, ni du mal, ni des intelligences intermédiaires, ni de l'homme; le paganisme ne se chargeait de rien expliquer et n'expliquait rien. Il imposait des rites, il n'enseignait pas des dogmes.

Mais quand vint l'agitation des temps philosophiques et surtout la lumière des temps chrétiens, ce repos des intelligences dans les ténèbres et dans le vague ne fut plus tolérable. Il ne l'était pas, surtout pour des

1. V., par exemple, la manière dont Lucien se raille de l'idée de la créaion. *Icaro-Menipp.*, p. 728. A. B.

hommes qui avaient été un instant disciples de la foi, qui avaient passé par l'Église, et que le paganisme, sous le nom d'hérésie, cherchait à ressaisir. Ces hommes étaient restés païens de cœur; ils ne pouvaient donc se faire à accepter l'idée de la création, de toutes les vérités, la première obscurcie et la plus profondément obscurcie, de toutes la plus difficile à reconquérir pour les intelligences égarées. Ces hommes étaient, ou par hostilité de race, ou par rivalité d'école, ennemis des Juifs; et leur ambition était de se faire un christianisme anti-judaïque, un Évangile qui fût, non le complément, mais la perpétuelle contradiction de la Bible. Ils repoussaient donc la solution biblique du problème comme ils repoussaient tout ce qui était biblique. Mais, d'un autre côté, reprendre cet ancien et brutal sommeil des intelligences païennes que la prédication chrétienne avait interrompu, était impossible pour eux; leur paganisme baptisé ne pouvait tenir ses yeux fermés en face du problème qui se dressait devant lui[1].

Expliquer l'existence du monde et l'existence du mal sans admettre l'idée de la création; l'expliquer par un rêve, par une hypothèse quelconque, quand ce serait une fantastique et monstrueuse hypothèse, aliment creux, que les intelligences ne pouvaient accepter, mais dont les imaginations se rassasiaient un moment : tel fut le singulier travail de ces écoles.

Elles commencèrent par élargir, s'il est possible, la distance entre Dieu et le monde, entre Dieu et la matière, entre Dieu et le mal qu'elles reprochaient à la

1. La question de l'origine du mal était le grand embarras des hérétiques : « Languens (Marcion) quod et nunc multi et maximi hæretici, circa mali quæstionem. » Tert., *adv. Marcion.*, I, 2.

tradition judæo-chrétienne de trop diminuer. A un bout de l'immensité, il y a, disaient-elles, le chaos, la matière informe, ou pour mieux dire, le vide. A l'autre bout, il y a le premier Être, l'Inaccessible, l'Insondable, l'Abîme (*Bythos*). Or, de l'un à l'autre, quel rapport est possible, de la plénitude au vide, de l'être au néant, de l'esprit à la matière, de l'infini au fini, du bien au mal?

Et cependant, puisque le monde existe, un rapport a existé entre la matière inerte et la volonté toute-puissante, entre le vide qui s'est rempli et la plénitude qui a débordé sur lui. Un contact a existé, au moins par des intermédiaires; et quels ont pu être ces intermédiaires?

Essayons. Le premier être a pu engendrer et produire d'autres êtres. L'Abîme a sa Pensée (*Ennoïa*), qui est sa fille et sa compagne. Avec elle il engendre un couple (une *syzygie*) d'êtres divins, d'*éons*[1] (on a inventé ce nom d'*éons* pour ne pas les appeler des *dieux*, et pour masquer ainsi le retour vers le polythéisme), mais d'êtres divins inférieurs à lui-même. Ce couple en engendre un autre, cet autre un troisième, et ainsi tant qu'on voudra. Ce sera, selon les uns, la tétrade (quatre), selon les autres, l'heptade (sept), l'ogdoade (huit), la dodécade (douze), qui, avec le divin Bythos, formera le Plérôme, la Plénitude du monde supérieur. Ainsi, grâce à des générations et en même temps à des dégradations successives, le suprême Abîme sera le premier anneau d'une chaîne dont l'homme pourra être le dernier.

Mais non ! cela est impossible ! Est-ce que le père peut mettre au jour un rejeton d'une nature différente de la

[1] Αἰῶνες, secula. Ce terme déjà employé par saint Paul (*Hebr.*, I, 2) et ainsi traduit par la Vulgate : Αἰῶν (*seculum*) était un dieu de la mythologie phénicienne qui figure quelquefois sur des monnaies romaines; lion ailé couronné de la tiare. (Monnaies d'Albinus et de Posthume. — Bronze phénicien.)

sienne? Est-ce que chacun de ces couples sortis de Bythos ne sera pas divin comme lui, immatériel comme lui, parfait comme lui, comme lui sans affinité possible avec la matière, avec l'imparfait, le vide? Il y aura peut-être entre eux des degrés de hiérarchie, non des différences de nature. Qu'on les multiplie tant qu'on voudra, ces générations successives ne feront faire un pas ni à Dieu vers le monde, ni à la pensée vers la matière, ni à notre intelligence vers la lumière qu'elle cherche.

Que faire? Il faut qu'un des êtres divins ait dévié, ait abdiqué sa nature, soit sorti de sa route, soit allé, contre toute loi et contre toute raison, s'échouer sur les plages du néant, du vide, du chaos. Il faut la chute d'un dieu, pour ne pas admettre avec la Bible la chute de l'homme. Sans doute, cela est illogique, antiphilosophique, impie, impossible ; mais il le faut. Placer cette déviation dans les degrés les plus élevés du divin Plérôme, ce serait trop dur. On la placera dans les derniers; l'hypothèse n'en sera pas plus logique, mais elle sera moins choquante. Maintenant donc, aux imaginations gnostiques (car la raison n'a que faire ici), à rêver le monstrueux roman de la déviation. Selon les uns, dans cette chaîne des *éons*, dont chaque anneau connaît celui qui le précède et celui qui le suit, mais n'en connaît point d'autres, il y aura eu, au dernier degré, un *éon* plein d'orgueil, qui aura voulu remonter aux degrés supérieurs, traverser les espaces ténébreux qui le séparent du premier être, percer jusqu'au divin et suprême Abîme : et, pour punir cet orgueil, il aura été rejeté hors du Plérôme, il aura habité le vide et il l'aura fécondé. Selon d'autres, ce sera un éon féminin, assez mal appelé *Sophia* (la sagesse), qui, dans une

extase d'orgueil, d'étonnement ou de crainte, aura, à elle seule et sans son époux, enfanté une race illégitime dont elle sera devenue ensuite la victime ou la captive. Ou bien encore, ce seront deux Éons masculins, qui, épris d'une même beauté, auront doublement enfanté par elle et loin d'elle, légitimement ou illégitimement, une postérité parfaite et divine, une postérité imparfaite et inférieure. Le génie de l'hérésie varie à l'infini ces hypothèses qui, on le sent bien, ne sauraient rien expliquer. N'importe! il faut que la déviation ait eu lieu, et la gnose se tuera à faire et à refaire sans fin le mythe de la déviation.

La déviation admise, tout se déroule sans peine. La déviation a produit le Démiurge (l'auteur du monde), un ou multiple, quel que soit son nom, dieu illégitime et qui n'aurait point dû naître, qui est né et qui vit hors du divin Plérôme. Le Démiurge, en s'approchant du vide, a produit le monde, illégitime, vicieux, imparfait comme lui; mais, cependant, le mal qu'il a fait n'a pas été absolument sans remède. Selon la plupart des gnostiques, le dernier des Éons, *Sophia*, la mère du Démiurge, dans sa pitié, s'est approchée de ce monde illégitime et y a déposé une étincelle de l'Esprit divin. Le monde, et l'homme qui habite le monde, ont possédé ainsi le triple élément dont la distinction est si familière à la philosophie chrétienne ou païenne, orthodoxe ou hérétique, de ce siècle-là : du chaos dont il est sorti, l'homme tient le principe matériel (*hylique*), son corps ; du Démiurge, qui a façonné le chaos, il tient le principe animal (*psychique*), son âme ; de la compatissante et libérale Sophia, il tient le principe spirituel (*pneumatique*), son esprit.

Mais maintenant va éclater la haine de ces païens baptisés pour le judaïsme, cette haine qui est le premier mobile des hérésies gnostiques. Par haine du judaïsme, on a rejeté l'idée de la création et on s'est jeté dans les monstrueuses hypothèses que nous venons d'indiquer. Par haine du judaïsme, on arrive à un blasphème plus abominable encore. Ce Démiurge, ce dieu bâtard, c'est le Dieu des Juifs; c'est lui qui, contre les lois du Plérôme, a fait le monde, et c'est lui qui l'a gouverné contre la volonté du Plérôme. Cette conduite de Dieu sur les choses humaines que la Bible met en lumière n'est, selon les gnostiques, que le gouvernement d'un usurpateur et d'un tyran. Moïse n'est que l'envoyé mensonger d'un dieu inférieur. Sa loi est une loi entachée; ses prophètes, des imposteurs; ses saints, des maudits; ses maudits, des héros; ses pratiques, des superstitions; sa morale, une tyrannie. On va parfois jusqu'à justifier la désobéissance d'Adam et honorer le crime de Caïn.

Aussi la rédemption, la mission du Christ ne saurait plus être autre chose qu'une délivrance de cette tyrannie. Le Plérôme a eu pitié de la race humaine. L'un des *éons*, appelé *Christos*, s'est approché de la terre. Il n'a pas pris la nature charnelle de l'homme; car entre lui et cette chair sortie du chaos, nul contact n'était possible; mais il en a pris l'apparence. Selon les uns, il a passé par le sein de Marie sans rien recevoir d'elle; selon d'autres, dans les trois années qui se sont écoulées entre le baptême dans le Jourdain et le crucifiement sur le Calvaire, il s'est associé à l'homme Jésus, gardant son être distinct, et laissant Jésus mourir sans lui comme il l'avait laissé naître sans lui. Mais, dans cette courte habitation

sur la terre, il a appelé à lui ceux qui ont voulu venir ; il les a délivrés de la tyrannie du Démiurge et de la loi mosaïque ; il leur a donné, non pas son âme ni sa chair, puisqu'il n'en a pas, mais son esprit; il a relevé en eux, ou plutôt il leur a rendu l'étincelle spirituelle jadis apportée au monde par Sophia, mais étouffée depuis par la tyrannie des puissances inférieures; il leur a assuré pour l'avenir, non pas la résurrection de leurs corps, puisque toute matière doit être anéantie, non pas même la félicité de leurs âmes, puisque leur âme, elle aussi, est issue d'un principe imparfait, mais l'admission ou plutôt l'absorption dans le Plérôme de leur esprit, de cette étincelle divine qu'ils ont reçue du Sauveur et qui, libre enfin, remontera à son principe.

Telle est la théologie des écoles gnostiques. Quelle pouvait en être la morale? Ce que nous rencontrons ici, ce ne sont plus seulement les habitudes intellectuelles du paganisme et la haine de tout ce qui est juif; c'est, avec la haine naturelle de tout ce qui est devoir, les habitudes morales du paganisme. Pourquoi dissimuler la part qui, dans les égarements gnostiques, revient à la dépravation des consciences? D'ailleurs, le dogme que nous avons exposé s'y prêtait merveilleusement. Si la création n'est qu'une mauvaise pensée d'un *éon* déchu ; si le monde, la matière, la chair sont radicalement mauvais et irrévocablement condamnés, il faut condamner aussi tout ce qui en dérive : tout ce qui est société, lois, magistrats, propriété, famille, est détestable. Le mariage, qui affaiblit l'être spirituel en le divisant, qui, en multipliant les êtres charnels, augmente l'empire de la chair, le mariage doit être réprouvé. Si le gouvernement du monde n'est qu'une

usurpation et une tyrannie, non-seulement la loi mosaïque, mais toute loi morale, écrite ou non écrite, est mauvaise; les notions de vice et de vertu sont mensongères; la vertu ne peut sauver, le vice ne peut perdre les hommes; les actions humaines sont indifférentes. Les sectes gnostiques n'allèrent pas toutes, il est vrai, jusqu'au bout de ces blasphèmes ; quelques-unes s'arrêtèrent par pudeur, non par logique. D'autres ne craignirent pas de tout admettre.

Est-il besoin d'ajouter que le gnosticisme n'imposait pas le devoir du martyre, pas plus qu'il ne donnait aux âmes le secours de l'Eucharistie? Qu'eût signifié de se nourrir de cette chair du Christ qui n'avait été elle-même qu'illusion! Et quelle folie que le sacrifice de sa propre vie, puisque les actions humaines sont indifférentes, que l'homme doit être sauvé par l'esprit qu'il aura reçu, non par les mérites qu'il aura gagnés! Le gnostique, conduit devant le proconsul, ne faisait donc pas difficulté de sacrifier, de manger la viande immolée, de brûler son encens à tous les Jupiters et à toutes les Dianes possibles; libre à lui de voir son Bythos dans Jupiter et son Ennoia dans Diane. Aussi le gnosticisme en général vécut-il en paix avec l'autorité établie, rencontrant tous les ménagements dus à son hypocrisie et tous les honneurs dus à ses vices [1]. L'opprobre et les supplices ne furent que pour les vrais chrétiens.

Tels sont les caractères généraux, l'abrégé, le *summum* des doctrines gnostiques. Mais que de folies encore si nous prenons les sectes une à une!

Deux aimants divers devaient attirer les disciples de

1. Justin, *Tryphon.*, 35. « A peine un ou deux hérétiques ont-ils été confondus avec les catholiques et livrés avec eux au martyre. » Irénée, IV, 9.

la Gnose. Quand on se refuse à la pensée de la création, on est poussé, ou vers le panthéisme qui confond Dieu et le monde, le bien et le mal; ou vers le dualisme, qui reconnaît dans le monde et souvent dans l'auteur du monde, un second dieu, un dieu mauvais opposé au Dieu bon.

Dans l'exposé que nous venons de faire, il y a un peu de chacune de ces idées. Le gnosticisme, en effet, se partagea entre deux théogonies et par suite entre deux morales diverses. L'Égypte d'un côté, adoratrice de la nature, la Perse de l'autre, fidèle au culte du double principe, furent les deux pôles de la Gnose. La Gnose alla de l'un à l'autre, moins par des affinités de raison que par des affinités d'origine; mais elle alla surtout, il faut le dire, grâce à la dépravation des cœurs, vers l'Égypte et vers le panthéisme.

Elle naît entre deux, en Palestine. Elle a là pour premier père le Samaritain Simon, dont j'ai déjà parlé. Le premier héritier de Simon, Ménandre, dont j'ai parlé aussi[1], vit dans la même région, à Antioche. Mais à la troisième génération gnostique, le courant se divise.

D'un côté, Saturnin, à Antioche[2] (sous Trajan ou Hadrien) penche vers le dualisme de la Perse, admet une sphère du bien, de la lumière, des *Éons*; une sphère du mal, des ténèbres, de Satan : et sur les confins de l'une et de l'autre, est le monde que nous habitons, œuvre de bons génies, mais de bons génies égarés ; ce

« Les ophites détestent le martyre, nul d'entre eux ne le souffrit. » Orig., *C. Cels.*, VII, 40. — Il y eut cependant quelques martyrs parmi les marcionites, et plus tard, parmi les montanistes.

1. V. *Rome et la Judée*, ch. III, XVIII.

2. Justin, *Tryph.*, 35, Irénée, I, 22, 23 ; Philastr., 31 ; Épiphane, XXIII, 1 ; Tert., *de Præscr.*, 46 ; *les Philosophoumènes*, VII, 28 ; Théodoret, I, 3.

monde que se disputent Dieu et Satan, que les saints-anges ont peuplé d'une race pure faite à l'image de Dieu, que Satan a peuplé d'une race impure faite à sa propre image et malheureusement multipliée par le mariage et la génération.

D'un autre côté, vers le même temps, Basilide à Alexandrie (sous Hadrien) jette le gnosticisme dans une voie opposée [1]. Selon lui, il y a combat, sans doute, mais combat sur la terre seulement, entre les anges qui l'ont créée, qui la gouvernent, et parmi lesquels Jéhova n'est que l'ange de la nation hébraïque. L'homme, dans cette lutte, allait périr, lorsque des sommités de l'infini, la première des émanations divines, *Noûs* (l'intelligence) ou *Christos* (l'Oint), est descendue et a bien voulu se cacher sous les traits de l'être humain Jésus. A l'heure de la Passion, elle est remontée dans sa sphère et a laissé Jésus souffrir seul ; ou, selon quelques-uns, Jésus lui-même, trompant ses bourreaux, a disparu de leurs mains et a laissé à sa place un être qui, sous la forme extérieure de Jésus, n'était autre que Simon le Cyrénéen. Aussi le basilidien, mené devant le proconsul, ne fait-il pas difficulté de maudire le Crucifié ; car ce n'est ni le Christ, ni Jésus, c'est seulement Simon qu'il maudit.

Mais ce qui caractérise surtout le système basilidien, c'est l'abondance et la richesse de sa conception éonique. Non par couples engendrés, mais par émanations successives, trois cent soixante-cinq ordres d'Éons, répondant à trois cent soixante-cinq mondes,

1. Basilide se prétendait disciple de Glaucias, qui aurait été lui-même interprète ou commentateur (ἑρμηνέα) de Saint Pierre. Il s'appuyait aussi sur une prétendue doctrine de saint Mathias. (Clém. Alex., *Stromat.*, VII, 17.)

sont sortis les uns par les autres du Père suprême; et le corps de l'homme, qui se divise en trois cent soixante-cinq parties, est à son tour un petit monde où chacun de ces mondes et chacune de ces tribus divines se réfléchit. Le nombre de trois cent soixante-cinq, traduit par le mot mystique *abraxas* (ou *abrasax* [1]) est le symbole, le signe sacré, le talisman de la secte basilidienne. Avec des talismans, de la philosophie numérale, de l'astronomie, de l'astrologie, du fatalisme, et la morale facile qui découle de tout cela, on attirait à soi tout le monde. Il était commode de se dire que les peines de cette vie, le martyre lui-même, ne sont que l'expiation des fautes d'une vie antérieure : que par conséquent, si on est malheureux, c'est qu'on achève d'expier; si on est heureux, c'est qu'on n'a rien à expier. Il était commode de se dire que, fidèle et élu de Dieu par prédestination, l'observation des préceptes est inutile. Le principal courant gnostique se détourna donc de Saturnin, d'Antioche et du dualisme ; il se précipita tout entier vers Basilide, vers Alexandrie, vers le panthéisme [2].

1.

Α	Β	Ρ	Α	Ξ	Α	Σ
1	2	100	1	60	1	200

Total, 365.

Sur les abraxas et les pierres abraxiennes ou basilidiennes qui se retrouvent encore aujourd'hui, voy., outre les auteurs cités plus bas, Tertull., *de Præscr.*, 46; Hieronym., *adv. Luciferum (prope finem); in Amos*, 1; *in Abdiam ; in Nahum*, 1; Baronius *ad annum* 120. Bellerman, *Die Abraxas Gemmen* (1817 1-821); Matter, *Monuments du gnosticisme*, et les différents traités sur les pierres gravées antiques.

D'*abraxas* dérive le célèbre talisman *abracadabra*, recommandé comme moyen de guérison par Quintus Serenus Sammonicus, médecin et auteur d'un poëme sur la médecine, au IIIe siècle.

2. Sur Basilide, voy. Justin, *Tryphon.*, 35; Aug., *de Hæres*, 4; Clem. Al., *Strom.*, I, 21; II, 3, 8, 20; III, 1; IV, 13, 24, 25, 26; V, 10, 11; VII, 17; Irénée, I, 23, 24; Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 7; Epiphan., *Hær.*, 24; Théodoret, III; *Phi-*

Aussi, à la génération suivante, Isidore et Carpocrate, l'un fils, l'autre disciple de Basilide, et avec eux Épiphane fils de Carpocrate (vers la fin d'Hadrien) ouvrent-ils une porte plus large encore à l'immoralité et au paganisme. L'Alexandrin Carpocrate semble avoir été un Grec, platonicien, plein des idées de la métempsycose et de la préexistence des âmes. Il faut (c'est la donnée fondamentale et commode de son école), il faut que l'homme, en ce monde ou en l'autre, épuise le cercle de toutes les actions possibles ; ce qu'il n'aura pas expérimenté en cette vie, il l'expérimentera dans les sphères infinies de la vie future ; cette condition accomplie, le repos lui sera donné. Qu'il se hâte donc et remplisse sa vie de toutes les variétés du bien et du mal, afin d'abréger les vagabondages obligés de son âme dans l'autre monde. En outre, Carpocrate a reçu et révèle à ses disciples un enseignement secret que le Christ aurait donné à ses apôtres: « La foi et l'amour suffisent. Le reste est indifférent. » C'était pis que de rentrer dans le paganisme. Et, du reste, Carpocrate y rentrait jusqu'à l'idolâtrie la plus positive. A côté de prétendues images du Christ, faites, disait-on, sur un modèle donné par Pilate, il faisait adorer des images de Pythagore, de Platon, d'Aristote. Son fils Épiphane, maître vénéré, mort à dix-sept ans, devint dieu après sa mort;

losophumena, VII, 1, 27, Clément d'Alexandrie cite plusieurs fragments de Basilide, *Strom.*, II, 8, 20; IV, 12, 13; VII, 17. Celui-ci avait écrit vingt-quatre livres d'*Exégétiques*, appelés aussi son Évangile. Autres fragments de Basilide dans les *Acta disputationum Archelai*, dans l'édition de saint Hippolyte, par Fabricius. — Sur Isidore, fils de Basilide, v. Clem. Alex., *Strom.*, II, 20. Il avait composé un livre Περὶ προσφυοῦς ψυχῆς (*De adnata anima, ibid.*), un traité de morale, (Ἠθίκα, *Strom.*, III, 1), deux livres au moins d'*Explications* du prophète Parchor (*id.* VI, 6). V. Clém. Alex., *locis citatis* et saint Epiphane, I, 32.

il eut à Samé (dans l'île de Céphalonie) un temple, des autels, un musée, des fêtes aux nouvelles lunes. Mais surtout, grâce à cette doctrine de l'indifférence des œuvres, l'école carpocratienne se constituait en société secrète et en société de débauches. Elle avait, pour se cacher, le nom respectable de Gnose [1], inventé, dit-on, par Carpocrate. Elle avait, pour reconnaître ses adeptes, une marque, une légère brûlure faite à l'extrémité de l'oreille droite. Il va sans dire que, par mépris pour la chair, on réprouvait le mariage; que, par amour pour Platon, on pratiquait la doctrine platonique de la communauté des femmes ; que, par haine du démon, inventeur, disait-on, du jeûne et de l'abstinence, on se gardait de toute espèce de jeûne. Quant à ce qui se passait dans les assemblées carpocratiennes, nous le savons ; il s'y passait en réalité ce que la calomnie racontait des assemblées chrétiennes. C'était là que les Juifs et les païens avaient pris, pour les imputer aux chrétiens, ces abominables histoires d'orgie, d'inceste, d'infanticide, d'anthropophagie. La *pâque parfaite* de Carpocrate était un acte indicible de barbarie cannibale et de profanation de l'être humain. Ces chrétiens-là étaient parvenus à inventer des infamies que les païens eux-mêmes ne connaissaient pas [2].

1. Γνῶσις, connaissance, science. Saint Paul emploie ce mot en bonne part, mais il parle aussi d'une fausse gnose. Τῆς ψευδονύμου γνώσεως, I *Tim.*, VI, 20. Voy. aussi, dans Clément d'Alexandrie, les mots de *gnose* et *gnostique*, pris sans cesse en bonne part (*Strom.*, II, 19, VI, 14, et ailleurs). Quelques auteurs attribuent le premier emploi des mots de gnose et gnostique comme désignant une secte, à Basilide; Hieron.; *de Script. eccl.*, *Agrippa*; Eusèbe, in *Chron.*

2. Irénée, I, 11, 24, 25, 34 ; Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 5, 7; saint Epiphane, *Hœr.*, 26, 27, 32; Clem. Alex., *Strom.*, III, 2, 4; Tert. *de Præscr.*, 48; *de Anima*, 23, 35; les *Philosophum.*, VII, 32; Théod., I, 5. Épiphane avait

Il n'en était pas ainsi du chaste Prodicus et de la secte des adamites. Ces autres contempteurs de la chair détestaient aussi le mariage et professaient la continence parfaite. Ils étaient même si innocents et si purs que leurs assemblées étaient un paradis terrestre, et qu'ils en portaient le costume. Quiconque eût offensé la chasteté, eût été expulsé, comme Adam, de ce paradis. Il est vrai que ce paradis avait besoin de ténèbres et qu'on se hâtait d'y éteindre les lumières [1].

Laissons là ces actes d'immorale démence, et arrivons au grand Valentin. Celui-ci va nous montrer le gnosticisme égyptien parvenu à son apogée. Valentin n'est ni un Grec, ni un Syrien, ni même un Alexandrin; c'est un Égyptien pur, du nom de Ptenethis. Il a été longtemps philosophe illustre ; il a été prédicateur de la foi, il a voulu être évêque. Déçu dans cette espérance, il n'a pas manqué alors de se rappeler une doctrine secrète que lui aurait jadis enseignée un Théodose, disciple immédiat de saint Paul. Il l'a prêchée dans son pays d'abord, puis à Rome. Signalé à Rome et condamné jusqu'à trois fois par l'Église, il est allé en Chypre, où il a fini par rompre ouvertement avec l'Église et où il a donné au roman du gnosticisme son type le plus complet et le plus étrange [2].

Avant tous les siècles était l'Abîme, la première

écrit un livre *de la Justice* où il établissait la doctrine de la communauté des femmes et des biens. Clem. Alex., *loc. cit.*

1. Clem. Alex., *Strom.*, I, 15, III, 4, VII, 7, I, 6; S. Épiphane, Théodoret, Justin, *Tryph*, 35. Cette secte se rattachait à la tradition persique et prétendait posséder les livres sacrés de Zoroastre.

2. Valentin, né à Alexandrie vers 110, mort à Chypre en 160. — Eusèbe, dans sa *Chronique*, nomme Valentin sur l'an 143. Dans son *Histoire*, il le place sous le pape Hygin (139-142); Théodoret le place sous Antonin le Pieux (138-160). Tertullien dit : « Valentin vint à Rome sous Hygin, grandit sous

puissance, le premier Père (Βυθός, Προαρχή, Προπάτωρ), et avec lui son éternelle Pensée, qu'on appelle aussi du nom de Grâce, de Silence, d'Auguste, d'Ineffable (Ἔννοια, Χάρις, Σιγή, Σεπτή, Ἄῤῥητον). Après de longs âges de contemplation et de silence, ils ont enfanté. Un premier couple, l'*Entendement* et la *Vérité* (Νοῦς ou Μονογενής et Ἀλήθεια), en a bientôt produit un second, le *Verbe* et la *Vie;* puis ce second, un troisième, l'*Homme* et *l'Église*. Ces huit alors existants ont composé la divine ogdoade, le premier ordre des intelligences sacrées.

Mais là ne s'est pas arrêtée la fécondité divine. D'autres Éons sont venus peupler le céleste Plérôme; et c'est alors que *Sophia* (la Sagesse), la dernière de tous, a voulu dans son ambition remonter jusqu'au premier Être, s'est arrachée à l'Éon son époux, a dévié hors du Plérôme, a enfanté dans l'extase de ses rêves et par la seule puissance de ses passions, une sorte d'Éon avorté, une Sagesse bâtarde que l'on appelle bien Sagesse comme sa mère, mais en employant, au lieu du mot grec *Sophia*, le nom hébraïque *Achamoth* (nouvelle trace de l'esprit païen et antijudaïque du gnosticisme). C'est cette fausse sagesse (cette « sagesse du dehors » comme ils l'appellent), qui a donné naissance au monde. Abandonnée par sa mère, tourbillonnant dans les régions du vide

Pie (142-157), vécut jusque sous Anicet (157-168) et sous Éleuthère (177-193). » Voy. du reste, sur Valentin, Tertull., *Præscr.*, 27, 29, 30, 33, 37, 38, 49; *de Carne Christi*; *Scorpiace*, 1; *Contra Valentin.*; Irénée, I, 17, 18, 42; II, 13, 14, 31; III, 4, 11; les *Philosophum.*, VI, 20-27. Épiphane, *Hær.*, 31. Clem. Alex., *Stromat.*, II, 3, 8, 20; III, 1, 7, 17; IV, 13; V, 1; VII, 17.

Fragments de Valentin — d'une homélie, Clém. (*ibid.*), IV, 13, — d'une épître à Agathopode (*ibid.*), III, 7, — d'une autre épître, II, 8, — d'une autre, II, 20.

Fragments de son disciple Théodote, faussement attribués à Clément d'Alex. — dans les œuvres de celui-ci.

et du chaos, ayant à peine conscience de son être, Achamoth a enfanté l'âme universelle et la matière universelle. L'âme universelle, autrement appelée le Démiurge, a façonné la matière et a produit sept mondes et sept intelligences pour les gouverner. Le dernier de ces mondes est le nôtre, et l'intelligence qui le gouverne, le maître de ce monde (Κοσμοκράτωρ) est celui que la Bible appelle le démon. Ne sachant que faire pour mettre la création assez bas, Valentin a voulu d'abord que notre monde fût le dernier de tous les mondes créés par le Démiurge; ensuite qu'il fût gouverné par la dernière des intelligences dont le Démiurge est le père ; enfin que le Démiurge lui-même fût l'œuvre douloureuse et impure d'Achamoth; Achamoth, l'avorton illégitime de Sophia; Sophia, à son tour, le dernier et le seul déchu parmi les Éons.

Mais autant Valentin rabaisse l'institution première de l'homme et les égarements dont il est sorti, autant il prétend relever la miséricorde d'en haut qui est venue au secours de l'homme et des puissances égarées. Lorsque Sophia est tombée par son orgueil, un nouveau couple d'Éons, le *Christ* et l'*Esprit*, est venu au monde tout exprès pour enseigner à tous les Éons ce qu'ils ignoraient, l'infinie et l'incompréhensible puissance du Père suprême. Lorsque ensuite la malheureuse Achamoth s'est trouvée jetée dans les ténèbres du vide, le Christ a eu pitié d'elle et lui a apporté un peu de lumière. Lorsque le Démiurge a formé l'homme auquel il n'avait pu donner que ce qu'il avait, le corps et l'âme, Sophia compatissante est venue, à l'insu du Démiurge, donner à l'homme le principe spirituel (pneumatique). Et enfin, lorsque l'homme, placé sous tant d'influences

diverses, a été sur le point de succomber et de laisser s'éteindre en lui la divine étincelle de l'esprit, l'Éon Jésus, formé en commun par toutes les puissances du Plérôme, est venu le régénérer. C'est donc toujours ce même antagonisme établi par les gnostiques entre le Dieu créateur et le Dieu rédempteur, entre l'œuvre productrice du genre humain, qui, à leurs yeux, ne saurait être trop rabaissée, ni attribuée à un génie trop inférieur, et l'œuvre régénératrice qui ne saurait venir d'une trop haute et trop généreuse compassion.

Maintenant, dans quelle mesure les hommes sont-ils appelés à cette régénération apportée par Jésus? Il y a, dit Valentin, trois substances dans le monde : la matière, l'âme, l'esprit. Il y a des hommes chez qui le principe matériel domine, des *hyliques*; ceux-là sont les idolâtres : pour eux rien à espérer; car le Rédempteur, qui n'a eu qu'une apparence de chair, n'a eu rien de commun avec eux; ils se sont identifiés à la matière; ils seront anéantis avec elle. — Chez d'autres, le principe animal ou intelligent domine; on les appelle *psychiques*; ce sont ceux des chrétiens qui ne se sont pas élevés à la pure lumière de la Gnose. Le Christ est en relation avec eux, car il avait une âme et cette âme a souffert sur la croix. Mais, disciples d'une loi étroite et entendant l'Évangile à la lettre, ils sont tenus d'accomplir la lettre de l'Évangile. Ils seront jugés selon leurs œuvres et, si leur vie est conforme à leur loi, ces hommes qui ont vécu par l'âme seront admis à la félicité des âmes. — Mais aux seuls *pneumatiques*, à ceux qui ont vécu suivant l'Esprit, à ceux qui possèdent non-seulement la foi, mais la Gnose, en un mot, aux disciples de Valentin, est réservée une sphère plus haute et la félicité

des esprits. Leur rédemption à eux s'est opérée avant l'agonie du Calvaire; car pendant cette agonie, l'Esprit divin avait quitté Jésus et était remonté au ciel. Leur évangile n'est donc pas l'Évangile littéral et servile des autres chrétiens; nulle œuvre ne leur est imposée, nulle loi morale ne contraint leur liberté; ils ne sont pas tenus à rendre témoignage par le sang; leur foi intérieure et silencieuse leur tient lieu du martyre, et le principe spirituel vivant en eux, le mystère d'en haut révélé à leur intelligence suffit pour leur assurer la félicité éternelle au sein du divin Plérôme.

C'est donc là, c'est au brisement de tout lien moral qu'aboutit ce dédale de rêveries. Hélas! elles ne sont pas rares dans l'histoire de l'esprit humain, ces prétentions d'illuminisme et de mysticisme supérieur qui ne servent qu'à donner au vice plus de liberté; ces efforts pour ouvrir aux âmes une sphère tellement spirituelle et tellement élevée que la vertu n'y sera plus nécessaire; ces illusions de l'orgueil qui tournent au profit de la volupté. Un illustre historien le dit du gnosticisme, et de combien d'autres doctrines on pourrait le dire! « C'est le Centaure de la Fable; une tête d'homme et qui se perd dans les rêveries d'une orgueilleuse sagesse; un corps de bête et qui se livre sans frein à tous les instincts de la volupté[1]. »

A présent, je n'ai plus qu'à traverser à la hâte le torrent des écoles gnostiques qui sortirent de la secte de Valentin. Valentin avait donné à la Gnose une forme étrange et grandiose qui entraînait les intelligences égarées, qui les portait à le suivre et plus encore à l'imi-

1. Stolberg, *Gesch. der Kirche J. C.*, II, IV, § 94, n. 46.

ter. Il eut moins une école nombreuse qu'une nombreuse postérité. Il enfanta des sectes plus que des disciples. Cinquante ou soixante ans après lui, on ne comptait plus qu'un seul valentinien pur; mais, en revanche, on comptait des marcosiens, des colorbaziens, des ophites, des caïnites, et bien d'autres qui avaient façonné au gré de leurs rêves le rêve de Valentin. Il serait fastidieux d'énumérer tous ces sectaires. La plupart, comme Secundus, comme Héracléon, comme Ptolémée[1] que saint Irénée appelle la fleur de l'école valentinienne, ne faisaient qu'accroître ou diminuer l'interminable série des Éons, marier le premier principe, celui-ci à un, celui-là à deux principes féminins, lui donner parfois les deux sexes, ou les lui refuser tous deux. Colorbaze et Marc divinisaient l'alphabet grec, voyaient un Éon dans chaque lettre ou dans chaque nombre, et, à l'exemple de Pythagore et des Kabbalistes, trouvaient des lumières infinies, non dans chaque idée, ni dans chaque mot, mais dans chaque lettre de chaque mot. Marc eut une autre gloire : il sut exercer, par sa prétendue magie, une de ces puissances d'entraînement grossier, si inexplicables et si fréquentes. Dans ses mystères, il apparaissait tenant une coupe de vin consacré; une femme en tenait une autre. Marc versait d'une coupe dans l'autre, et le vin, à mesure qu'il le versait, prenait une

1. Secundus (vers la fin du IIe siècle) : voyez Tertull., *de Præscr.*, 49 *Philosophum*. VI, 38. — Ptolémée, vers le même temps : Tertull., *ibid.*; saint Irénée, *Præf.*, I, 5, II, 40 (il l'appelle *Flosculus Valentiniorum*); Épiphane, 23. — Héracléon (vers 147) : Tertull., *ibid*; Irénée, II, 4; Epiph., *Hær.*, 36; Théod., 1, 8. Origen., *Comment. in Joan.*; *Philosophum.*, *ibid.* Clém. Alex. *Strom.*, IV, 9, VI, 38. Comme la plupart des gnostiques, il cherchait à rabaisser les martyrs : « La confession de foi par la bouche n'est rien, disait-il, la confession par la vie est tout. »

couleur de sang ; il versait de la plus petite coupe dans la plus grande, et celle-ci se remplissait si bien, qu'elle débordait. Il exerçait une autre puissance, plus explicable encore et plus criminelle ; il disait à une femme : « Pare-toi comme une fiancée qui attend son fiancé, afin que je sois toi et que tu sois moi... Voici la grâce qui descend sur toi : ouvre la bouche et prophétise. » Et, comme la femme se débattait en s'écriant : « Je n'ai jamais prophétisé. — Ouvre ta bouche, lui disait-il, dis ce que tu voudras, et tu seras prophétesse. » Et, séduite par les invocations magiques qu'elle entendait, elle croyait prophétiser ; timide et modeste, elle parlait avec l'audace du délire ; riche et portant la stole de pourpre, elle livrait ses trésors ; pure jusque-là, elle s'abandonnait aux désirs effrontés de l'hérésiarque. Le monde était plein de victimes de cet imposteur ; saint Irénée en avait vu jusque sur les bords du Rhône, les unes perdues et désespérées, les autres pénitentes et qui se frappaient la poitrine ; mais il avait vu aussi des femmes chrétiennes qui, par un souffle de leur bouche, avaient rompu le prestige et, par une parole d'anathème, avaient confondu l'imposteur[1].

Avec les ophites (adorateurs du serpent, en hébreu *Naasseni*), nous tombons en plein paganisme ; nous trouvons des prestiges, des talismans, sept degrés d'initiation, dont chacun est gardé par un ange. Dans leurs temples, un serpent, sortant majestueusement de la caverne qu'il habite, approche de l'autel, lèche les pains

1. Irénée, I, 8, 12. — Sur Colorbaze (vers 150), voy. Irénée, I, 10, 12; Tert., *Præsc.*, 50; S. Épiphane, 35 (Philastre l'appelle Bassus); *Philos.*, VI, 39, 55; Théod., I, 12; Augustin, *de Hæres.*, 15. — Sur Marcus (v. 150 ou 160), voy. Irénée, IV; Tertull., et *Philos.*, ibid.; S. Epiphan., 34.

présentés comme offrande, s'enroule autour d'eux; le peuple s'incline devant lui, le couvre de ses baisers, et, quand ce dieu est rentré dans sa demeure, se partage respectueusement les pains qu'il a touchés. Ce serpent était pour eux celui du Paradis terrestre, qui, sous l'inspiration de la divine Sophia, avait révélé à l'homme la science du bien et du mal et lui avait conseillé la révolte contre le Dieu créateur, abhorré sous le nom de Jaldabaoth. Seulement la secte se divise. Les plus timides, appelés séthites, veulent voir l'œuvre de Sophia et le salut du genre humain dans la race de Seth; Seth et le Christ ne sont qu'un pour eux. Les autres, appelés caïnites, plus hardis et menant jusqu'au bout la haine gnostique contre le judaïsme, font leurs héros de Caïn, de Coré, de tous les maudits de la loi ancienne; ils renient le Christ; ils honorent Judas. Judas, disent-ils, a vendu son maître parce qu'il savait sa mort nécessaire à l'accomplissement du salut des hommes. Adoptant l'idée de Carpocrate, ils croient l'homme obligé à parcourir en ce monde tout le cercle des actions, c'est-à-dire des infamies humaines, afin de n'avoir point à le parcourir dans l'autre, et ils s'écrient au milieu de leurs crimes : « O ange! j'abuse de ton ouvrage! ô puissance! j'accomplis ton œuvre[1]! »

1. Sur les ophites (ou ophiani), Origène, *contra Cels.*, VI, 24-26, 28, 33 (curieuse description de leur talisman ou diagramme, que Celse attribuait à tort aux chrétiens), 38; VIII, 40; Irénée, I, 30, 34; Épiphane, 26, 37; *Philos.*, VI, 20; Tertull., *de Præsc.*, 47; Théodoret, I, 14; Augustin, *de Hær.*, 7. — Sur les séthites, *Philos.*, V, 19 22; Irénée, 1, 7, 14, 24, 35; Tertull., *de Præscr.*, 37, 47; Epiph., 2[illegible]; Théodoret, 1, 14; Philastre, 3; August., *Hæres.*, 19, Clém. d'Alex. *Stromat.*, VII, 17. — Sur les caïnites, Irénée, 1, 35 (29-31); Tertull., *de Præscr.*, 47; Épiphane, 38; Théodoret, I, 38; Clem. Alex., *Strom.*, VII, 17.

Voulez-vous enfin voir ces doctrines modernes (bien vieilles doctrines) qui nient l'ordre social, la famille, la propriété? Les *antitactes* d'alors (ennemis de l'ordre) étaient eux aussi des gens de progrès. Selon eux, ce monde a été créé parfait; tous les désirs de l'homme sont légitimes; toutes ses actions innocentes. Un mauvais esprit est intervenu et a persuadé aux hommes qu'il y a un bien et un mal, une vertu et un vice, des choses défendues et des choses permises. De là est sorti tout ce qui est malheur, désordre, division. « Contredisons, disent-ils, ce prétendu législateur, ne reconnaissons aucune de ses lois, ne faisons rien de ce qu'il ordonne, faisons tout ce qu'il défend; point d'ordre social, la révolte; point de mariage, la communauté des femmes; point de propriété, la communauté des biens. Tenons que tout est permis, tout sera innocent et tout sera béni[1]. »

Finissons-en sur toute cette honteuse descendance de Valentin : *archontiques*, qui faisaient le diable père de Caïn et d'Abel, qui détestaient les femmes ou au moins le mariage, qui vivaient en ermites dans les solitudes de la Palestine[2]; *ascites* (*ascodroupites*, *ascodrugites*), qui dansaient autour d'une outre gonflée, en souvenir de ces outres pleines d'un vin nouveau dont parle l'Évangile[3]; la plupart rejetant le baptême, les autres sacrements et même la prière, parce que, disaient-ils, c'est dans la connaissance que la rédemption réside[4];

1. V. Clem. Alex., *Strom.*, III, 4; August., *de Hæres.*, 18; Théodoret, 1, 16.
2. Saint Épiphane, 40.
3. *Matth.*, IX, 17.
4. Clém. Alex., *Strom.*, III, VII.

ascophites, qui, par haine des sacrements, brisaient les vases sacrés; *barbelonites*, qui faisaient remonter l'origine du monde à une vierge appelée Barbeloth, séduite par un Éon; *borboriens*, *statiotiques*, *philionites*, et je ne sais quels autres; immonde progéniture, immonde et abondante comme les vers qu'enfante un corps en putréfaction.

N'y eut-il pas en face de ces infamies un mouvement de pudeur? en face de ces sottises, un peu de honte? Quelques-uns de ceux qui abandonnaient la foi et qui ne savaient pas garder la sainte discipline de l'Église, ne cherchèrent-ils pas du moins des erreurs plus décentes et des égarements moins insensés?

En effet, pendant que les sectes valentiniennes pullulaient dans tout l'Orient, à Rome et jusque sur les bords du Rhône, le dualisme de la Perse, dont Saturnin avait été jusque-là le seul imitateur, donnait son contingent d'hérésies; et cette autre branche du gnosticisme se présentait avec une imagination un peu plus sobre et une morale un peu plus digne.

Sous Antonin le Pieux et sous le pape Hygin (139-142), dans le même temps où prêchait Valentin, le Syrien Cerdon, héritier de Saturnin, apporta aux chrétiens de Rome une doctrine analogue à celle de son maître. Mais il était prudent; averti par la vigilante Église romaine, il se rétracta, fit publiquement une profession de foi orthodoxe, et n'en continua pas moins d'enseigner en secret. A la fin cependant, l'Église le convainquit, le condamna et le sépara d'elle[1]. Bientôt

1. V. Irénée, I, 24, 27, 28, III, 4; Tertull., *De Præsc.*, 51; *contra Marcion.*, III, *in fin.*, *Philos.*, VII, 37. Théod., I, 24, Epiph., 51.

Marcion vint se joindre à lui [1]. Marcion, né à Sinope en Paphlagonie, y avait d'abord vécu en chrétien pieux, dans la solitude et la continence; mais plus tard, coupable d'avoir séduit une vierge, il avait été excommunié par son évêque, qui était en même temps son père. Il avait prié, supplié, pour qu'on adoucît cette pénitence, et surtout pour qu'on lui épargnât cette honte. La sentence épiscopale et paternelle n'avait pas été révoquée. Marcion, désespéré, était parti pour Rome, cette retraite de tous les fugitifs, et au besoin cet asile de toutes les doctrines. A Rome, ambitieux et dissimulé, il avait demandé la communion, la prêtrise, peut-être même, après la mort d'Hygin, le suprême épiscopat. Mais, dans le conseil de l'Église romaine, ce conseil qui élisait les pontifes et sous eux gouvernait l'Église, dans ce conseil où siégeaient encore des vieillards qui avaient entendu les disciples immédiats des apôtres, il y avait une sagesse patriarcale qui n'eut pas de peine à deviner Marcion : « Nous te recevrons, lui dit-on, à la communion de l'Église romaine quand ton évêque, qui t'a excommunié, t'aura absous. — Votre Église ne veut pas de moi, dit Marcion, je déchirerai votre Église et elle restera déchirée, » et il alla trouver Cerdon.

Leur doctrine (car je ne vois pas qu'ils soient séparés l'un de l'autre par des dissentiments bien marqués), leur doctrine n'est pas chargée, comme celle de Valentin, de multiples et romanesques fractions de la divi-

1 Marcion parut après Valentin et Cerdon (Eusèbe et Irénée), cent quinze ans et quelques mois après la Passion de Notre-Seigneur, dit Tertull. (*Contra Marc.*, I, 19). Il habita à Rome après la mort du pape Hygin (142) (Épiphane) sous Anicet (157-168) et sous Éleuthère (177-193) (Tertull.). Il est souvent mentionné par Celse, qui vécut sous Hadrien et sous Antonin.

nité. Elle admet deux principes, deux dieux, l'un bon, l'autre mauvais : celui-là supérieur sans doute à l'autre, mais qui ne parvient cependant pas à le soumettre. Comme toujours, c'est le dieu inférieur et mauvais qui a créé le monde et l'a gouverné pendant des siècles. C'est le dieu bon qui a envoyé le Rédempteur et qui depuis ce temps gouverne, non pas le monde, mais la société des saints.

Or, le monde formé par une puissance mauvaise est mauvais; la loi judaïque, émanée du Dieu créateur, est mauvaise. En haine du Créateur et de la loi judaïque, on jeûnera le jour du sabbat. Les réprouvés de l'Ancien Testament ont été délivrés par le Christ et menés avec lui dans sa gloire, tandis qu'Abel, Seth, Henoch, Noé, tous les saints de l'ancienne loi se sont gardés de venir au-devant de lui. La chair est réprouvée, le mariage appelé des noms de peste et de prostitution; Marcion n'admet pas les gens mariés à son baptême. L'usage des viandes est interdit. Pourquoi pas celui du pain et de l'eau? Il est difficile de le dire; et Théodoret cite un vieillard marcionite qui par scrupule de conscience se lavait le visage avec sa salive [1]. La doctrine de Marcion est le gnosticisme débarrassé de ses inutiles éons et réduit à son essence [2].

1. Voy. Tertull., *de Præsc.*, 30, 50; et libri V *adv. Marcionem*; Irénée, I, 27, 31; III, 3, 4, 11, 12; Epiphan., *Hær.*, 42; Justin, *Apol.*, I, 26, 50; Théodoret, I, 24; les *Philosophumen.*, VII, 29, 31; Justin, *Apol.*, I, 26, Eusèbe, *H. eccl.*, IV, 11; V, 13; Hieronym., *in Oseam*, X, I, *Ep.*, 133. Clem. d'Alex., *Strom.*, V, 1, VII, 17, II, 8, 20, III, 3, 4, 17.

2. Je suis ici saint Irénée et Tertullien. Saint Irénée est, de toutes les autorités, la plus ancienne, et Tertullien est la plus spéciale, puisqu'il a écrit cinq livres contre Marcion. D'après saint Épiphane et Origène, le Dieu des Juifs et le monde créé par lui joueraient dans la doctrine de Marcion un rôle intermédiaire entre le bien et le mal. Mais cette doctrine me paraît un adoucissement introduit par un des successeurs de Marcion.

On se demande sans doute comment de telles gens pouvaient s'appeler chrétiens? comment une telle réprobation de l'ancienne loi était possible lorsqu'on prétendait vénérer la nouvelle? comment on pouvait briser le nœud si intime qui unit les deux Testaments? Marcion avait écrit dans ce but son livre des *Antithèses*, que Tertullien réfute en détail, et où il avait accumulé les prétendues contradictions de la loi judaïque et de la loi chrétienne. Mais un moyen plus facile de réprouver l'une, était de mutiler l'autre. Marcion n'admettait qu'un seul Évangile, celui de saint Luc, et encore il le mutilait; cet Évangile parle en termes trop ouverts de la naissance charnelle du Sauveur. Marcion rejetait tous les écrits apostoliques, excepté les épîtres de saint Paul; et celles-là il les mutilait encore; elles sont trop pleines des souvenirs de l'ancienne loi. Marcion, le premier, d'après le témoignage de Tertullien, entrait dans les voies de cette savante exégèse moderne qui, du Nouveau et de l'Ancien Testament réunis, n'aura pas laissé subsister une seule page.

Et cependant (chose étrange) cette école plus que les autres garda une certaine sévérité chrétienne. Ses mœurs paraissent avoir été exemptes de scandale, ses jeûnes étaient rigoureux; elle se targuait de ne pas reculer devant le martyre et d'immoler la chair qu'elle méprisait. L'ange des ténèbres s'est plus d'une fois transfiguré en ange de lumière, et Marcion pouvait entraîner les âmes élevées par les illusions de la vertu, comme Valentin par les illusions du vice entraînait le vulgaire des âmes [1].

1. Justin, *Tryph.*, 35.

Mais aussi l'illusion fut plus courte. La secte marcionite ne fut point féconde comme la secte valentinienne. La fantasmagorie du bien n'a pas la même puissance que celle du mal. On ne cite que deux héritiers de Marcion : — Lucain, qui, allant plus loin que son maître, refusait l'immortalité, non-seulement au corps, mais à l'âme, et ne la réservait qu'à l'esprit; — le Phrygien Apelle [1] qui, lui, ne sut pas se maintenir dans le rigorisme marcionite et rétablit l'alliance naturelle entre le vice et l'hérésie. Apelle faillit comme Marcion avait failli, et il fut excommunié par Marcion, comme Marcion l'avait été par son père; retiré à Alexandrie, il retrempa son hérésie aux vieilles sources où s'étaient inspirés Basilide et Valentin. Il en revint avec une doctrine nouvelle; celle-ci faisait du monde l'œuvre, non d'un génie mauvais, mais d'un génie inférieur, admettant un Christ dont la chair céleste était faite d'un bronze éthéré [2]. Il en revint aussi avec une nouvelle victime de ses séductions, avec une vierge dont il avait fait une prostituée et dont il prétendait faire une prophétesse. Cette femme, qu'elle fût son inspiratrice ou qu'elle fût inspirée par lui, avait des visions (φανέρωσεις) qu'Apelle révélait dans un enseignement secret. Les hérésiarques d'alors, comme leurs Éons, aimaient à procéder par syzygies [3]; Simon avait eu son Hélène, Carpocrate son Alexandra, Apelle sa Philou-

1. Sur Lucain ou Lucien, voy. *Philosoph.*, VII, 17; Tertull., *de Resurr. carnis*, 2; Origène, *contra Cels.*, II, 27; Philastre, 46; Epiph , 43.— Sur Apelle, Tertull., *de Præscr.*, 6, 30; *de Carne Ch.*, 6. Rhodon, ap. Euseb., *H. eccl.*, V, 13; Orig., *contra Cels.*, V, 54; Aug., *ad Quod-vult-Deus*, 24. (Il vivait vers 180.)

2. Sideriam et æneam.

3. Marcion avait eu aussi avec lui une femme prophétesse qu'il envoya devant lui à Rome. Hieron., *ad Ctesiph. adv. Pelagium*.

mène. Le dualisme et la vertu marcionite avaient donc été de peu de durée; l'on était promptement revenu à la source, à Alexandrie, au panthéisme et au vice.

Enfin nous voilà au bout de ces folies du gnosticisme. La dépravation du cœur y eut sans doute sa grande part, mais l'inquiétude de l'intelligence y eut aussi la sienne. C'est le propre de la vérité qu'une fois apportée au monde, elle ne permette plus aux esprits le repos dans les ténèbres. Il faut ou qu'ils se lèvent pour marcher à cette pure lumière ou qu'ils s'agitent pour en trouver une fausse. La philosophie avait posé, le christianisme avait résolu ces grands problèmes de l'origine du monde et de l'origine du mal; on avait beau repousser la solution chrétienne, le problème n'en demeurait pas moins posé et inévitable. Le gnosticisme n'est qu'un effort en face de ce problème; par son impuissance même et sa folie, il témoigne combien le doute pesait aux esprits de ce temps. Il témoigne combien était grande la répugnance des âmes païennes à admettre le dogme de la création; mais il témoigne aussi combien ce dogme est théologiquement, philosophiquement, moralement nécessaire. En présence de ces tentatives désespérées pour expliquer (puis-je dire expliquer?), pour rêver l'origine du monde, en séparant toujours l'Être suprême de l'auteur du monde, la puissance primordiale de la puissance manifestée; combien il était plus simple d'être chrétien!

Et si, par impossible, de telles influences eussent triomphé au sein de l'Église, est-il besoin de dire qu'il n'y avait plus de christianisme ni de morale chrétienne au monde? Le christianisme, qui est par excellence l'esprit, la lumière, la vertu, le courage, eût cédé la

place à tout ce qui est vague, à tout ce qui fausse les esprits, asservit les âmes, obscurcit les intelligences, énerve les volontés. Point de création; point de libre arbitre; peu d'œuvres nécessaires ou méritoires; peu de rétribution à la mesure des mérites et des fautes; la matière niée ou réprouvée par un mysticisme orgueilleux afin de pouvoir se livrer plus aveuglément à tous les instincts de la matière : en vérité, que fût-il resté de chrétien?

Mais heureusement, la Providence, qui avait fait de Rome le centre où toutes ces doctrines devaient aboutir, avait aussi préparé l'Église romaine pour démasquer, combattre, juger, condamner toutes ces erreurs. Valentin n'avait pas trouvé de contradicteur à Alexandrie; il trouva à Rome des adversaires qui l'écrasèrent. Marcion avait pu fuir hors de son pays la censure de son évêque et de son père; à Rome, il retrouvait cette même censure, scellée du sceau de l'Église souveraine. Valentin, Cerdon, Marcion furent poussés à Rome comme l'est un vaisseau contre un écueil pour s'y briser. Ils multiplièrent en vain les rétractations, les fausses pénitences, les hypocrisies. Ils ne trompèrent ni l'Église ni leur conscience, et Marcion mourut au moment où il méditait un retour et une tardive pénitence. Tous furent solennellement, authentiquement condamnés; jamais tant de décisions solennelles n'avaient marqué une même époque, et l'Église, en les condamnant et en les séparant du troupeau, établissait une fois de plus son droit comme juge de l'erreur et comme gardienne du troupeau. D'un autre côté, les falsifications des livres saints et la fabrication de livres apocryphes par les hérétiques devaient donner à l'Église l'occasion de déter-

miner le canon des divines Écritures, comme leurs erreurs lui donnaient l'occasion de définir plus authentiquement que jamais les dogmes qui étaient combattus. Et de toutes parts, dans tous les coins de la chrétienté, après que Rome avait prononcé l'arrêt, le dogme, ainsi défini, trouvait d'énergiques défenseurs. Castor Agrippa[1] écrivit contre Basilide, saint Justin contre Marcion, Rhodon contre Apelle, Irénée contre Valentin; Théophile d'Antioche, Origène et Tertullien contre Marcion et contre d'autres encore. L'unité de la doctrine chrétienne enfanta bientôt des écrits où figurait le catalogue de toutes les erreurs ayant en face d'elles toutes les vérités. Justin avait fait un livre de ce genre; celui qui nous reste d'Irénée est de ce nombre ; saint Hippolyte, Origène, pour ne parler que de ces premiers siècles, en firent d'autres; et enfin, dans son admirable traité des *Prescriptions*, Tertullien, après avoir établi l'autorité infaillible de l'Église et la certitude de sa tradition, n'a besoin que de cette fin de non-recevoir si concluante et si simple pour briser toutes les hérésies et écraser, d'un seul coup, toutes les têtes du monstre. Toute l'Église n'a qu'une seule voix ; en vain Marcion, condamné par son évêque et condamné à Rome, veut-il se rattacher à saint Polycarpe qu'il a connu en Asie, et, quand il le rencontre dans Rome, l'aborde-t-il d'un air doucereux : « Reconnais-moi, dit-il, nous serons amis. — Je te connais assez, lui répond le saint évêque, je te connais assez, premier-né de Satan[2]. »

1. Il vivait sous Hadrien. Eusèbe, *Hist.*, IV, 7; Hieron., *de Viris illust.*, 21; Théodoret, I, 4.

2. Eusèbe, IV, 14, Rhodon, disciple de Tatien, vivait sous Commode et adressa à Callistion le récit de sa conférence avec Apelle. Eusèbe en cite des fragments. *Hist. eccl.*, V, 13. Voy. aussi Hieronym., *de viris illustribus*, 13, 37.,

Les doctrines de l'Orient furent ainsi vaincues. Le panthéisme de l'Égypte, le dualisme de la Perse, le naturalisme de l'Asie, qui seraient entrés dans le christianisme pour le corrompre, restèrent en dehors et furent mis à part, aux yeux de tous, païens et chrétiens. Ils ne furent pas anéantis sans doute, et, dans les âges suivants, il en resta le manichéisme, qui fut pendant douze siècles la colossale et permanente illusion des âmes dépravées. Mais la foi, mais la raison humaine, mais la liberté des âmes et des intelligences furent sauvées.

CHAPITRE VIII

L'ÉGLISE ET LA PHILOSOPHIE

Voilà donc, d'un côté, l'empire de Rome arrivé à son apogée, plus étendu, plus affermi, plus paisible qu'il n'avait jamais été ; je ne dirai pas plus docte, ni plus intelligent, mais plus instruit ; et dans cette sécurité, dans cette paix, dans cette abondance des lumières humaines, nous avons vu quelques germes d'un progrès plus digne d'envie, d'un progrès des esprits vers la vérité et peut-être des consciences vers le bien.

Voilà, de l'autre côté, l'Église chrétienne, la trésorière du genre humain, l'unique dépositaire du progrès véritable ; la voilà qui grandit, malgré ses ennemis, en nombre ; malgré ses contradicteurs, en influence ; malgré elle-même, en renommée. Elle sera dans l'empire, sinon aujourd'hui, du moins au siècle suivant, une force que l'empire ne pourra méconnaître, un empire dans l'empire, une république spirituelle et pure dans la république temporelle et dépravée du peuple romain.

Et entre deux, nous avons vu un ennemi commun. Non pas sans doute une société constituée politiquement comme l'empire ou spirituellement comme l'Église, mais des associations, des tendances, des instincts divers ; tous gouvernés par un même besoin de l'âme, tous réagissant contre l'empire en ce qu'il avait

de tutélaire et de romain, contre l'Église parce qu'elle est divine et pure. L'instinct païen réagissait, et contre la politique romaine qui aurait eu besoin de le limiter, et contre la vérité chrétienne qui l'écrasait. Ce besoin effréné et pervers d'adoration, d'expiation, de superstition, d'espérance, de terreur, de prodiges, que la cité grecque s'était approprié en le poétisant, que la cité romaine avait discipliné pour la politique et pour la guerre; maintenant, en face de la cité grecque subjuguée et de la cité romaine corrompue, s'émancipait et allait chercher partout des rites, des mystères, des prodiges, des entraînements nouveaux. Cet esprit, chez ceux qui avaient reçu le baptême, produisait les folies du gnosticisme; il produisait chez les païens bien d'autres rêves et d'autres excès.

Cet esprit venait surtout de l'Orient. On sait comment l'empire romain était envahi par les cultes orientaux. Avec Isis et Osiris, le panthéisme de l'Égypte; avec Astarté et la Bonne Déesse, le naturalisme de la Syrie; avec les mystères de Mithra, le dualisme de la Perse; sortant de leur domaine, débordaient sur le territoire des dieux d'Homère et des dieux de Numa, leur disputaient leurs peuples, leurs cités, même leurs autels; prenaient place à côté d'eux, quelquefois avant eux, dans les adorations de l'Occident; pénétraient enfin jusque dans Rome. Parfois expulsés ou proscrits, ils revenaient toujours, s'enracinaient enfin, et ils étaient acceptés au moins dans le sanctuaire privé des empereurs, s'ils ne l'étaient pas dans le sanctuaire officiel de l'empire. J'ai dit tout cela [1] et n'ai pas besoin d'y revenir.

1. V. *les Césars*, *Tableau*, etc., liv. II, ch. I, § 2, ch. II, § 1, *Rome et la Judée*, ch. XIX, et ci-dessus, p. 59 et s.

L'Église courait à son tour de semblables périls. Le premier des hérésiarques, Simon, avait été un samaritain, c'est-à-dire un Juif corrompu par les cultes de l'Orient; et le gnosticisme né de Simon était identique par son origine à l'orientalisme qui envahissait l'empire. Nous avons reconnu, sous les noms de Basilide, de Valentin, de Marcion, le panthéisme de l'Égypte, le naturalisme de la Syrie et le dualisme de la Perse. A la vue des talismans et des fables usités par la secte hérétique des ophites, Celse s'écrie : Mais c'est là le culte de Mithra ! Tous ces rêveurs de la Gnose étaient venus de l'Orient à Rome. Nulle contagion n'est plus dangereuse, à toutes les époques, que celle des idées et des mœurs de cette partie de l'Asie que Rome appelait et que nous appelons encore spécialement l'Orient. Sous la forme païenne, elle a séduit les Juifs ; on sait quel entraînement poussait les rois de Juda vers les dieux de Damas et de Babylone : elle a produit dans le judaïsme, sans parler de la Kabbale et de bien d'autres écoles, le schisme samaritain, qui n'est qu'un judaïsme dépravé par le voisinage des cultes asiatiques. Sous la forme mahométane, elle s'est fait sentir même au christianisme du moyen âge, affermi par des siècles d'apostolat; et les croisés ont parfois subi sa triste influence. Aujourd'hui même, où la décadence de l'Orient est si avancée, les populations les plus civilisées et les doctrines les plus pures n'en courent pas moins de grands risques à son contact. Ne vous étonnez donc pas si le christianisme d'alors, né dans l'Orient, propagé rapidement dans la Syrie, l'Égypte, l'Asie Mineure, la Perse, jusque dans les Indes, avait à combattre, dans l'intérieur même de ses églises, les doctrines et les mœurs de l'Orient.

Ainsi donc le serpent asiatique, adoré en même temps et par les ophites hérétiques dans leur mystérieux sanctuaire, et par l'empereur Hadrien dans son temple d'Athènes, le serpent asiatique menace à la fois et la Rome impériale et la Rome chrétienne. Le génie de l'Orient frappe aux portes de l'une et de l'autre. La Rome profane la voit arriver sous sa forme avouée, antique, traditionnelle, païenne, avec le sistre des prêtres égyptiens, les statues de la Bonne Déesse, les danses effrénées des Galls, toutes les abominations et malheureusement aussi toutes les séductions de cette idolâtrie panthéiste qui a précédé l'idolâtrie homérique et qui lui survit. Il heurte ainsi aux portes du Capitole, et le Capitole s'ouvre pour le recevoir.

Mais, en face de la Rome chrétienne, il cache discrètement sa peau de serpent sous le manteau de docteur; il est savant, philosophe, recueilli, mystique; il s'appelle Simon, Basilide, Marcion, Valentin, Manès; il distille de ses lèvres discrètes le miel de la Gnose; chrétien de nom et de langage, il ne distribue son venin que prudemment et à un petit nombre d'adeptes. Et c'est ainsi qu'il cherche à se glisser prudemment par la porte entr'ouverte de l'Église, apportant avec lui ce qui fait le fond des religions orientales, l'idée de l'émanation, la création méconnue, la matière déclarée indépendante de Dieu, les initiations multiples et secrètes, les cérémonies ténébreuses, et des abominations qui dépassent même celles du paganisme.

Il y avait donc péril et pour l'Église et pour l'empire. Pour l'Église, on le comprend assez; pour l'empire, on peut l'expliquer en deux mots. Les mœurs et la religion helléniques, les mœurs et la religion romaines

étaient bien corrompues sans doute; mais c'était en partie l'Orient qui les avait corrompues, et l'Orient devait les corrompre encore. Les religions de la Grèce avaient leur côté poétique et artistique qui s'accordait, du moins, avec certains côtés élevés des âmes humaines. La religion de Rome avait son côté patriotique, politique et militaire, par lequel elle nourrissait dans les cœurs certains sentiments élevés, honnêtes, énergiques. Dans l'une et dans l'autre, ce qu'on adorait, c'étaient au moins des divinités personnelles, vivantes, des hommes, sinon des dieux, et en face de tels dieux, une certaine indépendance restait à la raison et à l'intelligence humaines. L'Orient adorait moins des hommes que des éléments; moins des volontés que des forces. Le culte de la nature, ou pour mieux dire de la matière, y était à peine dissimulé sous de grossiers symboles[1]. En face de ce culte, du panthéisme qu'il implique et du fatalisme qu'il entraîne après lui, la liberté humaine était absorbée dans la fatalité, l'intelligence humaine dans la matière, l'être humain dans l'être du monde, Dieu lui-même dans l'Univers. Avec des mystères nocturnes et des initiations ténébreuses, l'Orient apportait à ces âmes lasses de leurs dieux et mal satisfaites de leur philosophie, le remède tout contraire à celui que le christianisme venait leur offrir. Où celui-ci apportait le jour, l'Orient mettait les ténèbres; où il parlait de l'esprit, l'autre parlait de la matière; où l'un élevait, l'autre abaissait. La Grèce et Rome perdaient au contact de l'Orient, l'une, les côtés élevés, poétiques, phi-

1. Voyez dans Maxime de Tyr, le rapprochement qu'il fait du symbolisme grec et du symbolisme oriental, et comment, tout en admettant l'un et l'autre comme figure des mêmes dieux, il juge le premier bien préférable.

losophiques, indépendants de son esprit; l'autre, ce qui pouvait lui rester de sentiment, de tradition, de discipline, de vertu nationale. Les adorateurs d'Astarté n'étaient plus des Romains. L'esprit romain, agissant et positif, soldat et citoyen, capable d'obéissance et de liberté, achevait de disparaître devant l'esprit oriental, vague, inquiet, inerte, fataliste, capable de révolte, mais incapable de liberté, le plus souhaitable pour un despote, le plus hostile à un bon prince.

L'empire et l'Église avaient donc tous deux à se défendre. L'empire sentit parfois ce danger, et il employa, pour défendre la suprématie du culte romain, les armes qui lui étaient propres : les proscriptions, les exils, les croix. Le sénat démolit le temple de Sérapis; Auguste prohiba les « superstitions étrangères; » Tibère fit mettre en croix leurs prêtres. Trajan, Hadrien, Antonin, tour à tour, affectèrent d'être scrupuleux observateurs du cérémonial romain. Mais qu'importe, puisque, au lendemain de ces rigueurs et de ces dévotions, Rome, entraînée, superstitieuse, craintive, tendait la main au proscrit de la veille? C'était le sénat même qui avait appelé d'Orient et fêté la Bonne Déesse. Ce furent les successeurs d'Auguste, Caligula, Néron, Vespasien, Domitien qui pratiquèrent eux-mêmes le culte d'Astarté et de Sérapis. Ce fut Hadrien lui-même qui ouvrit son ciel à tous les dieux égyptiens, Antinoüs à leur tête. Sénat et empereur ne résistaient pas plus que le peuple à la séduction des cultes de l'Orient. Voilà à quelle impuissance l'empire était réduit contre ce fléau qui devait peu à peu lui ôter ce qui lui restait de ses mœurs, de sa vertu, de son peuple, de son armée.

Mais, on le sait assez, telle n'était pas la position de l'Église. Celle-ci n'avait point dans sa main le glaive du pouvoir ; elle était habituée à affronter le bourreau, non à s'en servir. Mais elle avait le glaive de la parole. Avec lui, elle triomphait chaque jour du paganisme sous sa forme propre ; avec lui, elle pouvait bien le combattre sous la forme d'hérésie. Elle ne craignit pas de marcher contre l'ennemi oriental, de lui arracher son voile, de montrer à des chrétiens déçus Sérapis et Astarté sous les traits de Valentin ou de Basilide. Les sectes pullulaient de tous côtés autour d'elle, mais de tous côtés aussi les sectes mouraient autour d'elle. L'empire certes devait lui envier cette puissance de lutte intellectuelle et se demander comment le pauvre évêque Anicet avait pu expulser de son Église Cerdon et Marcion, quand Auguste et Tibère n'avaient pas même pu expulser Isis et Anubis de leur palais.

Maintenant, entre l'Église et l'empire, entre la Rome politique et la Rome chrétienne, entre l'ordre social menacé et l'ordre divin si contesté encore, en face d'un ennemi commun, un certain accord n'était-il pas possible?

La société humaine, malgré toutes les illégitimités qui peuvent la recouvrir, est éternellement légitime; l'Église ne vient pas la détruire. La raison humaine, malgré ses excès, est légitime ; et l'Église lui reconnaît toujours une place comme elle lui donne toujours des limites. La puissance politique est légitime ; et l'Église, malgré les persécutions qu'elle éprouve de sa part, en accepte presque toujours la forme, en maintient toujours le principe.

Or, quels étaient donc alors les rapports de l'Église

et ses points de rapprochement possibles avec la société humaine, c'est-à-dire, d'un côté avec la société intellectuelle et la philosophie, de l'autre côté avec la société politique, avec l'empire, avec le pouvoir?

Il y avait à Rome, sous Antonin, un homme qui, à lui seul, nous peut assez bien expliquer ces rapports. Il s'appelait Justin. Il était né, probablement sous Trajan, dans la ville samaritaine de Sichar, transformée par Vespasien en colonie romaine sous le nom de Flavia Néapolis; il sortait d'une famille grecque que ce prince y avait implantée. Grec par son origine, citoyen romain par son privilége de colon, vivant parmi les Samaritains, non loin des Juifs, dans un pays où le christianisme avait de bonne heure et abondamment germé, il s'était trouvé ainsi au milieu de tous les courants de doctrines qui traversaient le monde. Il était né avec une intelligence vive et le goût de la vérité; il l'avait cherchée d'abord autour de lui, chez les grands génies de la philosophie hellénique, chez les illustres docteurs de la sophistique gréco-romaine. Il était allé trouver un stoïcien et lui avait demandé ce qu'il savait de Dieu : le stoïcien ne savait rien et ne jugeait nécessaire de rien savoir; cette insouciance et cette ignorance rebutèrent Justin. Il s'aboucha pendant quelques jours avec un péripatéticien : mais au bout de ce temps, le philosophe lui demanda de convenir d'un prix pour ses leçons; Justin s'indigna et le quitta. Il s'adressa alors à un pythagoricien très-célèbre et très-suffisant : « As-tu appris, lui dit ce maître, la musique, la géométrie, l'astronomie? » Justin confessa son ignorance et fut renvoyé comme ignorant.

Cependant un platonicien vint dans la ville qu'il ha-

bitait. Les platoniciens étaient fort estimés et celui-là passait pour très-sage. Il parla à Justin des essences incorporelles, de la contemplation, des idées; il l'élevait, il semblait lui donner des ailes; il lui faisait espérer de voir Dieu. Exalté par ces leçons, Justin voulut un jour méditer dans la solitude et suivait pensif une plage déserte non loin de la mer[1], lorsque, dans ce désert où il croyait échapper à toute rencontre, il s'aperçut qu'un vieillard marchait derrière lui. Son aspect était grave et doux. Justin s'arrêta et le regarda fixement :

« Me connais-tu? lui dit le vieillard. — Non. — Pourquoi donc me regardes-tu? — Je m'étonne que tu m'aies suivi jusqu'ici ; je ne croyais rencontrer ici personne. — Je suis inquiet, répondit l'inconnu, pour quelques amis qui m'ont quitté ; je viens voir s'ils ne reviennent pas. Et toi, que viens-tu faire ici? — J'aime ces promenades où rien ne distrait et où l'on peut à son aise causer avec soi-même. De tels lieux sont propres à la philosophie. » Et là-dessus le vieillard commença à le questionner doucement et humblement sur ces vérités dont Justin était si avide; il l'amena peu à peu à sentir l'insuffisance de l'enseignement platonicien, et quand il lui eut arraché cette exclamation : « Où trouverais-je donc un maître et un guide, puisque ces grands génies n'ont pas vu la vérité! » il lui parla des prophètes, de Dieu, du Christ son fils. Puis, s'en allant, il l'engagea à méditer sur ces pensées. Justin ne le revit plus, mais se fit chrétien.

1. Peut-être la mer de Tibériade, si nous admettons que Justin était demeuré en Palestine. Mais il est plus probable de supposer qu'il habitait à cette époque Éphèse ou quelque autre ville de l'Asie-Mineure.

Maintenant, Justin, chrétien, baptisé, apôtre, peut-être prêtre du Seigneur, cessa-t-il pour cela d'être philosophe? Amené par le zèle du prosélytisme en Syrie, en Asie, en Grèce et enfin à Rome, rasa-t-il sa barbe et déposa-t-il son manteau? Bien des chrétiens, surtout dans l'Occident, le lui eussent ordonné. Bien des chrétiens traitaient Socrate de bouffon et se faisaient gloire, « non de dire, mais de vivre de grandes choses[1]. » Justin ne pensa pas ainsi et crut pouvoir, sans contradiction et sans dissonnance, s'appeler philosophe chrétien.

Suivait-il en cela ou donnait-il l'exemple? Ce qui est certain, c'est que cet exemple devait se répéter après lui. On vit l'Assyrien Tatianus, disciple comme lui des philosophes grecs, venir à Rome, après bien des voyages et bien des erreurs; y entendre Justin, l'aimer et devenir philosophe chrétien comme lui[2]. Plus tard, on vit le platonicien Athénagore, chef de l'école académique à Athènes, y devenir le chef de l'école chrétienne; on vit Bardesane, ami du stoïcien Apollonius de Chalcis, tenir aussi une école de philosophie chrétienne en Mésopotamie, et dédier à Marc-Aurèle son livre du *Destin*.

Il y eut donc, au moins à Rome, sous la direction de Justin d'abord et peut-être de Tatien après lui, une école de philosophie chrétienne, devancière et mère peut-être de l'école chrétienne d'Alexandrie. Qu'enseignait cette école? Qu'avait-elle de commun avec les écoles philosophiques du paganisme? Nous avons mon-

1. « Socrates scurra Atticus... Non eloquimur magna, sed vivimus. » Min. Felix, 38.

2. Eusèbe, IV, 8, 21; Hiéron., *Martyrol.*, ad 7 april. Origène parle également de philosophes devenus chrétiens. *C. Cels.*, VI, 14.

tré, dans un autre chapitre [1], l'influence exercée par l'enseignement chrétien sur les écoles philosophiques de ce siècle ; nous allons faire voir aujourd'hui quelle assistance le christianisme pouvait demander, à son tour, aux doctrines philosophiques qui l'entouraient.

Justin peut passer, en effet, comme étant, parmi les chrétiens de son siècle, le chrétien philosophe et le chrétien helléniste par excellence [2]. Il est chrétien helléniste comme il y avait eu, sous les Ptolémées, des juifs hellénistes. Autant son disciple Tatien repoussera les idées et les souvenirs de la Grèce, autant Justin les aime. Pour lui, non-seulement les philosophes, mais les poëtes eux-mêmes sont des témoins de la vérité. Orphée, Homère, Eschyle, Sophocle, Ménandre lui semblent pleins de lumière. Peut-être se laisse-t-il parfois tromper par les vers apocryphes que des Juifs d'Alexandrie ont prêtés à ces poëtes. Peut-être fait-il à ces païens, plus qu'ils ne le méritaient, l'honneur de voir en eux des disciples de Moïse et des précurseurs de l'Évangile. Il le fait bien plus encore à Platon : Platon et l'école socratique sont particulièrement aimés de cette école helléno-chrétienne des premiers siècles ; sans cesse ils justifient l'Évangile par Platon et encore plus Platon par l'Évangile.

Justin donne même la théorie de son admiration, et

1. V. ci-dessus, tome I, p. 453 et s.

2. Sur S. Justin, voy. Eusèbe, *H. E.*, IV, 11-18 ; Epiphane, 41, et surtout les ouvrages même de saint Justin ; ses deux apologies et son dialogue avec Tryphon. Ses autres ouvrages, *de la Résurrection, de la Monarchie, Avertissement aux Grecs, Discours aux Grecs*, lui sont contestés, mais pour des motifs récusables. On lui en attribue d'autres encore qui ne peuvent être de lui. Ouvrages perdus : *Contre les hérésies, Contre Marcion, Sur l'âme*, un *Psaltes* (ou livre d'hymnes ?), un second *Discours aux Grecs ?* (Eusèbe, *ibid.*).

nous explique d'où venaient de telles lumières à des hommes qui vécurent dans les ténèbres du paganisme. D'abord, ils ont pu, à différentes époques, être initiés aux livres de Moïse [1]. Et, de plus, la vérité a pu leur venir d'une source plus directe et plus haute encore. Le Fils de Dieu, qui lui-même est Dieu [2], le Verbe divin, la Raison divine, ou (pour laisser à chacun le droit de traduire comme il voudra) le *Logos* divin, l'Oint, le Christ, n'est pas demeuré jusqu'aux derniers temps du monde, sans se révéler aux hommes en une certaine mesure. Lorsque le Père créa les mondes, son Fils, son Verbe, sa Sagesse était avec lui, disposant tout dans la sublimité de ses desseins. Et, depuis que le monde est créé, le *Logos* divin, présent d'une manière plus ou moins intime dans la pensée de tous les hommes, dépose en eux un germe de vérité, imparfait et enveloppé encore, mais assez puissant pour que leur intelligence puisse le reconnaître et le faire fructifier. Quand les hommes ont négligé de cultiver ce germe, la faute en a été à eux ; ils sont coupables des ténèbres où ils ont vécu. Quand ils l'ont cultivé, et dans la mesure où ils l'ont cultivé, ils ont possédé une part plus ou moins grande de la vérité. Quand ils l'ont cultivé, mais d'une manière fautive, imparfaite, insuffisante, ils ont mêlé l'erreur à la vérité, les nuages à la lumière. De là leurs faiblesses, leurs dissidences, leurs contradictions ; de là aussi leur puissance et leurs lumières. C'est ainsi qu'une communication partielle avec le Logos avait laissé au

1. *Apol.*, I, 44, 59, 60. *Cohortatio ad Græc.*, 20 et s.

2. Sur la divinité du Verbe (« Jésus-Christ est le verbe de Dieu, inséparable de lui en puissance, ») voy. *Coh. ad Græc.*, 38. — La génération du Verbe, *Apol.*, 1, 12, 22, 23. — Citation de passages de l'Écriture où il est appelé Dieu. *Tryph.*, 33, 41, 45, 51, et surtout *Tryph.*, 48.

monde des éléments partiels de vérité. Mais maintenant que le Logos, descendant sur la terre, s'est incarné et est entré en une pleine et entière union avec la nature humaine, il appartient à la vérité universelle de recueillir ces fragments de vérité et d'affirmer, en les y ramenant, l'authenticité de la source d'où ils sont sortis. En ramassant ces traits de lumière échappés de son soleil et perdus dans les obscurités du paganisme, le christianisme ne fait que reprendre son bien. « Tout ce qui a été dit de beau et de vrai, par qui que ce soit, nous appartient à nous chrétiens[1]. »

Il y a donc eu, grâce à cette perpétuité du Logos dans l'âme humaine, un christianisme perpétuel et qui date de l'origine du monde; de tout temps, il y a eu des chrétiens : « Ceux qui ont vécu selon le Logos ont été chrétiens. On a pu les appeler athées, comme on a fait

1. *Apol.*, II, 13. V. aussi *Apol.*, I, 44, II, 8, 10. « Nous avons dit que le premier-né de Dieu est ce Logos auquel participe tout le genre humain. » (Λόγον... οὗ πᾶν ἀνθρώπων γένος μετέσχε). *Apol.*, I, 46. — « Les stoïciens ont été haïs et persécutés à cause de la semence du Verbe inhérente à tous les hommes » (διὰ τὸ ἔμφυτον παντὶ γένει ἀνθρώπων σπέρμα τοῦ Λόγου. *Apol.*, II, 8). — « Tout ce que les philosophes et les législateurs ont jamais dit ou pensé de beau, ils l'ont trouvé pour avoir découvert et contemplé en eux-mêmes un reflet partiel du Verbe (κατὰ Λόγου μέρος εὑρέσεως καὶ θεωρίας.) Mais, parce qu'ils n'ont pas connu dans son entier le Logos, qui est le Christ, ils se sont souvent contredits. Et ceux d'entre eux qui ont précédé le Christ sur la terre, et qui ont voulu examiner et contrôler les choses à la lumière du Logos, ceux-là ont été traduits devant les juges comme impies et indiscrets. » *Ibid.*, 10.

« Ni la doctrine de Platon, ni celle des stoïques, ni celle des poëtes, ni celle des historiens ne sont en tout semblables à celle des chrétiens ; mais elles ne sont pas non plus en tout différentes. Chacun d'eux possédait en lui un germe partiel du Logos divin, se trouvait par là en affinité avec le vrai, le voyait et l'exprimait. Car nous, nous adorons et nous aimons, après Dieu, le Logos, né du Dieu ineffable et incréé; il s'est fait homme pour nous, afin de participer à nos souffrances et de les guérir. Et ce n'est que par la semence divine que le Verbe avait mise en eux que ces écrivains ont pu, quoique au travers des ténèbres, entrevoir la vérité. » *Apol.*, II, 13.

chez les Grecs pour Héraclite et pour Socrate, chez les barbares pour Abraham, Ananie, Misaël, Élie et je ne sais combien d'autres; mais ils ont été des chrétiens, de courageux et d'intrépides chrétiens, de même que ceux qui ont vécu sans le Logos, ont été par avance des ennemis du Christ[1]. »

Nous étonnerons-nous donc que ces chrétiens-là, eux aussi, aient été persécutés? que « les démons aient détesté Héraclite autrefois, Musonius de notre temps, tous ceux en un mot qui ont voulu vivre selon le Logos[2]? que les démons aient été surtout les ennemis de Socrate, de tous ces sages le plus courageux? Socrate a été traité comme nous le sommes, nous chrétiens[3]... On l'a accusé de renier les dieux de la cité et d'introduire des divinités nouvelles, parce que, par la sagesse et la profondeur de sa raison, il démasquait la fourberie des démons et éloignait d'eux le genre humain. Les démons, à l'aide d'hommes épris du vice, ont fait périr Socrate comme impie et comme athée. C'est ce qu'ils font aujourd'hui contre nous[4]... Seulement personne n'a eu assez foi en Socrate pour mourir par amour de sa doctrine; le Christ au contraire a eu pour disciples, non-seulement des philosophes et des lettrés, mais des ouvriers et des hommes ignorants qui ont sacrifié pour lui leurs préjugés, leurs intérêts, leur vie[5]. »

La philosophie des écoles a donc pu être, comme le

1. *Apol.*, I, 46.
2. *Apol.*, II, 8.
3. II, 10. — Origène à son tour cite Socrate et Musonius à titre de sages qui, après avoir corrigé les défauts de leur nature première, sont arrivés à être présentés comme les modèles d'une vie vertueuse. *C. Cels.*, III, 66.
4. I, 5.
5. *Apol.*, II, 10.

dit Origène[1], « une préparation à la grande et vénérable philosophie que le vulgaire ne connaît pas, la philosophie de Dieu, des prophètes et des apôtres. » Elle lui a rendu un double service. D'un côté, elle a par avance combattu le polythéisme; elle l'a ruiné, sinon dans son principe, au moins dans sa forme rituelle, mythologique, traditionnelle, nationale. Contre les dieux et contre les fables, qu'est-ce que les philosophes, qu'est-ce que les poëtes eux-mêmes, qu'est-ce que les mimes et les théâtres ont laissé à dire aux chrétiens? Evhémère surtout, ce redoutable explorateur des fables helléniques, Evhémère qui sait l'histoire de tous les dieux, leur humanité, leur naissance, leur mort, leur sépulture, leurs faiblesses, leurs turpitudes, Evhémère a été le docteur de prédilection des Pères de l'Église. Pour eux, l'explication evhémérienne est la véritable explication des fables. Les dieux n'ont été que des hommes, quelquefois des rois, souvent moins que des rois; déifiés, rarement pour leurs bienfaits et pour leurs vertus, plus souvent pour leurs méfaits et pour leurs vices; ayant laissé, de façon ou d'autre, des noms et des images que les démons se sont appropriés et sous l'ombre desquels les démons se sont fait adorer[2].

Voilà quel service a rendu la partie critique de la philosophie. Mais la partie dogmatique en a rendu un autre qui n'est pas oublié non plus. Si, par l'une, la tradition locale du polythéisme a été ruinée; par l'autre, son principe est battu en brèche. L'*Exhortation aux Grecs* de Justin n'est qu'un tissu de citations des poëtes et

1. *C. Cels.*, III, 58.
2. Sur l'evhémérisme des Pères de l'Église, voy. Minut. Fel., 20, 21; Tertull., *Apol.*, 10; Athen., *Leg.*, 17, 29; Théoph., *ad Autolycum*, 1, 9.

des philosophes contre les dieux. Son livre *de la Monarchie*, c'est-à-dire, de l'unité divine, est encore un tissu de citations des poëtes et des philosophes à la gloire du Dieu un, éternel et véritable. Les fables elles-mêmes lui semblent pleines de rapprochements avec la vérité et de points de contact avec les livres de Moïse[1]. Il trouve le paradis dans Homère, dans Sophocle le futur embrasement du monde, dans Philémon le jugement de Dieu, dans tous, mais surtout dans l'école de Socrate et de Platon, la foi à l'unité divine. Platon a même, sous le nom de Vertu, parlé de l'Esprit-Saint et de sa puissance ; dans son remarquable récit de Her l'Arménien il admet la résurrection des corps ; il peint les supplices et les démons de l'enfer[2]. Platon est un disciple de Moïse, comme Socrate était inspiré par le Verbe de Dieu. Et du reste, dit un chrétien de ce siècle, « il n'est guère de philosophes qui, sous un nom ou sous un autre, n'ait rendu quelque hommage au Dieu un ; de sorte qu'il faut dire, ou que les chrétiens d'aujourd'hui sont des philosophes ou que les philosophes du temps passé étaient des chrétiens. » « Le Dieu unique ! s'écriera Athénagore, tous les philosophes d'aujourd'hui le proclament ; pourquoi à nous seuls est-il défendu de dire ce que dit tout le monde[3] ? »

Mais, en parlant de cette aide que la philosophie pouvait prêter au christianisme, nous devons nous garder d'oublier quels services la philosophie à son tour était

1. *Apol.*, I, 20, 25; *Cohort.*, 15, 20, 23, 26, 28, 32; *de Monarchia*, 2.

2. *Cohort.*, 27, 28, 32. — Minut. Fel., 19, 20, donne un résumé des témoignages de la philosophie. Voy. aussi Athénagore, *Legat.*, 4, 6, 23, 28, 29; Clem. Alex., *Cohort.*, 2, 6 : « Courage, Platon, tu as atteint la vérité ! »

3. Athénag., *Legat.*, 7.

obligée de demander au christianisme. Il y a surtout une lacune fondamentale que la philosophie s'est toujours montrée incapable de combler; une vérité (Justin lui-même serait obligé d'en convenir) que nul philosophe, pas même Platon, n'a entrevue. De toutes les autres vérités, ils gardent quelque vestige; ainsi surtout la notion du Dieu un, du Dieu personnel, du Dieu tout-puissant, du Dieu souverain et protecteur du monde ne leur est pas étrangère. Mais celle du Dieu spirituel reste pour eux bien ténébreuse, et celle du Dieu créateur leur manque totalement. C'est là la grande et capitale erreur du monde antique. Si Dieu n'a pas fait le monde de rien, le monde ou la matière du monde coexistait donc à Dieu; la matière est donc éternelle comme lui; elle est Dieu comme lui, et l'Être Divin n'est plus un. C'est pour cela qu'auprès de tant de témoignages de l'unité divine, visibles et chez les philosophes et même chez le vulgaire, vous rencontrez, et chez le vulgaire et même chez les philosophes, le culte de la matière, le culte du monde, culte divin, multiple, variable comme la matière. Chez le vulgaire, cela s'appelle paganisme, polythéisme, idolâtrie. Pour le philosophe, c'est un embarras éternel, un problème insoluble, une chaîne qu'il ne peut briser. Contradiction inévitable dès que la raison humaine refuse de se plier ou que l'entendement humain ne sait pas s'élever à la pensée du monde fait de rien.

Et cette lacune dans la science de Dieu entraîne une lacune dans la science de l'homme. De même que le Dieu spirituel est obscurément compris, l'Être spirituel dans l'homme sera obscurément compris; de même que dans l'univers, la matière s'assimile trop à Dieu, de

même dans l'homme, l'âme ne sera plus assez distincte du corps et cessera d'en être pleinement souveraine. Ce ne sera peut-être pas le matérialisme positif des temps modernes, la négation de l'être pensant, du *moi* après la mort, par conséquent de toute justice hors de ce monde. Les peuples étaient trop gouvernés encore par les instincts primitifs de la nature humaine pour en venir là facilement. Mais tout sera vague ; l'âme sera difficilement comprise sans le corps ; plus difficilement encore elle sera entendue comme un être pleinement spirituel ; elle s'appellera souffle, respiration, vapeur, (ψυχή, πνεῦμα, *spiritus*, *anima*)[1] ; séparée de son corps, elle n'existera pour ainsi dire qu'à l'état de rêve ; et ceux-là même qui la croient immortelle, ne comprenant pas que l'Être purement spirituel puisse jouir ou souffrir, s'appuieront sur cette immortalité même pour nier les récompenses et les peines[2].

Voilà pourquoi l'enseignement philosophique a été si impuissant ; pourquoi, même au seul point de vue de la manifestation de la vérité, la présence corporelle du divin Logos au milieu des hommes était nécessaire. Voilà pourquoi Platon appelait cette présence, en disant qu'il est difficile de connaître Dieu et, si on le connaissait, impossible de le faire connaître. Voilà pourquoi l'école socratique appelait et attendait un divin révélateur sans lequel tout serait éternellement ténèbres et mystères. Il fallait, pour trancher la question, non un Socrate enseignant les seuls Grecs par les lumières par-

1. V. Cic., *Tusc.*, I, 9, 10, 11 ; Stob., *Ecl. phys.*, 80 ; Sén., *Ep.*, 88.

2 « D'autres, tout en croyant l'âme incorporelle et immortelle, ne croient pas qu'elle puisse subir de peines, car, disent-ils, ce qui est incorporel est nécessairement impassible. » Justin, *Tryph.*, 1.

tielles que le Logos laisse arriver jusqu'à lui, mais le Logos lui-même, le Logos fait homme, appelé Jésus-Christ, présent dans son entière et évidente clarté et enseignant tous les hommes, Grecs et barbares[1].

Faire concevoir, et surtout faire accepter ce dogme, incompréhensible, mais évidemment nécessaire, de la création; en faire sortir l'idée distincte et suréminente de Dieu par rapport au monde, de l'esprit par rapport à la matière, de l'âme par rapport au corps : telle était donc la grande œuvre de la philosophie chrétienne. Dieu une fois entendu dans la pleine spiritualité de son être et dans sa pleine dignité de créateur, tout ce qui n'est pas lui se subordonne à lui. Il n'y a plus de matière divinisée, il n'y a plus de Dieu que Dieu, et le paganisme tombe. — L'âme entendue dans la spiritualité qui lui est propre, dans sa subordination envers Dieu et dans sa souveraineté sur le corps, la notion de l'autre vie peut sans doute encore rencontrer des obscurités, mais elle ne rencontre plus d'impossibilité. L'immortalité de l'âme par la volonté de Dieu, et l'immortalité même du corps ressuscité par la conservation dans l'âme du principe de la vie, ne rencontrent plus d'objection qui les détruise. Dès que le corps et l'âme ont pu être séparés sans que l'homme fût anéanti, à plus forte raison l'âme et le corps peuvent un jour se réunir et reprendre leur vie commune. Pour l'âme et pour le corps, la peine et la récompense sont possibles. L'épicuréisme est vaincu. L'homme, qu'on disait mortel, regorge d'immortalité.

Athénagore touche donc le point capital lorsqu'il dit : « La plupart des hommes ne savent pas distinguer ce

1. *Apol.*, I, 5, 11, 8, 10.

qui est la matière de ce qui est Dieu, ni quelle distance il y a de l'un à l'autre ; et c'est pour cela qu'ils adorent la matière forgée en idoles. Mais nous, qui distinguons l'incréé et le créé, ce qui est et ce qui n'est pas, l'intelligible et le sensible, et qui donnons à chacun de ces principes le nom qui lui convient, adorerons-nous de vaines idoles? Si Dieu et la matière ne sont que les deux noms d'une même chose, nous sommes des impies... Mais, s'il y a de l'un à l'autre toute la distance qu'il y a de l'artisan à son œuvre, que nous reproche-t-on?... N'estime-t-on pas le potier plus que le vase pétri par ses mains?... Ne contemple-t-on pas le prince plus respectueusement que le palais dans lequel il habite?... Couronne-t-on la lyre ou au contraire le musicien qui en a tiré des sons harmonieux? » Il y a cela de plus que cette œuvre, ce palais, cette lyre qui sont nécessaires à l'homme ne sont pas nécessaires à Dieu : « Il est toute chose à lui-même (πάντα γὰρ ὁ θεός ἐστίν αὐτός αὐτῷ), lumière inaccessible, ordre parfait, esprit, puissance, raison... Négliger le culte de Dieu pour aller porter notre vénération à des éléments infimes et créés, c'est demander à la matière ce qu'elle n'a pas ; c'est perdre le sens de Dieu ; c'est assimiler le périssable à l'éternel, le passible à l'impassible... J'admire le ciel et les éléments ; mais je les sais périssables et je ne les adore pas comme dieux ; à plus forte raison n'adorerai-je pas comme dieux les idoles qui sont l'ouvrage de l'homme [1]. »

1. Athénag., *Legatio*, 4, 15, 16, 24. V. aussi Theoph., *ad Autol.*, 11, 4; Tatien, *ad Græc.*, 25, Justin, *Cohort.*, 12. — « Si la matière est incréée, Dieu n'est plus un. Le point de départ est que Dieu a tout créé de rien. Dieu est créateur (ποιητής) et non ouvrier (δημιουργός). » Justin, *Cohort.*, 22.

Tel était donc l'enseignement de la philosophie chrétienne. Il ne faut pas nous étonner du reste si nous trouvons dans son langage et dans ses allures à cette époque quelques incorrections et quelques incertitudes que les écoles des temps postérieurs ne connurent pas. Il lui fallait conduire les esprits dans une sphère d'idées où jusqu'alors ils étaient à peine entrés en tâtonnant; les accoutumer à une langue que jusque-là ils avaient à peine balbutiée. Ces mots : âme, esprit, Dieu, immortalité, avaient pour les intelligences païennes une portée bien plus vague et un sens bien moins déterminé qu'ils n'ont pour nous. Les philosophes chrétiens avaient à lutter contre l'inintelligence et l'épaississement des âmes païennes. Ils avaient à lutter contre l'éducation que leur propre intelligence avait reçue, éducation juive ou païenne, très-antiphilosophique pour les uns, très-confusément et très-contradictoirement philosophique pour les autres. Ils avaient à lutter contre les lacunes même et les imperfections des idiomes païens dont ils se servaient, idiomes inaccoutumés et impropres aux choses spirituelles.

Ils avaient à lutter enfin contre les mutuelles divergences de leurs esprits. Sans doute, ce que le dogme enseigne : la création du monde par Dieu et par le Verbe substantiel de Dieu; la déviation des anges d'abord, des hommes ensuite; la perversion de l'humanité par les démons qui ont enseigné la désobéissance et fondé l'idolâtrie; le salut offert par le Verbe incarné à ceux qui veulent croire en lui et le suivre; le jugement après la mort; l'homme conduit à la dernière fin de son être, récompensé et puni, éternellement et souverainement, dans l'intégrité recomposée de sa per-

sonne, c'est-à-dire dans son âme immortelle et dans sa chair ressuscitée : voilà des points sur lesquels il n'y a, entre les philosophes chrétiens, ni divergence ni déviation.

Mais maintenant, l'âme est-elle absolument une? N'y a-t-il pas dans l'homme, comme certains philosophes le disent et comme le répète tant de fois Marc Aurèle[1]; trois choses : un corps, une âme et un esprit : — un corps purement matériel, — une âme, ou (pour éviter de traduire) une *psyché*, qui tient en quelque chose de la matière, qui serait mortelle par sa nature, mais que Dieu rend immortelle, pour que le méchant ne soit pas sans punition, ni l'homme de bien sans récompense, — et enfin un souffle, un esprit (πνεῦμα) qui n'habite pas nécessairement dans l'homme, qui est plutôt un don venu d'ailleurs ; mais un don qu'en une certaine mesure, tout homme reçoit en naissant ; qu'il peut perdre et qu'il perd sans cesse par sa faute ; que, malheureusement pour lui, il va redemander souvent à qui ne peut le lui donner, c'est-à-dire à l'esprit du mal, au prince de la matière, au corrupteur du monde et de l'homme, à Satan ; qu'il devrait, au contraire, demander à Dieu, et qu'il trouverait en Dieu, parce qu'alors l'esprit de Dieu viendrait habiter avec lui, ferait en lui son temple, rétablirait en lui la ressemblance divine? — Faut-il admettre, par suite, la distinction entre l'homme animal qui ne possède que l'âme, et l'homme spirituel à qui l'esprit a été donné? L'homme spirituel (πνευματικός), dit-on, est maître et vainqueur des démons ; ils ne peuvent même se dérober à son regard. L'homme animal (ψυχικός),

1. Dans Marc Aurèle, V, 85, comme aussi dans Plutarque, *de Genio Socratis*.

au contraire, est la dupe et l'esclave des démons ; il souffrira éternellement avec eux, tandis que celui qui, par sa vertu et ses prières, a su conquérir la parenté et l'habitation en lui de l'Esprit divin, le possédera éternellement [1].

Sur tout cela, nous ne prétendons établir ni la parfaite exactitude, ni la parfaite clarté, ni la parfaite concordance des philosophes chrétiens. On peut bien reconnaître, si on veut, dans leur langage, une certaine indécision de la pensée philosophique, et plus encore une certaine imperfection de la langue chrétienne, naissante alors; on peut y reconnaître une influence exercée par le voisinage de la philosophie profane. Tatien semble toucher à Marc Aurèle. Mais prenez-y garde! Nous verrons Marc Aurèle aboutir (autant que cet esprit indécis aboutit à quelque chose) à un panthéisme négatif, au fond, de toute individualité, par conséquent de toute conscience, de toute liberté et de toute vertu. Tatien, au contraire, ainsi que toute la philosophie chrétienne, maintient invincibles et la personnalité de Dieu et la personnalité de l'homme; il maintient par là le principe de la vraie piété, l'assurance de la vie

1. V. Tatien, 4, 12, 16 ; Justin, *Tryph.*, 4, 6 et le livre (douteux) *de Resurrectione*, 10; Athénagore, *Legat.*, 24, 25, 27. — Saint Irénée distingue aussi *corpora, animas et spiritus*, II, 33. — Clément d'Alexandrie à son tour parle d'un esprit corporel (σωματικον πνεῦμα) qui anime le corps, et d'une âme corporelle, ou en d'autres termes d'une partie de l'âme à laquelle la raison est étrangère. *Strom.*, VII, 6, 12. (p. 717-747. Paris.)

L'expression de psychique est toujours prise en mauvaise part par les écrivains chrétiens. Voyez Tatien, 15, 16. — Tertullien, montaniste, l'applique aux catholiques. Saint Paul avait déjà dit : *animalis* (ψυχικός) *homo non percipit ea quæ sunt spiritus Dei* (I *Cor.*, II, 14), et il oppose ce mot au mot πνευματικός. Ψυχή serait-il ce qu'Origène appelle le corps spirituel sous lequel l'âme se montre après la mort? *C. Cels.*, II, 62.

future, l'énergie du libre arbitre humain et le fondement de la vertu. Peut-être même, ces imperfections de la pensée et du langage qui entraînent les philosophes chrétiens vers les souvenirs des écoles païennes où a étudié leur jeunesse, étaient-elles utiles, parce que, rapprochant, sans danger pour les vérités fondamentales, l'Église de l'École, elles facilitaient le passage de l'École à l'Église. Ils parlaient la langue des païens pour convertir les païens. Et, tout en parlant cette langue, ils arrivaient à faire entrer dans les âmes cette notion du *pur esprit*, si familière aujourd'hui aux intelligences chrétiennes, si étrangère alors aux habitudes, aux intelligences, et même aux idiomes. Ils la faisaient sortir du vague et de la discordance infinie où la noyaient ceux des philosophes qui avaient pu en percevoir quelque chose. S'ils balbutiaient avec la philosophie païenne, c'était pour lui apprendre à parler.

En résumé donc, entre la philosophie païenne et la philosophie chrétienne d'alors, les points de contact ne manquaient point. L'une avait, à certains égards, préparé les voies à l'autre ; mais celle-ci était prête à faire admirablement, si on y eût consenti, l'éducation de sa devancière.

CHAPITRE IX

L'ÉGLISE ET LE POUVOIR

Parlons maintenant des rapports de l'Église et du pouvoir. Justin sera encore ici notre guide et nous offrira le type des chrétiens d'alors.

Au moment dont nous parlons, le christianisme jouissait d'une paix relative. Trajan, quelque cruel qu'il ait été à certains moments de sa vie, semble par sa lettre à Pline, vouloir restreindre plutôt qu'étendre la tradition persécutrice. Hadrien s'était, dans ses meilleurs jours, montré plus favorable encore; et on peut croire que, s'il faillit, ce fut, ou au début de son règne et sous l'influence posthume de Trajan, ou à la fin et pendant sa longue et furieuse agonie. Antonin également avait pu, au commencement de son règne, laisser les persécutions d'Hadrien se continuer; il en est pourtant resté peu de traces, et le règne d'Antonin doit être compté comme un de ceux qui ont fait le moins de martyrs.

Un des signes même de cette paix, comme aussi du progrès de la foi, c'est que l'on commençait à employer contre le christianisme d'autres armes que la calomnie populaire et la persécution. Les lettrés avaient affecté longtemps d'ignorer le christianisme, cette religion de plébéiens et de gens illettrés; ils savaient à peine qu'elle existât, ils auraient eu honte de s'en informer;

ils laissaient les petites gens s'en repaître et le préfet de Rome y mettre ordre, s'il le voulait. Pas plus que Pline, ils n'avaient assisté ni à une assemblée chrétienne, ni au jugement d'un chrétien : cette doctrine-là et même cette police-là était trop au-dessous d'eux. Mais le temps venait enfin où il n'y avait plus moyen d'ignorer; le christianisme grandissait trop, frappait trop fort à leur porte, remplissait trop ouvertement leurs maisons. Et il n'y avait pas moyen non plus de renvoyer le christianisme purement et simplement au bourreau; car le bourreau ne savait plus qu'y faire. Que voulez-vous? Il fallut en venir, tout philosophe qu'on était, à discuter avec ces gens-là. Il fallut que l'épicurien Celsus, contemporain d'Hadrien, d'Antonin et peut-être de Marc Aurèle [1], lût les livres des chrétiens ou quelques-uns de leurs livres, et prît la peine de leur répondre. Son *Discours ami de la vérité* Λογός φιλαλήθης) aurait pu s'appeler le catéchisme de l'antichrétien; c'est l'écrit d'un homme qui sent et pour lui et pour tout le monde le besoin de continuer, sans doute, mais aussi le besoin de justifier la persécution; il attaque le christianisme avec art, il l'attaque sur tous les points attaquables : il multiplie les objections; quand les objections manquent, les sarcasmes; il soulève tout

1. Il avait vécu dès le temps d'Hadrien. Orig., *C. Cels*, I, 8. Mais il n'a pas dû écrire avant le règne d'Antonin, puisqu'il parle des marcionites qui ne parurent que sous ce prince (*ibid.*, V, 62). Il était épicurien (*ibid.*, I, 8) quoiqu'il s'appuie souvent sur des passages de Platon. Outre le Λόγος φιλαλήθης, Origène cite deux écrits de lui ou d'un autre Celsus contre les chrétiens. (*Id.*, IV, 36.)

Ce Celsus serait-il le même auquel Lucien a dédié son traité intitulé *Pseudomantis* ? On peut le croire, puisque l'un et l'autre sont désignés par Lucien (*ib.* 21) et par Origène (*Contra Cels.*, I, 68, IV, 36) comme auteur d'un livre sur la magie.

ce qu'il peut trouver de passions et de préjugés, politiques, philosophiques, populaires. Et cependant, les vieilles accusations populaires d'orgie, d'infanticide, de promiscuité, d'inceste, d'anthropophagie, il les laisse de côté[1]; il a du moins cette justice et cette pudeur. Un peu plus tard, il est vrai, Fronton, le célèbre rhéteur, reprendra contre les chrétiens ces calomnies que Celse avait passées sous silence[2]; mais c'est aussi que Fronton aura à justifier les cruautés de son impérial élève Marc Aurèle. Sous Antonin, le christianisme avait du moins gagné cela.

Mais Celse adresse au christianisme un autre reproche, et ce qui motive ce reproche, c'est ce qui fait la beauté et la grandeur du christianisme : c'est-à-dire sa prétention de vérité éternelle, de loi universelle, de doctrine ouverte à tous. Qu'il puisse jamais y avoir un même Dieu, une même doctrine, une même vertu pour le Romain et pour le Scythe, pour le riche et pour le pauvre, pour le noble et pour l'esclave, pour le savant et pour l'ignorant, pour le philosophe dans sa chaire et pour la vieille femme à son rouet : cela paraît à Celse le plus complet ridicule et la suprême folie[3]. Quoi qu'il en soit, le temps était venu où les philosophes avaient dû prendre part à la mêlée et où leurs gros livres arrivaient en aide aux massues de plomb des bourreaux.

C'est alors que, pour assurer la paix de l'Église toujours menacée, pour repousser à la fois et les accusations du peuple et les accusations des philosophes,

1. Elles sont tout au plus rappelées dans un passage équivoque, applicable plutôt à certains hérétiques qu'à la masse des chrétiens, V, 63. Origène parle ailleurs de ces calomnies, mais non d'après Celse, VI, 27.
2. Minutius Félix, 9 (7), 31.
3. Origène, *C. Cels.*, VIII, 72.

en un mot, pour discuter avec des adversaires qui discutaient enfin, Justin fait ce qu'avaient fait Aristide et Quadratus. Il s'adresse à la justice du prince et dépose aux portes de la maison Palatine (vers l'an 143?) l'apologie suivante en faveur des chrétiens, la plus ancienne qui nous soit restée :

« A l'empereur Titus Ælius Hadrianus Antoninus Pius Auguste, à Verissimus son fils, philosophe » (celui que les modernes appellent Marc Aurèle) « et à Lucius » (Verus), « philosophe, fils de » (Lucius Verus) « César selon la nature, fils de Pius par adoption, ami de la science; à eux et au sacré sénat et à tout le peuple romain, en faveur d'hommes de toute nation injustement haïs et maltraités, moi, l'un de ces hommes, Justin, fils de Priscus, petit-fils de Bacchius, citoyen de Flavia Neapolis dans la Syrie Palestine, j'ai écrit cette exposition et cette prière :

» Tout homme véritablement pieux et philosophe, doit, ainsi que la raison l'ordonne, honorer et aimer la seule vérité, jusqu'au point de se refuser à suivre les opinions de ses ancêtres, si elles sont erronées. La raison n'ordonne pas seulement à l'ami de la vérité de s'éloigner de ceux qui pratiquent ou professent l'iniquité; elle lui ordonne encore, à tout prix, aux dépens de sa vie et en face d'une menace de mort, de pratiquer et de professer lui-même la justice. Vous donc qu'on appelle partout pieux, philosophes, gardiens de la justice, amis de la science; si vous l'êtes en effet, vous allez pouvoir le montrer. Car nous venons à vous avec cet écrit, non pour vous flatter et pour gagner votre faveur, mais pour vous demander, après un examen attentif et sérieux, de nous juger. Nous vous demandons de vou-

loir bien, sans opinion faite d'avance, sans complaisance pour les superstitieux, sans entraînement irréfléchi, sans céder à de vieilles et calomnieuses rumeurs qui seraient demeurées dans votre esprit, rendre votre sentence, non pas sur nous, mais sur vous-même. Pour nous, en effet, nous tenons que personne ne peut nous faire aucun mal, à moins de nous convaincre de quelque crime ou de nous surprendre dans quelque désordre. Vous pouvez nous tuer, vous ne pouvez pas nous nuire.

» Et, si l'on croit ici mes paroles téméraires, je demande que l'on informe sur les crimes reprochés aux chrétiens; s'ils sont constatés, qu'on les punisse comme tout autre serait puni. Mais si rien n'est constaté, la sage raison ne permet pas qu'uniquement pour satisfaire une calomnieuse rumeur, on fasse tort à des hommes innocents, et, bien plus qu'à eux, à soi-même; car c'est se faire tort que prononcer, non avec son jugement, mais avec ses passions... C'est une glorieuse condition et c'est la seule condition équitable des sociétés, que les gouvernés puissent justifier de l'innocence de leurs actions et de leurs paroles, et que les gouvernants à leur tour prononcent, non pas appuyés sur une force tyrannique, mais inspirés par la philosophie et la piété. Gouvernés et gouvernants sont alors dans la voie du bien. Car un ancien a dit[1] : « Nulle cité ne pourra être heureuse s'il n'y a de la philosophie et chez ceux qui commandent et chez ceux qui obéissent. » A nous donc le devoir de rendre compte à tous de notre vie et de notre doctrine, afin de ne pas être responsa-

1. Platon, *de Rep.*, V.

bles des fautes que commettraient dans leur aveuglement ceux qui ne nous connaissent point. A vous le devoir de nous écouter comme la raison le prescrit et de prononcer en justes juges. Instruits comme vous le serez, si vous n'agissez pas selon la justice, vous serez sans excuse devant Dieu. »

Justin parcourt ensuite la longue série des reproches, des objections, des justifications, des réponses. Il pose hardiment la question entre le paganisme, œuvre du démon, irrémissiblement réprouvée, et le christianisme, qui, au risque de son propre sang, l'accusera toujours : « Vous êtes, dit-il aux païens et aux princes persécuteurs, vous êtes sous l'empire des mauvais démons ; poussés par eux, vous ne nous jugez pas, mais vous nous condamnez. Les démons gouvernent le monde ; ils le gouvernent par la corruption et la peur, et tout ce qui se fait contre nous est leur ouvrage... Mais de vous, princes et amis de la piété et de la philosophie, nous n'attendons rien qui ne soit dans l'ordre de la justice.

» Si, néanmoins, comme il arrive aux insensés, vous consentiez à suivre la coutume plutôt que la vérité, faites contre nous tout ce que vous pouvez faire. Ce que peut un prince, lorsqu'il soumet la vérité au préjugé, c'est purement et simplement ce que peut un brigand dans un désert, rien de plus. Du reste vous ne triompherez pas (*à la lettre* : vous ne ferez pas de libations). Nous en avons pour garant le plus royal et le plus juste de tous les princes, après Dieu son Père, je veux dire le Verbe... Tout ce que nous voyons a été prédit par notre Maître, le Fils, l'envoyé du Dieu, père et souverain universel, Jésus-Christ, dont, nous chrétiens, nous portons le nom ; et, en voyant se réaliser ce qu'il a pré-

dit, nous sommes confirmés dans notre foi à ce qu'il a enseigné [1]... »

Justin sait parfaitement qu'il est sous le coup du glaive : « On a décrété la mort pour ceux qui enseignent ou seulement confessent le nom du Christ. Ce nom sacré, nous ne l'acceptons pas moins pour cela, nous ne l'enseignons pas moins en tous lieux. Si vous recevez nos paroles en ennemis, vous ne pouvez nous faire pis que de nous tuer, ce qui ne nous fera aucun tort; mais ce qui vaudra et à vous et à tous ceux qui auront cédé à une injuste haine et ne s'en seront pas repentis, un éternel supplice par le feu [2]. »

Il ne faut pas se choquer de la rudesse de ce langage. Elle peut étonner les modernes et l'un d'eux ne craint pas de la taxer d'insolence. Je comprends l'étonnement de ce moderne, parce que lui-même comprend bien mal saint Justin. Mais je crois qu'Antonin lui-même eût jugé d'une autre façon. Le langage des chrétiens était souvent rude ; nous en avons déjà eu la preuve. Il était rude parce que les chrétiens d'alors vivaient dans une atmosphère saturée d'adulation nauséabonde et dans laquelle la bouche des honnêtes gens n'était pas fâchée d'articuler quelquefois des paroles plus franches, les oreilles même des puissants n'étaient pas toujours fâchées de les entendre. De plus, le langage des chrétiens était rude par cela même que leurs actions étaient douces; ces gens qui parlaient si hardiment étaient des gens qui auraient pu et su prendre l'épée, mais qui se laissaient lier les mains et mener à la mort. La franchise de leurs discours était la gardienne de la modé-

1. *Apol.*, I, 12.
2. 45, V. aussi 17.

ration de leur conduite ; elle les aidait à se maintenir et contre la défaillance et contre la révolte. Les martyrs se laissaient tuer d'autant plus facilement qu'après eux leurs paroles devaient vivre sans être ni effacées ni oubliées.

Mais, d'un autre côté, cette franchise et cette rudesse n'étaient pas sans une certaine prudence. Justin savait à quels sentiments il pouvait faire appel et quels échos il pouvait éveiller dans le cœur impérial. Il allait peut-être offenser le païen, peut-être même l'empereur ; mais il comptait aller au cœur de l'homme de bien, à la raison du philosophe, à la prévoyance de l'homme d'État. Après tout, le droit de parler avec franchise est toujours acquis à des hommes auxquels, en les frappant de mort, on ne peut refuser son estime. Et ce fut là, depuis Trajan et Pline jusqu'à Julien, le sort des chrétiens. On ne cessa de les proscrire ; et, tout bas, quelquefois même tout haut, on ne cessa de les estimer. Or, avec un prince honnête et bienveillant comme Antonin, on avait beau jeu pour faire ressortir, ainsi que le fait Justin, cette contradiction choquante entre le cœur qui estime et la main qui frappe. Avec un prince philosophe, entouré de philosophes, se faisant honneur de sa philosophie comme Antonin, on avait beau jeu pour faire ressortir les points de contact du christianisme et de la philosophie. J'ai déjà exposé sur ce sujet les idées des apologistes chrétiens. Les philosophes, selon eux, n'ont été que les précurseurs et les préparateurs du christianisme, inspirés à la même source, quoiqu'ils n'y aient puisé que d'une manière partielle, imparfaite, contradictoire. Les chrétiens sont des philosophes plus complets et plus conséquents, des

philosophes prêts à mourir pour la vérité. Un prince philosophe doit-il être leur ennemi?

A son tour, l'homme d'État comme le philosophe ne devait-il pas comprendre ce langage de l'apologiste : « Vous vous effrayez de notre ambition ; vous entendez dire que nous attendons une royauté future, et vous croyez qu'il s'agit d'une royauté terrestre, non du règne de Dieu. Vous avez tort ; ne voyez-vous pas que, lorsque nous sommes interrogés par vous, nous avouons que nous sommes chrétiens, bien que nous sachions que la mort sera la suite de cet aveu? Pensez-y donc! si nous attendions une royauté terrestre, ne nous garderions-nous pas d'un tel aveu qui nous fait encourir la mort? ne dissimulerions-nous pas notre foi et ne tâcherions-nous pas de vivre pour être un jour témoins de cette royauté que nous attendons? Si nous méprisons la mort, c'est parce que nous ne comptons pas sur les espérances de ce monde. Non, nous n'avons pas de pensées de révolte. Adorant Dieu seul, mais, en toute autre chose, heureux de vous obéir, nous vous tenons pour les rois et les chefs du genre humain ; nous vous payons le tribut comme nous l'a enseigné notre Maître ; nous combattons dans votre milice, nous prions pour vous, pour la conservation de votre pouvoir et pour que la sagesse vous soit donnée avec le pouvoir [1]. Soyez-en sûrs, nous sommes de tous les hommes les meilleurs auxiliaires et les plus sûrs coopérateurs que vous puissiez avoir pour la paix publique : car nous enseignons, nous, que ni le

1. Justin, *Apol.*, I, 11, 12, 17. V. l'expression des mêmes idées, Tertull., *Apol.*, 27, 28, 30, 32, 35, 37, 38 ; *ad Scap.*, 2, 11 ; *Ad Nat.*, 1, 4, 17 ; Athénag., *Leg.*, 1 ; Origène, *C. Cels.*, III, 15, VIII, 65 ; Tatien, *ad Græc.*, 4 ; Théophile, *ad Autol.*, I, 11 ; *Ep. à Diognète*, 5 ; Dionys. Alex. *ap. Euseb.*, *Hist. eccl.*, VII, 11.

malfaiteur, ni l'avare, ni le perfide, pas plus que l'homme de bien, n'échappent au regard de Dieu, et que tous marchent vers l'éternel châtiment ou vers l'éternel salut qu'auront mérité leurs actions. Si tous les hommes savaient cette vérité, nul ne donnerait au vice les courts moments de sa vie, ayant la conscience que le chemin du vice est le chemin du feu éternel; l'homme serait tempérant et vertueux afin de pouvoir, au jour du jugement de Dieu, échapper à la peine et obtenir la récompense. Prenez garde à ceci que vos lois et vos châtiments ne font pas reculer tous les coupables. Vous êtes hommes; on peut vous tromper et, à la faveur de cette tromperie, commettre le mal. Mais si tous comprenaient qu'il est impossible de dérober à Dieu nos actes ou même nos pensées, la crainte de la colère divine, confessez-le, les ferait demeurer dans le bien. Vraiment, on croirait que vous redoutez le moment où, tous vivant honnêtement, vous n'auriez plus personne à punir! Ce serait là un souhait de bourreaux, non de sages empereurs. C'est là le souhait, j'en suis persuadé, et c'est l'œuvre funeste de ces démons réprouvés qui se font offrir des victimes et de l'encens par des hommes ennemis de la raison. Mais, de votre part, de princes amis, comme vous, de la philosophie et de la piété, nous n'attendons rien dont la raison puisse s'offenser [1]. »

Restait pourtant une objection et une crainte. L'honnête homme, le philosophe et le prince ne serait-il pas arrêté par ces calomnies populaires par lesquelles on voulait flétrir les assemblées chrétiennes? N'en était-il

1. *Apol.*, I, 12.

pas encore à voir dans les chrétiens des hommes qui se dédommageaient par les ténébreux méfaits de quelques nuits, de l'hypocrite pureté de toute leur vie? Ces calomnies, tous les apologistes y répondaient d'ordinaire par l'absence ou la faiblesse des preuves à l'appui, par l'innocuité notoire de la vie et de la doctrine chrétienne. Incestueux! les chrétiens qui vivent, chacun le sait, dans la pureté conjugale, quelques-uns même dans la continence absolue. Infanticides! eux qui ne se croient même pas permis, ce que chacun fait ailleurs, d'exposer l'enfant qui vient de naître ou d'éteindre la vie de l'enfant qui n'est pas encore né. Anthropophages! eux qu'on voit subir la mort plutôt que de faire leur nourriture du sang des animaux [1].

Le paganisme continuait pourtant à répéter ses calomnies. Le secret que les chrétiens gardaient sur une partie de leurs doctrines et de leurs actes donnait à ces rumeurs un certain appui. Ces assemblées nocturnes et cachées dont les apologistes eux-mêmes ne parlent qu'avec réserve, cet aliment mystérieux qu'on y recevait, cette victime immolée, cette chair et ce sang dont on se nourrissait et qui était bien une chair humaine et un sang humain : qu'était-ce que tout cela? Le silence forcé du chrétien à cet égard, et la persévérante calomnie, qui en était la suite était de toutes les peines terrestres la plus sensible aux fidèles. Les martyrs, mourants dans les tortures, protestaient par ce seul cri : « Nous sommes chrétiens, et il ne se fait rien de mal parmi nous [2]. » Et j'ai fait ailleurs allusion à ce jeune chrétien d'Alexandrie qui, pour démentir la calom-

1. Sainte Blandine à Lyon. V. ci-dessous t. III, liv. VI, ch. VIII.
2. V. ci-dessus, p. 309.

nie, voulait essayer d'un moyen désespéré et prouver l'innocence de tous en rendant le crime impossible pour lui-même[1].

Justin, lui aussi, sortit cette fois de la discipline chrétienne, mais par une plus sage hardiesse. Il crut que la loi du secret devait céder à l'intérêt de la défense; et, autorisé peut-être par les chefs de l'Église, il n'hésita pas à lever devant l'empereur le voile qui couvrait les mystères chrétiens. En ce siècle où la publicité des écrits était si loin de ce qu'elle est aujourd'hui, il pouvait le faire et il le fit, sans que ce secret, révélé devant le prince, cessât d'être gardé devant le reste du monde et par le reste des Églises chrétiennes. Aujourd'hui, que l'universalité du christianisme a effacé toute ombre de secret dans son sein, nous pouvons apprécier quelle a été la franchise véridique de Justin; et dans cette révélation, unique en ce temps, nous avons une preuve de plus que l'acte suprême du culte chrétien était compris par l'Église catholique du second siècle comme il l'est par l'Église catholique du dix-neuvième.

« De quelle manière, dit-il, nous avons été renouvelés par le Christ et nous sommes consacrés à Dieu, nous allons vous le dire; si nous taisions ce point, on se plaindrait de l'infidélité de notre exposé[2]. » Et alors, après la description du baptême et des cérémonies de l'assemblée chrétienne, après avoir dit comment le pain et le vin sont consacrés par le prêtre et distribués par les diacres, il ajoute : « Et c'est cet aliment qu'on appelle parmi nous action de grâces (Eucharistie), auquel nul ne peut participer s'il ne croit à la vérité de

1. V. ci-dessus t. I, p. 217 et Justin, *Apol.*, I, 29.
2. *Ibid.*, 61.

nos enseignements, s'il n'a obtenu par le bain sacré et par la renaissance de son âme la rémission de ses péchés, si enfin il ne vit comme le Christ nous a enseigné à vivre. Car nous ne recevons pas ces aliments comme un pain et comme un breuvage ordinaire. Mais, de même que Jésus-Christ notre Sauveur, incarné par la grâce de Dieu, a pris chair et sang pour notre salut; de même aussi il nous est enseigné que ces aliments sur lesquels une prière d'actions de grâces a été prononcée avec les propres paroles du Christ, et qui, se transformant dans nos veines, nourrissent notre chair et notre sang, sont la chair même et le sang de Jésus incarné. Les apôtres, dans leurs mémoires que l'on appelle Évangiles, racontent que Jésus leur a commandé d'agir ainsi; que, prenant le pain, il a rendu grâces et a dit : « Faites ceci en mémoire de moi, ceci est mon corps; » que, prenant également la coupe et rendant grâces, il a dit : « Ceci est mon sang, » et leur en a donné à eux seuls [1].»

Telle est l'apologie de saint Justin. C'est un discours moins qu'une action. Il y a des apologies plus éloquentes et plus chaleureuses, d'autres plus méthodiques et plus profondes; il n'y en a pas de plus franches. Par la bouche de Justin, le christianisme à demi persécuté, à demi toléré, veut sortir de cette position indécise, s'offre au glaive si on ne l'approuve pas, demande la liberté si on l'approuve. Il ne dissimule aucune vérité, pas même les plus dures; il ne tait aucun mystère, pas même les plus sacrés. Il ne veut ni se déguiser, ni se laisser défigurer. Il est prêt à mourir pourvu qu'il se soit manifesté : « Si tout ceci vous semble vrai et rai-

1. *Ibid.*, 61, 65, 66.

sonnable, respectez-le (ce sont là les derniers mots de Justin); si tout ceci vous semble puéril, laissez-le de côté comme on fait une chose puérile. Ne condamnez pas à mort des innocents comme si c'étaient des ennemis. Si vous demeurez dans l'iniquité, nous vous le prédisons, vous n'échapperez pas au jugement de Dieu. Quant à nous, notre dernier cri sera : « Qu'il soit fait comme il plaît à Dieu. » Justin a pris son parti du martyre, et il s'acquitte avec sa conscience en disant la vérité.

Seulement César sera averti. Ce que Justin lui dit, en langage moderne se réduit à ceci : « Il est vrai, vous avez autour de vous des millions d'hommes qui vous encensent, mais qui vous détestent; qui jurent par la fortune de l'empereur, mais qui conspirent contre la fortune de l'empereur, ou qui du moins se garderont de la défendre; qui chantent à tue-tête :

> Jupiter, ôte de nos ans
> Pour ajouter à ses années [1] !

mais qui tiennent pour sûr que Jupiter ne les entend pas, et, tout au contraire de ces vœux officiels, sont

1. « De nostris annis tibi Juppiter augeat annos. » Tertullien, *Apol.*, 35.

Sur tout ce qui suit, voy. les citations à la note ci-dessus, p. 494.

Sur les prières publiques dans les églises pour les empereurs, Justin, *Apol.*, I, 17, 61; Tertull., *Apol.*, 39; Athenag., *Leg.*, 37; Théophile, *ad Autol.*, II, 16; Cyprien, *ad Demetriad.*

Sur le payement des tributs par les chrétiens, Justin, *Apol.*, I, 17; Tatien, 4; Tertull., *Apol.*, 42; leur obéissance, *Acta martyr. Polycarpi*, 10, *Ep. ad Diognet.*, 5; Tertull., *ad Scap.*, 11, *ad Nat.*, 1, 4; *Apol.*, 30, 37.

Sur l'absence de participation des chrétiens aux mouvements politiques, Tertull., *ad Scap.*, 11, et *Apol.*, 35; Origène, *C. Cels.*, III, 15.

Absence d'ambition chez les chrétiens, voy. ci-dessus, p. 313 et s.

Contre les hérétiques qui veulent que la puissance temporelle soit l'œuvre des démons, Irénée, V.

Sur les honneurs rendus aux princes, Dionys. Alex., *apud Euseb.*, *Hist. eccl.*, VII, 11; Athénag., *Leg.*, 1; Théophile, I, 11; Tertull., *Apol.*, 27, 30, 35, *ad Nat.*, I, 17; *ad Scapul.*, 2.

prêts à vous tuer ou à vous laisser tuer. Il y a de ces hommes dans votre capitale, dans vos camps, dans votre palais : et tout chez eux, même leurs flatteries et leurs hommages, est fait pour choquer ce qu'il y a en vous de pur, d'élevé, de généreux, de philosophique, d'honnête. Pour contenir leurs mauvaises passions et faire de cette société un ordre tant soit peu supportable, vous n'avez plus aujourd'hui ce qui faisait la force des sociétés d'autrefois, le lien du patriotisme; car tout patriotisme a été absorbé par l'empire de Rome, et à son tour, l'empire de Rome est trop vaste pour que le patriotisme romain soit bien puissant. Vous n'avez donc que la force, la peur, vos soldats et vos bourreaux. Avec cela vous réussissez tant bien que mal à museler les criminels vulgaires; mais contre les criminels plus distingués, que faites-vous? Vous essayez de les amuser avec de vieilles robes prétextes, prétoriennes ou consulaires, dont personne ne fait plus de cas; vous pouvez leur jeter de l'argent, et encore pas beaucoup; car vous en avez trop peu pour en donner à tous. Mais comme, en définitive, il n'y a au monde qu'une seule situation puissante, splendide, même libre, celle d'empereur; vous ne pouvez faire que beaucoup de gens ne souhaitent d'être empereur et, pour le devenir, de vous renverser. Et enfin, pour vous maintenir en paix avec ces millions d'hommes dépravés auxquels il serait absurde de n'opposer autre chose que la force; vous êtes obligés de flatter chez eux de pitoyables, malhonnêtes, sales et honteuses superstitions auxquelles vous ne croyez pas, et de vous en aller, rougissant intérieurement, encenser et adorer de misérables petits dieux sur le compte desquels Evhémère et tant d'autres vous ont si pertinemment édifiés.

» Tout cela ne serait rien encore, si, pour faire plaisir à ces millions d'hommes que vous méprisez, vous ne persécutiez pas quelques autres millions d'hommes que vous êtes forcés d'estimer, qui eux au moins sont d'accord avec vos nobles instincts et vos idées élevées d'homme de bien, de sage, de philosophe. Ceux-là, il est vrai ne vous flattent pas, ne vous appellent pas l'adorable, l'éternel, l'invincible, le dieu. Ils ne louent en vous que vos vertus; ils vous appellent sage, homme de bien, pieux, philosophe, parce que vous l'êtes; rien de plus. Cela est vrai: mais aussi, ces hommes-là ne vous demandent ni robes prétextes, ni argent; ils n'ont pas d'ambition terrestre, pas même celle d'être empereurs; ils ne conspirent ni contre votre empire ni contre votre vie; ils se prêtent sans murmure aux fonctions pénibles de la société, sans prétendre aux fonctions lucratives ou honorifiques : double profit pour vous. Ils ne donnent d'exercice par leurs méfaits ni à vos juges ni à vos soldats. Ces hommes vous disent qu'ils vous sont fidèles, qu'ils sont prêts à vous obéir, que vous êtes pour eux les ministres et les envoyés de leur Dieu; et vous devez les en croire, car ce sont gens qui chaque jour se laissent tuer plutôt que de mentir. Vous avez du reste une autre raison de les en croire; c'est que, proscrits, harcelés, persécutés par vous, nul d'entre eux ne s'est encore révolté; et que, si leur désobéissance est allée jusqu'à ne pas encenser vos dieux, elle n'est jamais allée jusqu'à déchirer seulement la robe d'un de vos licteurs. Ce sont donc de *loyaux* sujets, des gens sur lesquels vous avez un genre d'autorité jusqu'ici inconnu au monde, des gens qui vous obéissent non par peur, ni seulement par amour, ni par

un patriotisme enthousiaste que l'empire romain ne comporte pas, mais par conscience. Il y a parmi eux des hommes qui, s'ils n'avaient que vous de maître, feraient beaucoup de mal, même à vous; mais parce qu'ils ont, au-dessus de vous, un autre Maître, ils ne font de mal ni à personne, ni à vous. Quel inconvénient y a-t-il à ce que cette doctrine s'étende; à ce que vous ayez moins de prétendants aux places et moins de prétendants à l'empire, moins d'affamés d'argent, moins de bandits de tout de genre, plus de sujets fidèles, plus de bons soldats, plus d'honnêtes gens; et que vous gouverniez le monde par ce procédé nouveau, que César et Auguste auraient si fort envié, de la conscience? Votre pouvoir, sans doute, serait plus restreint à certains égards, car ces gens-là ont une ou deux choses qu'ils vous dénient; mais il serait, d'un autre côté, autrement affermi, parce qu'il reposerait sur la foi d'hommes qui savent mourir pour leur foi[1]. Or, ces hommes, que vous demandent-ils? Une seule chose : de vivre; et encore ne vous la demandent-ils pas beaucoup; car, pour eux, ils ont meilleur profit à mourir. Mais, dans l'intérêt de votre sécurité, de votre paix, de votre honneur, de votre vertu, de votre conscience, de votre éternité, ils croient que vous feriez mieux de les laisser vivre. Qu'en pensez-vous? »

Qu'en pensa Antonin? Antonin était empereur, par conséquent grand pontife; c'est-à-dire gardien suprême du rituel, qui était toute la religion de Rome. Il semble même avoir fait effort pour prendre au sérieux ce pon-

1. Voy. dans Döllinger (*Christenthum und Kirche*) un morceau très-judicieux sur la manière dont la notion chrétienne du pouvoir l'agrandit en un sens et le restreint dans un autre. III, 14, § 140, 141.

tificat dont il était libre de se moquer intérieurement. On lui fait honneur d'avoir déserté les superstitions étrangères et accompli avec gravité le cérémonial païen dont il ne pouvait pas se dispenser. On le comparait à Numa, le prince pacifique et religieux. Il était, autant qu'on pouvait l'être alors, Romain, homme des traditions nationales et des choses sacrées, et c'était à ce Romain et à ce pontife que saint Justin adressait son audacieuse interpellation au nom des chrétiens.

Mais Antonin était homme de sens; il savait très-bien qu'il avait au monde d'autres ennemis que les chrétiens; et ces ennemis-là n'étaient pas seulement les ambitieux, les conspirateurs et les bandits, c'étaient aussi les idées, les rites et les adeptes de l'Orient, dont j'ai dit ailleurs l'ascendant et le danger. Antonin connaissait ce péril, et son zèle même pour les cérémonies romaines est une preuve de ses craintes. Mais quel pauvre appui que ces cérémonies romaines! Antonin comprit-il le mérite d'une puissance comme l'Église, qui luttait avec énergie contre l'entraînement oriental; qui en était, à vrai dire, le contre-pied; qui le combattait, et dans son propre sein, sous la forme d'hérésie, et hors de son sein sous la forme d'idolâtrie? Antonin vit-il cette puissance d'assez près pour la bien juger? Comprit-il qu'un tel auxiliaire méritait au moins d'être épargné, qu'il fallait laisser debout cette religion de l'âme, ne fût-ce que pour combattre les dégradantes religions de la matière? Ce qui peut passer pour certain, c'est que Justin fut entendu. Non-seulement l'apologiste vécut après de telles paroles, qui, sous Trajan peut-être, l'eussent mené à la mort; mais on peut croire qu'il gagna sa cause auprès d'Antonin,

comme Aristide avait gagné la sienne auprès d'Hadrien.

Voici, en effet, le rescrit qui nous a été conservé :

« L'empereur, César Titus Ælius Hadrianus Antoninus Augustus Pius, grand pontife, revêtu pour la quinzième fois (152) de la puissance tribunitienne, trois fois » (ou plutôt quatre fois) « consul, à la communauté de l'Asie, » (l'assemblée des villes d'Asie qui étaient toujours si animées contre les chrétiens), « salut[1] :

» C'était aux dieux à veiller, ce me semble, à ce que des hommes comme ceux que vous dénoncez ne restassent pas impunis; c'est affaire aux dieux de châtier ceux qui refusent de les adorer. Ces hommes, vous les molestez, vous accusez leur doctrine d'athéisme; vous leur faites d'autres reproches encore que nous ne saurions accepter. Selon eux, au contraire, mourir par suite de vos accusations et mourir pour leur Dieu, vaut mieux que vivre : ce sont donc eux qui triomphent lorsqu'ils font, pour ne pas obéir à vos injonctions, le sacrifice de leur vie. Et, quant aux tremblements de terre qui ont eu lieu et qui se renouvellent encore dans votre pays, ce n'est pas à vous qu'il convient de nous donner des avertissements à cet égard. Vous qui

1. Nous avons de ce rescrit un double texte, l'un dans Eusèbe (*Hist. eccl.*, IV, 13), l'autre, qui a dû être ajouté par un copiste à la suite de la première apologie de saint Justin. Il y a entre ces deux textes des variantes assez considérables. Le titre surtout diffère. Le titre rapporté par Eusèbe attribue, contrairement à Eusèbe lui-même, la lettre à Marc Aurèle, et le texte de saint Justin contient des indications chronologiques évidemment inexactes, (Δημαρχίκῆς ἐξουσιας ιδ', πατήρ πατρίδος τὸ κά). La correction que nous suivons est indiquée par le bon sens et la chronologie.

Quant à la lettre même, le texte d'Eusèbe nous paraît en général préférable. Ces variantes, du reste, sont plutôt une présomption en faveur de l'authenticité de la lettre. Elle est rapportée comme étant d'Antonin par Zonaras et par Nicéphore (III, 28).

vous laissez abattre à la vue de ces malheurs, comparez donc votre attitude à celle des hommes que vous accusez! Combien plus que vous ils ont confiance en Dieu! Au milieu de ces calamités, vous oubliez *les dieux*, ce semble; vous négligez leurs temples; et vous n'en êtes pas plus zélés pour le culte de *Dieu*, puisque vous haïssez ceux qui l'adorent et les poursuivez jusqu'à la mort. Déjà plusieurs gouverneurs de province avaient écrit à mon divin père (Hadrien) au sujet de ces hommes, et il leur a répondu de ne pas les inquiéter, à moins qu'on ne les reconnût coupables de complot contre la souveraineté romaine. A mon tour, questionné sur ce sujet par un grand nombre de gouverneurs, j'ai répondu dans le même sens que mon père. Si donc une accusation est encore portée contre un de ces hommes à raison de la secte à laquelle il appartient, qu'il soit, même au cas où le fait serait établi, déchargé de la poursuite, et que son accusateur soit puni. »

Cette lettre, on le voit par son texte même, n'est pas un ordre donné pour une fois et pour une seule province; nous savons par des documents postérieurs que des lettres pareilles furent adressées à Larisse, à Thessalonique, à Athènes, dans tous ces pays de langue grecque qui étaient alors les plus riches en églises chrétiennes[1]. C'était donc un édit de tolérance général, durable, réfléchi, plus complet qu'il n'avait été jusque-là. Trajan avait tout au plus cherché à diminuer le

1. V. Méliton, apud Eusèbe, *Hist. eccl.*, IV, 14, 25, et Eusèbe lui-même, 12, 13. Saint Justin, dans son dialogue avec Tryphon, postérieur à cette Apologie, dit aux Juifs: « Vous ne pouvez pas aujourd'hui nous maltraiter, parce que ceux qui commandent vous en empêchent. Toutes les fois que vous l'avez pu, vous l'avez fait. » *Tryphon.*, 16. Sur l'époque de ce dialogue, voyez le ch. 120.

nombre des persécutions et évité d'en prendre l'initiative. Hadrien avait commencé à contenir la rage des délateurs et à ne plus attacher au seul nom de chrétien l'idée d'un crime; mais il autorisait encore les délateurs à se présenter contre les chrétiens et à témoigner de leurs prétendus méfaits; il laissait une porte ouverte à bien des dénonciations spécieuses et passionnées. Ici, le christianisme est justifié et défendu; les accusateurs sont blâmés, humiliés, raillés même. Entre un tel acte et la déclaration de tolérance la plus authentique et la plus formelle, à peine y avait-il un pas.

Que cet acte ait été inspiré spécialement par l'apologie de saint Justin, je ne serais pas éloigné de le croire. L'ironie avec laquelle l'empereur parle de l'impuissance des dieux à se venger, le témoignage rendu à la constance invincible des chrétiens et au profit qu'il y a pour eux à mourir, leur courage et leur confiance en Dieu mis en parallèle avec la pusillanimité et l'irritation des idolâtres, leur foi au Seigneur opposée au mépris des païens pour leurs propres idoles, l'antithèse de *Dieu* et des *dieux*, le christianisme lavé indirectement des calomnies qui lui sont adressées : tout cela semble d'un homme que l'apologiste a éclairé par sa raison et satisfait par son courage. Il n'y a qu'une chose que l'empereur n'accorde pas à saint Justin[1]. « Nous ne demandons pas, avait dit l'apologiste, que nos accusateurs soient punis; leur perversité et leur ignorance du bien suffira pour leur châtiment. » L'empereur ne l'entend pas ainsi et veut une peine pour le délateur.

L'apologétique chrétienne pouvait donc éprouver

1. *Apol.*, I, 7. Zonaras attribue formellement l'acte de tolérance d'Antonin l'effet produit par l'apologie de saint Justin.

quelque satisfaction. Elle arrivait à faire germer dans les archives impériales une tradition favorable aux chrétiens et à fournir aux apologistes futurs des précédents de tolérance et de liberté. Quadratus et Aristide, devant Hadrien, avaient pu s'appuyer sur la lettre de Trajan, qui témoignait déjà d'une certaine répugnance à persécuter. Justin, devant Antonin, s'était appuyé sur le rescrit d'Hadrien. Méliton, devant Marc Aurèle, devait à son tour s'appuyer sur les lettres d'Antonin. La paix de l'Église n'était pas complète sans doute; car le pouvoir impérial, plus puissant pour le mal que pour le bien, plus grand en apparence qu'en réalité, n'imposait pas toujours soit aux caprices des gouverneurs, soit surtout aux passions de la multitude. Mais enfin, sous le règne d'Antonin, les martyrs sont peu nombreux [1]. Dans Rome même, en face du Capitole et du Sénat, dans cette Rome qui ne recevait point de lettres pareilles à celle qu'on vient de lire et qui se fût peut-être indignée d'en recevoir, nous voyons cependant l'Église chrétienne avoir des allures assez libres; elle recueille des héritages; elle transforme des palais en lieux de prières; elle rassemble périodiquement ses fidèles et

1. On cite, sous Antonin :

Saint Julien, martyr à Sora, 27 janvier.

Saint Lazare, diacre à Tergeste (Trieste), 12 avril (151 ?).

Les seize martyrs de Boppart, trouvés en 1280, avec une inscription indiquant qu'ils auraient été martyrisés en 142. (On n'a pas conservé l'inscription et on ignore, par conséquent, de quelle manière cette date de 142 était indiquée. Voy. les Bollandistes, sur le 23 août.)

Saint Télesphore, pape, dont le martyre est attesté par saint Irénée, et dont la mort est fixée par Eusèbe en 139 (2 janvier).

Sulpice-Sévère dit : Post Hadrianum Antonino Pio imperante, pax Ecclesiis fuit. *Hist. Eccles.*, II, 46.

Saint Hygin, pape, martyrisé à Rome en 142 (10 janvier).

Saint Pie, pape, martyrisé à Rome en 157 (11 juillet).

les rassemble en grand nombre[1]. Tertullien, Eusèbe, saint Augustin, Sulpice-Sévère, tous rayent le nom d'Antonin de la liste des persécuteurs, et on peut admettre qu'excepté Alexandre Sévère, venu bien plus tard, nul prince païen n'a aussi bien compris ou du moins aussi peu inquiété le christianisme.

En nous résumant, il nous semble qu'à l'époque dont nous parlons, l'Église chrétienne et la société romaine étaient moins qu'en d'autres temps éloignées l'une de l'autre. Ce repos de l'empire depuis Domitien, ce calme relatif qui s'était fait dans les âmes, ce jour qui se faisait dans les intelligences, servaient la cause de la foi. La philosophie, tout en méconnaissant profondément la valeur du christianisme, s'ouvrait de plus en plus au dogme de l'unité divine, à la critique des cultes idolâtriques, à une foule de notions analogues à celles des chrétiens. Les princes, Nerva, Trajan, Hadrien, Antonin, sans échapper complétement au reproche de persécution, avaient successivement prêté l'oreille aux apologies chrétiennes; chacun d'eux avait fait un pas vers un régime plus tolérant, avait encouragé les apologistes

Saint Marc et saint Timothée, martyrs à Rome le 24 mars. (V. les mêmes lettres du pape saint Pie à saint Juste, évêque de Vienne.)

Je ne cite ici que les martyrs dont les actes portent l'indication *sub Antonino Pio*. Ceux qui portent seulement *sub Antonino* peuvent être tout aussi bien attribués au règne de Marc Aurèle, de Caracalla ou de plusieurs autres empereurs. Il en est ainsi de l'inscription du martyr Alexandre trouvée dans le cimetière de Calixte, et qui du reste est aujourd'hui reconnue apocryphe. (V. Aringhi, III, 22; cardinal Maï, *Scriptor. vet.*, t. V, p. 361.)

« Tous sont d'accord, dit Xiphilin, suppléant au texte déjà perdu de Dion Cassius, qu'Antonin fut probe et homme de bien, doux à tous ses sujets et nullement hostile aux chrétiens. Il ajouta encore aux grâces qu'Hadrien leur avait faites. » Xiphilin rappelle ici la lettre d'Hadrien rapportée par Eusèbe, Xiph., *ex Dione*, LXX, 3.

1. Voir les actes de sainte Praxède et de sainte Pudentienne, Bolland. 19 mai, et la seconde lettre (authentique ?) du pape Pie Ier à l'évêque de Vienne, saint Juste.

futurs; et, grâce à une série d'apologistes répondant à une série de princes doués de bon sens, on en était venu à cet édit d'Antonin, voisin d'une complète liberté.

Enfin les peuples eux-mêmes, si je ne me trompe, par un peu plus d'honnêteté, d'équité, d'humanité; par un respect plus grand pour la liberté de l'homme et par le besoin qu'on avait de cette liberté; par un mouvement, (comment dirais-je?) par une sorte d'effort de la société, enchaînée sur le lit de douleur de la civilisation antique, pour prendre une attitude un peu plus tolérable et un peu plus digne; les peuples laissaient jusqu'à un certain point s'amoindrir l'énorme distance qui séparait le monde de Rome du monde de l'Église. Un curieux écrit qui se place avec assez de vraisemblance dans les premières années de Marc Aurèle, témoigne chez les païens d'une certaine tendance à se réconcilier avec les chrétiens. Il y a, selon l'auteur païen de cet écrit, des chrétiens exagérés (les montanistes peut-être) qui se réjouissent des calamités publiques, et ne souhaitent que malheurs à l'empire. Mais il y a aussi des chrétiens d'un esprit meilleur, amis de la chose publique et qui se réjouissent de ses triomphes. L'auteur se met en face d'un de ces derniers, et, dans le dialogue qui s'établit entre eux, le langage du chrétien ne manque ni de force, ni d'élévation, ni de réminiscences des saintes Écritures, ni de liberté à se railler des dieux, sans que le païen prenne autrement la peine de les défendre. Et, à la fin du dialogue, comme pour sceller entre eux la transaction et rendre grâce ensemble des triomphes de la patrie, cherchant un dieu qui puisse recevoir en commun leurs vœux et leurs serments, ils trouvent l'*Inconnu d'Athènes*, auquel la ville de Thésée a dressé

des autels et dans lequel saint Paul a reconnu le vrai Dieu. Ils unissent leurs mains devant lui, souhaitant gloire à la patrie, confusion aux prophètes sinistres[1].

Telles pouvaient être les dispositions de certains païens. Et, d'un autre côté, nous avons vu comment saint Justin, chrétien et philosophe, salue de bon cœur dans un prince païen la philosophie et la vertu. Les écrivains chrétiens, surtout ceux de l'Occident, ne sont pas en général ennemis de Rome[2]. Tertullien lui-même, le plus acerbe de tous, prie pour l'empire, prie pour les empereurs, prie pour Rome et pour la durée du monde romain. Lui et d'autres, séduits, si l'on veut, par le prestige du nom de la grande Rome, rattachant la durée du monde à la durée de Rome, ne comprennent pas le genre humain sans cet empire et sans cette capitale. Ils n'hésitent pas à faire remonter à Dieu la puissance même qui les persécute : « César, disent-ils aux

1. Je veux parler ici du dialogue intitulé *Philopatris* et faussement attribué à Lucien. Je dois dire que l'époque où se place ce dialogue est très-incertaine. D'après ce qui y est dit des succès des Romains en Orient, il faudrait le placer au temps ou de Trajan ou de Marc Aurèle, ou de Septime Sévère, ou de Julien. Quelques expressions qui semblent appartenir au temps du Bas-Empire, feraient incliner vers le temps de Julien, époque où l'on comprend qu'en effet l'idée d'une transaction et d'une tolérance mutuelle entre les deux religions pût entrer facilement dans certains esprits. Mais les succès de Julien en Asie ont été bien médiocres et de bien courte durée pour motiver le message triomphant par lequel finit le dialogue. Quoi qu'il en soit, ce ne peut être que par une préoccupation singulière qu'on a pu voir dans ce dialogue une pure satire contre les chrétiens. Triéphon est chrétien, et, loin de jouer dans ce dialogue un rôle ridicule, il fait aux critiques du païen de belles et très-chrétiennes réponses, et, à son tour, il raille les dieux du paganisme les uns après les autres, sans que son interlocuteur trouve rien à répliquer. Voyez du reste l'appendice à la fin de l'ouvrage.

2. V. Prudent., *contra Symmach.*, et son hymne à saint Laurent ; Tertull., *Apol.*, 32, 39, *ad Scapul.*, 2, *de Orat.*, 5 ; Lactance, *Div. inst.*, VII, 15, 16, 25 ; Optat. Milevit, *contra Donat.*, 11.

païens, est nôtre plutôt que vôtre, car c'est de notre Dieu qu'il tient sa puissance. » La philosophie réconciliée avec la vérité chrétienne serait l'idéal de saint Justin et des chrétiens hellénistes. L'empire réconcilié avec l'Église serait l'idéal de Tertullien et des chrétiens occidentaux.

N'y avait-il pas, en effet, quelque affinité entre l'empire de Rome et l'Église chrétienne? Le génie romain dans sa vieille tradition, et le génie chrétien dans son éternelle vérité, se touchaient par ce caractère sobre, sérieux, pratique, moral, qui leur rendait si antipathiques à l'un et à l'autre les rêveries de l'Orient. L'empire touchait encore à l'Église par ce point que l'un pouvait et que l'autre devait se croire universel. Il n'y avait eu jusque-là au monde que des religions nationales; et des religions nationales, sous un empire cosmopolite, ne pouvaient manquer d'inspirer à cet empire une certaine défiance; Rome avait eu la sagesse de les respecter, mais elle les surveillait. Ces peuples, soumis et presque assimilés, auxquels elle avait laissé leurs temples et leurs dieux, pouvaient dans leurs temples se retrouver peuples et marcher de là contre leurs maîtres. C'était le péril que Rome avait rencontré dans le druidisme, plus tard dans le judaïsme lui-même. Le christianisme (et Origène sait bien faire valoir cet avantage[1]), indépendant de toute condition de temps, de lieu, de sol, de nation, religion cosmopolite comme l'empire et déjà plus répandue que lui, le christianisme pouvait vivre en gardant son intégrité, avec toutes les races, sur tous les rivages, sous tous les gouvernements. On ne pouvait ni l'absorber comme s'étaient laissé

1. Origène, *C. Cels.*, VII, 26.

absorber les misérables religions païennes, ni le ruiner en brûlant son temple, comme on l'avait fait pour le judaïsme. Le jour où l'empire aurait voulu posséder dans son sein une religion sérieuse, l'empire qui se disait universel et éternel ne pouvait avoir d'autre religion que cette religion dont l'universalité était déjà si évidente et dont l'éternité se laissait déjà si facilement pressentir.

D'un autre côté, la constitution même de la société romaine ne laissait pas que de convenir par bien des points à la société chrétienne. On a dit assez de fois combien cette unité de tant de nations et de tant de contrées ouvrait la voie à la prédication d'une religion faite pour toutes les nations et toutes les contrées. Et, de plus, si l'on se rappelle ce que j'ai dit des libertés de l'empire romain, on comprendra qu'elles vinssent en aide au christianisme et lui fussent singulièrement précieuses. A son début, persécuté par les Juifs, il avait trouvé contre eux une demi-protection sous l'aigle romaine. Et, après même que cette protection des premiers jours avait cessé, il trouvait encore dans la liberté municipale un abri contre le pouvoir, dans la liberté d'association une protection pour ses assemblées, dans la liberté d'éducation une sécurité pour la transmission de la foi, dans la liberté habituelle de la parole une facilité pour l'apostolat. Dans les mœurs de l'antiquité on trouvait une chaire et un auditoire partout, si ce n'est dans les temples.

Il faut même l'avouer, avec un savant chrétien de nos jours [1], si l'empire païen de Rome eût été constitué sur

1. « On ne doit pas appliquer complétement à la constitution de l'empire romain la mesure des monarchies absolues modernes. Même aux plus mau-

le pied de nos monarchies modernes; s'il avait eu, ce qui aurait dû être dans la proportion de son étendue, un budget de trois milliards et une armée de deux millions d'hommes, un ministère de l'intérieur, un ministère de la police, un ministère de l'instruction publique et un ministère des cultes avec toutes leurs circonstances et dépendances, c'est-à-dire tout le contraire de ce qui est liberté personnelle, liberté d'éducation, liberté du culte; si l'empire païen eût été un empire bureaucratique, ayant pour contrôler chacun des détails de la vie humaine une hiérarchie de chefs de division, de chefs de bureaux, de commis et d'expéditionnaires; si un prédicateur chrétien eût pu être saisi non pas seulement comme chrétien, mais comme prédicateur; un père chrétien être saisi, non pas seulement parce qu'il élevait chrétiennement son enfant, mais parce qu'il l'élevait; les fidèles qui se réunissaient être saisis, non pas seulement comme chrétiens, mais comme se réunissant; et cela par un pouvoir présent partout et

vaises époques de la période césarienne, il y avait dans cet empire beaucoup de liberté, et même l'espèce de liberté que devait désirer et rechercher le chrétien. Dans un État absolu comme ceux de l'Europe moderne..., l'Église chrétienne, en admettant qu'elle eût pu se former, n'aurait pas tardé, selon les probabilités humaines, à succomber... Mais l'empire romain formait un contraste complet avec l'organisation moderne, et même les pires des Césars ne se fussent pas avisés de gouverner par de tels moyens... Somme toute, on gouvernait très-peu... L'administration était en grande partie gérée par l'autorité communale, dont les membres n'étaient pas salariés et étaient peu soucieux d'accroître le nombre de leurs attributions et, par suite, de leurs embarras. On le voit, un tel état de choses était très-favorable au développement de l'Église, très-analogue aux besoins et aux vœux des chrétiens. Il fallait une telle situation pour qu'il leur fût possible de se soutenir en face de l'hostilité universelle... Sans doute, il n'y avait pas de liberté politique, s'il faut entendre par là la participation à la puissance suprême, gouvernante et législatrice; mais celle-là, les chrétiens ne s'en souciaient pas. » Döllinger, *Christenthum und Kirche*, II, 143, 144.

partout en armes ; et si, par-dessus le marché, l'empire païen avait eu une presse et des journaux pour dominer, opprimer, façonner, fausser la pensée publique : le succès de la prédication chrétienne eût été impossible. Ou, pour mieux dire et pour rectifier l'expression de l'illustre Allemand que je citais tout à l'heure, le succès du christianisme, qui a été un miracle, eût été un double miracle.

Quoi qu'il en soit, au temps dont nous parlons, la question chaque jour devenait plus sérieuse ; le paganisme officiel et romain devenait plus vide chaque jour, l'inquiétude des âmes augmentait ; les religions orientales gagnaient du terrain de leur côté, le christianisme grandissait du sien : il fallait choisir entre elles et lui.

Antonin en mourant laissait donc l'empire à une époque décisive. Après cette série de quatre empereurs qui depuis la chute de Domitien avaient donné tous, par leur fidélité à la politique augustale quelque sécurité, et par un progrès accompli quelque espérance ; après qu'ils s'étaient ainsi montrés respectueux et envers le passé et envers l'avenir ; après la semence successivement jetée par eux, quelle moisson ne devait-on pas attendre ? Antonin laissait un fils adoptif, aimé, honoré, disciple des philosophes, âme noble, esprit élevé, cœur bienveillant, chef-d'œuvre de la pédagogie politique, morale et scientifique de son temps. N'était-ce pas ce fils, pouvaient se dire les philosophes, qui, réalisant le rêve de Platon, ferait voir enfin la philosophie sous la pourpre ? N'était-ce pas lui, pouvaient dire les philanthropes, s'il y en avait à Rome, qui continuerait le progrès commencé, arriverait à effacer les iniquités

du monde antique, nivellerait la condition des peuples, abolirait les combats de gladiateurs, émanciperait les esclaves, rendrait l'homme libre et l'empire libre? N'était-ce pas lui, pouvaient dire les chrétiens, qui, sympathique par ses lumières à la lumière chrétienne, par sa vertu à la vertu chrétienne, sinon confesserait, du moins respecterait la vérité, mettrait un terme à toute possibilité de persécution et donnerait à l'Église la seule chose qu'elle demandât, la liberté? N'était-ce pas lui qui, en rapprochant l'empire de l'Église et en ôtant à l'empire le triste rôle de persécuteur, vaincrait l'esprit de l'Orient, fortifierait en le purifiant l'esprit romain, amènerait le triomphe de l'Église et le salut de l'empire[1]?

En effet, un siècle de liberté eût été plus que suffisant pour faire chrétiens et l'empire et l'empereur. Et alors l'antique Rome, verte encôre dans sa vieillesse, digne reine du monde, abandonnant ses dieux sans rien abandonner de ce que ses mœurs avaient eu de sain, ses lois de juste, ses traditions de glorieux, aurait accompli sans déchirement le désirable, mais cependant laborieux, passage du mensonge à la vérité, du vice à la vertu, de l'esclavage païen à la liberté chrétienne. L'édifice de l'empire romain, consolidé à temps par le ciment chrétien, aurait résisté aux irruptions du cinquième siècle; les huit siècles de labeur que l'Église a employés à reconstituer l'Europe tombée en ruines,

1. « Si Marc Aurèle, dont la morale élevée a tant de rapports avec le christianisme, eût adopté le culte dont il avait les vertus, cette révolution ne pouvait-elle pas alors créer la réforme politique et fonder cette souveraineté juste et modérée que Rome cherchait en vain?... » (et ce qui suit.) M. Villemain, *De la philosophie stoïque et du christianisme.*

elle les eût employés à convertir l'Asie barbare; et ce rêve du genre humain uni, baptisé, civilisé, pacifié, ce rêve, qui est encore pour nous une chimère, serait aujourd'hui bien près de s'accomplir.

Pourquoi n'en a-t-il pas été ainsi? Quelles ont été les causes humaines de cette catastrophe du cinquième siècle dont les prophètes nous révèlent les causes divines? Comment un prince intelligent et honnête n'a-t-il pas su marcher dans la voie tracée avant lui, et a-t-il écarté de lui le christianisme par la proscription au lieu de le rapprocher par la tolérance? Comment, après lui, des princes inintelligents et coupables, appelés à choisir entre l'orientalisme et le christianisme, se sont-ils déclarés pour le premier, et, plutôt que d'être chrétiens, ont-ils cessé d'être Romains, proscrit l'Église et avili Rome, rejeté les traditions antiques et les révélations récentes, abdiqué à la fois ce qui dans le passé avait fait la force et ce qui dans l'avenir pouvait faire le salut de l'empire? Comment, grâce à eux, lorsque enfin l'empire a été remis à des mains chrétiennes, s'est-il fait qu'il ne fût plus le même, que le sang de la vieille Rome fût tari, sa race dépravée, son énergie détruite, ses institutions perverties, l'édifice en un mot tombant en ruines et qu'il fût trop tard pour le relever? Nous indiquerons la cause première de cette décadence en racontant l'histoire du successeur d'Antonin.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

TABLE DES MATIÈRES

LIVRE TROISIÈME

HADRIEN

(117-138)

CHAPITRE PREMIER. — Ses débuts (117-120).

Idée générale du caractère d'Hadrien..... 1
Ses talents..... 5
Sa jalousie..... 6
Sa curiosité minutieuse et bizarre..... 7
Contradictions de son caractère..... 8
Sa politique extérieure opposée à celle de Trajan..... 10
Abandon des provinces conquises..... 11
Pacification de l'empire au dedans et au dehors..... 11
Rapports militaires et diplomatiques avec les peuples voisins..... 12
Meurtres politiques de Palma, Celsus, Quietus, etc..... 14
Indignation de Rome..... 15
Hadrien désavoue ces actes. — Sa clémence politique..... 15
Son économie et sa sagesse financière..... 16
Libéralité. — Remise de l'arriéré du trésor..... 17
Puissance que les principes d'humanité avaient acquise dans l'empire romain..... 18

CHAPITRE II. — Hadrien. — Ses voyages (120-130).

Passion d'Hadrien pour les voyages..... 21
Dangers du séjour de Rome pour les empereurs..... 22
Simplicité d'Hadrien dans ses voyages..... 23
Son soin pour l'armée et la discipline militaire..... 24
Son soin pour les populations..... 25

Constructions de monuments dans les provinces..... 25
Hadrien dans les Gaules (120), en Germanie, en Bretagne (121).... 26
—en Espagne (122)..... 27
—en Afrique..... 28
Paix assurée vers l'Orient (123)..... 29
Hadrien dans l'Asie-Mineure (124)..... 29
Hadrien à Athènes. — Sa faveur pour cette ville..... 30
— — — pour toute la Grèce..... 32
Résurrection de la Grèce intellectuelle..... 33
Les rhéteurs..... 33
Retour à Rome (126). — Nouveaux voyages. Séjour en Orient (130).. 35
Vie d'Hadrien à Rome, son affabilité..... 37
Son goût pour les lettres et les lettrés..... 38
Ses monuments. Temple de Vénus et de Rome..... 40
Affaiblissement de l'esprit romain, malgré les efforts contraires d'Hadrien..... 41
Esprit grec, littérature grecque dominante dans l'empire..... 42
Nivellement. — Extension du droit de cité..... 43
Caractère plus philosophique de la jurisprudence. *Édit perpétuel*..... 43
Tendance à diminuer la suprématie de l'État, — du fisc, — de l'homme sur la femme, — du père sur l'enfant..... 45
— du maître sur l'esclave..... 47
— de la classe libre sur la classe servile..... 48
Proscription des sacrifices humains..... 49
Tendance plus favorable au christianisme..... 50
Malgré quelques martyrs au commencement du règne..... 50
Apologie de Quadratus (126), d'Aristide..... 51
Rescrit d'Hadrien à Ninutius Fundanus..... 53
Temples sans idoles appelés Hadrianées..... 54
Succès de l'Apologétique chrétienne..... 55

CHAPITRE III. — Hadrien en Égypte et en Syrie (130-135).

Corruption personnelle d'Hadrien..... 57
De là, superstition et cruautés.— Sabine.— Apollodore..... 57
Hadrien en Égypte (130-131). — Puissance superstitieuse de l'Égypte..... 59
Lettre d'Hadrien sur l'Égypte..... 61
Influence de l'esprit égyptien sur Hadrien..... 63
Mystères, prodiges, etc..... 64
Mort et apothéose d'Antinoüs..... 65
Adulations impies de l'Orient. — L'Occident reste plus pur..... 66
Nouvelle révolte des Juifs..... 68
Barcochab ou Barcochebas..... 70
Le rabbin Akiba..... 70
La révolte écrasée..... 71

Vente des captifs juifs. — Dévastation de la Judée..... 72
Profanation de Jérusalem..... 73
Profanation du Calvaire et de Bethléem..... 74
Persécution contre les chrétiens..... 75
Rupture définitive entre l'Église et la Synagogue..... 77
Extinction de l'Église juive de Jérusalem..... 77
Abandon des pratiques juives dans l'Église..... 78
Version de la Bible d'Aquila..... 80
Haine des rabbins contre le christianisme. — Leur puissance parmi les Juifs..... 82
Liberté de la nation juive sous l'empire romain..... 84
Différence de la situation des Juifs et de celle des chrétiens..... 85
Néanmoins, progrès de l'Église et décadence de la Synagogue..... 87
Souvenir lugubre que les Juifs gardent d'Hadrien..... 87
Abaissement progressif du culte judaïque..... 88

CHAPITRE IV. — HADRIEN, SES DERNIERS TEMPS (135-138).

Déclin personnel d'Hadrien..... 90
Sa manie de divinité..... 91
Sa maladie. — Hésitation sur le choix d'un successeur..... 91
Adoption de Verus (135). — Quel homme c'était..... 92
Retraite d'Hadrien à Tibur ; sa villa de Tibur..... 94
Son mausolée..... 95
Sa politique devient sanguinaire..... 96
Mort de Sabine..... 98
— de Verus (décembre 137)..... 98
Adoption d'Antonin (138)..... 100
Qui adopte à son tour Marc Aurèle et le jeune Verus..... 100
Délire sanguinaire d'Hadrien. — Martyre de Getulicus et de Symphorose..... 101
Agonie d'Hadrien; il a recours à la magie..... 103
Ses tentatives de suicide arrêtées par Antonin..... 104
On cherche à tromper Hadrien. — Prétendus miracles..... 106
Hadrien se fait transporter à Baïes et y meurt (10 juillet 138)..... 106
Colère de Rome contre sa mémoire. — Antonin obtient cependant son apothéose..... 107
Combien Rome était changée depuis Tibère..... 109

CHAPITRE V. — CONCLUSION DE CE RÈGNE. — ADOUCISSEMENT DE L'ESCLAVAGE.

§ Ier. — *De l'esclavage selon l'antiquité.*

Double principe de l'esclavage : mépris de l'homme et mépris du travail. 111
Conséquences de ces principes. — Pour l'esclave d'abord..... 112

Misère de l'esclave industriel..... 113
Dégradation morale..... 114
Absence de famille..... 115
Conséquences pour l'homme libre..... 116
Honte attachée au travail; professions intermédiaires, pour la plupart immorales..... 116
Misère de l'ouvrier libre..... 117
Il est forcé de s'assimiler à l'esclave..... 119
Situation plus douce : association d'un libre et d'un esclave..... 119
Le travail libre et le travail servile tous deux méprisés et infructueux. 120

§ II. — *De l'esclavage à l'époque antonine.*

Quelques idées plus favorables aux esclaves..... 121
Actes du pouvoir en ce sens..... 122
Sorte de lien de famille reconnu entre les esclaves..... 123
Adoucissement dans les mœurs..... 124
Ces changements amenés surtout par des causes morales..... 126
La preuve en est dans la multiplicité des affranchissements..... 127
Cette révolution cependant encore insuffisante et incomplète..... 130

§ III. — *Action chrétienne sur l'esclavage.*

L'Église chrétienne tolère l'esclavage..... 131
Mais elle apprend aux sociétés à s'en passer..... 132
Deux principes posés : 1° l'égalité des hommes devant Dieu..... 133
Ce principe réalisé dans l'Église..... 133
Principalement par l'agape..... 134
2° Réhabilitation du travail..... 135
Prédication des apôtres en faveur du travail..... 136
Conséquences de ces deux principes : amélioration des rapports entre le maître et l'esclave..... 137
Amélioration des diverses conditions de l'esclavage..... 138
Réhabilitation morale de l'esclave..... 139
Droit de famille. — Mariages entre esclaves et libres..... 140
Affranchissements..... 143
Toutes les sources de l'esclavage diminuées..... 145
Embarras qui résulte des affranchissements. — Difficulté de faire vivre les esclaves affranchis..... 147
Nécessité du travail; zèle des chrétiens pour le travail..... 147
Supériorité du travail chrétien; aide qu'il rencontre parmi les fidèles..... 149
Supériorité du travail libre..... 151
Mais le travail lui-même ne peut suffire à tout. Nécessité d'un troisième principe, la charité..... 152

La charité distincte de la compassion et de la bienfaisance..... 153
L'agape vient en aide à la charité..... 154
Collectes et distribution des aumônes..... 155
La loi de l'aumône et celle du travail se viennent en aide : on travaille pour ne pas diminuer le trésor de la charité..... 156
On travaille pour l'augmenter..... 158
Équilibre entre le riche et le pauvre..... 159
Approchant en quelque sorte de la communauté des biens..... 160
Économie de tout ce système. — Liberté. — Travail. — Charité..... 161
Attraction à l'Église par la dignité du travail chrétien..... 162
— — par la douceur de la charité chrétienne..... 163
Ce progrès avait précédé et amené celui qui se faisait dans le paganisme..... 165

LIVRE QUATRIÈME

ANTONIN

(138-161)

CHAPITRE PREMIER. — Apogée de l'empire romain. — Sa puissance.

Pauvreté des documents sur Antonin..... 167
Son origine et ses antécédents..... 169
Son surnom de Pius..... 171
Égalité de son caractère..... 172
Sa simplicité. — Sa vie de campagne à Lorium..... 173
Affections de famille..... 175
Son indulgence..... 176
Un empereur qui consent à être homme..... 177
Sa simplicité vis-à-vis de son entourage..... 178
Stabilité de son administration..... 179
Économie..... 180
Libéralité..... 180
Clémence..... 181
Sa *piété*..... 182
Ses monuments..... 183
Relations bienveillantes avec les peuples du dehors..... 184
Quelques guerres au dehors et au dedans..... 185
Ascendant d'Antonin sur les nations barbares..... 186
Puissance militaire et financière de l'empire..... 187
Respect pour les souvenirs romains..... 188
Esprit à la fois de conservation et de progrès..... 189

CHAPITRE II. — Les libertés de l'empire romain.

Ce progrès était à son apogée sous Antonin..... 190
Libertés de l'empire romain, très-différentes des libertés modernes.... 191
Liberté politique et asservissement personnel des peuples modernes... 191
L'empire romain n'avait pas de charte..... 192
Sa liberté n'était que l'impuissance du pouvoir..... 193
Liberté individuelle..... 194
Liberté de la propriété..... 196
Liberté municipale..... 198
Liberté des associations..... 199
Liberté du culte..... 200
Liberté de l'éducation..... 201
Liberté de la parole..... 202
Ces libertés respectées par tous les empereurs sages..... 206
Parfois, violemment brisées par les autres, mais pour un temps..... 207
Libertés des villes sous Antonin..... 208
Prospérité de l'empire..... 209

CHAPITRE III. — Des idées.

Époque favorable au développement intellectuel..... 213
Culture générale de l'esprit..... 214
Philosophes et écrivains célèbres appelés à concourir à l'éducation des princes..... 216
Deux tendances déjà indiquées dans la philosophie..... 217
Philosophie négative. — Enomaüs. — Demonax..... 217
Philosophie croyante. — Maxime de Tyr..... 219
Il explique par l'allégorie la tradition homérique..... 220
Unité de Dieu..... 220
Gradation des êtres..... 221
Démons comme ceux de Plutarque..... 222
Mais Maxime a l'esprit plus libre que Plutarque..... 222
Abandon des idoles..... 224
Prière pour obtenir les biens de l'âme..... 225
Une bonne espérance dans la mort..... 225
Mais alors pourquoi persécuter les chrétiens ?..... 227

CHAPITRE IV. — Les lois et les mœurs.

Progrès dans les lois, amené par ce progrès des idées..... 229
Esprit libéral dans les lois criminelles et dans les lois fiscales..... 229
Protection pour les esclaves..... 231

Faveur pour les affranchissements..... 232
Protection pour la femme..... 232
Esprit d'équité dans les lois de famille..... 233
Restrictions aux combats de gladiateurs..... 233
Efforts pour purifier les mœurs..... 234
Fête séculaire (147)..... 235
Fête séculaire d'Auguste comparée à celle d'Antonin..... 238
Satisfaction de l'empire..... 237
Apogée de l'empire sous Antonin..... 239
Sa mort (161)..... 239
Popularité de sa mémoire..... 241
Son nom adopté après lui par plusieurs empereurs..... 241
Il est temps de voir l'Église en face de l'empire..... 243

LIVRE CINQUIÈME

L'ÉGLISE

CHAPITRE PREMIER. — L'unité de l'Église.

Pourquoi cette prospérité de l'empire romain?..... 245
Établissement de l'empire chrétien au sein de l'empire romain..... 246
Conquêtes du christianisme en Orient au moyen de la langue syro-chaldaïque..... 246
Conquêtes du christianisme dans la partie asiatique de l'empire au moyen de la colonisation juive..... 247
La langue grecque grand véhicule du christianisme..... 248
Conquête de l'Occident, partant de Rome et aidée de la langue latine ; elle commençait à cette époque..... 249
Ainsi trois langues et trois cités : Jérusalem, Antioche, Rome..... 250
Conquêtes chez les barbares..... 251
Gouvernement du monde chrétien..... 252
Sa hiérarchie, analogue à la hiérarchie romaine et à la hiérarchie judaïque..... 252
L'évêque, le prêtre, le diacre..... 252
Principe de soumission et de respect. — Saint Clément..... 254
Saint Ignace..... 255
Métropoles..... 257
Rome à la tête de la hiérarchie..... 257
Principe de l'unité : identité de la foi..... 259
La parole écrite est insuffisante..... 260
La tradition. — Ses caractères..... 262

La tradition de l'Église certifiée par la hiérarchie..... 265
Unité qui en résulte..... 266
Citations d'Hégésippe, de Tertullien, de saint Irénée..... 266
Rome « présidente de la charité. »..... 270
Enseignement théologique d'alors..... 271
Prétendue distinction des Pauliniens et des Pétriniens..... 273
Il existait donc parmi les diverses églises chrétiennes une église supérieure et principale..... 276
Ses caractères: Succession des évêques. — Juridiction..... 276
Esprit d'ordre et de paix..... 278
Universalité..... 279
Nulle exclusion de race ou de condition..... 280

CHAPITRE II. — La renaissance.

Conversion d'un païen..... 283
Catéchuménat..... 284
Doctrine du secret..... 284
Préparation au baptême..... 285
Le baptême..... 286
L'assemblée chrétienne..... 288
La liturgie..... 289
Premières prières..... 290
Exclusion des catéchumènes..... 291
L'Oblation..... 292
L'Eucharistie..... 294
La collecte..... 296
L'Agape..... 297
Rapports fraternels des chrétiens entre eux..... 299

CHAPITRE III. — Le combat.

Croyance générale au surnaturel..... 302
Peur et inquiétude qu'il inspire aux païens..... 303
Confiance qu'il inspire aux chrétiens..... 303
Notion qu'ils donnent du surnaturel démoniaque..... 304
Surnaturel divin qui vient écraser celui-ci..... 306
Rupture complète avec le paganisme..... 307
Esprit de mesure et de modération cependant..... 308
Coutumes païennes à éviter..... 309
Du serment..... 310
Bien des professions interdites aux chrétiens..... 311
Les écoles ?..... 312
La milice? Les magistratures?..... 313

Les professions libérales? 314
Restent les professions d'artisan et de philosophe 315
La séparation se retrouve jusque dans la mort 316
Emblèmes, langage secret des chrétiens 317
Peintures des scènes de l'Ancien Testament? 319
Signe de la croix 320
Le christianisme est une milice 323
La vie du chrétien, vie de combat 325
Calomnies contre les chrétiens 326
Clameurs et violences du peuple contre les chrétiens 328
Martyre 329
Les armes du chrétien : — La prière 330
— Le jeûne 331
— Les *Stations* 332
Juridiction de l'Église 334
Pénitence 334
Opinions plus ou moins rigides sur la pénitence 336
Attente du martyre 336
Puissance de l'héroïsme chrétien 338

CHAPITRE IV. — La liberté.

Esclavage du païen. — Le païen esclave du vice, — de la mort 340
— — de César 341
— — du démon 341
Le chrétien affranchi du vice 342
Son courage vis-à-vis de la mort 344
— — de César ; — liberté et obéissance du chrétien 346
— — du démon 349
Dons surnaturels dans l'Église 350
Guérisons des possédés 352
Affirmations des saints Pères à cet égard, et leurs défis 354
Sécurité du chrétien 355
Sentiment de délivrance 356
Lumière. — Parenté avec Dieu. — Victoire 357
Bonheur du chrétien. — Joie de la famille 359
Joie de l'assemblée 360
Jours de fête 362
Tertullien cité 364
Hermas, le livre du Pasteur 365
Conclusion 369

CHAPITRE V. — Les espérances.

Honneurs rendus aux martyrs 371

Immortalité de l'âme. — Résurrection des corps..... 372
Chez un grand nombre de chrétiens, attente prochaine du second avénement..... 374
Langage des apôtres à cet égard..... 375
Deux tendances dans l'Église, les miséricordieux et les impatients..... 376
Ces pensées inspirent la littérature et la poésie chrétiennes..... 378
L'Apocalypse est le livre inspirateur de cette poésie..... 379
Hermas..... 382
Le prétendu quatrième livre d'Esdras..... 383
Oracles sibyllins..... 384
Leur origine due en grande partie, sans doute, à l'esprit de fiction judaïque. 385
Des influences purement chrétiennes s'y font cependant reconnaître.... 387
Et, de plus, il y a des traces d'une origine authentique et païenne..... 388
Ensemble des prophéties contenues dans ces écrits..... 390
Ruine future des contrées qui ont persécuté les chrétiens ou les Juifs... 391
— de Rome surtout..... 394
La nouvelle Jérusalem..... 392
Opinion des millénaires..... 393
Sur l'époque du second avénement..... 396
Esdras et la plupart des sibylles le croient prochain..... 397
Attente impatiente du dernier jour..... 401
Ces espérances contribuent à l'héroïsme des chrétiens..... 403
Cri de vengeance de Tertullien..... 404
Mais, en général, patience et modération..... 405
Malgré le nombre et le courage des chrétiens, aucun fait de révolte..... 407
Combien une telle patience est rare dans l'histoire..... 409
Elle est explicable seulement par une vertu surnaturelle..... 410

CHAPITRE VI. — Hérésies judaïques.

Entre l'Empire et l'Église, les hérésies..... 414
Double courant d'erreur parmi les chrétiens.— Esprit judaïque.— Esprit gnostique..... 414
Langage des apôtres..... 415
— de saint Ignace..... 416
Les tendances judaïsantes moins durables que les tendances gnostiques. 419
Leur apogée au temps de la mort de saint Ignace..... 420
Écoles diverses : nazaréens, minéens, ébionites..... 420
Livres apocryphes des ébionites : Évangile des Hébreux..... 422
Livres attribués à saint Clément..... 423
Doctrine de ces livres..... 423
Prétendue falsification des Écritures..... 424
Antagonisme universel..... 425
La *Sophia* incarnée en Adam, Moïse, et enfin Jésus..... 426
Tout en combattant le gnosticisme, les ébionites finissent par y tomber. 426
Secte d'Elxaï, sous Trajan, insensée..... 427
Fausseté et impuissance des sectes judaïques..... 428

CHAPITRE VII. — Hérésies gnostiques.

Elles ont une puissance morale et philosophique toute autre..... 430
Problèmes de l'origine de la matière et de l'origine du mal..... 430
Répugnance à admettre le dogme de la création..... 432
Rêveries, le *Bythos*, les *Éons*..... 433
Déviation de l'un des Éons..... 434
Naissance du Démiurge et formation du monde..... 435
La Rédemption..... 436
Morale des gnostiques..... 437
Elle dispense du martyre..... 438
Deux tendances gnostiques : Panthéisme et dualisme; l'Égypte et la Perse..... 439
Premiers gnostiques. — Simon. — Ménandre..... 439
Saturnin, sous Trajan ou Hadrien, tend au dualisme..... 439
Basilide, sous Hadrien, au panthéisme..... 440
Successeurs de Basilide: Isidore. — Carpocrate. — Épiphane..... 442
Prodicus..... 444
Valentin. — Nouveau système d'Éons..... 444
Trois substances dans le monde. — Trois degrés dans les âmes..... 447
Sectes nombreuses sorties de la secte valentinienne..... 448
Colorbaze divinise l'alphabet. — Magie et séductions de Marc..... 449
Ophites, adorateurs du serpent..... 450
Autres sectes, antitactes, archontiques, etc..... 452
Cerdon et Marcion, plus graves, relèvent le dualisme..... 453
Selon eux, lutte des deux principes..... 454
Haine chez eux, comme chez tous les gnostiques, de la loi judaïque, de la création, de la chair, du mariage..... 455
Les *Antithèses* de Marcion. — Lucain et Apelle, hérésiarques sortis de Marcion..... 457
Origine et danger de ces folies..... 458
Rome en préserve l'Église..... 459
Salut de la raison humaine par la défaite des hérésies..... 461

CHAPITRE VIII. — L'Église et la philosophie.

L'empire de Rome, l'Église, et leur ennemi commun, l'orientalisme.... 460
L'empire et l'Église menacés à la fois..... 463
L'orientalisme anéantissait les mœurs et le caractère romain..... 465
L'empire se défend par des rigueurs bientôt démenties..... 467
L'Église se défend par la parole..... 468
Alliance de l'Église avec la raison humaine et avec la société humaine. 468

Saint Justin. — Sa conversion..... 469
Il reste philosophe tout en étant chrétien..... 471
École de philosophie chrétienne..... 471
Elle admire les sages de l'antiquité et croit chez eux à une inspiration d'en haut..... 472
Ils ont été persécutés par les démons..... 475
La philosophie a servi la cause de la vérité, — par ses attaques contre le paganisme, par la tradition qu'elle a gardée de l'unité divine..... 475
Mais il lui manque toujours la connaissance du Dieu spirituel et du Dieu créateur..... 477
Par suite, l'âme humaine est mal comprise..... 478
Efforts de la philosophie chrétienne pour enseigner ces vérités..... 480
Ses imperfections à cette époque, dues aux idiomes dont elle se servait. 482
Questions sur la nature de l'âme..... 483
Malgré ces quelques imperfections, la philosophie chrétienne n'en arrivait pas moins à son but..... 484

CHAPITRE IX. — L'ÉGLISE ET LE POUVOIR.

Paix relative du christianisme sous Antonin..... 486
Les philosophes commencent à discuter contre le christianisme..... 486
Celse, Fronton..... 487
Réponses. Apologie de saint Justin (143 ?)..... 488
Extrait de cette apologie..... 489
Liberté et même rudesse de son langage..... 492
Elle ne manque pas d'habileté..... 493
Réponse aux calomnies populaires contre les chrétiens..... 495
Justin s'affranchit de la loi du secret..... 497
Révélation sur l'Eucharistie..... 497
Conclusion de cette apologie..... 498
Comment la question se posait pour l'empereur..... 499
Qu'en pensa Antonin ?..... 502
Son rescrit aux villes d'Asie (152)..... 504
C'est presque un édit de tolérance..... 505
Nouveau succès de l'apologétique chrétienne..... 506
Progrès du christianisme dans l'opinion : le dialogue intitulé *Philopatris*..... 510
Affinités entre l'esprit romain et l'esprit chrétien..... 511
Époque décisive. Espérances que Marc Aurèle pouvait faire concevoir.. 514
Pourquoi ont-elles été trompées?..... 516

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

Imprimerie de L. TOINON et Ce, à Saint-Germain.

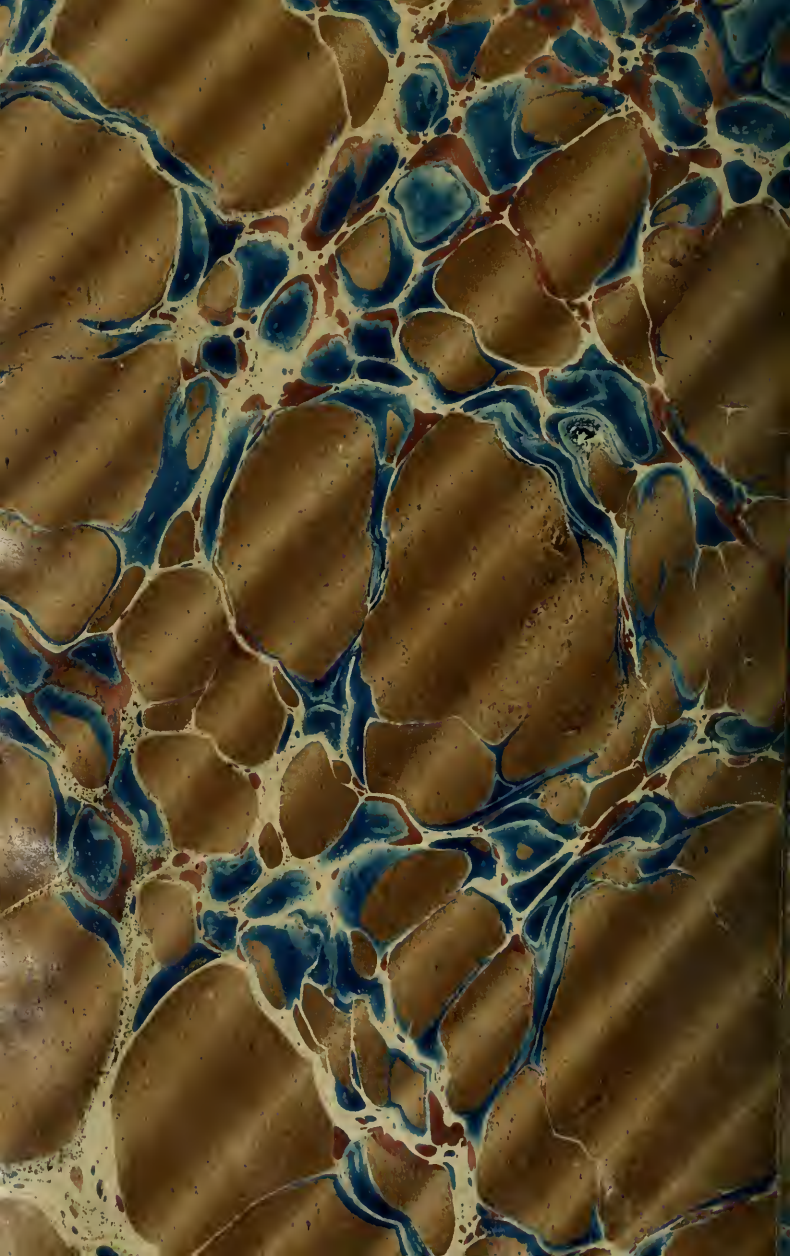

HR C

23024

Author Champagny, F.

Title Les Antonins: Tome II

UNIVERSITY OF TORONTO
LIBRARY

Do not
remove
the card
from this
Pocket.

Acme Library Card Pocket
Under Pat. "Ref. Index File."
Made by LIBRARY BUREAU